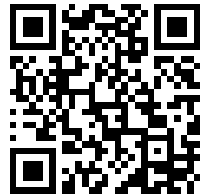
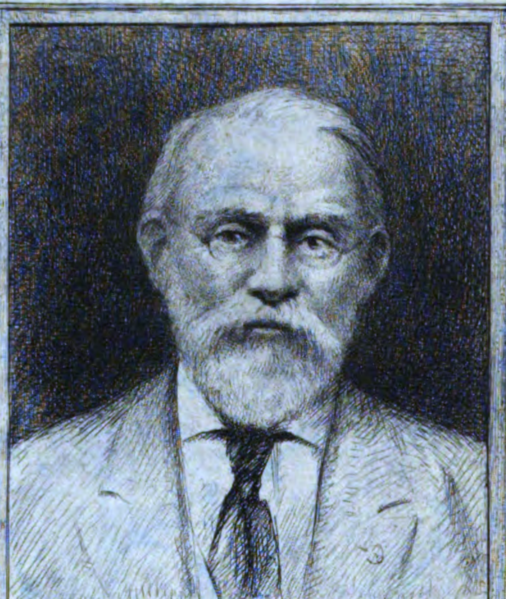






REVUE DU MIDI

11me ANNÉE — 2me SEMESTRE

Revue du Midi

TOME VINGT-DEUXIÈME



NIMES
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21
—
1897

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

I

La société française d'archéologie, a tenu sa soixante-quatrième session annuelle, à Nimes, du 18 au 25 mai 1897. La municipalité et l'Académie ont fait preuve d'une bienveillance et d'une géuérosité que le succès le plus complet est venu récompenser.

Deux-cent-cinquante congressistes se sont fait inscrire, dont plus d'un cinquième étranger à la France. On a pu compter : dix-huit archivistes, bibliothécaires et conservateurs de musées, — quinze architectes et ingénieurs, — neuf avocats, — seize magistrats, anciens magistrats et employés supérieurs, — six médecins, — quatre notaires, — six officiers ou anciens officiers, — douze délégués de sociétés savantes, — quatorze prêtres, — quatre pasteurs — un frère des écoles chrétiennes, — un grand nombre de membres de sociétés savantes, sans parler des délégués, et même un prince russe, le prince Paul Poujiatine, président de la société impériale archéologique de St-Pétersbourg.

Parmi les nombreux savants inscrits au congrès, nous devons nommer MM. Edmond Le Blant, membre de l'Institut, délégué de Monsieur le Ministre

de l'Instruction publique et des Beaux-arts, le comte de Marsy, directeur de la société française d'archéologie, Révoil, architecte diocésain, Lenthéric, ingénieur en chef des ponts et chaussées, le général Pothier, Cartailhac, géologue, etc.

Le 18 mai, à deux heures du soir, le congrès s'est ouvert, sous la présidence de M. le comte de Marsy, assisté de MM. Le Blant, délégué du Ministre, et Gallois, secrétaire général de la Préfecture.

M. le pasteur Fabre, président de l'Académie de Nimes, souhaite la bienvenue à la société française d'archéologie et raconte avec un vrai charme de diction et de style, les gloires de la compagnie dont M. de Marsy est le chef.

En effet, fidèle à l'esprit de son fondateur, M. de Caumont, cette société a rendu de grands services par la protection des mounments anciens, et par les publications du *Bulletin monumental*, et du volume annuel renfermant les travaux de chaque congrès. La série déjà longue de ces recueils d'archéologie locale ou générale, (1834-1896) offre une véritable mine de documents pour l'histoire de la résurrection du goût public, en ce qui concerne l'époque médiévale. Victor Hugo, par son style féérique dans ses descriptions de Notre-Dame, Viollet-le-Duc dans son incomparable *Dictionnaire raisonné d'architecture*, ont concouru puissamment à cette résurrection du moyen-âge, dans les écoles et parmi les lettrés. La société française d'archéologie, s'est montrée sur tous les points de la France, la propagatrice ardente et heureuse des idées nouvelles, si bien qu'aujourd'hui, c'est chose rare qu'un plan d'église à bâtir, empruntant le style de la Renaissance. On

veut du moyen-âge, du roman et plus souvent encore du gothique, ou pour mieux dire, du style ogival. Nimes fut l'une des premières villes de France, à suivre ce mouvement, par la construction de Saint-Paul d'abord et de plusieurs autres églises, chapelles ou temples ensuite. D'ailleurs les monuments romains, ne sont-ils pas en même temps que des modèles de bon goût, un puissant attrait, par les énigmes plus ou moins obscures, qu'ils nous posent, et par la poésie vague et douce qu'ils inspirent aux curieux moins techniques mais plus sensibles ? C'en était assez, pour que les congressistes, venus à Nimes, puissent satisfaire leurs goûts artistiques et se trouver à l'aise chez nous.

Mais voilà une bien longue digression. Donc, après le président de l'Académie, M. de Marsy a pris la parole ; en un langage précis, il remercie, dresse le bilan de la société, depuis la dernière session à Abbeville, dit un mot aimable aux étrangers, énumère les récompenses honorifiques, obtenues par les membres, accorde un souvenir aux disparus, emportés par la mort, et termine en cédant la place à M. Edmond Le Blant.

Le délégué de Monsieur le Ministre des Beaux-Arts, presque octogénaire, est un grand admirateur, et un vieil ami des antiquités nimoises. C'est toujours avec une joie profonde qu'on revit les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Pour un président de la section d'archéologie, à l'Institut, qu'ils sont nombreux ces souvenirs laissés çà et là, aux antiques corniches de la maison carrée, aux arceaux des arènes, aux ruines mystérieuses du temple de la Fontaine et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

M. Gabriel Carrière, fait alors une courte lecture sur les travaux préhistoriques dans le Gard. Nous voilà bien loin des Romains. Les conquérants avec leur civilisation avancée, ne sont pas encore venus. Les Volces arécomiques eux-mêmes ne comptent pas encore leurs vingt quatre cités. Les autochtones primitifs se dressent devant nous, pour livrer les secrets de leur vie misérable à force d'être simple. Leurs besoins sont peu nombreux, leurs instruments rudimentaires, mais quelle robusticité dans ces races lointaines ! M. Carrière n'insiste pas, cette lecture n'est qu'une introduction rapide à sa conférence prochaine.

Avec M. Georges Maurin, le colloborateur assidu de M. Maruéjol dans la nouvelle disposition du musée lapidaire, voici l'époque romaine. Résumant en quelques pages les travaux écrits sur l'assimilation des Gaulois à la vie des vainqueurs, dans leurs monuments, leurs usages, leur langue et leur religion ; l'orateur rappelle avec un tact parfait et une admiration émue, les efforts et les succès des savants nimois, tels que MM. Aurès, Germer-Durand, Anguste Pelet, Révoil et autres, à qui la génération actuelle des travailleurs, doit une légitime reconnaissance.

Enfin M. Bondurand, archiviste du département mieux placé que personne pour nous renseigner sur les ouvrages concernant l'époque médiévale, dans notre région, indique en une riche synthèse, les innombrables travaux d'épigraphie, d'archéologie et même d'histoire locale, parus depuis cinquante ans. Ils sont légion, laissons aux spécialistes, le plaisir réservé, de les connaitre et de les appré-

cier. Le programme indique la visite des arênes, suivons les membres du congrès dans cet incomparable monument.

II. — AUX ARÈNES.

— Et d'abord, dit un congressiste, pourquoi appelez-vons ainsi, ce magifique amphithéâtre ? *Arena*, le sable, mais c'est la plus humble des matières, le dernier des éléments, dans ce colosse de pierres !

— Que voulez-vous, répond un autre, le peuple ne raisonne pas, il sent. Il voit un temple, vrai bijou architectonique, ce sera la maison carrée et cependant ce temple n'est ni une maison ni un carré, l'amphithéâtre c'est un cadre où le peuple aime passionnément les drames qui s'y jouent, et ces drames se déroulent sur l'arène, sur l'ellipse plate et sablée des gladiateurs jadis, des toréadors et des taureaux aujourd'hui. Vrai, quand le Nîmois va aux courses, il a pour but l'arène ; dans son langage imagé, il nomme la partie pour le tout mais la partie vivante, attractive, hypnotisante. Vive les arènes !

A cette tirade, le premier congressiste, homme du nord se déclare satisfait.

— Va pour les Arènes, dit-il, mais puisque vous êtes si bien renseigné voudriez-vous nous dire ce qu'il faut d'abord remarquer ici.

On était arrivé sur l'estrade municipale, la forme elliptique du podium, et des gradins se dessinait à ravir sous les rayons d'un soleil vraiment méridional.

— La première chose à noter, reprit l'autre, c'est la forme vaguement elliptique, motivée par ce principe : donner à la foule le plus de places possible, et à l'élite les meilleures. L'ellipse ayant deux côtés plus rapprochés, permettait de créer au centre de ces deux côtés, un groupe de places plus voisines du spectacle, voilà pour l'élite. Le nombre plus grand des places par la forme allongée de l'ellipse est de toute évidence. D'ailleurs cette figure se terminant par les deux grandes portes d'entrée des partis opposés de gladiateurs, permettait à leur cortège de se dérouler plus longuement, en fournissant une plus grande distance à parcourir, de la porte au centre, que ne l'aurait donnée la forme circulaire.

Pendant que notre *cicerone* improvisé continue ses explications, les groupes se divisent, on parcourt le monument dans tous les sens. Les uns ravis des vues d'ensemble s'extasient devant les blocs énormes à demi ruinés, que soutiennent maladroitement des murs en blocage, modernes, honteux de se trouver en compagnie des belles assises antiques, les autres moins poétiques mais plus techniques examinent les détails, l'économie et la méthode de la construction.

Vingt mille spectateurs pouvaient s'asseoir à l'aise dans les quatre zones ou précinctions de l'amphithéâtre, ce qui donnerait une moyenne d'environ cent mille habitants, pour l'antique Nemausus. Chaque citoyen admis au spectacle, était muni d'une *tessera*, véritable ticket, indiquant la zone et les numéros du gradin et de la place. Les vomitoires, galeries, escaliers sont si bien disposés, qu'en très

peu de temps les assistants pouvaient sortir, sans embarras. Plus les places d'une précinction sont nombreuses, plus nombreuses sont aussi les voies d'accès et de dégagement, tout en conservant aux privilégiés ou à l'élite la séparation d'avec la foule.

Beaucoup s'étonnent de la perfection des joints, entre une assise et sa voisine. Les pierres sont simplement posées les unes sur les autres, sans ciment ni mortier, dans les parties principales, qui constituent l'ossature de l'édifice. Quand on pense aux exigences des courbures de la forme elliptique, on demeure confondu, à voir les combinaisons infinies, que les tailleurs de pierre ont dû réunir, pour que chaque bloc s'articule avec les voisins. Les pieds-droits, les linteaux intérieurs, et les voussoirs des soixante portiques, sont tous disposés, par une coupe savante, de façon à ce que l'axe de chaque portique aille passer vers le milieu de l'arène.

L'attention des congressistes est aussi attirée par les 240 cuvettes (1), disposées dans tous les coins et sur les escaliers, pour l'écoulement des eaux. Un orage venait-il à éclater, la pluie ne pouvait nuire au monument, elle était ramassée dans ces cuvettes et par des issues sagement aménagées, immédiatement conduites dans deux canaux, vrais acqueducs absolument étanches : l'un recueillait les eaux de l'amphithéâtre et l'autre celles de l'arène.

Le gradin le plus élevé, a retenu quelques moments les visiteurs pour l'explication du *velum*. On se garantissait contre les ardeurs du soleil et pour

(1) A part les privilégiés de la première précinction, tous les spectateurs devaient se servir de ces mêmes cuvettes en guise d'urinoir.

établir des tentes, tout un système de cordages, de poulies de poteaux et de fer, était nécessaire. Un véritable réseau descendait du haut de ce dernier gradin et portait au-dessus des spectateurs le *velum* protecteur, tandis que des tuyaux habilement dissimulés, répandaient sur les assistants des brouillards d'eau parfumée. Quelles attentions ! Nos grandes courses de taureaux, n'ont pas encore offert un tel luxe de confortable. Que les Romains ou Gallo-Romains nous trouveraient misérables !

Quelques congressistes, après avoir parcouru en tous les sens le monument romain, vont s'enquérir de la porte *libitine*, et de la chambre *sanavivaire*, voire même de la petite loge d'où le président des jeux veillait sur ses hommes et donnait ses ordres. Mais la plupart se précipitent à la suite de M. Révoil vers le souterrain qui s'étend au-dessous de l'arène, en forme de croix, inscrite dans l'ellipse. On y voit le point d'arrivée et le point de départ des eaux amenées de la fontaine ou de l'acqueduc. Voulait-on donner une fête nautique ? l'eau s'élevant écartait les planches recouvertes de sable, qui cachaient le souterrain, puis venait s'étendre jusqu'aux pieds des spectateurs de la première précinction. Un lac remplaçait l'arène, deux barques cachées dans les deux portiques, aux extrémités de l'ellipse, s'avançaient équipées de marins prêts aux joutes navales ; aux émotions violentes des combats de gladiateurs, succédaient la douce hilarité des jeux nautiques.

Enfin on sort de l'amphithéâtre, une course un peu rapide permet aux curieux de contempler l'extérieur de l'incomparable monument. On constate une fois de plus que les moulures des corniches et des archi-

voltes n'ont pas été exécutées sur toute l'étendue de la façade, on salue Romulus et Rémus sous la louve, et après un dernier regard du côté du midi, sur cette masse imposante aux couleurs de bronze savamment patiné, aux cris des martinets joyeux que le soleil couchant invite à tournoyer en nombre infini dans l'azur du ciel, les congressistes se séparent, contents de leur première journée à Nimes.

Au temple de Diane, à huit heures et demie du soir, nouvelle réunion, mais toute à la poésie et à la confraternité. Un éclairage à l'acétylène, produit une fantastique vision. Les vieux murs dorés par le soleil, ont pris une teinte d'un blanc argenté, que les ombres noires des moulures et de la moindre saillie, font encore ressortir. Des tables sont dressées, un punch d'honneur est offert au congrès, par la ville de Nimes. M. le Maire souhaite la bienvenue à la société française d'archéologie et à tous les érudits qui honorent de leur visite l'ancienne Nemausa. M. le comte de Marsy, directeur de la société et président du congrès, répond à M. le Maire, et après deux heures d'agréables conversations, aux accords harmonieux de la musique municipale, chacun se retire, émerveillé d'avoir joui d'un spectacle si moderne dans un cadre si vieux.

François Durand.

FRŒSCHWILLER

Après l'échec de Wissembourg, qui démontrait la mauvaise répartition de nos forces le long de la frontière, l'Empereur ordonna, le 5 août, la réunion des 1er, 5e et 7e corps sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon.

Le 5e corps (général de Failly) avait la division Guyot de Lespart à Bitche, la division Goze près de cette ville et la division de l'Abadie d'Aydren vers Sarreguemines. Le 7e corps (général Félix Douay) avait la division Conseil-Duménil à Haguenau, la division Liébert à Belfort et la division Du mont encore à Lyon occupée à s'organiser.

Le maréchal concentrait aussitôt son corps d'armée sur la position de Frœschwiller où il avait l'intention de livrer bataille, mais il comptait aussi pouvoir disposer de la journée du 6 pour laisser reposer ses troupes, distribuer les vivres et compléter les approvisionnements. Les régiments d'Algérie recevaient l'ordre de verser au campement les couvertures qu'ils avaient apportées.

Pendant cette concentration, aucune tentative ne fut faite pour couper les voies ferrées se dirigeant sur Forbach et Wissembourg. La cavalerie ne nous éclairait pas mieux qu'avant Wissembourg, elle res-

tait derrière nos lignes et on ignorait l'importance des forces qu'on avait devant soi.

Or, le 5 au soir, la IIIe armée allemande occupait les positions suivantes :

IIe corps bavarois à Lembach, une brigade sur la rive droite du Sauerbach, vers Mattstall ;

Ve corps prussien entre Lampertsloch et Preuschdorf contre Woerth ;

XIe corps prussien entre Soultz et Surbourg, à l'Est de la voie ferrée ;

Ier corps bavarois à Ingolsheim ;

Corps combiné de Werder à Aschbach.

La IVe division de cavalerie restait en arrière à Schoenenbourg et la 12e division d'infanterie à Landau.

Le prince royal non plus ne s'attendait pas à une bataille pour le 6, car il prescrivait à l'armée d'exécuter, ce jour là, un changement de front vers l'Ouest, en restant concentrée autour de Soultz, où se trouvait son quartier général. Les cinq corps d'armée dont il pouvait disposer formaient un total d'environ 140,000 hommes, 33,000 chevaux, 312 bouches à feu.

Le maréchal de Mac-Mahon en appelant à lui la division Conseil-Duménil, du 7e corps, réunissait environ 45,000 hommes, 7,800 chevaux, 119 canons ou mitrailleuses.

Effrayante disproportion qui devait donner à réfléchir ! Mais le maréchal connaissait-il la force de l'armée allemande ? S'il avait rallié d'un côté, la division Liébert du 7e corps, qui pouvait être transportée par la voie férrée Belfort-Strasbourg, de l'autre, tout le 5e corps, qui pouvait employer la voie ferrée

Sarreguemines — Bitche, il aurait eu sous la main au moins 30,000 hommes de plus et, avec cette masse de 75,000 hommes, il aurait pu, comme il en manifestait l'intention, prendre l'offensive par sa gauche et écraser les Bavarois, avant que les autres corps eussent exécuté leur vaste mouvement de conversion. Mais, comptant sur le repos du 6, il avait prescrit seulement à la division Guyot de Lespart de s'avancer, le 7, jusqu'à Philippsbourg, à mi-distance de Niederbroun. Les deux autres divisions devaient se réunir à Bitche, observer l'ennemi du côté de Deux-Ponts et de Pirmasens, puis, rejoindre le Ier corps, le 7.

La journée du 5 fut employée par les troupes françaises à prendre les positions qui leur étaient assignées et à compléter leurs vivres. La cavalerie, toujours en arrière de l'infanterie, n'éclaira pas l'armée et ne fournit aucun renseignement sur l'ennemi. Celui-ci, au contraire, avait reconnu les emplacements de nos camps et c'est sur les indications fournies par sa cavalerie que le prince royal ordonnait le changement de front qui devait amener la troisième armée contre la position de Frœschwiller.

Cette position (1) s'étend, sur une longueur de sept kilomètres environ, du village de Neehwiller, au nord, à celui de Morsbronn, au sud. C'est un plateau ondulé formé par les dernières ramifications des Vosges et en partie couvert de bois épais. Son point culminant est occupé par le village de Frœschwiller avec sa massive église, son château, ses solides maisons et les jardins qui l'entourent. Ses pen-

(1) Voir la carte ci-jointe.

tes assez rapides et couvertes de vignes, de vergers, de houblonnières, plongent à l'est, en la dominant de 60 ou 80 mètres, sur la rivière de la Sauer, qui lui sert de fossé. Cette rivière, aux bords encaissés bordés de saules, est séparée par de belles prairies des hauteurs, aux pieds desquelles court la route de Wissembourg à Haguenau. Le gros bourg de Woerth, presque en entier sur la rive droite, est à cheval sur la route de Soultz à Reichshoffen. Grossie par les pluies de la veille, la Sauer était difficilement franchissable en dehors des ponts de Woerth, Gunstett et Durrenbach, dont le premier seul avait été rompu. Au nord de Frœschwiller, s'étendent la forêt de Langen-Soultzbach, et celle de Soultzbach, qui permettent d'approcher à couvert jusqu'aux abords du plateau. A un kilomètre au-dessous de Frœschwiller, se trouve le village d'Elsashausen, qui en couvre les abords. Plus au sud, s'étend d'abord une grande parcelle de bois appelée *le Petit Bois*, puis, séparé de celui-ci par une clairière, le grand bois du Niederwald, au-delà duquel est l'importante ferme d'Albrechtshauserhof et enfin le village de Morsbronn, à l'extrême droite.

Le petit ruisseau de l'Eberbach, qui prend naissance au sud de Frœschwiller, court parallèlement à l'ouest de la Sauer et offre de bons replis pour les réserves. Sur la rive droite se trouvent les villages d'Eberbach et de Forstheim pouvant servir de seconde ligne de défense.

La position choisie par le Maréchal, sur la foi des auteurs et avec les idées de défensive qui prévalaient alors, pouvait être bonne pour observer, attendre des renforts ou pour résister à des forces à peu près

égales, mais elle n'offrait aucun point d'appui solide aux deux ailes, qui restaient exposées à toutes les tentatives d'une armée nombreuse, entreprenante et exaltée par son récent succès. Au nord, la forêt de Langen-Soultzbach favorisait l'approche de l'ennemi ; au sud, le village de Morsbronn, dominé par les hauteurs de Forstheim, pouvait être tourné par la vallée de l'Eberbach. En face du Niederwald, l'éperon de Gunstett, abandonné à l'ennemi, plongeait sur la Sauer et dominait cette partie du terrain. Le pont de Woerth avait été coupé, mais le bourg n'était pas occupé, pas plus que Gunstett et Bruck-Mühle. Enfin, les crêtes de la rive gauche se trouvaient distantes de 2.300 à 2800 mètres de celles que nous occupions sur la rive droite ; notre artillerie ne pouvait les atteindre, tandis que les obus allemands battaient efficacement nos positions. A part quelques tranchées-abri et quelques épaulements de batteries ébauchés par la division Ducrot, on ne construisit aucun ouvrage de fortification passagère, on ne fit aucun abatis pour défendre la lisière des bois, on ne mit aucun village en état de défense : on semblait ne pas se douter de l'effort immense qu'on allait soutenir !

*
* *

Le Maréchal établit sa petite armée face à l'Est, sur les crêtes dominant la Sauer, mais en repliant son aile gauche (division Ducrot) pour se garantir contre les attaques venant de la forêt de Langen-Soultzbach. Les trois régiments de Tirailleurs algériens étaient ainsi placés dans la ligne de bataille : A l'extrême droite, le 3me Turcos (division de Lar-

tigue) observant les débouchés de Gunstett et de Durrenbach, vers Morsbronn, avec deux compagnies en grand'garde dans ce village. A la gauche de ce régiment, le 1er bataillon de Chasseurs gardait Albrechtshauser hof, et le 3me zouaves le Niederwald. Au centre, le 1er Turcos, (division Pellé) en réserve au sud-ouest de Frœschwiller. Le 2me Turcos (division Raoult) était placé au sommet de l'angle formé par cette division avec la division Ducrot ; il gardait les débouchés de Goersdorf et des vallées de la Sauer et du Soultzbach. Le 2me bataillon (Jodosius) à gauche, à cheval sur le chemin qui, de Frœschviller, descend à travers bois au pont de Soultzbach. Le 1er bataillon, (Mathieu), au centre, gardant la lisière du bois à l'Est de la côte 241. Derrière lui et près d'une maison forestière qu'on couvrit de branchages pour la masquer autant que possible à la vue de l'ennemi, était établie une batterie de mitrailleuses. A droite, le 3me bataillon (Castéran) occupait les deux versants du ravin descendant de Frœschwiller et débouchant au nord de Woerth. Derrière sa droite, sur la crête du versant sud, était une batterie de quatre.

Le 2me Turcos occupait un front d'environ 1500m couvert par trois grand'gardes allant du pont de Soultzbach au Nord de Woerth. A sa droite s'étaient déployés le 48me, puis le 2me zouaves.

Les trois régiments de Tirailleurs ainsi placés de la droite à la gauche, vont prendre une part des plus actives à la grande lutte qui se prépare et donner, dans cette journée, l'exemple d'une indomptable ténacité, d'une extrême bravoure, d'un élan superbe, d'un dévoûment absolu et d'une admirable fidélité au drapeau !

Le restant des troupes complétait l'ordre de bataille de la manière suivante :

1re division du 7me corps (Conseil Duménil), fatiguée par une marche pénible, en seconde ligne, au centre, sur la rive gauche de l'Eberbach ;

Brigade Michel (8me, 9me cuirassiers et 2 escadrons de Lanciers) en réserve derrière la division de Lartigue ; division de cuirassiers Bonnemain et brigade légère de Septeuil, vers les sources de l'Eberbach, avec le restant de la division Pellé.

*
* *

Le 5, quelques escarmouches eurent lieu sur le front de la position. Des reconnaissances de cavalerie allemande furent repoussées par le feu de nos grand'gardes. Celle du bataillon Mathieu, au centre du 2e tirailleurs, tendit même une embuscade dans laquelle vint tomber un officier supérieur prussien escorté de quelques cavaliers. L'officier supérieur blessé échappa à grand'peine en laissant aux mains des Turcos sa carte ensanglantée, qui fut portée au général Raoult.

Pendant la nuit, une pluie fine vint augmenter le malaise des troupes qui n'avaient pu dresser toutes leurs tentes. Le 6 au matin, la pluie avait cessé et le soleil se montrant ramenait la gaieté parmi nos soldats, qui s'empressaient de faire sécher leurs vêtements transpercés et se reposaient des allées et venues énervantes des jours précédents.

Mal éclairé, mal renseigné, comptant sur l'appui de tout le 5e corps' qui, d'un autre côté, était tiraillé en sens inverse par les dépêches et les renseigne-

ments reçus directement du grand quartier général; ne sachant au juste ce qu'il avait devant lui, troublé, hésitant et indécis, le Maréchal de Mac-Mahon, était un peu ébranlé le matin dans ses résolutions par les vives instances des généraux Raoult et Ducrot, appuyés par le comte de Leusse, maire de Reichshoffen, qui avait reconnu la veille les routes et les passages des Vosges.

Renonçant à ses projets, il allait ordonner la retraite lorsqu'une fusillade assez vive et des coups de canon se firent entendre du côté de Woerth. C'était la bataille qui commençait contre la volonté formelle des deux commandants en chef et sur l'initiative hardie, mais grosse de responsabilité, d'un général prussien. Le même fait se renouvelait le même jour, à Spicheren, sur la Sarre. Il se renouvellera encore huit jours après à Borny. Heureuse audace qui, grâce à l'esprit de solidarité, aux sentiments de confraternité, au caractère décidé des généraux allemands, leur a valu de belles victoires, mais qui aussi, avec plus de résolution de notre part et un plus juste sentiment de l'offensive, aurait pu tourner à leur confusion et à leur défaite !

Le général Walther de Montbary, commandant la 20e brigade (Ve corps prussien), dans une reconnaissance personnelle faite à la pointe du jour, avait cru distinguer dans nos camps des mouvements de retraite. Pour s'en assurer, il ordonna une reconnaissance offensive qui se porta sur Woerth, fut accueillie à coups de fusil et de mitrailleuses par la division Raoult, et arrêtée dans ses mouvements. Le général Walther ainsi fixé fit rompre le combat et ramena ses troupes en arrière, vers 8 h. 1/2.

Presqu'en même temps, un autre engagement sans importance se produisait vers Gunstett. Un bataillon du 3e Tirailleurs, sous les ordres du colonel Gandil, précédé de deux escadrons de Lanciers, exécutait une reconnaissance du côté de Morsbronn et repoussait quelques détachements prussiens. Les batteries françaises incendiaient le village de Gunstett et Bruck-Mühle, que nous avions occupés et abandonnés la veille. Mais l'action ne tardait pas à se calmer aussi de ce côté et à dégénérer en tiraillerie.

Une canonnade plus nourrie se faisait entendre presqu'aussitôt sur notre gauche, une attaque plus sérieuse se produisait de ce côté. C'était la 4e division bavaroise Bothmer, qui, entendant le canon de Woerth et ayant ordre d'appuyer le Ve corps, se portait contre Frœschwiller, à travers la forêt de Langen-Soultzbach. Dès l'aube, elle avait amené du canon sur la hauteur entre la Sauer et le Soultzbach et elle attaquait à la fois la division Ducrot et la gauche de Raoult.

Le 2e Tirailleurs se trouva exposé aux attaques des Bavarois et du Ve corps. Dès le début, l'artillerie ennemie montra une écrasante supériorité : son tir rapidement réglé maltraita nos batteries qui, vers 9 heures, durent se replier, laissant les Turcos seuls exposés au feu de l'artillerie et de l'infanterie.

Une colonne bavaroise débouchant des bois, se porta alors contre le bataillon Jodosius, qui replia sa grand'garde du pont et borda la lisière nord-est du bois de Frœschwiller, à cheval sur le chemin descendant au Soultzbach.

Le feu nourri des Turcos ne peut arrêter d'abord

les Bavarois, efficacement soutenus dans cette attaqne par leur puissante artillerie. L'ennemi franchit la rivière et cherche à gravir l'éperon boisé. Le Commandant Jodosius lance alors ses Turcos contre les Bavarois, qu'il refoule au bas des pentes. Une nouvelle tentative est repoussée de même à la baionnette; les Bavarois, rompus et assaillis dans leur flanc droit par la division Ducrot, repassent le Soultzbach et disparaissent dans le Hochwald, continuant cependant à occuper la partie comprise entre la Sauer et son affluent. Mais cette terrible lutte a fait de nombreuses victimes, et le commandant Jodosius est glorieusement tombé à la tête de son bataillon.

Le général von Hartmann, commandant le IIe corps bavarois, recevait à ce moment l'ordre verbal apporté par un officier de l'état-major général, de faire cesser le feu, le Prince royal ne voulant s'engager qu'avec toutes ses forces. Le corps bavarois se ralliait donc derrière Langen-Soultzbach, les batteries étaient même renvoyées vers Lembach.

***

Mais, vers 8 h. 1[2, le canon ne tardait pas à se faire entendre de nouveau vers Woerth, et le général de Kirchbach (Ve corps), dont la position devenait critique, sollicitait les Bavarois de reprendre la lutte. La reconnaissance du général Walther s'était à peine repliée derrière Woerth, que le colonel Von der Esch, chef d'état-major du Ve corps, accouru sur les lieux signalait au général de Schmidt, commandant la 10e division, ce qui se passait vers Langen-soultzbach et Gunstett et insistait sur la nécessité de

reprendre le combat devant Woerth, afin d'empêcher les Français de porter toutes leurs forces contre l'une des ailes de l'armée allemande. Le général de division et, bientôt après le général von Kirchbach, commandant le corps, se rangeaient à cet avis et donnaient l'ordre à toute l'artillerie de s'établir sur la hauteur à l'est de Woerth. « Bientôt même, dit la » Relation allemande, les batteries de la 21e division » devançant le XIe corps, venaient au galop prolon- » ger cette ligne vers Gunstett et une masse d'artille- » rie de 108 pièces ouvrait le feu, entre 1800 et 3000 » mètres », contre les 4 batteries de 4 des divisions Raoult et Lartigue et 4 batteries de la réserve, en tout 48 pièces.

Lutte trop inégale dans laquelle devait succomber notre artillerie. Les batteries de la réserve ne tardèrent pas à amener leurs avant-trains et il ne resta plus pour soutenir la lutte que les quatre batteries de Raoult et de Lartigue.

La 21me division prussienne entrait alors en ligne et se dirigeait en deux colonnes sur Spachbach et Bruck-Mühle. Le 1er bataillon de Chasseurs placé vis-à-vis de ce moulin, d'où il avait chassé les avant-postes prussiens, fut vivement assailli, débordé et forcé de reculer, après une résistance des plus énergiques. Le général Lacretelle se hâta aussitôt de réunir un bataillon et demi du 3me Tirailleurs, deux bataillons du 56me et les débris du 1er bataillon de Chasseurs et le colonel Gandil, se mettant à la tête de cette troupe, la porte hardiment au devant de l'ennemi. Malgré le feu des batteries de Gunstett, il refoule les prussiens en désordre, au delà de la Sauœr, mais il ne peut prendre pied sur la rive

gauche. Il établit alors ses compagnies dans les fossés de la route de Woerth à Haguenau et arrête de ce côté toute nouvelle tentative de l'ennemi, tandis que, à sa gauche, le 3me Zouaves défend héroïquement la lisière est de Niederwald.



Il était 11 heures 1/2. Les efforts du XIme corps sont impuissants, pendant une heure, à vaincre la résistance de la division Lartigue. Mais ces contre-attaques isolées, ces efforts décousus parvenaient seulement à retarder les progrès de l'ennemi, dont les effectifs s'accroissaient sans cesse par l'arrivée de troupes fraîches, tandis que nous n'avions plus de réserves, et que les régiments de la division Conseil-Duménil, appelés sur plusieurs points à renforcer nos lignes ou à en boucher les vides, se trouvaient tous engagés. Il aurait fallu une division fraîche, vigoureusement conduite et puissamment appuyée par l'artillerie pour poursuivre le succès obtenu de ce côté.

De même à l'extrême gauche, où la division Ducrot et le 2me Tirailleurs avaient victorieusement repoussé tous les assauts de l'ennemi, des troupes non encore engagées auraient pu poursuivre les bavarois, les rejeter sur Lembach, menacer la ligne de retraite des allemands et prendre les autres corps à revers. L'arrivée sur le champ de bataille du corps de Failly, toujours vainement attendu, eût permis d'obtenir ce résultat. Mais que pouvait la faible armée du Maréchal, condamnée à la défensive passive, avec une artillerie impuissante, devant un ennemi

très supérieur en nombre, libre de ses mouvements, pouvant faire concourir toutes ses forces à l'attaque, user de toute la puissance de ses canons et nous envelopper par les deux ailes ?



Sans attendre l'entrée en ligne des troupes voisines dont il avait réclamé l'appui, le général commandant le Vme corps, ordonne à ses divisions de se porter à l'attaque des hauteurs d'Elsas-hausen et de Frœschwiller. Une colonne débouchant de Woerth essaie de gravir les pentes de la rive droite. Le 2me Zouaves la repousse énergiquement et l'oblige à s'arrêter à la route de Haguenau. Les zouaves se jettent même audacieusement sur Woerth et en occupent les premières maisons, mais ils sont repoussés à leur tour et rejetés sur leur position. A côté d'eux, le 2me Turcos fait échouer toutes les tentatives de l'ennemi pour aborder les pentes. Le colonel Suzzoni parcourt les rangs de ses hommes embusqués dans les fossés, derrière les arbres, les haies, les murs de jardins, et leur donne l'exemple d'une inébranlable confiance et de la plus grande intrépidité. Il leur recommande de repousser les attaques trop vives, mais de ne pas se laisser entraîner à une poursuite prolongée. Et chaque fois que les Turcos sont serrés de trop près, ils s'élancent vivement à la baïonnette sur l'ennemi et le rejettent au bas des pentes, non sans joncher le terrain de leurs mourants et de leurs blessés. Le mamelon défendu par les 1er et 3me bataillons, devenait le théâtre d'un combat furieux : il était pris et repris trois fois, entre

11 heures 1/2 et midi. Les bavarois et les prussiens étaient finalement repoussés et les Turcos réoccupaient leurs lignes.

Ainsi, jusqu'à midi, les troupes allemandes n'avaient fait aucun nouveau progrès, elles avaient à peine pris pied sur la rive droite de la Sauer et la Relation allemande dit que : *les trois corps de première ligne de la IIIme armée, s'étaient trouvés entraînés, pour des fractions plus ou moins considérables de leurs effectifs, dans une action qui, en se prolongeant, les avaient contraints à renoncer sur certains points aux avantages obtenus, tandis que, sur d'autres, on ne se maintenait plus qu'avec peine contre les énergiques attaques des français.*

Il se produisit ainsi une accalmie qui pût nous faire croire au succès. L'infanterie allemande avait disparu, la fusillade avait presque cessé, l'artillerie seule continuait à cribler nos positions de projectiles. La IIIme armée allemande était tenue en échec, le IIe bavarois, le Ve et le XIe Corps prussiens étaient refoulés du Soultzbach et de la Sauer. Dans cette situation critique, le général de Kirchbach, bien qu'il eût reçu l'ordre envoyé par le Prince royal *de ne pas accepter le combat et d'éviter tout ce qui pourrait en amener la reprise,* sentant qu'il ne pouvait plus se retirer sans subir d'énormes pertes, résolut de tenter un nouvel effort : il donna l'ordre à ses deux divisions de se reporter en avant et réclama l'appui du IIe bavarois sur sa droite et du XIe corps sur sa gauche. Malgré les ordres envoyés par le Prince royal, cet appui lui était promis des deux côtés. La 10e division prussienne marche alors contre le 2e zouaves et le 36e, qui déjà épuisés par les com-

bats précédents fléchissent et se retirent en découvrant sur leur gauche le 48e et le 2e Tirailleurs, ainsi que le 78e posté plus en arrière sur la hauteur. De nouveau, les Turcos du 2e régiment déciment les Prussiens par un feu meurtrier, les chargent à la baïonnette et les forcent à reculer. Le général von Hartmann, plus au nord, ramène ses bavarois à l'attaque du bois de Frœschwiller ; il échoue encore devant le feu de nos chassepots et nos soldats le font reculer jusque vers Langen-Soultzbach.



Il était une heure, les Allemands étaient partout contenus. Le Maréchal confiant dans les résultats obtenus, comptant toujours sur des renforts qui n'arrivaient pas, parcourait le champ de bataille au galop de son cheval, le cigare aux lèvres, intrépide comme toujours, insouciant du danger et faisant partager son assurance aux généraux qui l'approchaient, aux troupes près desquelles il s'arrêtait et qui l'acclamaient. Dès qu'ils l'apercevaient, les Turcos dont il était bien connu, criaient : « Vive la France ! vive le Maréchal ! » Mais le corps de Failly ne donnait aucun signe, la division Guyot de Lespart était encore loin et tout espoir de secours allait brusquement s'évanouir.

Emu de la persistance du combat livré contre sa volonté, convaincu de la gravité de l'affaire, le Prince royal arrivait enfin, vers une heure, sur le champ de bataille, s'établissait sur la hauteur au sud de Goersdorf et prenait en personne la direction de la bataille. Jugeant qu'il ne tarderait pas à être appuyé à droite

par le 1er Corps bavarois, à gauche par tout le XIe Corps et la division Wurtembergeoise, c'est-à-dire sur chaque aile par 30.000 à 40.000 hommes, de plus, tandis que le Maréchal pouvait au plus compter sur la division Guyot de Lespart, il résolut de profiter de ces circonstances favorables et d'engager le combat à fond.

Il ordonne alors au IIe bavarois d'agir contre notre flanc gauche et de marcher dans la direction de Reichshoffen ; au 1er bavarois d'accélérer sa marche et de se placer entre le IIe bavarois et le Ve prussien ; au XIe corps de marcher contre le Niederwald, Elsashausen et Frœschwiller, en débordant notre droite ; à la division Wurtembergeoise, enfin, de suivre le XIe corps, au-delà de Gunstett et de la Sauer, et de menacer Reichshoffen. Mais, *comme il fallait une heure ou deux au IIe bavarois et au XIe corps, et près de trois heures aux Wurtembergeois pour entrer en ligne* (Relation allemande), le Ve corps était invité à surseoir jusque là à l'attaque des hauteurs d'Elsashausen.

Jusqu'à midi, nos positions étaient restées intactes de Neehwiller à Morsbronn, c'eût été le moment pour la petite armée française de tenter même une héroïque folie et de se ruer toute entière à l'attaque du Ve corps, déjà considérablement affaibli et qui ne pouvait être secouru de suite. Mieux valait une pareille tentative, dût-elle échouer, que de se laisser écraser sur place, comme elle le fit quelques heures après. Cette occasion fugitive ne se représentera plus, de nouveaux bataillons accourent de toute part, de nouvelles batteries se mettent en position et dès lors, notre armée est fatalement vouée

à une défaite irrémédiable, à un effondrement complet. L'enveloppement qui se prépare lui laissera à peine la possibilité de sauver quelques-uns de ses héroïques débris !

Bientôt apparaissent sur la hauteur de Goersdorf à Gunstett de nombreuses colonnes qui prennent leurs dispositions de combat, l'éperon de Gunstett se couvre de batteries. Le Maréchal toujours confiant *dans sa forte position*, vient se placer près d'un noyer à l'est et en avant d'Elsashausen, d'où il embrasse tout le champ de bataille et il se prépare à soutenir le vigoureux assaut qui va être donné : 140.000 Allemands, soutenus par 300 bouches à feu vont assaillir les 40.000 hommes de l'armée française, déjà épuisée par la longue lutte du matin, sans réserves et avec une artillerie en partie démontée. Cinq divisions françaises, dont une (Pellé) déjà éprouvée à Wissembourg, vont lutter jusqu'à la mort contre cinq corps d'armée Allemands !

La 22e division prussienne franchissant le Sauerbach à Spachbach se porte à l'attaque de la lisière est du Niederwald, tandis que la 21e division renouvelle son assaut contre la hauteur d'Elsashausen. Le 3e zouaves et le 21e sont obligés d'évacuer le Niederwald et de se réfugier dans le *Petit Bois*. L'ennemi parvient à s'emparer du *Calvaire de* Woerth entre ce village et le Niederwald.

Le Ier bavarois, débouchant de Goersdorf, franchit la Sauer et se porte droit à l'attaque des deux éperons boisés au sud du chemin de Frœschwiller au pont de Soultzbach. Les batteries du Ier bavarois et du Ve appuient ce mouvement que le 2e Tirailleurs arrête par un feu ouvert à bonne portée. Les Bavarois retour-

nent vers la Sauer, mais ils reviennent bientôt à la charge appuyés par des bataillons du Ve corps. Quelques compagnies des 13e et 8e bataillons de Chasseurs et des fractions du 78e, accourent au secours des Turcos et il s'engage sur ce point, un violent combat avec des alternatives de reculs et de retours offensifs. Le lieutenant-colonel Colonieu, déjà blessé, est de nouveau atteint et forcé de s'éloigner. Le colonel Suzzoni, calme et intrépide au milieu du feu, communique à ses hommes l'ardeur dont il est animé et la lutte se soutient ainsi quelque temps encore.



A notre droite, tout le XIme corps, maintenant en ligne; dirige ses colonnes sur Spachbach, Gunstett et Durrenbach ; derrière lui, marche la division wurtembergeoise. Le danger est pressant de ce côté, notre flanc va être débordé et nos troupes sont exténuées, cruellement éprouvées déjà, les munitions commencent à manquer. Du haut du clocher de Morsbronn, le commandant Aubry, du 3me Tirailleurs, observe la marche des colonnes prussiennes qui, à la faveur de la forêt de Surbourg, prononcent un vaste mouvement pour envelopper notre droite. Une de ces colonnes franchit le pont de Durrenbach ; Morsbronn va être attaqué, le village ne peut être défendu par les deux compagnies qui l'occupent. Le général Lacretelle ordonne de l'évacuer et place ces deux compagnies à la droite du 3me Tirailleurs, dans un chemin creux, formant crochet entre le bois d'Eberbach et la route de Haguenau. Les prussiens

débouchant alors de Monbronn, cherchent à se glisser dans le vallon de l'Eberbach, d'où ils prendront nos lignes à revers. Le 3me Tirailleurs, appuyé par le 56me, arrête ce mouvement et tient ferme dans le bois et le chemin creux.

Mais de nouveaux bataillons renforcent l'ennemi, et nos lignes sont enfilées par les batteries de Gunstett. Elles sont forcées de se replier sur Albrechtshauserhof, déjà incendiée et toujours défendue par le 1er bataillon de Chasseurs. Cette ferme, assaillie de tous côtés, est enlevée, et nos troupes se replient sur la lisière sud du Niederwald.

Toutes les batteries de Gunstett font alors pleuvoir une grêle d'obus sur ce bois. La position n'est plus tenable, la retraite s'impose. Tout à coup, le bruit de l'arrivée de la division Guyot de Lespart se répand dans nos rangs et donne une nouvelle ardeur à nos hommes. Mais aucune troupe ne paraît et nos soldats sont à bout de forces. Le colonel Gandil et le colonel Barrué, du 3me Tirailleurs, ramassent ce qu'ils peuvent du régiment pour arrêter le flot toujours montant de l'ennemi, et on tient encore solidement les lisières sud du bois d'Eberbach et de Niederwald. La lutte prend alors un caractère d'acharnement : le commandant Thiénot est tué, le commandant Clemmer mortellement blessé.

Notre droite va être enveloppée, notre retraite compromise. Pour dégager ses troupes, le général de Lartigue fait appel au dévouement de la brigade Michel (8me et 9me cuirassiers et deux escadrons du 6me lanciers), qui exécute cette charge légendaire de Morsbronn, dans laquelle nos braves cavaliers s'offrent volontairement en holocauste pour le salut de

leurs frères d'armes. Ce sanglant et héroïque sacrifice retarde un instant les progrès de l'ennemi, la division Lartigue peut se dégager. Mais une batterie de mitrailleuses est compromise. Le capitaine Delahogue, du 3me Tirailleurs, rallie environ deux-cents hommes et sauve la batterie, puis, cet officier, avec sa faible troupe, occupe le mamelon au sud du Niéderwald et protège la retraite des débris de notre cavalerie, qui s'écoule vers le vallon de l'Eberbach. A sa gauche le 3me Zouaves, qui a si vaillamment lutté dans le bois, ne tient plus que sur quelques points ; des débris de régiments se retirent de ce côté. Tout à coup, arrive, suivi de quelques hommes, le drapeau du 3me Tirailleurs, porté par le lieutenant Mondielli, qui se réfugie vers Delahogue, en criant : « Sauvez le drapeau ! » Ce brave capitaine arrête la poursuite de l'ennemi, fait jurer à ses Turcos de mourir plutôt que d'abandonner l'emblême sacré et, toujours combattant, il parvient à gagner le vallon de l'Eberbach, puis le chemin de Reichshoffen, protégeant la retraite de la division, et rallie les débris du régiment. Le drapeau qu'on croyait perdu dans cette violente lutte, est salué par des cris de joie ; mais on laissait sur le terrain 33 officiers, 872 hommes.

***

A l'extrême gauche, les 1er, IIme bavarois et le Vme corps finissent, après beaucoup d'efforts, par refouler les soldats de Ducrot et le 2me Tirailleurs. Ce régiment s'acharne à défendre ses positions. Vers 2 heures 1/2, le colonel Suzzoni se voyant près d'ê-

tre enveloppé, renvoie le lieutenant Vallés avec le drapeau (1) et se mettant à la tête du 3me bataillon, il se jette sur l'ennemi entraînant avec lui le 48me. Cette vigoureuse attaque a un commencement de succès, mais le brave colonel tombe, la poitrine trouée d'une balle, nombre d'officiers succombent aussi.

Pendant cette attaque, l'adjudant-major Potier allait demander des renforts au général Raoult. « Hélas ! » disait ce général, qui allait être bientôt frappé à mort, près de Frœschviller, « je n'ai plus rien, ni « état-major, ni cheval, que votre colonel fasse ce « qu'il pourra. » Et le 2me Turcos résiste toujours à un ennemi dix fois plus nombreux, mais au prix de quels sacrifices ?

Plus à droite, la brigade Maire se porte en colonnes d'attaque contre le Ve corps. Accueillie par une grêle de balles et d'obus, elle se jette néanmoins avec résolution à la baïonnette sur les prussiens, qui reculent en désordre jusqu'à Woerth. Mais là, elle est exposée à un feu meurtrier partant des maisons occupées par les troupes. Le général Maire est tué, les deux colonels blessés et la brigade est forcée de reculer jusqu'au *Petit Bois*, où elle est recueillie par un bataillon de soutien.

Jusqu'à 3 heures, notre gauche résistait ainsi aux deux corps bavarois, qui ne pouvaient atteindre le plateau. Au centre, le Ve corps et des fractions du XIe gravissaient les pentes d'Elsashausen. A droite, nous étions débordés par le XIe corps et les Wurtembergeois, qui inondaient le Niederwald de leurs

(1) Ce drapeau, porté par le sergeut Mohammed ben Dekich, accompagné de quelques hommes, fut ramené à Strasbourg après trois jours de marche à travers bois.

bataillons, et qui menaçaient, par leur cavalerie, notre retraite sur Reichshoffen. Le Maréchal s'acharnant à la résistance, voyait tomber autour de lui Robert de Vogüé, son officier d'ordonnance, puis, le général Colson, son chef d'état-major. Il ne croit pas encore à la défaite et pousse la ténacité jusqu'à l'héroïsme. Groupant autour d'Elsashausen ce qu'il peut ramasser de bataillons décimés, il fait tête à l'orage et accueille l'ennemi par une fusillade terrible, qui le force à suspendre son mouvement. Mais les batteries de Gunstett dirigent sur nous un feu écrasant, qui balaie le plateau, désorganise nos troupes et arrache ce cri au général Forgeot, commandant l'artillerie de l'armée : « Oh ! ces gens-là ont une artillerie formidable ! » et il ajoute tout bas : « et nous allons manquer de munitions ! » Sept batteries prussiennes franchissent alors la Sauer, escaladent les pentes et viennent s'établir derrière une allée de cerisiers, près d'Elsashausen, broyant sous leurs coups ce malheureux village, qui s'enflamme et s'écroule maison par maison, ensevelissant ses défenseurs sous ses décombres. Les prussiens s'élancent à l'assaut et emportent ces ruines fumantes.

Mais nos vaillants soldats ne veulent pas abandonner ce point à l'ennemi : ils se jettent sur lui, le chassent du village, le repoussent vers le *Petit Bois*, qu'ils vont atteindre, lorsqu'un feu de mitraille les arrête, les écrase et nos compagnies désunies, broyées, tourbillonnent et sont denouveau rejetées vers Frœschwiller.

Alors le Maréchal appelle à lui la division de cuirassiers Bonnemain et nos braves cavaliers pour

sauver l'armée, vont renouveler les héroïques et inutiles exploits de la brigade Michel. Il partent au galop sur un terrain en pente, coupé de fossés, inégal, rempli de grosses souches d'arbres, parsemé de houblonnières, et chargent un ennemi invisible, qui le foudroie de ses feux croisés, brise leur élan et jonche en un clin d'œil le sol de cadavres de chevaux, de mourants et de blessés, « *Les cuirassiers français*, dit la relation allemande, *se jetèrent sur nos troupes avec une sauvage impétuosité et un héroïque esprit de sacrifice !* » Cet admirable et sanglant sacrifice, hélas ! ne réussit même pas à ralentir le mouvement de l'ennemi, qui lança alors toutes ses forces à l'assaut de notre dernière position.

Le Maréchal n'avait plus de troupes pour arrêter cette attaque, sa fermeté ne l'abandonne point cependant et il fait avancer les 48 pièces de réserve qu'il place à l'est et au nord d'Elsashausen. Mais les prussiens débouchent de ce village, les pièces les plus rapprochées sont prises, d'autres peuvent à peine tirer une ou deux salves à mitraille, les servants et les chevaux sont tués, les batteries envahies, le colonel de Vassart leur chef est mortellement atteint ; celles qui font face à l'est et en avant de Frœschwiller vont subir le même sort.

C'est alors que le 1er Turcos, tenu jusque-là en réserve et placé en dernier lieu en bataille et dans un ordre inverse, derrière les batteries, défilé par la crête du terrain, voit tout-à-coup les servants abandonner leurs pièces, et des casques à pointe surgir des bois qui sont en avant. Un frémissement parcourt les rangs des Turcos avides de venger leur défaite de l'avant-veille, et le bataillon de

Lammerz se porte en avant, suivi aussitôt par les bataillons Sermensan et de Coulanges. Le cri de : « en avant ! » se fait entendre d'un bout à l'autre de la ligne et le régiment entier, baïonnette baissée, s'élance sur l'ennemi. Spectacle inoubliable ! Les prussiens s'arrêtent devant cet élan superbe, hésitant encore à faire demi-tour tant leur discipline est forte, mais bientôt la chaîne de tirailleurs fuit en entraînant les colonnes qui sont en arrière et les Turcos les chargent en poussant leur cri de guerre, les officiers en avant agitant leur Képi au bout de leur sabre et les entraînant de la voix et du geste. Les batteries perdues sont reprises et les prussiens poursuivis à travers *le Petit Bois* jusqu'à la lisière du Niederwald.

Mais là vient se briser l'admirable élan des Turcos. Dans cette vaste clairière, ils sont fusillés de tous côtés par les bataillons en retraite qui leur font tête alors, et par les nouvelles troupes qui remontant l'Eberbach, garnissaient la lisière des bois. En un clin d'œil, les officiers à cheval sont tués, blessés ou roulent à terre sous leur monture. Les capitaines Quantin, Lépine, Mennéglier, les lieutenants Got, Bergé, Trawitz, Tacaille sont tués, un grand nombre d'autres officiers sont blessés et restent sur le terrain jonché de vestes bleues.

Dans ce mouvement, dit le commandant de Chalus (1), qui cause une vive inquiétude aux prussiens, et qui fit l'admiration de tous les témoins oculaires, ennemis ou amis, le 1er Turcos perdit en un clin d'œil 800 hommes, presque tous tués ou blessés. Il

(1) *Wissembourg, Frœschwiller, retraite sur Châlons*, par le commandant de Chalus. — Paris, Dumaine, 1882.

ajouta ainsi de nouveaux titres de gloire à ceux qu'il avait conquis à Wissembourg.

D'autres bataillons prussiens se sont glissés dans le vallon de l'Eberbach, les débris du 1er Turcos vont être cernés et pris. Ils n'ont que le temps de se jeter dans le bois à l'ouest, de s'y rallier, d'y faire le coup de feu, puis de battre lentement et fièrement en retraite, comme des soldats qui ont fait noblement fait leur devoir et ne cédent qu'au nombre. Ils gagnèrent ainsi le Grosserwald. puis la route de Reichshoffen déjà encombrée d'un flot de fuyards.

» Ainsi dit le commandant Rousset, (1) tous les ef-
» forts de la plus admirable bravoure et de l'opiniâ-
» treté la plus sauvage venaient échouer contre les
» lignes ennemis constamment alimentées de trou-
» pes fraiches. » A l'extrême gauche, les divisions Ducrot et Raoult avaient réussi jusqu'à ce moment à arrêter les Bavarois. Le 2e bataillon et le 48e défendaient toujours avec une extrême énergie le bois de Frœschwiller. Le commandant Mathieu, qui, après la mort de Suzzoni, avait pris le commandement du 2e Turcos, tenait ferme sur ses positions.

Derrière lui, Frœschwiller était incendié, mais la lutte continuait toujours dans les bois. L'effort de l'ennemi se portait maintenant sur le chemin montant du pont de Soultzbach. Le capitaine Donnier y établit une barricade faite de hâvre-sacs et de ballots de couvertures et ce retranchement improvisé résiste longtemps aux efforts des Bavarois. L'éperon qui est plus au sud est défendu avec le même succès par le capitaine Ollivier et, sur ces deux

(1) Guerre Franco-Allemande de 1870-71.

points, de fréquentes charges à la baïonnette arrêtent chaque fois les assauts de l'ennemi, Dans une de ces charges, le commandant Mathieu blessé est aussitôt relevé et emporté par un vigoureux clairon nègre. Revenu à lui, le commandant se remet à la tête de ses Turcos et les entraîne encore à la charge il a le poignet fracassé et Kara le sauve de nouveau. Il n'y a plus là que 400 hommes de tous les corps. L'adjudant-Major Lucas, chargé d'aller demander des renforts, revient n'ayant trouvé personne : on ne donne plus d'ordres et chacun se défend comme il peut. Découragé, le commandant Mathieu, ordonne à ceux qui l'entourent encore de se sauver et de le laisser mourir où il est. Mais on ne veut pas l'abandonner, on le hisse sur un cheval et la petite troupe réduite à 150 ou 200 hommes, se retire péniblement et cherche à gagner Frœschwiller. Le village en flammes, assailli de tons côtés, est tombé au pouvoir de l'ennemi. Les Turcos font un détour pour l'éviter, puis, au bord d'un bois, ils sont reçus par un feu roulant et capturés par l'ennemi.

Il est 5 heures. Le 2e Turcos est presque anéanti : 15 officiers, 800 hommes sont morts ; 21 officiers, 800 hommess, presque tous grièvement blessés sont prisonniers, tandis que le matin du 6, le régiment comptait à l'effectif, 2126 hommes. Il ne reste comme survivants que les détachements qui avaient été employés à la garde du convoi ou au ravitaillement des cartouches.

***

Ce fut là un des dernièrs épisodes de cette san-

glante et mémorable journée. Les débris des deux divisions luttèrent jusqu'au bout avec une énergie désespérée. Après la chute de Frœschwiller, il n'y eût plus de résistance possible. Le général Raoult griévement blessé y fut recueilli par le général Von der Tann. Les corps confondus dans un effroyable pêle-mêle s'écoulèrent comme un torrent humain sur la route de Reichshoffen. Il n'y avait plus ni divisions, ni brigades, ni régiments, ni bataillons, hommes, chevaux, voitures, pièces et caissons, tout s'écoulait ensemble et la cavalerie qui avait survécu, au lieu de couvrir la retraite, cherchait à prendre la tête de cette cohue. C'était une affreuse déroute prenant les proportions d'un désastre.

Dans cette débâcle, l'ennemi parvint à capturer quelques batteries à peu-près démontées et un convoi de vivres, qui s'était trompé de route et s'était arrêté aux forges de Gundershoffen. La cavalerie Wurtembergeoise, sabre le convoi et s'en empare. Une cantinière du 3e Tirailleurs parvient seule à s'échapper en se jetant dans le bois, après avoir assisté à cette scène de carnage et de pillage dans laquelle elle voit périr son mari. L'ennemi s'empare aussi à la gare de Reichshoffen de deux locomotives et de cent wagons chargés.

La retraite se continue sur Niederbroun, d'où les débris de l'armée sont dirigés partie sur Saverne et partie sur Bitche. Au débouché de Niederbroun, on trouve la division Guyot de Lespart vainement attendue sur le champ de bataille, partie le matin de Bitche, et qui avait marché toute la journée avec une lenteur inexplicable. La poursuite de l'ennemi déjà retardée par une brigade de la divi-

sion Ducrot, qui s'était postée à la lisière est du Grosserwald, se trouva alors arrêtée par les troupes de Guyot de Lespart, dont les deux brigades forment l'arrière-garde sur les routes de Saverne et de Bitche. « Et quand, à 9 heures du soir, (1) le silence « de la nuit succéda, sur le champ de bataille abreuvé « de tant de sang, au fracas de cette terrible jour- « née, l'Alsace, que tant de liens si chers rattachaient « à la Prance, était perdue pour nous. »

Les trois régiments de Tirailleurs qui, le 4 au matin, comptaient 6.600 hommes à l'offensif, n'a- vaient plus, le soir de Frœschwiller, que 2.400 hom- mes dans le rang ; 1.600 étaient tués, 2.500 blessés ou prisonniers, quelques fractions avaient pu gagner Lichtenberg, la Petite Pierre ou Strasbourg, même Metz.

L'armée française perdait 760 officiers, 10.000 hom- mes tués ou blessés ; 200 officiers et environ 6.000 hommes étaient prisonniers.

Les pertes des Allemands étaient énormes : 106 officiers, 1.483 soldats tués, 383 officiers, 7.297 sol- dats blessés, 1.373 disparus, au total 10.642 hommes hors de combat. Dans ce nombre, le V[e] corps figu- rait à lui seul pour 220 officiers, 5.346 hommes, preuve du danger qu'il avait couru et de l'acharne- ment de la lutte. « Les pertes de l'ennemi, dit le « général Derrécagaix, atteignaient 7 p. 0/0, les « nôtres 21 p. 0/0 de l'effectif ; l'armée française fit « donc preuve dans cette terrible journée, d'une « énergie qui honorait et relevait sa défaite. »

« Le nom de Frœschwiller, dit le commandant

(1) Commandant Rousset, guerre franco-allemande 1870-71.

« Rousset, évoquera toujours dans notre pays des
« souvenirs d'honneur et de dévouement, et res-
« tera comme un monument impérissable de la
« bravoure française. On a vu dans cette journée
« les chefs faire preuve d'une indomptable ténacité,
« l'infanterie déployer un courage presque surhu-
« main, la cavalerie se sacrifier tout entière pour le
« salut commun, et six régiments de cuirassiers se
« lancer à la mort avec une énergie sauvage. Quant
« à l'artillerie, si inférieure en nombre et en maté-
« riel, son abnégation a été au-dessus de tout éloge,
« et le nombre de pièces qu'elle à perdues montre
« avec quel mépris du danger elle s'est prodiguée
« pour tenir tête aux formidables engins dont dis-
« posaient les Allemands. Nous pouvons donc pleu-
« rer la défaite, mais nous devons aussi relever la
« tête au souvenir de tant d'héroïsme dépensé pour
« l'éviter. »



La petite armée française dans sa longue et héroïque résistance, avait dépassé l'extrême limite des forces humaines, elle avait tenu ferme jusqu'à l'écrasement. Et lorsque son unique ligne de retraite fut presque perdue, lorsque les munitions furent épuisées, lorsque tout espoir de secours se fût évanoui, la retraite s'imposa. Elle se fit sans ordres, dégénéra vite en déroute et cette journée fut un véritable désastre, qei eût été plus grand encore sans l'épuisement du vainqueur.

Et ce désastre eût été certainement évité, si le Maréchal de Mac-Mahon, mieux éclairé, mieux ren-

seigné sur les forces qu'il avait devant lui, avait persisté dans sa résolution du matin, de se retirer sur les défilés des Vosges, et s'il n'avait été entraîné malgré lui dans cette funeste bataille. Il eût fallu aussi qu'il fût moins pénétré des avantages de *la forte position* qu'il avait choisie. Avec l'artillerie et les armes modernes, une armée qui, par suite de sa grande infériorité numérique, est condamnée à la défense passive, est fatalement vouée à la défaite, quelle que soit la valeur des troupes, quelque forte que soit la position qu'elle occupe. Si elle laisse à l'ennemi la liberté de ses mouvements, elle succombe nécessaiment sous le feu convergent de ses armes. Nous avons vu d'ailleurs quels étaient les inconvénients de cette position de Frœschwiller dont les flancs manquaient d'appui solides. On aurait dû aussi occuper comme avant-ligne, la hauteur de Gunstett, d'où les batteries nous firent toute la journée un mal effroyable. Woerth, Gunstett et Bruck-Mühle que nous avions abandonnés la veille, furent occupés sans coup férir par les allemands, et nous ne parvînmes jamais à les reprendre, malgré tous nos efforts ; l'ennemi put ainsi s'avancer jusqu'à la Sauer et nous canonner vivement. Enfin, puisqu'on n'occupait aucun point sur la rive gauche, il aurait fallu rompre tous les ponts.

Néanmoins, jusque vers midi, nous avions conservé nos positions, et le Maréchal qui se rendait compte enfin qu'il n'avait plus à faire à de simples démonstrations, mais que l'ennemi lui livrait une grande bataille, aurait pu se dégager, par un vigoureux effort, puis se replier sur les défilés des Vosges. Pour cela, le Ier Zouaves, qui tint tête plus tard à tout le IIme bavarois, pouvait être laissé seul en face

de ce corps pour le contenir. Tout le reste de l'armée se portant hardiment en avant dans une vigoureuse offensive, aurait assailli le Vme corps déjà affaibli et dans l'impossibilité d'être secouru, à ce moment, par les corps voisins. Notre infanterie appuyée par nos canons qui, en se rapprochant, auraient lutté avec moins de désavantage contre l'artillerie allemande, pouvait peut-être prendre pied sur le plateau Goersdorf-Gunstett, et culbuter les avant-gardes allemandes. Nos deux divisions de cavalerie, inutilement sacrifiées quelques heures plus tard, se seraient portées rapidement dans la vallée de la Sauer, vers Durrenbach, sur les flancs du XIme corps wurtembergeois, pour les inquiéter, les harceler et retarder leur entrée en ligne. La 4me division de cavalerie allemande étant éloignée du champ de bataille, nos cavaliers n'auraient eu affaire qu'avec quelques régiments divisionnaires, qui eussent été facilement repoussés, et ils auraient porté le trouble et le désordre sur les derrières de l'armée allemande. Puis, ce succès obtenu, la petite armée française, ainsi dégagée de l'étreinte de l'ennemi, se serait repliée rapidement sur les Vosges, en se faisant protéger par une forte arrière-garde.

Peut-être la fortune se fût-elle alors déclarée pour nous ? Tout valait mieux d'ailleurs que la résistance sur place. La guerre, c'est le mouvement et non l'immobilité. Et qui pourrait prévoir les conséquences d'une pareille offensive générale, tentée avec l'admirable élan de nos braves soldats, leur entrain remarquable, leur esprit si grand de sacrifice et cette ferme et inébranble résolution, qui fit si souvent triompher nos pères : vaincre ou mourir !

GÉNÉRAL BERTRAND.

UN PRÉCURSEUR DU FÉLIBRIGE

PIERRE BONNET

POÈTE BEAUCAIROIS

(1784-1858)

Un dimanche matin, le 9 août 1891, les rues de Beaucaire avaient pris un air de fête et offraient une animation peu ordinaire. Près de la Placette, à côté de l'église Saint-Pierre, la plus ancienne de la ville, un rassemblement s'était formé, un orateur parlait à la foule, dans le dialecte du pays, avec cet accent du terroir, ce langage riche et imagé qui révélait un maître. C'était M. Baptiste Bonnet, de Bellegarde, qui au nom des Félibres et des Cigaliers, inaugurait une plaque commémorative, en l'honneur du poète Pierre Bonnet.

Cet hommage rendu à sa mémoire, ce Beaucairois le méritait; il était digne aussi de figurer dans cette *Revue*, véritable galerie où peu à peu doivent prendre place les portraits de toutes les célébrités méridionales.



Comme Pierre Bellot, Jasmin, Reboul, Roumanille et tant d'autres poètes de la Provence et du Languedoc, Pierre Bonnet fut un enfant du peuple. Il naquit le 21 août 1784, (1) dans la ville de Beaucaire, où son père exerçait la profession de meunier. Il ne reçut qu'une instruction rudimentaire : à l'âge de sept ans, il fut mis à l'école chez un ancien menuisier, qui avait échangé la varlope et le rabot pour la férule, et qui, moyennant une cotisation de quinze sous par mois, apprenait à de jeunes garçons l'alphabet, l'oraison dominicale et l'écriture. Pierre dut suivre les doctes leçons de ce *magister*, de 1791 à 1793. Mais à cette époque de trouble, de crime et de ruine, où l'éducation nationale était, chez les Jacobins, maîtres du pays, la dernière des préoccupations, il ne put compléter son savoir si élémentaire.

En 1796, ses parents songèrent à faire de lui un artisan et à le mettre en état de gagner sa vie. Leur choix se fixa sur le métier de tourneur en pierre et en bois. C'est probablement à Arles que le jeune Bonnet fit son apprentissage : il resta quatre ans dans cette ville, qu'il devait chanter un jour comme la reine du midi et la Rome de la Provence.

La vue de ses monuments antiques et le souvenir de sa gloire passée ne durent pas être sans influence sur son intelligence précoce. Mais c'est sur-

(1) Il était le fils de François Bonnet, meunier et de Marguerite Hugues, son épouse. Selon l'usage d'alors, il fut baptisé le lendemain de sa naissance. — C'est par erreur qu'on a gravé sur la plaque commémorative la date de 1785 ; d'après les registres de catholicité, Pierre Bonnet est venu au monde, l'année précédente.

tout la vieille cité phocéenne qui allait faire éclore, chez le futur poète, les facultés qu'il avait reçues du ciel. Les recors et l'huissier avaient forcé son patron à vendre son mobilier et l'enfant s'était empressé de quitter la ville des Constantins.

» Tout jeune alors, nous apprend-il lui-même, j'allais à Marseille, ville remplie de génie, de commerce et des mille dons que Dieu envoie à ses enfants. Tout petit, je gagnai ma vie, mais ce dont mon imagination était le plus avide, c'étaient ces brillants tableaux qu'on trouve au théâtre, où l'esprit se purifie, en s'imprégnant de cent manières pour bien meubler votre intelligence. Pour moi, chaque soir, le spectacle était un miracle nouveau, car je préférais ne pas souper pour pouvoir aller y puiser des leçons. Avec les dons de la nature, là je trouvai ma culture. » (1)

Elle est curieuse, cette influence de la scène sur le développement intellectuel du jeune ouvrier. Pendant trois ans, Pierre Bonnet put satisfaire sa passion pour le théâtre : mais il fut enfin obligé de rentrer dans son pays natal. Là, suivant son expression, il bâtit son nid : le 10 pluviôse, an XIII (30 janvier 1805), il épousait Jeanne Marie Jourdan, à peine âgée de dix-sept ans et demi.

Le nouveau ménage fut plus d'une fois égayé par les chants du modeste tourneur. Déjà, en effet, se dessinait la vocation du futur chansonnier : il s'essayait à rimer des vers, à divertir ses compatriotes par ses refrains et ses satires. En 1808, vivement satisfait de quelque loi de l'Empire contre l'usure, il

(1) Pierre Bonnet, *Moun paure patois*, Nimes, Baldy et Roger, 1856.

composa un dialogue contre les judaïsants de son époque. En carnaval, il se mit à la tête d'une cavalcade et se fit précéder d'un enfant qui menait une brouette, symbole des odieuses pratiques des Shylocks et des Harpagons modernes. Sept à huit jeunes gens, représentant des malheureux ruinés, exhalaient leurs plaintes, tour à tour, dans des couplets qu'ils entonnaient sur un air populaire. Le poète jouait le rôle de l'avare rapace et leur répondait sur le même air, aux applaudissements enthousiastes de la foule.

Huit ans s'écoulèrent, pour le jeune favori des Muses, dans le calme, la gaieté et le travail. C'était le moment où le drapeau français flottait, glorieux et vainqueur, des rives du Tage aux bords de la Vistule. Mais lorsque sonna pour l'Empire l'heure des revers et de la défaite, le patriotisme vint arracher notre poète aux joies de la famille. P. Bonnet s'engagea en 1813, pour remplacer un nommé Isaac. Enrôlé d'abord au 9e et ensuite au 104e régiment de ligne, il dut faire les campagnes d'Allemagne et de France, et ne tarda pas à mériter les galons de sergent-major. Son courage et son sang-froid le placèrent au rang des plus valeureux. Un jour, il est chargé d'une reconnaissance, et arrive jusqu'aux avant-postes ennemis. Là, voulant remplir sa mission avec la plus exacte fidélité, il grimpe sur un arbre et prend tranquillement des notes, quand tout-à-coup une sentinelle prussienne le découvre et tire sur lui. Le sous-officier français a tous les renseignements qu'il lui faut, il débusque à l'instant ; mais, dans sa retraite précipitée, il laisse sur l'arbre son bidon. Le lendemain, après la bataille, il vient le chercher :

il le retrouve intact à la place où il l'avait laissé, il l'emporte, pour le conserver, jusqu'à la fin de sa vie, comme un souvenir de cette glorieuse journée.

La vie des camps développa, chez Pierre Bonnet, certaines qualités qui formèrent le fond de son caractère : la franchise, la sincérité, la haine de toute hypocrisie, la loyauté, l'indépendance dans le jugement, une gaieté saine et exubérante, le courage dans l'accomplissement du devoir.

De retour dans ses foyers, le sous-officier des armées impériales reprit son métier de tourneur et demanda au travail les ressources pour entretenir sa famille. Plus tard il créa un café pour augmenter ses revenus, mais sans abandonner sa première profession, ni le culte de la poésie. Ses chants, ses innocents badinages, ses farces enjouées le rendirent bientôt l'homme le plus populaire de la ville et de la contrée.

« Ne devrions-nous pas, a dit Emile Augier, graver en lettres d'or sur nos monuments les noms des bienfaiteurs qui entretiennent en nous la gaieté, l'un des deux privilèges qui distinguent l'homme de la bête ? » Pierre Bonnet fut éminemment pour son pays natal un de ces bienfaiteurs. Vit-on jamais homme plus enclin à réjouir et amuser ses compatriotes ? son humeur joviale cultivait la plaisanterie, non pas celle que la méchanceté rend amère, mais le bon mot, fruit de la finesse. Il aimait à rire lui-même et il était heureux d'égayer les autres, par de vives et spirituelles saillies, des railleries de bon goût, des bouffonneries comiques.

Le carnaval était son triomphe. Le mardi-gras, le cafetier beaucairois montait sur un char rustique ou

sur un modeste baudet et parcourait la ville, escorté d'une demi-douzaine de tambours, qui battaient aux champs. Aussitôt, grande animation dans toutes les rues. On se dit partout : *C'est Bonnet qui sort* ! Les enfants quittent leurs jeux, les hommes suspendent leurs travaux, les femmes interrompent leurs commérages, toute la population se précipite sur son passage et marche à sa suite. Le héros de la fête arrête de temps en temps son cortège, tantôt à un carrefour, tantôt sur une place publique ; là il débite une joyeuseté, chante quelques couplets nouveaux contre les usuriers, les mauvaises langues ou les buveurs. Les assistants se livrent à un rire frénétique.

Un autre jour de succès pour P. Bonnet, c'était au mois de mai, la fête de saint Mamert, pendant les Rogations. Cette fois, le chansonnier ne se propose pas seulement d'amuser ses compatriotes, il devient satirique et moraliste ; mais, selon la parole du poète, c'est par le rire qu'il s'efforce de corriger les mœurs, *castigat ridendo mores*.

Comme pendant le carnaval, il se fait précéder de quelques tambours. Après eux, viennent deux enfants portant, comme bannière, une nappe trempée dans le vin, puis quatre débardeurs dont les robustes épaules soutiennent un brancard, d'où s'élève une dame-jeanne, brillamment enguirlandée. Derrière, s'avance Bonnet, le chapeau relevé à la demi-mousquetaire, orné de trois saucisses, en guise de cocarde, un balai sur les épaules, la boutonnière ornée d'une jeune pousse de vigne et d'une grappe de raisin, soigneusement conservée depuis le dernier automne. Ainsi attiffé, il se rend devant la porte des

plus célèbres adorateurs et des adoratrices les plus ferventes du dieu Bacchus. Arrivé là, il commande une aubade à ses tambours, puis il entonne en l'honneur du buveur, quelques strophes alertes, fixe à la porte quelques grains de raisin et un sarment nouveau. Défense est faite à l'amateur du jus de la vigne d'enlever ces deux symboles de son culte et de ses amours. S'il les arrache, malheur à lui! le lendemain, une chanson mordante le livrera aux railleries de toute la ville.

En dehors de ces circonstances solennelles et, pour ainsi dire, officielles, le poète-cafetier ne manquait pas de sortir de temps en temps, avec son cortège habituel, soit pour procurer à ses concitoyens quelque divertissement plaisant, soit pour leur faire entendre quelque salutaire leçon. Nul mieux que lui ne sut unir l'agréable à l'utile. Une fois entre autres, notre poète voulut donner aux Beaucairois un enseignement de la plus haute gravité, il s'inspira de la conduite de certains prophètes hébreux qui, au lieu d'annoncer l'avenir par des paroles, le faisaient deviner par des actions symboliques, accomplies sous les yeux du peuple.

C'était dans le courant de l'année 1851. La France, par crainte de l'anarchie, allait se jeter dans les bras du pouvoir absolu. Un jour, Pierre Bonnet bride son âne, l'enfourche et, monté sur cet humble coursier, il parcourt la ville, une botte de foin sous son bras. Devant lui, marchent les tambours, dont les martiales batteries attirent le peuple et l'entraînent à sa suite.

Le poète se dirige vers la place de l'Hôtel de Ville et s'arrête devant l'arbre de la Liberté. Il met

alors pied à terre, enlève la bride à sa monture et lui présente la botte de foin. Mais l'animal indocile, peu habitué d'ailleurs à prendre ses repas devant une telle multitude, s'abstient de toucher à la nourriture qui lui est offerte. Son maître lui dit à haute voix : « Mange, profite de l'occasion ; sinon, je vais te mettre le mors et tu le garderas longtemps. » L'âne persiste dans son refus obstiné ; il est de nouveau bridé et ramené au logis. Les curieux ont cru à une bouffonnerie burlesque. Quelque temps après, se produisait le coup d'État du 2 décembre : les plus malins comprirent alors la leçon prophétique du poète libéral.

Pierre Bonnet aimait d'ailleurs les actions symboliques. Une circonstance l'ayant mis aux prises avec un médecin, il lui fit, dans l'ardeur de la dispute, cette menace : « Un de ces quatre matins, je viendrai te contrefaire devant ta porte et je t'assure que je te dirai tes quatre vérités. » A quelques jours de là, les roulements du tambour se font entendre dans la ville. C'est notre facétieux cafetier qui fait battre le rappel et se rend devant la porte de son adversaire. Les curieux sont arrivés en grand nombre. En leur présence, il enlève avec un outil trois pavés, puis, sans rien dire, en remet un en place et, rejetant les deux autres, il remplit de terre l'espace laissé vide. Tout le monde est attentif et se demande le sens de cette action bizarre. Le médecin qui est là, occupé à regarder comme les autres, s'entend alors adresser cette dure parole : « Tu vois, je fais comme toi, la terre couvre mes fautes. »

Cette malice était rare chez le tourneur beaucairois, caustique et goguenard. D'habitude, il amu-

sait et ne mordait pas. On n'en finirait pas, s'il fallait raconter toutes ses farces divertissantes. On le voyait souvent, au marché de la Place Vieille, occupé à taquiner et égayer les revendeuses. Une fois, il était en train de marchander des salades et des légumes, quand soudain du milieu des herbes apparait une forme hideuse ; on croit apercevoir une tête de serpent. Aussitôt les dames de la halle jettent des cris d'épouvante et se sauvent dans toutes les directions. Dans ce tumulte et ce désarroi, Bonnet reste tranquille et pouffe de rire. Il avait simplement introduit dans une corbeille sa petite canne, terminée par un ouvrage sculpté de sa main, une tête de vipère.

Tel fut l'homme, tel sera le poète. Dans son œuvre, nous retrouverons sa belle humeur, son esprit satirique, sa haine du vice, son amour de la liberté, sa passion pour la gloire du drapeau français.



Le poète de Beaucaire débuta par la chanson et il cultiva d'abord l'ancien genre français, la strophe badine, légère, épicurienne ; il célébra l'Amour et Bacchus. Parfois, sans doute, il se rencontre dans ses couplets, quelques termes un peu vifs ; mais, en général, on y trouve la gaieté de bon aloi, le rire franc et sincère ; jamais de gaudrioles égrillardes, ni d'obscènes grivoiseries. Bien plus, Bonnet sut atteindre un genre plus élevé ; même dans la chanson, il fit œuvre de moraliste. L'usure, la passion du jeu, l'hypocrisie, la calomnie, la médisance, la paresse, la perfidie excitent son indignation ; il les flagelle avec le courage d'un cœur généreux et la fine raillerie d'un homme spirituel.

Les évènements politiques ne tardèrent pas à faire vibrer, chez notre Béranger beaucairois, la fibre libérale et patriotique. La gloire de l'Empire, l'opposition contre les Bourbons, la révolution de juillet excitèrent sa verve et le retour du drapeau tricolore, qu'il avait servi avec vaillance, fournit un thème fécond à son talent. Les passions si vives qui firent le succès de ses premiers chants sont en partie éteintes aujourd'hui, et avec elles, l'intérêt que pouvaient offrir les refrains du libéralisme, sous la Restauratiou ou la monarchie de 1830.

Malgré ce défaut inhérent à ce mode de poésie, le mérite du poète ne laisse pas d'être estimable. « Je crois, a dit Béranger, que la chanson est un des genres les plus difficiles et les plus rebelles à traiter... Il y a toujours eu plus de bons auteurs dramatiques que de gens excellant dans la chanson.»

Cette espèce d'ode lyrique offre toutefois un avantage qui ne se trouve pas ailleurs au même degré. Les couplets vraiment populaires deviennent, pour ainsi dire, l'âme de la multitude : la pensée et les passions de l'auteur se communiquent à l'esprit et au cœur des masses ; il s'établit, entre le poète et le public, comme un courant électrique qui va alternativement de l'un à l'autre, — vers le poète pour exciter son talent, — vers le public, pour lui donner une commotion qui l'ébranle dans tout son organisme moral. Tel fut le sort des chansons de Pierre Bonnet : ses couplets et ses refrains fureut bientôt, à Beaucaire, sur toutes les lèvres : dans les cafés, dans les rues, à la Condamine, sur les bords du Rhône et du canal, au Pré, partout on chantait *la Vérita, lou Gaou gollois, l'Écho francés, li Trés*

coulour etc. Encouragé par ces succès, le poète beaucairois resta fidèle, jusqu'à la fin de sa vie, à ce genre qu'il avait cultivé, dès sa jeunesse, et, presque chaque année, le carnaval voyait éclore quelques stances nouvelles, où s'épanouissait sa verve, toujours plaisante et facétieuse.

C'est son humeur gauloise qui lui fit aborder une autre sorte de composition où sa jovialité pouvait se déployer à loisir, le genre héroi-comique. En 1840, il publia « *Leis doux rivaous de la Tartugou ou l'ase, lou coulobre et la Tarasque* » (1) Ce poème en quatre chants, inspiré par la rivalité entre Beaucaire et Tarascon, a pour sujet les amours et les combats d'un serpent ailé et d'un âne, épris tous deux d'une violente passion pour une gigantesque tortue, la légendaire Tarasque. Dans le premier chant, l'auteur décrit les ravages exercés par le monstre, le conseil tenu par tous les corps de métiers pour aviser aux moyens de délivrer la ville. En vain, les nobles essayent de tuer le terrible dragon ; en vain, grâce à une énorme araignée en fer, (2) immense hameçon, suspendu à une corde de navire enroulée sur une poulie et tirée par des mulets, Jean César Pintemoute a-t-il réussi à arracher le dragon à sa caverne et à le faire monter sur le rocher. Le dragon se débarasse des terribles crochets qui l'ont saisi et, de ses griffes puissantes, fait un cruel carnage parmi les Tarasconnais.

Taou se véi din l'hiver, oue peïs deis Cevene
De gro loup affama, que san prendre de péne
Rescountroun en camin de mouetoun à troupeou

(1) Nimes, Durand-Belle, 1840, in-8°, 132 pages,
(2) En provençal, cerquo-pous.

N'en saounoun sans esfort un touteis leis mouçeou ;
Et que din sa furour trovoun per régistance,
Que leis cayas de sang que fatigoun sa panse,
Taou lou vil animaou, sans gès de destentioun
Saouné, din sa furour, la maire et l'enfantoun (1).

Enfin, un magicien charme la Tarasque par ses incantations, la calme et l'adoucit : le monstre apprivoisé est reçu avec des transports d'allégresse, conduit ensuite dans un magnifique palais. Les Tartugonais lui rendent grâces, l'adorent et décident de célébrer, chaque année, des réjouissances publiques, pour perpétuer le souvenir de leur délivrance.

Au second chant, nous assistons aux fêtes de la Tarasque : les curieux arrivent en nombre incalculable, de tous les pays voisins. Jean Christophe Bacanol vient de Beaucaire, monté sur un âne.

Despiei longtens avié per unique mounture
Lou flambeou deis bardo qu'agué fa la nature (2).

Paul Bigre de Catin, baron de Vallabrègues a enfourché le serpent ailé qui s'appelle *Coulobre*. Les jeux commençent : nous voyons tour à tour le cordeau ou la plantation de la vigne, le tonneau ivre, les jardiniers, les pâtres, le meunier, l'esturgeon, la course de la Tarasque. Mais à la vue de l'ani-

(1) Tels on voit, en hiver, au pays des Cévennes, — de gros loups affamés, qui sans prendre de peine — rencontrent en chemin des moutons en troupeaux,—et, sans le moindre effort, en saignent un, à chaque morceau, — et qui dans leur fureur ne trouvent pour résistance, — que les caillots de sang qui fatiguent leurs panses ; — tel le vil animal, sans aucune distinction, — saigna dans sa fureur, la mère et son petit enfant.

(2) Depuis longtemps, il avait pour unique monture, le flambeau des bardots que la nature ait créés.

mal en bois, bien peint, élégamment orné, Coulobre et l'âne de Bacanol se sentent enflammés du plus violent amour et pour se livrer à leurs furieux transports, jettent le trouble dans la fête. La vraie Tarasque donne sa préférence au bardot ; celui-ci l'enlève et l'amène à Beaucaire.

Au troisième chant, les Tartugonais désespérés envoient une députation à Beaucaire pour demander leur grand'mère. L'insolence des ambassadeurs leur attire un refus et de mauvais traitements : la guerre éclate entre les deux villes rivales. Chacune cherche des alliés : Vallabrègues et Montfrin viennent au secours des Tartugonais ; Arles et Fourques se déclarent pour les Beaucairois. Un combat s'engage et les fils de la Tarasque sont entièrement repoussés.

Le dernier chant nous montre Jean Christophe Bacanol aveuglé dans le combat par des figues, que lançaient les appareils si chers au docteur Purgon, les Beaucairois désolés du malheur survenu à leur général, la Faculté impuissante à lui rendre la vue. Une antique sibylle, qui habitait une caverne au pied du château, fait descendre Bacanol aux enfers et le guérit. Ils visitent ensemble le séjour de l'éternelle douleur et les Champs-Élysées. De retour sur la terre, le chef beaucairois provoque Pintemoute à un combat singulier et sort vainqueur de ce duel ; il propose de rendre la Tarasque aux Tartugonais, moyennant une forte rançon. Son avis est adopté : le monstre est ramené en triomphe dans son domaine.

Ainsi se termine la lutte entre les deux cités voisines et rivales. Le poème qui la célèbre nous paraît

une des meilleures œuvres de Bonnet : création heureuse, féconde imagination, facilité et harmonie des vers, comique des situations, contraste plaisant entre des faits vulgaires ou ridicules et de pompeuses images, empruntées à la mythologie ou aux sonvenirs de la grande poésie épique, tels sont les principaux caractères des « *Deux rivaux.* » Volontiers, nous placerions cette production à côté, sinon au-dessus, du fameux poème de l'abbé Favre, prieur de Celleneuve, *le Siège de Caderousse.*

Bonnet savait passer « du plaisant au sévère. » Il avait précédemment publié « *Abregea historiquou en vers patois deis principaou faits arriva din Beoucaïre despieï 89 jusqu'en 1832* (1). » C'est une œuvre de parti, inspirée par les idées et les passions du libéralisme.

Un poème bien supérieur, c'est « *Pichotou revuou deis saisouns Bouqueirenquou* (2). » Ce poème en quatre chants est dédié aux bons enfants du pays. Le premier chant est consacré au printemps ; l'auteur y célèbre non seulement les fleurs, les oiseaux et les poissons, mais les travaux et les fêtes de ses compatriotes : la tonte des brebis, la plantation du mai la procession des Rogations, la foire de l'Ascension, l'excursion au Pont-du-Gard, le lundi de la Pentecôte, le pélerinage des Saintes-Maries, la fête de Notre-Dame-du-Château, à Tarascon, et la Fête-Dieu.

Le second chant décrit le pays du travail et celui de la paresse, la moisson et le feu de la Saint-

(1) Arles, Garcin, 1832, in-8°, 36 pages.
(2) Arles, Garcin, 1839, in-8°, 96 pages.

Jean, la fameuse foire de Beaucaire, les courses de taureaux et la chasse.

En automne, au troisième chant, nous voyons le concours des buveurs, la vendange, la cueillette des olives, si propice aux commérages des femmes, enfin la fabrication de l'huile.

L'hiver voit se succéder les régals de Noël, les souhaits du nouvel an, les calomnies et les médisances des longues veillées, les réjouissances du carnaval, le mercredi des cendres et le carême.

Ce qui plait dans ces divers tableaux, c'est la fidélité de la description, le pittoresque du détail, la finesse de l'observation. Aussi ce livre a-t-il reçu les éloges des meilleurs connaisseurs.

Reboul écrivait à l'auteur : « J'ai lu votre charmant poème et je ne puis dire quel plaisir il m'a fait. C'est Rabelais et Théniers fondus ensemble. Quelle foule de vers créés ! Que de tableaux frappants de vérité; Quel malheur que cette langue que vous parlez si bien soit circonscrite dans nos contrées! Les feuilles publiques du reste de la France qui, la plupart du temps, exaltent des platitudes, vous proclameraient grand poète : » (1)

A ces éloges du chantre de «*l'Ange et l'Enfant*» s'ajoute le suffrage du plus grand poète provençal. Dans cette œuvre, a dit l'auteur de *Mireio*, « Bonnet a décrit la vie de ses compatriotes, leurs passions, leurs travaux, leurs ripailles, avec une bonhomie qui ne se rencontre plus. » (2)

Mais aux jours de joie, succèdent les jours de

(1) Lettre du 14 février 1839, citée par M. Paul Mariéton dans son *Introduction* à notre *Notice sur Pierre Bonnet*, *Revue félibréenne*, tome VII, page 220.

(2) *L'Aïoli*, n° 22, 7 d'avoust 1891.

tristesse ; le vrai poète chante les épreuves de son pays, comme les réjouissances publiques. Les diverses inondations du Rhône, en 1840, 1841 et 1856, inspirèrent la muse du cafetier beaucairois. (1) En 1840, il décrit avec vigueur le terrible fléau, l'épouvante des habitants, les eaux qui s'élèvent peu à peu jusqu'au niveau des plus grandes crues (1755, 1790, 1810, 1827), s'ouvrent des brèches à travers les digues et couvrent toute la campagne. Il célèbre le dévouement héroïque des bateliers, qui au péril de leur vie, vont arracher de nombreuses familles à une mort certaine. Mais plus porté à la satire qu'au lyrisme, il trouve le moyen de décocher quelques traits contre les disciples de Bacchus, les ramasseurs d'épaves et les impies subitement convertis par la peur. Dans ses vers de 1841, il nous dit encore les ravages du fleuve, mais surtout la réparation des brèches ouvertes par le débordement et la destruction par la mine de la Tour Saint-Pierre, ancien domaine des Templiers. L'œuvre de 1856 a plus de souffle que la précédente et lui est supérieure. Le poète a la note émue et attendrie quand il salue M. Alexandre Eyssette, (2) le maire de Beaucaire, qui fit construire l'importante digue de la *Banquette*, l'empereur Napoléon III venant visiter les inondés et l'évêque de Nimes, Mgr Plantier, bravant les flots courroucés, comme devait le faire, quarante ans plus tard, un de ses successeurs,

(1) *Lou Rhosé de* 1840, Arles, in-8°, 27 pages.
Lou Rhosé de 1841, cousin-gearman doue delugé, Tarascon, Elisée Aubanel, 1842, in-8°, 16 pages. — *Lou Rhosé de* 1856, 31 *mai, picho fraire doue délugé*, Tarascon. David Serf, 1856, in-8° 16 pag.

(2) L'auteur de la remarquable *Histoire administrative de Beaucaire*, dont l'édition définitive a paru à Beaucaire chez Elisée Aubanel, 1889, 2 vol. in-8

pour aller consoler et secourir les infortunés habitants de Vallabrègues.

C'est aussi une noble pensée qui enfanta « *le Petit abrégé de la civilisation.* (1) Après la chute de nos premiers parents, dame *Nécessité* et monsieur *Besoin* firent éclore leur jolie enfant, demoiselle *Industrie*. De cette belle et du Génie, naquirent, tous les jours, des chefs-d'œuvre sans nombre. En Egypte, en Grèce, chez les Romains, fleurit la civilisation. Malheureusement les anciens adoraient les idoles :

Lou mendre tro de bos érou divinita. (2)

Enfin le Christ vient au monde et, avec la foi qu'il enseigne, resplendit la civilisation :

Bryé coume un souleou quand dardo seis rayoun. (3)

Alors l'âge d'or règne sur la terre, la vertu est ressucitée, le crime s'envole dans les rochers déserts : plus de rapines, plus de vices, partout l'honnêteté, la paix, la franchise, la charité, une modeste aisance ; dans tous les pays, il n'y a de malheureux que les *hommes d'affaires*. L'empire de la vertu dura tant qu'il n'y eut pas abondance d'or et d'argent. Mais avec les découvertes de Colomb et de Cortès, les métaux précieux devinrent moins rares : la fortune enfanta le luxe, l'amour de l'argent, la pratique de l'usure, la passion du jeu. C'est avec une vive indignation que le poète s'élève contre

(1) Nismes, Durand-Belle. 1843, petit in-8, 16 pages.

(2) Le moindre morceau de bois était divinité.

(3) Avec la belle foi, la civilisation brilla comme un soleil quand il darde ses rayons.

ces deux derniers fléaux, véritables calamités pour son pays natal.

... Lou maoudit jeo de reste
Venguè per n'escranqua, coume une miege peste,
En aquieoulan d'aoustaous que seis paoure enfantouns
Oueyo de bons mouceous quistoun de rousigouns.
Leis paoureis malheroux paguoun per caou s'escarte
Guerra a l'endevidu que dessus une carte
Yé lance tout tremblant lou fruit de sa suzou
Perdent, din leú moumén, lou pan et lou ragout,
Qué nouressié leis sieous ! souven troublant sa teste
Court din lou deshounour yé jouga dé soun reste.
Oue jeo y'a gés d'amis, n'an per dieou que l'argént ;
Per aqueou vil métaou rénégoun seis paréns ;
Se suçoun leis pouchoun, coume fan leis irége,
Quand vous suçoun lou sang per se rempli lou veuge.

Le moraliste et le vrai patriote, dévoué aux intérêts de son pays, se montre aussi énergique dans « *La Tourré carrado de Beoucairé et la villou ou la Medayou et lou reves* » (2). La Tour carrée, une des merveilles du midi, fut en partie détruite par les calvinistes en 1756. Depuis longtemps elle a entièrement croulé et disparu ; son nom, en dépit de la

(1) Le maudit jeu de *reste* — vint pour en ruiner certains, comme une demi-peste, — en renversant des maisons, dont les pauvres petits enfants — au lieu (de se nourrir) de bons morceaux mendient des croûtons de pain. — Les pauvres malheureux payent pour celui qui s'écarte. — Guerre à l'individu qui sur une carte — jette tout tremblant le fruit de sa sueur — perdant dans un moment, le pain et le ragoût — qui nourrissait les siens ! Souvent troublant sa tête — il court au déshonneur y jouer de son reste. — Au jeu, point d'amis, pas d'autre dieu que l'argent ; — pour ce vil métal, on renie ses parents ; — on se suce les goussets, comme font des sangsues — quand elles vous sucent le sang pour remplir leur (estomac) vide.

(2) Nimes, chez Durand-Belle, 1846, in-8°, 22 pages.

géométrie et des apparences, a passé au donjon qui existe encore, véritable prisme hexagonal qui paraît avoir seulement trois faces. La Tour carrée est le symbole du pays natal pour tout Beaucairois. Avec quels regrets, la quitte le jeune soldat ! Avec quels transports il la salue, quand il revient dans ses foyers ! C'est ce que chante Pierre Bonnet. Il nous dit aussi les qualités de ses compatriotes, leur hospitalité, l'habileté de leurs ouvriers, et il censure leurs défauts, surtout la coupable habitude de la médisance et de la calomnie. Volontiers il eût dit comme Reboul :

« *La langue est quelquefois pire que le poignard.* »

Cette poésie se termine par une exhortation à la concorde :

San nous carcagnegea coumou de malheroux,
Mélangén leis parti sans changea de pensadou
Surtout quand pér lou maou sé trovoun pa dictadou.
Lou rougé émé lou blanc foundu, fan doue printém
Dé la reinou deis flour, la coulour qué counvént (1).

L'année où le cafetier beaucairois chantait la Tour carrée, il commença à faire paraître, sous le titre de « *Carlamusou* » (2) (la cornemuse), un recueil de ses productions diverses, pièces de carnaval, revues satiriques, chansons allègres, fables morales, contes joyeux, amusantes parodies, vraie bouille-abaisse, dit-il lui-même, où les poissons d'eau douce sont

(1) Sans nous quereller comme des malheureux, — unissons les partis, sans changer de pensées, — surtout quand par le mal elles ne sont pas dictées. — Le rouge et le blanc fondus ensemble, font du printemps, — de la reine des fleurs, la couleur agréable.

(2) Nimes, Durand-Belle, 1846.

mêlés à ceux de l'onde amère. Une faible partie seulement de la *cornemuse* a été livrée à l'impression. Mais que de pièces intéressantes qui mériteraient de voir le jour : les quatre âges, le gril, le congrès des amateurs de vin, maître Nantès, vaudeville contre les usuriers ! « Épuré, ramené à l'orthographe actuelle, a dit M. P. Mariéton, cet ouvrage constituerait une publication de haute saveur (1). »

La variété qui éclate dans ce recueil, décèle, chez l'auteur, une grande fécondité, beaucoup de souplesse, de flexibilité dans le talent. Toutefois ce qui brille le plus dans les ouvrages que nous avons étudiés jusqu'ici, c'est l'entrain du chansonnier, la bonne humeur du plaisant, la fidélité du peintre de mœurs ; trop rarement, nous avons rencontré l'amour vrai et profond de la nature, la description émue et poétique de ses beautés et de ses merveilles. Mais voici une production où le moderne troubadour se révèle à nous, sous un jour nouveau. C'est le « *Traité du Rossignol* » (2) « la plus agréable et la plus originale de ses œuvres », a dit Mistral. Ici l'auteur se montre tout ensemble et naturaliste et poète. Tantôt en prose, tantôt en vers, il décrit la manière de capturer, d'apprivoiser, de nourrir le plus musicien des oiseaux ; il nous dit ses amours, étudie ses mœurs, pendant les six mois que ce chantre de nos jardins et de nos bois passe dans nos pays.

Même après avoir lu Buffon, on prend plaisir à

(1) *Revue félibréenne, loco citato.*

(2) *Trata historiquou doue roussignou*, Alais, chez J. Martin, 1844. Ce volume contient encore : *Abregea historiquou deis tres bouscardou principalou*, en tout 64 pages in-8°.

lire le *Traité* de Bonnet. Sans doute le cafetier de Beaucaire ne chante pas, comme l'auteur de *l'Histoire naturelle* les mélodies « du coryphée du printemps » en termes pompeux et solennels. Dans sa charmante simplicité, il fait preuve d'un vrai talent d'observation et nous apprend divers détails fort intéréssants. Aussi instructif, son langage devient encore plus gracieux,quand il décrit le bec-fin à tête noire, la fauvette babillarde, la rousserolle verderolle et la mésange penduline (1), ces oiseaux ravissants, émules du rossignol. Comme si Dieu avait voulu récompenser Pierre Bonnet d'avoir célébré les chantres les plus agréables de la nature, il a accordé le don de la musique à son fils et à ses petits-fils, M. Nestor Bonnet, le sympathique artiste de Beaucaire, M. Louis Bonnet, le virtuose de Nimes, si apprécié et si distingué.

Quant au poète beaucairois il ne cessa de chanter jusqu'à la fin de sa vie, tantôt il célèbre la prise de Malakoff, tantôt il dit les qualités et les vertus de ses amis, tantôt il compose des chansons joyeuses pour le carnaval. Il eut à cœur de défendre l'idiome qui lui était familier. Dans une séance scientifique, tenue à Nimes, en 1846, un prétendu savant,aurait demandé l'abolition du patois. Pierre Bonnet, écrivit, dans le dialecte rhodanien, une spirituelle réponse : *Rapport d'un congrès scientifique* (2). C'est à la fois une habile apologie du parler populaire et une vive satire de l'assemblée de Nimes. Plusieurs

(1) *La mésange penduline apela per nous aoutreis debassaire et en Arle piegre*, Avignon, Séguin aîné, 1850, 4 p. in-8°.

(1) *Rapport d'un congrès scientifique*, Beaucaire, Massis, janvier 1847. in-8°, 47 pp.

pages mériteraient de figurer dans une anthologie provençale.

Une des dernières œuvres qu'il publia, ce fut encore en l'honneur de son *Pauvre Patois*, cette langue maternelle dont il avait si bien usé et qui lui a valu un juste renom. Après avoir débuté par l'autobiographie de sa jeunesse, il s'écriait :

Patois, moun bon ami, per toun brian lengagè
Venes recounquia moun cor din soun viel age ;
Moun gai roussignolé, canto, canto san fin,
Tou lou fran-dieu dou jour, é dou soir au matin
Toun bèu can naturèu m'esvalis la vanèlo ;
Semblo faire sourti de flour de ma cervélo,
Canto, moun anjoutin ; canto que tei présen
Fagoun din moun iver revièuta lou printem (1).

***

Pierre Bonnet était alors dans tout l'éclat de sa renommée : ses poésies l'avaient mis en relation avec les plus nobles esprits de la Provence et du Languedoc. Il entretenait un commerce épistolaire avec Jean Reboul. L'ancien tourneur offrait ses œuvres à l'ancien boulanger et il en recevait de chaleureux encouragements et de sincères félici-

(1) Patois mon bon ami, par ton brillant langage, — tu viens regaillardir mon corps dans ses vieux ans. — Mon joyeux rossignolet, chante, chante sans cesse, — toute la sainte journée et du soir au matin, — ton beau chant naturel chasse ma paresse ; — il semble faire sortir des fleurs de ma cervelle, — chante, mon petit ange, chante, que tes présents — fassent, dans mon hiver, renaître le printemps. — *Moun paure patois*, Nimes, Baldy et Roger, 1856, in-16, 48 pages, traduction comprise.

tations. En 1846, le poète de Nimes remerciait ainsi l'auteur de la *Cornemuse* ;

« Sur nul sujet, son immortelle veine
N'a jamais dit : je jette mon Bonnet ;
Sa main, de la docte fontaine
Quand il lui plait, ouvre le robinet.
Amant chéri des poétiques fées
En le voyant, elles furent coiffées
De ce Bonnet.
Dans un Bonnet, nous voyons des poètes
L'un des plus vrais, fécond et sans apprêt.
Quand il produit des œuvres si bien faites,
Qui douterait qu'il n'existe trois têtes
Dans un Bonnet ? »

Un autre poète, ami du cafetier beaucairois, c'était Isidore Brun, de Saint-Gilles, membre correspondant de l'Académie de Nimes. Celui-ci, pour remercier l'ancien tourneur du *Rapport d'un congrès scientifique*, lui adressa une épitre qui parut dans le *Courrier du Gard* (novembre 1847). Il le salua en ces termes si flatteurs :

« Moderne troubadour, Bonnet, j'aime ta Muse,
Soit qu'en ses joyeux vers, rieuse elle s'amuse
A tracer largement, de ses hardis pinceaux,
Le portrait des fripons, la figure des sots ;
Soit que, dans ses ébats, plus douce et plus touchante,
Son joli luth en main, gracieuse, elle chante,
La campagne, les fleurs, les diverses saisons,
La parure des bois et l'émail des gazons ;
Soit que, dans un élan d'amour patriotique,
Tu nous dises Beaucaire et sa querelle antique
Avec ce lieu voisin, provençale cité,

Qui redoute ta verve et ta causticité.
Bonnet, j'aime surtout ta gaîeté plébéienne.

La Gazette du Bas-Languedoc ouvrait l'hospitalité de ses colonnes à une de ses fables : *L'alouette, sa fille et le miroir* (10 septembre 1840). M. Pierquin de Gembloux, inspecteur de l'académie de Bourges, auteur d'un ouvrage sur des patois citait l'auteur de la *Cornemuse* (1).

La feuille nimoise n'insérait pas seulement l'éloge de Bonnet, elle publiait ses pièces de vers (9 juin 1843.) Parmi les amis du poète beaucairois, nous trouvons un bon nombre de célébrités méridionales: Réquien, le savant naturaliste d'Avignon (1788-1851) Jules Séguin, cet ingénieur descendant des Montgolfier, qui construisit le pont suspendu de Beaucaire, Alexandre Eyssette, maire et historien de cette ville, Roumieux, l'Ovide de la littérature néo-romane, Roustan, surnommé l'Anacréon nimois, (2) M. Aubert, curé de Boulbon, auteur d'un recueil de poésies provençales (3), le remarquable abbé Lambert, de Beaucaire, qui a chanté d'une manière si gracieuse le mystère de Bethléem.

« Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe, » a dit Joubert. Aussi le Béranger beaucairois, tout en conservant, jusqu'à la fin de ses jours, sa gaieté naturelle, aime davantage les pensées sérieuses, à

(1) Pierquin de Gembloux. *Histoire littéraire, philologique, et bibliographique des patois.* Paris, Techner ; Berlin, Brockaus, et Avenarius, 1841, in-8°.

(2) Roustan. *Leis passo-tems de Mesté Martin*, 1822 ; — *Boufounados en vers patois ounte ya dé qué rire et de que ploura ;* cet ouvrage a eu quatre éditions de 1824 à 1832 ;

(3) *Li passo-tems d'un curat de village.*

mesure que ses cheveux blanchissent. Plusieurs de ses écrits l'attestent ; la nature de ses relations le confirme. Une secrète sympathie semble l'attirer vers le Petit-Séminaire, cette source de vie morale et intellectuelle, où un si grand nombre de Beaucairois ont puisé, avec l'amour du bien, la meilleure part de leur savoir et de leurs connaissances. Dans diverses pièces charmantes, Bonnet donne des conseils aux jeunes élèves, chante le talent et la vertu des professeurs, célèbre, en un poétique langage, le vénéré supérieur, M. Grangé, dont la vive éloquence, la bonté à la fois ferme et paternelle, la piété tendre et éclairée ont laissé, dans le clergé du diocèse, un souvenir impérissable. Un autre prêtre, aussi aimé et aussi distingué, brillait alors à Beaucaire. C'était M. Nicolas, curé de Notre-Dame, ce grand cœur et ce noble esprit, cet orateur au verbe puissant, qui sut flétrir avec une véhémence indignée, les scandales dn vice et les audaces de l'impiété. Lui aussi est justement loué par Bonnet, qui s'est plu à décrire les succès de sa parole et la générosité de ses largesses.

Ainsi l'élite de la contrée appréciait et estimait le cafetier-poète. Pierre Bonnet était digne de cette estime et de sa renommée par son caractère, comme par son talent. Profondément honnête, ennemi de la dissimulation, adversaire implacable des mauvaises langues et des usuriers, toujours plaisant et enjoué, même dans ses diatribes violentes, c'était une personnalité marquée d'une empreinte originale, en même temps profonde et agréable. L'œuvre qu'il allait laisser était considérable par le nombre des sujets, la variété des genres; il avait réussi princi-

palement dans la chanson, dans le poème héroï-comique, la satire, les joyeuses pièces de carnaval. « *Les Deux Rivaux, Le Traité du rossignol et de la fauvette, les Quatre saisons beaucairoises, la Cornemuse*, dénotent un talent peu commun. Dans toutes ses productions, il se distingue par cette qualité aussi précieuse que nécessaire : le naturel. Partout, il sème à profusion l'esprit et la gaieté. Observateur attentif, il a décrit avec fidélité les vices et les défauts de ses compatriotes ; censeur jovial, il les a ridiculisés avec une verve toute gauloise. Tel fut le mérite du poète. Est-ce à dire qu'il s'éleva toujours aux plus hauts sommets du Parnasse ? Trouve-t-on constamment dans ses vers les grâces du style et les charmes de la diction ? Plus d'une fois, n'oublia-t-il pas l'antique précepte :

Mediocribus esse poetis
Non homines, non di, non concessere colomnœ ?

Il y aurait témérité à le soutenir et nous irions contre la pensée de notre troubadour provençal. Modestes furent ses prétentions. L'instrument qu'il a choisi comme le symbole de son talent, ce n'est ni la harpe des prophètes d'Israël ; ni la lyre de l'ode inspirée, au rythme puissant et harmonieux ; ni le luth, aux modes plus suaves, aux tons plus variés ; ni la flûte des Hellènes, tantôt grave et majestueuse, tantôt voluptueuse et frivole ; ni le chalumeau de la pastorale et de l'églogue. Il songea encore moins au clairon de la fanfare guerrière qui donne le signal des combats et à la trompette épique qui chante les héros et les dieux. Moins ambitieux et plus vrai, il a voulu pour caractériser son œuvre, prendre la

cornemuse des fêtes champêtres, au timbre parfois un peu aigre et criard, mais aux notes vives et allègres, qui s'allie agréablement aux danses rustiques et aux réjouissances populaires.

Dans son amour de la simplicité, le poète de la Saint-Mamert adopta, en vrai enfant du peuple, le parler de son pays natal. Cet idiome, il l'écrivit tel qu'il l'avait appris sur les genoux de sa mère. C'est vraiment la langue du batelier du Rhône, du fermier de la plaine, du vigneron de Canteperdrix, mais aussi de l'artisan de la ville ; langue riche, sonore, imagée, mais qui commence déjà à se corrompre, altérée par des mots d'importation française, par des formes nouvelles et des prononciations vicieuses qui visent à une fausse distinction, tristes symptômes d'une regrettable décadence. Malgré ces imperfections, que d'expressions, heureuses et poétiques, sont employées par le chantre de la *Tour carrée*, qui ont disparu du *patois* de nos citadins ! A peine les rencontre-t-on sur les lèvres du pâtre et du paysan.

Cette langue, le chansonnier beaucairois ne crut pas devoir la corriger, ni l'expurger : il l'accepta telle quelle, avec les scories de ses barbarismes. Faut-il s'étonner s'il ne se donna point la mission de l'enrichir de mots tombés en désuétude ou d'expressions archaïques ? Aussi eut-il sur beaucoup d'autres, le double avantage d'être parfaitement compris du peuple et d'écrire sans effort, aussi naturellement qu'il parlait. Pour composer, il n'eut pas besoin de pâlir sur les livres de ses devanciers et de reproduire leurs tournures et leurs vocables. Comme il pensait dans l'idiome provençal, sa poésie n'était pas une traduction faite à coup de diction-

naire et par un labeur opiniâtre, mais un jet qui jaillissait, comme d'une source féconde, rapide et abondant.

Par son œuvre, Pierre Bonnet avait préparé les voies au mouvement félibréen. Pendant un demi-siècle, il avait chanté dans ce dialecte des bords du Rhône qui allait produire des pages immortelles. Le chansonnier beaucairois pouvait disparaître ; avec lui, pouvait descendre dans la tombe, la première génération de nos écrivains méridionaux. Déjà la Muse avait fait naître et grandir leurs successeurs. La langue provençale est comme l'arbre au rameau d'or, chanté par le cygne de Mantoue. Que ce rameau précieux soit arraché, soudain il est remplacé par un nouveau, à la tige et au feuillage du même métal, scintillant des mêmes reflets vermeils. Le rameau d'or qui allait surgir devait effacer tous les précédents par la splendeur de son éclat.

***

Pierre Bonnet mourut à Beaucaire, dans sa maison de la Placette, le 8 mars 1858. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie la fraîcheur de son talent et la jovialité de son humeur. Il emportait l'estime et l'affection de ses concitoyens, laissant à sa famille un nom honoré, qui n'était pas sans gloire. Il avait vécu assez pour assister à l'aurore de la renaissance néo-romane, dont il fut un précurseur, et qui devait un jour rendre hommage à son œuvre et consacrer son souvenir.

Albert Durand.

CROQUIS DE VOYAGE[1]

Notre premier voyage photographique avait été si intéressant, que nous décidâmes d'en faire un second dans la quinzaine. Tous nos amis se trouvèrent prêts au jour fixé.

De grand matin notre petite caravane se met en marche, non sans quelque crainte, car de nombreux nuages cachent le soleil. Mais à peine arrivons-nous près de *Candiac*, que l'astre-roi paraît en triomphateur et nous permet de braquer nos objectifs sur le château.

Berceau du marquis de Montcalm, dont l'héroïque courage chercha vainement, au siècle dernier, à conserver le Canada à la France, Candiac fut habillé à la moderne, sous le règne de Louis XIII. Il formait alors, un vaste quadrilatère flanqué à chacun de ses angles, d'une haute tour carrée. Deux ont été rasées depuis, et l'on peut voir aujourd'hui, au style sévère des deux qui restent, que l'architecte n'a pas eu de grands frais d'imagination à faire pour embellir cette résidence féodale.

Nous admirons, en passant, les bords du Vistre, qui sont fort pittoresques aux alentours des moulins de Candiac et de Salelles.

(1) Voir numéro de mars 1897, p. 180.

Nous voici bientôt à *Vestric* ; ce petit village a-t-il donné son nom à la rivière, ou bien a-t-il reçu le sien de sa voisine ?

Les historiens ont émis à ce sujet des avis différents, et nous n'avons pas les loisirs de les mettre d'accord.

Avant la Révolution, les Montcalm possédaient à Vestric, un château qu'un de leurs descendants fit restaurer, il y a soixante ans environ. Un autre conseigneur y avait un manoir, dont on voit encore la tour ronde se profiler sur une maison délabrée.

La route départementale, se soude, après Vestric, à la route nationale, et nous suivons cette dernière pour traverser le village d'*Uchaud*, où nous prenons, près de la gare, le chemin vicinal qui serpente dans la direction du nord, et doit nous conduire au sud de notre excursion.

Il est neuf heures, la chaleur est accablante. La route monte, et nos pauvres chevaux suant... vont au pas. Nous cotoyons des vignobles et des oliviers, bornés au couchant par des bois de chênes verts, et nous atteignons bientôt le sommet de la montée. Le vieux château féodal de *Boissières* dresse à notre gauche, ses tours altières, et nos yeux plongent dans une vallée agreste qui s'étend à nos pieds, c'est la *Vaunage*.

Ce pays est formé d'une vallée un peu plus longue que large, entourée de collines sur le versant desquelles sont étagés, à de faibles distances, les villages de Boissières, Nages, St-Dionisy, Langlade, Caveirac, Clarensac, St-Côme, Maruéjols et Calvisson. Une rivière, le Rhony, y prend sa source, et grossie des nombreux petits ruisseaux qui descen-

dent des collines voisines, s'échappe du còté du midi, par la seule issue possible et va se jeter dans le Vistre, au Caylar.

« La Vaunage, a dit un voyageur, est trop habilement cultivée, pour offrir des aspects bien attrayants à l'artiste amateur du pittoresque. Il se contentera de jeter un regard sur cette nature châtiée, qui serait tout-à-fait insignifiante, comme les pays agricoles du premier ordre, si elle n'était réjouie par un beau soleil qui dore les moissons et couvre les vignes des teintes automnales les plus riches et les plus diverses... »

V

LE CHATEAU DE BOISSIÈRES

Comme l'étude de la nature n'est pas le but principal de notre excursion, nous escaladons par un sentier rocailleux, la colline sur laquelle s'élève le château de *Boissières*, et nous arrivons devant la vieille forteresse, par le seul endroit d'où l'on pouvait tenter un coup de main pour la surprendre. Une cour intérieure, entourée de plusieurs constructions rurales, précède l'entrée principale.

Placé au point culminant d'une haute colline dominant la vallée toute entière, et que des pentes rapides isolent au nord, à l'ouest et au midi, ce château de forme rectangulaire est flanqué à chacun de ses angles d'une tour ronde, sauf à l'angle sud-ouest qui a une tour carrée, le donjon. Des murs d'enceinte ou de contre-garde, entourent encore le

château au sud et au couchant, et devaient s'étendre autrefois aux deux autres côtés. Ajoutez des créneaux et des machicoulis à chacune des tours et aux courtines qui les reliaient, et vous aurez une maison-forte capable de soutenir un siège.

La partie de cet édifice située à l'ouest n'a pas changé d'aspect depuis le moyen-âge ; son corps de logis surmonté d'un machicoulis, et flanqué à ses extrémités du donjon et d'une tour ronde, a gardé l'empreinte de l'époque de fer qui a vu sa construction. Mais les façades de l'est et du midi ont subi des modifications que les exigences de la vie moderne — du XVIe au XVIIe siècle — imposèrent au possesseur de cette résidence féodale.

La cour intérieure qui est en remblai, et par laquelle on accède au premier étage, par une porte édifiée il n'y a pas plus de deux siècles, n'existait pas à l'époque des guerres seigneuriales, et le mur d'enceinte dont nous parlions ci-dessus, avec sa plateforme devait la remplacer de ce côté.

Mais ce qui frappe le plus dans cet édifice, c'est l'aspect fruste de sa construction ; nul ornement architectural aux façades, pas de meneaux ni de croisillons aux fenêtres, la pierre seule liée par le ciment.

Les murs extérieurs de la forteresse, comme ceux des tours ont 1^{m} 50 d'épaisseur ; la tour carrée a 7^{m} 25 d'un côté sur 6^{m} 50 de l'autre extérieurement; les tours rondes 6^{m} de diamètre.

Nous entrons dans le château ; un corridor assez spacieux règne sur toute sa longueur ; au-dessus d'une porte nous lisons l'inscription suivante, gravée en caractères anciens sur une plaque de marbre :

FUY. PROCES
E. QVERELES.

En ouvrant cette porte, nous pénétrons dans une salle très vaste (12 mètres sur 6), ornée d'une cheminée monumentale sur laquelle on a inscrit tout le décalogue. Les voûtes aux nervures assez élancées sont d'un très bel effet. Deux autres salles suivent après, la dernière se trouve dans le donjon.

Cet appartement prend vue sur le midi par de très grandes fenêtres, agrandies au XVII[e] siècle.

L'appartement du nord se compose de deux pièces assez vastes, voutées aussi, ayant chacune une petite fenêtre.

Revenus dans le corridor, nous ne pouvons descêndre au rez-de-chaussée que par une porte assez étroite percée dans la tour sud-est ; un escalier aux marches assez raides nous y conduit. De nombreuses salles, chambres et cuisines, entre lesquelles on a de la peine à s'orienter, nous amènent à un autre escalier situé dans la tour nord-est, si nous voulons sortir, et dans la tour nord-ouest, si nous tenons à monter sur la plate-forme du château, vaste terrasse qui s'étend sur tout le premier étage.

Cette terrasse d'une longueur intérieure de 21 mètres, sur une largeur de 14, établissait une communication permanente entre les trois tours rondes et le donjon. Les défenseurs de la place pouvaient ainsi en empêcher l'accès aux ennemis.

De ce point excessivement élevé, nous dominons toute la Vaunage. Il est dix heures, le soleil brille de tout son éclat, et le ciel est si pur que notre vue s'étend au dessus des collines de la vallée, et

n'est bornée, au loin, que par les silouhettes bleues des Cévennes. Au couchant le pic de Saint-Loup se dresse comme un géant sur l'horizon ; au midi, par delà Vauvert étagé sur les flancs de son Castellas, nous distinguons les remparts d'Aiguesmortes bornés par un large ruban azuré, la mer.

Le château de Boissières a été mêlé à toutes les guerres seigneuriales de la province, comme aussi aux guerres religieuses des XVIe et XVIIe siècles. La haute justice appartint longtemps aux barons de Calvisson, et la moyenne à un seigneur appelé Guillaume de la Moure.

Depuis lors, cette seigneurie fut acquise par Jacques de Bozène, qui la vendit, le 19 septembre 1557, à Nicolas de Calvière, baron de St Cosme, à la famille duquel elle a appartenu jusqu'à la Révolution. Un de ses membres Gaspard, fut tué par les Camisards, en 1703. Son fils Jean-François hommagea cette terre au roi, le 28 novembre 1724.

VI

L'OPPIDUM DE NAGES

Le village de Boissières, composé de trois ou quatre rues étroites et tortueuses, ne nous offrant aucune curiosité, nous reprenons notre excursion.

Nous arrivons bientôt à *Nages*, village coquet, avec sa fontaine élégante et son bosquet de platanes, qui nous donnent une sensation de fraîcheur, après l'escalade fatigante du plateau aride de Boissières. Nages est bâti sur le versant méridional

d'une haute colline, sur laquelle se trouvent les restes d'un oppidum celtique.

Un ami qui nous offre l'hospitalité, veut bien nous guider à travers les ruines de cette primitive cité. Sortis du village nous passons devant le bassin construit par les Romains, aux abords d'une fontaine alimentée par un petit ruisseau qui descend de la colline. Nous montons toujours, en longeant des murs construits en pierres sèches d'une longueur de sept à huit cent mètres. L'aspect du plateau que nous atteignons bientôt, semble attribuer à l'enceinte fortifiée la forme rectangulaire.

Les remparts extérieurs de l'oppidum, que nous avons suivis jusqu'ici, forment deux massifs parallèles, presqu'accolés, et d'une épaisseur de trois mètres chacun: plusieurs ouvertures sont percées dans ces murs, sortes d'étroits couloirs par lesquels l'on entrait et l'on sortait de l'enceinte. D'autres murs perpendiculaires aux remparts, juxtaposés presque, se voient encore de distance en distance.

Au point culminant de l'oppidum on rencontre des amas de pierres sèches, formés de divers murs très rapprochés, allant dans tous les sens. Évidemment c'était la citadelle, dernier refuge des peuplades guerrières en cas d'attaque. De ce point partent deux murailles se dirigeant l'une au nord, l'autre à l'ouest; il est probable que deux autres devaient aller vers le sud et le levant, de manière à partager l'enceinte en quatre quartiers, et opposer ainsi une plus longue resistance à l'ennemi.

Nous avons rencontré un peu partout à la surface du sol, des débris de poterie grossière, et vers le midi un amas de cailloux roulés, dont il n'existe

aucun spécimen dans la contrée, et qui avaient été apportés là, pour la défense de l'oppidum.

Des explorateurs ont trouvé sur le plateau des fibules de bronze de forme recourbée, des plaques triangulaires de même métal, et quelques médailles de Gordien et de Tetricus. Récemment on a découvert, près du bassin romain, une mosaïque assez bien conservée, que l'on a transportée au musée de Nimes.

Deux combats meurtriers eurent lieu près de Nages, entre les troupes royales et les Camisards qui furent complètement défaits (1703 et 1704),

Nages, et son hameau *Solorgues,* ont appartenu successivement aux familles de Bozêne, de Pavée, de Barrière, de Rochemore, de Toiras et de la Rochefoucauld.

VII

LE CHATEAU DE CAVEIRAC

Après le déjeuner, arrosé des vins du crû, que notre ami avait bien voulu nous offrir, nous quittons Nages, en pensant aux peuplades guerrieres qui ont foulé, comme nous, ce sol antique, et dont le souvenir s'efface de plus en plus.

La route que nous suivons, très accidentée, nous conduit à *Langlade,* village renommé par ses vins, et que nous traversons seulement, car il ne peut nous procurer aucune jouissance artistique.

Nous atteignons le chemin de Nimes à Sommières, et après deux kilomètres de marche, *Caveirac* se

présente à nous, avec son château flanqué de quatre tours carrées,aux toitures vernissées qui étincellent comme des diamants sous les rayons du soleil. Malgré la chaleur torride, le tableau que nous avons sous les yeux est très pittoresque. Au fond, des collines escarpées se profilant sur le ciel bleu, à droite des maisons rustiques au-dessus desquelles émerge, d'un côté le château, et de l'autre le vieux clocher de l'église ; à gauche des bouquets d'arbres, à nos pieds des vignes aux grappes merveilles.

Avant d'entrer dans le village, nous nous empressons de fixer sur une plaque Lumière ce panorama saisissant.

Le château de Caveirac construit au XVIIe siècle, sur le modèle de celui de Versailles, et au milieu d'un parc imité de ceux de Lenôtre, présente encore de beaux débris. Ses quatre tours sont parfaitement intactes, et sa façade d'un style sévère, forme un centre rentrant et deux pavillons latéraux. Celui de droite, appartient à un particulier, celui de gauche et la partie centrale sont occupés par la mairie et l'école communale. On y accède par un grand escalier ; l'intérieur donne une faible idée de ce qu'était cette résidence au temps de sa splendeur. On n'y voit plus aujourd'hui, les belles cheminées de marbre qui ornaient, au siècle dernier, les plus vastes salles du château ; on prétend qu'elles ont servi à la construction de la chaire du nouveau temple protestant.

Près de la porte d'entrée de gauche, se trouve un milliaire d'Auguste qui bornait autrefois, la voie romaine de Nimes à Substantion. Une élégante fontaine, en forme de vasque, précède les communs

du château. A l'opposé, et sous le premier étage du bâtiment rentrant, s'ouvre un portique donnant passage à l'ancienne route de Nimes à Sommières. On pénètre ainsi dans le parc, dont les murs sont en partie ruinés, et les terrains transformés en vignes, Sur une petite éminence existent aussi les ruines d'un petit bassin, alimenté par la fontaine d'*Arques*, et qui, par un large acqueduc, distribuait l'eau dans les diverses parties du château.

Les barons de Calvisson étaient seigneurs suzerains de Caveirac, aux XIVe et XVe siècles ; la moyenne et la basse justice appartenaient alors à la famille de Buade. Raymond, Arnaud et Claude Buade en furent successivement les seigneurs.

Pierre de Carles possesseur de cette terre au milieu du XVIe siècle, la transmit à ses gendres Pierre de Robert et Antoine de Montolieu. La portion du premier passa ensuite à sa fille Isabeau, qui épousa Antoine de Langlade. Les deux parts réunies furent achetées par Jacques de Boisson qui les revendit vers 1690, à Pierre de Sartre conseiller du roi, et trésorier de la bourse des états de Languedoc.

C'est lui, dit-on, qui fit reconstruire le château actuel. Très lié avec l'évêque de Nimes, Fléchier, il le mit à la disposition de ce prélat, qui y séjourna à plusieurs reprises, pendant les années 1706 et 1708.

En quittant cette résidence, Fléchier adressa au sieur de Sartre la lettre suivante :

« Je ne puis assez vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me prêter votre belle et délicieuse maison. J'ai joui de toutes les douceurs et de tous les agréments d'une campagne agréable

et bien cultivée. Tout y est propre, tout y est fleuri ou verdoyant... »

Les Sartre vendirent la seignerie de Caveirac à Léon Novy, lieutenant principal en la sénéchaussée de Nimes, qui l'hommagea au roi, au mois de juin 1734. Ses descendants l'ont possédée jusqu'à la Révolution.

VIII

DE CLARENSAC A CALVISSON

Après avoir quitté Caveirac, la route qui serpente le long des collines nous conduit à *Clarensac*. Ce village avait autrefois une enceinte circulaire de remparts. Sur leur emplacement s'étend aujourd'hui un long boulevard, autour duquel de nouvelles maisons forment de petits faubourgs. Il y a peu de restes d'antiquités. C'était pourtant, au moyen-âge, un château-fort qui fut pris, au xiv[e] siècle par les Tuchins, en 1577 par le maréchal de Bellegarde, et en 1628 par le duc de Montmorency. La peste y fit de grands ravages en 1587.

A l'origine du système féodal, Clarensac avait plusieurs conseigneurs en paréage avec le roi, notamment les Guiraud et les de l'Église. Ce fut une des terres sur lesquelles le roi assigna, en 1322, les rentes qu'il avait données à Guillaume de Nogaret. Ce dernier devint alors seigneur dominant de ce village et Pierre de Castres et Bérenger de l'Église reconnurent sa suzeraineté.

Au xv[e] siècle nous rencontrons Dominique de

Langlade, dont la famille posséda plusieurs portions de ce fief, qui appartint conjointement et successivement aux d'Albenas, Galofre, de Boisson, de Massip et de Sartre.

Le 9 juillet 1723, Charles d'Albenas et Jean-Louis Galofre l'hommagèrent au roi ; le 29 novembre 1724, Jean-François Massip, avocat du roi au présidial, fit hommage de la neuvième partie de cette terre. Elle a passé depuis aux descendants de ces trois familles.

Saint-Côme où nous nous rendons ensuite est à peu de distance de Clarensac. La mairie, que l'on prétend être l'ancien château, attire nos regards par l'originalité de sa construction, ainsi que l'église, vieux monument assez délabré et à peu près sans style.

Comme souvenirs historiques rappelons seulement que la terre de Saint-Côme, arrière-fief de celle de Calvisson, appartenait aux seigneurs de Montpezat. Les Calvière la possédèrent au XVIe siècle, les Rochemore après, les Maillan ensuite. Par alliance elle revint aux Rochemore, en faveur desquels eut lieu son érection en marquisat (1750).

En sortant de Saint-Côme, nous jetons un regard au fond de la vallée, où se trouve le hameau de *Maruéjols*, abrité sous des ombrages verdoyants, nous laissons à droite *Cinsens*, autre petit hameau, et nous arrivons à *Calvisson*, la capitale de la Vaunage.

Cette petite ville qui s'étend sur le versant est de la colline des moulins à vent, a brillé d'un grand éclat dans l'histoire, par la situation élevée de ses barons et de ses marquis. Primitivement elle appartenait aux vicomtes de Nimes, qui eurent pour suc-

cesseurs les Posquières et les Gaucelm de Lunel. Le roi la donna, en 1306, à Guillaume Nogaret. Raymond d'Apchier la posséda après, et par des mariages elle est entrée dans les maisons de Murat et de Louet. C'est en faveur d'un Louet que cette terre fut érigée de baronnie en marquisat (mai 1644). Depuis lors, jusqu'à la Révolution, ses descendants l'ont possédée.

C'est à Calvisson, l'un des boulevards du protestantisme, que Cavalier réunit, lorsqu'il fit sa soumission, les Camisards qui devaient entrer dans le régiment que le roi lui donna.

L'ancien château-fort s'élevait sur la colline. Détruit pendant les guerres civiles, l'un de ses possesseurs chercha à le relever, mais il n'en acheva pas la construction. Aujourd'hui sur ses fondations se voit encore un moulin à vent qui servit de point de repère, à Cassini, pour la confection de la carte de France.

En présence des grands changements topographiques qu'a subis ce pays, et en le quittant, redisons avec le poète :

Quantum mutatus ab illo !

PROSPER FALGAIROLLE

QUESTIONS D'EDUCATION

Depuis quelques années les questions d'Education ont pris en France une importance grandissante. C'est d'hier à peine que date l'inauguration des cours de la Sorbonne sur la science de l'Education et déjà un courant irrésistible pousse l'Enseignement tout entier aux recherches pédagogiques fondées sur l'observation directe des enfants.

En attendant l'heureux moment où l'intelligente application de procédés sûrs, se substituera aux tâtonnements aventureux de l'ignorance, des préjugés et de la routine, il n'est pas inutile de rappeler à tous ceux qui ont charge d'âme que l'Education est le plus redoutable des devoirs et la plus difficile des sciences ; qu'elle a un but bien déterminé ; que les fonctions d'éducateur ne sont ni abdicables, ni intermittentes, ni aussi restreintes qu'on pourrait le croire ; que quelques uns des principes les plus généraux en matière d'éducation, ont été assez nettement mis en lumière pour nous guider dans cette œuvre grandiose, où les intérêts de la patrie le disputent à ceux de l'humanité ; que la morale a sa place dans cette formation intégrale de l'homme dès l'enfance ; enfin que l'éducation est une science morale pratique autant qu'idéale et qu'à

ce titre nous sommes tous des observateurs et des expérimentateurs engagés par notre dignité d'hommes à connaître les méthodes les plus rationelles et les plus capables de nous aider dans la direction d'une âme.

I

Personne n'oserait affirmer qu'on peut du jour au lendemain, sans apprentissage préalable, exercer le métier de couvreur ou d'horloger. Rien de moins rare au contraire que de voir des gens de toutes sortes jouer le rôle d'éducateur à leur insu et au hasard des circonstances.

Beaucoup même conviennent que le hasard préside aux destinées morales de l'enfant, que les fantaisies les plus capricieuses soit d'une hérédité indéchiffrable, soit de combinaisons organiques irréductibles règlent le sort du nouveau-né, dès sa venue : De là, l'insouciance de tant de pères de famille qui comptent sur le bon naturel de leur progéniture et qui appliquent le code des capitulations paternelles devant des défauts naissants en attendant de passer leur autorité à des vices devenus majeurs.

De là, cette abdication du grand nombre qui attendent des évènements et des hommes une complicité bienfaisante pour soumettre leurs enfants à une médecine morale dont ils n'ont pas la moindre notion.

L'éducation est ainsi pour la plupart le résultat d'un concours accidentel de circonstances et de dispositions naturelles où la direction consciente de l'éducateur n'est pour rien.

Cette erreur, l'une des plus dangereuses et des plus communes, mérite d'être combattue et dissipée. Elle sert de prétexte à de véritables crimes dont la gravité est à signaler aux consciences.

L'éducation est avant tout une science. Son étude porte sur un ensemble de faits moraux dûs à des causes déterminantes et dont la valeur, la qualité, varient dans les mêmes proportions que ces causes. Il est vrai que c'est une science complexe, la plus haute puisque ses lois ne sont que des généralisations plus vastes reposant sur les lois de sciences déjà fort compliquées, telles que les sciences politiques, économiques et sociales.

Il est des règles pour diriger des parcs d'huîtres et des haras, pour élever des porcs et des lapins. Pourquoi n'y en aurait-il pas pour former des hommes ? Et si l'homme est par essence un composé d'organes soumis à des influences politiques et sociales, comment les lois de l'Education ne supposeraient-elles pas la connaissance des lois de la vie dans ses manifestations successives et dans ses coordinations hiérarchiques, du phénomène physiologique le plus élémentaire au fait mental de l'ordre le plus élevé ?

Exiger une pareille somme de connaissances du premier venu sur lequel pèseront les charges de la paternité me paraît, je l'avoue, très hasardeux.

Et cependant la science de l'éducation, loin de se simplifier, s'est encore singulièrement nuancée par suite des modifications que les découvertes scientifiques et les transformations économiques du siècle ont fait subir à l'homme : Un champenois, un provençal, un français du XVII[e] siècle, formaient une

concrétion morale réductible à un ensemble de faits assez faciles à préciser, tels que la race, la croyance le sol, le climat, le milieu historique. On n'en pourrait dire autant de l'homme de nos jours. Décisive est l'influence du mélange des races, des croyances, des coutumes et des conditions économiques sur ce composé étrange qui mérite le nom de cosmopolite. Les mariages mixtes dans les pays de confessions différentes, les étonnantes migrations des fonctionnaires qui facilitent la fusion du sang flamand, lorrain ou franc-comtois avec le sang breton ou provençal, les rapides passages du Nord au Sud par trains express, la pénétration des produits les plus disparates jusque dans les moindres hameaux, sont autant de faits réels qui du cosmopolitisme d'abord restreint à quelques villes d'eau, font la grande loi psychologique de nos temps.

On blâmerait le savant qui tenterait sans précaution des combinaisons chimiques nouvelles. Et l'on ferme les yeux, de parti pris, devant ces inexprimables mixtures où les éléments les plus divers d'une civilisation prise à tous ses degrés s'amalgament et s'associent au hasard des poussées sociales.

Que de phénomènes sociaux, mystérieux en apparence, qu'on parviendrait à expliquer peut-être, si l'on poursuivait l'analyse de tous ces facteurs dont le concours, agissant dans des proportions variables à l'infini, donne ce produit hybride de l'âme contemporaine qui n'est ni catholique, ni protestante, ni germanique, ni latine, ni même européenne, où toutes les races, toutes les civilisations, japonisme et américanisme compris, ont déposé leurs strates à l'envi.

Est-à dire qu'un éducateur ne doit pas entreprendre sa tâche avant d'avoir poussé à fond l'analyse des éléments psychologiques de l'homme contemporain et de leurs combinaisons variées, avant, en un mot, de posséder des connaissances complètes sur l'ensemble des sciences sociales et politiques qui nous déterminent ?

A ce compte, l'éducation risquerait trop de passer pour impossible. Beaucoup objecteraient bien vite qu'une science qui prétend s'imposer à tant de gens et qui réclame tant de soins, tant d'efforts, ne sauraient être prise au sérieux.

Mais pourquoi de ses difficultés mêmes concluerait-on si facilement à l'abandon, à l'inutilité de la science de l'Education ?

Si les méthodes à suivre pour les études pédagogiques sont encore à peine connues ; si, en ce genre de recherches, la part des conjectures et des hypothèses invérifiables est grande, est-ce une raison pour renoncer à toute exploration de ce côté, pour préférer le concours des circonstances à la direction scientifique, pour s'attacher désespérément à des conceptions archaïques d'un caractère tout empirique, en niant le progrès et les lois mêmes de la vie ?

L'Éducation est une science difficile, complexe : Peu doivent espérer arriver à la connaissance de tous ses secrets et de tous ses mystères ; mais c'est la science de l'homme par excellence ; elle s'impose à tous ceux que l'étude de l'homme intéresse à quelque degré.

A ce titre, il n'est pas un de nous qui n'ait pour devoir strict de suivre attentivement ses progrès, d'y participer même et surtout d'en appliquer loya-

lement les lois et les découvertes à l'amélioration de ses semblables,

II

Quel est le but de l'Éducation ?

Selon les uns, il consiste à tremper le caractère moral de l'enfant, à fortifier son âme contre les épreuves de la vie soit en l'accoutumant à l'effort, à la peine, soit en l'armant de patience et de résignation. D'autres estiment que l'enfant ne saurait trop tôt prendre conscience de sa dignité, de sa personnalité afin d'y trouver l'inspiration de ses sentiments, de ses jugements, de ses actes ; d'autres enfin prétendent que l'éducation n'a d'autre fin que de fournir à l'enfant les connaissances dont il aura besoin plus tard.

Au fond, doctrinaires chrétiens, rationalistes et utilitaristes sont plus près de s'entendre qu'ils ne croient. Leur tort aux uns comme aux autres est de ne voir qu'un aspect de l'homme, de ne donner qu'une solution partielle.

Puisque l'enfant n'est pas une simple receptivité enregistrant des sensations, mais un centre de convergence d'où les sensations transformées par une activité initiale s'irradient en tous sens, constituant une personne capable de s'opposer à l'Univers, il est évident que cette personne doit gagner à prendre le plus tôt possible sa marque, à réagir contre les suggestions extérieures, à subir sans altération l'inévitable contingence des choses ; Puisque cette personne affirme sa supériortté par l'autonomie dont elle dispose et que par là elle forme un

monde infiniment différent du monde physique, trouvant en elle-même sa loi et la raison de son processus, il est naturel que l'enfant s'habitue de bonne heure à tirer des lumières de sa conscience et du sentiment de sa prééminence les raisons sûprêmes de ses déterminations psychiques ; et puisque enfin par l'ensemble des nécéssités ambiantes auxquelles son organisme est soumis l'homme doit satisfaire des besoins matériels dont sa vie dépend, il est logique, il est indispensable qu'il apprenne bien vite à connaître les moyens de parer à ces éventualités inéluctables.

L'éducation a pour but en effet de former l'homme physique, l'homme intellectuel et l'homme moral. Encore n'est-ce là que la moitié de la besogne : elle doit se préoccuper aussi de former l'homme social, c'est-à-dire, l'homme pris dans ses rapports avec la famille, avec la patrie, avec l'humanité. Il faut du reste que cet homme social, loin d'être un article de luxe fabriqué sur un modèle de style archaïque, apprécié de quelques amateurs seulement, soit conforme. pour toute la partie de notre nature sujette à variations, aux exigences du moment, aux lois d'évolution qui fixent le caractère d'une société dans un temps donné ; car il n'y a pas d'homme universel, de tous les temps, de tous les pays.

Si les humanités nous avaient valu la croyance à l'existence, à la réalisation de l'homme général, il n'y aurait pas lieu de leur en savoir gré.

Quand on fait honneur de cette conception abstraite au XVII[e] siècle, on ne remarque pas assez que le frondeur, le gentilhomme galant, le jausémiste, le gallican pieux et royaliste, le bourgeois cossu et le

Français né-malin ont leur physionomie expressive et vivante dans les œuvres de Corneille de Racine, de Pascal, de Bossuet, de Molière et de La Fontaine.

Ce que se propose une éducation rationnelle, c'est donc de former un tempérament robuste, une conscience droite et supérieure, un agent de production, un père de famille, un citoyen, c'est en un mot, de faire de l'homme une cellule active qui va concourir à la conservation et à la progression d'un organisme colossal, l'humanité, dans lequel elle est à la fois l'infiniment petit et l'infiniment nécessaire.

Il n'est pas bon que l'enfant trouve dans son individualité mesquice la raison et la fin de l'éducation dont il est l'objet ; il ne l'est pas davantage que sous prétexte d'appartenir à l'élite classique des grands hommes de tous les temps, il se réclame d'une prétendue culture générale pour se dérober aux obligations de ses contemporains, pour déserter en émigré dédaigneux de se mêler aux colloborateurs anonymes de l'œuvre commune.

Un homme dans toute l'acception du terme, un homme de son pays et de son temps, telle est la formule qui résume l'œuvre de l'Éducation.

Le véritable honnête homme, le vrai citoyen ce n'est pas seulement celui qui exerce une profession ou un métier avec intégrité, c'est encore celui dont les connaissances et dont les vertus morales et sociales répondent le mieux au degré de civilisation de son temps.

III

Mais à qui sera dévolue la mission de former des

hommes sur ce modèle ? Beaucoup proclament au nom d'une incompétence dont ils ne rougissent pas que si l'éducation est une science, il y a des gens payés pour l'apprendre et que si elle a un but, c'est affaire aux spécialistes de s'en occuper.

N'en déplaise aux partisans résolus de l'abstention en matière d'éducation, la fonction d'éducateur ne se refuse pas ou ne s'accepte pas à volonté ! Elle s'impose. Bien loin qu'elle constitue un métier spécial, réservé à des professionnels, elle fait partie des obligations morales que comporte la qualité d'honnête homme et de bon citoyen et nul n'en est exempté, pas même ceux qui s'estiment les moins intéressés dans des responsabilités de ce genre.

Non ! l'éducation n'est pas l'œuvre de quelques-uns ; elle est l'œuvre de tous. Tous les membres du corps social doivent y coopérer en commun. Un enfant bien élevé est le fruit d'une collaboration anonyme où chacun à sa part, du manœuvre qui s'abstient dans la rue d'un mot ordurier, au plus haut magistrat de la cité ou de l'Etat qui n'affecte point une morgue insolente à l'égard de l'humble foule qu'il frôle.

Qu'on le veuille ou non, à moins de vivre bien clos dans sa chambre, comme dans un poële, à la Descartes, on sert d'exemple et de terme de comparaison à ses semblables : on est, parfois au moment qu'on y pense le moins, le point de départ d'une suggestion aux répercussions infinies dans l'âme de ceux à qui l'on sert de spectacle.

Ce n'est pas seulement le père ou la mère de famille qui sont en constante représentation et qui se doivent au respect des enfants dont l'éducation

leur est confiée ; ce n'est pas non plus uniquement le maître dont les paroles à l'école ont tant de portée sur de jeunes esprits ; c'est encore le patron ou le contre-maître à l'atelier, c'est le passant de la rue dont le geste équivoque, les mots d'un réalisme brutal déposent parfois comme autant de germes de dépravation semés au hasard, dans le cerveau impressionnable de l'enfant.

Si nous savions descendre au fond de nos plus lointaines reminiscences, nous y retrouverions aux pâles lueurs d'une conscience à demi-éteinte, tel trait, tel mouvement, tel jeu de physionomie surpris, dans notre entourage ou dans une rencontre de hasard, à des personnes qui n'en ont pas gardé le moindre souvenir, et cependant gravés en nous au point d'avoir déterminé en notre âme toute une série d'impressions, d'idées, de jugements, d'habitudes.

Du reste à qui de nous n'est-il pas arrivé de s'entendre rappeler telle réflexion faite tout haut, tel conseil donné dans le passé, dont la souvenance lui échappe absolument ? Qui de nous ne s'est senti troublé, en pareil cas, à l'idée de l'influence inconsciente qu'il avait pu exercer sur des indifférents ? Qui de nous enfin ne s'est vivement dépité en pareille circonstance, s'il a la conviction que sa pensée ou ses actes ont été mal interprétés ?

Rien n'atteste plus hautement le grand principe de la solidarité morale qui unit tous les hommes et les met dans une étroite dépendance les uns des autres :

Comme chacune des pierres qu'on jetterait dans un bassin plein d'eau, chaque homme devient le centre d'une série de cercles qui vont s'élargissant

à l'infini, coupant, déviant les cercles tourbillonnants auxquels ils se heurtent, mais aussi coupés et déviés à leur tour.

Et ce rôle d'éducateur que chacun de nous est appelé à jouer indistinctement aupres de ses semblables n'est ni provisoire, ni passager.

A toute heure, à tout instant, nous sommes les éducateurs de quelqu'un. Il serait puéril de prouver qu'on n'a pas le droit ou qu'on est coupable d'abdiquer.

L'abdication est tout bonnement une impossibilité.

Nous avons prise sur tous nos semblables, comme ils l'ont tous sur nous.

Notre moralité dès qu'elle se manifeste par des actes, notre pensée, dès qu'elle s'exprime ne nous appartiennent pas plus que l'air et la lumière du soleil.

L'une comme l'autre entrent dans cette élaboration mystérieuse qui concourt à l'achèvement des personnalités encore à peine ébauchées.

En ce sens, il n'est pas un de nous pour qui l'alibi soit admissible dans les imputations faites à l'immoralité de notre époque.

Bon ou mauvais, l'état moral de la société contemporaine est notre fait à tous·

Nous y avons chacun notre part, plus grande d'ordinaire que nous ne croyons. Notre négligence, notre indifférence pour le bien, loin de nous excuser, nous accusent. Elles agissent avec autant d'efficacité sur ceux auprès de qui notre exemple fait autorité que notre perversité sur ceux qui cèdent a nos séductions et à nos entraînements.

Bien mal venus sont donc les habiles qui comptent esquiver les charges de la paternité, en invoquant les circonstances atténuantes d'un célibat prudemment prolongé, d'une abstention formellement voulue. Leur mission éducatrice les oblige comme tout autre. La filiation n'est pas que naturelle, elle est morale et universelle. Effrayante pensée capable de contenir notre orgueil et de nous porter à la rêverie, que tout homme est tour à tour le singe et le héros de quelqu'un.

IV

Reste à préciser sur quels principes le plus conformes possible à notre nature doit reposer l'éducation.

L'exposé en a dès longtemps été fait par les plus connus des éducateurs Français, Anglais, Allemands. Peu d'hommes cultivés les ignorent ; les gens du commun n'auraient aucune peine à les apprendre, à les comprendre.

C'est l'application seule qui en est gênante et rebutante.

Aupremier rang de ces principes mérite d'être placé cet axiome pédagogique et moral que l'homme doit être élevé non pour connaitre des livres mais pour jouer un rôle de personne morale dans le monde.

Le livre n'est après-tout que le registre où l'homme tient à jour ses expériences, ses avortements et ses rêves. Que ce registre soit bon à consulter de temps à autre pour nous garder de l'orgueil ou nous éviter des redites inutiles, d'accord ! Mais que vaut

son enseignement à côté de celui des réalités ambiantes ? La meilleure manière de former l'homme, c'est de le mettre en contact direct avec les choses, c'est de favoriser en lui l'éveil des facultés les plus simples par les premières leçons tirées des objets qui frappent les sens et exercent l'activité mentale

Ainsi serait réalisé ce postulat qui forme le second principe de l'éducation et qui consiste à faire aimer l'étude à l'enfant, à faire du plaisir qu'il prend à ses petites découvertes un stimulant puissant pour les recherches ultérieures. Car son esprit désormais fonctionnant non pas à vide mais sur les indications mêmes des sensations qui l'informent et le documentent, il pressentirait un intérêt immédiat à se rendre compte de celles-ci et de leurs causes.

Enfin à faire de la nature la grande éducatrice de l'enfant un troisième principe non moins fécond trouverait son application, à savoir le développement progressif des facultés mentales s'exerçant d'abord sur le fait concret, puis sur l'idée abstraite, s'élevant graduellement de l'accidentel au général.

L'enfant reproduirait ainsi la marche de l'humanité dont il n'est qu'une image en raccourci.

Les séries de développement intellectuel que nous offre l'histoire de l'humanité passant par les phases successives de la mythologie, de la méthaphysique et d'un positivisme rationnel deviendraient les tableaux indicateurs des progrès de l'enfant.

Les hommes tout d'abord subjugués par les phénomènes de la nature, les ont divinisés ; plus tard s'élevant par l'abstraction à la conception d'idées-forces, ils ont expliqué ces mêmes phénomènes par des causes idéales, immuables et nécessaires ; en-

fin éclairés par la raison et guidés par l'observation ils les ont ramenés à des formules qui résument leur mode de fonctionnement : De même, l'enfant doit s'élever peu à peu des apparences qu'il perçoit dans une confusion inexprimable, aux qualités distinctes qu'il croit réelles en soi, puis aux rapports de la qualité à l'objet, aux raisons déterminantes des choses.

Négliger ces principes dans l'éducation de l'enfant, lui fermer le livre de la nature pour lui faire épeler péniblement l'abécédaire de l'homme, le contraindre à des exercices d'école qui le dégoûtent ou le révoltent, ne jamais satisfaire à propos sa curiosité qui s'éveille, l'élever de façon qu'il ait des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, des sens pour ne pas s'en servir ; rompre avec l'ordre logique des facultés mentales, faire des merveilleuses généralisations de la pensée humaine une simple matière à psittacisme pour des esprits trop jeunes, c'est manquer aux lois essentielles sans lesquelles l'homme n'est plus qu'un avatar informe aux prises avec la routine et l'inconscience.

V

On objectera peut-être que ces principes très-simples, ont le tort d'être *trop naturels* et qu'à vouloir les appliquer, on ajourne indéfiniment l'enseignement de la morale.

Mais est-ce que les faits moraux ne sont pas des faits concrets ?

Si l'œil de l'enfant est frappé des rouages compliqués d'une horloge, pourquoi ne le serait-il pas de la face hideuse de l'ivrogne, du courage du hé-

ros qui se dévoue pour ses semblables ? Les sentiments moraux, pudeur, honte, remords, repentir, satisfaction, générosité, etc, ne sont-ils pas des faits de sensibilité et ceux-ci ne précèdent-ils pas toujours le travail d'abstraction et de généralisation auquel ils servent de matière première.

Sans doute les principes directeurs de la conscience ne sont intelligibles que plus tard, à l'âge de raison ! Mais est-ce à dire que la moralité de l'enfant doive attendre jusqu'à ce moment pour se former ? Autant vaudrait prétendre qu'il ne devra pas marcher avant de bien saisir le principe du centre de gravité.

La pitié, la haine, l'amitié, la colère sont des faits aussi réels pour l'enfant que ses sensations de froid ou de chaud, de vert ou de rouge.

Il n'y a donc pas lieu de faire des distinctions défavorables à l'éducation morale qui est applicable de très-bonne heure, au même titre que l'éducation physique et intellectuelle. Il convient d'habituer l'enfant à bien agir comme à bien marcher et de lui faire apprécier l'avantage de l'un comme de l'autre, dans la mesure où il en a conscience.

Il serait aussi regrettable d'exclure de l'éducation première, tout considération de moralité, qu'il le serait de faire prédominer les préoccupations de ce genre, dans un âge où trop moraliser est une façon de pervertir et de ternir cette fleur de pureté qui ne reprend plus son éclat.

V

Cependant comme pour toutes les sciences morales



il impórte d'établir des distinctions dans la science de l'éducation.

Il y a ue science de l'éducation théorique qui partant d'un type idéal, symbole de l'homme en général ou de la nature humaine, fixe par déduction et à priori les procédés d'éducation les meilleurs à suivre et linéamente d'une façon précise l'individu spécial, fruit de cette préparation machinée.

Il y a une autre science de l'éducation, différente, toute pratique qui se borne à prendre un enfant avec ses défauts et ses qualités, ses hérédités et ses facultés propres, en un mot avec tout l'infini détail si complexe d'un être vivant et réel, et à s'exercer sur ce composé pour l'éduquer, le débrouiller, l'ordonner, le régler, l'adapter le plus heureusement possible à sa loi et à celle de son milieu.

Celle ci ne saurait à l'avance, déterminer ses moyens, aller d'un pas sûr à son but. Elle ne possède que des méthodes générales d'observation et de direction dont l'emploi doit varier avec chaque individu soumis à son examen.

La première est essentiellement constructive : à l'aide de certaines pièces physiologiques et psychologiques données qu'elle assemble, elle édifie un Émile semblable aux hommes du monde réel, tout autant que les facultés et les éléments dont on l'a formé font également partie de la nature propre de ces hommes. Mais si cet Émile est d'une complexion régulière, facile à réduire en formules et pour ainsi dire schématique, en revanche, il présente un défaut grave, celui d'être incomplet, de manquer du don suprême de la vie autrement riche et féconde que l'imagination surchauffée d'un pédagogue utopiste,

La seconde est expérimentale: c'est à tâtons qu'elle s'avance dans la connaissance de l'enfant. Elle part des faits, et ceux-ci ne s'improvisent pas. Lentement, prudemment, sagement, elle examine, émonde, greffe et dirige tous les jets que pousse la plante humaine. Il lui faut compter avec la réalité, avec l'épuisement ou l'exhubérance de la sève qui circule dans les vaisseaux, avec la sécheresse ou l'humidité du terroir où les racines plongent, avec les ardeurs et les désespérances de l'âme, avec le sexe, avec le culte, avec la race, avec les mille prédispositions cellulaires qui caractérisent chaque individu et en font une unité propre de l'espèce.

Tout se passe ici en dehors de la théorie qui sert à peine d'indication directrice: telle une diathèse que suit sur le sujet l'œil expérimenté du médecin pour qui le diagnostic de l'École ne fournit que des indices approximatifs.

Il n'est pas en effet de système d'éducation si parfait dont l'application implique la certitude du succès; ou plutôt, le seul système à suivre en matière d'éducation pratique est de rejeter tout système, quelle qu'en soit l'autorité.

Le propre de ces sortes de constructions idéales serait de tendre, dans l'application, à la négation ou à l'amputation des forces vives qui sortent de leurs cadres: Or l'éducateur n'a pas plus à nier qu'à supprimer les faits psychologiques que la nature livre à son observation. Son devoir est d'utiliser toutes les énergies qu'il découvre, en les dirigeant, en les moralisant, en les fortifiant. Son rôle, comparable à celui du savant dans la recherche de découvertes nouvelles, est d'appliquer les règles qui servent

de guide, les méthodes qui investissent le chercheur d'une sorte d'autorité suprême pour sommer la nature de révéler ses secrets et ses lois.

Certes l'éducateur ne saurait faire tout d'abord qu'un naturel d'enfant soit autre qu'il n'est, généreux ou égoïste, délicat ou brutal etc, mais il peut connaître à fond ce naturel, decouvrir les principales causes de sa formation, entrer dans le secret de sa constitution, saisir les divers mobiles qui déterminent son activité : Car les règles fixent à l'éducateur ses obligations, à l'esprit sa marche et les méthodes s'inspirent des conditions ambiantes qui constituant un milieu à l'enfant, en font un sujet d'observation particulier.

Ainsi armé, l'éducateur n'a plus seulement pour mission de connaître l'enfant, il doit aussi le former, *l'élever*. Quand il a exploré à fond l'âme de l'enfant, il n'a encore rien fait, s'il ne se sert de ses découvertes pour faire de lui le bon citoyen intègre, juste et droit, l'homme vraiment honnête en qui la Religion, la morale et l'intérêt bien entendu, sont unanimes à reconnaître l'idéal de la perfection humaine.

P. Guérin

LES TROUPES DE PASSAGE A NIMES

AU XVIIᵉ SIÈCLE [1]

Le régiment de LISTENOIS, passant à *Nimes* le 5 avril 1677, commit de « grands désordres, vols, larcins et autres excès dans les maisons de divers particuliers ; » Françoise Gaussen, femme de Jacques Poudevigne, fut l'objet « de grandes cruautés » de la part des officiers et soldats, dans sa maison, frappée de coups d'épée et laissée pour morte. Certains objets volés furent vendus par ces soldats à Bernis et à Uchaud. (2)

Un inventaire du 23 octobre 1681, nous apprend que Scipion Favède, tailleur d'habits, époux de Jeanne Dumasse, « rue de la Triparié-Vieille ou de Patin (3), est mort, despuis cinq sepmaine ou environ ayant esté assassiné par un soldat du régiment qui souloit sy devant apartenir à Monsieur de Chombert (4) qui logea en ceste ville » (Nimes.)

(1) Voir le numéro de Mai.

(2) *Arch. dép.* C. 1105.

(3) Actuellement rue des Patins. — L'inventaire est aux *Arch. de la Cour.* L, 11ᵉ division.

(4) Pour M. de SCHOMBERG.

En 1683, lors du désarmement, les dragons de BARBIZIÈRES enlevèrent à Pastre, armurier de Nimes, des armes et autres marchandises valant 343 liv. 5 sous (1).

Le 20 avril 1684, on enregistre les plaintes des habitants et cabaretiers de Nimes, portant « qu'ils ne peuvent pas fournir l'étape aux chevaux de remonte pour 15 s. par cheval, ni aux cavaliers à 50 s. chacun, à leur fournir un boisseau et demi d'avoine mesure de Paris... » (2).

On conduisit, le 21 octobre 1686, dans les prisons de *Nimes*, un soldat du régiment de BRETAGNE, qui avait tué son hôte à *St-Chaptes*.

La terreur était si grande, que les paysans désertaient les villages à l'annonce de la prochaine arrivée de gens de guerre ; à tel point que, le 11 novembre 1685, le duc de Noailles, commandant en Languedoc, avait rendu une ordonnance portant défense « de donner retraite à aucuns de ceux qui ont abandonné leurs maisons pour éviter les logements de troupes, à peine de 500 liv. d'amende. » (3)

En ce qui concerne particulièrement Nimes, la construction de casernes comprenant un quartier pour les troupes de passage, était certainement un moyen plus efficace pour prévenir le dépeuplement de la ville et empêcher le brigandage des gens de guerre.

*
* *

Ce serait cependant une erreur de croire, d'après

(1) *Arch. dép.* C. 676.
(2) *Arch. dép.* C. 673.
(3) *Arch. dép.* C. 812.

cette lamentable série de maux endurés par nos populations, qu'il n'y eut absolument aucune prescription faite : on violait impunément les règlements, voilà tout.

On lit, en effet, dans les « Mémoires » de Basville (1) :

« La Province a commencé en 1503 à fournir les Etapes.

« En 1525, il fut délibéré généralement que s'il passait et repassait des gens de guerre, on leur fournirait l'Etape aux dépens du Pays.

« En 1528, l'Etape fut réglée à 8 sols par Homme de cheval, et à 4 sols par homme de pied.

« En 1536, il fut délibéré que le compte de l'Etape seroit réglé par le Gouverneur, et en 1547 que la dépense des Etapes fournies par les ordres du Gouverneur seroit imposée sur tout le Pays.

« Mais cet ordre a changé. Les Etats ordonnèrent en effet, en 1603, que l'Etape seroit fournie par les diocèses.

« En 1647, on proposa de faire un étapier général. En 1648, il fut défendu de le proposer. Mais depuis il a été trouvé si nécessaire de nommer un étapier général, pour éviter la ruine générale des diocèses, qu'en l'année 1692, on a fait un bail général de l'Etape qui a été renouvelé aux derniers Etats, avec beaucoup de profit pour la Province.

« L'Etapier général rend compte aux Etats, dans un Bureau séparé formé exprès pour l'audition des comptes et appelé Bureau de l'Etape pour le distinguer du grand Bureau des comptes, où le Trésorier de la Bourse a accoutumé de compter. Ces bureaux

(1) **Amsterdam, 1734 (p. 193.)**

sont composés d'un évêque, d'un baron et de plusieurs autres députés. Après que le compte de l'Etape est rendu, il s'en fait encore un département particulier. »

Il y a là toutefois, surtout en ce qui concerne la période de 1640, époque de la création du plus grand nombre des régiments, à 1695, date de la construction des casernes de Nimes, des lacunes désespérantes que les indications suivantes aideront à combler.

L'ordonnance du maréchal de Schomberg du 21 septembre 1635, réglait parfaitement la marche des gens de guerre : on devait prévenir un jour à l'avance les consuls, en leur présentant l'ordre de route afin que les billets soient préparés ; à l'arrivée, la troupe devait être rangée en bataille en présence des consuls chargés de contrôler l'effectif ; on n'était tenu qu'à la fourniture des vivres portés par le règlement ; avant le départ, les troupes devaient être de nouveau rangées en bataille « pour faire réparation des désordres » ayant occasionné des plaintes auxquelles il devait être satisfait sur le champ, etc...

Mais ces prescriptions ne furent généralement pas observées.

L'étape (1) était à la charge du diocèse, et cependant les communes durent toujours en faire l'avance (2). Ainsi, pour citer un exemple entre tous, le 28 avril 1639, Abraham Camus, Jean Nougarède,

(1) *L'étape* était l'ensemble de logement et des vivres alloués aux troupes pour une journée de marche : on disait *recevoir l'étape* pour recevoir ces allocations. *La grande encyclopédie*, XVI, 457.

(2) Voir les états de dépense présentés aux États de Languedoc pour en obtenir le remboursement, *arch. dép.* c. 1092 et suivant.

Jean Farjon, Jean Bruguier, Isaac Nouvel, Jean Ducros, Pierre Durant, Jean Feste, Marguerite Issoire, veuve de Paul Clavel, Barthezard Mourgue et Satura Massepoutre, hostes (1), reçoivent collectivement des consuls de Nimes 146 livres, 12 sous, 6 deniers, pour la subsistance qu'ils ont fournie « en « vertu des billettes à eulx adressées par lesd.consuls « à la compagnie de chevaux légers de M. le mar« quis de la Valette, composée du lieutenant, cor« nette, mareschal des logis, 46 maistres et 5 petits « officiers tirant : led. lieutenant pour 4 cavalliers,le « cornette pour 3, le mareschal des logis pour 2, « chasque petit officier pour 1 1/2, faisant lad. com« pagnie 57 places 1/2 pandant une couchée... à rai« son de 2 liv. 11 s. pour chascune place pour les « vivres portés par le 18e article du règlement du « roy (2) quest à chascune desd.places 40 liv. de foin « montant au pied de 40 s. le quintal 16 s., 8 mezu« res d'avoyne à 2 s. la pièce aussi 16., 4 pains à 1 s. « chascun 4 s., 3 pintes de vin à 1 s. 10 d. malie 6 s., « et 9 sols d'argent au lieu de la viande, revenant le « prix desd. vivres à 2 l. 11 s. par chaque place (3). »

Le « bail de fournissemant de lestape de gens de de guerre » passé à Paul Lebon, marchand de Nimes, le 26 mai 1640, par noble Ollivier de Labaume, premier consul de la ville de Nimes et syndic du diocèse, est un monument administratif établissant que les formalités de mise aux enchères n'ont guère varié depuis trois siècles. Le cahier des charges, clauses et conditions portait :

(1) *Hoste* est ici pris dans le sens d'*hôtelier*.

(2) Du 24 juillet 1638.

(3) *Arch. dép.* E. 281, Tinellis.

« Fornira l'adjudicatère lestappe aux chefs, officiers et gens de guerre, tant de cavallerie que d'infanterie, suivant les derniers réglemans du roy, lesquels luy seront mis en main, parraffés du sieur Scindic dud diocèze Et dud adjudicatère qui en donnera son receu aud Scindic pour ne pouvoir sescuzer ny prethendre cauze d'ignorance de la quantité et quallité desd. Estappes ;

« Sobligera led. adjudicatere de fere voiturer à ses déspans, périls et fortune, les vivres portés dans lesd. Reglemans aux lieux qui seront designés pour lad. Estappe par les ordres de Monseigneur le Mareschal sans préthendre pour lad. Voiture aulcung salaire ny desdomagement dud. dioceze autre que le prix auquel leds estappes luy seront adjugées ;

« Ne pourra, non plus, led. adjudicatère préthendre contre lesd. scindic et diocèze remboursemant du Loage des magazins en cas qu'il soict constraint den payer quelque chose ;

« Fornira lesd. estappes sur les Conterrolles du Com^re qui sera depputé par led. sieur Scindic pour fere les reveues sans pouvoir en distribuer ny plus ni moings à peyne den respondre et de porter sur soy tous les domages et intérêt que pour ce subject pourroient tumber sur led. diocèze, Et pour comptes de son fornissemant rapportera lesd. conterrolles des reveues signés en la bonne forme. »

Lebon offrit « la condicion meilheure », fut, en conséquence, déclaré adjudicataire, et obtint « le fournissemant des estappes des Gens de Guerre, tant de pied que de cheval, qui auront routte dàns led. diocèze de Nismes pour aller en Provence et Piedmont, sellon le dernier Reglement du roy des

vingt-quatrième juillet six cens trante-huit, quil a dite ben sçavoir et en estre deûmant informé, aux charges, condictions et clauxes cy dessus enoncées pour le prix de trante-six sols le quintal de foin, vingt-sept leymine de l'advoyne à la grand mezure de ceste ville, trois sols la raction du pain de vingt-huit onces de la quallité portée par led. Reglement du Roy, deux sols six deniers la pinte de vin, bon loyal et marchant et trois sols la livre de la chair, moityé bœuf et moityé mouton, aussy bon et marchant, suyvant sad. offre et adjudication faicte sur icelle, à condiction que la somme à laquelle se montera le fournissemant de lad. estappe sera impozée conjointement avec les deniers royaulx de ceste année et deslivrée aud. Lebon par le receveur incontinent le retournement faict, sans quelle puisse estre divertye ny dénaturée en aultre uzage pour quelque cauze ny occation que se soit, conformemant à l'ordonnance de Monseigneur le Mareschal.

« Et au cas, — ajoute le bail, — que ledit Lebon nauroit receu son payement dans ceste année, que les intérêts de lad. somme suivant lordonnance du Roy couriront apprès led. temps escheu, et lui seront payés par led. diocèze comme le principal, ce que led. sieur scindic luy a promis.

« Comme aussy de ladvertir trois jours à ladvance des lieux où lesd. Gens de Guerre auront logé afin quil aye du temps pour y fere porter lad. estappe, de se transporter ausd. lieux lors de la distribution dicelle pour empecher le désordre et le pilliage, et de lui fere avoir des personnes et de bestals pour porter lad. estappe ausd. lieux, lesquels led. Lebon

payera de leurs gages sans pouvoir esperer son remboursemant contre led. diocèze (1). »

Ce bail était fait en exécution des ordres du maréchal de Schomberg, gouverneur de la province, qui avait « tenu espediant et nécessaire destablir des estappes aux passages des trouppes du Roy, tant de Cavallerie que dinfanterie, que Sa Magesté retire du Languedoc et Guienne pour en grossir ses armées d'Itallie et de Provence.»

Le Conseil du roi confirma cet établissement par un arrêt du 30 avril 1641, à la suite duquel les États de 1642 réglèrent, ainsi qu'il suit, les fournitures de de l'étape :

Infanterie. Soldat à pied : 2 pains de 12 onces chacun, 1 quarton de vin mesure de Narbonne « qui fait plus que la pinte de Paris (2) », 1 livre (16 onces) « chair de bœuf, veau ou mouton au choix des habitans » ; — le capitaine prenant pour 6, le lieutenant pour 4, l'enseigne pour 3, le sergent pour 2. En outre, 80 livres (3) de foin et 16 picotins (4) d'avoine,

(1) Original, *arch. dép.*E, 270, Guiran, f° 285, copie, *id.*, c.1091. L'acte est passé dans la maison et en présence d'Anthyme-Denis Cohon, évêque ; Pierre Sellon, bourgeois de Nimes, y comparaît comme caution de Lebon.

(2) « Le *quarton*, mesure de Narbonne », n'existait plus en l'an VII, lorsque la table de comparaison fut dressée ; il m'est donc impossible d'en indiquer la contenance comparativement au système décimal. La *pinte de Paris* équivaut à 0 lit. 93.

(3) La *livre*, poids de Marc, valait 489 grammes 50585. La *livre*, poids de Table, « anciennement en usage dans la ville de Nismes, » ne valait que 414 grammes 29021. (Durant et Bastide, *Tables de comparaison*.... Nismes, Gaude fils, 1816, p. 215-216). L'une et l'autre se subdivisaient en 16 *onces*.

(4) « Le *picotin*, mesure de Narbonne », n'était plus utilisé en l'an VIII, lorsque fut dressée la table de comparaison ; à cette époque, il n'était question, pour les vins, que de *pagelle* et de *pot*, et pour les grains de *setier*, *quarton* ou *boisseau*.

mesure de Narbonne, pour le capitaine, 40 livres de foin et 8 picotins d'avoine pour le lieutenant et pour l'enseigne, et « moitié moins du tout pour les deux sergents. »

Carabins ou gardes à cheval : 3 pains du poids ci-dessus, 1 quarton 1/2 de vin, 1 liv. 1/2 de « chair », 20 liv. de foin, 4 picotins d'avoine, le capitaine prenant pour 6, le lieutenant pour 4, le cornette pour 3, le maréchal-des logis pour 2.

Chevau-légers : 4 pains du poids ci-dessus, 3 quartons de vin, 3 liv. de « chair », 40 liv. de foin, 8 picotins d'avoine ; « les chefs prenant à proportion et les menus officiers pour 1/2 chevau-léger chacun. »

Gendarmes : 6 pains du poids ci-dessus, 4 quartons de vin, 4 liv. de « chair », 60 liv. de foin, et 12 picotins d'avoine, le capitaine prenant pour 6, le lieutenant pour 4, l'enseigne pour 3, le maréchal-des-logis pour 2, les fourriers et menus officiers pour 1/2 gendarme chacun.

État-major d'infanterie : le mestre de camp pour 2 capitaines, le major comme un capitaine, l'aide-major comme un lieutenant, le maréchal-des-logis comme un enseigne ; le commissaire à la conduite comme un capitaine, l'aumônier comme un sergent, le chirurgien comme un sergent, le prévôt comme un enseigne.

État-major de cavalerie : le colonel de la cavalerie légère pour 12 cavaliers, le mestre-de-camp de cavalerie pour 9 cavaliers, le maréchal-des-logis comme un lieutenant, les fourriers et menus officiers pour la 1/2 du chevau-léger, le prévôt comme un chevau-léger, les archers comme les fourriers, les carabins du colonel, mestre-de-camp et maréchal-des-logis

« quand il y en aura » comme les fourriers, le commissaire à la conduite comme un cornette (1).

Cinq ans après (1647), l'assemblée de l'Assiette fixa la dépense, savoir : Pour un gendarme à 3 liv., 15 s., pour un chevau-léger à 3 liv., « les officiers à proportion » ; — pour l'infanterie : le capitaine 5 liv., le lieutenant 2 l. 15 s., l'enseigne 2 liv., le sergent 1 liv. 5 s., le soldat 12 s., « pour tout, l'ustancille compris » (2).

Quant au prix des « ustensiles », il est déterminé par une ordonnance de l'intendant du 30 mars 1651 : « 2 s. par soldat et caporal, 4 s. par sergent, 20 s. par capitaine, 10 s. par lieutenant, 8 s. par enseigne » (3).

La réglementation était cependant incomplète : elle ne comprenait pas les gardes suisses du roi, les gendarmes, chevau-légers, mousquetaires à cheval

(1) *Arch. dép.*, C. 647.

(2) *Arch. dép.* C. 652. — « *Ustensile* se dit de tout ce que l'hôte est obligé de fournir au soldat qui loge chez lui. Dans ce sens, il est collectif et ne se met qu'au singulier. Sous le nom d'*ustensile* on comprend l'usage des ustensiles de cuisine, le feu, le sel et la chandelle. » *Dict. de l'Académie françoise*, Lyon, 1772, II, 624.

(3) *Arch. dép.* C. 1105. Les compagnies étaient comptées sur le pied de 40 hommes.

En 1649, la ville de Nimes « ayant esté affligée du mal contagieux » (la peste), l'étape fut transférée à Générac, où passèrent : le 18 août, une recrue de la comp. de *Saint-Germain*, du rég. de La Motte (cav.) ; le 13 sep., 8 comp. du rég. du Comte de Ventevilo ; le 17 *id.*, 20 comp. de Pérault (inf.) ; le 18 *id.*, 15 cap., 5 lieut., 3 enseignes et 25 soldats de Lorraine ; le 22 *id.*, 8 comp., de Gaut ; le 27 *id.*, une recrue d'Auvergne ; le 28 *id.*, 9 comp., de Saint-Aunès, 30 maistres et 2 cap. conduisant une recrue du Duc d'Anjou ; le 30 *id.*, une comp. de cav. du Comte de Brolhe (Broglio) et 5 comp. d'Entraigues ; le 6 oct., 7 comp. de Saint-André-Montbrun (cav.) ; le 29 *id.*, des recrues de 7 comp. d'Uxelles ; les 30-31 *id*, 4 comp. de Régiment-Colonel ; le 31 *id*, 8 autres comp. du même rég. et les recrues de 5 comp. d'Uxelles ; le 4 nov., 3 comp. d'Uxelles ; le 30 *id.*, les recrues de 2 comp. de Mazarin.

et archers de la garde du corps du roi, de la reine, de Monsieur frère du roi, de Mademoiselle et du cardinal Mazarin. On voulut bien, en 1659, les assimiler aux gardes françaises, auxquels l'étape devait être fournie à raison de 160 rations par compagnie ; mais tous ces gens d'armes profitèrent de l'omission et se firent fournir « les vivres et fourrages à discrétion aux habitants » des villes traversées sans que ceux-ci puissent rien leur réclamer (1) :

« Grand nombre de gendarmes, chevau-légers, mousquetaires et gardes du corps tant de S. M. que de la Royne, de Monsieur frère du Roy, de Mademoiselle et de Mgr le cardinal de Mazarin, restés dans lad. ville (Nimes) pour leur garde, la plupart desquels avoient été nourris avec leurs valets et chevaux pendant trois jours que S. M. et toute la Cour auroit séjourné en lad. ville sans payer ou très modiquement leur despance et au retonr de Sad. Maj. un jour, tant seulement à raison de quoy lesd habitans ont souffert des grandes et extraordinaires foulles et despens pour lesquelles sera icy passé la somme de quinze cens livres » (2).

Aussi, à propos du réglement du prince de Conti « sur le bon ordre et la discipline » de la ville de Nimes, les consuls demandèrent-ils, le 15 janvier 1665, en ce qui concerne les gens de guerre, « de permettre à la ville de continuer à les loger dans les hotelleries et cabarets, comme on avait fait jusqu'alors, attendu qu'ils y étaient tous reçus

(1) En 1658, Jacques Anglejan est « entrepreneur du fournissement des estapes du diocèse » et a pour « intéressés » Laurent Bosc, Jean Fages et Antoine Desfiguières. (*Arch. dép.* C. 1103).

(2) Assiette de 1660.

moyennant le prix et la taxe qu'en avait fait l'Assiette du Diocèse, ce qui était conforme aux règlements prescrits par le roi..... outre que par ce moyen ceux d'entre les habitans qui n'avaient ni lits, ni écuries pour loger les soldats et les cavaliers étaient à l'abri de leurs violences et de leurs extorsions » (1).

Et cependant les hôtes et habitants de Nimes se plaignent, le 24 mai 1675, de ce que étant « journellement exposés aux pilleries, excès et violences des gens de guerre », ils ne reçoivent aucun soulagement. Antérieurement, le prix des denrées ayant diminué, « le prix de l'étape fut réduit pour un cavalier à 45 s., pour un soldat à 12 s. et les officiers à proportion. Mais ces prix ont augmenté depuis, — disent-ils, — ce qui leur occasionne de grandes pertes. » L'assemblée de l'Assiette élève le taux et le fixe pour un cavalier à 50 s., pour un soldat à 14 s., sans augmentation pour les officiers (2).

Les « réglemants de lestape en espèce des troupes » exigeaient alors : « *Pour les cavaliers*, 30 l. de foin pour cheval, un boisseau et demy d'avoine mesure de Paris, 36 onces de pain, 2 l. de chair de mouton, bœuf ou veau, au choix de l'estapier, une pinte et demy de vin tenant environ trois pechet de Nismes, 4 s. destancille aux habitans ; — *pour les dragons*, 20 l. de foin, 1 boisseau d'avoine, 24 onces de pain, 1 l. 1/2 de chair de mouton ou de bœuf, 2 pechet de vin faisant une pinte, 3 s. destancille aux habitans ; —*pour l'infanterie,* 24 onces de pain, 1 l.

(1) Ménard (*op. cit.*), VI, 176.
(2) *Arch. dép.*, C. 671.

de chair de mouton ou de veau, une pinte de vin tenant 2 pechies, 2 s. destancille aux habitans (1). »

Les doléances continuèrent cependant, et l'assemblée de l'Assiette eut encore à s'occuper « des extortions, voleries et désordres où ceux qui logent sont exposés étant forcés de donner de l'argent pour s'empêcher d'estre maltraittés. » Les habitants et cabaretiers de Nimes disent, en outre, qu'ils ne peuvent fournir l'étape aux chevaux de remonte pour 15 s. par cheval, ni aux cavaliers à 50 s. pour chacun « à leur fournir un boisseau et demy d'avoine mesure de Paris, suivant les réglements faits par sa Majesté ; et comme *il est impossible que les chevaux mangent dans un jour ce qui leur est accordé* par les dits réglements, les officiers et les cavaliers les forcent à leur payer en argent et font des désordres jusqu'à ce que l'habitant leur ait donné tout ce qu'ils demandent... ou bien, si on ne veut pas enconvenir, ils la retirent (l'avoine) et la font porter au lieu d'étape plus prochain où ils s'accommodent avec les estapiers (2). » L'assemblée décida de solliciter un nouveau réglement. Mais les abus continuèrent et les détachements de troupe de passage se multiplièrent à tel point que « la plupart » des habitants de Nimes, n'y pouvant plus tenir, « étoient dans le dessein de se retirer ailleurs, » d'après le témoignage même de leurs consuls, en 1695, rapporté plus haut.

(1) *Arch. dép.* C. 1098, document non daté. Le *boisseau mesure de Paris* équivaut à 13 litres, le *piché* ou *péchet de Nimes*, à 0 lit. 79.

(2) *Arch. dép.* C. 673. — Le 27 juillet 1647, le comte de Bieule avait fait défense aux étapiers de Sernhac « de faire aucune composition avec les troupes de passage » (*Id*., C. 1105) ; et dans la réunion des Etats de 1654, il fut question de la mauvaise foi des étapiers, notamment de celui de Cordes « qui allait au devant des troupes pour traiter en argent des logement et séjour » (*Id.* C. 285).



Pour la période dont il s'agit (1641-1692), le nombre des détachements qui ont passé à Nimes s'élève à 10.560 (1).

Ce sont des régiments complets, des bataillons, des compagnies, se rendant aux frontières du Roussillon, dans les Alpes, en Savoie, sur les bords du Rhin, au Luxembourg, en Flandre. Ce sont des troupes envoyées, à l'occasion d'un voyage royal, pour la sureté de S. M. (1660), ou de la révocation de l'Édit de Nantes pour faciliter, — ou plutôt pour provoquer, — les abjurations (2). Ce sont des soldats isolés allant aux Invalides ou retournant dans leurs foyers pour soigner leurs blessures. Ce sont des gentilshommes se rendant en Vivarais (1670) pour le service du roi contre les rebelles du pays (3). Ce sont des ouvriers « bouchers, boulangers, briquetiers, charrons, maçons, mariniers ou roquetiers » enrolés pour le service de l'armée.

On voit aussi arriver à Nimes, conduits par des soldats, des bandes de prisonniers espagnols relégués dans notre ville (1641) ou simplement de passage (1643, 1644, 1645, 1646, 1648, 1653, 1674, etc.),

(1) Nous en avons fait le relevé d'après les registres des *Arch. dép.* cotés C. 1092 à 1100 et d'après les pièces de la liasse des mêmes *arch.* C. 1105. — Les détails manquent pour l'année 1642 qui n'est pas comprise dans ce relevé : on sait seulement que du 16 déc. 1641 au 21 déc. 1642, la dépense a été de 53. 723 liv. 6 s.

(2) En 1689, un camp était établi sur les bords de la rivière d'Eure.

(3) Nimes « auroit esté la première (ville) qui se seroit opposée aud. rebelles et en toutte diligence faict une troupe de soixante deux soldats restant de plus grand nombre. » Nimes eut à recevoir « divers prisonniers du pays de Vivarès et de la ville d'Allez. »

allant en Espagne « en vertu du traicté de l'eschange général du 10 avril 1643. » Arrivent en 1648, les prisonniers faits à « la prinze de Tourtouze, y ayant le gouverneur de Tourtouze, le major, l'aide-major, l'intendant, un colonel d'infanterie avec Madame sa femme, hnict cappitaines d'infanterie, ung capitaine de cavalerie, deux lieutenants de cavalerie, un cornette, quatre mareschals de logis, quatre lieutenant d'infanterie, quatre enseignes, un commissaire de guerre, huict cavaliers, treize sergents, doutze femmes, six enfans et huictante quatre soldats ; » — en mai 1676, un colonel, 2 capitaines d'infanterie, un capitaine de cavalerie, 16 lieutenants, 123 soldats espagnols et 3 femmes « destinés à être gardés au secret ; » les officiers sont, pendant deux jours, logés dans les hotelleries et les soldats dans des « logements vastes ; » ensuite, 10 officiers et 70 soldats « compris deux femmes, » laissés à la garde des conuls, sont « mis par eux dans la tour Vinatière (1) » où ils sont gardés « de jour et de nuict par des personnes à gages aux dépens de la ville » jusqu'en décembre.

Après 1685, les prisonniers conduits à Nimes, venant d'Anduze, d'Uzès, etc... sont des victimes de l'intolérance religieuse, des malheureux qui ne peuvent se résoudre à abdiquer, des « filles de l'enfance » arrachées par la force armée à des parents huguenots et destinées aux couvents.

Ces nombreux détachements intéressent 571 régiments (dont 46 étrangers) ainsi répartis :

(1) Cette tour était bâtie sur un point qui correspond à peu près à l'angle actuel du trottoir de la place des Arènes, sur le chemin de Montpellier, en face la rue Cité-Foulc.

Bombardiers	1
Cavalerie	220
id. étrangère	1
id. allemande	1
id. italienne	1
id. légère	3
Cuirassiers	1
Dragons	46
id. étrangers	1
Fusiliers du roi	1
Gardes françaises	1
id. du corps de la reine	1
id. du corps du roi	1
id. suisses du roi	1
Infanterie	184
id. étrangère	10
id. allemande	5
id. écossaise	1
id. irlandaise	8
id. italienne	1
id. liégeoise	1
id. piémontaise	3
id. souyar	1
id. suisse	5
id. walonne	1
Milices	8
Régiments sans indication d'arme	58
id. étranger.	1
id. allemand.	1
	571

Ils intéressent aussi :

7 compagnies franches

40 id. de dragons

224 compagnies franches de chevau-légers			
1	id.	id.	catalans
8	id.	de miquelets	
14	id.	suisses d'infanterie	
7	id.	de fusiliers	
15	id.	de gendarmes, sans comp-	

ter les gentilshommes, les mousquetaires et la maréchaussée.

L'effectif variait beaucoup : les régiments de cavalerie ou de dragons comprenaient généralement 12 compagnies formant un effectif de 450 à 500 hommes; les régiments de milices environ 15 compagnies pour un effectif de 6 à 700 hommes ; les régiments d'infanterie française, 16, 20 ou 30 compagnies de 50 hommes au maximun ; les régiments d'infanterie étrangère, 12, 16, 18, 20, ou 30 compagnies de 40 à 200 hommes.

Chaque régiment d'infanterie comptait au moins 100 chevaux, de nombreux équipages, une multitude de valets accompagnant les officiers, des « bourisques » pour le transport des malades et un chiffre respectable de femmes (1) à cheval (le plus souvent) ou en calèche.

Les compagnies portant les noms de leurs capitaines, comme les régiments les noms de leur colonel, à l'exception de ceux qui portent un nom de province, on voit défiler, dans le relevé que j'en ai fait pour la satisfaction de ma curiosité, presque tout l'armorial de France, depuis le plus petit cadet jusqu'aux représentants des plus illustres familles.

Pour beaucoup de détachements, le lieu de des-

(1) Pour le régiment d'*Alsace* on relève 89 femmes dans les trois bataillons à l'effectif total de 2873 hommes.

tination est indiqué dans les registres de comptabilité auxquels ont été empruntés les éléments de ce travail. On pourrait donc dresser l'état général des garnisons si le relevé était fait, dans tous les départements, d'une façon complète. J'ai dû me borner pour ne pas donner à cette étude une étendue peu en rapport avec son importance et son intérêt ; mais il convenait de signaler le fait et la source à ceux qui s'occupent de l'historique des régiments.

F. Rouvière.

SUR LES MONUMENTS ANTIQUES DE NIMES

Juin, qui nous ramène les chaleurs, nous apporte une réédition, ni expurgée, ni corrigée, ni augmentée des... (comment dire ?) doléances... remontrances... d'un esthète *sur les monuments antiques de Nimes.*

Cette menace de périodicité ne laisse pas de devenir inquiétante... pour ceux qu'intéresse la question et pour ceux qui, à un titre et dans une mesure quelconques, ont charge de l'administration municipale et souci du bon renom de la cité.

Nous voici avec l'adversaire (c'est son mot), à un an de distance (il a pris le temps de la réflexion !), en état de réplique, comme on dit au palais. Et la solution n'avance pas d'une ligne avec sa dernière lettre, qui n'est qu'une répétition ; car affirmation n'est pas discussion, gémissement n'est pas raisonnement, objurgation n'est pas démonstration.

Cette constatation pourrait me suffire. Mais,si l'ennemi ne tente pas l'assaut, il ne lève pas le siège : il se déclare *toujours prêt à la lutte* et il menace de *s'armer, peut-être, à l'avenir de lanières plus cinglantes.* A mon tour de l'avertir qu'il me trouvera toujours prêt à la riposte. Sans qu'il soit nécessaire que je parle pour autrui, je veux du moins dégager ma part de responsabilité, si minime soit-elle, dans les faits qui provoquent les diatribes du plaignant, chercher à m'instruire pour diriger, le cas échéant, ma conduite future, préparer les résolutions à prendre dans de prochaines délibérations, et crier au moins sous les coups d'étrivières qui nous châtient avec une telle aménité, sans doute pour nous

infuser aimablement une douce persuasion. Le droit du défendeur, de l'accusé (on nous a appelés coupables et complices), est d'avoir le dernier la parole. Je la prendrai chaque fois à mon tour.

« Aujourd'hui, dit le nouveau réquisitoire, vraiment on ne « peut nier ma mansuétude et mon soin d'éviter toutes per- « sonnalités vivantes. » Grand merci, monseigneur, pour votre aménité actuelle ! C'est là votre patte de velours ! Alors que sont vos griffes ? C'est ainsi que vous évitez les personnalités ? Toujours mêmes allusions, mêmes accusations, même violence, sanglante et hautaine, de langage.

Oyez plutôt.

« Monomanie des grotesques et déplorables réparations.... « Profanations sacrilèges du Temple de Diane.... Abomina- « bles et horribles profanations des Arènes, que le répara- « teur implacable déshonore en les rapetassant comme des « savates, dont on a massacré une admirable façade avec les « ridicules pièces neuves que sans nul besoin, on lui a mises, « comme à un vieux pantalon. »

Qu'en termes doux et galants ces choses-là sont dites !

« Le même triste sort infligé à la cathédrale fait trembler « pour la Maison-Carrée, le seul monument qui, par bonheur, « a encore échappé à ce vandalisme scientifique. »

Et le reste, du même genre et sur le même ton !!!

Ce n'est pas de l'*animosité contre leur auteur* que de déclarer ces *réparations déplorables ?* Que signifient ce vocabulaire, ces épithètes ? Non, ajoute l'écrivain, « l'article que je rap- « pelais a paru dix ou quinze ans après les profanations des « Arènes, dix ou quinze mois après les profanations du Tem- « ple de Diane. » Quelle était donc son utilité, en dehors du bruit que ce pétard cherchait à produire, et de la critique acerbe qu'il lançait avec autant d'impétuosité et aussi tardivement ?

Ce n'est pas une *personnalité* non plus que de dénoncer le *réparateur implacable* ? Pourquoi, aller loin de Nimes, cherchercher le *château de Tarascon*, sinon pour en tirer un pré-

texte nouveau contre le même « architecte, incapable de com-
« prendre, quand il y a de l'argent à dépenser, que dans une « ruine un trou a sa beauté ? — N'allez pas le voir : le *Turc* a « passé là ! » (A Tarascon, on dit le *Teur.*) Encore cette peu patriotique provocation au désachalandage de nos pays déjà douloureusement relevée l'an dernier.

Enfin, cette déclaration innommable que l'incendiaire du musée ou de la bibliothèque serait préférable au *réparateur implacable* de nos monuments antiques met évidemment le comble à l'expression de la tendresse de l'écrivain, qui se contient dans des généralités aussi indulgentes qu'impersonnelles.

Il faut néanmoins lui être reconnaissant de nous faire grâce, cette fois, des qualifications de *coupables* et de *complices* dont il a gratifié jadis l'architecte et les Nimois.

Ces protestations de mansuétude hurlent, selon ses propres termes, en regard du fond et de la forme de la lettre, autrement que *les vieux blocs ébréchés et vénérables à côté des polyèdres frais émoulus*. Dites plutôt que

Vous leur fites, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Ce sera plus vrai et surtout plus franc.

Et ces « *bons nigauds* qui commencent à s'arrêter en ho-« chant la tête devant la Maison-Carrée ! » Est-assez régence, cette façon de parler ? Ces *bons nigauds !!* Il faut être d'essence bien particulière pour persifler ainsi le prochain ; il faut avoir une fière dose de confiance en l'infaillibilité de son sens esthétique et une invincible conviction de sa suprématie dans le domaine des arts pour traiter de la sorte le manant qui a l'audace de résister à des avis aussi sûrs que courtois (n'est-ce pas ?), à des procédés aussi élangants que chevaleresques.

Mais laissons de côté les querelles de mots et de personnes, oiseuses parce que mesquines, fastidieuses parce que gratuitement offensantes. Que le correspondant, qui se

targue si haut de « son désintéressement en la question, de « sincère amour de la beauté sous toutes ses formes », accorde, charitablement au besoin, un peu de ces vertus et de ces qualités aux autres. Sous le couvert de cette justice ou de cette concession, allons aux faits et tâchons de nous y débrouiller.

« D'abord les arbres ; c'est sur le *Grand-Cours* et le *Petit* « *Cours* que vient de s'exercer le jardinier municipal. »

Nous Nimois, nous disons maintenant *Boulevard Gambetta*. C'est un changement qui peut déplaire aux amateurs d'antiquités ; mais il est assez ancien et assez important pour n'être pas ignoré.

Dieu me garde de résoudre la question posée par le correspondant : « Ces arbres étaient-ils malades ou malingres ? » Il ajoute, en affirmant toujours, par une habitude commode : « Ils étaient admirables. » Je ne sais qu'une chose, c'est que partout les arbres subissent, à des époques déterminées, des nettoyages et des émondages nécessités par leur entretien régulier,

Je me souviens d'avoir vu le même sort de la *transformation en pieux* infligé aux platanes du Prado de Marseille, à tous à la suite et sans exceptions ni choix. Ce qui a pu et dû se faire là-bas a bien pu et dû se faire ici. Mais l'auteur de la lettre ne parle que de mort et de ruine. Il voudrait, lui, laisser mourir les arbres... pour les remplacer (heureusement!) et tomber les monuments... pour admirer des éboulis de pierres (hélas !). *La monomanie*, la voilà ! « Une *ruine* est belle « parce qu'elle est *ruine* ; » c'est possible. Mais un monument debout et conservé est encore plus beau ; c'est certain.

Si l'auteur de la lettre avait assisté à la fort intéressante et très instructive conférence sur la Grèce, que nous a donnée, le 21 mai dernier, M. Cartailhac, il aurait à coup sûr tressailli d'aise, par moments, lorsque, à l'indication de l'orateur : «Ceci vous représente les ruines de ... », la projection montrait un amas informe de décombres méconnaissables. Je n'éprouvais que l'impatience d'une projection prochaine qui nous

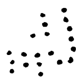
offrirait quelque monument conservé, au prix même de certaines réparations.

Pour en revenir à nos arbres, la nature s'est chargée de démentir bien vite la prophétie de malheur qui nous les montrait *transformés en pieux pendant trois ou quatre ans de suite*. En quelques semaines déjà, les pieux ont pris un superbe panache. Le Sahara redoutable, qui menaçait, disait-on, de s'étendre si loin, a été rapidement franchi, et l'oasis touffue retrouvée sans trop de peine ni de retard.

« Et les monuments ! »

Si les diatribes du correspondant avaient été susceptibles de me troubler et de m'inspirer quelque regret d'avoir en bonne compagnie, ainsi que je l'ai conté jadis, provoqué, pour ma modeste et faible part, la *consolidation* du Temple de Diane, la soirée inoubliable du 18 mai dernier m'aurait raffermi en calmant les scrupules de ma conscience. Il est manifeste, en effet, que l'on doit à notre démarche et à ses résultats la joie de cette réunion. Qui eût osé inviter, qui eût osé s'asseoir, avant la *réparation*, sous des voûtes menaçant de s'écrouler ? Avec la garantie du *réparateur implacable*, nous nous sommes groupés au milieu du Temple, en joyeuse société, narguant, dans leur sanctuaire violé, les divinités jalouses, dont la fureur dès lors impuissante ne risquait plus de nous ensevelir sous les décombres sacrés des saintes murailles ébranlées et renversées sur nous.

Tandis que nous fraternisions avec les congressistes, chez lesquels, je l'atteste, nul à aucun moment n'a surpris (n'en déplaise au correspondant charitable) ni marque de *désespoir*, ni ombre de *risée* devant nos *ruines* que beaucoup d'entre eux voyaient cependant pour la première fois, je me laissais aller à l'enthousiasme irrésistible qu'inspirait à tous cette réception dans ce cadre merveilleux et ce décor pittoresque. Et je savourais le charme de cette intimité passagère, au bruit des verres, à la voix d'éloquents orateurs. Combien a dû gémir l'âme de l'adversaire au récit ou à la vue de ces affreux anachronismes ! Redingotes et jaquettes, vestons et robes,



costumes de bicyclette même, en guise de toges, de chlamydes ou de péplums ; le champagne et le punch remplaçant le falerne ; le gaz acétylène et les lanternes vénitiennes au lieu des *chandelles romaines* et des torches résineuses ; *Mesdames et Messieurs* pour *Cives*. Quoi de plus ? Des photographes. Et encore ? Les pompiers et leur musique complète avec les instruments de l'invention la plus moderne à la place des simples flûtes, des trompettes primitives, ou de quelques lyres rudimentaires. Des Nimois enfin, au lieu de Romains, dans le Temple de Diane. Quelles profanations ! Et ce sont les réparations qui les ont permises. Voile-toi la face, ô muse de l'esthétique !... Toi, voyageur, puisque le crime est ici accompli et le mal désormais *irréparable*, *inévitable,* détourne les yeux et change de route ; pars à la découverte de quelque *ruine respectée.*

Les Arènes ! hélas ! trois fois hélas ! elles non plus n'ont pas été épargnées... par le temps et... par les barbares. Par barbares, je n'entends pas les réparateurs, croyez-le bien. Tout au contraire, j'affirme que le temps et les barbares ont nécessité l'intervention des architectes. Sans les architectes, il y a belle heure qu'elles n'existeraient plus, du moins qu'elles n'existeraient plus dans leur imposante et quasi intégrale majesté. Si l'on n'avait rétabli, par exemple, la partie délabrée et entamée du côté du Palais de justice, sans doute nous aurions une *ruine* plus *ruine* peut-être que le Colisée de Rome, plus *ruine* que les Arènes d'Arles. Nous en serions fort marris. Aussi quoique ce soit un monument des plus massifs, *des plus indestructibles*, je bénis *l'amère ironie* avec laquelle les *réparations* se sont *adressées* à ce gigantesque édifice.

Mais j'entends le critique dire : « Ces réparations, je ne « les blâme pas en principe. Je les approuve même d'autant « plus qu'elles sont plus pratiques. Les Arènes, à l'intérieur « du moins, ne sont pas une *ruine*, puisque c'est un *monu-* « *ment utile et utilisé*.... Qu'on refasse tout l'intérieur, mais « qu'on respecte tout l'extérieur..., qui ne relève ni des sa-

« vants, ni des archéologues..., mais de tous les passants, de « tous ceux qui ont le sentiment instinctif du beau....» et force autres choses aussi étranges.

Que signifie donc le mot *ruine ?* Quoi ! un mur sera à l'extérieur et *non ruine* à l'intérieur ? Suivant son utilité et sa destination actuelles, un monument antique sera ou ne sera pas une *ruine*, et vous admettrez ou vous n'admettrez pas sa réparation ? Quelle incohérence dans tout cela !

Vos réparations intérieures ne surchargeront-elles pas et ne feront-elles pas éclater la façade extérieure, tous les jours plus fragile,parce que plus abandonnée aux assauts du temps, des éléments, de la destruction inhérente à toute chose créée? Ne faut-il pas, dans la consolidation, dans la réparation, conserver l'équilibre et l'harmonie comme dans la construction primitive ?

Cependant, par une concession nécessaire, ces réparations admises, on en blâme vertement l'exécution. La *couleur*, la *ligne*, dit-on : il y a là des juxtapositions, des rapprochements qui hurlent... et font hurler.

La différence de couleur, nous l'avons déjà reconnu, est aussi fâcheuse qu'inévitable, avec l'impossibilité de faire en construction du vieux-neuf ou du badigeonnage. Ce serait vraiment odieux et le remède plus cruel que le mal.

La ligne ! Quand les hommes de l'art décident qu'il faut remplacer tel ou tel bloc, je préfère leur compétence à l'incompétence matérielle d'un critique quelconque, si désintéressé soit-il et si amoureux de la beauté. J'ai même la naïveté de croire fermement que le beau d'une réparation est la reproduction la plus exacte possible du travail primitif.

Et tout cela ne se fait pas sans étude et sans contrôle, sans plans et sans devis. Inspecteurs, comités des monuments historiques, ministères, administrations municipales, commissions de travaux publics, discussions et décisions de conseils municipaux interviennent. Tout cela ne se fait ni en cachette, ni en un jour. Les questions sont longtemps pendantes ; pour les Arènes notamment, elles se renouvellent, depuis des siè-

cles, périodiquement et sans cesse. Elles sont du domaine public. Alors notre critique se tait ; il ne remue pas. Il pourrait parler, écrire en temps opportun, pétitionner avec le concours de *tous ceux qui ont le sens instinctif du beau*, comme lui. — (Il affirme qu'ils sont nombreux, mais il pratique le *moi seul et c'est assez*, tout en invoquant, sous couleur de modestie, un sérieux appui anonyme). — Non, il guette. Il pouvait s'expliquer devant le congrès archéologique — (c'était bien le cas : on ne s'y est guère occupé que de nos monuments), — exposer ses idées, faire valoir ses objections, poursuivre et préparer la solution souhaitée par lui ! Silence. Quand le Congrès est fini, quand le vote des réparations est acquis, il surgit, la rapière au poing, le tromblon à la main ; il frappe d'estoc et de taille ; il canarde l'ennemi.

Jadis, il a préconisé la grève des ouvriers, pour mettre un terme aux travaux sacrilèges. Aujourd'hui, il en appelle *au public, au très grand public populaire, aux passants*.

J'ai entendu un de ces *passants* se plaindre avec une amère et grotesque violence que ce *grand château de pierres*, les Arènes, encombrât une si belle place. Le voyez-vous (et pourquoi pas, selon la théorie du correspondant ?) s'opposant de force aux réparations entreprises ou se mettant en devoir de démolir ? La police, j'imagine,

La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles
Et le laisse crier,

à moins que l'impatience ou la pitié la prenant, elle n'enferme au violon le passant comme un vulgaire pochard, ou ne l'interne à Montdevergues comme un pauvre insensé.

S'il ne s'était trouvé, parmi nos ancêtres, des esthètes ayant les mêmes idées que le nôtre sur la destinée des monuments, ou si, avec un peu moins de négligence, avec un peu plus de soin, on avait voulu et su les conserver, nous ne déplorerions pas, par exemple, la perte de l'inscription qui ornait la façade de la Maison-Carrée en indiquant la destination de cet édifice. Il est vrai que Séguier n'aurait pas

trouvé dans la reconstitution de cette inscription l'occasion d'acquérir l'un de ses plus beaux titres de gloire ; mais la science aurait évité la recherche d'un très difficile problème ; elle aurait gagné une certitude de plus : une certitude de ce genre n'est jamais à dédaigner.

Enfin, prenons les choses où elles en sont exactement, aujourd'hui, et sans raillerie, je vous prie, savants et archéologues, lettrés et passants, *bons nigauds* ou autres, ou plus simplement gens de bonne foi, précisons et essayons de conclure utilement et sagement.

Certaines colonnes de cette façade, pour ne parler que de cela, ont reçu les fameux crampons préconisés par le correspondant comme moyen extrême, suffisant et efficace, de consolidation. Ces pointes de fer, enfoncées en pleine pierre, produisent forcément, comme dans la chair vive, une sorte de blessure qui, plus ou moins lentement, mais sûrement, s'étend et amène, sous l'action seule du temps et l'influence unique de l'atmosphère, la désagrégation des molécules et l'effritement de la pierre.

Outre que les crampons, quoi qu'on dise, sont déjà un rapiécetage choquant pour l'œil par la diversité de la matière, par l'indication brutale de la blessure ou de la difformité, par le défaut d'adhérence, par l'écartement des parties tous les jours plus grand, l'œuvre de destruction s'accomplit d'une manière incessante et fatale. Donc un jour viendra nécessairement (que les Dieux l'éloignent autant que possible !) où s'imposera une résolution radicale et inéluctable. Faudra-t-il réparer ? Faudra t-il laisser tomber une colonne, puis une autre, et peu à peu partie ou totalité de l'édifice ?

Voilà une question bien nettement posée. Peut-être ne deviendra-t-elle urgente et impossible à éluder que longtemps après nous ; peut-être nous sollicitera-t-elle.

Dans tons les cas, ce doit être le dernier terme de notre discussion. Il y faut une réponse catégorique que l'adversaire ne peut désormais différer ni alambiquer. Tous les cris poussés à « l'abomination de la désolution » ne sauraient fournir une solution raisonnable.

Pour éviter de parler *à tort et de travers*, j'ai suivi le réquisitoire, non point pas à pas (pour dire tout ce qu'il provoque, il en faudrait bien plus long ; et il convient de ménager le lecteur), mais à grandes enjambées, quoique scrupuleusement et sans dévier.

S'il plaît au correspondant d'user encore de l'hospitalité de la *Revue* (ce dont je serai le premier à me réjouir) pour de nouvelles lamentations, nous goûterons le charme de sa poésie ; si pour de nouvelles variations sur un air connu, quoique la mode en soit bien passée depuis le dieu Wagner auquel je pense qu'il sacrifie (et je l'en félicite), nous admirerons l'éclat de sa virtuosité. Mais si, cherchant à stigmatiser, anathématiser, *ex cathedra, urbi et orbi*, ceux qui ont l'outrecuidance ou le malheur, à la suite d'autorités aussi nombreuses que compétentes et respectables, de ne point partager ses visées trop personnelles, ses rêveries trop éthérées, il cherche à nous frapper de ses *lanières cinglantes*, calmes nous n'aurons cure de ses menaces : ses efforts impuissants ne sauraient nous atteindre, *telum imbelle sine ictu*.

P. Clauzel.

RÉPONSE A M. HENRI MAZEL

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je suis désolé d'avoir à vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour répondre au dernier article de M. H. Mazel sur la restauration des monuments antiques de Nimes, d'autant plus désolé que cette lettre me fait indirectement entrer en polémique avec un ami, dont j'admire le talent et l'érudition. Cependant, comme la question a besoin d'être définitivement tranchée, je n'hésite pas à dire à M. H. Mazel toute ma façon de penser à ce sujet, et je suis persuadé qu'elle sera aussi celle de la grande majorité de mes concitoyens.

M. Henri Mazel se plaint très vivement de trouver sa ville natale « enlaidie sur quelque point » toutes les fois qu'il vient y passer quelques jours dans sa famille. Et alors, c'est la sempiternelle diatribe contre la restauration du Temple de Diane, de la façade de la Cathédrale, du château de Tarascon, des Arènes, etc. ! Sa colère me rappelle l'indignation d'un vieil inspecteur des Beaux-Arts, qui, n'étant pas venu à Nimes depuis vingt-cinq ans, s'étonnait d'y trouver trop de changement, la disparition des noires bicoques, qui, suivant son expression, donnaient tant de cachet à notre ville, de rencontrer trop de maisons neuves, trop de lumière électrique, de trottoirs cimentés, trop de monuments modernes, églises, halles, casernes, et pas assez d'herbe dans les rues. Cet ami du vieux était pardonnable, car il ne venait à Nimes que tous les quarts de siècle ; peu lui importait la commodité de la vie

et des communications pour les habitants de notre cité, du moment qu'il n'en profitait pas, dont le développement l'intéressait peu, et qu'il n'appréciait qu'au point de vue des effets produits sur son imagination vieillotte. Mais, M. Henri Mazel est notre hôte plusieurs fois par an. Il n'est pas excusable de dire que Nimes s'enlaidit un peu, chaque année, alors que de l'avis de tous, des étrangers encore plus que des nimois, peu de villes, en France, peuvent lui être comparées comme beauté et agrément. Ah! sans doute, on vient de toucher à l'arche sainte! Le Conseil municipal a voté près de 200.000 francs pour la reprise des travaux de consolidation et de restauration des Arènes, le temple d'Hécate a été débarrassé de ses étais, à la suite d'intelligents et prudents travaux, qui n'ont rien enlevé à l'harmonie générale de cette poétique ruine, la façade de notre vieille Cathédrale a été en partie « pétassée » des trous et des vides qui la souillaient, en attendant qu'on remplace sa vilaine porte néo-grecque par un portail roman, et le Congrès archéologique a émis des vœux pour que nous ne laissions pas nos monuments antiques ou autres, tomber en ruines et disparaître. Voilà ce qui a suscité la grande colère de mon ami H. Mazel, colère d'autant plus grande que le mal est devenu contagieux, et que l'on a réparé le château de Tarascon, le clocher de Saint-Nazaire, à Béziers, le Théâtre d'Orange, les Arènes d'Arles, le Palais de Constantin! Que va-t-il penser des membres du dernier Congrès qui ont réclamé quelque sollicitude pour le château de Beaucaire, et sa chapelle pourcelui des Baux et pour Montmajour! M. H. Mazel redoute aussi qu'on touche à la Maison-Carrée. Qu'il se rassure. On respectera les frises du temple, mais franchement, après les travaux intérieurs qui ont été exécutés, est-ce qu'il n'y aurait pas à faire quelque chose à un certain nombre de colonnes de la façade de ce monument, dont la solidité est douteuse, au plafond du péristyle en train de s'effrondrer, et à la toiture qui est loin d'être romaine? Nimes se modernise, voilà le cri d'alarme poussé par M. Henri Mazel. Eh oui! Nimes se modernise tout en conservant les témoins de son

glorieux passé, et ne peut rester en retard des autres cités voisines. Les vieux égoûts romains du tour de ville ont été nettoyés de fond en comble, cimentés et rendus inodores, d'autres grands égoûts sont en voie de construction, les boulevards ont été pavés en porphyre de Saint-Raphaël, de nouvelles voies de tramways s'exécutent, un certain nombre de longues rues de faubourgs ont vu leur affreux macadam remplacé par des cailloux ététés comme au temps des Romains, le Cadereau a été couvert, l'abattoir assaini, agrandi et modernisé, le marché aux bestiaux mieux aménagé, la rue Notre-Dame sera aussi pavée, et l'on médite de construire de nouvelles écoles, un vaste hôpital suburbain, un musée, pendant que l'on dépense des sommes importantes pour avoir un débit plus considérable d'eaux du Rhône, et que l'on étudie une ligne ferrée directe d'Arles à Nimes. Lorsque tous ces travaux seront réalisés, M. Henri Mazel et le vieux savant à lunettes vertes, reviendront à Nimes et n'auront pas assez d'expressions indignées pour faire entendre, aux demi-romains de cette fin de siècle, qu'ils sont décidément plutôt fils de Visigoths ou de Vandales, qu'enfants d'une seconde Athènes.

Mais, ô horreur! Les abords de la place Saint-Charles sont devenus un Sahara! On a en effet raccourci là quelques gros platanes, dépouillés d'en bas, qui ne donnaient plus d'ombre qu'aux toitures des maisons voisines. Ces malheureux arbres, comme il les plaint! Rassurons encore M. Henri Mazel! Lorsqu'il reviendra à Nimes, il les retrouvera dotés de pousses nouvelles, formant, comme sur les routes de Provence, de gracieux parasols protecteurs. Les platanes nimois ont un autre regain de vie que ceux du boulevard Malesherbes, qui meurent au moindre coup de hâche. Je comprendrais son indignation s'il s'étonnait au moins de la négligence de la Commission des jardins, qui laisse la place Saint-Charles proprement dite, veuve depuis longtemps d'un certain nombre d'arbres. Il ne faut pas voir seulement Nimes de la terrasse du café Peloux, mais en détail et en flâneur. Il s'aper-

cevrait vite alors des progrès réalisés un peu partout, depuis la nouvelle église Saint-Luc, un bijou, jusqu'aux confins de la plaine.

Et puis voilà M. Henri Mazel parti en guerre, à propos de la patrie de Tartarin et de platanes, contre Viollet-le-Duc et ses émules, auxquels il reproche la restauration de Pierrefonds, de la vieille cité de Carcassonne, de Saint-Trophime d'Arles, du théâtre d'Orange, des remparts d'Avignon, tandis qu'ils n'ont pas eu le temps de toucher à Couçy et à Château-Gaillard. Là, je ne suis pas encore de son avis. Si l'on ne restaure pas Jumièges, Vallemagne, Monthléry, Montmajour, il ne restera plus rien d'ici à peu de siècles de ces ruines imposantes que les croquis de quelques dessinateurs. Sus donc aux architectes qui ont osé construire un petit Pierrefonds, à Montdardier, en pleines Cévennes, et un bon point à M. Pourquery de Boisserin, l'étonnant maire d'Avignon, qui au moins, lui, fabrique des ruines, au moyen d'un système de son invention brévelé s. g. d. g.

Combien notre ami des ruines doit se réjouir de voir les parisiens laisser subsister en plein Paris, les ruines moussues et feuillues de la Cour des Comptes, mais combien, d'un autre côté, doit-il leur en vouloir d'avoir si mollement protesté contre l'établissement de tramways électriques aux Champs-Élysées, contre la démolition de la vieille église de Montmartre, contre les projets de l'Exposition de 1900 à travers les plus belles promenades de Paris, contre l'odieuse profanation de l'obélisque de Louqsor pour le transformer en une sorte de phare électrique ! Autrefois aussi j'ai protesté contre la transformation de l'ancien parc Monceau et contre la destruction de la pépinière du Luxembourg, mais au moins là les raisons étaient bonnes !

Que nous sommes loin des monuments antiques de Nimes ! Revenons-y et mettons les choses au point. Non, cher confrère et ami, on ne cherche pas à Nimes à faire du *vieux neuf* ; ce que l'on veut, c'est seulement essayer de réparer du temps les irréparables outrages, suivant l'expression de

Racine, de consolider et surtout de donner une idée aux générations actuelles de ce que pouvait être l'intérieur des Arènes au beau temps de la puissance romaine, sans nuire à l'harmonie générale ; ce que l'on veut ; c'est refaire le plus d'escaliers possibles , faire disparaître les anciennes restaurations disgracieuses en moëllon, sans art, sans raison d'être, sans fidélité architecturale, prévenir l'effondrement de plusieurs pilastres du côté du boulevard Victor-Hugo, pouvant entraîner dans leur chûte un des plus beaux côtés de l'édifice. Pour réaliser ce projet, ce ne sont pas 200.000 fr. qui sont nécessaires, mais 2.000.000, d'autant plus qu'il faudra un jour terminer la partie commencée du côté de la Maison-d'arrêt, dont les travaux ont été arrêtés au moment de la guerre de 1870. Ne serait-ce pas répondre aussi au vœu de l'opinion publique que de restaurer notre belle promenade de la Fontaine, qui s'en va chaque année, dont les dalles défoncées, les marches d'escaliers effritées, les statues et les vases brisés, font peine à voir et suggèrent aux visiteurs étrangers les plus cruelles critiques à notre endroit ?

L'article de M. Henri Mazel me donne l'occasion de signaler l'état d'abandon de ce jardin historique à l'administration municipale de Nimes. Je l'en remercie, et je clos l'incident en demandant à M. Henri Mazel d'user de son autorité incontestable, de la sollicitude qu'il porte à nos belles collections, à nos ruines même, pour obtenir de l'État quelques faveurs, de manière à pouvoir poursuivre de nouvelles fouilles et compléter l'œuvre commencée aux musées épigraphiques et de la Maison-Carrée.

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

ADOLPHE PIEYRE.

P. S. — Je vous envoie ci-inclus une pièce curieuse du 28 août 1786, concernant la restauration des Arènes de Nimes.

ARRÊT

DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI

Concernant la reftauration des Arènes de Nimes

Du 28 Août 1786.

Extrait des Registres du Confeil d'État.

Vu par le Roi, étant en fon Confeil, la délibération des États de Languedoc, du 14 février dernier, par laquelle, pour opérer la restauration des Arènes de la ville de Nîmes, l'un des plus beaux monumens qui reftent de la grandeur des Romains, ils ont arrêté de fupplier Sa Majefté de vouloir bien concourir à la dépenfe, offrant d'y contribuer eux-mêmes jufqu'à la concurrence de Cent cinquante mille livres, et la ville de Nîmes propofant de fournir pareille fomme, fuivant la délibération qu'elle en a prife le 24 du même mois ; Sa Majefté a jugé digne de l'accueil le plus favorable une entreprife qui doit rendre aux Arts et à l'admiration publique, un édifice célèbre, échappé aux ravages des guerres et du temps, mais dont l'antique magnificence eft en quelque forte déshonorée par les viles conftructions qu'on y a élevées dans des fiècles de barbarie. Sa Majefté s'eft portée d'autant plus volontiers à protéger et faciliter l'exécution de ce projet, qu'il en réfultera pour la ville de Nîmes, l'avantage d'être à l'avenir préfervée des maladies meurtrières que l'infalubrité des mafures qui obftruent aujourd'hui, tant l'intérieur que le pourtour extérieur des Arènes, occafionne fréquemment dans cette ville auffi intéreffante par fon commerce que par fa population. A quoi voulant pourvoir : Ouï le rapport du fieur de Calonne, Confeiller ordinaire au Confeil royal, Contrôleur général des finances ; Le Roi étant en son Conseil, a approuvé et approuve la délibération des États de Languedoc, du 14 février dernier, et celle de la ville de Nîmes, du 14 du même mois :

En conféquence, ordonne qu'il fera procédé au rétabliffement des Arènes de la ville de Nîmes, et à la démolition des maifons conftruites, tant dans l'intérieur que dans le pourtour extérieur de cet édifice, le tout fur les ordres du fieur Intendant et Commiffaire départi en ladite province, et fous la direction du fieur Raymond, Architecte de Sa Majefté ; à l'effet de quoi permet aux États de ladite province, d'emprunter, conformément à ladite délibération, la fomme de *Cent cinquante mille livres*, dont les intérêts feront prélevés fur les fonds de la Caiffe des prêts des diocèfes, et qui fera délivrée en trois termes égaux ; le premier, après l'adjudication des ouvrages ; le deuxième, après la démolition des maifons ; et le troifième, après la confection defdits ouvrages : Permet pareillement à la ville de Nîmes d'employer à cette dépenfe la même fomme de *Cent cinquante mille livres*, Sa Majefté l'autorifant à prendre ladite fomme fur le fonds des fubventions, ou à emprunter à défaut dudit fonds, en affectant fur lefdites fubventions l'intérêt de l'Emprunt qui pourra être ftipulé fans retenue, et à charge de pourvoir au rembourfement : Ordonne en outre que fur les deniers qui doivent être verfés au Tréfor royal par le Tréforier des États de la province, il fera payé par ledit Tréforier, et en vertu des ordonnances que rendra ledit fieur Intendant, la fomme de *Cent cinquante mille livres*, dont Sa Majefté fait don pour être employée au rétabliffement dudit édifice, et être délivrée dans les mêmes termes et aux mêmes conditions fixées par la délibération des États : Ordonne Sa Majefté, que le produit des matériaux provenant des maifons qui feront démolies, fervira au payement de l'indemnité defdites maifons, dont l'eftimation fera faite par l'Architecte de la ville, et en cas de difficulté par experts convenus ou nommés d'office par ledit fieur Intendant, auquel Sa Majefté attribue la connoiffance des conteftations qui pourroient s'élever à ce fujet, icelle interdifant à fes Cours et autres Juges ; et feront les ordonnances dudit fieur Intendant, exécutoires par provifion, fauf l'appel au Confeil. FAIT au Confeil d'État du Roi, Sa Majefté y étant, tenu à Verfailles le vingt-huit août mil fept cent quatre-vingt-fix. *Signé* LE BARON DE BRETEUIL.

CHRONIQUE

ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 5 Juin. — *Les femmes victimes dans l'histoire de la littérature* : M. l'abbé Delfour.

Séance du 19 Juin : — *La traite des nègres au XVIIIe siècle :* M. Fernand Daudet.

COMITÉ DE L'ART CHRÉTIEN

Séance du 1er Juin. — *Le couvent des Ursulines d'Aramon avant la Révolution :* abbé Valla, curé d'Aramon. — M. l'abbé François Durand communique quelques pages sur un *jeton historique* trouvé dans les ruines d'un moulin à vent de Montfrin. Ce jeton a trait à la venue du cardinal Chigi, à Paris, en 1564, pour faire les soumissions exigées. par Charles IX, à la suite de l'affaire des franchises à Rome.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES

Séance du 4 Juin 1897. — M. Jules Gal : Etude sur le vin. — M. Galien Mingaud : Découverte d'objets abandonnés dans une ancienne exploitation de galerie argentifère aux environs de St-Jean-du-Gard, et dans quelques mines du Gard, exploitées dans l'antiquité.

Séance du 11 Juin 1897. — Dr Merley : *Mines romaines de Flaviac (Ardèche)* — M. Jules Gal : *Etudes sur les vers-à-soie.*

Séance du 18 Juin 1897. — Dr Delamare : *Histologie du système nerveux.*

Séance du 25 Juin 1897. — Dr Jules Reboul : *Sur les productions cornées anormales chez l'homme et les animaux.*

BIBLIOGRAPHIE

UNE RACE, par Stephane, chez Ollendorf, Paris, 3.50.

On n'a pas oublié un roman distingué : *les Reines de Paris*, paru l'année dernière avec un vif succès. *Une Race* recevra un accueil encore plus chaleureux , car , c'est vraiment une œuvre attachante par l'intérêt croissant de l'intrigue, par le pathétique des situations et la vérité des caractères. Une question à l'ordre du jour s'y trouve abordée, la désertion des campagnes pour les villes. Il y a là-dessus des pages vraiment remarquables, et l'on s'étonnerait si on ne connaissait déjà notre compatriote, qu'une femme pût traiter de sujet si ardus avec une pareille virilité de touche.

PAUL VERLAINE ET SES CONTEMPORAINS, Par un Témoin impartial... chez Clerget. 17, rue Guénégaud, Paris.

La personnalité de Paul Verlaine n'a guère franchi, jusqu'à ce jour, les limites du monde littéraire. Des amis trop passionnés, des adversaires trop intransigeants, se sont heurtés dans le champ-clos où de tout temps se renouvellent les grandes discussions d'art. La foule ignore ce nom, qu'elle va lire sans doute bientôt sur un Monument public ; et les écrivains les plus versés dans la littérature verlainienne, sont-ils bien sûrs eux-mêmes de tout connaître de Verlaine ? n'est-il pas quelque détail ignoré, quelque aperçu spécial qui, sans peser sur leur opinion, la fortifierait d'un argument nouveau,

l'aiderait à convaincre un public plus nombreux? ce qui n'est pas sans intérêt.

Par ce livre, la foule connaîtra celui dont on veut qu'elle salue prochainement l'image en bronze ou en marbre, dressée sur un terrain public ; les critiques et les intellectuels achèveront de s'informer de l'homme *à l'ordre du jour.*

DOM POLYCARPE, PREMIER ABBÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES, par M. l'abbé Reydon, vicaire à la cathédrale de Nimes, chez Gervais-Bedot, Nimes.

Voici l'ouvrage dont nous avons publié naguère un chapitre dans la *Revue.* Ecrit avec un grand sentiment de foi et beaucoup de simplicité de style, il plaira aux lecteurs par une saveur particulière, et rare à notre époque de littérature artificielle ; il leur sera aussi matière à édification.

SA FEMME, le roman si goûté de notre compatriote M. Paul Guiraud, vient d'être honoré par l'Académie française, du prix de Jouy. On se rappelle l'éloge qu'en publia *la Revue* au moment de son apparition et que la distinction accordée par l'Académie vient de tout point confirmer. Nos plus vives félicitations au lauréat.

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNERALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

LE VÉRITABLE EMPLACEMENT

DE

L'HABITATION DE PÉTRARQUE

A VAUCLUSE

Depuis quelque temps la pittoresque vallée où la Sorgue prend naissance, a été envahie par des établissements industriels qui l'ont doublement déflorée. Si, d'une part, l'étalage de chiffons sordides, la fumée du charbon, le grincement des machines a tué la poésie du site et mis les Muses en fuite, d'autre part, les résidus des fabriques, versés journellement dans la rivière, souillant et corrompant ces eaux si pures qu'on les dirait formées d'azur et de cristal liquéfiés, ont détruit les poissons exquis et les excellents crustacés qui étaient, pour les habitants de Vaucluse, une source importante de profits, et faisaient les délices des touristes.

L'Académie de Vaucluse s'est émue de ce déplorable état de choses, et elle a résolu d'y remédier le plus efficacement possible. Sur son invitation, une commission a été nommée pour examiner quelles mesures il conviendrait de prendre dans ce but. Elle aura, de plus, à faire les démarches nécessaires pour obtenir que les ruines de l'ancien château des

évêques de Cavaillon, seigneurs de Vaucluse, et la Maison de Pétrarque soient classées parmi les monuments historiques. Mais ici se pose une question préjudicielle : où était située cette maison et qu'en reste-t-il ? Sur ce point, les avis sont partagés. Bien que n'ayant pas voix au Chapitre, je crois devoir donner mon opinion sur un sujet dont je me suis tout spécialement occupé.

I

Comme dans tous les procès, il faut d'abord procéder à l'audition des témoins, c'est-à-dire, en l'espèce, des divers auteurs qui ont écrit sur Vaucluse. Nous entendrons avant tout Pétrarque lui-même.

Je ne rapporterai pas ici tout ce que ce poète a dit sur les agréments de la vallée où il vécut si longtemps et qu'il appelait son *Parnasse transalpin,* sur la paix dont il y jouissait, sur la manière dont il y employait son temps ; je citerai seulement les renseignements qu'il nous a transmis sur son habitation et ses jardins.

Divers écrivains ont prétendu que les parents de Pétrarque étaient venus avant lui résider à Vaucluse, et qu'ils lui avaient légué un petit domaine qu'ils possédaient dans ce village ; Olivier-Vitalis, bibliothécaire de la ville de Carpentras, dans son livre : L'*Illustre Châtelaine des environs de Vaucluse,* affirme le fait ; il assure même que la mère du poète mourut à Vaucluse et y fut ensevelie. « Il y a vingt-cinq ans environ, dit-il, qu'ayant été à Vaucluse, attiré par une grande et extraordinaire crue d'eau, je parcourus le village, faisant quelques recherches

sur les lieux des habitations de Pétrarque et de ses auteurs, qu'on a confondues avec le château qu'habitait, par intervalle, Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, qui en était le seigneur. De là je fus à l'ancienne église où se trouvaient quelques vieilles inscriptions tumulaires frustes, entr'autres, sur un des murs du presbytère attenant à l'église, celle de la mère de Pétrarque, Életta. J'en pris au crayon une note rapide, pressé de partir par mes compagnons de voyage, peu curieux de ces recherches archéologiques, mais bien résolu, à la première occasion, d'y donner plus de temps et de soins. Mais, hélas! quelques années après, j'en recherchai vainement les traces ; le presbytère, qui avait été vendu lors de la Révolution de 1789, avait passé en d'autres mains, et, plus tard, l'acquéreur avait divisé cette propriété, et mon mur, sacré pour moi, avait disparu. »

Il paraît bien peu vraisemblable que Pétracco et sa femme Életta, dont les biens de Florence avaient été confisqués, et qui s'étaient créé à Avignon, puis à Carpentras, des moyens d'existence en faisant le commerce, fussent venus s'enfouir à Vaucluse, où la vie matérielle était sans doute moins coûteuse que dans les villes, mais qui offrait bien peu de ressources à des négociants ; cependant, je ne suis pas éloigné de partager l'opinion d'Olivier-Vitalis, et voici pourquoi.

Le 20 avril 1613, Octave Mancini, évêque de Cavaillon, fit transférer les reliques de plusieurs saints, qui étaient gardées dans une armoire de la sacristie de sa cathédrale, autrefois la chapelle de St-Martin, et les plaça dans la chapelle de St-Véran, nouvelle-

ment et très richement décorée. Il y eut à cette occasion une procession générale, à laquelle assistaient des délégations de toutes les paroisses du diocèse, avec leurs croix et leurs bannières, et plus de cinquante musiciens étrangers. Me Béraudy, notaire, dressa procès-verbal de la cérémonie et un acte authentique de reconnaissance des dites reliques, qui furent signés par cinq notaires. En ouvrant le reliquaire qui renfermait les ossements de saint Véran, on y trouva un procès - verbal fait à Vaucluse, le 13 juillet 1321, quand l'évêque Pons de Lagnes fit transporter ces restes vénérés de l'église de ce village dans celle de Cavaillon. Parmi les témoins qui avaient signé cette pièce, dit le notaire Béraudy, était le *poète Pétrarque*. Or, en 1321, François Pétrarque, âgé de 20 ans, étudiait le droit à Montpellier ; s'il se trouvait accidentellement à Vaucluse, le 13 juillet de cette année, c'est qu'il était venu en vacances dans sa famille. Mais peut-être que le narrateur, en voyant sur l'acte en question le nom de Pétrarque sans qualification, a supposé gratuitement qu'il s'agissait du fils de Pétracco, tandis que le signataire était Pétracco lui même. Celui-ci, dans ce cas, pourrait bien s'être établi à Vaucluse, non point pour y faire du négoce, mais pour y exercer quelque charge publique en rapport avec les fonctions qu'il remplissait à Florence, avant son exil. On se ferait une fausse idée de ce qu'était ce village au xive siècle, si on en jugeait par ce qu'il est aujourd'hui, et même si on prenait à la lettre la description qu'en fait Pétrarque, au point de vue des habitudes sociales : « Je n'entends ici que des bœufs qui mugissent, des moutons qui bêlent, des oiseaux qui gazouillent et des

eaux qui murmurent, écrit-il au cardinal Colonna ; je garde le silence depuis le matin jusqu'au soir, n'ayant personne à qui parler ; le peuple, uniquement occupé à cultiver sa vigne et ses vergers, ou à tendre ses filets, ne connait pas la conversation ni le commerce de la vie... » Mais si on consulte les documents historiques que nous fournissent les registres des notaires et ceux de la cour seigneuriale, on voit qu'il y avait à Vaucluse, du temps de Pétrarque, en l'absence du seigneur, qui y faisait de rares apparitions, divers officiers civils, des magistrats, des ecclésiastiques, tels que châtelain, bailli, clavaire, procureur fiscal, notaire, greffier, juge de la cour seigneuriale, vicaire perpétuel, chapelains. On y comptait aussi plusieurs familles patriciennes, comme les Forcalquier, les Lagnes, les Esmivy, les Bruni, etc. ; en outre, le couvent des religieuses de Notre-Dame, sis à Saint-Marcel, aujourd'hui Gallas, contribuait à donner à ce village une certaine importance. Ce n'était donc pas le lieu tout à fait rustique et à demi-sauvage que Pétrarque représente dans un accès de misanthropie. On peut même accuser le poète d'ingratitude à l'égard des habitants de Vaucluse, qui avaient pour lui, si l'on en croit son ami Boccace, une si grande vénération, qu'après son départ pour l'Italie, ils montraient son habitation aux étrangers venant visiter la Fontaine comme un objet sacré et divinisé : « *A guisa di cosa sacra e di divinita piena.* »

Un autre argument en faveur de ceux qui pensent, comme Bandini, que la maison de Pétrarque lui venait de son père, peut être tiré des fréquentes excursions que le poète faisait à Vaucluse, avant d'y avoir

fixé sa demeure, afin de tempérer l'ardeur qui le dévorait, dans les violents accès de sa passion pour Laure, par la fraîcheur des eaux de la merveilleuse fontaine, et par l'ombrage des bois dont elle était alors entourée : *Juvenilem æstum qui me multos annos tenuit, sperans illis umbraculis lenire, eo jam inde ab abolescentia sæpe confugere velut in arcem munitissimam solebam* (Fam. Lib. VIII, épist. 3). Il est fort douteux, en effet, qu'un jeune homme, vivant dans sa famille, à Avignon ou à Carpentras, eût pris l'habitude de faire des retraites spirituelles dans une hôtellerie de Vaucluse.

Contrairement à l'opinion des écrivains dont je viens de parler, Boccace dit, dans son *Traité des Fontaines,* que Pétrarque acheta à Vaucluse une petite maison et un champ, *parvo ibi comparato domicilio et agello.*

Quant à Pétrarque lui-même, il ne s'explique nulle part sur ce sujet d'une manière formelle ; mais les termes qu'il emploie dans son *Epitre à la Postérité*, en parlant de sa retraite à Vaucluse, à son retour de Bologne, semble exclure l'idée d'une habitation acquise par héritage : « Comme je ne pouvais, dit-il, supporter l'ennui et l'aversion que m'inspirait cette odieuse ville (Avignon), et cherchant à me réfugier dans quelque autre lieu, comme dans un port, je trouvai, à quinze mille pas d'Avignon, une vallée très étroite où la Sorgue, cette reine de toutes les sources, prend naissance. Séduit par le charme du site, j'y transportai mes livres et ma personne, » *captus loci dulcedine, libellos meos et meipsum illuc transtuli.*

Il ne parle pas davantage de l'achat de ses jardins ;

il dit seulement comment il les a formés, et il décrit poétiquement la lutte qu'il eut à soutenir à cette occasion avec les Naïades. Il en possédait deux : l'un qui était en pente à la naissance de la Sorgue et au-dessus duquel il n'y avait que des rochers inaccessibles, excepté pour les bêtes fauves et les oiseaux ; l'autre beaucoup plus rapproché de sa maison, mieux cultivé et agréable à Bacchus, c'est-à-dire planté de vignes. Ce jardin était entouré par les eaux de la Sorgue, et il communiquait par un petit pont avec la partie postérieure de l'habitation du poète, où était une voute de pierres vives, sous laquelle on pouvait braver les ardeurs de l'été, aux heures les plus brûlantes du jour. Pétrarque la compare au portique où Cicéron se réfugiait pour déclamer ses discours, « avec cette différence, que celui-ci n'était pas baigné par les eaux de la source de Vaucluse. »

Cette description est tirée d'une lettre de Pétrarque au prieur des Saints-Apôtres ; elle est si importante pour la solution de la question qui fait l'objet de cette étude, que j'en transcris ici le texte latin, pour que nul n'en ignore :

« *Hic mihi duos hortulos quæsivi tam ingenio propositoque meo consentaneos, ut nihil magis quos si describere aggredior longus fiam. Hic nascenti Sorgiæ impendat, ultra quem nihil est nisi rupes et avia, prorsus nisi feris aut volucribus inaccessa. Alter domui proximus et aspectu cultior et dilectus est Bromio. Hic, mirum dictu ! rapidissimi ac pulcherrimi amnis in medio est, justa quem brevi tantum ponte disjuncta, ultima domus in parte, textudo vivis ex lapidibus curvata suspenditur, quæ nunc cælo ardente*

sentiri vetat æstatem. Locus est qui ad studium accendat, augurorque non absimilis atriolo illo ubi declamare solitus erat Cicero, nisi quod illud præter labentem Sorgiam non habebat (1). »

Pétrarque pouvait-il dire en termes plus clairs et plus explicites que son habitation était située dans la plaine au bord de la Sorgue. et non sur la colline, à quelques pas du château, comme le prétendent certains auteurs ?

A l'appui du texte si décisif que je viens de citer, on peut en invoquer deux autres qui ne sont pas moins probants. Le premier est tiré d'une lettre de Pétrarque au cardinal Jean Colonna, alors en villé giature en Italie. (*Fam.* lib. VIépist. 3).

« Si vous pensez, lui dit-il, que ma présence soit pour vous un sujet de consolation, deux voies vous sont ouvertes pour me rapprocher de vous : je puis aller vous rejoindre et voir votre habitation d'été, qui fut celle d'Horace ; au cas où vous préfèreriez venir vers moi, je vais vous tracer un itinéraire qui vous permettra de ne point poser à terre vos pieds malades. Faites-vous porter par vos serviteurs au bord de l'Anio qui baigne les murs de Tibur. Là, embarqué sur un petit navire, vous descendrez rapidement jusqu'à la rive droite du Tibre. Le large fleuve vous conduira à la mer, en passant sous les remparts de Rome. Prenant ensuite encore à droite, vous traverserez le vaste sein de la mer Thyrhénienne. Laissant derrière vous Marseille, vous franchirez, toujours à droite, l'embouchure du Rhône, vous verrez les marais de la vieille ville d'Arles et

(1) *De Rebus familiaribus*, Lib, XIII, épist. 8.

ses champs pierreux, et bientôt après la triste Avignon, assise sur son rocher inculte, où le suprême Pontife Romain, qui a déserté son siège légitime, sans doute bien malgré lui, oubliant le palais de Latran et du pape Silvestre, s'efforce d'en faire la capitale du monde. De là, à trois mille pas environ de cette ville, en remontant le cours du fleuve, vous rencontrerez, encore à droite, une rivière aux eaux d'argent, la Sorgue, qui est le plus calme de tous les fleuves. Quand vous l'aurez remontée l'espace de quinze mille pas environ, vous apercevrez une source qui n'a pas son égale et où la Sorgue aux ondes si merveilleusement pures prend naissance, et au-dessus de l'antre une roche très élevée. Vous ne sauriez aller plus loin et ce n'est pas nécessaire. Afin que tout vous soit favorable dans ce voyage, et du côté droit, quand vous quitterez enfin votre embarcation, vous me verrez sur le rivage, à votre droite. »

Il me paraît évident qu'au terme de ce voyage imaginaire, Jean Colonna devait descendre devant le logis de Pétrarque, autrement le programme tracé n'eût pas été rempli jusqu'au bout. Si ce logis eut été perché sur la colline, il aurait fallu que le cardinal grimpât jusque-là par des chemins de chèvre, et le poête n'aurait pas pu dire que son ami arriverait chez lui sans toucher la terre et sans fatiguer ses pieds appesantis par la goutte. Et puis, il n'aurait pu jouer comme il l'a fait, jusqu'à la fin, sur le mot *dextera,* car en montant la rue où quelques uns croient voir les restes de la maison de Pétrarque, la masure où ils les placent est du côté gauche.

Le second texte est aussi extrait des œuvres de Pé-

trarque. Dans deux épîtres en vers latins adressées également au cardinal Colonna, le poète décrit avec infiniment de verve et d'esprit, la lutte qu'il avait eu à soutenir contre les Naïades de la Sorgue : « Vous devez avoir entendu parler de ma guerre avec les Nymphes, lui dit-il dans la première épître ; elles règnent au pied de ces rochers circulaires qui se perdent dans les nues. C'est là que les eaux de la Sorgue, aussi transparentes que le cristal, roulent dans un lit d'émeraudes ; là que je cultive un petit champ stérile et pierreux que j'ai destiné aux Muses ; mais les Nymphes jalouses leur en disputent la possession ; elles détruisent au printemps mes travaux de l'été. Déjà j'avais conquis sur elles une petite prairie ; je n'en jouis pas longtemps et au retour d'un voyage en Italie les eaux m'avaient tout emporté....Alors, loin de me décourager, je rassemble les laboureurs, les pêcheurs et les bergers ; nous roulons des rochers énormes, nous élevons une forteresse contre les Nymphes, nous dressons un autel aux Muses ; on voit bientôt l'Hélicon, le Parnasse, l'Hypocrène, et nous plantons la forêt des poètes...» Dans la seconde épître, datée de l'année suivante, il écrit :

« L'expérience me prouve qu'il est impossible de vaincre les éléments ; je ne dispute plus à la Sorgue une partie de son lit : Ses nymphes ont encore remporté la victoire. Mais il y a contre les rochers un petit angle qu'elles occupaient naguère ; maintenant j'en ai fait ma demeure et celle des Piérides, et elle est assez vaste pour nous, parce que nous y recevons rarement un hôte, les vers étant méprisés du vulgaire. A présent, elle est si bien fortifiée que la violence des eaux ne pourra jamais la renverser, à

moins de déraciner les fondements de la montagne où elle s'appuie.»

...Sed enim brevis angulus haeret
Rupibus; ille quidem nympharum ab origine sedes,
Nunc mea Pieridumque domus satis ampla quod hospes
Adveniet rarus, sordent quia carmina vulgo.
Hanc modo vallamus quam nulla revellit aquae vis,
Ni montem oppositum a radicibus eruat imis.

Je dirai plus loin où il faut placer ce petit angle de terrain ; mais on peut voir dès maintenant que c'était là que Pétrarque avait sa maison, puisqu'il y recevait des hôtes.

Avec des documents si précis et si décisifs, comment en est-on venu à loger Pétrarque sur un plateau du Rocher, d'une aridité absolue ? C'est un peu long à conter ; mais j'espère qu'en raison de l'intérêt qu'ils présentent, les détails que je vais donner ne fatigueront point l'attention du lecteur.

Peu après le départ définitif de Pétrarque pour l'Italie, en 1353, le village de Vaucluse fut envahi par une bande de pillards appartenant sans doute à ces corps de routiers qui dévastaient les provinces pendant les trêves de la guerre de Cent ans, et qui obligèrent les Avignonais à relever les remparts de leur ville, abattus après le siège de 1226. L'arrivée de ces brigands avait été annoncée par le passage de plusieurs troupes de loups qu'ils délogeaient de leurs forêts, et qui commirent de grands ravages dans les campagnes. Après avoir tout saccagé aux environs et dans le village, ils incendièrent les maisons et s'enfuirent précipitamment, emportant leur butin, sans attaquer le château qu'ils croyaient défendu par une garnison.

La maison de Pétrarque dépouillée de tout ce qui pouvait s'emporter, fut brûlée comme les autres; seule une vieille voûte résista aux flammes. Je ne sais où M. de Monclar, l'auteur d'une brochure récente sur la maison de Pétrarque, a vu que « la chute de cette voûte mit fin au commencement d'incendie » ; Pétrarque ne dit rien de semblable ; voici littéralement le texte de son récit : « *Ipso dominico natalis die, incautum rus agressi, ablatis quœ auferri poterant, reliqua flammis exusserunt, inque illud hospitiolum ex quo Crœsi regna spernebam ignis immissus est ; testudo vetus incendio restitit.*»

Ce ne fut pas seulement un commencement d'incendie », mais un complet embrasement qui détruisit toute l'habitation, moins la voûte en question, sans doute celle d'une pièce du rez-de-chaussée, comme on en construisait alors dans toutes les maisons.

Je signale le mot *rus* qui désigne plutôt une ferme ou une villa qu'un logis urbain, quelque *rustique* qu'on le suppose.

On peut donc affirmer que la maison de Pétrarque fut entièrement ruinée par l'incendie de 1353, et on a tout lieu de croire qu'elle ne fut pas rebâtie. Aussi le poète ne la mentionne-t-il point dans son testament ; il parle seulement du petit morceau de terre, *modium terræ*, qu'il possédait à Vaucluse et qu'il lègue à l'hôpital du lieu, ou, à défaut de cet établissement, aux héritiers de son fermier.

L'édition de Bâle porte *modicum terræ*, mais dans celle toute moderne de Florence on lit *modium*. C'était une mesure agraire qui équivalait au tiers d'un arpent, espace bien petit, même pour un jardin d'a-

grément; mais il ne faut pas oublier que quelque temps déjà avant de quitter Vaucluse, Pétrarque avait été forcé d'abandonner aux Nymphes de la Sorgue le terrain qu'il avait conquis sur elles avec tant d'efforts, le jardin qu'il y avait formé de toutes pièces et embelli de son mieux; il s'était replié dans sa défaite sur la rive gauche du canal, et il ne lui restait que quelques mètres de terre, devant sa maison, pour y planter des lauriers.

Si la demeure du poète ne fut pas relevée de ses ruines, celles-ci devinrent l'objet d'un véritable culte de la part des habitants de Vaucluse, qui avaient rebâti leurs maisons, et des étrangers qui venaient en grand nombre en pélerinage à la chapelle de Saint-Victor dont on voit encore les débris au sommet du grand rocher de la Fontaine. Le fait est attesté par Boccace.

Mais une nouvelle calamité, pire que la première, vint, un peu plus tard, consommer la destruction du village. Les troupes de Raymond de Turenne s'emparèrent du château, malgré la garnison que le cardinal de La Grange, ministre du pape Clément VII, y avait placée, et tout fut encore livré aux flammes. Contraints d'émigrer, les Vauclusiens se réfugièrent, partie à Lagnes et partie à L'Isle.

Pendant de nombreuses années ce pays demeura désert, achevant de périr. Les religieuses du couvent de Saint-Marcel s'étaient depuis longtemps enfuies à Cavaillon.

En 1413, l'évêque Nicolas Giovanaci, qui ne retirait plus aucun revenu de sa seigneurie, proposa à son Chapitre de la donner en fief à Raymond Garnier, jurisconsulte cavaillonnais. Les chanoines s'é-

tant réunis dans son palais, il leur fit exposer l'état des choses par Geoffroy Fossardi, son procureur fiscal.

« Attendu, dit celui-ci, que par suite des mortalités et des guerres du temps passé, et des incursions des ennemis de l'Église romaine dans le Comté-Venaissin, le lieu de Vaucluse est complètement inhabité, ruiné et démoli : *penitus inhabitatus, diruptus, inedificatus et constitutus in ruinam*, de sorte qu'il ne reste plus debout que la forteresse dudit lieu, qui menace elle-même de s'écrouler prochainement ; que les moulins, les domaines urbains et ruraux, et autres possessions de la Mense épiscopale données en emphytéose, sont devenus improductifs tant à cause de la désertion des habitants, que par l'impuissance et la pénurie des prédécesseurs de l'évêque actuel, etc... que ledit lieu constitue pour ce prélat une charge intolérable, et qu'il ne peut plus supporter les dépenses nécessitées pour la garde de ladite forteresse, ledit évêque propose à son Chapitre d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire une enquête sur la situation dudit Vaucluse...»

Cette motion étant accueillie, on procéda à l'audition de plusieurs témoins, préalablement assignés par le procureur fiscal. Je ne citerai ici que la déposition de l'un d'eux, Elzéar de Lagnes, chevalier. Interrogé en provençal, *in lingua vulgari*, ce témoin répond, après avoir prêté serment sur les Evangiles : « qu'il est vrai et qu'il sait pertinemment que le lieu de Vaucluse est entièrement ruiné, démoli et inhabité par le fait des guerres et des mortalités passées ; que les vergers d'oliviers, les vignes, les prés, les bois, les moulins et autres possessions

sont incultes et abandonnées ; que les censes, services, redevances de mégerie et autres droits sont entiérement anéantis. » Et comme on lui demandait comment il avait appris ces choses, il répondit : « qu'il était originaire de Vaucluse, qu'il avait eu pendant huit années la garde du château, que tout s'était passé sous ses yeux ; qu'il avait vu les autres habitants de Vaucluse quitter ce pays pour se réfugier à L'Isle où en d'autres lieux. »

Tous les témoins ayant été entendus, le Chapitre fut d'avis qu'il y avait lieu d'accueillir la proposition de l'Évêque. En conséquence, la terre de Vaucluse fut donnée en bail accaptif ou emphitéose perpétuelle à Raymond Garnier, par acte passé devant Me Véran de Brioude, notaire de Cavaillon, sous le cens annuel et perpétuel d'un demi marc d'argent, en signe de la haute et directe seigneurie de l'Evêque, qui se réservait en outre le droit de faire pêcher dans les eaux de la Sorgue pour sa consommation personnelle et celle de sa maison.

Raymond Garnier s'obligeait à réparer à ses frais, dans un délai de deux ans, les moulins dépendant de la terre de Vaucluse, ainsi que le château et autres lieux dévastés.

Il faut croire que l'exécution de cet engagement lui parut trop onéreuse, car un an plus tard, il transmit ce fief, au même titre qu'il l'avait acquis, à Guillaume Saignet, sénéchal de Provence.

(A suivre). Gustave BAYLE

LA BANQUE DE FRANCE

ET LE RENOUVELLEMENT DE SON PRIVILÈGE

Le renouvellement du privilège de la Banque, qui vient à terme le 31 décembre 1897, a ramené l'attention sur cette institution qui a été pendant un siècle l'appui et le régulateur du commerce et de l'industrie français et dans toutes nos crises sociales et politiques la seule force inébranlable qui a soutenu et quelquefois sauvé le crédit de l'État.

Le désordre financier qui existait à la fin du siècle dernier, avait gravement compromis la situation économique de la France. Des guerres incessantes, souvent aggravées par la famine, avaient augmenté les charges publiques.

Les revenus publics avaient diminué, et c'était au moyen des emprunts, des affaires extraordinaires, qu'on avait créé des ressources qui ruinaient le pays et désorganisaient le commerce sans améliorer les finances de l'État.

La crise économique avait précédé et provoqué la crise politique d'où la révolution devait sortir.

La banqueroute issue des abus du système de Law avait rendu les banques d'émission impopulaires,

cependant le commerce ne pouvait se passer d'une institution qui lui facilitât l'escompte de ses valeurs.

La caisse d'escompte fut créée dans ce but et elle a fonctionné de 1776 à 1793, mais son crédit était fort précaire et l'esprit français, ne perdant jamais ses droits, fit baptiser du nom de chapeaux à la caisse d'escompte, les coiffures sans fond portées par les dames (1).

La Banque de France, fondée en 1800, par une réunion de commerçants et de capitalistes a été, au début, une société libre de crédit et d'émission de billets.

Dans tous centre commercial important il fut une monnaie commode pour les paiements, et un établissement qui escompte les effets de commerce.

Tout mouvement d'affaires considérable doit assurer le succès d'une Banque qui n'escompte que du bon papier et qui *limite l'émission de ses billets aux vrais besoins du milieu où elle fonctionne et aux ressources toujours réalisables qui en assurent le remboursement.*

La banque absorba les autres institutions de crédit et grâce au puissant concours de Bonaparte elle compta parmi ses actionnaires les hommes les plus influents.

Nous relevons parmi les noms de ses premiers actionnaires, ceux de Bonaparte, Hortense Beauharnais, Jérôme Bonaparte, Madame Bonaparte, mère ; Marcel Enfantin, Jean Philippe Pelletan (il faut espérer que ce souvenir adoucira l'amertume des atta-

(1) *La Banque de France à travers le siècle*, par Four de Saint-Genis.

ques de son ardent successeur) Mallet ainé, Perrier, de Grenoble.

Parmi ces noms on relève ceux de douze souscripteurs Hollandais et six actionnaires Suisses.

Dans la pensée du premier consul la Banque devait assurer son concours à l'État qui facilitait ses débuts, elle avait pour objet 1° les opérations d'escompte, les avances et les dépôts et 2° l'émission de billets au porteur et à vue.

Le succès parut tout d'abord assuré, la confiance renaissait, les affaires reprenaient, mais des plaintes ne tardèrent pas à se lever. La partialité du conseil d'escompte fut suspectée, on lui reprocha de n'accepter à l'escompte que les valeurs présentées par les actionnaires, tandis que celles émanant du petit commerce étaient écartées. Bonaparte accueillit ces doléances plus ou moins fondées parce qu'il se plaignait lui aussi de l'esprit d'indépendance du conseil d'administration.

Le 22 avril 1806 une loi nouvelle modifia la constitution de la Banque et plaça la direction supérieure dans la main de l'Etat.

Le gouvernement, en s'attribuant la nomination du gouverneur et des deux sous-gouverneurs, et en faisant entrer trois receveurs généraux dans le conseil des régents sanctionna l'attache officielle. La direction est complétée par un conseil de quinze régents nommés par l'Assemblée générale des actionnaires et renouvelables chaque année par cinquième.

Les censeurs sont aussi nommés par l'assemblée générale dans les mêmes conditions que les régents et sont renouvelables par tiers chaque année.

Ils ont une mission de surveillance sur toutes les opérations de la Banque, ils assistent aux séances du Conseil général et des comités. Leur approbation est nécessaire à toute délibération ayant pour objet la création ou l'émission de billets, leur refus unanime en suspend l'effet.

Tous ces membres du gouvernement de la Banque doivent être propriétaires d'un certain nombre d'actions qui sont inaliénables pendant la durée de leur gestion.

La forme républicaine du gouvernement de la Banque a disparu, elle est désormais soumise au gouvernement parlementaire qui assurera, pendant près d'un siècle, sa stabilité et le plein développement de son organisme.

Les dispositions de cette loi furent complétées par le décret du 16 janvier 1808, approuvant les statuts fondamentaux de la Banque.

Le capital est porté à 90 millions.

Le dividende limité à 6 0/0 du capital et la répartition aux deux tiers des bénéfices, le dernier tiers devant servir à constituer un fond de réserve.

Plus tard la loi de 1850 stipulera que toutes les fois où le taux de l'escompte et des avances dépassera 6 0/0 ; le produit des bénéfices provenant de cette surélévation devra être ajourné au fonds social.

Les actionnaires ne sont engagés que jusqu'à concurrence du montant de leur action fixé à 1000 fr. La transmission des actions inscrites, sur deux registres, s'opère par un simple transfert, elles peuvent être dotales et immobilisées et soumises à toutes les lois qui régissent les immeubles.

La Banque peut établir des succursales dans les villes des départements suivant les besoins du commerce, mais en même temps le gouvernement conservait la faculté de créer dans les départements des Banques indépendantes investies du droit d'émission. Neuf banques furent ainsi créées à Rouen, Lyon, le Hâvre, Lille, Toulouse, Orléans, Marseille, Nantes et Bordeaux ; elles furent, en 1848, réunies à la Banque de France qui se chargea de leur actif et de leur passif et qui resta seule en possession du droit d'émettre des billets.

Les coupures d'abord fixées à 1.000 et 500 francs ont été abaissées à chaque période de crise et sont aujourd'hui arrêtées à 100, 50 et 20 francs.

Les succursales sont placées sous la direction absolues de la Banque, elles sont administrées par un conseil composé d'un directeur nommé par le chef de l'État, des administrateurs désignés par le gouverneur et des censeurs choisis par le Conseil général de la Banque.

Ainsi organisée, la Banque a pu supporter le contre coup de nos crises politiques et commerciales ; son histoire se confond avec celle du pays et dans les circonstances les plus critiques, elle a pu prêter à l'État un concours d'autant plus sérieux, que son crédit était plus solidement assis.

Les évènements de 1814-1815, l'invasion et l'occupation de la France par les armées de la coalition, les emprunts pour le rachat de l'indépendance nationale et des indemnités accordées aux émigrés provoquèrent des crises profondes. En 1814, la Banque fut pendant plusieurs mois presque hors d'état de fonctionner, on craignait le pillage, 251 mil-

lions de billets furent brûlés, les planches brisées et mises hors de service, l'encaisse était descendue à 15 millions.

La gravité de cette situation provoqua une réaction violente contre les lois de 1803 et 1806, qui avaient remis la direction de la Banque entre les mains de l'Etat, représenté par le gouverneur.

Le censeur Martin, qui avait quelques mois auparavant glorifié, dans le langage dithyrambique alors à la mode, la sagesse et la prévoyance du gouvernement, n'hésitait pas à considérer comme désastreuse cette ingérence de l'État dans les affaires de la Banque... L'Etat, disait-il, en mettant la Banque sous sa dépendance *affaiblit son crédit*, diminue ses ressources, et en s'emparant de ses capitaux, prive le commerce des secours nécessaires à son activité.

M. Jacques Laffite, son nouveau gouverneur, partageait les mêmes idées, quand il demandait qu'on en revint aux principes constitutifs de la Banque : « Indépendance de l'Administration, sous la surveillance de l'État. »

Principe que présentait avec plus de précision le président Claveland, dans son message de décembre 1894, en disant : « Un divorce complet entre le gou-
« vernement et l'organe chargé de l'émission des
« Billets de Banque est l'idéal des rapports qui de-
« vraient exister entre l'Etat et cette partie de la cir-
« culation nationale. »

La panique passée, ces protestations restèrent à l'état de lettre morte et les affaires reprirent leur cours normal jusqu'à la révolution de 1830 qui amena une nouvelle crise commerciale mais de courte durée.

Le fait le plus saillant des rapports du gouvernement de juillet avec la Banque, fut le renouvellement de son privilége par la loi du 30 juin 1840.

Le privilège, qui ne devait expirer qu'en 1843, fut prorogé au 31 décembre 1867. La discussion très remarquable qui précéda devant la chambre des Députés et devant la chambre des Pairs, le vote de la loi, fournit aux orateurs qui se succédèrent à la tribune, l'occasion d'étudier dans son ensemble les conditions essentielles d'existence des Banques d'émission, et la haute compétence des orateurs, a fait de cette discussion le modèle de toutes celles qui pourront se produire à l'avenir.

« MM. Thiers, Dufaure, Rossi rapporteur du projet « de loi devant la chambre des Pairs, prononcè- « rent des discours célèbres auxquels il faut tou- « jours se reporter lorsqu'on étudie la question « des Banques d'émission. »

« Rien n'a vieilli dans cette mémorable discussion « les vrais principes de la circulation fiduciaire y « sont présentés avec une force et un relief qui « n'ont jamais été surpassés (1). »

Le privilège conféré à la Banque expirait dans trois années et M. Rossi observait qu'il y aurait imprudence à laisser approcher davantage ce terme avant de prendre un parti ; six mois aujourd'hui nous séparent de l'échéance prévue.

Le privilège de la Banque consiste dans le droit exclusif d'émettre des billets qui se transmettent de la main à la main sans aucune formalité et sans autre garantie que celle de la Banque.

(1) Gabet, conférences sur la Banque.

Les autres opérations appartiennent au commerc ordinaire.

Il y a deux opinions sur la nature de ce privilège : les uns y voient une délégation du droit de l'État de battre monnaie ; les autres l'emploi d'un instrument d'échange, qui au lieu d'être une marchandise comme la monnaie, n'est qu'une promesse et dès lors, en raison des dangers que cet emploi peut présenter, exige l'intention et la surveillance de l'État.

Il y aurait erreur à considérer les billets de Banque, comme une véritable monnaie ; « *ils se distinguent de la monnaie comme les paiements se distinguent de la promesse.* »

L'émission des billets ne doit avoir d'autre effet que de diminuer les embarras de la circulation métallique.

Ces magistrales appréciations que nous avons empruntées au rapport de M. Rossi, ont été confirmées par M. Léon Say, qui disait au Sénat, dans la séance du 25 janvier 1884 : « la Banque de France a le monopole de l'émission des billets, mais elle est par contre, chargée par la loi de veiller à la circulation. Elle observe le cours des changes à l'étranger et c'est le cours des changes qui est le baromètre de la circulation. »

« Il faut qu'un établissement administré par des hommes qui entendent admirablement les affaires auxquelles ils sont mêlées, soit seul juge de savoir s'il est opportun ou non d'élever ou d'abaisser la circulation. » M. Rossi estimait qu'il est dangereux de confier à l'État le droit d'émettre du papier monnaie, surtout dans un pays où le souvenir des rui-

nes causées par le système et par les assignats est encore aussi vivant.

Les discours des députés de l'opposition ne sont pas moins intéressants à connaître, MM[rs] Garnier Pagès, Odillon Barrot, Lanjuinais rendent le même hommage à l'intégrité et à la haute compétence du gouvernement de la Banque, ils reconnaissent les services rendus par cet établissement pendant les diverses périodes de crise, ils ne prétendent en aucune mesure affaiblir sa solidité et affirment avec la même force que M. Thiers, que la Banque de France occupe le premier rang parmi les institutions de crédit. Nul ne demande la création d'une Banque d'Etat.

L'accord est complet entre le gouvernement et l'opposition sur les conditions d'existence et de succès des Banques d'émission, MM[rs] Garnier, Pagès et Odilon Barrot limitent leurs amendements à l'admission du papier à deux signatures, à la prolongation de trois à quatre mois des échéances des effets de commerce et la création de succursales dans les départements.

M. de Remilly présente un amendement à peine défendu, par lequel il propose, qu'au-delà de 6 p. 0/0 servi au capital primitif, un prélèvement de 1/10[e] sur les bénéfices soit opéré en vue de la création d'un fond destiné à éteindre la mendicité.

Cette proposition timidement présentée ne fut appuyée par l'autorité d'aucun des chefs de l'opposition et fut écartée sans phrases.

La conclusion de cette discussion fut la prorogation pure et simple du privilège de la Banque, jusqu'au 31 décembre 1867.

La révolution de 1848, suivant de près la crise agricole de 1846 et la disette de 1847, provoqua une crise économique intense. L'instabilité du gouvernement ébranlé par de fréquentes émeutes, l'incertitude de l'avenir, tout contribua à aggraver l'acuité de la crise,.aussi dès le 15 mars 1847, le gouvernement dût décréter une mesure, jusqu'alors inconnue dans l'histoire de la Banque, en instituant le cours forcé de ses billets.

Le gouvernement s'appuyait pour justifier cette décision : 1• Sur l'affluence des demandes de remboursement, qui menaçaient d'épuiser la réserve métallique ; 2° les dangers présentés par la suppression des escomptes qui aurait privé le commerce et l'industrie de ses ressources et arrêté le travail national.

La banque fut autorisée à émettre des coupures de 100 fr., mesure qui eut pour effet, suivant une expression à la mode, de démocratiser le billet de banque, elle dut, par contre, avancer à l'État et sans intérêt pendant un an, une somme de 50 millions qui servirent à organiser les ateliers nationaux qui devaient aboutir à la sanglante émeute du mois de juin.

Les difficultés qui s'étaient manifestées à Paris, se reproduisaient en province, aggravées par la répugnance que manifestait le public pour les billets émis par les Banques provinciales. La solution fut trouvée dans la centralisation et l'unification du crédit, et on décréta la fusion des neuf Banques départementales avec la Banque de France, qui se chargea de leur actif et de leur passif et substitua son action à la leur.

En 1848, la circulation fidiciaire, après quelques moments d'inquiétude se maintint au pair, l'encaisse ne tarda pas à se reconstituer rapidement. Descendue à 59 millions, elle atteignait 241 millions au mois de décembre et dépassait 500 millions, au moment de la reprise des paiements en espèces.

Les appréhensions furent courtes mais profondes, ainsi qu'en témoigne le rapport présenté par le comte d'Argout, à l'assemblée des actionnaires, le 25 janvier 1849.

« En 1846, la cherté des subsistances, l'importation de grandes quantités de céréales, ont affaibli nos réserves par la sortie de 172 millions d'espèces exportées.»

« En mars 1847, la Banque a vendu au gouvernement russe 2 142.000 fr. de rente, au prix de 50 millions, ils ont servi à acquitter le reliquat des sommes dues à l'étranger pour achat de céréales.»

« Le 24 février 1848, une révolution éclate en France et change soudain la constitution du pays. Personne n'était préparé à cet évènement. Il devait nécessairement apporter une grande perturbation dans toutes les transactions.»

« La Banque avait traversé, sans être ébranlée, les évènements de 1815 et 1830 ; aucune perturbation ne s'était produite dans la régularité de sa marche, mais il est presque impossible à un établissement de crédit de résister à la fois à une révolution politique et à la menace d'une révolution sociale. »

« En février, l'encaisse était de 226 millions, elle tombait le 15 mars à 59 millions, après une sortie de 10 millions en une seule journée.» (1)

(1) *La Banque de France à travers le siècle.*

L'ordre se rétablit bientôt et la crise économique s'atténua assez rapidement pour permettre dès 1850, la suppression du cours forcé.

La loi du 9 juin 1857 a prorogé une troisième fois le privilège de la Banque, la concession nouvelle a été de trente années jusqu'à l'échéance du 31 décembre 1897. C'est la constitution actuelle de la Banque. Le capital est porté à 182 millions. Elle doit avancer au Trésor 100 millions dont elle recevra l'équivalent en rentes 3 p. 0/0.

La Banque aura la faculté d'abaisser à 50 francs le taux de ses billets, et d'élever au-dessus de 6 p. 0/0 le taux de son escompte et l'intérêt de ses avances.

A partir de 1867, elle devra établir une succursale dans chaque département, elle avait en 1865 transformé en succursale la Banque de Savoie qui occupait Annecy et Chambéry. La situation de la Banque demeura calme et prospère jusqu'en 1870. « Elle était devenue, pour le crédit public, dit Maxime du Camp, par sa moralité, par l'excellent mécanisme constitutionnel qui dirige ses destinées, un organe d'une puissance unique au monde. »

La guerre éclate au mois de juillet 1870 et s'ouvre pour la France l'ère la plus douloureuse de son histoire. La Banque subit le contre coup de tous nos malheurs. mais seule au milieu de l'effondrement général son gouvernement resta debout, sachant prévoir et conjurer les catastrophes, prendre en temps utile les mesures de salut.

Elle n'a jamais failli à son devoir qui était de défendre le crédit du pays.

A l'annonce de nos premières défaites, la Banque fit évacuer sur Paris l'encaisse des succursales placées dans les départements envahis.

Il fallait enlever à l'ennemi « le nerf de la guerre » et sauver toutes ces richesses.

Les 12 et 14 août 1870, le cours forcé est proclamé, la limite des émissions est portée à 2.400 millions les coupures sont abaissées d'abord à 25 et 20 francs puis à 10 et 5 francs.

La prévoyance de M. Rouland se porta sur la conservation des trois milliards de valeurs de toute nature enfermées dans les caves de la Banque et d'accord avec l'amiral Rigault de Genouilly toutes ces richesses furent transférées dans l'arsenal de Brest. M. Maxime du Camp, dans son étude sur la Banque de France sous la commune, nous a montré tous les services rendus par ce personnel d'élite, qui dans toute la hiérarchie, a déployé tant de courage, de fidélité professionnelle, de fermeté et de patriotisme.

L'amiral avait indiqué l'endroit où toutes ces richesses devaient être transférées et avait si bien donné ses instructions que si l'armée prussienne s'était emparée de Brest, elle n'y aurait trouvé ni le trésor de la Banque, ni les diamants de la couronne, ni les principaux tableaux du musée du Louvre que l'on avait enlevés à l'insu même de ceux qui avaient mission de les garder. Du 20 août au 13 septembre, cinq cent voitures transportèrent les 24.855 colis, sur lesquels les mots : Attention ! matières explosibles, permettaient d'enlever, sans éveiller l'attention cette fortune de la France.

La Banque dut se conformer aux circonstances, le gouvernement du pays s'était dédoublé par l'envoi à Tours d'abord, puis à Bordeaux, d'une délégation, qui assuma en province toute l'étendue et la res-

ponsabilité du pouvoir. La Banque dédoubla aussi son personnel directeur et tandis que le gouverneur et l'un des sous gouverneurs demeurèrent à Paris, l'autre sous-gouverneur M. Cuvier, suivit la délégation en province et assuma la lourde tâche de fournir au gouvernement les ressources nécessaires pour poursuivre la lutte contre l'étranger et de sauvegarder la fortune de la Banque, dont le crédit devait soutenir et quelquefois suppléer celui de l'État.

Ces faits mal connus, souvent mal jugés, constituent cependant le plus beau titre de la Banque à la gratitude du pays et en affirmant la solidité de cette institution, sont la démonstration la plus évidente de la nécessité d'avoir une Banque indépendante de l'État et préservée de tous les entraînements possibles de la spéculation.

De 1870 à 1873, la Banque a mis au service du pays, ses réserves métalliques, tout son crédit, son encaisse de 1260 millions devint notre trésor de guerre, la circulation fiduciaire s'éleva à 2 milliards 1/2 ; elle permit la liquidation régulière de 4 milliards d'effets prorogés ou en souffrance.

Dans cette période douloureuse où la France dut faire face aux charges écrasantes de la guerre étrangère, de la guerre civile et d'une rançon de 5 milliards à payer au vainqueur, la rente française 3 0/0 descendit au cours de 50 fr., perdant la moitié de sa valeur nominale, le Billet de Banque se maintint au pair, n'ayant jamais subi à l'étranger une perte au change supérieure à 2 0/0.

Le crédit de la Banque a épargné à la France une perte de 3 milliards, elle fut notre meilleure caution

et nous sauva de la banqueroute. Ces résultats ne furent pas obtenus sans lutte, sans de douloureuses angoisses pour les hommes chargés de concilier les besoins insatiables de l'État et l'avenir économique du pays, dont ils étaient devenus, par la force des choses, les seuls représentants.

Gambetta parlait « de briser la Banque et d'émettre du papier d'État. »

M. Clément Laurier plus rompu aux affaires, appréciait mieux le concours prêté par la Banque, quand il disait : « c'est avec la Banque de France, si « pénibles, si laborieuses qu'aient été nos négocia- « tions que nous avons fait le contrat capital de nos « finances. Ce qui nous a fait vivre, c'est ce que « nous avons obtenu de la Banque. »

Uu quart de siècle s'est écoulé et bien peu paraissent garder le souvenir des services rendus, de la valeur de cette institution sortie seule, intacte du naufrage.

Le privilège expire le 31 décembre prochain et ce n'est que six mois avant ce terme que la Chambre, absorbée pour la discussion d'interpellations souvent inutiles, a trouvé le loisir de discuter le projet soumis à ses délibérations depuis 1891.

Le nouveau projet conserve les grandes lignes de la constitution de la Banque, mais il demande aux actionnaires de cet établissement de lourds sacrifices.

Le privilège est prorogé de vingt-trois ans et ne prendra fin que le 31 décembre 1920. Le nouveau projet consacre le principe du partage des bénéfices, c'est une atteinte assez grave à la prétendue tutelle de l'Etat qui se trouve directement intéressé

à l'élévation du taux de l'escompte et au développement des affaires. L'exemple invoqué de la Belgique et de l'Allemagne comme argument en faveur de cette théorie nous parait, au contraire, confirmer notre appréhension, le taux de l'escompte étant constamment plus élevé dans ces deux pays qu'en France.

L'article 10 a soin d'atténuer le mauvais effet que pourrait produire, en temps de crise, cette association de l'Etat et de la Banque, en stipulant que les bénéfices qui résulteront d'une élévation du taux de l'escompte au-dessus de 5 0/0, ne seront pas partagés entre les actionnaires, mais ajoutés au fond social. Ce prélèvement sur les bénéfices, fixé au minimum à une redevance de 2 millions, paraît être la rançon imposée à la Banque en échange de son privilège d'émission. On oublie qu'elle paie déjà deux millions et demi d'impôt, soit le 10 0/0 de ses bénéfices, sans tenir compte de tous les services gratuits de trésorerie qu'elle rend à l'Etat et qui en 1896, ont porté sur la somme énorme de 8 milliards.

Les Billets de Banque sont un mode de libération supérieur à l'emploi de la monnaie d'or et d'argent, mais ils ne s'adaptent qu'à un état intermédiaire lui même et la véritable monnaie des pays dans lesquels l'industrie et le commerce sont largement développés est le chèque ou le virement et la Banque en a opéré gratuitement en 1896 pour 41 milliards.

— Comme chaque virement représente un paiement et une recette, c'est un mouvement de fonds de 83 milliards effectué sans frais et sans déplacede billets ou d'espèces, service gratuit rendu par la Banque au commerce.

L'exposé des motifs présente ce nouveau prélèvement sur les bénéfices de la Banque, comme une garantie donnée aux actionnaires contre les variations trop brusques de la valeur de leurs titres. Les actions de la Banque, grâce à cet ingénieux mécanisme, pourront baisser en temps de crise, mais elles n'auront plus la possibilité de remonter.

Il faut d'ailleurs constater que cette façon de consoler les malheureux capitalistes n'est pas nouvelle en France.

En 1713 les rentes furent diminuées des 2/5 et Mallet, premier commis du contrôleur général, affirme que cette mesure eut pour effet *d'assurer le sort des rentiers* (1). L'Etat maintient l'avance de 60 millions à lui consentie par le traité du 10 juin 1857, moyennant un intérêt de 3 0/0 et celle des 80 millions consentie par le traité du 29 mars 1878, moyennant un intérêt de 1 0/0, mais ces deux avances seront désormais gratuites.

La Banque s'engage à mettre à la disposition de l'Etat : indépendamment de ces 140 millions, une nouvelle avance de 40 millions qui ne portera pas intérêt.

L'ensemble de ces modifications met à la charge de la Banque une nouvelle redevance de cinq millions, qui sera superposée aux deux millions et demi d'impôt qu'elle acquitte déjà à divers titres.

Le compte rendu, présenté aux actionnaires de la Banque, pour l'exercice 1896, expose que les opérations de la Banque de France se sont élevées à 15 milliards, laissant un bénéfice net de 21 millions.

(1) *Histoire financière de la France* (Vecitry).

C'est donc un prélèvement du quart environ de ces bénéfices que le nouveau projet consacre au profit de l'Etat et au détriment des actionnaires.

La nouvelle avance de 40 millions est destinée à la création d'une Banque agricole. Le souvenir du crédit agricole, fondé sous l'empire, également au capital de 40 millions et avec l'appui du Crédit Foncier est trop récent, pour ne pas conseiller une grande réserve dans l'exécution de cette nouvelle création. Son échec est très probable, mais il ne portera atteinte ni à la circulation fiduciaire, ni à notre premier établissement de crédit.

La limite des émissions est portée de 4 à 5 milliards, cette restriction est inutile, et démontre combien nos législateurs connaissent mal les conditions de la circulation fiduciaire. La vraie formule en matière d'émission est celle qu'avaient posée les fondateurs de la Banque :

« Les billets seront émis dans des proportions tel-
« les qu'au moyen du numéraire reservé dans les
« Caisses de la Banque et des échéances de son por-
« tefeuille, elle ne puisse, en aucun temps, être ex-
« posée à différer le paiement de ses engagements,
« au moment où ils lui seront présentés. »

Par une autre disposition, l'État s'approprie le bénéfice des 7 millions de billets présumés perdus et que la Banque ne prescrit jamais, à charge, il est vrai, pour l'Etat, de payer ceux qui seraient présumés au remboursement.

L'extension des services de trésorerie ne saurait présenter d'objection, mais elle n'est pas de nature à autoriser la suppression des Trésoriers généraux, qui devront être maintenus comme agents du Trésor.

La création de nouvelles succursales et de nouveaux bureaux auxiliaires serait également justifiée, si elle reste proportionnée aux vrais besoins du commerce.

La Banque couvre déjà de son réseau 261 villes, le pays trouvera tout avantage à voir les mailles se resserrer.

La discussion, ouverte à la Chambre des Députés, n'a pas amené de modifications importantes au projet présenté par la Commission. Les orateurs qui ont défendu le projet, MM. Cochery et Ribot, se sont montrés les continuateurs de la tradition de nos anciens hommes d'État, Thiers et Dufaure, et se sont inspirés des principes devenus classiques et dont M. Thiers attribuait à Law la première démonstration sur le crédit et la constitution d'une banque d'émission.

MM. Viviani et Pelletan, qui ont parlé au nom de l'opposition, ont permis d'apprécier, par la comparaison de leurs discours avec ceux de leurs prédécesseurs de 1840, les Garnier-Pagès, Odilon Barrot, Lanjuinais, tout ce que les membres de l'opposition dans notre pays ont perdu au point de vue politique, économique et scientifique.

Les premiers étaient courtois, pleins de déférence pour leurs adversaires et surtout désireux de se placer et de rester sur le terrain scientifique.

Leurs successeurs se sont montrés violents, étrangers à tous les phénomènes économiques contemporains, exaltant sans preuve ce qui se faisait à l'étranger, attaquant sans justice tout ce qui se fait en France, ils auraient pù relire et faire leur profit du discours si patriotique de M. Garnier-Pagès.

Ce n'est pas à cette école qu'on aurait vu se pro-

duire une proposition analogue à la proposition Bascou (votée d'ailleurs par *tous* les députés du Gard et de l'Hérault), prétendant obliger le Gouvernement à communiquer à la Chambre le texte du contrat passé entre le Ministre des Finances et la Banque de France au cas de guerre.

Les orateurs socialistes ont repris les anciens arguments en faveur de la suppression de la troisième signature, mais d'une façon incidente, le gros de leur argumentation était la création, sous le nom de Banque Nationale, d'une Banque d'État qui devrait réaliser le problème de procurer l'escompte gratuit ou à peu près, ouvert à tous et assuré par une émission indéfinie de papier-monnaie. M. Pelletan a prononcé une virulente philippique contre la Banque, niant les services qu'elle avait rendus en 1871, dénaturant les faits et oubliant le fond du débat, son discours a bientôt dégénéré en une violente attaque contre notre organisation sociale, qui aurait été plus à sa place dans une réunion publique que dans une assemblée parlementaire. M. Pelletan a voulu comparer la situation de la Banque de France avec les Banques de Belgique, d'Allemagne, de Russie, qui sont, ou plus directement ou complètement, dans la main de l'État, il a dû reconnaître que dans tous ces pays l'escompte se maintient plus élevé qu'en France.

Argument qui se retournait contre lui et prouvait que le partage des bénéfices entre l'Etat et l'établissement de crédit doit forcément conduire au renchérissement des avances faites au commerce.

Ces attaques n'ont pu arrêter le vote de la loi qui a réuni une importante majorité. Il est probable

que le Sénat rectifiera le projet de loi sans le modifier.

Nos législateurs voudront conserver et consolider un établissement qui a fait ses preuves et rendu à notre pays de si nombreux services.

Il ne se laisseront pas éblouir par une prospérité financière peut-être plus apparente que réelle, et ils méditeront ce jugement d'un historien de la République de Venise : « Quoique Venise fût à une » époque de décadence, les capitaux y affluaient » précisément parce qu'ils n'avaient plus d'emploi » dans les grandes entreprises commerciales. » (1)

(1) M. Jaurès, le plus habile orateur du parti socialiste, a consacré trois séances à développer son système de crédit agricole et de transformation de la propriété agricole.

Nous n'avons pas à examiner la seconde partie de sa thèse, dont il s'est refusé, d'ailleurs, à exposer les conséquences et les procédés de réalisation.

M. Jaurès a cru trouver la solution de la question du crédit agricole dans une émission de 500 millions d'assignats qui seraient remis à la petite propriété sans intérêts et sous conditions de remboursement. Cette proposition prouve que l'orateur socialiste connait aussi peu les vraies causes de la crise agricole que les conditions mêmes du crédit. Les difficultés contre lesquelles lutte l'agriculture française, viennent de l'abaissement constant de ses produits et de la concurrence des pays étrangers. L'amélioration des méthodes agricoles et le maintien des droits de douane peuvent seuls réagir contre cette situation.

Un manuel de la science économique aurait appris au savant professeur que le crédit est l'*escompte des bénéfices à venir* et qu'une industrie agricole ou autre sans perspective de bénéfices ne trouvera jamais de crédit. Aucune mesure législative ne pourra modifier cette loi économique.

Dans la récente crise agricole causée par l'invasion phylloxérique, nos départements méridionaux ont trouvé plus d'un milliard pour la reconstitution de leur vignoble.

Ils n'ont fait appel ni à la planche aux assignats chère aux députés socialistes, ni à aucune forme nouvelle d'institution de crédit, on savait que la reconstitution du vignoble contenait en principe la fortune du pays et on a trouvé, sans révolution, le milliard nécessaire.

Le mécanisme pratique de la diffusion du crédit agricole, dans les conditions où elle est possible, se trouve, comme l'a exposé M. Méline, dans le développement des syndicats et la création de

sociétés locales de crédit qui connaissent l'agriculteur, sont en rapport constant avec lui, apprécient sa valeur et ses besoins et peuvent lui donner, en connaissance de cause, l'appui qui lui est nécessaire.

La loi récente sur les Caisses d'Épargne a résolu la question du réescompte des valeurs que les sociétés de crédit agricole ont en portefeuille, en autorisant les Caisses d'Épargne à employer à ces placements une partie de leur avoir.

Cette disposition fort sage, mais peu connue et rarement utilisée, donne la véritable solution de l'établissement de crédit agricole assurant le fonctionnement régulier des sociétés locales de crédit.

Notre département possède tout cet ensemble d'institutions.

F. BRUNETON.

HISTORIQUE DU MONT-DUPLAN

La colline dont nous avons entrepris de dresser la *Florule* (1), est connue sous le nom de Mont-Duplan. Elle est située au Nord-Est de la ville de Nimes, et fait partie d'une immense falaise néocomienne contre laquelle viennent butter les sables pliocènes à *Ostrea undata*. Le groupe des garrigues de Nimes, auquel se rattache le Mont-Duplan, est classé par les géologues dans le sous-étage Cruassien, décrit par M. A. Torcapel (2).

C'est à sa base que les juifs de Nimes avaient leur cimetière au moyen-âge, comme l'ont prouvé les épitaphes hébraïques qu'on y a rencontrées au XVII[e] siècle. Il s'y trouvait depuis un temps qu'il est très difficile de préciser, mais qui était déjà éloigné au XI[e] siècle.

A cette époque, Pons Salomon fut nommé au canonicat de Notre-Dame (Cathédrale de Nimes), et il fit donation en faveur de l'Eglise et des chanoines, d'une métairie située sous les murs de Nimes, près de la route d'Arles, de deux champs, et de deux

(1) Henri Noël, *Florule du Mont-Duplan* (Bull. Soc. ét. sc. natur. de Nimes, 1897. n° 2).

(2) Th. Picard, *Classification nouvelle des formations sédimentaires du Gard* (Bull. Soc. ét. sc. natur. de Nimes, 1895-1896.)

vignes, avec la réserve de l'usufruit durant sa vie. L'une de ces deux vignes était située sur une des collines qui sont autour de la ville, vers le Nord, et qui porte dans la charte cette dénomination : *in poio judaïco ;* c'était le Mont-Duplan. La charte est datée d'un mardi d'avril, le roi Henri régnant, sans marquer l'année du règne ; c'était Henri Ier ; nous croyons que c'est en 1055.

Voici par ordre chronologique, les noms successifs donnés à la colline : *Poium Judaïcum,* 1030 (1), 1055 (2) ; *Podium Judeum* 1380 (3) ; *Puech-Juzieu* , 1479 (4) ; *Puech-Jésiou* 1671 (5) ; *Puech-Jasieu* (6) et enfin *Mont Cousieu* (7).

Un document inédit de 1360 (8) met ce fait hors de conteste. On y lit en effet ces mots :

« ..... In quemdam locum vocatum cimiterium judeorum et in quo antiquitatus solebant sepeliri judei et judee.... et qui locus vocatur *Poduis Judeus* (9).

Un document historique, disparu aujourd'hui, mais cité dans l'Histoire de Nimes (10), nous apprend que le prieur de Saint-Baudile donne aux

(1) Germer-Durand, *Cartulaire de Notre-Dame de Nimes*, chap. 3 p. 231.

(2) Ménard, *Hist. de Nimes*, I, pr. p. 22, c. 2.

(3) *Compoix de Nimes.*

(4) *La Taula del Poss. de Nimes.*

(5) *Compoix de Nimes.*

(6) Ménard, t. III, p. 33.

(7) André Duchesne, *Histoire du Languedoc*, ch. 6.

(8) J. S. Simon, *Hist. des juifs de Nimes au moyen-âge*, p. 11.

(9) J. Simon, ouv. cité ; p. XIV.

(10) Ménard, ouv. cité, t. I, p. 142, 166 ; t. III, p. 97.

juifs au XIVe siècle, le cimetière de *Posterla* (1) qui était en deçà des paturages de son monastère, moyennant neufs sols ou une livre de poivre pour chaque ensevelissement.

Nous ne savons à combien s'élevait cette redevance au XIe ou au XIIe siècle. Ce que nous savons, c'est que le poivre étant à cette époque une denrée d'une grande rareté, et par suite, d'un prix très élevé, la concession du cimetière israélite devait être une source de sérieux revenus pour le monastère.

Le poivre qu'elle rapportait revenait à l'origine aux chanoines de la Cathédrale, à laquelle l'abbaye de Saint-Baudile était unie ; plus tard, il fut soigneusement partagé entre le prieur du monastère et l'abbé. Lorsque l'abbaye fut remise aux mains de Seguin, abbé de la Chaise-Dieu (2), l'obligation de ce partage devint une clause particulière de l'acte de donation.

Il ne se fit néanmoins pas toujours avec une grande exactitude. En 1109, le prieur de Saint-Baudile, Hugo de Ortensis, se plaignit au vicomte Bernard-Atons, de ce que, en violation du pacte fait avec Seguin, l'abbé Pierre de la Tour-Magne ne partageait plus avec lui le poivre provenant de la sépulture des juifs.

Le vicomte fit venir le prieur et l'abbé dans un plaid au château des Arènes, devant de nombreux témoins, et là, après que le prieur eut exposé sa

(3) Ce mot de *Posterla* ou *Posterula*, *petite porte*, ne peut s'appliquer ici qu'à la porte d'Uzès, qui était située à la Croix de fer, à l'endroit où se trouve la rue qui porte son nom en souvenir.

(4) Ménard, ouv. cité, t. I, p. 172.

plainte, et que lecture eut été donnée du traité signé avec Seguin, il fut décidé que le pacte était régulier et devait être maintenu dans toute sa teneur.

L'épice précieuse continua donc à être partagée entre le prieur et l'abbé de Saint-Baudile. Elle était apportée au prieuré après chaque ensevelissement par un des bailes ou chefs de la communauté.

Le 2 septembre 1360, Durant Roche et Comprat Mossé, traitèrent avec Raymond de Gardie, prieur de Saint-Baudile, pour une nouvelle concession de l'antique cimetièrede *Puech-Jusieu* (1).

La concession fut accordée aux bailes, assistés de Maïmonet, de Nimes, et de Bonnet Roche, tous quatre stipulant au nom de la communauté, par acte notarié.

Le 17 du même mois, maître Moïse Boniaque, médecin, et Bonfils Durant ayant remplacé les bailes cités plus haut, il est fait une nouvelle confirmation de la concession. Raymond de Gardie, au nom du prieuré, tant pour lui que pour ses successeurs, les bailes, au nom de la communauté, s'engagent à observer les clauses du traité aussi longtemps qu'il plaira au roi de laisser résider les juifs en France (2).

Les bailes jurèrent sur la loi de Moïse la stricte

(1) Il était limité par la vigne de Raymond de Laleca, crieur public; l'ancien mur ; la terre de Guillaume Perrier, sergent royal ; et le chemin qui conduit aux moulins à vent.

(2) Voici ces clauses : Pour tout juif de Nimes ou du dehors qui sera enterré au lieu appelé cimetière des juifs ou *Podius Judeus*, il sera payé 9 sous tournois de monnaie courante, ou une livre de poivre. Les bailes apporteront la somme ou le poivre au prieuré de Saint-Baudile, aux frais et dépens de la Communauté. Item. — Tout décès d'un juif nimois ou étranger qui devra être enterré au dit cimetière, sera dénoncé au prieuré avant l'ensevelissement. — Item. — Le prieur aura le choix entre la livre de poivre et les 9 sous.

observance de tous les articles du contrat qui fut ratifié, pour le prieuré, par le chapitre (1).

L'acte fut passé par devant Mᵉ Guillaume de Guiraudel, notaire, en présence de Guillaume Deleuze, prieur de Sainte-Margueritte-de-Peyrolle, Pierre de Malgrel, damoiseau du diocèse de Cahors, et Pierre de Vendamine, de Rodez, témoins (2).

Un document de 1260, nous dit : «.... sicut descendunt muri veteres a cruce Posterle et claudunt *cimiterium judeorum* versus sanctum Baudilium (3). L'emplacement qui correspond exactement à ces indications est la partie inférieure de la pente septentrionale du Mont-Duplan, à l'endroit où se joignent les rues Bonfa, de la Posterle et Michel de Cubières, en face, et à quelques mètres de l'ancienne maisonnette d'octroi. Il est situé au pied même des côteaux qui portent les moulins à vent. L'ancienne muraille était à deux pas, ainsi que la porte d'Uzès, auprès de laquelle devait se trouver une porte secondaire, plus petite, appelée Posterla.

Le sol, à l'emplacement que nous désignons, recouvre encore aujourd'hui des ossements humains. On y a trouvé plusieurs inscriptions funéraires datant de l'époque gallo-romaine, et on a découvert, il y a peu de temps, en posant les fondations d'une maison, plusieurs urnes qui se sont malheureusement effritées aussitôt qu'elles ont été exposées à l'air.

(1) Le chapitre était composé de : Pons de Cubières, sacristain du prieuré de Saint-Baudile, Guillaume de la Chaise-Dieu, Jean Rausier, l'abbé Jean des Hours, Jacob d'Espagnac, Arnaud de l'Epine et Bérard de Pompignac, moines de la Chaise-Dieu.

(2) J. Simon, ouv. cité. Document inédit, nº 4.

(3) *Arch. commun*, MM. 13, nº 1.

Il y avait donc là, sans aucun doute, sur le bord de l'ancien chemin d'Uzès, une vaste nécropole romaine qui contournait le Mont-Duplan, en partant de l'emplacement actuel de la rue d'Aquitaine, et aboutissait aux casernes d'artillerie. Il paraitrait même que le cimetière catholique actuel ne serait que la continuation de cette ancienne nécropole.

Selon toutes probabilités, c'est cette nécropole même qui fut concédée aux juifs, soit qu'ils y eussent déjà possédé des sépultures à l'époque romaine, soit que le monastère de Saint-Baudile, dont ils ont été les redevables pendant tout le moyen âge, leur eût accordé, de préférence à tout autre, un terrain antérieurement consacré à des sépultures non chrétiennes (1).

Au commencement de notre siècle, le cimetière catholique se trouvait au pied du Mont-Duplan, près du chemin d'Uzès. On a cessé d'y enterrer en 1830.

La colline des moulins à vent, comme on l'appelait alors, n'était qu'un roc dénudé et stérile (2), comme l'avait été quarante ans auparavant, la colline de la Tour-Magne.

Les plantations faites sur ce point par le baron d'Haussez et M. Cavalier, avaient si bien réussies, que M. Duplan, alors maire de Nimes, jugea à propos de couvrir les pentes de la colline des moulins à vent, d'arbres et d'arbustes verts, et de créer ainsi, presque dans la ville, à portée d'un quartier populeux qui s'accroit sans cesse, une promenade agréable autant qu'hygiénique.

(1) Goiffon, *Notes d'Hist. et de Statist. sur les paroisses du diocèse de Nimes.* t. 1, p. 354.

(2) Les femmes du quartier venaient y faire sécher leur linge.

Le Conseil municipal adopta son idée et confia à M. Pessard, alors Garde-Général des Forêts, cette tâche difficile. Cette création a changé très heureusement l'aspect triste et morne de cette portion de Nimes.

Depuis, le nom de l'administrateur intelligent qui avait conçu cette amélioration et qui la réalisa, est resté, par un juste retour, à la promenade tout entière, qui s'appelle aujourd'hui Mont - Duplan. Le Conseil municipal émit ce vœu le 7 février 1861, et il fut approuvé par l'Empereur le 6 avril de la même année.

Les travaux ont été dirigés avec beaucoup d'habileté par M. Pessard (1). Mais il lui fallut vaincre certaines difficultés dont la plus grande fut l'achat des moulins disséminés sur la colline. Ils étaient au nombre de sept ou huit, dont trois sur la plate-forme supèrieure. Ils furent successivement achetés, après de nombreux pourparlers, au nom de la ville, à des prix variant de 100 à 300 francs, mais quelques-uns ne le furent que sur la menace d'une expropriation.

Seul, M. Rouvière-Cabane refusa énergiquement de vendre le sien, pour se venger de la ville, qui avait fait construire un caniveau devant sa maison. M. Pessard, pour l'obliger à céder, planta tout autour de son moulin, dans sa propriété même, mais rien ne put le décider. A sa mort, sa fille vendit la tour et les deux ares de terrain qui l'entourent à Mme Peladan, qui en est la propriétaire actuelle, pour la somme de 500 francs. Cette dernière l'a

(1) Les détails qui suivent m'ont été fournis par M. Pessard lui-même, avec une amabilité dont je tiens à le remercier ici.

considérablement aménagé et a même fait installer au sommet un petit observatoire. On jouit de cet endroit d'un panorama splendide. Cette tour est située en face la corderie Rouzeau.

Un peu plus loin, on remarque trois autres tours très bien conservées. Dans le quartier de la Croix-de-fer, au-dessus des carrières, plusieurs de ces moulins, qui ont servi ensuite de télégraphes aériens, sont encore habités.

Ces difficultés surmontées, M. Pessard commença les travaux en 1858 ; ils ont été terminés en 1861 ; mais le Mont Duplan n'a été réellement achevé que quatre ans plus tard, car il fallait remplacer les arbustes à mesure qu'ils dépérissaient.

Il fit agrandir par des coups de mines les crevasses et les fissures naturelles afin de ménager dans le rocher la place nécessaire au développement des arbustes. On transporta ensuite la terre siliceuse qui se trouvait dans le cimetière, puis on traça les sentiers. C'est dans cette terre seule que les résineux ont trouvé tout d'abord leur subsistance. Plus tard, en 1882 et 1883, lors du creusement des caves des Halles Centrales, les terres qui en provenaient y ont été transportées.

Les plants, tous fournis en mottes, provenaient de la pépinière de M. Brunel-Tholozan, route de Beaucaire, derrière le lavoir de Grézan ; de celle de M. Albéric Boyer, au Pont-de-Cart ; de celle de M. Dussaud, boulevard du Viaduc. D'autres plants ont été envoyés de la pépinière de M. Cavène, de Bagnols (1).

(1) L'essence qui domine est le *pin d'Alep*.

En outre, M. Pessard a fait de nombreux semis de diverses essences, mais principalement de chênes verts. Malheureusement, la plupart de ces graines ont été étouffées peu après par les terres apportées.

Les rares chênes qui ont poussé, sont, on le remarque, très rabougris. Leurs racines se développent en attendant le moment où les pins disparaissant, leur laisseront l'air et la place nécessaires pour s'élancer et les remplacer. C'est en prévoyance de ce fait que M. Pessard avait semé des glands.

Tous ces travaux ont coûté la somme de 13.500 fr., dont 4.000 consacrés à des coups de mine.

Ajoutons que la ville de Nimes a décerné en 1861 à M. Pessard, en reconnaissance de ses services, une médaille d'or.

En 1869, une Société, dite des Eaux de Nimes, substituée à celle des Eaux du midi, dont faisait partie le Marquis de Preignes, concessionnaire d'une dérivation des eaux du Rhône à prendre au Pouzin, fit ouvrir au pied du Mont-Duplan, une galerie dans la roche calcaire, sur une longueur de huit à dix mètres, pour l'adduction des eaux destinées à l'alimention de la ville. Ce souterrain aboutissait à un vaste réservoir creusé dans les terrains sableux de l'ancien cimetière, et, de là, à une conduite de distribution en maçonnerie dont on aperçoit encore l'amorce sur le côté gauche de la route d'Uzès.

Les travaux du canal ayant été abandonnés, cette galerie, ainsi que le réservoir à la suite, ont été comblés, vers 1883, avec les matériaux de démolition provenant de l'établissement des Halles centrales et du percement des nouvelles rues. — C'est sur le terre-

plein formé par ce remblai que les jeunes soldats vont journellement s'exercer.

Actuellement, le Mont-Duplan est une de nos plus belles promenades (1). Aussi est-il fréquenté par de nombreuses personnes qui viennent respirer avec délices les vivifiantes émanations qui s'en dégagent.

H. Noel.

(1) Sa superficie totale est de 7 hectares 50 ares.

RÈGLE ŒNOLOGIQUE NOUVELLE

Boussingault, l'illustre chimiste, me racontait lui-même un jour l'anecdote suivante qui remontait à l'époque de sa jeunesse. Encore inconnu, il venait comme expert de faire condamner très durement un grand négociant pour falsification de denrées alimentaires. Au sortir de l'audience, il vit venir à lui ce malheureux qu'il venait d'accabler et, peu soucieux d'avoir une dispute publique, il essaya de l'éviter. Ce fut en vain. Le fraudeur avait le pied solide, le poumon sain ; il atteignit notre chimiste et lui dit vivement : « 100.000 francs, Monsieur, je vous offre 100.000 francs par an si vous voulez diriger un laboratoire dans ma maison de commerce. »

Cette histoire véridique qui vaut mieux qu'une fable, nous apprend que la chimie et la fraude ne sont pas d'irréconciliables adversaires. La chimie combat la fraude et au besoin lui vient en aide. Le sabre de M. Prudhomme peut figurer parmi ses attributs.

Pour notre département la production du vin naturel et la lutte contre les falsifications ont une importance capitale. Heureux ou funeste, quel est le rôle des laboratoires d'analyse dans cette lutte constante ?

Pour caractériser un vin naturel, on dose d'abord certains éléments tels que : degré alcoolique, acidité, extrait, cendres, tartre, plâtre, sel, sucre, glycérine, etc... Les nombres trouvés doivent être compris entre certaines limites fixées par des études préliminaires sur des échantillons authentiques. Si par exemple, le degré alcoolique est trop fort ou trop faible, on conclut évidemment au vinage ou au mouillage. Pourtant un des avocats les plus spirituels et les plus malicieux de notre ville, m'a affirmé que le Tribunal d'une ville voisine avait déclaré vin naturel un liquide marquant o° : « Il faut être du Clapas, ajoutait-il, pour commettre une pareille erreur. » Je ne connais pas bien les détails de cette affaire ; elle doit être moins piquante dans la réalité que d'après les tablettes de Me X. — En général, sans hésitation, on condamne comme falsifié un vin trop riche ou trop pauvre.

Mais la considération successive des éléments isolés ne suffit pas. Les nombres limites sont très variables au hasard des conditions climatériques et laissent une grande marge aux manipulations. La chimie indiquant le maximum et le minimum gêne un peu la fraude, mais en revanche, lui permet de s'exercer avec plus de sécurité, dans une mesure plus réduite. Alors interviennent heureusement les comparaisons des éléments entre eux et notamment les deux grandes règles de l'œnologie.

I. — D'après Ch. Girard, le rapport entre le poids de l'alcool et celui de l'extrait ne doit varier que de 3, 5 à 4, 5.

II. — La somme du degré alcoolique et de l'acidité, doit-être comprise entre 13 et 17. C'est là la

fameuse règle A. Gautier qui est très-bonne, quoi qu'on en ait dit récemment.

On comprend que si la fraude doit respecter certaines limites pour chacun des éléments du vin, et en outre les limites qui résultent de la comparaison de ces éléments entre eux, elle se trouvera fort empêchée, et d'autant plus, que le nombre des caractères à respecter sera plus grand. Par suite, on doit accueillir avec empressement toute nouvelle règle établie avec netteté, à la suite d'analyses répétées et précises. C'est pour cela que je signale, à tous ceux qui dans notre ville s'occupent d'œnologie, une règle formulée récemment par M. F. Mazure, ancien élève de l'École Normale supérieure (1).

Le rapport des cendres à l'extrait dans les vins naturels non plâtrés, varie de 0,09 à 0,12.

Dans le traité classique de A. Gautier, on trouve l'idée première, mais encore bien vague de cette comparaison : « Les cendres, dit-il, représentent environ la dixième partie de l'extrait. » L'indication était bien insuffisante ; il fallait encore déterminer nettement les limites numériques de ce rapport. C'est ce qu'a fait M. Mazure dans plus de cent analyses, qui établissent la règle à laquelle il est juste de donner son nom.

J'ajoute, non point par vanité, mais pour appuyer autant qu'il est en mon pouvoir, les conclusions de mon savant collègue, que j'avais moi-même utilisé cette règle avant qu'elle ne fût nettement formulée. Je l'appliquais, il est vrai, avec une certaine timi-

(1) F. Mazure. — Falsifications des vins. — Orléans 1896.

dité (1) que l'on comprendra, si l'on songe que mes analyses et mes conclusions sont datées de février 1895 à novembre 1896, antérieures à la publication des travaux de M. Mazure.

Depuis lors j'ai consulté un grand nombre d'anciennes analyses — au laboratoire départemental du Gard et au laboratoire municipal de Nimes.— Comme elles donnent toutes les cendres et l'extrait il était facile de leur appliquer après coup la nouvelle règle. Elle a toujours donné des résultats exacts.

M. Mazure indique encore une bonne règle complémentaire de la précédente :

Les sels accalins laissés par incinération sont dosés en carbonate de potassium. Leur rapport au poids total des cendres est compris entre 0, 2 et 0, 3. — Cette règle est d'une application délicate, mais elle rendra des services dans les cas litigieux.

Les travaux de M. Mazure posent encore quelques problèmes sans en donner la solution complète, mais en ouvrant la voie à de nouvelles recherches.— Ils font prévoir que l'on pourra encore mettre en évidence des propriétés caractéristiques des vins naturels et rendre de plus en plus difficile et bientôt sans doute impossible la falsification du vin.

Il faut espérer qu'un jour viendra où propriétaires et négociants seront enfin obligés de laisser à notre vin les qualités hygiéniques qu'il possède naturellement.

JULES GAL.

(1) J'employais en réalité le rapport inverse *extrait* : *cendres*, mais cela revient évidemment au même,

L'ESPRIT DE RIVAROL

D'APRÈS DES DOCUMENTS ET DES LIVRES NOUVEAUX (1)

« Grand bienfaiteur du monde que le chimiste qui a trouvé le secret d'envoyer les livres à la lessive et de blanchir ainsi un auteur !... Bénissons-le à jamais. »

Cette pensée de Rivarol excuse mon audace à parler d'un tel homme d'esprit. Je suis assuré que si je noircis maladroitement du papier, le chimiste saura me blanchir. Mais qui me consolera d'avoir ennuyé des lecteurs bienveillants ? Puisse, du moins, l'ombre du spirituel causeur me pardonner ma sottise !

Rivarol Antoine est né à Bagnols, le 26 juin 1753. Les cigales qui chantaient autour de son berceau lui communiquèrent à la fois leur paresse et leur sonorité. De ses ancêtres italiens, il hérita d'un sang de feu; de ce sang qui pétille et flambe dans les yeux et dans les sens.

Les Rivaroli ou Riveroli furent, dit-on, des pigeons-

(1) *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent* par André, Le Breton ; *Chamfort et Rivarol*, édition récente et anonyme ; Etudes de MM. Paul Bourget, René Doumic ; *Lettres* de Rivarol, etc....

voyageurs ; Antoine conserva les traditions de sa race. De là, sans doute, cet état d'âme qui le faisait se plaindre d'avoir tout ensemble « le goût du repos et le besoin du mouvement. »

Ecolier, il ne lui a pas suffi d'un collège, et son éducation ne fut pas sans variété. A Bagnols même, il eut les Joséphites pour premiers maîtres, puis il alla continuer ses études chez les Sulpiciens de Bourg-Saint-Andéol. Il est à croire que tout cela ne se fit pas sans souci ni sans peine. Le jeune Rivarol fut même sur le point de rompre définitiment avec les collèges faute de payer sa pension.

Dans sa détresse, Antoine va trouver l'évêque de Cavaillon. Avait-il déjà traduit l'*audaces fortuna juvat ?* Il expose sa misère et son inquiétude en beau parleur qu'il commence à être, il faut le penser, car l'évêque sourit, se laisse prendre par ce gamin de moins de onze ans et paie la pension.

Voici maintenant Rivarol à Sainte-Garde. Il s'exerce à faire de la scolastique et soutient avec éclat, dit-on une thèse difficile. Quelle vocation va sortir de ce séminaire et de cette tête ? Je me figure mal, ou plutôt, je ne me figure pas du tout l'abbé Rivarol. Il fallit l'être pourtant ou le fut à l'époque où les dames d'Avignon le voyant dans les rues de la ville, ne l'appelaient que « le bel abbé. » Mais cela dura ce que durent les roses.

Un matin la soutane s'accrocha je ne sais où et l'abbé Rivarol ne fut plus que le « joli » Antoine comme devant.

Revenu à Bagnols frotté de lettres et de science, le cerveau meublé, la langue de plus en plus déliée, il s'ennuie auprès des siens, tandis que disparaissent

les dernières traces de la tonsure. Quelques jours, quelques mois s'écoulent dans les rêves de sa «bonne paresse ; » le mot est de lui. Enfin, le cœur léger, la bourse à peu près plate, et l'esprit joyeux il part pour Versailles qu'il traverse et va chercher fortune à Paris.

Il n'a pas quitté l'auberge paternelle sans embrasser père et mère, mais il ne s'est pas demandé s'il les reverrait. De fait, il ne les reverra plus. Il lui arrivera bien d'écrire, mais quant à le faire souvent, combien la chose deviendra difficile ! Ne sera-t-il pas trop occupé à retrouver sa noblesse d'origine et à se montrer « joli garçon ? »



Un soir de l'an 1778, un inconnu entre au *Caveau* sans paraître surpris de s'y voir. Il n'éprouve aucun embarras au milieu des personnages légers d'esprit et de mœurs qui causent et s'amusent. Des propos s'échangent d'une table à l'autre, il écoute ; on discute, il place un mot, il lance un trait qui fait rire. Le provincial s'enhardit, il devient éloquent, on le regarde et on s'étonne. Cet homme est doué du génie de l'improvisation. Les conversations se calment, les voix se taisent, les jeux restent suspendus et les joueurs oublient de « pousser leurs bois » sur l'échiquier.

Quel est cet inconnu ? D'où vient ce causeur extraordinaire ? Cet homme surprenant est débarqué à Paris depuis quelques jours, il vient on ne sait d'où ; de Bagnols, dit quelqu'un.

Le duc de Chartres demande son nom. En a-t-il

un seulement ? qui le sait ? On finit cependant par nommer l'inconnu, et voilà Rivarol grand favori des salons.

En province, les dames avaient remarqué sa belle figure, sa taille élégante, sa démarche noble, et elles se le signalaient. A Paris on se le dispute ; c'est à qui jouira de sa conversation, de ses railleries et de sa personne.

Il arrivera même que le Provincial tiendra salon, à Paris, en 1791 ; à Bruxelles, en 1792 ; à Hambourg vers 1795. On dira de lui qu'il rassemble « de très mauvaise compagnie et par ci par là de la bonne. »

Cette fois le Bagnolais vit dans son élément, il passe son temps à faire des épigrammes pour lesquelles son frère se bat. Les hommes le craignent et n'osent le fuir ; les femmes le recherchent et ce n'est pas qu'il les épargne.

Dans un cercle, il rencontre « une femme qui avait de la barbe au menton et ne déparlait pas de la soirée ; cette femme est homme à parler jusqu'à demain matin », dit-il.

Beau, conquérant, de bonne tenue et plein d'esprit, il veut donner de l'éclat à son nom. D'ailleurs, la société qu'il fréquente exige une étiquette, je veux dire un titre de noblesse ; il est tombé en pleine « *nobilomanie.* » Vite il fouille dans ses parchemins ; il est comte, il le sait ; on s'en aperçoit, et sa clientèle aristocratique est satisfaite.

Qu'on se moque si l'on veut, mais qu'on le sache, il rendra au centuple la moquerie et raillera malicieusement ces nobles qui « laissent échapper la puissance de leurs mains prenant leurs souvenirs pour des droits ». Lui aussi a des souvenirs, il les

réveille simplement. Son père a laissé tomber la couronne de comte, il la ramasse et la met sur sa tête. Avouez que cela ne lui sied pas mal puisqu'il est votre roi dans vos salons. Il a raison de s'écrier : « ne suis-je pas bien comme cela ? ne fais-je pas une belle figure de comte ? » Accordez que ses souvenirs de famille pieusement recueillis lui donnent fort à propos le droit de dire à M. de Créqui : « Nous autres gentilshommes... »

Un titre, en ces jours de causerie, c'était la clef qui ouvrait toutes les entrées dans le monde ; voulant entrer, il prit la clef, et l'ayant prise il la garda jalousement. « Il est excessivement châtouilleux sur ce point », écrivit un jour Thauvenay. Il était châtouilleux comme un financier ! ce titre, pour lui, n'était-il pas de rapport ?

En possession de sa royauté de causeur, Rivarol disait à Sulpice de la Plâtrière à l'occasion d'un couplet dont l'auteur le raillait sur son titre : « cet *encromane* me fait un crime de ce qu'on m'appelle le comte de Rivarol : s'il dépend de lui de m'enlever ce sobriquet qu'il le prenne, mon nom, dès ce moment, me suffira ». Il a fait sa place à présent, il est entré, comme un clou, par la pointe. Les sots peuvent venir et savoir quatre langues, il les félicitera d'avoir quatre mots pour une idée, et ils prendront cela pour un compliment !

Rivarol a toutes les bonnes fortunes, défauts et qualités le mettent en harmonie avec son temps. On vit, chose rare, des amis lui prêter de l'argent. « Il leur en témoigna sa reconnaissance avec tant de grâce qu'ils le remercièrent de l'avoir accepté ». Avais-je tort de dire que son titre ou sa noblesse était de rapport ?

Ne me demandez pas toutefois si Rivarol eut des amitiés intimes. Je répondrais : non. Le comte Antoine de Rivarol n'a jamais connu les douceurs de l'intimité. Pour lui appliquer une de ses maximes, le cœur qui est le tout de l'homme fut incomplet chez lui, mais l'esprit qui en est le côté partiel, déborda de tout son être. C'est pourquoi il aima plus la galerie que les hommes. Il n'eut que des sympathies d'artiste. Les amis d'un tel homme ne pouvaient être et ne furent que des boites aux lettres où il jetait ses bons mots pour la postérité.



La causerie de Rivarol, parlée ou écrite,ne fut pas toujours innocente. Quelle galerie l'on pourrait faire de ses victimes !

Je ne sais qui lut devant lui une vingtaine de vers satiriques sur l'abbé Delille. Il écouta, rit avec le lecteur, et, s'animant peu à peu, substitua quatre-vingt-quatre vers à ceux qu'on venait de lui lire. L'autre écrivit... et signa. On ne vole qu'aux riches!

Pauvre Delille ! Rivarol prit même la peine de l'écraser entre le *Chou et le Navet*. Le promenant autour du poème des *Jardins*, il disait :

> Papillon en rabat, coiffé d'une auréole,
> Dont le manteau plissé voltige au gré d'Eole...
> Sa gloire passera, les navets resteront.

L'esprit du causeur est toujours en éruption d'épigrammes. Quelqu'un lui dit : « Je vous écrirai demain sans faute ; » il répond : « Ne vous gênez pas, écrivez comme à votre ordinaire. »

A un naïf qui lui demandera une épigraphe pour son livre, il offrira une épitaphe !

Sa notice du poète Brunet vaut tout un volume. « M. Brunet a fait environ quatre-vingts pièces de vers en différents journaux et notamment une idylle d'un seul vers que voici :

Ne serons-nous jamais contents de notre sort ?

Ce sont là de ces vers de résultat qui contiennent une foule d'idées en germe et ne laissent rien à dire à la postérité. »

Et ce bon Lemierre, qui va partout répétant son vers ! Connaissèz-vous ce vers ? le vers du siècle ?

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Rivarol fait observer que c'est un vers solitaire, et, du coup, Lemierre cesse d'interpeller les passants.

Que d'écrivains balafrés, grand Dieu ! Voici « M. Perrot, maître-poète et tailleur à Paris. Il donne dans la tragédie, et voici deux vers très connus et très pathétiques :

Hélas ! hélas ! hélas ! et quatre fois hélas !
Il lui coupa le cou d'un coup de coutelas !

M. Perrot fait aussi l'épître et la fugitive. »

Rivarol espère pour M. Duhaussy de Robecourt que « la chanson des pommes cuites sera un jour mise à sa place ; en voici le refrain :

Et je voudrais pour tout potage
Des pommes cuites avec vous. »

Le critique voudrait louer M. Gin ; il vante le « conseiller au grand conseil si connu et si estimé pour le beau papier et les belles gravures de sa traduction d'Homère. »

C'est ainsi que la plume et la langue de Rivarol ridiculisaient les choses plates et les écrivains poncifs. Cela vaut mieux que de qualifier les blessés du champ de bataille littéraire de *perruque*. Il est bien plus fin, par exemple, de dire : « La traduction que M. l'abbé de Longchamps a donnée de Properce fait le plus grand honneur à ses mœurs, » ou encore : « Votre distique est bien, mais il y a des longueurs. »

Ami ou ennemi, chacun pouvait s'attendre à recevoir quelque piqûre. On cite partout le trait qu'il décocha contre l'auteur d'*Estelle* qui était de ses amis. Florian passait un jour avec un manuscrit qui sortait de sa poche : « Ah ! M. de Florian, s'écriait-il, si on ne vous connaissait pas, comme on vous volerait ! »

La malice du spirituel causeur dut mettre bien des gens à leur place, mais railleries et bons mots lui attirèrent de vives inimitiés. Il en eut de toute espèce.

Cela l'inquiétait légèrement. Il s'en consolait par un nouveau trait : « Les sots devraient avoir pour les gens d'esprit une méfiance égale au mépris que ceux-ci ont pour eux. »

Rivarol a raison, mais pour suivre son conseil il faut d'abord n'être pas un sot.

***

Saint-Simon, dans sa chronique de l'année 1704, fait connaître un oncle du futur comte. « C'était un Piémontais qui s'était attaché au service de la France et qui y était estimé. Un coup de canon lui avait emporté une jambe il y avait fort longtemps ; un autre

lui emporta sa jambe de bois à Nerwinden et le culbuta. On le releva sans mal ; il se mit à rire : « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu. Ils ne savaient pas que j'en avais deux autres dans ma valise. » Il était grand'croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches qui ont servi et n'ont pas fait fortune. Ce Rivarole, qui était un grand homme fort bien fait, adroit et vigoureux, était, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouait souvent. »

Je ne sais si Antoine Rivarol fut un habile joueur de paume, mais je sais qu'il n'eut jamais de jambe de bois et qu'il conserva jusqu'à la fin les avantages d'« un grand homme bien fait. » D'ailleurs, il ne s'exposa que dans la bataille des idées. Il est vrai que ce genre de lutte même ne tarda pas à devenir périlleux. N'est-ce pas chez Mme de Beauharnais qu'en 1792 une discussion littéraire finit par une provocation d'une part et une menace de dénonciation de l'autre? Or, à cette époque, être dénoncé ne menait pas loin.

Grâce à ses malices et à ses railleries, le comte Antoine de Rivarol courut le risque de toutes les dénonciations. Les partisans du Tiers et de la Révolution le traitaient d'aristocrate au moment même où les nobles et le clergé l'accusaient de trahison, ce qui prouve une fois de plus qu'on ne peut contenter tout le monde et... son maître.

S'exposer à être pendu en sifflant des triomphateurs n'est qu'un mince plaisir. Eh bien ! le Bagnolais sifffla quand même. Il ne signait pas ses articles, dit-on ; mais il les criait sur les toits ce qui

est une compensation également dangereuse. Et puis, on savait bien que Salomon de Cambrai était de Bagnols,

Le jour où Antoine Rivarol gémit de voir le « trône éclipsé au milieu des lumières », on oublia qu'il avait réclamé des réformes, et il ne fut plus qu'un « suppôt de la tyrannie. » Aussi en vint-il, non pas à regretter la générosité de ses opinions, mais à partir en guerre contre ceux qui ameutaient le peuple «toujours cannibale, toujours anthropophage.» Encore faut-il reconnaître qu'il ne fit pas de lui-même cette niche à sa « bonne paresse. »

Panckoucke l'enrôla, un peu malgré lui, dans le *Mercure* où il donna quelques articles sur les publications nouvelles. Mais le « traitement mensuel » accordé par le libraire n'a pas fixé longtemps le pigeon voyageur qui s'enfuit bientôt à tire d'aile du bureau du *Mercure*.

L'abbé Sabatier, par je ne sais quel tour d'adresse, prend dans ses filets l'inconstant homme d'esprit et réussit à lui imposer une nouvelle ardeur. Il en fit son co-fondateur du *Journal Politique National*. Passe encore de fonder, mais écrire, et donner régulièrement la copie ! Braves abonnés, vous gémirez tout à l'heure et vous regretterez, non pas peut-être votre abonnement, mais la prose qui ne vous vient pas et la cigale de Rivarol qui ne chante pas assez pour vous. Vous vous plaindrez, mais vraiment vous aurez tort, le journaliste a été plus prévoyant que vous, n'a-t il pas prévenu ses lecteurs, dès les premiers numéros du *Journal*, qu'il pourrait se produire des irrégularités ? Ah ! sa « bonne paresse, » comme il la connaissait et la choyait !

Un libraire qui tenait à sa prose, ne voyant rien venir, lui dit : « Je me serais montré honnête. » Lui, de répliquer aussitôt : « Je n'ai pas voulu vous gêner. » Avec ce drôle d'homme on avait toujours tort.

A l'heure même où les abonnés du *Journal Politique National* se plaignent, crient et menacent, Rivarol fait la fortune des *Actes des Apôtres*. De gais compagnons rédigent cette feuille ; ils s'emparent du maître causeur, provoquent ses reparties, les notent et les servent brûlantes (car elles brûlent souvent) à la clientèle. C'est ainsi que Rivarol collabore aux *Actes des Apôtres* en causant bien plus qu'en écrivant. Combien de fusées éclatent pendant qu'une page s'écrit ! et l'improvisateur à l'esprit plein de fusées qui demandent à éclater.



Rivarol conte que Mirabeau est entré chez un cordonnier en lui disant : «vous êtes souverain.» Celui-ci s'exalte, sort dans la rue et devient « un des membres du souverain qui ont pendu le boulanger nommé François. »

Il dit, d'autre part, que le roi est dans la constitution comme ses ancêtres à Saint-Denis : un mort couronné.

Les silhouettes défilent amusantes dans le *Journal Politique* et dans les *Actes des Apôtres*, où sont recueillies dans le *Petit Dictionnaire des Grands hommes de la Révolution*.

« M. de Crois est dévoué à la bonne cause, se lève pour la bonne cause, tape du pied pour la bonne

cause et ne se tait même que pour une bonne cause.»

Deux forts de l'Assemblée sont à côté du gros duc de Luynes pour « le soulever et le rasseoir quand il faut opiner pour la patrie. » Un député de Rennes, excellent laboureur, le père Gérard, n'a jamais ouvert la bouche, « mais la sublime simplicité de son costume a suffi à faire l'admiration de Paris et de Versailles. » Que veut dire ceci? Le père Gérard siègeait en blouse! L'histoire se répète.

Parfois Rivarol fait d'une pierre deux coups. « Le plus jeune talent de l'Assemblée, Mathieu de Montmorency, bégaye encore son patriotisme sous la férule de l'abbé Siéyès; ce grand législateur en a même attrapé le glorieux surnom de fesse-Mathieu.»

Un jour, il publie dans les *Actes* un *Dialogue des Morts*. Rulhière y dit son espérance de rétablir sa fortune en courtisant Lafayette : « Je lui proposerai de faire l'histoire secrète de la Révolution d'après ses mémoires, dans le genre de celle que j'ai faite de Catherine, et s'il a quelque chose à se reprocher, je lui mettrai le doigt sur l'article où les Orloff font assassiner le czar: vous entendez ce que cela veut dire? — Prenez garde, si vous y mettez de l'esprit, il ne vous entendra plus. »

Cette fois Rivarol dépasse la mesure, une aussi atroce insinuation révolte au lieu de faire rire. On est bien loin du « général Morphée » invitant ses troupes à tourner à droite et du « général Quidor » suppliant ses soldats de tourner à gauche.

Le railleur s'attira bien des colères et le 17 juin 1792 il dut subir une visite domiciliaire. « Où est-il ce grand homme? demandaient les envahisseurs, nous venons le raccourcir... »

Le brillant Rivarol avait eu l'esprit de s'éclipser,



« La vie que je mène est un drame si ennuyeux que je soutiens toujours que c'est Mercier qui l'a fait » disait volontiers le malicieux Bagnolais. Et l'on ne sait s'il faut plaindre Mercier ou s'apitoyer sur Rivarol. Pour lui, la vie c'était la société des salons, la compagnie des femmes et des lettrés, et les « saturnales de la liberté » l'obligeaient à fuir !

Heureusement, l'esprit ne meurt pas en exil ! Son ménage même n'avait pas réussi à l'étouffer. Vers l'âge de 27 ans, il avait rencontré à Paris une écossaise aussi peu fortunée que lui. Miss Mather Flint touchait à la trentaine lorsqu'elle devint Mme Rivarol. Bientôt celui-ci put dire : « Un jour je m'avisai de médire de l'amour, il m'envoya l'hymen pour se venger. »

La femme nous a livré elle même ses ridicules et conté ses malheurs. Elle est belle comme Mme de Maintenon et spirituelle comme Mme de Sévigné, affirme-t-elle. Elle est née « pour cueillir des lauriers sur l'arbre de l'immortalité. » Rivarol la mit au catalogue des « encromanes » et la délaissa. Elle entreprit vingt métiers et rencontra trente misères. Le divorce brisa les derniers liens et le comte écrivit sur ses *Carnets* : « Le ciel vous préserve de l'amour d'une anglaise ! »

A-t-il voulu, ou bien a-t-on voulu peindre son ménage dans ce dialogue : « Eh ! quoi, vous baillez dit le mari ? Vous ennuyez-vous avec moi ?

— Ce n'est pas cela, dit la femme, mais comme vous et moi ne faisons qu'un, je m'ennuie quand je suis seule. »

Rivarol évita cette solitude en s'adjoignant Manette. Que pense-t-il d'elle ? ce qu'il dit des chats : « les chats ne nous caressent pas, ils se caressent à nous ». Aussi lui donne-t-il ce conseil :

....

....

Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit.
Et de l'esprit comme une rose.

Plus tard il donne lui-même une réplique à ses vers dans une petite pièce qu'il termine ainsi :

Celui qui pour aimer ne cherche qu'une rose
N'est sûrement qu'un papillon.

Hélas ! Rivarol ne fut pas seulement pigeon-voyageur, il fut aussi papillon ; ce qui empêcha tout à la fois l'existence d'un ménage et la création d'une œuvre. Il n'y avait pas équilibre entre la tête et le cœur, et en cela, il était bien de son siècle même en le combattant.

On n'eut jamais plus belle occasion de s'apercevoir que l'esprit détruit plus qu'il n'édifie, qu'en cette fin de siècle ! Un émigré voulut en arracher l'aveu au comte de Rivarol : « Vous conviendrez, dit-il, que c'est l'esprit qui nous a perdu ! » Il n'obtient que cette jolie et cruelle réponse : « Et pourquoi ne nous avez-vous pas sauvés ? »

On comprend que Rivarol ne put jamais endosser la livrée du courtisan. N'a t-il pas décroché à l'un de ces valets du pouvoir ce trait sanglant : « Il ne vole plus depuis qu'il rampe ? »

Il courtisa l'Académie de la même façon, s'il faut en croire son épigramme contre le fameux Dictionnaire :

Il court un bruit fâcheux sur le Dictionnaire
Qui malgré tant d'auteurs et leurs soins importants
A fort alarmé leur libraire.
On dit que pour le vendre il faudra plus de temps
Qu'il n'en a fallu pour le faire.

Ce qu'il aima par dessus tout ce fut la société bel esprit ; il put la retrouver à Bruxelles, à Londres et ailleurs, mais il sentit bien qu'il n'était plus qu'un roi détrôné ; la tempête révolutionnaire avait brisé son trône de causeur. A Londres il s'aperçut que les Anglaises « ont deux bras gauches » ; et à Berlin il ne trouva dans les femmes que des « momies imparlantes. » Quant aux Allemands, lorsqu'ils font des grâces, ils ont l'air d'éléphants qui offrent une rose à une dame dans un cirque en faisant la roue avec leurs oreilles !

Dans ce milieu où il n'était qu'un barbare, « *barbarus hic ego sum,* » disait-il, le Français par excellence, comme l'appelait Voltaire, attendait de rentrer dans « la terre promise. » Une fluxion de poitrine l'enleva le 11 avril 1801. Le prêtre qui lui administra l'Extrême-Onction le vit mourir dans les bras de Dampmartin, qu'il avertit en lui disant : « Monsieur, vous ne tenez plus qu'un cadavre ! »

Le Français par excellence attend toujours la terre promise dans le cimetière de Berlin.

Rien, jusqu'ici, n'a fait soupçonner que Rivarol eut un fils. Il en eut un cependant, mais le papillon s'occupe-t-il de sa progéniture ?

***

La mort du Bagnolais eut un épilogue. Mather

Flint se souvint plus que jamais qu'elle était Mme de Rivarol. Il s'agit pour elle de réclamer « le denier de la veuve. » Elle le réclama à cor et à cri : « Mon douaire ! il me faut mon douaire ! »

Elle ne craignit pas de s'attaquer à l'Académie de Berlin, dont Rivarol avait été « associé externe. » Elle demanda des secours pécuniaires et la restitution des manuscrits de son mari. Le ton aigre-doux de l'irritable personne impatienta les Académiciens, et l'un d'eux, Bernouilli, dit, dans une note trouvée au dossier de l'affaire, qu'il faut « rectifier les idées de cette bonne comtesse, dont la tête paraît, en fait, être assez exaltée. »

D'ailleurs, tous les manuscrits du défunt ont été légués par lui à son frère, Claude - François. La comtesse change la direction de ses batteries, harcèle Claude, le maltraite et déclare qu'il n'est qu'un « faquin. »

Mais Claude, quelque bon qu'il fût, n'était pas homme à céder. Pigeon-voyageur, il l'est tant que vous voudrez. Pour le reste, il tient de l'oncle à la jambe de bois. Il a couru le monde, toujours battant ou battu, et le régime de la prison ne l'effraie pas. Il en a goûté sous la Révolution, il en goûtera sous l'Empire, et je ne garantis pas qu'il y échappera sous la Restauration. En 1814, il juge, à Nimes, les crimes et délits politiques. En 1816, il est général honoraire et occupe le poste de prévôt du Gard. Il se brouille avec le préfet, le provoque et le force à quitter le théâtre pour se battre dans la rue. La lueur d'un reverbère éclaire le combat ; Claude prouve qu'il a raison ou qu'il est le plus fort, en désarmant le préfet qu'il ménage, puis il lui offre le bras pour le ra-

mener chez lui. Ceci démontre que le brave général avait la tête chaude.... et bon cœur.

La comtesse ne gagna rien avec lui, et resta Flint tout court, sans argent, sans manuscrit et sans suisse.

Le plus grand défaut de Claude-François fut d'écrire et de se croire poète. Entre autres choses, il fit un *Tableau de Paris*, dont la meilleure plaisanterie se trouve dans cette note : « Il ne faut pas confondre Rivarol l'aîné avec son frère. » Aimable cadet, rassurez-vous, on ne confondra pas votre « caboche » avec celle d'Antoine.

Un moment dans les prisons de la Terreur, il avait chanté un adieu à sa « caboche, » écoutez :

On va me guillotiner,
Le moment approche
Pourquoi vous en étonner ?
Je suis sans reproche.
J'aime Dieu, je sers mon Roi,
Voilà mon acte de foi.
Adieu, ma caboche, ô gué !
Adieu, ma caboche !

Pauvre caboche ! mais bon cœur, je le répète. L'autre Rivarol, l'homme d'esprit, le savait bien. Un jour, quelqu'un faisait devant lui l'éloge de Claude-François, il répondit : « C'est une montre à répétition ; elle sonne bien quand il me quitte. »

Puissé-je avoir été une bonne montre à répétition !

Louis Bascoul.

L'EXPÉDITION ANDRÉE

POUR

L'EXPLORATION AÉROSTATIQUE DES RÉGIONS POLAIRES

L'an dernier, pendant que se poursuivaient au Spitzberg les préparatifs de l'expédition Andrée, nous avons exposé, ici même, le projet aussi audacieux que grandiose de l'ingénieur Suédois (1). Des conditions climatériques particulièrement anormales sont bien malencontreusement venues l'empêcher d'aboutir; son exécution, remise à cette année est déjà recommencée. Le moment semble donc opportun pour dire à quelles causes est dû l'insuccès de la campagne de 1896, et dans quelles conditions nouvelles s'est ouverte celle de 1897.

C'est à la date du 7 juin 1896, que l'expédition a quitté le port de Gothembourg, sur le *Virgo*, vapeur de trois cents tonneaux, qui fait d'ordinaire un service entre la Norwège et l'Angleterre. Le personnel scientifique, indépendamment de MM. Andrée, Ekholem et Striadberg, qui, le sait, devaient monter le *Pôle Nord* et du constructeur du ballon, M. Lachambre, de la bouche duquel nous tenons la

(1) Voir la livraison du 25 juillet 1896,

plupart des renseignements qui vont suivre, comprenait M. Svante Arrhénius, hydrographe, chef de l'Université de Stockholm, M. Grumberg, naturaliste, maitre à la même Université, et le docteur Carl Ekelund, médecin de l'expédition Le capitaine Hugo Zachan avait sous ses ordres un équipage d'élite, composé presque entièrement d'élèves-ingénieurs, d'étudiants de l'Ecole Polytechnique de Stockholm et d'officiers, tous engagés comme simples matelots pour suivre M. Andrée. On a vu se renouveler à cette occasion l'empressement qui avait marqué la formation de l'équipage du *Fram*, où les emplois les plus modestes avaient été réclamés par des officiers de terre et de mer, désireux d'associer leur fortune à celle de Nansen.

Cinq jours après, le 12 juin, le *Virgo* touche Tromsœ, pour y prendre les membres d'une commission géologique, qu'il doit transporter à Ile-Fjord. Le 16, il commence à côtoyer le Spitzberg; le lendemain, un peu avant d'arriver à Ile-Fjord, il est arrêté par les glaces et forcé de relâcher, par 76 degrès de latitude, dans la baie de Horn-Sund. Le 20 juin, il repart pour arriver le 21 aux îles Norsk-Oarna, primitivement désignées pour devenir le théâtre du gonflement et du départ du ballon. Mais la reconaissance du pays, assez peu conforme aux cartes qui l'ont jusqu'ici représenté, ne tarde pas à démontrer qu'il n'existe pas sur les côtes, le plus ordinairement formées de falaises à pic, un endroit propice à l'érection du hangar destiné à abriter le ballon pendant le gonflement, et aux multiples opérations qui vont préparer le départ. Le *Virgo* lève donc l'ancre : après quelques recherches, M. Andrée fixe son choix

un peu au sud des îles Norsk-Oarna, sur un point de la côte nord de l'île des Danois.

La carte de ces parages, relevée à cette occasion par M. Strindberg, nous montre la position exacte de ce point, en face de l'île d'Amsterdam. C'est celui où un anglais, M. Pike, a élevé, il y a quelques années une maison de bois où l'on trouve toujours en dépôt quelques conserves et un peu de charbon. Cette petite construction, dans le style Norvégien, se compose d'une cuisine, d'une salle à manger et de plusieurs chambres relativement confortables ; elle est assez régulièrement visitée par le yacht du propriétaire. Elle a offert à l'expédition un abri précieux ; dans le grenier ont été installés les pigeons voyageurs, apportés du colombier de Hemmerfert, pour donner de temps à autre au monde civilisé des nouvelles des intrépides explorateurs.

Les abords de la maison Pike, abrités par de hautes montagnes, ouverts seulement du côté du Nord, sont éminemment favorables pour l'installation du hangar et des appareils à gaz.

Au moment de l'arrivée de l'expédition, le sol est couvert de neige, à peu près jusqu'à mi-jambe ; le thermomètre marque deux degrés en dessus de zéro; le soleil est chaud, mais le vent souffle du sud-ouest assez frais. Disons tout de suite que, pendant tout son séjour, la température y a été relativement douce, oscillant entre zéro et vingt degrés, et que l'état sanitaire du personnel n'a cessé d'être excellent.

Du reste, cette nature polaire, que l'on croit si inerte et si pauvre, apparaît parfois comme bien vivante et bien riche. La flore, il est vrai, est très maigre, et ne se compose guère que de lichens jau-

nâtres, de mousses vertes, de cochléarias, de saxifrages nains aux mignonnes fleurs violettes. Mais la faune est des plus variées : des milliers d'oiseaux, au ramage étourdissant, peuplent ces contrées notamment l'île de Moffen, voisine de celle des Danois ; l'eider, qui ressemble beaucoup à notre canard, y est très abondant et fort peu farouche ; les glaciers contiennent quelques ours blancs, ceux de la côte beaucoup de phoques. Et, pendant ce jour sans ce fin, quel inoubliable spectacle éclaire le soleil de minuit !

« Quand le brouillard déchire ses voiles et laisse à l'œil toute liberté pour parcourir l'horizon, c'est une succession sans fin d'édifices de glace, de châteaux-forts, de cathédrales, de constructions fantastiques : les uns immobiles dans une majestueuse insouciance du flot qui caresse leurs puissantes assises, les autres se déplaçant lentement, malgré leur masse prodigieuse, et, à chaque oscilliation de leurs faces étincelantes, laissant jaillir de leurs flancs d'albâtre des fusées d'émeraudes, de rubis et de saphirs. Des vastes parois de ces icebergs ruissellent de nombreuses cascades allant se déverser dans des bassins formés à la base même de ces monstrueuses montagnes de glace, pour se perdre ensuite dans la mer, et toutes ces chutes, grandes et petites, s'illuminent aux chauds et rouges rayons d'un splendide soleil » (1). Mais revenons aux préparatifs plus prosaïques de l'expédition.

Le *Virgo*, avec sa cargaison complète, a dû s'arrêter à cent cinquante mètres du rivage. Le déchar-

(1) H. Lachambre, Deux mois au Spitzberg. *Revue hebdomadaire*, 15 mai 1897.

gement, immédiatement commencé, se fait d'abord par transbordement des petits colis sur le canot à vapeur et les embarcations à rames. Une fois partiellement délesté, le bâteau s'approche à soixante mètres du bord, et on procède au débarquement des grosses masses, générateurs à hydrogène et caisse contenant le ballon. Pour cela, les trois embarcations sont réunies, de manière à constituer un radeau, que remorque le canot à vapeur ; sur terre, un chemin est formé avec deux grands sapins apportés tout exprès de Norwège, et le long de cette voie improvisée les colis de deux et trois tonnes sont halés à l'aide d'un palan auquel s'attellent tous les hommes de l'équipage.

Le débarquement fini, au prix d'efforts considérables, on se met en devoir d'édifier le hangar. On ne peut faire de fondations véritables : après avoir enlevé la neige, on établit sur le terrain véritablement bastique des semelles horizontales, qui se réunissent au centre du plancher, en un point au-dessus duquel on établit un treuil à bras, pour dresser commodément les diverses fermes. La carcasse une fois montée est clôturée par de grands panneaux de bois. Le hangar, de forme octogonale, est ainsi composé de quatre étages, ayant chacun cinq mètres de haut ; il se termine par un balcon circulaire, auquel donnent accès deux escaliers. Du côté sud, il est exhaussé par des poteaux de cinq mètres de haut, servant d'appui à une toile, chargée de protéger le ballon contre un vent trop violent. Une toiture mobile, constitué par une bâche glissant sur des cordes métalliques, devait l'abriter contre la pluie et la neige ; mais le temps ne permet pas de le met-

tre en place. C'est que le travail, effectué par une seule équipe de vingt-cinq hommes, sous la conduite de deux maîtres charpentiers, chômant les dimanches et jours fériés, a été souvent contrarié par le temps : il aurait fallu, pour arriver assez vite, malgré les circonstances atmosphériques avec lesquelles on a dû compter, deux équipes se relayant pour fournir un travail aussi continu que la clarté du jour.

On procéde aussi au montage des générateurs à hydrogène : ces appareils, à base d'acide sulfurique et de tournure de fer, dotés des engins d'épuration les plus perfectionnés, peuvent fournir soixante mètres cubes de gaz à l'heure.

C'est seulement le 21 juillet, un peu avant que soit achevé le hangar, qu'on peut utilement s'occuper du ballon, resté jusqu'alors enfermé dans sa caisse. Il est amené à l'entrée du hangar et allongé sur le parquet préalablement recouvert d'une épaisse couche de feutre : on l'étale en épervier, les soupapes y sont adaptées, le filet et la chemise sont mis en place, les manches de gonflement sont, par une ouverture pratiquée au centre du plancher, reliées à l'appareil à gaz, situé à quatre-vingt mètres de distance. Tout ce travail très difficile (l'enveloppe seule du ballon pèse près de quatorze cents kilogrammes et le filet quatre cent cinquante) se termine dans la soirée du 22, sous une pluie fine et pénétrante.

Le matin du 23, la neige commence à tomber à gros flocons ; le ballon en est recouvert d'une épaisse couche, lorsque les premiers mètres cubes de gaz soulèvent avec peine sa lourde enveloppe. A un moment donné, l'arrivée de l'hydrogène cesse : la

pompe, qui puise l'eau à la mer, a aspiré une telle quantité de crevettes que toutes les valves en sont obstruées ! Il faut les nettoyer soigneusement et munir l'orifice des tuyaux d'une crépine. L'opération se poursuit alors d'une façon continue, sous la direction d'équipes se relayant toutes les six heures. Il ne faut pas employer moins de vingt-cinq tonnes d'acide sulfurique et quinze de fer; enfin le 27 juillet le gonflement est achevé.

Entre temps, on a commencé l'aménagement de la nacelle. Celle-ci, on ne l'a pas oublié, est constituée par un panier en osier entouré de toile à voile, complètement fermé et éclairé par deux fenêtres latérales. Le milieu en est occupé par une sorte de sommier, recouvert d'un sac en peaux de renne, pour servir de repos aux trois aéronautes, à tour de rôle. Les parois sont garnis de compartiments pour recevoir les livres, cartes, instruments, armes, munitions, objets de toilette, batterie de cuisine. Cette dernière doit être faite à l'aide d'une lampe à alcool, renfermée dans un cylindre qu'une sangle de dix mètres peut soutenir au-dessous de l'orifice ménagé à cette effet dans le plancher de la nacelle : un petit mécanisme, mû par une cordelette, permet d'enflammer à distance l'allumette destinée à mettre le feu à la lampe ; pour l'éteindre, avant de la remonter, il n'y a qu'à souffler sur elle par un tube en caoutchouc, courant le long de la sangle de suspension : un miroir, disposé à 45 degrés, permet de voir si elle est bien éteinte. Une marmite de petite dimension, renfermée dans le même cylindre que la lampe, peut amener fort rapidement à l'ébullition le liquide dont elle est remplie.

Une trappe, ménagée dans le plafond de la nacelle, sur lequel doivent se tenir les deux aéronautes de veille, établit la communication avec l'extérieur. A un mètre au dessus de ce plafond, un cercle, monté sur des balustres articulés qui lui permettent de conserver l'horizontalité, sert de garde-fou et supporte les boussoles, sextants, théodolites, baromètres, thermomètres et appareils photographiques.

La nacelle est rattachée au cercle de suspension, et par lui au filet, à l'aide de six cordes, qu'enserre, aux trois quarts de leur hauteur, un câble en forme d'hexagone. Entre ce câble et le plafond de la nacelle, les cordes de suspension supportent six pochettes en toile à compartiments, pour recevoir les objets ou instruments qu'on aura besoin d'avoir sous la main à chaque instant.

Le cercle de suspension porte un plateau divisé en cases occupées par quatre corbeilles, destinées à contenir une foule d'accessoires, bouées, ancres, cordages.... Au centre du plateau, une ouverture carrée livre passage à une échelle de corde, attachée à l'appendice du ballon et qui permettra d'aller inspecter l'intérieur par des lucarnes pratiquées dans la soupape de sûreté. Ce plateau pourra servir de refuge aux passagers, s'ils sont obligés d'abandonner la nacelle.

Le même cercle supporte un palan différentiel pour manœuvrer les guide-rope, dont l'action, combinée avec celle des voiles (fixées au filet par des sangles de chanvre), doit, d'après M. Andrée, amener une déviation suffisante du ballon par rapport à la ligne du vent. Ces guide-rope sont composés de plusieurs tronçons, reliés entre eux par des

raccords à vis ; à l'aide d'une manivelle et de deux pignons d'angle, on pourra faire tourner chacun d'eux autour de son axe, et ainsi se débarrasser du tronçon inférieur, coincé à un moment donné entre deux blocs de glace. On pourra, d'ailleurs, le remplacer par un nouveau tronçon, vissé dans le haut du guide-rope. Pour que les divers tronçons ne se détachent pas dans un ordre inopportun, M. Andrée a imaginé de mettre une lame d'acier, exerçant sa pression sur l'écrou de chaque raccord ; l'effort de ces lames augmente d'ailleurs de celles du bas à celles du haut, de sorte que le tronçon du bas sera toujours le premier à se détacher, quand on agira sur la manivelle. Les guide-rope sont enduits de vaseline, pour les rendre insubmersibles et plus glissants.

Le cercle de suspension est supporté par quarante-huit cordes, dans les intervalles desquelles sont disposés les traîneaux, canots, vergues devant servir à la marche de l'expédition, après qu'elle aura quitté le ballon, et, enfin, les sacs de toile renfermant les vivres : conserves de toutes sortes, chocolat, pain comprimé, lait concentré, vins de Champagne et de Bordeaux, beurre, alcool, eau douce. Ces sacs ne pèsent pas moins de mille kilogrammes ; au besoin ils serviront de lest.

Le 27 juillet, tout est prêt pour le départ. Il n'y a plus qu'à attendre le vent du sud ; mais ce vent, qui avait soufflé presque constamment depuis l'arrivée de l'expédition à l'île des Danois, a cessé le 19 juillet, et depuis cette époque règnent les vents du nord, avec leur cortège de pluies et de neiges. Les conditions atmosphériques semblent si peu vouloir

favoriser le départ du ballon, que les passagers de l'*Erline Farl*, venus tout exprès au Spitzberg pour en être les témoins, se lassent d'attendre et repartent le 1er août.

La bise du nord persiste et amène une véritable tempête de neige, qui recouvre d'une couche épaisse la coupole du ballon et tout l'intérieur du hangar, malgré la bâche dont on l'a tant bien que mal recouvert. Le 7 août, le soleil se montre timidement après une longue absence ; la neige fond, le ballon s'égoutte. A ce moment M. Ekholm mesure la perte de gaz que subit l'aérostat ; il la trouve égale à trente kilogrammes par vingt-quatre heures, et il en conclut que le ballon peut, dans ces conditions, fournir un voyage de quarante à cinquante jours de durée. De temps à autre, on refait le plein. Le 14 août, dix-neuvième jour à partir du gonflement, le vent du sud semble vouloir s'établir ; on fait aussitôt les derniers préparatifs de départ ; mais le vent tourne très vite à l'ouest, la neige recommence à tomber.

Et le temps passe dans cette attente pleine d'anxiété. Plus que six jours et le *Virgo*, sans se préoccuper davantage de l'expédition polaire, voulant avant tout ne pas être pris par les glaces, lèvera l'ancre. Chaque heure qui s'écoule rend plus probable l'insuccès de la campagne.

Dans ces circonstances décevantes, M. Andrée et ses compagnons vont, par un singulier contraste, être les premiers témoins de la rentrée du *Fram* qui s'est enfin dégagé de la banquise, après la traversée glorieuse que l'on sait. Le 14 août, à neuf heures et demie du matin, le pilote des glaces signale

la présence d'un trois mâts, à la pointe est de l'île d'Amsterdam, à quatre kilomètres du *Virgo* : le steamer stoppe et arbore le pavillon Norvégien. On ne tarde pas à reconnaître le *Fram* : C'est lui, en effet, qui, l'avant-veille encore bloqué par les glaces, par 81 degrés de latitude, a appris d'un baleinier la présence de l'expédition Andrée dans ces parages et a aussitôt mis le cap sur l'île des Danois. MM. Andrée, Ekholm et Strindberg se font conduire à son bord. Mais Nansen n'y est pas ; et ses compagnons, pas plus que les membres de l'expédition Andrée, ne savent encore que l'héroïque explorateur est en ce moment même rentré en Norvège. Quelques heures après, le *Fram*, reprend sa route vers le sud, ayant encore des vivres et du charbon pour trois ans.

Le 17 août, M. Andrée, jugeant qu'il serait maintenant trop tard pour entreprendre son voyage aérien, et voulant se faire rapatrier par le *Virgo*, se résigne à faire ouvrir les soupapes et à laissé échapper les cinq mille mètres cubes d'hydrogène du ballon. Le pliage et l'emballage de ce dernier ne sont pas choses faciles, d'autant plus que, la caisse ayant été détruite, il faut en improviser une autre.

Les clôtures du hangar sont démontées, sauf celles du deuxième étage, qui sont jugées indispensables à la solidité de la charpente pendant son hivernage ; la moitié du parquet est enlevée pour que le vent puisse y balayer la neige ; l'appareil à gaz est couvert. Une pancarte, fixée à un poteau, indique la propriété et la destination de tout ce matériel, qu'elle recommande aux soins des rares pêcheurs, dont il peut recevoir la visite. Tous les organes fragiles sont embarqués, et, à quatre heures,

le 20 août, le *Virgo* lève l'ancre ; le 24, à onze heures du matin, il rentre dans le port de Tromsœ. Le ballon arrive à Paris, quelques jours après M. Lachambre.

Les causes de l'insuccès sont tout entières, on le voit, dans les conditions climatériques particulièrement défavorables qu'a subies l'expédition. On se rappelle combien, dans nos contrées tempérées, l'été s'est montré pluvieux et frais ; il a été bien pire dans les régions arctiques : les vents du Nord, qui s'y sont précocement établis, à l'exclusion des vents du Sud indispensables pour le départ, ont empêché celui-ci. Peut-être, si on avait disposé, pour la construction du hangar de deux équipes, aurait-on pu avoir gonflé le ballon assez tôt pour profiter des derniers souffles du Sud, mais il est à craindre que les vents propices auraient rapidement fait défaut à l'expédition.

Quoi qu'il en soit, rien dans l'insuccès de la campagne 1896 n'était de nature à décourager M. Andrée. Aussi, mettant à profit l'expérience acquise, a-t-il préparé avec ardeur celle de 1897.

L'étanchéité du ballon n'a pas été aussi bonne qu'on l'espérait ; cela a été occasionné surtout par les plis, conséquences inévitables de ce trop long séjour fait par l'aérostat dans sa caisse. Cet emprisonnement sera certainement abrégé en 1897. De plus, le ballon a été reverni tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; enfin, il a été coupé à l'équateur et a reçu deux zones supplémentaires d'une hauteur totale de quatre-vingt-quinze centimètres, qui ont accru son volume de neuf cent trente mètres cubes et sa force ascensionnelle de deux cent cinquante kilogrammes : la quantité de lest emporté et la durée

possible du séjour dans les airs seront proportionnellement augmentées.

Certains perfectionnements ont été apportés au générateur d'hydrogène, qui lui assureront un fonctionnement plus régulier et plus intense, ce qui diminuera la longueur du gonflement.

La campagne de 1897 est dès à présent commencée. Le 18 mai, à six heures du soir, le navire de guerre suédois *Swensksund* a quitté Gothenbourg, ayant à son bord le personnel de l'expédition et le matériel aérostatique. Il était suivi par le *Virgo*, porteur des réactifs nécessaires à la production de l'hydrogène. Après avoir déposé sa cargaison, le *Virgo* rentrera en Suède ; quant au *Swensksund*, il demeurera devant l'île des Danois, et les cinquante hommes de son équipage prêteront un concours actif au débarquement, à la remise en état du hangar, au montage de l'appareil à gaz, au gonflement du ballon et aux manœuvres du départ.

M. Fraenkel, ingénieur des chemins de fer scandinaves, a pris la place abandonnée par M. Ekholm. M. Svedenberg, lieutenant d'artillerie, a accompagné l'expédition pour remplacer, le cas échéant, l'un des aéronautes empêché au moment du départ. M. Alexis Machuron, ingénieur aux ateliers d'aérostation de Vaugirard, s'est embarqué au lieu et place de son oncle, M. Lachambre.

Les deux navires ont touché Tromsœ le 25 mai et ont continué leur route vers le Spitzberg. Si les glaces le leur ont permis, ils ont dû arriver à l'île des Danois vers la fin du mois.

Avec l'avance que lui a donnée la campagne de 1896 et les éléments dont dispose cette fois M. An-

drée, les préparatifs de départ peuvent être finis du 15 au 30 juin. Si, à cette époque, le vent du Sud souffle, comme il l'a fait l'an dernier, le ballon pourra prendre les airs, en ayant devant lui une marge assez considérable pour que l'entreprise soit cette fois menée à bien.

La partie la plus aventureuse du voyage, si M. Andrée, après être passé près du pôle, n'a pas la chance d'être ramené par des vents propices sur une terre habitée, commencera évidemment avec l'atterrissage sur la banquise. Nous connaissons maintenant les énormes difficultés qu'ont éprouvées, pour regagner un coin civilisé, Nansen et Johansen ; et les héroïques explorateurs, avec leurs chiens, leurs traîneaux, leurs canots et leurs vivres abondants, étaient autrement outillés que ne le seront nos trois aéronautes avec leurs deux traîneaux et leurs deux canots, qu'ils devront eux-mêmes remorquer.

Puisse la fortune leur être clémente !

GÉRARD LAVERGNE.

SUR LES MONUMENTS ANTIQUES DE NIMES

Paris, 19 Juillet 1897.

Monsieur le Directeur,

Je ne puis que me réjouir de voir l'attention s'attacher de plus en plus à la question de la restauration de nos monuments. Le sujet est capital pour Nimes (quel autre vraiment pourrait lui être comparé ?) et, puisqu'il est d'intérêt public, sa discussion publique aussi est légitime. Tout Nimois et même toute personne a ici le droit d'avoir et d'exprimer une opinion. Loin donc de trouver mauvais que plusieurs des collaborateurs de la *Revue du Midi* descendent, l'image s'impose, dans l'arène, je souhaite vivement que d'autres encore imitent leur exemple, sinon peut-être leur langage, et que la question, qu'il était de notre devoir, à nous gens de plume, de soulever, soit traitée techniquement par des gens du métier, architectes, entrepreneurs de bâtiments et maîtres-maçons.

M. Adolphe Pieyre, le seul de mes contradicteurs avec qui je puisse discuter, cite un curieux arrêt du Conseil d'État du Roi du 28 août 1786, qui me suggère quelques réflexions. La première c'est que nos grands oncles de 1786 étaient plus respectueux que nous de leurs monuments. Les travaux auxquels se réfère cet arrêt concernent le « rétablissement » des Arènes, et ce mot est précisé par le contexte « démolition des maisons construites tant à l'intérieur que sur le pourtour extérieur de cet édifice. » Cela est parfait et rentre dans la catégorie des réparations louables ; car il y a des réparations bonnes et des réparations

mauvaises, bien que cette banalité paraisse à d'aucuns d'une insupportable hardiesse. Il faut en savoir à nos pères un gré d'autant meilleur qu'ils n'ont pas toujours été aussi bien inspirés, et que l'idée, par exemple, de venir coller un pont de charroi au Pont-du-Gard, est bien une des balourdises les plus ahurissantes qu'on puisse concevoir. Il est vrai qu'on ne parlait pas alors de rendre l'aqueduc plus solide mais plus utile ; *nunc utilius* portait la médaille que les États du Languedoc firent frapper pour célébrer ce trait de génie. Le résultat est, d'une part, que le Pont-du-Gard n'est pas plus utile qu'avant, et, d'autre part, qu'il est beaucoup moins beau. Ce n'est plus que du côté opposé à celui de la route moderne qu'il garde sa sveltesse, sa couleur, son caractère et sa radieuse beauté.

Mais il ne faudrait pas être aussi sévère pour les hommes de 1786 que pour ceux de 1897. Les idées ont changé, et ce qui nous semble aujourd'hui le fait d'esprits retardataires, était peut-être, il y a un siècle, celui d'esprits ouverts à des idées nouvelles.

Autrefois on se croyait obligé de reconstituer toujours et partout. Que d'érudits ont peiné à combler des lacunes de poètes ou même à réécrire des livres perdus d'historiens! Que de peintres se sont ingéniés à venir rejoindre et retoucher d'anciennes toiles! Que de sculpteurs se sont acharnés à restaurer, en leur forme intégrale, des marbres mutilés! Chacun sait que nous n'avons guère une seule statue antique complète, et que les critiques, comme Lessing, qui ont tiré toute une esthétique d'un marbre grec, se sont appuyés sur une base singulièrement frelatée. Aujourd'hui nous considérerions comme un enfantillage de rétablir au petit bonheur les parties hautes du *Laocoon* ou les mains de la *Vénus de Médicis* ; nous trouvons suffisamment admirable le texte mutilé du Vatican. Or, si nous avons ainsi changé d'idée en sculpture, les partisans les plus acharnés des reconstitutions monumentales ne devraient-ils pas, au moins, se demander si nous n'en changerons pas en architecture et si l'idée de rétablir une architrave usée, ou de refaire une colonne vieillie, ne semblera pas bientôt aussi ridicule que celle de remettre

des bras à la *Vénus de Milo*, ou une tête à la *Victoire de Samothrace* ?

Il est vrai que les réparateurs modernes ne parlent plus au nom de la beauté, comme les hommes de la Renaissance, ni au nom de l'utilité comme les Nimois du siècle dernier, mais au nom de la solidité. Et en ceci leur position est bien moins favorable, car vraiment il est quelque peu étrange de croire que des monuments debout depuis dix-huit siècles vont s'écrouler, sans raison du jour au lendemain : cette croyance mérite examen. M. Pieyre, assure qu'il fallait « prévenir l'effondrement de plusieurs pilastres (des Arènes) du côté du Boulevard Victor-Hugo. » Ceci est le point important, en effet, et sur lequel il convient d'avoir l'avis de gens techniques. En attendant cet avis devant lequel je m'inclinerai. je demanderai la permission de soumettre au lecteur quelques réflexions.

L'idée d'un effondrement des Arènes est vraiment le fait d'une imagination excessive. Dans une maçonnerie aussi gigantesque et reposant sur un sol calcaire aussi solide, les poussées et les résistances ne se localisent pas sur un point.

De tous les amphithéâtres romains que l'on connait aucun , si mes souvenirs sont exacts , ne s'est affaissé ou écroulé. Ceux qui sont le plus démolis , comme le Colysée, le sont par en haut ; même quand on les a faits sauter à la mine, comme à El-Djem, les arceaux du rez-de-chaussée sont restés debout.

Si l'on dessinait le plan du pilastre le plus écorné, le plus rongé, des Arènes et qu'on le supposât au plan d'un pilastre intact, on verraît qu'il n'y a qu'une différence insignifiante et que les quelques centimètres carrés de superficie manquant au polygone de sustentation sont tout à fait insuffisants pour compromettre la solidité de l'ensemble. D'ailleurs, sur ce point, comme il est facile de voir la tendance qu'on a à s'exagérer le danger ! Que de constructions plus cassées que le plus cassé des pilastres des Arènes, et pourtant solides ! Que de piliers rongés (un des trois piliers du chemin de Sauve par exemple) et toujours

debout ! Que de tours penchées sous un angle autrement inquiétant que les petites écornures de nos Arènes, et indéfiniment stables ! Que de pierres branlantes, masses énormes reposant parfois sur une simple pointe et qui n'auront besoin de nulle réparation pour rester éternellement en équilibre !

Alors, me dit-on triomphalement, vous laisseriez s'écrouler la Maison Carrée ! Mais la question est justement de savoir si la Maison Carrée a envie de s'écrouler. A-t-on vu le sol se tasser, les colonnes fléchir, les murs faire ventre ? pourquoi un monument admirablement construit certes, puisqu'il a résisté au choc des hordes barbares, aux pères capucins qui approfondissaient des tombes dans les fondations et au baron de Brueys qui creusait les colonnes pour en faire des mangeoires à ses chevaux, pourquoi ce monument s'effondrerait-il maintenant qu'il est protégé et surveillé ? Les murs sont pleins et solides, la toiture légère, et les huit colonnes du péristyle supportent sans fatigue, un fronton de poids raisonnable. Dire que les crampons de fer qui maintiennent certaines colonnes, en « désagrègent les molécules », est une idée amusante, mais par bonheur inexacte. Il est vrai qu'en ceci je peux me tromper, n'étant pas du métier pas plus que mes contradicteurs, mais alors, et puisque nous avons la rage des Commissions, qu'on nomme une Commission, qu'on fasse venir de loin un architecte en dehors de nos petites polémiques, et surtout qu'on abandonne le système actuel qui est bien le plus blâmable qui se puisse voir : l'initiative des réparations prise, et ces réparations faites par des archéologues qui ne se préoccupent que du point de vue archéologique, alors que des monuments comme la Maison Carrée intéressent aussi un peu, que diable ! les artistes.

Que si la décision de ces architectes locaux et étrangers, réunis en Commission, est pour la nécessité d'une réparation, je n'hésiterai pas, qu'on se rassure, à m'incliner devant elle. Mais même alors je n'hésiterai pas davantage à exiger que ces réparations soient faites avec art et avec respect de nos vieux joyaux. Au besoin même, j'encourrai le ridicule qu'il y a toujours à se mêler de ce qu'on ne

connaît guère,et je demanderai à ces architectes, au cas où il y aurait lieu de refaire une ou plusieurs colonnes de la Maison Carrée, s'il serait impossible de remplacer ces colonnes par des piliers de fer autour desquels on remettrait soigneusement les divers segments préalablement évidés des fûts. Si ce moyen est impossible, j'adjurerai les architectes d'en trouver d'autres ; c'est leur affaire, comme c'est la nôtre de réclamer et au besoin de protester. Sur ce point technique, l'opinion de M. Raphel, de M. Allard ou de tel autre architecte Nimois serait vraiment intéressante à connaître ; pourquoi ne la donneraient-ils pas dans le prochain numéro de la *Revue du Midi* ?

Je crois meilleur, pour ne pas abuser de la patience du lecteur, de me borner à ces réflexions générales et de ne pas répondre aux attaques personnelles que contient le dernier numéro de la *Revue du Midi*. Car vraiment qu'importe que je sois, comme il est dit, ennemi de la lumière électrique, des égoûts et des hôpitaux, toutes inimitiés que j'ai apprises avec le plus vif intérêt ?

Il n'est point davantage question de ce que je peux penser sur Montdardier et sur M. Pourquery de Boisserin et sur les mille autres points inattendus dont la discussion, d'ailleurs intéressante, allongerait indéfiniment cette lettre, mais des réparations qu'il convient de faire à nos monuments romains. De ces réparations, encore une fois, certaines sont tout à fait louables, le gros pilier de la Tour-Magne, d'autres très admissibles, les gradins des Arènes, la nef de la Cathédrale, d'autres inutiles, les créneaux de Tarascon, d'autres tout à fait blâmables, extérieur des Arènes, façade de la Cathédrale, ruines du Temple de Diane (1). Parmi celles dont on parle encore, il y en a qu'il faut faire, la porte de la Cathédrale, l'entier dégagement de la façade

(1) Pourtant, et puisqu'on a parlé de la soirée du 18 mai dernier, dans le Temple de Diane, me sera-t-il permis de dire que l'illumination des ruines au moyen de lanternes vénitiennes, de lampions et flammes de Bengale aurait été mille fois plus artistique que leur éclairage criard et blafard au moyen de quelques réverbères aveuglants au gaz acétylène qu'on avait eu l'étrange idée de planter en rang d'oignons dans la *cella* ? Je souhaite, en effet, que cette soirée soit inoubliable, et qu'à l'avenir on fasse autrement.

et d'autres qu'il ne faut pas faire, les colonnes de la Maison Carrée. Ce sont là distinctions que tel de mes contradicteurs ne comprendra peut-être pas, mais qui prouvent du moins qu'en ceci je ne suis pas exclusif et porté à tout blâmer comme d'autres à tout approuver. Je ne vais même pas jusqu'à imposer aux autres mes goûts personnels. Par exemple, je trouve un charme ensorcelant aux vieux parcs un peu négligés, statues moussues, eaux mortes et pierres disjointes, comme l'était naguère le parc de Versailles et comme l'est encore le jardin de la Fontaine, mais ceci serait parfois trop fertile en entorses, et si j'avais dans les couloirs du ministère des Beaux-Arts, l'influence que me suppose M. Pieyre, je ne demanderais pas mieux que de faire obtenir à la ville de Nimes les subsides nécessaires à la réfection des escaliers et des terrasses à balustres. Seulement quand on parle de remettre à la Maison Carrée des colonnes ou des tronçons de colonnes neuves, on avouera que c'est tout autre chose !

Cette invitation me suggère une dernière réflexion. Nous parlons beaucoup de Décentralisation, et nous avons raison, mais si nous agissions au lieu de parler, cela ne vaudrait-il pas mieux ? Pourquoi recourir toujours à l'État, mendier ses faveurs, n'agir que quand il autorise ou quand il paie ? s'il faut refaire quelques marches d'escalier à la Fontaine, ne peut-on pas se passer de M. Roujon ?

Je viens d'un Pays où tous les hôpitaux sont supportés par de volontaires contributions, où tous les établissements d'instruction sont des fondations privées, où toute la floraison d'art est spontanée, individuelle, où, entre parenthèse, il y a beaucoup d'admirables ruines et où aucune ruine n'est réparée où restaurée ; pourquoi ne tâcherions nous pas d'imiter ce pays ? Je sais bien que les mœurs diffèrent. Les journaux parlèrent, il y a quelques mois, (c'est pour cela que j'en parle à mon tour) d'un Montpelliérain qui laissait une vingtaine de millions à un petit cousin, dit-on inconnu. S'il avait été anglais ou américain M. Fontenay aurait laissé ses millions, tout ou partie, à l'Université de sa Ville, ce qui aurait mieux valu. Mais ces

mœurs, il dépend d'un chacun de les créer, et les écrivains en tout cas doivent donner l'exemple et se garder d'encourager le défaut contraire.

L'objecterat-on que les municipalités sont pauvres ? J'ai idée que l'argent leur ferait moins défaut si elles le dépensaient moins follement. Qu'on fasse le compte, pour Nimes, des sommes gaspillées en inutilités ou en sottises, notamment sous l'administration des Margarot, Pascal et Bouchet, démolition de l'ancien musée, construction du nouveau, et terrassement de la Fontaine pour ne citer que trois exemples en matière artistique !

Il serait vraiment à désirer qu'on réclamât la décentralisation pour autre chose que des courses de taureaux. Mais quand il s'agit de sauver nos monuments, non seulement les Nimois les sacrifient, mais encore pour s'excuser, ils s'abritent derrière les bureaux de la rue de Valois et la Commission des monuments historiques ! Ce n'est pas suffisant.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

HENRI MAZEL.

CONSULTATION

La question de la réparation des monuments antiques, très intéressante par elle-même, ayant éveillé un grand écho chez nous, nous publierons sous cette rubrique les opinions de plusieurs maîtres de la capitale, auxquelles nous ajouterons volontiers celles de toutes les personnes compétentes de Nimes et de la région qui auront bien voulu nous les adresser. Inutile de répéter après notre éminent collaborateur, M. Henri Mazel, qu'il ne s'agit ici que d'une question théorique, sans personnalité aucune.

Notre consultation ne saurait s'ouvrir par une déposition plus notable que par celle qui nous arrive à temps pour le présent numéro, celle de l'illustre Puvis de Chavannes.

Cher Monsieur,

Vous voulez bien me demander mon avis sur la manière de traiter les monuments que le temps éprouve ; je pense qu'on ne saurait avoir trop de ménagements et de respect pour ce qu'il a épargné, et ne leur ajouter une pierre que pour en sauver dix.

Cordialement à vous.

P. Puvis de Chavannes.

Paris, 18 Juillet 1897.

CHRONIQUE

ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 3 juillet. — *L'expédition du ballon Andrée au Pôle-Nord* : M. Gérard Lavergne. — *La maison de Pétrarque à Vaucluse* : M. G. Bayle. — *L'esprit de Rivarol* : M. l'abbé Bascoul. — *Un homme de bien.* — *Notes inédites sur Aug. Braquehay* : M. Mazel.

COMITÉ DE L'ART CHRÉTIEN

Séance du 6 juillet 1897.

M. le Président communique au Comité l'empreinte d'un sceau, trouvé près du camp de César à Connaux. Il en sera fait une étude spéciale.

Lecture est faite du travail de M. l'abbé Valla, curé d'Aramon, sur les Récollets dans cette paroisse avant la Révolution. Leur couvent compta jusqu'à dix religieux, qui se distinguèrent par leur zèle en temps ordinaire et par l'abnégation dont plusieurs furent victimes en temps de peste.

ERRATUM

Dans notre chronique, à la séance du 1er juin du *Comité de l'Art Chrétien*, lisez : « à Paris, en *1664*, pour faire les sou« missions exigées par *Louis XIV* », au lieu de... *1564*..., *Charles IX*...

NÉCROLOGIE

Si M. Edmond Leblant, dont le télégraphe nous annonce la mort, n'était pas du Midi, c'est à Nimes qu'il a fait ses dernières armes, comme délégué du Ministre de l'Instruction publique au Congrès archéologique, et il nous fut donné de l'accompagner à la cathédrale, où il expliqua le sarcophage de la chapelle de Bernis, dont nul n'avait encore compris le vrai sujet, au Temple de Diane et à la Tourmagne.

Parisien, employé au Ministère des Finances, il s'était senti la vocation d'un archéologue dans un voyage à Rome, et on peut dire qu'il a été le fondateur de notre épigraphie chrétienne, le Rossi de la France, dont il eut le génie de divination, la simplicité admirable, la foi profonde et pratique.

Directeur de l'École française à Rome, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il a réuni, publié, commenté les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle ; les actes des martyrs, les sarcophages chrétiens*. Sous la forme de simples notes, il rédigeait des dissertations qui étaient des volumes et où, plus que partout ailleurs, on découvre le sens, l'esprit et les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Quant au savant auteur de ces magnifiques in-quarto, où se trouvent tant de faits et d'idées, il ne saurait périr dans la mémoire des hommes, et il doit être honoré, à jamais, comme un des maîtres de la science française.

BIBLIOGRAPHIE

LI PIRENÈU, trilogie catalane de Victor Balaguer, traduite en provençal par Marius André, chez Roumanille, à Avignon.

M. Marius André, le félibre bien connu, a tourné en provençal le poème de l'illustre Balaguer, sans lui rien faire perdre de sa couleur originale, en lui prêtant au contraire un charme tout nouveau. C'est comme une seconde création. A lire aussi l'*Éclaircissement* notable mis en tête de la traduction : il renseignera sur les rapports de Balaguer avec la Provence et sur les circonstances historiques de sa trilogie.

TOULOUSE CHRÉTIENNE. HISTOIRE DES CAPUCINS, par le P. Apollinaire de Valence, chez Privat, Toulouse.

Troisième et dernier volume du grand ouvrage de notre savant collaborateur sur le rôle des Capucins dans la province de Toulouse, depuis la fondation de leur ordre jusqu'à leur dispersion pendant la Révolution. Ce rôle ayant été considérable et mêlé à tous les évènements de ce temps-là, il s'ensuit que le P. Apollinaire a écrit dans son *Histoire des Capucins* un chapitre de l'histoire générale, politique et sociale, de la France sous l'ancien régime.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

L'ESTHÉTIQUE DES VILLES

> La construction dans les villes doit avoir, pour objet, ce me semble, l'application des divers plans destinés, d'une part à permettre à la population d'élever des habitations et des ateliers convenables, de faciliter la circulation et les rapports de toute sorte entre les divers quartiers ; d'autre part, d'aider la commune dans l'édification, à moins de frais possibles, des bâtiments destinées aux services administratifs ou religieux, aux écoles, casernes et hôpitaux ; de permettre enfin à la population ouvrière de gagner sa vie, de pourvoir à sa sécurité, à ses distractions, à ses plaisirs tout en respectant les exigences de l'art, de la science, de la vie sociale et autres nécessités publiques.
>
> (Rapport présenté au Congrès international des ingénieurs de Chicago en 1893, par J. Stübben conseiller royal d'architecture à Cologne).

Avez-vous ouï parler du Bourgmestre de Bruxelles ? Il y a de cela huit jours, je m'intéressais à lui autant à peu près qu'au maire de Gallargues, et voilà que ce monsieur vient de conquérir mon estime ; un pas

de plus, il aurait mon affection. C'est qu'il a fait quelque chose d'inouï au XIXme siècle, d'absolument étranger aux maires des trente-six mille communes de France : un ouvrage d'esthétiques et quelle ! l'*Esthétique des villes*.

Lui, premier peut-être, il a songé à chercher les règles qui doivent présider à l'embellissement d'une ville. Bien tard, hélas ! me direz-vous , car voilà longtemps que l'on sabre , que l'on construit *au gré d'un cuistre ou d'un maçon*, comme parle Musset, mais qu'importe et combien je voudrais voir répandre cet ouvrage pour sauver l'avenir de nos cités !...

Je n'ai pu juger les dires du Bourgmestre que par une analyse donnée dans le *Journal des Débats*, résumée en quelques points principaux sur lesquels nous allons faire une méditation appliquée à notre pauvre ville, victime depuis une centaine d'années, de cervelles obtuses, étroites, inviolablement closes aux mystères de l'Art (1).

Qui parle ainsi, Messieurs ? Est-ce un enfant de Nimes, un contribuable du Gard, aigri par ses mécomptes ou réfugié derrière le bureau d'un journal, un critique malade et grincheux ?

Pas le moins du monde, vous n'y êtes pas. Ce n'est ni M. Jean, ni M. Pierre, c'est M. Combebrune, un nom à demi transparent mais qui n'en a pas moins quelque autorité et derrière lequel, je suis bien aise d'abriter ma prose. Je lui passe donc la parole.

Tout d'abord, nous dit-il, le Bourgmestre compare les vieilles villes aux jeunes, et il remarque com-

(1) *L'art. méridional*, Toulouse, 1er août 1894.

bien leur plan diffère. La vieille a l'air d'un organisme vivant, les rues s'embranchent, se ramifient, s'anastomosent, s'embrouillent comme un réseau de veines, comme les branches d'un peuplier. Jetez un coup d'œil sur Toulouse, Montpellier, Avignon et Nimes, et vous vérifierez ce fait pour les vieux quartiers. Les villes neuves, les quartiers jeunes ressemblent, au contraire, à une cristallisation, lignes droites, angles géométriques. Un bon Maire ne doit pas dire : *ceci tuera cela*, mais *ceci respectera cela* ; car, en fin de compte, s'il doit veiller à la salubrité, à l'ordre de sa cité, aussi doit-il veiller à lui conserver sa beauté, son caractère. Quand ce ne serait que pour attirer les voyageurs, vite dégoûtés par cette uniformité effroyable qui va s'étendant sur l'Europe entière et tend à égaliser dans la laideur et l'ennui les plus vieilles et les plus jeunes. Sous ce rapport, je signale à la vindicte publique les plans d'alignement en vogue partout. Vous pouvez les suivre, ils semblent deviner les vieux hôtels, les maisons intéressantes et v'lan ! ils s'empressent de les écorner.

« Ces vieux quartiers, il faut bien les trouer de « ci, de là, dit le Bourgmestre, mais il faut le faire « avec art, avec modération, sabrant au besoin ce qui « est sordide, mais respectant l'ensemble, le cachet. » Et tout de suite je relève une remarque bien juste, une protestation contre la rage que l'on a d'isoler les vieux édifices, les cathédrales, principalement, sur une grande place. C'est un non-sens. « En enlevant « les maisons, vous enlevez l'échelle qui permettait « de saisir la hauteur. Vous enlevez son élancement à « la flèche, vous donnez à ce monument l'air morne « d'un objet dans une vitrine. »

Les Églises gothiques, par exemple, construites à une époque où les rues formaient un lacis de voies tortueuses et étroites, perdent leur caractère d'élancement vertical quand on les isole trop ou qu'on les montre de trop loin.

Rappelez-vous l'impression ressentie par le visiteur débouchant par une rue en zig-zag, sur une place étroite devant la majestueuse façade de la Cathédrale d'Amiens. Cette subite apparition vous écrase en quelque sorte par l'imposante ascension des lignes qui se perdent dans la nue.

Vous me dispenserez de citer d'autres exemples à l'appui de ce que j'avance ici. Je n'aurai que l'embarras du choix.

Passant aux quartiers neufs, le Bourgmestre continue : « Veillez à ce que vos édifices neufs, maisons « d'apparence et monuments, soient dans le style de « votre ville et de votre climat. » Voilà qui est parler d'or, n'est-ce pas !

Autre bon conseil : « Ne faites pas de grandes « places sans motifs : rien ne donne à une ville un « air morne comme ces solitudes pavées où se dres- « sent mélancoliques et oscillant à tous les vents « les becs de gaz. »

Une place étendue en effet ne s'explique, et ne se justifie que par sa situation au carrefour de grandes artères dont elle sert à dégager la circulation et à accroître d'autant l'animation et la vie. Tout le reste, est pure création artificielle et frappé de stérilité.

« Quant aux nouvelles grandes rues, elles doivent » aboutir à un monument, avoir une perspective, » très juste encore et nous sommes obligés de reconnaître l'excellence de la règle aux inconvénients que

sa violation trop réitérée nous permet de constater çà et là.

Pour finir, l'intelligent Bourgmestre nous donne encore un sage conseil : « Des arbres, des arbres le » plus possible dans les nouvelles et larges trouées, » sur les places, les quais, les boulevards. »

En nos pays ensoleillés, on ne saurait trop en avoir : Ils sont si utiles, si agréables. Jugez-en plutôt ! Si nous avons quelque chose de bien chez nous ce sont les promenades ombreuses et les vieilles allées et nos jeunes et vertes collines. Car ici il faut rendre justice à nos devanciers.

Je n'ai guère parlé d'art à proprement dire, n'est-ce pas, et cependant c'est là un côté par lequel la décoration des grandes villes intéresse de plus près les artistes sculpteurs, entrepreneurs, architectes, statuaires. J'en mettrai partout des statues, moi, si j'étais le bourgmestre d'une de nos grandes cités, mais des statues un peu locales, des statues de nos grands hommes s'entend (nous en avons bien quelques uns) qui parlent à la foule de notre glorieux passé et ne soient pas généralement quelconques, comme l'on dit au Palais (1).

J'abrège mes citations, mais par le peu que je viens de vous donner ici, ne pensez-vous pas avec moi que notre jeune critique a pleinement raison ? C'est que M. Ch. Buls, le distingué Bourgmestre, véritable inspirateur de cet article, n'est pas le premier venu.

(1) Les administrateurs d'une grande ville qui a une histoire et qui conserve des restes glorieux du passé, ne doivent pas, certes, se préoccuper exclusivement des intérêts de la viabilité. Ils sont tenus de se souvenir qu'ils appartiennent à un pays réputé dans l'histoire de l'art et où nos pères ont mis souvent leur fierté patriotique à orner et décorer leur cité natale, le centre municipal, — *L'Art Méridional*, Toulouse, 1er août 1894.

C'est à mon sens un homme instruit, consciencieux, honnête et qui n'a rien négligé en fait d'acquisitions intelligentes en tout ce qui concerne la reconstruction des villes.

« Nous avons cru devoir exposer en quelques pas-
» sages, nous dit-il lui-même, des idées méditées
» depuis longtemps, mûries au cours de nombreu-
» ses pérégrinations dans notre pays et en mille au-
» tres lieux. Notre but a été de rassembler tout ce
» qu'on peut évoquer, quand on étudie la transfor-
» mation d'une vieille ville forcée d'obéir aux exigen-
» ces impérieuses de sa prospérité, et qu'on prend
» à tâche de ne point se placer à un point de vue ex-
» clusif. »

M. Ch. Buls, pour cela, s'est efforcé de voir par lui-même, il a pris les conseils des hommes compétents en la matière, il a interrogé les traités d'esthétique allemands, fort remarquables, assure-t-on, si on veut se donner la peine d'en percer la rude écorce. Les œuvres de M. Viollet-le-Duc, en France, et de MM. Comte et Havard, les fondateurs de la Bibliothèque des Beaux-Arts, ne lui ont pas été d'un moindre secours. Nul doute aussi qu'il ne se soit inspiré de l'exemple et des belles créations de M. Waïsse, à Lyon, et de MM. Haussman et Alphand, à Paris.

Les études de notre Bourgmestre visent avant tout le plan d'ensemble des villes et consécutivement la forme et l'étendue des rues et des places publiques, leur orientation et leur tracé, la décoration dont elles sont susceptibles : monuments, fontaines, squares, plantations, enfin le style, et la disposition des édifices publics appelés à embellir la cité.

D'aucuns, semble-t-il, l'ont accusé de vouloir tout subordonner au point de vue esthétique, c'est-à-dire à la beauté, alors qu'il existe des considérations d'ordre prosaïquement pratique que les bâtisseurs de villes ne doivent jamais perdre de vues. Il n'en disconvient pas; mais aussi il affirme que les artistes industriels et il faut entendre par là les architectes et les constructeurs, dignes de ce nom, sauront trouver dans la parfaite harmonie entre la forme et la distinction des bâtiments, les inventions les plus correctes et les plus pittoresques.

Il a du reste réponse à tout. A ceux que préoccupait la crainte, en conservant à sa chère ville de Bruxelles son caractère moyenageux, d'en faire une ville archaïque très esthétique mais inhabitable, il a répliqué en déclarant : « que c'est dans la « parfaite harmonie entre la forme et la destination « des œuvres d'art comme des constructions, que « l'artiste trouvera les inventions les plus belles et « les plus pittoresques. Nous ne voudrions pas plus, « nous dit-il, d'un fauteuil incommode sous prétexte « d'archéologie, que d'une ville sans comfort sous « prétexte de beauté pittoresque et tout notre « effort a tendu à concilier les exigences du beau et « le respect de l'ancien avec les nécessités de la vie « moderne (1). »

On ne saurait mieux dire.

Vous me permettrez de ne pas suivre, pour aujourd'hui, notre sympathique écrivain dans tous ses développements au point de vue technique, esthétique, archéologique et ornemental. Il y a dans son ouvrage

(1) *Esthétique des villes*, par Ch. Buls. Bruxelles, 1894, p. 10.

des pages entières à méditer notamment sur les principes dont doivent toujours s'inspirer les ingénieurs et les architectes chargés, ceux-ci de respecter les vieux monuments ou d'en édifier de nouveaux, ceux-là soit « d'améliorer la voirie d'une « ville ancienne, soit de créer un quartier moderne.»

Voici ce que je trouve dans une feuille hebdomadaire de Bruxelles, inspirée sans doute par notre bourgmestre.

La Restauration des monuments. — Une remarque que j'ai faite depuis longtemps, c'est que, artistes, nous nous partageons, en matière de restauration de monuments, en deux clans bien tranchés. Nous partons de principes absolument opposés.

L'architecte élevé dans des idées d'école ne voit que l'ar-chi-tec-ture, les principes, l'exactitude du style telle qu'on la lui enseigne à une époque où tous les styles sont morts.

Il demeure insensible, comme toujours, à la poésie que les siècles seuls donnent à l'édifice ancien, à l'intérêt que peuvent offrir à l'historien les mutilations imprimées par le temps et les événements, cicatrices glorieuses ou tristes, mais qui marquent la vie d'un peuple gravée sur ces murs, témoins éloquents de ses luttes ; tout cela, il l'ignore ou le veut ignorer. Et c'est cela même qui fait le charme du monument aux yeux du peintre, du penseur, de l'historien, comme aussi son intérêt pour l'archéologue. Il n'a qu'un souci c'est de laisser sa griffe sur des murs dénués dès lors d'intérêt. Il y aura là un décor soit, un document, jamais plus !

Que seraient donc nos musées si les tableaux des maîtres d'autrefois étaient livrés, avec aussi peu de

circonspection, aux pinceaux des retoucheurs, et nos antiquités, objets de panoplies, de fouille, meubles, etc., à un racommodage féroce ? Pourquoi ne pas mettre autant de prudence dans la restauration d'un monument que dans la retouche d'un tableau ? J'admets la restauration, mais la restauration absolument et religieusement respectueuse de l'œuvre de l'artiste disparu, et non la réédification banalement faite, avec trop souvent des modifications malheureuses inventées par un architecte peu scrupuleux en son art.

Si cet intérêt du monument réside au contraire dans l'aspect primitif et curieux de l'appareil, dans la poésie rare de sa vétusté, c'est-à-dire dans le *document*, comme je disais plus haut, *alors ne restaurez pas; consolidez d'une manière peu apparente.*

Ce sont là des principes qui toujours devraient être suivis, et qui hélas ! ne le sont jamais. (*L'Art moderne,* Bruxelles, 18 novembre 1894).

Ce que M. Léon Abry dit ici assez irrévérencieusement des architectes, M. Jean Stübben, conseiller royal d'architecture à Cologne, le répète des ingénieurs et d'autres encore, MM. Botticher, de Lotze, de Sprintger l'appliquent aux jardiniers et arboriculteurs qui décapitent avec férocité nos grands arbres des boulevards (1).

(1) Cette sortie contre les prétendus arboriculteurs, tous également intraitables en deçà comme au delà du Rhin ou de la Meuse, nous console un peu sans nous rassurer entièrement sur l'avenir de nos promenades trop ensoleillées. Disons, avec M. Verhaeren : « La campagne que nous menons depuis plusieurs années pour » faire respecter nos arbres, en ville et dans les faubourgs, prend » petit à petit le caractère d'un cri public. Il est donc à espérer » qu'elle réussira plainement. »

Au dernier moment j'apprends que M. Ch. Buls, à Bruxelles, est entré dans ces idées. Grâce à lui, les boulevards de cette

Nos arbres, nos bois ! Écoutez M. Ernest Closson *Sous les Arbres* : « Dans d'autres pays, en Allema-« gne, on écoute les doléances des artistes et du « public intelligent, on prend bonne note de « leurs observations. A quelques lieues de Berlin, « s'étendent depuis quelques années des forêts im-« menses et touffues où l'on se croirait à mille lieues « de tout centre habité. Chez nous au contraire on « scie, on arrache, on mutile, on déboise sans souci « du lendemain. Nous aurons beau crier, pleurer, « gémir..., des navets ! » (5 août 1893). *La Libre critique.*

Est-ce que M. Ernest Closson connaîtrait le farniente, l'aveulissement des Eaux et Forêts vis-à-vis du reboisement des garrigues de Nimes ? Et quand je parle de l'administration forestière dois-je passer sous silence nos conseillers municipaux? Qu'ils aillent donc ces honorables, en train à prix réduit, jusqu'à Bruxelles, et ils verront ce qu'à fait M. Buls, au point de vue de la verdure, de la ville et de ses faubourgs. Peut-être qu'au retour ils se décideront à voter annuellement un modeste crédit de 6 à 8.000 francs, sur un budget de près de 3 millions, qui dans 50 ans, auraient transformé la steppe entre Vistre et Gardon en un site frais et ombreux ! (1)

Nous nous plaignons sans trêve de la sécheresse qui désole notre ville et sa banlieue pendant neuf mois

capitale ne sont plus stupidement ébranchés par des bûcherons qui travaillaient leurs arbres en arbres de rapport destinés à fournir des planches et du bois à brûler, alors qu'il fallait les laisser se développer en largeur et hauteur.

Cet exemple de l'excellent Bourgmestre est à suivre.

(1) Cette question du reboisement de nos Garrigues est d'un immense intérêt — à tous les points de vue — et mérite d'attirer désormais, comme l'adduction à Nimes d'un grand volume d'eau, l'attention publique.

de l'année. Voilà plus d'un siècle que l'accroissement toujours possible, à la condition de savoir s'y prendre, d'un plus grand volume d'eau à Nimes, préoccupe les meilleurs de nos concitoyens... Et nous ne voulons pas voir que notre vallée du Vistre, en amont et en aval de la cité, est sculptée sur une couche argileuse au-dessous de laquelle à une profondeur moyenne de 50 mètres, court une masse d'eau inépuisable. Quelques coups de sonde suffiraient à établir le bien fondé de ce que j'avance ici. De là à ramener l'eau à la surface du sol et, en quantité considérable, il n'y a qu'un pas. Quand donc le franchira-t-on ?

Faut-il rappeler encore que nous sommes placés entre deux fleuves d'envergure bien différentes, j'en conviens, le Rhône à l'est, le Vidourle à l'ouest, mais l'un et l'autre riches, sans parler du Gardon, au nord, le Gardon, dont le trop plein emmagasiné, en temps opportun dans de vastes réservoirs, suffirait à alimenter pendant dix mois de l'année notre ville et ses annexes suburbains ? Pourquoi ne pas faire ici ce qui a si merveilleusement réussi en Italie, dans la vallée du Pô, en Allemagne et en Hollande, autour de Francfort et de La Haye, en Angleterre aux environs de Bournemouth, et, sans sortir de chez nous, dans la Montagne Noire par l'établissement de la rigole qui descend de Lampy à Saint-Ferréol, toutes proportions gardées ?...

Ah ! bien oui ! Seulement on a d'autres préoccupations en tête et pas toujours heureuses, avouons-le hardiment.

Nous sommes tous d'accord, je crois, sur ce point, qu'en fait de verdure et de fraîcheur on n'en sau-

rait jamais trop avoir dans nos pays, qu'un illustre compatriote a justement appelé l'*Emperi d'ou Souleù*

N'en sera-t-il pas de même pour tout ce qui concerne l'embellissement du paysage urbain ?(1).

Il me semble que nous devons unanimement « comprendre tous les jours l'utilité, la nécessité même « de décorer et d'orner les sites que nous avons « sous les yeux et qui ont une si grande influence » sur notre caractère, sur nos âmes.—*L'art appliqué » à la rue* !—l'embellissement des places, des carrefours, des avenues, des boulevards ! les enseignes, « les réverbères, les lavoirs et abreuvoirs, les borne-« fontaines revêtant un caractère artistique ! les « façades peintes en couleurs vives et contribuant, « avec la joie des balcons fleuris à faire de nos « villes un séjour riant, pimpant et clair. » (*L'Art moderne, etc.*, 16 décembre 1894).

Quoi de plus digne de l'attention de chacun et de nos édiles en particulier....

« On a parlé de poteaux enguirlandés. Cette inno-« vation, d'ailleurs, a été faite à Strasbourg. En des-« cendant du train et au sortir de la gare, dont les

(1) Je relève p. 27, le passage suivant (il s'agit des faubourgs d'une grande ville et des villages suburbains) : Ce qu'il faut déplorer sans cesse et amèrement, c'est l'abattage des arbres, c'est la négligence du décor économique de la végétation, à plus forte raison le saccagement des vieilles et plantureuses allées existant encore dans les plus humbles hameaux. Si les administrations de ces sites campagnards avaient non seulement eu quelque goût, mais le sentiment de leurs propres intérêts, elles se fussent efforcées de conserver à leurs communes leur caractère agreste, en ménageant les bouquets de vieux arbres, en imposant la servitude d'un gentil petit jardinet devant les maisons.... Pensons-y quelquefois, c'est le galbe champêtre que les Anglais ont su imprimer à leurs villas qui procure tant de charme au passage suburbain de leur pays. (Esthétique des villes).

« belles lignes monumentales forment à elles seules « un des côtés de la place, nous raconte un voyageur, « nous avons eu l'œil subitement charmé par un en- « semble verdoyant de plantes folles enlaçant et recou- « vrant, en leurs libres replis, tous les becs de gaz, et « formant autour des gazons et des parterres comme un « rempart de feuillage.

« Au centre de la place, le grand poteau d'où jaillit « la lumière électrique est presque jusqu'à son ex- « trême hauteur entouré de lianes hardies et touffues « qui font de ce disgracieux morceau de bois un bel « arbre dont la verdure, sous la lumière électrique, « se vêt d'un extravagant et superbe éclat. L'aspect, « au sortir du tohu-bohu des trains, de la poussière et « de la chaleur du voyage, est délicieux de fraîcheur « et de réconfort. L'œil, qui est fatigué de la noirceur « des wagons, des machines, des tunnels, des fumées, « a tout à coup une sensation de repos et de plaisir « qui produit un réel sentiment d'aise et dispose fa- « vorablement le voyageur à l'égard d'une ville qui a « l'air d'avoir pensé à l'accueillir.

« Nous en avons fait l'expérience et nous sommes « de plus en plus convaincus de l'agrément que don- « nerait à nos villes cet embellissement naturel et « peu coûteux et que la ville de Strasbourg, nous ne « savons sous quelle inspiration, a accompli depuis « déjà quelques années (L'*Art Moderne*, Bruxelles, « 16 septembre 1894) ».

Au cours de la rédaction de cette notice, j'ai eu la bonne fortune de recevoir de Belgique l'entrefilet suivant qui rentre dans mon sujet et dont je vous demande la permission de vous donner lecture. Le voici :

Les Balcons fleuris et autres ornementations des villes.

Le concours des balcons fleuris bat son plein. Il y a certes beaucoup à faire pour que l'idée se généralise : des centaines de balcons restent morosement vides, spécialement ceux du quartier des égoïstes, le quartier Léopold, où pourtant la richesse devrait être inspiratrice. *L'Indépendance belge*, qui met toujours les pieds dans le plat, excuse ces gens-là en disant que c'est « parce que les maisons possèdent toutes des jardins ! » Mais, grosse bête, les balcons fleuris sont pour les passants et non pour leurs habitants. Que dans « les rues aristocratiques, » comme vous dites, on pense donc un peu aux autres et au plaisir d'avoir des rues charmantes, ce qui vaut mieux que des rues aristocratiques !...

En passant, nous rappelons notre idée d'instituer un concours pour les harnais de camions, charrettes de brasseur, tombereaux et autres véhicules, voire les fiacres et les trams. Quiconque fut à Vienne sait la splendeur joyeuse que les beaux cuivres et les cuirs colorés y donnent aux attelages et la gaieté que cela épand dans les rues.

Plus tard nous parlerons de la peinture de façades, si souvent et si bourgeoisement uniformément blanches, alors qu'on peut tant les embellir par la variété des tons, spécialement pour tous les reliefs. Il y a si peu d'attention ou d'intelligence à cet égard, que cette année encore la ville de Bruxelles a fait peindre, en un ton unique, les beaux piédestaux en pavillons qui sont aux entrées du Parc, alors que la

variété des profils , encadrements et consoles, appelait avec évidence une différenciation qui eût mis tout mieux en valeur.

Les architectes et décorateurs sont si peu dans la note à cet égard, que nous faisions remarquer, il y a peu de temps, que l'imbécile qui préside aux réparations et entretien des ministères, a fait peindre en blanc les pignons latéraux des beaux hôtels de Guimard, rue de la Loi, alors que les façades sont d'un gris monumental bien approprié, de telle sorte qu'elles n'apparaissent plus qu'en paravants sans solidité ni profondeur.

Enfin, disons encore que nous avons recommandé de garnir de plantes grimpantes les poteaux en potence du tram électrique; de varier la teinte des pavements entre les rails; de daller en grandes mosaïques certaines places, par exemple celle devant le Palais de Justice : en Italie il y a de très belles choses en ce genre.

Si la famille de M. Prud'homme s'empare de tout cela, l'an prochain, en criant : « C'est moi, c'est moi qui y ai pensé le premier, » nous ne dirons rien, parce que nous nous f....ichons de la gloire ! (l'*Art Moderne*, 12 août 1894).

Tout cela me direz-vous, est bel et bon, mais je vous attends au quart d'heure de Rabelais : qui paiera ?

C'est ici un autre aspect de la question et pas le moins digne de remarque, le point de vue économique que n'a garde de négliger M. Ch. Buls. Il faut en effet , tenir dans ces sortes d'entreprises grand compte et des intérêts des habitants qu'on exproprie et conséquemment obligés de déguerpir, et de

ceux des contribuables obligés de payer les dépenses qu'entrainent toujours les grands travaux publics. « Les auteurs des plans grandioses ne songent ja-
« mais aux souffrances des petits et des humbles
« qu'ils écrasent sous les décombres de leurs de-
« meures livrées à la pioche du démolisseur.

« Quant aux contribuables, ils ont certes le droit
« de réclamer de ceux qui gèrent les finances de la
« cité, qu'ils proportionnent les travaux et les em-
« bellissements aux ressources de la caisse commu-
« nale. Il est démontré actuellement, par de nom-
« breux mécomptes, que toute opération immobi-
« lière se solde en perte, d'où l'invitation aux admi-
« nistrateurs d'être prudents et de résister quand
« même à des entrainements irréfléchis, provoqués
« le plus souvent par l'intérêt exclusif de ceux qui
« profitent seuls de ces bouleversements.

Quand le déplacement forcé atteint le propriétaire et à plus forte raison le grand négociant où le modeste boutiquier, il entraine souvent pour eux un véritable désastre. Si considérable que soit l'indemnité qui leur est attribuée, elle ne compense pas toujours le désarroi de leur industrie ou de leur commerce. Inutile n'est-ce pas d'insister là-dessus.

Ces réserves faites, nous n'oublierons pas qu'on ne saurait jamais trop entreprendre pour l'embellissement de nos grandes et petites cités. Car c'est là que nous naissons, vivons et vieillissons. C'est non pas en dehors, mais tout à côté et parallèlement à ce qu'on appelle en Angleterre *the home*, autrement dire le foyer domestique, notre demeure commune celle que nous devons toujours aimer le mieux.

Dans cette analyse, au courant de la plume, de monographies assurément dignes d'intérêt, j'ai dû me borner et négliger forcément ce qui dans l'esthétique des villes, ne contribue pas peu à leur imprimer un caractère d'originalité, je veux parler du style des constructions privées et des édifices publics appartenant à l'État où à la commune. Il y a place en cet examen, pour bien des réflexions.

On remarquera aussi que je me suis abstenu de parler du point de vue spécialement hygiénique. C'est qu'à mon sens l'embellissement d'une ville comprend en même temps, tout ce qui a trait au confort et à la salubrité.

Il y a là d'ailleurs, à propos de la sècheresse et de la propreté du sous-sol, de l'entraînement au loin des eaux vannes et ménagères, des immondices et résidus de toute sorte, à propos aussi d'une sage et abondante distribution d'eau alimentaire, de lumière et d'air, sans parler de la question des logements incommodes, insalubres ou dangereux, un sujet d'entretien qui m'entraînerait bien loin.

Dans nos villes du Bas-Languedoc en général, nous n'avons guère à nous préoccuper de leur sécurité contre les inondations, et à Nimes notamment, bien qu'une très ancienne prophétie sybilline affirme qu'elle doit périr par l'eau, cette crainte est le moindre de nos soucis.

C'est l'absence, trop souvent renouvelée, d'une eau abondante et saine, qui nous préoccupe davantage à cette heure (1). Cet important problème, abordé

(1) La question des Eaux de Nimes, posée depuis un temps immémorial mais soumise à un examen sérieux seulement dès 1750 avec l'ingénieur Mareschal, a suscité un grand nombre de pro-

par divers côtés, une fois résolu, il faudra parachever le percement de la vieille ville et avant toute entreprise à ce sujet, s'occuper sérieusement du transfert hors des murs et en plein océan atmosphérique, de notre Hôtel-Dieu, insuffisant, démodé, étouffant au cœur de la cité où il constitue un foyer permanent d'infection et d'insalubrité meurtrière. *Caveant consules !...*

ELIE MAZEL.

jets qu'il convient de réduire, au point de vue pratique, à deux systèmes principaux à savoir l'adduction des eaux du Gardon, prises au-dessous de Boucoiran ou élevées de Saint-Privat dans l'aqueduc Romain, ou bien l'adduction des Eaux du Rhône, amenées du Pouzin ou puisées à Comps à l'aide de machines et refoulées jusqu'à la ville.

C'est, après d'interminables délais et tâtonnements, ce dernier système qui a prévalu en 1869. Je n'ai pas à en dire ici les nombreux inconvénients à côté d'avantages indéniables. Nimes, les villes voisines et, disons-le, les départements limitrophes, attendent mieux de l'avenir. Je veux parler des Canaux dérivés du Rhône à l'étude depuis 25 ans, et dont l'instabilité gouvernementale a, pour une très large part, retardé jusqu'ici la bienfaisante réalisation.

Puissions-nous ne pas attendre plus longtemps la solution de cet important problème !...

LE GÉNÉRAL BOURRAS

Né à Pompignan (Gard), le 12 février 1836, d'une famille de propriétaires honorable et aisée, Alphonse Bourras hérita de la bonté du cœur, de la grâce et de la finesse des manières, de l'esprit vif et pénétrant de son père, comme aussi de la ténacité de sentiments de sa mère.

Madame Bourras était une de ces femmes de caractère qui savent imposer le respect et la sympathie, autant par le dévouement et la générosité de leur âme que par la force de leurs convictions et de leur conduite. Veuve depuis un an, à l'époque de la guerre de 1870, et mère de sept fils, elle les compta tous sous les drapeaux, deux comme militaires de profession, et les cinq autres pour avoir répondu à l'appel de la patrie en danger. Obligée de se séparer de ses enfants dont la vie allait tout d'un coup se trouver ainsi en péril, Madame Bourras, par un suprême effort d'héroïque courage, leur disait au moment des adieux : « Faites votre devoir. »

Elle était, de plus, une mère vertueuse et bonne, s'appliquant à former le caractère de ses enfants, et à semer, dès leurs plus jeunes années, l'amour du bien dans leur âme.

Alphonse, le cadet de ces sept futurs combattants de la France, fit ses études, non pas, comme on l'a dit, au lycée de Montpellier, mais au collège Saint-Stanislas, à Nimes. Sa fidélité de conception était grande, sa mémoire excellente. La vivacité de son esprit, la rectitude de ses observations promettaient de belles espérances, et présageaient ces qualités éminentes qui devaient, plus tard, faire de cet écolier l'ami et parfois le conseil des grands hommes de son temps.

A l'âge de dix-huit ans, le 17 mai 1854, avant même de terminer sa rhétorique, Bourras qui avait toujours aimé passionnément la noble carrière des armes, s'engageait au 3me régiment du Génie.

Il fit la campagne d'Italie avec le grade de sous-officier ; il était déjà officier, en 1862, à peine âgé de 26 ans. A la bataille de Mentana (1868), porté à l'ordre du jour de l'armée pour sa brillante conduite et décoré de l'ordre de Saint Grégoire-le-Grand, il était promu au grade de capitaine. En 1870, Bourras prit part à la lutte avec le VIme Corps d'armée. Après les désastres de Sédan, fait prisonnier, il parvint à s'échapper, et reçut le commandement du Corps Franc des Vosges que venaient de former MM. Emile George, préfet, et Varaigne, capitaine du Génie, aujourd'hui général commandant le XVIIIme Corps d'Armée, à Bordeaux. A la tête de ces hommes de cœur, Bourras accomplit des prodiges de bravoure.

Successivement nommé chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel, l'intrépide et jeune commandant du corps d'élite de la société de l'Est se montra, dans plus de vingt batailles, à l'ennemi, parfois heureux, toujours au premier rang et animé

d'un courage au-dessus de tout éloge. Il n'y a qu'une voix pour avouer que Bourras avait su profiter avec une rare habileté de la topographie de cet admirable pays des Vosges, en s'installant sur la route de Bourgonce à Bruyères. C'est à la suite d'un de ces combats les plus acharnés, celui de Nuits, d'où les Prussiens furent chassés à la baïonnette, que le vaillant soldat fut décoré de la Légion d'honneur (25 novembre 1870, après avoir été de nouveau cité à l'ordre du jour de l'armée.

L'ennemi que le commandant du Corps Franc des Vosges harcelait sans cesse, et auquel il infligeait des pertes sérieuses, s'était habitué à le craindre. Aussi, le jour où l'un de ses francs-tireurs, le jeune Mesnil d'Arbois, fut exécuté par les Prussiens, Bourras fort de sa conscience et de son droit, écrivit aussitôt la lettre suivante au général de Werder, commandant l'armée allemande à Dijon.

« De mon quartier général de Nuits, novembre 1870.

Général,

Je suis ce commandant du Corps Franc des Vosges qui vous suit depuis la Bourgonce. Les pertes que je vous ai déjà fait subir dépassent deux fois mon effectif.

Je vous somme, dès aujourd'hui, de faire participer mes hommes aux usages de la guerre, comme belligérants entre peuples civilisés, c'est-à-dire que, si mes hommes tombent entre les mains des vôtres, ils auront la vie sauve, ou alors forcé de représailles, je ferai fusiller à vos avant-postes, les nombreux prisonniers que je vous ai faits....

BOURRAS.

La réponse du général allemand ne se fit pas longtemps attendre. La voici dans tout ce qu'elle a de glorieux pour notre illustre compatriote :

« Colonel,

« J'ai reçu votre honorée lettre, m'informant qu'un acte que je qualifie d'odieux, avait été commis sur la personne d'un de vos francs-tireurs.

« Je regrette ce fait. Je vais ordonner une enquête à ce sujet et faire rechercher les coupables, pour lesquels j'ordonnerai une punition exemplaire.

De Werder.

« Dijon, novembre 1870. »

Le colonel continua à lutter, protégeant la retraite de l'armée de Bourbaki. Quand cette armée, à bout de résistance, eut mis le pied sur le sol de la Suisse, il se passa dans le camp des francs-tireurs une scène sublime d'audace et de patriotisme. Cette légion de braves, après avoir combattu sans cesse, depuis les abords de Belfort, pour arrêter la poursuite de l'ennemi, était arrivée à Pontarlier. Son chef reçut alors l'ordre d'entrer, lui aussi, en Suisse. C'est ici qu'éclate encore et surtout l'héroïsme de Bourras. Il réunit ses officiers et leur tint ce langage : « L'armée de l'Est n'est plus. On nous demande de passer en Suisse avec elle. La frontière est proche. Pour nous, pour nos soldats, c'est la sécurité, c'est la fin des maux, c'est la vie facile. J'estime que c'est la honte.

» Il y a une autre route, elle est pleine de périls. Il faudra marcher sans cesse dans la neige, sans pain; mais au bout de cette route, — et le colonel montrait

le Sud — c'est la terre encore libre où nous pourrons combattre, c'est l'honneur.

« Messieurs, vous êtes libres de choisir. Pour moi, je ne me rends pas, même à un pays ami. »

Entraînés par cette harangue, digne des capitaines les plus fameux de l'antiquité, chefs et soldats suivent leur commandant, et passant à travers un corps d'armée allemand de trente-cinq mille hommes, franchissent le *Mont Risoux* avec ses neiges et ses dangers de toute sorte.

La renommée dont le vaillant colonel jouissait dans l'Est devint alors de l'enthousiasme. La faveur populaire qui s'attachait à son nom, lui valut d'être envoyé, le 27 mars 1871, à Saint-Etienne pour rétablir l'ordre. Après le licenciement de sa légion, le 1er avril, Bourras fut nommé commandant supérieur des gardes nationales de Lyon et du Rhône, avec le grade de général. Dans des circonstances aussi difficiles, il fallait, pour se trouver à la tête de la grande cité industrielle et patriotique de Lyon, autant de prudence et de tact que de courage. Le jeune général fut à la hauteur de sa mission. Il n'avait pas encore trente-cinq ans. Déjà Chevalier de la légion d'honneur, il recevait la croix d'officier du même ordre.

***

Pour qui se rend compte du courant des idées prévalant à cette époque, c'était un témoignage de profonde estime que la décision du 16 septembre 1871 par laquelle Bourras recevait définitivement le grade de chef de bataillon.

On était fier de lui au pays natal ; on le regardait avec raison, au dire de tous, comme un futur général, et on aimait à le voir sur nos promenades et dans notre belle église, qu'il ne déserta jamais, à côté d'autres militaires de distinction, nos compatriotes encore : MM. Marius Bourras, son frère, aujourd'hui commandant du génie, en retraite en Afrique ; Cayzergues, capitaine au 8me régiment de cuirassiers, retiré à Maubeuge ; Saumade, mort il y a quelques années, commandant du génie, officier de la légion d'honneur et auteur d'un ouvrage fort apprécié : le *Manuel des mines* ; de Comeiras, lieutenant-colonel, 102me régiment d'infanterie, à Chartres ; George et Alfred Granier, le premier, commissaire de marine, à Toulon, le second tout dernièrement nommé capitaine de vaisseau.

Mais tant d'activité, tant de souffrances et de fatigues avaient ruiné la santé florissante de l'intrépide soldat. Après deux années passées en Algérie, comme chef du génie, à Aumale, il rentra, le 1er avril 1875, au 2me régiment de la même arme, à Montpellier, qu'il ne devait plus quitter que.... pour la tombe !

C'est là, en effet, dans cette généreuse et savante cité de Montpellier, où il s'était vu entouré de tant d'honorables sympathies, que notre bien-aimé compatriote rendait le dernier soupir, le 16 février 1880, à l'âge de quarante-quatre ans à peine.

Cette mort excita partout de vifs regrets. Elle fut pour les habitants de Pompignan auxquels le colonel Bourras se plaisait à se rendre utile, un sujet de deuil et une vraie perte.

La ville de Nancy envoya immédiatement une cou-

ronne d'or, au nom des provinces ravagées par les prussiens, comme preuve de pieux souvenir et de touchante reconnaissance pour les services rendus par l'illustre chef du Corps Franc des Vosges.

Cette couronne domine aujourdhui, dans le cimetière de Pompignan, le tombeau du colonel et de sa famille.

*
* *

Tel est le soldat auquel, par décret du Président de la République et autorisation du Ministre de la Guerre, les glorieux survivants de la Défense Nationale ont élevé une statue dans son pays natal, le 4 septembre 1892.

Dès le premier appel du Comité, sous la présidence de M. Wolowski, les hommes les plus en vue, des sénateurs, des députés, des militaires de tout grade se hâtèrent de souscrire. Parmi les amitiés acquises au jeune et valeureux général des Gardes nationales de Lyon et du Rhône, citons l'amitié de son ancien professeur de rhétorique, au collège Saint-Stanislas. Bourras aimait M. Marcou; il lui avait voué une reconnaissance et une affection qui ne s'altérèrent jamais. A son tour, M. Marcou aimait son ancien élève qu'il avait jugé à sa juste valeur, « indépendant mais distingué et plein d'avenir, » et il ne se cachait pas pour le dire. Invité à l'inauguration de la statue du héros du mont Risoux, voici en quels termes le vénérable maître répondait à l'invitation que j'avais été si heureux de lui faire :

« *Mon cher et bon Ami,*

» La mémoire du cœur est la plus fidèle. Vous vous êtes très bien souvenu de nos conversations à Saint-Stanislas, et je vous en remercie.

» Vous m'invitez donc à participer à la fête de Pompignan en l'honneur du brave général Bourras. Je serais vraiment heureux de donner ce témoignage d'affection au héros qui a si bien servi la France, et si grandement honoré son pays, sa famille et la maison où s'est formée sa jeunesse, où son héroïsme s'est pour ainsi dire préparé, allumé.

» J'ai le regret bien vif de ne pouvoir accepter le plaisir que vous m'offrez si gracieusement. Votre lettre si aimable m'arrive à Roquemaure, par delà Avignon, et nous sommes au samedi, veille de la grande cérémonie. Il me serait donc impossible de me donner la vive satisfaction à laquelle vous me conviez, sans m'imposer des fatigues extraordinaires que m'interdit mon état de santé si précaire; à mon âge, il faut renoncer à bien des choses et s'interdire certains bonheurs. Je le regrette et vous prie d'agréer mes excuses. Soyez assez bon pour être l'interprète de mes sentiments et de mes regrets auprès de la famille et des nombreux amis et admirateurs de notre brave et tant aimé Bourras, et dites leur, je vous prie, que mes prières et mon cœur seront, ce jour-là, tournés vers Pompignan, et que toute mon âme sera avec vous.

» Votre tout dévoué et reconnaissant

» MARCOU.

« Roquemaure, le 3 Septembre 1892. »

Les brillants faits d'armes du brave commandant Bourras ont été célébrés, sous le pseudonyme « du commandant Bonnardel, » par l'ancien archiviste du département du Gard, M. A. de Lamothe, dans son roman national : le *Taureau des Vosges*.

Adoré de ses troupes, notre compatriote était l'intime ami de l'abbé Morel, leur aumônier, qu'il fit décorer de la Médaille militaire, ainsi que le capitaine de Perpigna, dont la foi fut toujours à la hauteur de son patriotisme. La presse a rapporté également les belles paroles du commandant à ses hommes : « Nous sommes des soldats pour servir la France, et non pour faire du butin. »

A son tour, Mgr Besson, ce grand évêque de Nimes, qui avait connu à Besançon le brillant officier, se plaisait, dans sa visite pastorale à Pompignan, à décerner à sa mémoire un hommage public d'admiration et de regret.

Le monument de Pompignan n'a pas seulement pour but la glorification de Bourras, mais aussi la glorification du corps Franc des Vosges, et celle encore de tous les patriotes du Gard morts pour leur pays ou fidèles à sa défense.

Il est beau et consolant de saluer avec respect ces nobles et fortes figures de soldats qui n'ont pas désespéré de la Patrie, aux heures les plus sombres, de les voir revivre dans le bronze afin d'immortaliser leur fidélité et leur bravoure. Honneur au héros du mont Risoux et à sa légion de braves d'avoir ainsi combattu jusqu'à la dernière heure pour la France !

Puisse, au jour du conflit suprême, puisse notre patrie bien-aimée compter beaucoup de chefs et de soldats comme Bourras et ses compagnons d'armes, presque tous enfants des Vosges et de l'Alsace, à l'indomptable énergie et au courage invincible !

J. Rédier.

AU GÉNÉRAL BOURRAS

Ces beaux fauves toujours seront communs en France.
Ils naissent pour sa gloire ou pour sa délivrance,
Grands comme la Justice et forts comme le Droit.
Mon pays, mon pays ! Songe aux vieilles batailles ;
Un peuple s'anémie au lait des disputailles
Et sa force grandit quand son courage croît.

(*Capitaine Ogier d'Ivry*).

Le coq gaulois sonnait la fanfare guerrière
Et nos soldats joyeux s'avançaient vers le Rhin,
Croyant ne pas trouver devant eux de barrière
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain.

Ils allaient pleins d'espoir à travers la campagne
Sans peur des espions dans les buissons tapis.
Leurs drapeaux que toujours la victoire accompagne
Claquaient au vent d'été qui courbait les épis.

Ils allaient... Tout à coup vibra dans la nuit sombre
Un cri : Wer da ? — La mort se dressa devant eux,
Les allemands sortaient de partout et leur nombre
Était incalculable et leurs chefs valeureux.

La lutte s'engagea. Toutes les batteries
Vomirent les obus mettant la terre en feu.
Des troupeaux de soldats jonchèrent les prairies
Et des ruisseaux de sang coulèrent en tout lieu.

Francs-tireurs, paysans avec fusils ou piques,
Se levèrent alors pour des luttes épiques
Contre les Allemands qui couvraient nos sillons ;
Le coq gaulois frémit en sentant ses blessures,
Et son bec acéré fit de larges morsures
Dans le flanc de leurs bataillons.

La lutte s'étendit et devint acharnée.
On rendit coup pour coup et l'Europe étonnée
Put voir les Allemands, de colère affolés,
Transpercer nos enfants à la pointe des lances,
Égorger nos blessés au sein des ambulances
Et parmi nos temples brûlés.

Alors Bourras surgit, l'air indigné, la flamme
Dans les yeux, et sa main qui tenait une lame
Dont les éclairs de feu rayonnaient dans les nuits,
Semblait montrer du doigt — tel jadis le prophète —
Dessinés sur les murs, présage de défaite,
Les noms de Bruyère et de Nuits.

Il me faudrait avoir ta noblesse de langue,
O Bourras, pour redire ici cette harangue
Dont tu fis tressaillir les cœurs de tes enfants,
Alors que préférant la mort à la bassesse
Et longeant la frontière en combattant sans cesse,
Ils s'en revinrent triomphants.

Animés par ta voix et remplis d'espérance,
A l'honneur tes soldats donnent la préférence.
Dédaignant la retraite en pays étranger,
Guidés par toi, Bourras, dans ces jours de souffrance,
Au repos mérité que leur offrait la France
Ils préfèreront le danger.

La défaite suit la défaite.
Toute l'Allemagne est en fête,
Partout résonne le canon ;
Et l'on perçoit dans les nuées
Passer pâles, exténuées,
Des larves de troupes sans nom.

Et c'est une longue série
De massacres et de tûrie ;
C'est un gigantesque tombeau
Dont la laideur aux yeux s'étale ;
Et c'est sur la terre natale
Paris, sublime capitale,
Brûlant la nuit comme un flambeau.

C'est Bazaine livrant l'armée
D'amour de la lutte animée.
Puis c'est la panique enflammée,
C'est Bazeilles avec Sédan.
Enfin ce sont de longues suites
De déroutes et de poursuites,
C'est un cauchemar obsédant.

Gardant l'espérance quand même
Bourras, tu résistes pourtant.
Ta voix au soldat de peur blême
Montre le secours qu'on attend.
Mais l'Europe reste muette,
Et la rage de la tempête
De plus en plus gronde et s'étend.

Du moins, dans ces jours de souffrance,
Tu sus conserver à la France
L'espoir à défaut du bonheur.
Et c'est l'espoir que ta voix prêche,
Et tu restes seul la brèche
Quand tout est perdu,... fors l'honneur !

Maintenant tout repose en la nuit solennelle.
Le coq gaulois s'endort, la tête sous son aile ;
Mais ne vous fiez pas à ce sommeil trompeur.
S'il dort, c'est sur le poing du chevalier sans peur,
De Bourras ; quand viendra la justice éternelle
Vous le verrez sortir de sa feinte torpeur,
Et fixant le soleil de sa fauve prunelle
Dans son essor, aux feux du jour à son déclin,
De clocher en clocher voler jusqu'à Berlin.

J. Rédier.

LA CONVERSION DE LACORDAIRE

« Lacordaire est arrivé à la foi, non par une illu-
« mination subite et par un coup de la grâce, comme
« on aurait dit au XVIIe siècle, non par le raisonne-
« ment philosophique ou par l'influence d'un hom-
« me, mais par la sensibilité (1). » Ainsi s'exprime M. d'Haussonville dans l'étude qu'il a écrite il y a quelque temps sur le grand Dominicain, et qui fait partie de la *Galerie des Grands écrivains français* publiée par la librairie Hachette.

Cette nouvelle biographie de Lacordaire est fort intéressante et vraiment remarquable. Elle a rendu au premier des orateurs de l'Eglise en notre siècle le même service que l'étude, parue un peu avant, de M. Jules Lemaître sur Louis Veuillot, avait rendu au premier de ses écrivains. Les voilà, certes, tous deux bien vengés du dédain trascendant avec lequel la haute critique, en la personne de M. Schérer, les avait autrefois traités. Les voilà classés, même vis-à-vis du monde qui n'estpas religieux, — classés, en quelque sorte, officiellement — dans la galerie des maîtres de notre littérature. Les voilà entrés en pleine possession de la gloire, ces deux convertis illustres, séparés, durant leur vie, par des désaccords que la foi commune, rendait plus

(1) *Lacordaire*, par le comte d'Haussonville, p. 20.

douloureux, mais dont les âmes se touchaient par tant de côtés, et qu'il nous appartient de rapprocher et d'unir dans notre admiration.

M. Jules Lemaître, quoique libre-penseur, avait admirablement saisi et mis en lumière la grandeur intellectuelle et morale de Louis Veuillot: ainsi M. d'Haussonville, quoique homme du monde, a su parler « de Lacordaire, de ce prêtre, de ce moine « avec une justesse, une mesure, une intelligence « des choses religieuses qui font le plus grand hon- « neur à sa pénétration (1). »

Me sera-t-il permis, toutefois, de faire des réserves sur quelques traits de cette esquisse brillante, mais un peu tronquée par endroits, un peu superficielle dans son ensemble? Pour ne parler que de la page rapide et courte consacrée à la conversion du grand orateur, le passage cité plus haut ne donne de cette conversion qu'une idée insuffisante, inexacte même, ce me semble, à force d'être incomplète. Or, il s'agit là d'un évènement capital. C'est le fait initial et générateur de cette vie de chrétien et d'apôtre qui tient une place si considérable dans l'histoire contemporaine de l'Église. Que la sensibilité ait eu sa large part dans le retour à la foi d'une âme aussi ardente, aussi passionnée que l'âme de Lacordaire, rien n'est plus vrai. Du reste les grandes conversions sont généralement comme les grandes pensées: elles viennent du cœur. Mais, de là à dire sim-

(1) Cette appréciation fort juste est tirée d'un article de M. l'abbé Lacroix sur *Lacordaire*, qui a paru dans le numéro du 15 février 1896 de la *Revue du Clergé français*. Cet article contient des aperçus neufs et des renseignements inédits, et on le lit avec autant d'agrément que de profit, même quand on connaît tout ce qui a été publié sur le conférencier de Notre-Dame.

plement que Lacordaire s'est converti par sensibilité, il y a loin. La sensibilité n'a pas été le seul facteur d'une si merveilleuse et si radicale transformation.

On connaît le beau mot de Platon : « C'est avec l'âme tout entière qu'il faut aller à la vérité ». Elle se retrouve, en effet, tout entière dans l'œuvre de son retour à Dieu, cette âme, l'un des plus belles, des plus hautes, des plus parfaites de notre temps, cette grande âme d'apôtre et d'orateur qui passionna ses contemporains et fit une trouée immense dans les préjugés du siècle. Chaque faculté revendique sa part d'action dans cet embrassement d'une nature d'élite avec la foi qui l'agrandit et la transfigura. Si les élans du cœur aboutirent au terme désiré, c'est parce qu'ils furent, d'abord, appuyés sur la réflexion et l'étude, ensuite et surtout soutenus par les efforts virils d'une conscience droite et courageuse.

Et ce n'est encore là que la part de l'homme. Il y a aussi, il y a avant tout la part de Dieu. « Dieu seul convertit, c'est Lacordaire lui-même qui l'affirme, par l'infusion de sa grâce ».

Quelle fut l'influence de chacune de ces causes divines et humaines dans le retour à la foi de Lacordaire, quels furent les apports respectifs de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté, aidées par la lumière et la force d'en haut, c'est ce que je voudrais montrer en cette courte étude. Il importe, à cette heure où la postérité commence pour une mémoire aussi chère à l'Église qu'à la France, de ne pas laisser s'établir à son endroit des idées insuffisamment justes et vraies. Rien de plus instructif, par ailleurs, rien de plus émouvant que la marche progressive et ascendante d'un tel homme vers les sommets radieux de la vérité chrétienne, que ce

long travail intellectuel et moral d'où devait sortir enfin l'athlète transfiguré, rayonnant de foi, enflammé d'amour, tout prêt pour la mission sublime que lui réservait la Providence.

*
* *

Le plus grand des orateurs de ce temps vint au monde la même année que le plus grand de ses poètes :

Ce siècle avait deux ans....

Mais Henri Lacordaire, à son entrée dans la vie, eut un bonheur que ne connut pas, hélas ! Victor Hugo, que ne devait pas connaître non plus Louis Veuillot. « Élevé, dit-il lui-même dans l'autobio- « graphie qu'il dicta de son lit de mort, par une « mère chrétienne, courageuse et forte, la reli- « gion avait passé de son sein dans le mien « comme un lait vierge et sans amertume (1). » Les dix premières années de l'enfant s'écoulèrent, pieuses et pures, sous cette influence bénie et laissèrent dans son âme une empreinte religieuse ineffaçable. Plus tard, après de longs jours d'égarement et d'irreligion, il n'eut qu'à se souvenir pour retrouver

Dans le fond de son cœur, de lui même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé.

Sur ce point, le témoignage de notre converti est formel : « J'ai trouvé la foi dans mon âme plus comme « un souvenir que comme un don nouveau, comme « une conséquence de principes antérieurement ac-

(1) *Testament du P. Lacordaire*. Publié dans le 1er vol. des *Lettres à M. Foisset*.

« quis que comme une création nouvelle de ma pen-
« sée » (1). Ailleurs, il déclare que la croyance chrétienne « réapparut dans son cœur comme un flambeau qui n'était pas éteint ». Tandis que pour Louis Veuillot la vérité catholique fut une révélation, pour Henri Lacordaire elle ne fut qu'un resouvenir.

A l'âge de dix ans, le jeune Henri fut envoyé au collège de Dijon. Dès ce temps, l'indifférence religieuse et souvent le doute se respiraient avec l'air dans les lycées, où presque rien ne soutenait la foi. Le nouvel élève puisa, comme tant d'autres, à cette coupe empoisonnée, l'oubli des croyances sacrées de son enfance. « Dieu voulait, par une permission
« de sa Providence, que je descendisse dans les
« abîmes de l'incrédulité pour mieux connaître un
« jour le pôle éclatant de la lumière révélée... J'avais
« fait ma première communion dès 1814, à l'âge de
« douze ans ; ce fut ma dernière joie religieuse et le
« dernier coup de soleil de l'âme de ma mère sur la
« mienne. Bientôt les ombres s'épaissirent autour
« de moi ; une nuit froide m'entoura de toute part,
« et je ne reçus plus de Dieu, dans ma conscience,
« aucun signe de vie. »

Du lycée, le jeune Lacordaire passa à l'Ecole de Droit de Dijon. Il eut la bonne fortune d'y rencontrer et d'y fréquenter une dizaine de jeunes gens — entre autres M. Foisset, son futur historien, —
« dont l'intelligence pénétrait plus avant que le Co-
« det civil, qui voulaient être autre chose que des avo-
« cats de mur mitoyen, et pour qui la patrie, l'élo-
« quence, la gloire, les vertus civiques étaient un

(1) Lettre à M. Boissard, 22 mai 1824.

« mobile plus actif que les chances d'une fortune « vulgaire. Ils se connurent bien vite par cette sym- « pathie mystérieuse qui réunit le vice au vice, la « médiocrité à la médiocrité, mais qui appelle aussi « au même foyer les âmes venues de plus haut et « tendant à un but meilleur. Presque tous ces jeu- « nes gens devaient au christianisme leur supériorité « naturelle ; ils voulurent bien, quoique je n'eusse « pas leur foi, me reconnaître comme l'un d'entre « eux, et bientôt des réunions intimes ou de lon- « gues promenades nous mirent en présence des « plus hauts problèmes de la philosophie, de la po- « litique et de la religion (1). »

C'était en 1821. Le jeune Lacordaire, professait alors le déisme de Voltaire et de Rousseau, avec une prédilection marquée pour l'auteur *du Vicaire savoyard.* Et cependant, le retour de l'enfant prodigue au foyer paternel commence dès cette époque. L'intelligence fait chez lui le premier pas. C'est dans l'ordre. « Comment la foi s'acquiert-elle ? deman- « dera plus tard le conférencier de Notre-Dame. « Comment, lorsqu'on est sorti de la simplicité pre- « mière du cœur, retourne-t-on vers Dieu ? « Messieurs, la foi est d'abord un acte d'intelli- gence...... » (2)

Ce qui frappa tout d'abord la haute et déjà puissante raison du jeune étudiant de Dijon, ce fut l'aspect social du christianisme, l'évidence du bien que la religion fait aux hommes, aux peuples, son action si manifestement secourable aux sociétés comme aux individus. « L'impiété, écrit-il dès lors, conduit

(1) *Testament du P. Lacordaire.*

(2) XIII[me] Conférence de Notre-Dame : *Des moyens d'acquérir la foi.*

« à la dépravation. Les mœurs corrompues enfan-
« tent les lois corruptrices, et la licence emporte les
« peuples vers l'esclavage, sàns qu'ils aient le temps
« de pousser un cri. » (1)

Désireux de s'instruire, Henri demande à un de ses compagnons d'étude trois entretiens par semaine sur la religion. On cause, on discute, on résout les objections. Ainsi s'accomplit le premier travail de la vérité dans l'âme, qui est de dissiper les nuages, de chasser les ténèbres et de se préparer une demeure digne d'elle.

Voici maintenant Lacordaire à Paris, où il est venu, en 1822, faire son stage d'avocat. Impossible d'arrêter l'essor naturel de son noble esprit en quête de la lumière. Dans la longue solitude de ses soirées, les conversations religieuses de Dijon lui reviennent à la pensée. N'est-ce pas encore son histoire qu'il racontait plus tard, quand il disait, dans une de ses conférences : « Le soir, dans notre cabinet, au coin
« de notre feu, la tête appuyée sur notre table, nous
« pensons. Un système de vie nous apparaît. Il nous
« pousse du coude en nous disant : Écoute-moi, je
« suis la vérité. »

Deux ans s'écoulèrent avant que cette voix divine fût pleinement obéie. En 1823, le jeune avocat avait passé les vacances dans sa famille, gardant son secret, mais dès lors profondément changé. « Je n'avais
« plus véritablement d'objections, mais je ne me
« tenais point encore pour assuré que tel dût être
« l'état définitif de ma raison ; j'appréhendais que
« les doutes ne reprissent le dessus un jour ou

(1) Foisset, *Vie de Lacordaire*, 1, 49.

« l'autre. J'étais comme l'armée autrichienne en « 1813, de l'autre côté du Rhin ; pas une baïonnette « ne disputait le passage, mais les Autrichiens ne « s'y fiaient pas, et ils furent là six semaines sans « passer le Rhin. »

Le 7 février 1824, il écrivait à son ami, M. Lorain : « Croirais-tu que je deviens chrétien tous les jours? « C'est une chose singulière que le changement « progressif qui s'est fait dans mes opinions : j'en « suis à croire, et je n'ai jamais été plus philosophe. « Un peu de philosophie éloigne de la religion, « beaucoup de philosophie y ramène. Grande vé- « rité ! » — Puis, le 15 mars : « Tu veux que je te « raconte mes idées religieuses. Mais aujourd'hui « je n'ai plus assez de place. Je te dirai seulement « que je suis arrivé à mes croyances catholiques par « mes croyances sociales, et qu'aujourd'hui rien « ne me semble mieux démontré que cette consé- « quence : La société est nécessaire : donc la reli- « gion chrétienne est divine ; car elle est le seul « moyen d'amener la société à sa perfection, en « prenant l'homme avec toutes ses faiblesses et « l'ordre social avec toutes ses conditions. »

Est-il besoin d'insister sur ces déclarations ? Elles révèlent la part qui revient, dans la transformation spirituelle du jeune Lacordaire, aux recherches et aux intuitions de la raison. La supériorité, la nécessité sociale de l'Église, voilà ce qui a fait la conquête de cette intelligence supérieure. Il en est ainsi, du reste, de tous les grands convertis du XIX[e] siècle. A cela rien d'étonnant. Le trait dominant de notre époque, n'est-ce pas l'étude des problèmes économiques et sociaux ? N'est-ce pas le désir, le besoin

de donner à notre société, si fortement ébranlée, des bases solides et durables ? N'est-ce pas l'élan irrésistible vers un état social meilleur, plus conforme à la justice et à la fraternité ? Tout notre siècle est là. Il est dans tout un monde d'ardentes préoccupations et de généreuses recherches, d'inquiétudes et d'espérances, de désirs et d'attentes, monde immense dont tous les grands cœurs de ce siècle sont citoyens. Si Lacordaire, Louis Veuillot, Donoso Cortès, Le Play, Bastiat, et tant d'autres convertis de marque se sont jetés dans les bras de l'Église, c'est parce qu'elle leur est apparue comme seule capable de soulever le fardeau de la question sociale, qui pèse si lourdement sur les âmes contemporaines.

* * *

Cependant ni les longues veillés de la réflexion et de l'étude, ni les conceptions profondes et les intuitions du génie ne sauraient toutes seules rendre à une âme les clartés sereines de la croyance perdue. Taine a bien salué dans le christianisme un agent supérieur, un agent nécessaire de thérapeutique sociale, et il est resté incrédule. C'est un converti illustre, — Maine de Biran — qui l'a dit : « La foi naît du sentiment, de la pratique, et de la grâce surnaturelle. » Lacordaire était, comme Louis Veuillot, un homme de sentiment, et c'est encore plus par le cœur que par la raison, qu'à quinze ans d'intervalle Dieu les prit tous les deux. Ce que Jules Lemaître a dit de la conversion de l'un (1) s'applique aussi

(1) Louis Veuillot, *Revue Bleue* des 6, 13 et 20 janvier 1894.

justement à celle de l'autre. Elles s'accomplirent par persuation bien plus que par démonstration. Elles sortirent d'une angoisse plutôt morale qu'intellectuelle.

Que poursuivait-il, à travers les aspirations haletantes et les déchirements cruels de son âme, ce jeune avocat de vingt-deux ans ? Deux choses, les mêmes dont la soif inassouvie tourmentait quelques années plus tard le jeune journaliste : une certitude, un amour. Peut-être serait-il vrai d'ajouter que Louis Veuillot, plus intellectuel, avait surtout besoin d'une certitude, et Lacordaire, plus sentimental, surtout besoin d'un amour.

Le grand orateur va nous peindre lui même l'état de son cœur avec cette fraîcheur et cette intensité de coloris dont il garda le secret jusqu'à son dernier jour. « Paris ne m'éblouit point. Accoutumé à une vie « laborieuse, exacte et honnête, j'y vécus comme je « venais de vivre à Dijon, avec cette douloureuse dif- « férence que je n'avais plus autour de moi ni condis- « ciples, ni amis, mais une solitude vaste et profonde « où personne ne se souciait de moi, et où mon âme « se replia sur elle-même sans y trouver Dieu ni « aucun dogme, mais l'orgueil vivant d'une gloire « espérée. » — Et plus loin : « Je vivais solitaire et « pauvre, abandonné au travail secret de mes vingt « ans, sans attrait pour le monde, sans enivrement au « théâtre, sans passion du dehors dont j'eusse con- « science, si ce n'est un vague et faible tourment de « la renommée.... C'est dans cet état d'isolement et de mélancolie que Dieu vint me chercher (1). »

(1) *Testament du P. Lacordaire.*

Comme il a, plus tard, du haut de la chaire de Notre-Dame, admirablement analysé cet état d'âme, en un passage devenu classique ! « A peine dix-huit « printemps ont-ils épanoui nos années, que nous « souffrons de désirs qui n'ont pour objet ni la chair, « ni l'amour, ni la gloire, ni rien qui ait une forme « ou un nom. Errant dans le secret des solitudes ou « des splendides carrefours des villes célèbres, le « jeune homme se sent oppressé d'aspirations sans « but ; il s'éloigne des réalités de la vie comme « d'une prison où son cœur étouffe, et il demande à « tout ce qui est vague et incertain, aux nuages du « soir, aux vents de l'automne, aux feuilles tom- « bées des bois, une impression qui le remplisse en « le navrant. Mais c'est en vain ; les nuages passent, « les vents se taisent, les feuilles se décolorent et « se dessèchent, sans lui dire pourquoi il souffre, « sans mieux suffire à son âme que les larmes d'une « mère et les tendresses d'une sœur. O mon âme, dirait « le prophète, pourquoi es-tu triste et pourquoi te « troubles-tu ? Espère en Dieu. C'est Dieu, en effet, « c'est l'infini qui se remue dans nos cœurs de vingt « ans touchés par le Christ, mais qui se sont éloi- « gnés de lui par mégarde, et en qui l'onction divine, « n'obtenant plus son effet surnaturel, soulève « néanmoins les flots qu'elle devait apaiser (1).

C'est ainsi que le besoin d'aimer, le cœur tourmenté d'idéal, *l'âme très religieuse*, pour employer ses propres expressions, triomphait peu à peu, chez notre héros, de l'*esprit incrédule*. Écrivant à un ami qui venait de perdre son père, il lui disait : « Quand

(1) XVe Conférence.

« on m'apprit cette nouvelle, j'étais souffrant et livré « aux pensées les plus tristes ; mon cœur fut com- « me accablé de ce coup, et je désirai sortir d'une « terre où s'en va tout ce qui est bon. Ma mélanco- « lie prit un caractère religieux, et un moment je fus « chrétien. » — Et dans une autre lettre : « Je me « rappelle avoir lu un soir l'Évangile de saint Mathieu « et avoir pleuré. Quand on pleure, on est bien près « de croire. » — « J'ai pleuré et j'ai cru, » avait dé- jà dit Châteaubriand. Et en effet, dans l'ordre moral, contrairement à ce qui se passe dans l'ordre physi- que, les yeux remplis de larmes ne sont que plus clairvoyants.

Les aspirations du sens esthétique et les enchantements d'une imagination puissamment évocatrice s'unirent aux élans du cœur pour jeter le jeune Lacordaire dans les bras Jésus-Christ. Le sens esthétique est, lui aussi, révélateur du divin. La route fleurie de la beauté et de l'art est à plus d'un, un vrai chemin de Damas. Sans parler de la conversion de Huysmans, c'est la beauté, c'est le *génie* esthétique *du Christianisme* qui a rendu la foi à Châteaubriand. Sans doute — nous le verrons tout à l'heure — de telles conversions sont incomplètes tant que la volonté n'intervient pas fortement et généreusement. Mais il n'empêche que l'émotion esthétique parfaite, provoquée par l'aperçu fugitif de la beauté infinie et fixée dans un acte d'adoration transcendante, détourne l'âme des beautés partielles d'ici bas pour l'élever vers le foyer divin d'où elles rayonnent. C'est l'émotion esthétique sublime qui a fait les saint Augustin et les Lacordaire. « O beauté tou- « jours ancienne et toujours nouvelle, s'écriait saint

« Augustin, je vous ai connue trop tard ! Je vous « ai trop tard aimée !... Votre splendeur a paru, elle « a brillé, elle a triomphé de mon aveuglement.... « Votre goût céleste s'est communiqué à mon âme, « et maintenant j'ai faim et soif de vous, ô mon « Dieu (1) ! » — « Un jour — c'est maintenant Lacor- « daire qui parle — au détour d'une rue, dans un « sentier solitaire, on s'arrête, on écoute, et une « voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus- « Christ ! Moment céleste où, après tant de beautés « qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme décou- « vre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! « On peut l'accuser d'être un songe, quand on ne « l'a pas vue, mais ceux qui l'ont vue ne peuvent « plus l'oublier (2). »

***

Et pourtant, tout ce beau feu d'imagination et d'enthousiasme, ces apports de la sensibilité et du sens esthétique, ces aspirations du cœur, ces affinités religieuses d'instinct et d'intuition, tout cela ne suffit pas à rendre une âme, même une âme d'essence supérieure, véritablement et pleinement chrétienne. Est-ce que Théodore Jouffroy, cet illustre contemporain de Lacordaire, n'avait pas, lui aussi, une âme très sentimentale et très religieuse ? Est-ce qu'à partir de la fameuse « nuit » où la foi s'éteignit dans son intelligence désemparée, il n'eut pas constamment « des élans intérieurs, des attendrissements

(1) *Confessions*, livre X, chap. 27.

(2) 5e Conférence de Toulouse.

qui le rappelaient à ses croyances passées ? » (1) Pauvre grand homme ! Il entrevit toutes les vérités dans la lumière du cœur, mais pour les rejeter dans l'orgueil et l'aveuglement d'une raison trop enivrée d'elle-même. Ah ! il n'en manque pas, aujourd'hui comme au temps de Jouffroy et de Lacordaire, de ces âmes mystiques qui sont inquiètes de Dieu et de l'humanité. Descendant au fond d'elles-mêmes, et n'y trouvant que la place vide et saignante des anciennes croyances, elles se retournent vers le Christ et l'appellent d'un accent éperdu. « L'idéal, la foi, l'Évangile, le Christ, qui donc nous rendra ces choses sublimes ? Nous souffrons et nous mourrons de les avoir perdues, » s'écrient, en prose et en vers, les voix les plus pénétrantes de la littérature contemporaine. Pourquoi tous ces bons mouvements n'aboutissent-ils pas ? Pourquoi tant de projets de conversion avortent-ils, à peine ébauchés ? Oh ! la raison en est bien simple. Ce qui convertit — sérieusement et solidement — ce n'est pas la sensibilité, c'est la volonté, c'est une conscience droite, logique, docile à ses propres clartés.

Chez Lacordaire, la foi fut avant tout une conquête de la volonté, une récompense et un couronnement de ses vertus naturelles. « J'ai aimé des hommes, « écrivait-il à un ami, je n'ai point encore aimé de « femmes, et je ne les aimerai jamais par leur côté « réel. » Ce jeune homme de vingt ans, beau, séduisant, maître de lui et de sa liberté, ne connut pas ces flétrissures humiliantes, tribut cruel prélevé par les sens révoltés sur les prémices de la vie. Pur et

(1) Voir le *Doute et ses victimes dans le siècle présent*, par Mgr Baunard, chap. Ier.

élevé, son cœur, fermé aux désirs d'en bas, dédaignait et repoussait ce qu'il appelle lui-même « les émotions faciles de la chair et du sang. » Si bien, qu'au témoignage du P. Chocarne, son historien, ses amis intimes n'hésitèrent pas à regarder sa conversion comme la récompense de la pureté de ses mœurs.

A la pureté, il joignait l'humilité : « Mon cher « ami — c'est encore lui qui parle — j'ai toujours « cherché la vérité avec bonne foi et en laissant à « part tout orgueil, ce qui est le seul moyen de la « découvrir. » — Parole profonde et lumineuse, une de celles qui jettent le jour le plus vif sur le drame de son retour à Dieu.

« Pratiquez : vous croirez, disait un jour à un incrédule l'un des plus grands apologistes de notre temps. Car la vraie méthode pour arriver à la foi, qui a un but essentiellement pratique, ne peut pas être surtout un travail spéculatif : elle doit être expérimentale. *Qui facit véritatem venit ad lucem.* » — « Ah, mais non ! répondait son interlocuteur, vous me faites tourner dans un cercle vicieux. Vous me demandez les œuvres pour arriver à la foi, et j'aurais besoin de la foi pour pratiquer les œuvres. » — « Monsieur, répliqua l'illustre apologiste, mon cercle n'est pas vicieux, car on en peut sortir. Pratiquez la foi que vous avez, bientôt vous obtiendrez celle qui vous manque. » Voilà justement ce que fit Lacordaire. Il se souvint de cette pensée de Platon, que le bien est père de la lumière, et que l'âme ne peut développer ses ailes que par la vertu. « N'ayant jamais regardé qu'en haut pour y lire le devoir, » — suivant le témoignage qu'il se rendait plus tard à lui-

même, — possédé par le désir et la volonté de devenir chaque jour meilleur, fidèle à réaliser de plus en plus ce type idéal de l'honnête homme qu'il définissait si bien par un des derniers éclats de sa parole victorieuse, (1) c'est par là qu'il mérita de redevenir chrétien.

Il faut dire aussi que cette victoire sur les passions coûta moins à Lacordaire qu'à d'autres, qu'à Louis Veuillot par exemple. La conversion de celui-ci fut plus laborieuse, plus angoissante, parce que son passé avait été plus orageux, et parce que la première éducation chrétienne lui manquait. « Évidem-« ment, écrivait en 1838 le jeune journaliste à son « frère, cette lutte doit se terminer par le triomphe « du bien ; mais elle est longue et douloureuse en « raison du mal qu'on a commis : car on n'a pas fait « une faute, si odieuse soit-elle, qu'on ne désire la « faire encore et faire pis. Chaque vice de la vie pas-« sée laisse au cœur une racine immonde qu'il faut « en arracher avec des tenailles ardentes (2). »

***

C'est par la prière que Veuillot triompha de ces « tentations hideuses, » qui le harcelaient. On le vit pleurer et prier dans les églises de Rome où s'accomplit l'œuvre de sa conversion. C'est aussi la prière qui, à Paris, donna le coup décisif à la transformation plus calme de Lacordaire. « Je te le dirai « avec la franchise chrétienne, écrivait-t-il plus tard « à un jeune homme, il n'y a que la prière qui puisse

(1) IIIe Conférence de Toulouse.

(2) Correspondance de Louis Veuillot, I, 28.

« préparer le cœur à la foi.... Mon ami, celui qui « priera et qui cherchera ne périra point. Crois moi, « c'est l'expérience de tous les temps, les conver- « sions n'ont lieu que par la prière, et cela même « prouve la divinité de la religion (1). »

Ecoutons-le encore raconter sa propre histoire dans ce passage d'une de ses conférences à Notre-Dame. « Le doute est le commencement de la foi, « comme la crainte est le commencement de la sa- « gesse. Et cette foi commencée, nous ne l'arrachons « pas aisément de notre cœur. Dieu l'y a rivée avec « le diamant. C'est la foi à l'état vague qui passera « à l'état de conviction si nous le voulons, que n'y « passera pas, si nous le voulons pas. Tous, nous « pouvons prier, parce que, tous, nous croyons ou « nous doutons. Insectes d'un jour perdus sous un « brin d'herbe, nous nous épuisons en vains rai- « sonnements ; nous nous demandons d'où nous ve- « nons et où nous allons. Mais ne pouvons nous pas « dire ces paroles : O toi qui nous a faits, daigne « me tirer de mon doute et de ma misère ! »

C'est sans doute ce cri de l'âme que Lacordaire jetait vers Dieu le jour où un de ses camarades du Palais le rencontra avec étonnement à l'église de Saint-Germain-des-Près, à genoux devant un pilier, la tête dans les mains. C'est M. d'Haussonville qui nous signale, après le P. Chocarne, cette particularité si importante, et il ajoute : « Enfin, un jour vint où Lacordaire se sentit chrétien d'une certitude invincible, et il prit son parti. Par une singulière prédestination, il se rendit à cette église de Notre-Dame

(1) Lettres à des jeunes gens, V.

qui devait être le théâtre de sa gloire, et ce fut là que le pardon descendit sur ses fautes et que, sur ses lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, il reçut pour la seconde fois le Dieu qui l'avait visité à l'aurore de son adolescence (1). » C'était au commencement de l'année 1824.

*
* *

Quand le même M. d'Haussonville écarte « le coup de la grâce » de cette transformation merveilleuse, il veut évidemment parler d'un coup soudain, foudroyant, comme celui qui renversa saint Paul sur le chemin de Damas. Ainsi comprise, l'appréciation est vraie. Quoiqu'en dise Montalembert (2) ce ne fut pas un coup subit et secret de la grâce qui lui ouvrit les yeux, et il ne devint pas chrétien en un seul jour. Sa conversion a encore cela de commun avec le retour à Dieu de Louis Veuillot qu'elle ne fut ni soudaine, ni tragique. Ni l'un ni l'autre n'eut, à probablement parler, sa « nuit. »

L'illumination finale ne fut que l'achèvement d'un travail de plusieurs années. Mais M. Jules Lemaître confesse le premier, à propos de Veuillot, que dans toute conversion il y a quelque chose qui nous échappe et qu'il faut bien appeler, comme le font les convertis eux-mêmes « l'action de la grâce. » Du reste, le meilleur est de donner la parole à notre héros lui-même sur ce point capital :

« Je suis bien changé, écrivait-il à un ami le 11 « mai 1824, et je t'assure que je ne sais pas comment

(1) *Lacordaire* par D'Haussonville, p. 21.
(2) *Un moine au XIX*e *siècle*, p. 16.

« cela s'est fait. Quand j'examine le travail de ma « pensée depuis cinq ans, le point d'où je suis parti, « les degrès que mon intelligence a parcourus, le « résultat définitif de cette marche lente et hérissée « d'obstacles, je suis étonné moi-même et j'éprouve « un mouvement d'adoration vers Dieu. Mon ami, « cela n'est bien sensible que pour celui qui a passé « de l'erreur à la vérité, qui a la conscience de toutes « ses idées antérieures, qui en saisit la filiation, les « alliances bizarres, l'enchaînement graduel, et qui « les compare aux différentes époques de sa convic- « tion. Un moment sublime, c'est celui où le dernier « trait de lumière pénètre dans l'âme et rattache à un « centre commun les vérités qui y sont éparses. Il y « a toujours une telle distance entre le moment qui « suit et le moment qui précède celui-là, entre ce « qu'on était auparavant et ce qu'on est après, qu'on « a inventé le mot de grâce pour exprimer ce coup « magique, cet éclair d'en haut. Il me semble voir un « homme qui s'avance au hasard, le bandeau sur les « yeux : on le desserre peu à peu, il entrevoit le jour, « et, au moment où le mouchoir tombe, il se trouve « en face du soleil. »

Cette touche de la grâce fut si vive en lui qu'il n'en perdit jamais le souvenir. Sur son lit de mort, il décrivait avec la même émotion *ce moment sublime.* « Il m'est impossible de dire à quel jour, à quelle « heure et comment ma foi perdue depuis dix ans ré- « apparut dans mon cœur comme un flambeau qui « n'était pas éteint. La théologie nous enseigne qu'il « y a une autre lumière que celle de la raison, une « autre impulsion que celle de la nature, et que cette « lumière et cette impulsion, émanées de Dieu, agis-

« sent sans qu'on sache d'où elles vienent ni où « elles vont. *L'esprit de Dieu*, dit l'apôtre saint Jean, « *souffle où il veut, et vous ne savez d'où il vient, ni* « *où il va.* »

Là où Montalembert dit vrai sur la conversion de son illustre ami, c'est quand il affirme que le lendemain du jour où il devint chrétien, il voulut être prêtre. L'un des grands dons que Lacordaire avait reçus de Dieu, c'était une logique ardente, s'élançant d'un seul bond tout au bout d'une situation, comme tout au fond d'un sentiment ou d'une idée. Être chrétien pour lui, comme l'a dit son autre ami M. Lorain, c'était être prêtre. Être prêtre, ce fut plus tard être moine. « Une fois chrétien, c'est lui-« même qui parle, le monde ne s'évanouit point à mes « yeux, il s'agrandit avec moi-même. Au lieu du théâ-« tre vain et passager d'ambitions trompées ou satis-« faites, je vis en lui un grand malade qui avait besoin « qu'on lui portât secours, et je ne vis plus rien de « comparable au bonheur de le servir, sous l'œil « de Dieu, avec l'Évangile et la Croix de son Fils....
« . .. Le désir du sacerdoce m'envahit comme une « conséquence naturelle de mon propre salut. Ce dé-« sir fut vif, ardent, irréfléchi, mais inébranlable, et « jamais, depuis quarante ans, dans les vicissitudes « d'une existence constamment agitée, il ne m'ins-« pira de regret. »

Ici encore reparaît la ressemblance avec Louis Veuillot. Ce dernier était, lui aussi — M. Jules Lemaître lui rend encore ce témoignage. — du nombre de ces hommes qui ne s'arrêtent pas en chemin, qui ne font pas au devoir sa part, qui vont jusqu'au devoir d'exception. Une fois convertis, ces deux

grands chrétiens n'eurent, l'un comme l'autre, qu'une pensée : propager le bienfait reçu, servir et sauver le plus d'âmes possible. L'idée, le désir du sacerdoce et de la vie religieuse, vint plus d'une fois à Veuillot, ainsi que ses lettres le témoignent. Et, chose curieuse, il y fut poussé, à un moment donné, par Lacordaire en personne. C'était à Nancy, au mois de janvier 1843. « Le Père Lacordaire, écrit « Louis Veuillot à son frère, n'est pas celui qui me « témoigne le moins d'amitié et qui me fait le moins « de bien ; je suis ravi de ses conférences. J'en ai déjà « entendu deux qui sont inexprimablement belles ; « j'espère en entendre deux encore.... Le P. Lacor- « daire m'a pourtant fait hier un tour pendable. Dans « une séance solennelle de la Société de S. François- « Régis, il m'a solennellement exhorté à garder le « célibat pour la cause du Bon Dieu et de la presse « chrétienne...... La grande cause avance, gagne du « terrain partout. De plus en plus la famille catholique « s'accroît et se serre. Je bénis Dieu du spectacle que « je vois, et je me tiens heureux d'être l'un des ouvriers « de cette grande entreprise. (1) » — On éprouve une vive joie à voir un moment si unis les deux principaux ouvriers de la grande entreprise d'apostolat, du magnifique réveil religieux qui signala le milieu du XIXe siècle.

Aussi bien, que de points de contact, que de similitudes les rapprochaient ! Tous deux appartenaient, par l'origine, à cette noble province de Bourgogne, guerrière et fougueuse, et qui jadis avait porté si loin la vaillance de ses ducs. Sans doute les dons n'é-

(1) Correspondance de Louis Veuillot, I, 80.

taient pas les mêmes, les talents et les allures différaient comme les vocations. Mais, chez l'un comme chez l'autre, le point de départ fut pareil. Ce fut moins un travail d'intelligence qu'un travail de conscience qui les agenouilla devant Dieu. Leur conversion fut le fruit de leur vertu, bien plus que le résultat d'une recherche apologétique, ou le terme d'un élan de cœur. La vérité plénière vint à eux, parce qu'ils surent s'élever vers elle.

Plus tard, chez l'écrivain de génie, comme chez l'orateur incomparable, c'était le même amour de la même cause, la même poursuite du même but. C'étaient l'esprit de foi et la pratique des vertus surnaturelles portées, à certaines heures, jusqu'à la sainteté. Hardiesse de l'intelligence, générosité du cœur, énergie du caractère, passion de la vérité et du bien, ardente et amoureuse combativité du talent, splendeur vivante de la sincérité, voilà Lacordaire, voilà aussi Louis Veuillot. Tous deux descendaient du grand siècle par le style, mais le premier, en passant par Rousseau et Châteaubriand, le second en remontant jusqu'aux prosateurs si savoureux et si originaux du XVIe siècle. Également désintéressés et indépendants de nature, ni l'un ni l'autre ne connurent l'ambition, et ne voulurent jamais accepter le moindre honneur, même ecclésiastique.

Prophètes des temps nouveaux, ne me demandez pas lequel des deux domine l'autre. Je ne leur assigne pas de rang. Je les enveloppe dans le même respect et la même admiration. Qu'ils soient confondus dans la même gloire ! Qu'ils se rencontrent et s'embrassent sur les hauteurs du génie et de la vertu !

E. SARRAN.

LE VÉRITABLE EMPLACEMENT

DE

L'HABITATION DE PÉTRARQUE

A VAUCLUSE

II

Dans le cours des destructions, des exils, des changements de maître dont je viens de parler, le souvenir de Pétrarque dut singulièrement s'affaiblir; aussi n'ai-je jamais rencontré ce nom dans les registres des notaires des xve et xvie siècles qui étaient greffiers de la cour seigneuriale de Vaucluse, tels que Jean de Hulendone, Dulcis Martini, Claude Requini, bien que ces registres soient remplis d'actes concernant des habitants de ce lieu qui s'était promptement repeuplé, après l'acquisition de Guillaume Saignet. Ce sont des visiteurs étrangers, venus surtout d'Italie, qui ont renoué à cet égard la chaîne rompue des traditions locales, en y mêlant, il est vrai, des légendes fabuleuses.

La Description de Vaucluse qui paraît la plus ancienne, après celles de Pétrarque, est celle d'Alexandre Velutello qui vint dans ce pays vers 1518. Son édition du *Canzoniere* est ornée d'une

gravure représentant Vaucluse et ses environs. C'est tout-à-fait fantaisiste, comme son histoire de Laure. Rien n'y indique d'ailleurs l'emplacement de la maison de Pétrarque.

Mgr Bordini, évêque de Cavaillon, écrivit, vers 1537, une autre description dont le manuscrit fut donné au cardinal Barberini. Une Vue de Vaucluse y était jointe, j'en ai un croquis sous les yeux. C'est une composition bizarre où tout ce qu'il y a de curieux à voir à Vaucluse est superposé et forme une sorte de pyramide : la source de la Sorgue à la base ; au-dessus, le château seigneurial avec ses dépendances ; et au sommet du rocher, la chapelle et l'ermitage de Saint-Victor, lieu de pèlerinage autrefois très fréquenté (1). La maison de Pétrarque n'y est pas non plus figurée.

Sur la foi de Tomasini, auteur de *Petrarcha redivivus*, divers écrivains ont fait de Siméoni un antiquaire de grand mérite. Je n'ai pas à m'occuper ici des aventures de ce personnage qui, après avoir vécu dans la faveur des princes et des grands seigneurs, se vit réduit à gagner son pain en jouant du violon de ville en ville ; je dirai seulement comment il est jugé, en tant que savant, dans la *Biographie* de Michaud.

Voici ce qu'on y lit au sujet des deux ouvrages suivants :

1° *Voyage en Italie, suivi des inscriptions du pays de Provence.*

(1) Je ne sais pourquoi saint Victor avait la réputation de rendre fécondes les femmes stériles. En un temps où une nombreuse lignée était considérée comme une bénédiction du ciel, on voyait de jeunes épousées faire insérer dans leur contrat de mariage une clause portant que leur mari les conduirait à l'ermitage de Vaucluse.

« Ce recueil dépose plutôt en faveur de l'ignorance de l'auteur que de sa doctrine. En parlant de Marseille, il dit : Les habitants de ce lieu, tant hommes que femmes, sont encore aujourd'hui habillés à la grecque, et ont la parole, la couleur de la chair et la façon du visage de même. »

2° *Illustrazione di epitaffi e medaglie antiche.*

« La plupart des monuments rapportés dans ce livre sont faux ou modernes. »

On est donc autorisé à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire, le récit de son voyage à Vaucluse. J'en extrais le passage suivant en le traduisant :

« Cette vallée est vraiment la plus belle et la plus délicieuse que j'ai jamais vue ; ces sources sont les plus limpides du monde. J'ajoute que l'agrément de la colline, *sur la cime de laquelle est encore assise, à moitié ruinée, la maisonnette du poète*, la solitude et le calme du site, les bosquets ombreux et toujours verts, les aspects variés des roches escarpées et le doux murmure des eaux si admirablement pures, me représentent le mont fabuleux du Parnasse, et la fontaine, le séjour des neuf Muses. »

Mais si le merveilleux spectacle de cette vallée charma Siméoni, il fut douloureusement ému par l'état de délabrement et d'abandon de la maison qu'il croyait être celle de Pétrarque, et il composa, au bord de la fontaine, sur les outrages du temps, un sonnet dont voici les derniers vers :

Lasso ! l'albergo puro, honesto et grato
Tanto alle Muse, divenuto hor veggio
Impuro letto di lanoso armento.

Il faut croire qu'à cette époque, la bergerie, qui

avait remplacé le temple des Muses, était bien plus vaste que la masure où l'on aurait de la peine à loger aujourd'hui le plus petit troupeau.

Il est aussi question de moutons dans la relation d'Abraham Golnitz (*Ulysses Belgico-Gallicus*, publié à Lyon en 1655) ; mais il ne serait pas possible de les parquer sur la colline. Ce récit est d'ailleurs curieux, et j'en traduis ici la partie descriptive.

« Une place unique et un petit nombre de maisons constituent tout le village. Il n'y a pas d'auberge ; nous fûmes hébergés par le meunier qui avait pour enseigne : *A Saint Véran.* La provende était maigre, mais chère ; nos chevaux eurent à peine du fourrage pour apaiser leur faim. La Sorgue coulait près de nous avec un tel fracas que nous ne nous entendions point parler.... Le nom de Vaucluse est bien approprié à la configuration de cette vallée.... A son extrémité supérieure s'ouvre un abîme au pied d'un rocher ; il s'en exhale un air glacé et une buée qui avertit les visiteurs de ne pas séjourner trop longtemps. »

Du gouffre jaillit, entre deux figuiers, une source abondante, qui, sur un long parcours à travers d'énormes blocs de rochers, avec un bruit effrayant, forme de nombreuses cataractes. Bientôt elle agrandit son lit et devient le fleuve de la Sorgue...»

« Mais ce lieu est surtout célèbre par le séjour et les vers de Pétrarque, ainsi que par son amour pour Laure. On y montre encore les ruines des habitations des deux amants, où l'on voit encore l'entrée d'un souterrain qui sert aujourd'hui de citerne et d'abreuvoir pour les troupeaux ; par ce souterrain Pétrarque pouvait se rendre dans la maison de Laure,

qui était dans le même quartier. Dans la partie supérieure du logis du poète on montre encore des vestiges de plusieurs chambres ; l'une d'elles était la bibliothèque de ce grand homme, le sanctuaire où tant de charmantes œuvres furent conçues, et d'où il pouvait contempler le merveilleux spectacle de la Sorgue coulant auprès de sa demeure, des rochers, des vignes et des collines... et la maison de Laure, conservée en grande partie...»

Il y aurait beaucoup de choses à relever dans ce récit, notamment en ce qui concerne Laure ; mais cela me mènerait trop loin ; je ferai seulement remarquer qu'il en résulte que les ruines montrées à Golnitz comme étant celles de la maison de Pétrarque, ne pouvaient être sur la montagne ; d'abord, cet écrivain dit en propres termes que « la Sorgue coulait auprès de la demeure du poète », et il ajoute qu'il y avait, à côté de cette demeure, un réservoir où les moutons se désaltéraient au retour du pâturage. On n'avait pas encore inventé en 1631, les machines élévatoires, et il ne viendra à l'esprit de personne qu'on eût établi un réservoir alimenté par les pluies, sur un rocher stérile, dans une vallée qu'arrosent si abondamment les pures et fraiches eaux de la Sorgue. Je dirai plus loin où il faut chercher la bergerie, l'abreuvoir et le souterrain, *antrum*, dont parle Golnitz.

Quelques années plus tard, lorsque Philippe Tomasini écrivit son *Petrarcha redivivus*, Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison, lui communiqua divers documents, parmi lesquels une vue de Vaucluse, dessinée par Jérôme David, et des vers latins que ce savant prélat avait composés, sur les bords de la

Sorgue, en 1633. C'est une sorte d'élégie sur l'état de délabrement de la maison de Pétrarque. Je la donne ici avec la traduction, comme une des pièces les plus intéressantes de mon dossier :

Has aedes, quarum lapsantia rudera cernis,
Incoluit thuscus vates, qui captus amore
Avenicae Daphnes, patris penè immemor Arni,
Haec sibi delegit Tempe, et bis quinque per annos
Haesit in hac valle, et vicini in margine fontis,
Versibus hic silvas, hic versibus Afra trophaea
Concinuit ; doctas chartas hic scripsit amicis,
In queis pura nitet latiae facundia linguae,
Etruscaque lyra teneros quibus arserat ignes
Lusit, et ereptae sibi flevit gaudia nymphae.
Diruerit tectum licet invidiosa vetustas,
Et reliquas quoque frustratim disperdere pergat
Parietinas, non tota cadet, sed nixa Petrarchae
Carminibus, quae perpetuum victura pur aevum
Ista domus nullas unquam est sensura ruinas.

« Cette demeure, dont tu vois les ruines croulantes, fut habitée par le poète toscan, qui, épris d'amour pour la Daphné avignonaise, presque oublieux des rives natales de l'Arno, se choisit une nouvelle Tempé et se fixa pendant dix ans dans cette vallée. C'est là, au bord de la source voisine, qu'il chanta dans ses vers les forêts et la gloire du vainqueur de l'Afrique ; c'est de là qu'il adressa à ses amis tant de doctes écrits où brille la pure éloquence de la langue toscane. Sa lyre se joua dans les tendres feux dont il fut embrasé, et il pleura la nymphe que la mort lui avait ravie, avec le bonheur. Le temps envieux pourra détruire cette maison ; mais c'est vainement qu'il en dispersera les débris. épars ; elle ne périra pas toute entière ; soutenue

par les vers de Pétrarque, qui le feront triompher dans tous les siècles, elle est, plus qu'aucune autre, à l'abri de la ruine. »

Ces vers ne fixent pas l'emplacement de l'édicule qu'ils célèbrent, on pourrait même induire de l'expression *in margine*, que Suarès le mettait sur la berge de la Sorgue ; mais il résulte clairement de la fin de cette pièce qu'en 1633, il ne restait que des ruines de la prétendue *maison de Pétrarque*. Or, nous verrons ailleurs, qu'une habitation ainsi nommée fut acquise, en 1609, par Claire de Pérussis, dame de Vaucluse, et qu'elle était alors en assez bon état. Comme il n'est pas admissible qu'un tel changement se fût produit en si peu de temps, sans une cause extraordinaire, j'en conclus qu'il ne s'agit pas dans les deux cas du même local.

Cette observation s'applique également à toutes les descriptions de Vaucluse que j'ai citées ; les écrivains ne sont pas d'accord avéc le notaire.

Le père Labat, dans ses *Voyages*, a adopté la fable de Golnitz sur les relations souterraines de Pétrarque et de Laure, dont les maisons, dit-il, qu'on appelle *les Châteaux des Amants*, sont bâties sur deux pointes de rochers, séparées par un vallon profond. Mademoiselle de Scudéry, dans son roman de *Mathilde*, et Mme Deshoulières dans ses *Idylles*, ont donné dans le même piège.

L'abbé de Sade, dans ses volumineux Mémoires, ne s'est pas beaucoup occupé de ce sujet ; il dit seulement que Pétrarque était mal logé, qu'il avait pris une maison de paysan qu'il rebâtit ensuite pour la rendre plus habitable ; et il ajoute qu'il n'en reste plus aucun vestige.

Le docteur Guérin (*Description de la fontaine de Vaucluse*, 1804) place la maison de Pétrarque « entre le village et le château » ce qui est très imprécis ; mais ce qu'il dit de l'un de ses jardins est à retenir comme on le verra plus loin.

« Après avoir traversé la rivière sur le pont de Vauchuse, on passe sous une voûte obscure taillée dans le roc, au-delà de laquelle on trouve à sa gauche un jardin et une petite prairie dont M. Alibert est le possesseur ; on voit contre le rocher un bâtiment qui appartient au même propriétaire. Un côté de ce rocher s'élève sur la prairie, et l'autre domine la Sorgue. Ceux qui ont fait bâtir cette maison ont profité d'une grotte naturelle pour en faire un cellier : c'est sans doute ce lieu impénétrable aux rayons du soleil dont Pétrarque parle avec enthousiasme. Près de là on voit quelques lauriers qui, d'après le témoignage des vieillards du pays, ont succédé à des arbres plus anciens encore que le poète avait peut-être plantés. Ce lieu pittoresque est connu des habitants sous le nom de *Jardin de Pétrarque*. »

L'abbé Arnavon, ancien prieur de Vaucluse, a repris la thèse de Siméoni ; voici ce qu'il dit de la maison de Pétrarque, dans son *Retour de la fontaine de Vaucluse*, publié en 1814 :

« .... Cette maison était située environ à deux cents pas au-dessous du château, sur la même roche. On voit à présent dans ce site une très petite maison qui a été construite, il y a quarante ans, sur les débris de celle de Pétrarque, dont il existe encore, du côté du nord, l'ancienne muraille de grosses pierres à hauteur d'appui, sur laquelle on a bâti ce logement de trois toises à peine de largeur. »

« Il y a au-dessous une pente rapide qui, par un sentier sur le roc vif, dont on aperçoit à peine la trace, conduit en quelques minutes au bord du fleuve, et là même où les bâteaux peuvent parvenir. Pétrarque y avait construit le plus considérable de ses jardins. »

De la parodie de l'abbé Costaing de Pusignan intitulée : *la Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse*, etc. Je ne dirai rien, parce qu'elle est incommensurablement au-dessous de la critique.

J'aurais bien envie d'en faire autant pour l'ouvrage d'Olivier Vitalis : l'*illustre châtelaine des environs de Vaucluse* ; mais j'y trouve une assertion qui vaut la peine d'être relevée, parce qu'elle paraît avoir servi de marraine à la thèse de M. de Monclar, dont je vais parler.

« Dans la recherche que nous avons faite dans la localité, dit cet écrivain, nous n'avons pas mis en doute que la maison de Pétrarque ne fût celle qu'occupent et ce sont partagée les frères Véran et Firmin Cambe, dits *Parpaye.* Celui-ci voulant se faire un cuvier dans la partie qui lui est échue, a trouvé dans les décombres un plafond d'environ un pouce d'épaisseur, composé d'une espèce de stuc friable et de petits coquillages en spirale... Était-ce là le plafond de la citerne ou une construction particulière faite par Pétrarque ? »

C'est sur ce fondement et sur le récit de Gabriel Siméoni que M. le marquis de Monclar a édifié l'opinion qu'il a soutenue, avec la subtilité d'un diplomate et la vaillançe d'un gentilhomme, dans son opuscule : *La maison de Pétrarque à Vaucluse.* Il s'est aussi inspiré d'une charmante poésie de M. le

marquis de la Garde, composée à l'occasion du Centenaire de Pétrarque en 1874, et où il est dit :

.... Le voilà ce seuil, une ruine,
Quelques pierres en tas sur le petit plateau,
Dans un sol rocailleux et triste, que domine
Le squelette du vieux château.

Et sa brochure est le pieux accomplissement d'un vœu fait à l'amitié. Malheureusement, son argumentation pèche par la base, puisqu'elle repose sur une tradition aussi erronée que celle qui loge Pétrarque dans le vieux manoir des évêques de Cavaillon.

Il est un autre écrivain que je ne saurais omettre dans ma liste ; c'est l'abbé André, ancien curé de Vaucluse, mort il y a quelques années. Sans doute, il a commis d'étranges erreurs dans l'interprétation des œuvres de Pétrarque, en adoptant sans contrôle les rhapsodies de Costaing de Pusignan. Il a pris pour des parents de Laure des poètes contemporains d'Ovide, et la description des pompes triomphales du temple de Delphes pour les fêtes de la translation des reliques de saint Véran de Vaucluse à Cavaillon en 1321 ; mais il a résidé longtemps à Vaucluse et a pu étudier à loisir la question dont je m'occupe ; or voici ce qu'il en dit :

« La maison de Pétrarque se trouvait au pied du rocher, sur le bord de l'eau, derrière le quinconce de platanes que l'on aperçoit sur la rive gauche en montant à la fontaine (1). »

« C'est dans la maison de M. Louis Tacussel qu'il faut chercher les restes de celle de Pétrarque. Cet

(1) *Vaucluse et ses souvenirs expliqués aux visiteurs.*

honorable propriétaire montre encore dans son jardin un laurier cinq fois séculaire qui avait été planté par le poète. On voit dans plusieurs de ses lettres qu'il avait une véritable passion pour les lauriers et qu'il avait planté dans son jardin de Vaucluse toutes les espèces connues de cet arbre dont le nom lui rappelait l'image chérie de Laure (1). »

III

Je viens d'exposer impartialement les diverses opinions qui se sont produites depuis le XVIe siècle sur la situation de la maison de Pétrarque à Vaucluse ; je vais maintenant interroger des documents d'un autre ordre. Je les ai extraits des registres de notaires qui ont reçu des actes concernant des immeubles sis à Vaucluse, ou exercé les fonctions de juge ou de greffier de la Cour seigneuriale de ce village.

La pièce la plus ancienne de ce second dossier porte la date du 13 mars 1475.

Lorsque Guillaume Saignet eut acquis la seigneurie de Vaucluse, en 1413, il s'appliqua à ramener, dans ce pays absolument désert, les descendants des anciens émigrés, en leur accordant des immunités et des franchises. Ses héritiers suivirent son exemple et appelèrent même à Vaucluse des étrangers, auxquels ils donnèrent des terres et des maisons. Ils favorisèrent ainsi l'établissement, dans ce village, de certaines industries dont il ne reste pas même le

(1) *Notice historique sur le tombeau de saint Véran à Vaucluse.*

souvenir. Je signale entr'autres un *moulin à moutarde* (1471).

Il paraît qu'il y avait alors dans le territoire de Vaucluse des mines de fer exploitables ; le 13 mars 1475 Charles Saignet et son fils Guillaume concédèrent, à titre d'accapte ou de bail emphytéotique, à Michel Tessoni, de Turin, un terrain pour établir un *Martinet*. On sait qu'on appelle ainsi une forge avec un moulin pour battre le fer. Ce terrain était situé, dit l'acte du bail, « entre le fleuve de la Sorgue et le rocher du château. »

Charles et Guillaume Saignet concédèrent en même temps à leur emphytéote : 1° un canal dérivé de la Sorgue pour actionner le martinet ; 2° les mines de fer existant dans le territoire de Vaucluse ; 3° un verger sis au-dessus de l'usine, confrontant, d'une part, la rivière, de l'autre, le jardin de Guillaume Bruni, avec une bergerie entre deux ; 4° deux *crotes* pour bâtir une maison, au lieu dit : *Au-dessus du Pertuis* (1).

Ce Pertuis, *pertusium*, ne peut être que le tunnel du canal antique ou *des Romains* ; c'est le nom sous lequel les actes anciens désignent quelquefois cette percée du rocher, appelée ordinairement *Crota*. Ce dernier mot, qui revient souvent dans les mêmes actes, signifie à la fois, dans le latin de basse époque, comme celui de *Crote*, en vieux français et en provençal, une cavité naturelle dans un rocher ou dans une montagne, et une voûte bâtie de main d'homme ! Nous verrons bientôt le sens qu'il faut lui donner dans le document précité.

(1) Dulcis Martini, notaire à l'Isle, année 1475, 13 mars, Registre coté K, folio 22.

La topographie du terrain qui fait l'objet de la concession de 1475 me paraît représenter exactement l'emplacement de la maison et du jardin désignés par l'abbé André et qui appartiennent aujourd'hui à Mme Élisée Tacussel.

Pour rendre plus sensible aux yeux du lecteur l'identité des deux sites, je le convie à me suivre dans la rapide excursion que je vais faire dans la propriété de cette dame.

Après avoir franchi le pont de pierre sur la Sorgue, nous traversons une petite place et nous voyons s'ouvrir devant nous le souterrain du pertuis, à l'issue duquel est une vaste grotte qu'il coupe en deux. A droite, cette cavité a été utilisée pour la construction d'une cave à l'usage d'un épicier ; à gauche, incrustée, en quelque sorte, dans le rocher qui la surplombe, est la maison des fermiers de Mme Tacussel, qui habite non loin de là une villa élégante.

C'est avec la meilleure grâce du monde que ces braves gens, qui m'ont rappelé l'aménité des *Villici* de Pétrarque, nous feront les honneurs de leur rustique logis. On n'y voit aucun vestige d'édifice antique, mais la partie postérieure de la maison, comprenant une cave, un cellier et un grenier, est entièrement formée par le rocher qui se creuse en une double voûte.

Une porte à claire-voie nous introduit dans un jardin planté d'arbres, parmi lesquels on remarque plusieurs lauriers, encore vigoureux, malgré leur ancienneté et les amputations répétées que les visiteurs de Vaucluse leur font subir. Notre cicérone nous montrera avec respect le tronc desséché d'un de ces arbres, enveloppé de bandelettes comme une

momie égyptienne, que l'on croit être l'aïeul de tous les autres lauriers et que Pétrarque aurait planté de sa main. C'est là, en effet, que la tradition locale place le jardin du poète, dont on a fait comme un lieu de pèlerinage. Nous verrons plus loin si l'opinion populaire concorde avec les indications données par les textes.

Ce jardin, peu étèndu, est borné à l'est par le *Canal des Romains*, appelé aussi *Grand Canal, Canal des Usines*, qui a sa prise au pied même du bassin de la fontaine, au-dessous des cascades. L'époque de sa construction est inconnue, mais assurément très ancienne. Comme toutes les choses dont l'origine est enveloppée de mystère, il a donné lieu, ainsi que l'aqueduc voûté sous lequel il coulait jadis, à diverses légendes. L'opinion la plus plausible est celle qui attribue ces ouvrages aux Romains dont le séjour à Vaucluse est attesté par de nombreux débris d'antiquités.

Sur un parcours d'un kilomètre environ, depuis sa naissance, jusqu'à l'endroit où il se réunit de nouveau à la grande Sorgue, ce canal coupe en deux parties presque égales une bande de terrain que limite, du couchant, le massif rocailleux dont le plus haut sommet est couronné par les ruines du manoir seigneurial. L'acte de 1475 nomme ce massif : le Rocher du château, *Rocassium Castri*, dans la partie où il sert de confront à l'usine du Martinet. C'est un point de repère qui permet de fixer l'emplacement de cette usine, dont le nom est d'ailleurs resté attaché à ce quartier. C'est là même où est située une ancienne papéterie possédée au XVIIe siècle par une famille Chou, et appartenant aujourd'hui à Mme

Élisée Tacussel. M. Rasse y avait établi une blanchisserie de laines.

La situation du Martinet détermine celle de l'habitation de Michel Tessoni. Celle-ci dut être construite dans le voisinage de la forge, et adossée aux deux *crotes* données à cet industriel *pro edificando domum*. Or, il n'existe pas, près du quartier du Martinet, d'autre maison appuyée à des grottes que celle où M[me] Élisée Tacussel loge ses fermiers.

Les jardins et la bergerie dont il est parlé dans l'acte de 1475 ont fait place de nos jours à plusieurs fabriques, papéteries, filatures de soie, appartenant à divers membres de la famille Tacussel; mais il en est encore question dans des *Reconnaissances* de 1609 dont je donnerai quelques extraits.

Je crois avoir établi que la ferme de Mme Tacussel occupe l'emplacement du logis de Michel Tessoni : il me reste à démontrer qu'en ce même lieu était la maison de Pétrarque ; j'aurais prouvé du même coup qu'en 1475 il ne subsistait plus de cette maison que les grottes qui en formaient le fond et dont j'ai dit l'affectation actuelle.

Après la mort d'Esprit Saignet, la seigneurie de Vaucluse échut à sa fille aînée, Madeleine de Saignet, dite d'Astouaud, du nom de sa mère, Louise d'Astouaud, veuve de Henri de Vincens, baron de Brantes et seigneur d'autres places. Je ne sais pour quel motif cette dame vendit Vaucluse à Claire de Pérussis, dame de La Fare et baronne de Lauris, veuve d'Henri de Forbin, par acte passé, le 4 mars 1608, devant Etienne Maselli, notaire d'Avignon.

Quand elle eut été mise en possession dudit fief avec les cérémonies accoutumées des investitures

féodales, cette dame s'occupa de restaurer et d'agrandir une maison située au bas de la colline, où elle put résider en attendant la réfection du château qui menaçait ruine. Elle acheta pour cela en 1609, un logis qui appartenait à Claude Bernard, du lieu de Lagnes.

« Personnellement établi, capitaine Claude Bernard... a vendu et perpétuellement désemparé et délaissé à noble illustre et puissante dame Clère de Pérussis... une sienne maison appelée *Pétrarque*, avec ses crottes, colombier et précourz, le tout joignant ensemble, sis dans le lieu de Vaucluse dict *Pétrarque*, confrontant la rue *sive* chemin que va par la place dudict Vaucluse au chasteau dudict lieu; autre chemin que va du cousté du Martinet au dict chasteau, avec ses autres issues, vieux passaiges, droicts et appartenances quelconques, se mouvant de la directe et haute seigneurie de la dicte dame de Vaucluse... et ce pour le prix et somme de quarante escus, monnoye ayant cours au présent pays du Comté Venaissin. »

Dans le même temps, elle fit dresser par le notaire sus-nommé 34 actes de reconnaissances de biens relevant de son droit de directe, parmi lesquels :

« Recognoissance de Pierre Carboneau pour un jardin d'une carteyrade ou environ, situé dans ledit lieu de Vaucluse, lieu dict *à Martinet*, confrontant jardin de maître Pierre Chou, parpeyrier, la rue allant aux moulins à papier dudict Pierre Chou et le rempart de la Sorgue. »

« Recognoissance de Me Pierre Chou, papeyrier pour une maison avec ses escours et précours, située dans ledit lieu de Vaucluse, *Soulz Pétrarque*, con-

frontant maison de Jaumet Castinel, maison de Michau Alibert, la grand'rue allant à la grande porte du pont, et la dicte *maison de Pétrarque*, sous la cense annuelle et perpétuelle d'une gélinotte à chascune feste de Noël. »

«Recognoissance d'Esprit Mazouyer, pour une maison avec son précours, située dans le lieu appelé *au devant de la maison de Pétrarque*, confrontant la rue allant au chasteau du cousté du Martinet, et ses autres, à la cense annuelle et perpétuelle de deux gallines bonnes et acceptables, payable pour Noël.»

Du rapprochement des divers actes qui précèdent il résulte qu'il y avait à Vaucluse un quartier dénommé *Pétrarque*, que ce quartier avait pour confronts : 1° la rue publique allant de la place publique au château ; 2° la Grand'rue conduisant à la porte du pont ; 3° une autre rue qui du côté du Martinet, montait vers le château ; que dans ce quartier était une maison dite de *Pétrarque ;* enfin qu'au pied de la rue allant du Martinet au château était un lieu appelé : *Au devant de la maison de Pétrarque*.

La rue qui du Martinet montait au château, partait de l'angle de la maison bourgeoise de Mme Tacussel, gravissait toute la pente orientale de la colline, et aboutissait à une poterne ouverte dans le rempart dit *de la Sorgue*.

Quant à la place publique, tous les documents que j'ai consultés la mettent au carrefour nommé à présent la *Petite Place*, devant lequel s'ouvre le souterrain du canal antique ; on dirait même que ce souterrain en faisait partie. C'était, en effet, sous la *Crote* de la place publique, comme on le voit fréquemment dans les registres du Greffe et de la Cour

baronale de Vaucluse, que s'assemblait le Parlement de la Communauté, *in platea vel carreria publica et subtus crotam, ut moris est.* C'était là aussi que le Bailly du seigneur tenait ses audiences, et qu'avaient lieu toutes les années, le jour de la fête de saint-Véran, la publication de règlements de dolice ayant trait surtout à l'exercice de la pêche. Cet usage s'est conservé jusqu'à la Révolution ; on lit dans un registre de la Cour baronale, à la date du 13 novembre 1776 : « Dudit jour, fête de saint-Véran, foire dudit Vaucluse, par devant le sieur Joseph Fourmon, Viguier dudit lieu, à l'issue de la grand'messe, sous la *voûte* ou *crote* dudit lieu, présent et requérant le sieur Antoine de Laye, procureur jurisdictionnel de ladicte jurisdiction baronale, je, notaire et greffier soussigné, ai fait la lecture et publication à haute et intelligible voix des statuts dudit lieu, suivant la coutume. »

Le seigneur était très jaloux des prérogatives qui lui appartenaient, en vertu du droit féodal, sur les poissons de la Sorgue ; il avait des réserves où il était interdit de pêcher en toute saison, et son juge poursuivait rigoureusement les délinquants ; la prison était rarement vide, et les inculpés n'avaient pas grand chemin à faire pour venir dans le prétoire, cette prison étant placée au-dessus de la crote où siégeait le Bailly. Il y aurait à ce sujet des anecdotes plaisantes à raconter ; mais ce n'est pas ici le lieu.

Une voie, sans doute assez large, puisqu'on la nommait la *Grand'Rue,* conduisait de la place à un portail qui s'ouvrait devant le pont de la Sorgue. Ce pont, remplacé aujourd'hui par deux belles arches en pierre, était en bois et mobile, *le pont levadis*, dit un acte du 31 octobre 1591.

Il y avait une autre porte, dite *de la Calade*, sur la route de Lagnes, vis-à-vis la propriété de M. Alexandre Tacussel ; elle donnait accès dans une rue conduisant au château.

Chaque soir, un employé chargé de fermer les portes du bourg, en portait les clefs au gouverneur de Vaucluse qui logeait dans le château. Il devait aussi clore la barrière de la Crote ; pour avoir négligé une fois cette précaution, ce qui permit à deux voleurs de s'évader de la prison seigneuriale, ce portier se trouva impliqué dans un procès interminable.

Avec ces indications et les restes encore subsistants des anciens remparts, on peut reconstituer l'enceinte du bourg de Vaucluse, telle qu'elle existait du temps de Pétrarque. On voit ainsi que ce bourg, très fortifié, était assis tout entier, dans l'origine, sur le versant occidental de la colline. Là était vraisemblablement le castrum des Romains, à en juger par le grand nombre de tuiles à rebords et de pierres appareillées qui sont entrées dans la maçonnerie des remparts et des murs du château, et par les vestiges de constructions antiques que l'on rencontre de temps en temps sur cette pente, tels que le plafond de stuc et de calcaire coquillier que les frères Cambe découvrirent quand ils rebâtirent leur maisonnette, celle-là même où l'on a cru trouver les fondations de la demeure de Pétrarque. Il faut une forte dose d'imagination pour voir dans ce plafond *d'un pouce d'épaisseur*, comme l'a fait Olivier-Vitalis, la voûte en pierres vives dont parle le poète.

Les actes notariés ne m'ont fourni aucun rensei-

gnement particulier sur cette masure, qui est à présent la propriété de Mme Tacussel, et qui loin de pouvoir servir de bergerie, comme l'imagine M. de Monclar, est tout juste assez large pour loger un âne et une chèvre ; mais un acte de 1500, inséré dans un registre du greffe, me fait supposer qu'elle a été construite sur l'emplacement d'un oratoire dédié à saint Etienne. Il est visible en effet que la porte à plein cintre, en larges pierres taillées, visant le midi, et le pan de mur en pierres semblables, où s'ouvre, du côté du nord, une fenêtre, aussi cintrée, à baie profonde, offrent tous les caractères d'une chapelle romane.

Indépendamment du rempart qui suivait, au levant, la crête du rocher, ce côté de la colline était défendu par le canal antique et par la branche mère de la Sorgue. Ces deux cours d'eau circonscrivent une sorte d'île dont l'extrémité septentrionale appartient aussi à Mme Tacussel ; c'est par là que je vais terminer mon excursion et mon mémoire.

Un joli pont de pierre, nouvellement édifié sur le canal, conduit dans cet enclos où des cultures maraîchères sont élégamment encadrées de magnifiques haies de rosiers. En suivant la rive droite du on arrive à la pointe de l'île qu'ombrage un massif de platanes. C'est là que le canal rend à la rivière l'eau qu'il lui a empruntée, après avoir baigné le pied d'une tour qui s'élève au tournant du rocher. Là aussi finit le mur qui soutient, sur la rive gauche du canal, le jardin supérieur que nous avons déjà visité et où sont, d'après la tradition locale, les descendants des lauriers de Pétrarque. Une porte affleurant le courant était autrefois percée dans cette

muraille et s'ouvrait sur un petit pont. Elle est aujourd'hui murée. Au-dessus, dans un enfoncement du rocher, on aperçoit le toit de la ferme de Mme Tacussel. Cet enfoncement est le *Brevis angulus* où Pétrarque, vaincu définitivement par les Nymphes, s'était réfugié avec les Muses ;

Entre la ferme, qui est blottie dans les grottes dont j'ai parlé plus haut, et la muraille où était percée la porte signalée ci-dessus, s'élevait naguère une bâtisse très basse appuyant son toit sur des poutrelles dont un des bouts entrait dans des trous carrés que l'on voit encore au flanc du rocher. Je crois que cette construction avait remplacé la galerie voûtée en pierres vives, *testudo ex lapidibus vivis*, dont Pétrarque avait fait son cabinet de travail pour la saison chaude. Au pied et tout le long du rocher est un vivier étroit, peuplé de truites, qu'alimente une source qui va se jeter dans le canal. On dirait un abreuvoir, et il se pourrait bien que ce fût celui dont parle Golnitz. Quand cet écrivain visita Vaucluse, la voûte existait sans doute encore, mais à l'état de ruine, et l'imagination aidant, il put la prendre pour l'entrée d'un passage souterrain faisant communiquer l'habitation de Pétrarque avec celle de Laure. Il ne s'inquiéta point de savoir si au delà de cette voûte il y avait de la terre, du roc ou de l'eau ; à sa place, un romancier n'eût pas hésité à mettre le logis de Laure dans la tour qui touche la maison de Mme Arnoux et qui faisait partie du *rempart de la Sorgue*.

Si les opinions diffèrent en ce qui concerne la situation de la demeure de Pétrarque, tout le monde admet que le plus bas de ses jardins était là où je le

place. Quand le poète entreprit de le cultiver et de le planter, ce terrain était aride et pierreux : « Rappelez-vous ce champ couvert de pierres que vous m'avez aidé à défricher, écrivait-il à Guillaume de Pastrengo, vous y verrez à présent un jardin émaillé de fleurs. Il est borné d'un côté par la Sorgue, de l'autre par des rochers fort élevés qui, dans le haut du jour, le couvrent de leur ombre. »

Dans sa correspondance poétique avec le cardinal Colonna, il dit qu'il avait créé en ce lieu une prairie :

> Jam mihi facta manu nitido brevis area fundo
> Stabat, et advecto ridebat gramine pratum.

et qu'il y avait planté des vignes et des arbres fruitiers.

Tout fut emporté par une forte crue de la Sorgue, et cette partie de la lone ou île formée par le fleuve et le canal, redevint ce qu'elle était avant Pétrarque, un banc de gravier nu et stérile. Un acte du notaire Jean Barral nous apprend que cette « grave » appartenait, en 1609, à Mathieu Allibert ; ce n'est qu'au commencement de ce siècle qu'elle a été rendue à la culture par un membre de la famille Tacussel.

Là était indubitablement le jardin de Pétrarque, et ce fait une fois acquis, il résulte nécessairement, des descriptions données par le poète, que sa maison occupait bien l'emplacement que je lui assigne. Les actes notariés sont, sur ce point, parfaitement d'accord avec les textes que j'ai cités au commencement de ce mémoire. Elle ne pouvait être ailleurs : plus haut on ne trouve plus les *grottes* ni l'*angle de rocher* dont il est question dans ces documents ; plus bas, on a devant soi un rocher perpendiculaire

plongeant sa base dans le fleuve réuni au canal et qui occupe toute la largeur de la vallée. Où placerait-on ici le petit pont qui conduisait dans le jardin du poète, et ce jardin lui-même où le retrouverait-on ?

Il me semble que j'ai suffisamment démontré, par les documents qui précèdent, que l'habitation de Pétrarque à Vaucluse était au pied de la colline sur le bord du canal dérivé de la Sorgue, dans un angle formé par une excavation du rocher, et que la maison fermière de Mme Tacussel, consttuite, je ne sais à quelle date, à la place du logis provisoire de Claire de Pérussis, réalise pleinement ces conditions ; mais en l'absence de toute autre preuve, la simple logique des choses me confirmerait dans mon opinion ; je ne croirais jamais qu'un homme aussi épris des charmes de la nature, ayant à un si haut degré l'amour et le culte des beautés champêtres, des prairies, des arbres, des fleurs, des eaux murmurantes, eût élu domicile sur un rocher aride et brûlé du soleil ! Lui qui se plaisait tant à jouir de la fraîcheur des grottes, des ombrages de ses jardins, il se serait condamné à rôtir comme sur le gril, soit dans sa maison, soit dans le trajet qu'il lui aurait fallu faire plusieurs fois par jour pour descendre de son perchoir ou pour y grimper ! Qu'on l'entende plutôt lui-même répondre à ces questions, lorsqu'il dit à Laure, dont il évoque l'esprit après sa mort :

Mira il gran sasso onde Sorga nasce,
E vedra un che *tra l'erbe e l'acque*
Di tua memoria e di dolor si pasce.

GUSTAVE BAYLE.

ANTIGONE

AU THÉATRE ANTIQUE D'ORANGE

J'avais visité autrefois le théâtre antique d'Orange, et l'impression qui m'en demeurait était forte et grande. A l'extérieur, cette façade colossale de trente-six mètres de haut sur trois de large, découverte subitement à un tournant de rue, outre qu'elle m'avait fait songer au mot de Louis XIV : « Voilà la plus grande muraille de mon royaume », m'avait intéressé aussi par la double série de ses arcades, et par cette belle couleur d'or bruni dont, avec les siècles, le soleil de ce pays l'a décorée.

Derrière cette façade, la scène. Moins large, il est vrai, parce qu'elle est flanquée de deux corps de bâtiments, où s'abritaient les machines et où se préparaient les comédiens, elle n'en mesure pas moins soixante-et-un mètres sur treize. Combien plus belle d'ailleurs par son aspect désolé que par ses dimensions ! Impuissante à renverser cette masse, la nature a tenté de l'ébranler en attaquant les joints de ses pierres par des végétations destructrices. De complicité avec elle, les hommes, Barbares, Sarrasins, soldats du moyen-âge, se sont relayés pour saccager son ornementation et entasser les décombres.

Rien n'a survécu sur cette vaste surface de ses revêtements de marbre, des colonnades, des statues et des bas-reliefs qui l'enrichissaient, rien que deux blanches colonnes ioniques oubliées contre le mur latéral de gauche. A la place des statues on ne voit plus que les enfoncements qui les encadraient, à la place des marbres que les trous béants auxquels on les avait scellés. Où trouver cependant des ruines plus admirables ? Elles se sont parées victorieusement de tout ce qui devait les déshonorer. Il ne s'est trouvé aucun architecte assez dépourvu de sens artiste pour les gâter, sous prétexte de les rajeunir. Le Temps, avec ces murs déchiquetés, ces pierres roussies et ces débris informes, a exécuté une œuvre d'art dont le charme eût été vite rompu par les blancheurs criardes d'une restitution moderne. On a laissé intacts jusqu'aux figuiers, grandis depuis des années, qui sont à droite et à gauche de la muraille, et dont l'un, si énorme qu'il a fallu soutenir chacune de ses branches par un tuteur, berce ses feuilles sur la scène. Rien de plus pittoresque que de voir les acteurs, au lieu de disparaître instantanément dans des coulisses, se perdre dans les ruines, lentement, à travers le feuillage. L'illusion des temps épiques est absolue.

Face à l'amphithéâtre et du bas de l'orchestre, le spectacle ne m'avait pas paru moins saisissant. Perdu comme au fond d'un vaste entonnoir, j'avais devant moi les premiers rangs de gradins encore intacts et, tout de suite au-dessus, le roc de la colline dans lequel ils avaient été taillés, avec çà et là quelques touffes de verdure aux endroits reconquis par la nature sur le travail des hommes. En haut, la

crête de la colline rejoignant celle du grand mur découpait sur le ciel un cercle d'un bleu profond. Quel tableau! Et comme le silence de ce désert était éloquent ! Le rêve de l'antiquité l'habitait, si bien que, soudain , sans avoir eu conscience d'un effort d'imagination, l'illusion de la réalité disparue entrait en moi et m'envahissait tout entier. Devant mes yeux étonnés les gradins se relevaient, les voûtes se redressaient, et je croyais voir la foule s'amasser et grouiller dans l'enceinte inondée de rayons....

Je n'aurais jamais pensé que mon impression de ce jour-là pût être dépassée. Je me trompais. Le soir du 3 août 1897 la troupe de la Comédie-Française devait jouer dans ce théâtre l'*Antigone* de Sophocle. Quand d'un long couloir qui traverse la masse sombre de la façade je débouchai devant l'amphithéâtre éclairé à l'électricité, ce fut un éblouissement. De l'hémicycle au sommet de la colline, le long de ces pentes qui vont s'élargissant, c'était un moutonnement vertigineux de têtes, dont rien ne peut donner l'idée à ceux qui ne l'ont pas vu, ni une salle pleine à l'Opéra, ni les Arènes bondées à Nimes. A l'Opéra la démarcation des places, aux Arènes les inégalités des gradins font tache par des lacunes forcées : ici aucun vide sensible, aucune solution de continuité ; on eût dit un Niagara monstrueux de têtes humaines tombant en une seule et large nappe dans le gouffre d'un gigantesque bassin.

Par un coup de baguette magique, le colosse avait retrouvé la vie. Seulement je me demandais avec inquiétude s'il était possible qu'une fable antique réussit à fixer cette douzaine de mille spectateurs,

foule bruyante et gesticulante, dont il n'était pas difficile de voir que la majorité n'avait jamais eu avec les classiques que des relations fort éloignées. La veille, les *Erynnies* de Leconte de Lisle y avaient, paraît-il, en partie échoué. *Antigone* y parvint.

Visiblement le public entra du premier coup dans ce drame. Sans avoir eu besoin de connaître l'importance de l'inhumation dans les croyances païennes, à ne la considérer que comme un honneur décerné à une dépouille mortelle, il comprit sans effort que le roi de Thèbes se fit un devoir politique de refuser cet honneur à un soldat traître à sa patrie, et la sœur du coupable un devoir de piété de le lui rendre. Cette donnée admise, qu'était-il besoin d'autre initiation ? Tout le sens philosophique, tout l'intérêt réel d'*Antigone* n'est-il pas là, dans ce conflit entre la raison d'État et la conscience, entre la loi écrite et la loi morale, l'une sévère et impitoyable, frappant l'ennemi public de la peine la plus dure, l'autre, une fois la justice humaine satisfaite, conseillère de pitié et de pardon ? Ce conflit, l'esprit simpliste de la foule l'a eu vite saisi, et d'instinct sa sympathie est allée à l'héroïque révoltée, à la victime.

Ajoutez que l'action se développe avec une plénitude, une gradation, une unité et un art de préparation admirables. L'exposition, le dialogue de Créon et d'Antigone, celui d'Hémon et de son père, les avertissements prophétiques de Tirésias ont permis à la foule ignorante de suivre les péripéties sans trouble ni hésitation. Et quand les coups de théâtre éclatèrent, comme elle était suffisamment préparée pour les recevoir, elle en sentit l'émotion directement, avec une intensité sur laquelle la vi-

l'unanimité des applaudissements ne permettaient d'avoir aucun doute.

Le caractère uniformément braillard et cruel de Créon, ce roi parvenu, n'eût pas eu, je crois, beaucoup de prise sur le public, si le rôle n'eût été tenu avec la maëstria qu'on devine par Mounet-Sully, un peu outrancier peut-être, mais d'une force d'expression et d'une beauté de geste incomparables.

Antigone, elle, a pleinement conquis tous les cœurs. Il est si naturel le sentiment qui l'anime ! Et il entre dans ce caractère, pour l'époque où fut conçu, tant de modernité ! Au début, elle est la personnification de l'amour de la famille. Pour elle Polynice mort n'est plus l'ennemi de la cité, il est son frère, au même titre qu'Etéocle, et le repos éternel de ces deux têtes aimées lui importe également. Elle ne l'achètera pas trop cher en le payant de sa vie. Puis, à mesure que l'action avance et que s'affirme l'inflexibilité de Créon, son caractère semble se transformer et grandir, elle se hausse du rôle de gardienne des droits de la famille à celui de champion des droits de la conscience et de l'humanité. Ce n'est plus au nom de la pitié qu'elle implore, c'est au nom de la loi morale qu'elle réclame et qu'elle flétrit. Elle est la messagère d'un état de civilisation plus juste et plus doux, une chrétienne d'avant-garde ; il passe dans ses réponses à Créon quelque chose des accents inspirés avec lesquels les vierges chrétiennes étonneront plus tard les juges de Néron sur leur tribunal :

Ton édit est d'un homme ; a-t-il un tel mérite
Qu'il soit supérieur à la loi non écrite ?
Loi des Dieux, qui s'impose au mortel le plus fier !
Car ce n'est pas la loi d'aujourd'hui ni d'hier

Qu'un instant abolit comme un instant la fonde,
C'est l'éternelle loi plus vieille que le monde !....
On n'a plus d'adversaire, ô Créon, sous la terre....
Qui sait si chez les morts on juge comme nous ?....
Je m'unis à l'amour et non pas à la haine !....

Comment de telles paroles ne seraient-elles pas allées au cœur d'un public moderne, affranchi par le christianisme et par la Révolution ?

Leur prestige était doublé par la manière dont Mlle Bartet jouait le rôle. Sa démarche de blanche canéphore dans la première scène, l'énergie mélancolique de ses réponses à Créon, la perfection plastique de ses attitudes dans la scène où elle va suppliante d'un groupe à l'autre des vieillards, enfin, après avoir ramené sur son visage un pan de sa robe, son départ résigné au travers du feuillage, sous la clarté lunaire de la lumière électrique, tout cela nous a séduits, charmés, secoués d'un frisson qui, chez plusieurs, est allé jusqu'aux larmes.

Le vieux Tirésias a eu aussi un grand succès, notamment à la fin du rôle, quand le tonnerre de ses malédictions s'est éloigné et comme perdu sous les figuiers, au milieu des débris de colonnes et de bas-reliefs.

Il n'est pas jusqu'au rôle du gardien et à celui d'Hémon qui ne contribuent à faire de cette tragédie un chef-d'œuvre éminemment populaire. La démocratie s'est reconnue dans les familiarités du premier à l'égard du roi, dans son abus des proverbes, dans son égoïsme bon enfant. Avec l'autre elle a aimé à retrouver sur la scène l'amour, dont un public français ne saurait plus se passer.

Quant à l'acoustique de ce théâtre en plein air, elle

est tellement merveilleuse que ce ne sont par les artistes qui ont la voix la moins forte qu'on entend le plus mal. Ainsi nous avons perçu comme au Théâtre-Français les vers dits par Mlle Bartet. Pas une syllabe perdue, grâce, il est vrai, à une diction impeccable, accompagnée de gestes larges, élégants et rythmiques. Son murmure doux et calme s'élevait jusqu'aux plus hautes places, comme épuré, transfiguré et élargi dans l'atmosphère.

Des paroles du chœur je ne dirai rien, par la bonne raison qu'on ne les distinguait pas. Mais ses évolutions, en rapport avec les différents moments de l'action, ont paru intéresser le public ; elles l'ont aidé plus d'une fois à deviner le sens des mots confusément entendus, par exemple dans la scène où les vieillards, desséchés et lâches, repoussaient, par crainte de Créon, les supplications d'Antigone. Jamais je n'avais si bien compris jusqu'à quel point le chœur antique faisait partie intégrante de l'action.

La musique de Saint-Saëns est une merveille d'intuition. Dans l'ignorance où nous sommes de celle de l'antiquité, la sienne, par sa mélodie large et son rythme de plain-chant, répond parfaitement à l'idée que nous sommes relativement autorisés à nous en faire. L'invocation à Éros, un bijou de grâce sévère, a été détaillée par un soliste avec beaucoup de délicatesse. Tout a été joué par l'orchestre de Colonne avec une précision de trait, une finesse et une variété de nuances qui ont enlevé l'auditoire.

Voilà donc le théâtre d'Orange officiellement inauguré et consacré. Chaque année, à pareille époque, on y donnera des représentations solennelles et somptueuses, auxquelles on entend bien faire

accourir de tous les points de la France et de l'étranger des milliers de spectateurs. Ce qui est certain, c'est que le chemin en est désormais connu, et qu'à en juger par l'impression de cette soirée, ceux qui y ont assisté s'en feront partout, malgré la fatigue du voyage et la cherté du séjour, les patrons convaincus. Ce sont là, pour l'avenir, des gages sérieux de succès, mais à la condition que les organisateurs de ces fêtes raisonnent bien le cas spécial de ce théâtre et l'aiguillent sans tâtonner dans sa véritable destination.

Les Félibres, que j'admire, et dont il faut reconnaître que les éclats de voix, quelquefois un peu montés, ont beaucoup contribué à réveiller dans notre pays les tendances décentralisatrices, se trompent, je crois, quand ils prétendent faire du théâtre d'Orange un théâtre absolument régional. Quoi qu'ils en aient, ce théâtre sera toujours captif de ses origines gréco-romaines, des souvenirs anciens qui l'emplissent, des conditions dramatiques en vue desquelles il a été édifié. Je n'affirme pas qu'il n'arrivera jamais à des poètes de la Provence, à Mistral, s'il le voulait bien, d'écrire des œuvres spéciales, d'inspiration locale, d'une grandeur simplifiée et décorative, conçues par grands plans, faites pour les proportions et l'architecture de cette vaste enceinte. Mais il y faudra de l'argent, des sujets, et du génie. Ce sont bien des affaires. Sans compter qu'il n'est pas prouvé qu'une pièce du cru, même à égalité de mérite, plaise autant à des gens qui n'en seront pas qu'une pièce ancienne, laquelle, de temps immémorial, fait partie du patrimoine de toutes les provinces et de toutes les nations.

Pareillement je reculerais à l'idée de donner sur une scène gréco-romaine, en dehors des conditions normales de l'art moderne, je ne dis pas des mélos en redingote et des vaudevilles en veston,—ce serait un sacrilège, — mais des chefs d'œuvre de haute tenue, *Hamlet*, *Hernani* ou *le Misanthrope*, dont les anciens n'ont même pas prévu le caractère.

Restent donc selon moi les œuvres anciennes ou imitées de l'antiquité. Celles-là seules seront ici à leur place, les unes par droit de naissance, les autres par droit d'adoption : les drames d'Eschyle et de Sophocle, les comédies d'Aristophane, de Plaute et de Térence, les tragédies de Corneille et de Racine, et celles des comédies de Shakespeare et de Molière dont le sujet est emprunté aux anciens. Le choix est, on le voit, assez abondant.

Car choisir s'imposera suivant le public qu'on voudra atteindre. Ou l'on n'aura souci que de réjouir le dilettantisme des initiés de l'antiquité grecque et latine, ou l'on rêvera de restituer son bien à la foule, au grand et au gros public, et d'élever ce théâtre à la dignité de théâtre national. Dans le premier cas, on aura le droit de représenter des pièces d'Eschyle et d'Aristophane celle qu'on voudra, fût-ce la plus obscure. A voir les auteurs inscrits aux programmes scolaires que les professeurs des facultés et des lycées sont censés lire couramment, on est fondé à supposer qu'aucun passage du *Prométhée* ou des *Chevaliers* n'est pour embarrasser cette haute catégorie de spectateurs. Seulement il sera prudent de ne compter que sur un nombre d'amateurs très restreint.

Dans le second cas, un tri sera indispensable. Il

serait déraisonnable de prétendre attirer et retenir aux *Sept chefs* ou aux *Acharniens* la multitude de ceux qui ont eu la malchance de naître au XIXe siècle après J.-C., et de n'avoir pas préparé le baccalauréat. On devra jouer de préférence des pièces claires, intelligibles à des esprits modernes peu informés, facilement accessibles par la simplicité du sujet et par le caractère universel des sentiments exprimés, en un mot des pièces le plus largement possible *humaines*. Et peut-être bien que les *Erynnies* de Leconte de Lisle, à cause de leurs horreurs d'un autre âge et de la violente tension du vers, ne répondaient pas suffisamment à cet idéal. *Antigone* s'en rapprochait davantage.

Voilà, me semble-t-il, dans quelles limites le Théâtre d'Orange aurait tout intérêt à maintenir son répertoire. A l'élargir davantage, on risquerait d'aboutir à des échecs dont il serait long de se relever. Il est plus facile de garder un public qui s'est une fois donné que de le ramener quand il s'est écarté. Si j'avais voix au chapitre, je demanderais par la même occasion qu'on se rapprochât davantage sur certains points de la vérité antique. La scène actuelle ne gagnerait-elle pas à être élargie ? Ne pourrait-on pas jouer de jour ? Pourquoi n'essaierait-on pas de se servir du masque et des cothurnes ?

A ces conditions diverses, Orange a chance de voir se renouveler les fêtes qui viennent d'avoir lieu et de devenir pour les dévots de l'art grécoromain et de notre théâtre classique un lieu de pèlerinage annuel. Parce qu'elle ne nourrira aucune arrière-pensée d'évolution ou de rajeunissement dramatique, elle repoussera le surnom de Bayreuth français dont certains veulent lui faire le dangereux

présent. Il lui suffira d'être Orange tout court, c'est-à-dire une résurrection en pays natal, sur une terre gallo-romaine, dans un cadre unique au monde et merveilleusement propre à les faire valoir, de conceptions dramatiques disparues. C'est assez d'une telle ambition pour illustrer une cité.

JACQUES ROCAFORT.

A LA MÉMOIRE DE PAUL ARÈNE

LA HAUT ! . . .

Sunt lacrymæ rerum.

A l'astre étincelant ton regard s'est éteint
Sur le sol bien aimé de la terre natale
Où tes chants s'unissaient à ceux de la cigale
Dans l'air sursaturé de lavande et de thym.

Le front voilé de deuil, la *Muse Provençale*
Sur tes restes mortels a déposé soudain
Les lauriers de la gloire ; et sa divine main
A ton âme a montré la lueur sidérale.

Alors, d'un vol rapide elle a pris son essor
Dans l'espace sans fin : et sur ta harpe d'or
Son souffle musical, — ô prodige ! — ô merveille ! —

Pour charmer les élus de l'Art, au sein des cieux
Murmure plus suave et plus harmonieux
Au ravissement de Mireille !...

ANT. CHANSROUX.

CONSULTATIONS (1)

Paris, le 5 Août 1897.

Cher Monsieur,

Je ne connais pas Nimes, mais j'ai vu Arles et j'ai été navré de voir les parties restaurées des Arènes.

Pour moi, les barbares ne sont pas ceux qui laissent mourir les monuments de leur vénérable mort, mais ceux qui les restaurent.

J'admets plutôt les ingénieurs et les constructeurs d'usines qui, pour percer un boulevard ou construire une gare, rasent une cathédrale, que les architectes qui remettent à neuf une relique. Les premiers sont dans leur rôle, on sait à quoi s'en tenir avec eux ; ils ont leur mission. Les autres sont des hypocrites qui, au fond du cœur, aiment mieux une belle bâtisse bien neuve qu'une admirable vieille ruine.

Entretenir, soit ; restaurer, jamais. Entretenir est un devoir ; restaurer est mentir et insulter.

Il faut, hélas ! consentir à la mort des êtres qui nous

(1) Est-il besoin de rappeler, à propos des lettres qu'on va lire, qu'il s'agit d'une simple consultation ? Le lecteur aurait vraiment tort de « pointer des suffrages, » mais il aura raison d'examiner les arguments et de se faire sa propre opinion. Plusieurs réponses attendues ne sont point arrivées à temps pour ce numéro, sans doute à cause des villégiatures d'août ; elles seraient alors publiées dans le numéro prochain.

Je ne fus pas mis à même de corriger les épreuves de ma dernière lettre sur la Restauration des Monuments romains; je veux rectifier au moins une coquille, *texte* (*mutilé du Vatican*) pour *torse*.

H. M.

sont chers. Mais quelle joie peut-on trouver à conserver leur momie remise à neuf et peinte au naturel ?

Que de crimes ont commis les restaurateurs ! Au moins autant que les démolisseurs qu'ils blâment. Dites donc bien, avec toute l'autorité de votre talent, que le Midi doit tenir à honneur de conserver ses beaux monuments avec

la ride et l'antiquité fière

dont parle le poète.

Mille sympathies.

ARSÈNE ALEXANDRE.

Nimes, le 5 août 1897.

MONSIEUR,

Dans votre lettre du 19 juillet dernier, adressée à M. le Directeur de la *Revue du Midi*, au sujet de la conservation de nos monuments antiques, vous faites appel à tous les hommes de l'art, vous les invitez à donner leus avis sur cette délicate question. Déjà un artiste éminent a parlé; vous avez publié sa réponse.

Interpellé nominativement par vous, Monsieur, je viens répondre à votre invitation et formuler mon modeste avis, mais en me renfermant uniquement dans des considérations générales, sans application particulière à tel ou tel monument.

Sauf de rares exceptions il est à regretter que l'architecte chargé de ce qu'on est convenu d'appeler : restauration d'un monument antique, n'ait en vue qu'une pensée à réaliser : *restituer*, et cela par la raison bien simple qu'il est plus facile de bâtir en masse, de démolir, au besoin, pour refaire, que de *restaurer*, ce dernier mot étant pris dans son acception la plus étroite de réparer, soutenir simplement, sans innover.

En effet. pourquoi refaire des arcs en plein ceintre ou en ogive en partie détruits si les voussoirs que le temps a respectés sont encore solidement assis sur leurs lits ?

L'échancrure que dessineront ces arcs en ruine mais soli-

des, ne sera-t-elle pas plus poétique, se prêtant à la rêverie en évoquant les souvenirs du passé, que l'arc froid, rigide qui lui sera substitué ?

Heureux encore si l'architecte en reste là ; mais emporté par l'amour de bâtir, il ne manquera pas d'élever sur ces arcs,ainsi rétablis, le pan du mur qui existaitdans l'origine avec ses cordons, ses corniches. C'est pourquoi l'artiste chargé de restaurer devra se prémunir contre cette tendance, refréner son orgueil à créer un chantier là où, le plus souvent, un simple travail de réparation pourrait suffire, faisant ainsi une sage application de ce que M. P. Puvis de Chavannes a si nettement défini : « n'ajouter une pierre que pour en sauver en dix. »

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

FÉLICIEN ALLARD.

« Le principe des temps modernes est d'abord de négliger les bâtiments et ensuite de les restaurer. — Prenez le soin nécessaire de vos monuments et nous n'aurez pas besoin de les restaurer.... Surveillez un ancien bâtiment avec un soin jaloux, protégez-le le mieux possible, et n'importe à quel prix, de toute influence nuisible,comptez les pierres comme vous feriez des joyaux d'une couronne, posez-y des gardes comme aux portes d'une ville assiégée.... »

Ainsi parle Sir John Ruskin, et j'adopte son opinion.

ALPHONSE GERMAIN.

« Absolument opposé à toutes les réparations qui enlaidissent, je préfère de belles ruines à une reconstitution peu poétique. »

HENRI GILET.

Vichy, 26 juillet 1897.

Mon cher ami,

Vous me demandez mon avis sur la restauration des monuments anciens ; c'est une question bien difficile pour arriver à concilier le côté artistique et la conservation de ces monuments pour les générations futures.

Artiste, je ne voudrais aucune restauration ; et voir au contraire, magnifique ornement, les plantes et les fleurs sauvages, envahir les colonnades et les voûtes, et je suis ainsi du même avis que Victor Hugo dans son ode superbe à l'Arc de Triomphe où il dit : voir le lierre prendre chaque figure, la ronger face à face et laisser faire le temps, ce grand sculpteur.

Pour le poète, évocateur d'un glorieux passé, les morsures du temps et du soleil sont des splendeurs.

Cependant je crois, malgré tout, qu'il faut essayer de restaurer, ou plutôt réparer les monuments pour les conserver à l'admiration des générations à venir.

Mais.... il faudrait confier ces réparations à des architectes artistes, et il faut exprimer ici le regret qu'ils soient si rares ; il faudrait d'abord ne rien changer à l'aspect des monuments, puis n'employer que les mêmes matériaux (ce qui se fait rarement), ensuite maquiller au ton général, toutes les parties réparées qui par leur blancheur viennent rompre non seulement l'harmonie de couleurs mais aussi les dimensions même de l'édifice.

Je suis donc contre les restaurations complètes, mais partisan des réparations partielles urgentes pour la consolidation des monuments antiques.

Voilà, cher ami, mon avis.

Osbert.

Monsieur,

Je ne suis pas assez au courant de la question que vous voulez bien me poser pour y répondre longuement — A mon avis il est toujours fâcheux de mutiler un monument par

des restaurations — c'est lui enlever la fleur du temps. Un fruit sans fleur est si froid.

Je suis donc contre toutes restaurations.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

F. Roybet

Monsieur,

Oui, mon cher Mazel, vous avez grandement raison en défendant les monuments du passé contre toutes restaurations.

S'il ne reste qu'un fragment, qu'il soit pieusement gardé intact.

S'il ne reste que des ruines, qu'elles soient conservées avec la parure de plantes et de fleurs que leur donne toujours la nature.

La vue d'une ruine peut former le goût.

Si dans les écoles l'amour du Beau était développé par un sérieux enseignement du dessin, on ne trouverait bientôt plus personne ayant le triste courage de restaurer.

Bien à vous,

Alex. Séon.

BIBLIOGRAPHIE

LE BARON SINAI, par Gyp, chez Charpentier, Paris, 3 fr. 50.

Quand on commence la lecture d'un roman de Gyp, il est impossible de l'interrompre, on va jusqu'au bout avec avidité. O la belle simplicité, et combien limpide et rapide ! Un dialogue naturel, plein d'entrain et de mots bien frappés, fallut-il les emprunter à l'argot parisien. Et ces romans ne sont pas en l'air, ils ont des dessous qui les font solides et propres à servir d'aliment à la réflexion. Celui-ci par exemple, *le Baron Sinaï*, tableau dè mœurs contemporaines, fertile même en allusions qui sautent aux yeux, met en scène le Panama et les Panamistes. C'est pris sur le vif. Je me suis délecté notamment à un certain dialogue entre Chagny et le baron, à un autre entre Sinaï et sa mère, où de la situation même jaillissent des paroles vengeresses contre l'invasion de la France par des étrangers et contre le pouvoir corrupteur de l'argent. On y devine les sentiments personnels de Gyp, on y sent vibrer le cœur de cette Française de race et de tradition, dont les aïeux étaient de ce côté du Rhin, et non de l'autre. Occupé au même moment à lire les *Déracinés* de Barrès, il me semblait que Gyp m'en dessinait l'illustration. J.-R.

L'AME FRANÇAISE, par Mme William Mitchell (Ernestine Drouet), librairie nouvelle, 1897.

Madame William Mitchell inspectrice honoraire des écoles, plus connue en librairie sous le nom « d'Ernestine Drouet » vient de publier un volume de poésies qu'elle intitule « l'âme française » et qui donne d'une manière saisissante Les impressions que l'auteur a ressenties pendant l'année terrible ; — ces morceaux admirables, pour la plupart ont

été écrits pendant et après la période précitée ; un certain nombre a été couronné par l'Académie française : ils ne sont donc pas inconnus des érudits. Mais moderne, Ernestine Drouet a eu l'heureuse idée de les condenser en un charmant volume qui fait le bonheur des lettrés et des délicats.

Tout serait à citer dans ces pages empreintes du patriotisme le plus élevé.

La Veilleuse est une œuvre d'une délicatesse et d'une élévation de sentiments remarquables.

Versailles est une perle, comme description. C'est ravissant. *L'enterrement de la Sœur de Charité* est admirable.

Mes premiers jours de poésie :

C'était un soir d'automne, un soir triste et grisâtre,
Sans flamme au firmament et sans flamme dans l'âtre.
C'était un de ces soirs pesants aux cœurs lassés,
Où l'on revoit présents tous ses malheurs passés,

est un modèle de finesse et de grâce. Tout est à lire dans ce bon volume et nous remercions l'auteur d'avoir eu la bonne pensée de le mettre à la portée du public.

PANNET.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

DIALOGUE PHILOSOPHIQUE

Le docteur Contraria. Il n'y a de vrai que la sangsue, l'emplâtre, le vésicatoire, le cautère, le fer rouge, la purgation. *Purgare*, Monsieur! L'État, qui s'y connaît, l'a bien compris. L'école allopathique est seule en possession du pouvoir, des honneurs et des profits officiels, comme de juste. Seule elle possède l'orthodoxie et confère les grades médicaux. Tous vos autres systèmes sont hérétiques : homéopathie, électrothérapie, systèmes de Raspail, de l'abbé Kneipp, de Kuhne, etc., n'ont été inventés que par des visionnaires, et on leur fait beaucoup d'honneur en les tolérant. Y a t-il rien de plus impertinent que ces globules, ces plaques, ce camphre, ces arrosoirs, ce pain sans levain ? Et ces magnétiseurs qui attirent les badauds du cœur de l'Europe ?

L'État reconnait aujourd'hui trois cultes, quatre en comptant celui du docteur Grenier. Il a fallu pour cela Voltaire, l'Encyclopédie et la Révolution. La France et l'Europe ont été secouées par la tempête ; la religion, l'ordre, la famille et la propriété ont connu des jours désastreux. Eh bien, l'allopathie n'a pas bronché. Robespierre et Louis XVI se droguaient suivant le même rite. L'État n'a jamais

reconnu que notre médecine. La dose massive réunit toujours sous son drapeau l'immense majorité des Français. Devant ce dogme vénérable, il n'y a plus de partis. Cela n'est comparable qu'à l'alliance russe. Je suis fier et j'exulte.

Le docteur Similia. Un peu de sang-froid, mon cher confrère. Avez-vous lu, en octobre 1896, cette statistique où l'on établit que la mortalité est moindre, en France, dans les pays dépourvus de médecin ?

Le docteur Contraria Je ne lis pas ces choses-là.

Le docteur Similia. D'autres les lisent, et les commentent non sans irrévérence. Le mal vient, disent-ils, de ce que nous sommes sous le régime d'une médecine d'État.

Le docteur Contraria. Les principes s'en iraient-ils à ce point ?

Le docteur Similia. Un philosophe de mes amis dit que c'est un phénomène de biologie et de sociologie bien connu que la tendance d'un organisme ou d'une institution au développement indéfini et à l'accaparement de tout ce qui l'avoisine. La tendance à la domination universelle caractérise les religions, les partis politiques, les écoles médicales ou autres, comme toute espèce végétale ou animale. C'est la bataille de la vie, la lutte sans trêve ni merci, qui décide du succès de ces aspirations excessives et intransigeantes. De cette mêlée, sort la lente évolution des choses, qui domine les récriminations de l'homme en sa chimère de l'absolu.

Pour le moment, votre école allopathique plane dans le ciel de la France. Elle tend à empêcher les malades de guérir par des procédés plus efficaces.

Elle retient dans l'ornière une foule de médecins dévoués et habiles dont la puissance de guérir serait augmentée par d'autres méthodes. Elle tient systématiquement le public dans l'ignorance des progrès de l'homéopathie et de l'électrothérapie, pour conserver son influence. Patronnée par l'État incompétent et complice, elle retarde le moment où le public guérira sans tortures, affranchi de traitements d'un autre âge. Les hommes de talent qui se consacrent à la carrière médicale voient ce talent souvent paralysé par les errements vicieux et empiriques auxquels l'État les a instruits. Vous acquérez un bon diagnostic, vous savez le nom des maladies, vous arrivez à la célébrité, à la fortune, mais vous ne guérissez guère. Guérir serait pourtant l'essentiel.

Le Dr Contraria. Ignorez-vous le succès de notre médication bromurée dans de cruelles maladies du système nerveux ? Ignorez-vous l'éclat que répandent sur notre école les bienfaits de la sérothérapie ?

Le Dr Similia. Non certes, et je vous en félicite de grand cœur, sans réserve. Mais ce dont je ne vous félicite pas, c'est de vos insuccès dans d'autres catégories de maladies. Tel dyspeptique ou tel neurasthénique, délabré pendant des années par les drogues nocives de vos illustrations officielles, et conduit au bord du tombeau, est obligé, s'il tient à la vie, de recourir à un médecin homéopathe, qui le remet sur pied en quelques semaines ou en quelques mois. Cela se voit tous les jours. Dans les trois quarts des maladies, les allopathes les plus éclairés finissent par ne plus croire à leur art, et par ne

plus donner de remèdes que pour la forme. Ils laissent agir la nature. C'est la médecine expectante, la moins nuisible. Mais cela ne suffit pas toujours pour guérir. En tous cas, ce n'était guère la peine de se consumer en longues et pénibles études pour en arriver là.

L'allopathie retient la plupart des médecins parce qu'ils ne connaissent qu'elle et qu'ils y trouvent, à défaut de cette satisfaction élevée que donne l'exercice du pouvoir de guérir, la considération qui s'attache à ce qui est officiel et régulier, convenu, admis par tous ; une voie tracée vers la fortune par l'utilisation, intégrale et sans recommencements, des procédés appris à la Faculté. C'est si commode de suivre les sentiers battus où tout vous convie, le préjugé des maîtres et la foule moutonnière.

Tous les médecins, néanmoins, ne se résignent pas à ce gaspillage de leurs forces vives. Ceux en qui brûle la flamme scientifique, l'amour de la vérité, l'amour supérieur de l'humanité, ceux-là, non sans hésitations et sans luttes, finissent par rompre avec les traditions décevantes de l'école allopathique. Ils ont besoin d'avoir au cœur le triple airain du poète, car ils ne se font pas d'illusion sur l'hostilité railleuse qui les attend de la part de la masse de leurs confrères et de la foule ignorante. Ils avancent, pourtant, résolus, dans la voie nouvelle semée d'obstacles, ils recommencent en partie leurs études médicales, et donnent pour la plupart la préférence à l'homéopathie. Dès les premiers pas dans la nouvelle thérapeutique, ils ont la joie d'éprouver que leur pouvoir de guérir est devenu plus réel. La satisfaction de soulager véritablement leurs semblables n'est que le prélude

d'une aisance honorablement conquise, car la bêtise humaine a beau être insondable, les malades ont beau être entichés d'allopathie, ne connaissant pas autre chose, ils sont dominés par le désir de guérir. Lorsque, après des années de souffrance et d'insuccès, s'offre l'occasion d'essayer de l'homéopathie, ils la saisissent et s'en trouvent bien. Cela se dit, et les connaissances en font autant. De là un travail souterrain dans les grandes villes de France en faveur de l'homéopathie.

D'éminents professeurs de nos écoles de médecine, lorsque la vérité leur est apparue, n'ont pas craint de la proclamer. D'Amador, le maître profond, Andrieu et Parlier, professeurs à la faculté de Montpellier, Grouigneau, professeur à l'école de Dijon, Imbert Gourbeyre, professeur de matière médicale à l'école de Clermont-Ferrand, ont pratiqué l'homéopathie.

Le Dr Contraria. D'accord, mais l'école officielle n'est pas si réfractaire que vous semblez le croire à l'évolution et au progrès. Cédant au mouvement transformiste qui entraîne toutes choses, elle a éliminé de sa pratique certains remèdes compliqués ou reconnus malfaisants qui faisaient fureur au siècle dernier. C'est ainsi qu'elle ne parle plus de la thériaque, de l'inoculation de la variole et des fréquentes saignées à blanc qui faisaient la joie de nos pères. Elle a accepté encore, ce dont vous avez bien voulu la louer sans réserve, l'emploi des virus atténués qui a abouti à la sérothérapie. Elle a élucidé l'hypnotisme et la suggestion, en les conquérant pour sa pratique.

Le Dr Similia. Oui, elle a fait tout cela, mais elle

s'est bien gardée de rappeler, en ce qui concerne les liqueurs virulentes de Pasteur, que dès 1823 Lux, de Leipzig, appliquait le traitement homéopathique aux animaux malades. Elle s'est bien gardée de dire que Pasteur a dilué, tout comme un simple homéopathe. Si elle a tiré honneur de l'hypnotisme et de la suggestion, qui ne sont autre chose que le magnétisme de Mesmer, que n'a-t-elle exprimé quelque regret d'avoir si âprement traité de charlatan cet initiateur ? La vérité, c'est que vous évoluez quand vous ne pouvez pas faire autrement, et que vous savez fort bien faire tourner vos concessions à votre gloire, en taisant l'origine de vos progrès, tirés des écoles rivales, et en continuant d'accabler celles-ci de vos dédains.

Ce que je voudrais voir, et ce qui est probablement trop demander à une école jalouse de sa prééminence, c'est qu'elle se réforme de bonne grâce et autrement que par la force des choses. La verrons-nous volontairement supprimer ses traitement aggravateurs de la souffrance des maladies ; renoncer à ses doses massives de drogues corrosives, qui transforment l'estomac en creuset de laboratoire et détruisent les organes avec la vie ; rechercher sincèrement ce qu'il y a d'utile dans les autres systèmes thérapeutiques et en faire bénéficier ses malades ; ne plus abuser du monopole que l'inconscience de l'État lui accorde, pour proscrire ces systèmes sans les étudier ni les expérimenter ; ouvrir quelques salles des hôpitaux publics, dont elle possède la totalité, au système homéopathique ou à l'électrothérapie, de manière que les pauvres malades puissent se faire soigner suivant la méthode la plus

douce et la plus bienfaisante ; cesser d'organiser, dans les Facultés de Médecine et partout ailleurs, la conspiration du silence contre l'homéopathie, de façon à en détourner les étudiants qui auraient une vocation pour y réussir ; renoncer à poursuivre de son ironie les courageux confrères que la passion du bien et de la vérité a jetés dans la carrière homéopathique ; prouver, enfin, qu'elle est plus soucieuse de guérir les souffrances humaines que d'écraser ses adversaires et de faire triompher le vain dogme de son empirisme ?

Le Dr Contraria. Quels que soient vos griefs, fondés ou non, contre l'école allopathique, je vous demande de ne point faire peser de responsabilité sur les honorables et savants praticiens de cette école. Plus d'un se préoccupe du programme que vous venez de tracer, et en poursuit l'application dans la limite de son pouvoir, car ce programme, vous n'en êtes pas l'inventeur. Il est au fond de plus d'un cœur généreux, de plus d'un esprit distingué de l'allopathie. Il m'ébranle un peu moi - même. Vous pouvez critiquer l'orientation imposée dès le principe à tant d'esprits vigoureux, vous en prendre à l'Etat et à l'Académie de Médecine, sa nymphe Égérie, regretter que tant de brillantes qualités, tant de hautes vertus professionnelles, soient frappées d'une impuissance relative par le vice d'une orthodoxie surannée, n'obtiennent pas leur maximum d'effet utile, parce qu'on refuse de les féconder par des méthodes meilleures auxquelles appartient l'avenir ; mais ne mettez pas en cause les hommes de cœur qui ont su mériter l'affection et la reconnaissance de leurs malades par leur dévoue-

ment. Vous ne pouvez contester la sincérité de leurs convictions, leur désintéressement si fréquent, la noble passion qu'ils apportent dans leurs études et dans l'exercice de leur art difficile, l'élévation et la liberté d'esprit dont ils donnent tant de preuves, leur tact et leur perspicacité, la sympathie et le respect dont ils sont dignes.

Le Dr Similia. C'est entendu, je ne m'en prends qu'aux idées, et non aux personnes. Ce n'est pas toujours ce que vous faites.

Dans ces délicates, mais très importantes questions, si l'intérêt public est en jeu, la justice ne l'est pas moins. Avez-vous sérieusement réfléchi sur l'étrange situation médicale d'un grand pays comme la France, qui, cent ans après la Révolution, en est encore à une médecine d'État ? Est-il digne de l'humanité et des lumières des membres de l'Académie de Médecine de prolonger, par esprit de corps, par préjugé d'école, cette honteuse servitude médicale, qui force les futurs homéopathes à passer leurs examens sous les fourches caudines de l'allopathie ? N'est-ce pas exactement comme si l'on forçait les étudiants qui se destinent au ministère protestant, à passer par les grands séminaires catholiques ?

Sans doute, il y a des études communes aux médecins de toutes les écoles. Ce sont les sciences physiques et naturelles, la chimie, la botanique, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, l'hygiène, la chirurgie ; et il n'y aurait peut-être pas d'inconvénient absolu à ce que les étudiants des divers systèmes apprissent en commun ces bases de la médecine. Mais au-delà, avec la matière médicale et la

thérapeutique, c'est un art discutable qui commence. La médecine n'est encore qu'un art qui s'appuie sur des sciences positives. Si elle - même était une science, elle ne serait pas contestée. C'est parce qu'elle n'est qu'un art qu'elle doit être fécondée par la liberté la plus large. Par la libre recherche, et non autrement, elle peut devenir un moyen de plus en plus efficace de guérison. Quand il s'agit de sauver les hommes de la maladie, il n'y a ni dogme ni doctrine qui tienne contre les résultats. L'art qui guérit est supérieur à celui qui ergote et achève le malade, même correctement.

Le Dr Contraria. C'est ce que je me dis avec orgueil en voyant les miracles de la vaccine et de la sérothérapie.

Le Dr Similia. Vous aimez à revenir sur ce dont vous tirez honneur. C'est trop naturel. Mais encore une fois, votre domestication des virus est un hommage plus ou moins forcé au principe de similitude. La sérothérapie est certainement un admirable résultat de l'application des méthodes scientifiques. Cela n'empêche que dès avant 1836, le Dr Weber trouvait l'anthracine, remède homéopathique du charbon des animaux. Dès 1834, le Dr Dufresne guérissait le charbon, à la fois sur les animaux et sur l'homme, au moyen de ladite anthracine. Avant 1833, Héring, concluant de ses observations qu'il faut triturer et diluer le vaccin frais et l'administrer à l'intérieur, écrivait : « Si l'on réussit à vacciner par ce procédé, on pourrait attendre de tous les virus ce qu'on aurait obtenu d'un seul. » Il prévoyait que la peste et le charbon perdraient leurs terreurs. Le Dr Gross vaccina avec succès d'après

les indications de Héring. En 1835, Theuillé, médecin homéopathe de Moscou, guérit des pestiférés à Constantinople en préparant homéopathiquement le virus des bubons,et vérifia ainsi de nouveau la loi de Héring. J'ajoute que nous préférons l'ingestion à l'intérieur à l'inoculation, qui offre plus d'un danger (1).

Vous le voyez, mon cher confrère, en allant au fond des choses, à l'occasion de ce dont vous faites le plus état pour glorifier votre système, votre gloire se partagerait avec d'autres, moins bien servis par les circonstances et laissés sans appui.

Le Dr Contraria. Je conviens que l'école homéopathique a compté des hommes de talent qui ont su voir de loin. Malheureusement c'était de si loin qu'ils sont morts avant de jouir de la faveur publique. Avouez que vous avez la guigne. A force de manquer de chance on se rend un peu ridicule.

Le Dr Similia. Il ne vous reste plus qu'à pirouetter sur vos talons rouges et à secouer quelques grains de tabac de votre jabot de dentelles.Se peut-il que tant d'élégante désinvolture s'allie à tant de barbarie ? Car vous n'êtes que des barbares. Un jour viendra où des générations plus affinées seront effrayées de ce qui vous reste d'atavisme préhistorique, au récit des tourments que vous infligez à vos malades, et même à vos mourants.Vous continuez, contre toute raison, par simple habitude, à les purger, à les scarifier, à les couvrir de vésicatoires, de ventouses et de sinapismes. C'est eux qui n'ont pas de chance. A l'heure où l'aveugle Nature a condamné un mourant à n'être

(1) Voir sur ces belles questions le remarquable travail du Dr Kruger, *Pasteurisme et Homœopathie*. Paris, 1883, Baillière.

bientôt plus qu'un cadavre, et l'achemine vers la destruction par la douleur, vous vous acharnez sur cette chair angoissée qui paierait de l'éternité un instant de repos, et vous empoisonnez avec un zèle implacable des moments suprêmes consacrés à désirer la mort, à la désirer comme le plus grand bienfait de la vie. Vos malades en arrivent souvent à maudire les êtres les plus chers qui les entourent et les supplicient sur votre ordre. Il y a une profanation de l'être humain dans ces inutiles tortures. Heureux ceux qui peuvent mourir sans le secours d'un tel art. Le vagabond qui expire dans le fossé de la route échappe du moins à vos écorchements et à vos drogues.

Le Dr Contraria. Je vois que je vous ai blessé tout à l'heure. Vous avez la dent dure. Je ne vous en veux pas, et je me bornerai à vous répondre qu'il y a des mourants que nous laissons tranquilles.

Le Dr Similia. Parbleu, ce sont les mourants peu fortunés. O bienfait de la pauvreté, on ne t'apprécie que trop tard. Le philosophe te recherche, parce que tu l'affranchis. Le commun des hommes te repousse, ainsi que ce qui est trop simple.

De même qu'il faut à la foule du panache et des dieux, il lui faut aussi des « poutringues » bleues, vertes ou jaunes, et l'appareil des tortionnaires pour se croire en train de guérir. La cuillerée homéopathique n'ébranle pas suffisamment son imagination. C'est toute une éducation à reprendre, et il faut le concours du temps.

Mais pourquoi les éducateurs se dérobent-ils ?

Des professeurs, payés pour savoir et enseigner tout ce qui se rapporte à l'art de guérir, ne consa-

crent chaque année, à l'admirable création d'Hahnemann, qu'une seule phrase, une phrase de dénigrement, toujours la même, tirée de Trousseau, qui ne savait rien de l'homéopathie. Si le public est ignare par définition, et s'il a quelque excuse de l'être, que dire de l'État, payé pour s'inspirer de principes de liberté et de progrès en harmonie avec les temps modernes, et qui se laisse asservir par la vieille médecine, en coquetterie réglée avec lui, au point de lui réserver toutes les places, tous les honneurs, toutes les chaires et tous les hôpitaux dont il dispose; au point d'exclure tout médecin homéopathe, malgré son titre régulier et officiel de docteur en médecine des Facultés de l'État, de tout concours pour les chaires d'agrégé ou de professeur, de toute compétition pour les postes médicaux dans la marine, l'armée, les services civils, prisons, épidémies, etc. ? Cet ostracisme, arraché à son aveuglement débonnaire et coupable, est plus digne d'une monarchie absolue que d'une République née de tant de révolutions, et qui a l'ambition de marcher à la tête du monde civilisé.

Pour complaire à Mme de Maintenon, Louis XIV chassa les protestants de toutes les carrières publiques. Pour complaire à un syndicat d'illustrations allopathiques, la République Française chasse de toutes les positions où ils pourraient rendre les plus brillants services les médecins homéopathes, citoyens français.

Ceux-ci ont la double connaissance du système allopathique, puisqu'on les a forcés de l'apprendre pour devenirs docteurs, et du système homéopathique, tandis que leurs proscripteurs ne connaissent

que le premier. C'est donc à la sollicitation de ceux qui savent le moins que l'Etat excommunie ceux qui savent le plus !

Je comprends que vous n'aimiez pas les statistiques. Elles démontrent que la mortalité, dans les cliniques homéopathiques, est inférieure à ce qu'elle est dans les cliniques allopathiques.

Le *Bulletin de la statistique municipale* de Paris établit que, du 1er au 31 décembre 1884, il y a eu dans les hôpitaux de Paris, où règnent les princes de l'allopathie, en ce qui concerne la fièvre typhoïde :

214 malades — 40 décès — mortalité 18.69 0/0.

A l'hôpital homéopathique de Saint-Jacques, fondé par l'initiative privée, il y a eu du 1er janvier au 31 décembre 1885, en ce qui concerne la même maladie :

22 malades — 2 décès — mortalité 9.09 0/0.

A New-York, un rapport officiel établit que la mortalité est de 0.90 0/0 chez les souscripteurs homéopathiques d'une compagnie d'assurances sur la vie, et qu'elle est de 3.20 0/0 chez les souscripteurs allopathiques de la même compagnie, qui a formé ces deux sections à cause de la popularité de l'homéopathie aux États-Unis. Les clients de l'homéopathie paient 10 à 15 0/0 de moins en primes, par la raison toute simple qu'ils vivent plus longtemps (1).

Le Massachussetts possède cinq hospices officiels d'aliénés, dont l'un, celui de Westborough, est homéopathique. Le rapport annuel présenté au State Board of Lunacy and Charity de cet État montre que le 0/0 de guérison des cas aigus est de 27.59 — 37.50

(1) Ces chiffres sont cités par le Dr Fabreguettes dans son *Homœopathie vulgarisée*. Nimes, 1886.

— 29.36 et 25.48 pour les hospices allopathiques de Worcester, Taunton, Northampton et Danvers, tandis qu'il est de 42.86 pour l'hospice homéopathique de Westborough. Dans les cas chroniques, le 0/0 de guérison est respectivement de 4.07 — 4.84 — 5.06 et 4.62 pour les quatre hospices allopathiques, et de 13.98 pour l'hospice homéopathique (1).

Que dire de l'État français qui, en présence de la dépopulation dont s'inquiète le pays, refuse, dans un intérêt doctrinal, de laisser enseigner dans ses chaires une méthode qui fait de telles preuves ?

Si l'homéopathie était adoptée dans les hôpitaux, la dépense des malades diminuerait de plus des trois-quarts en ce qui concerne les médicaments, étant donnés la simplicité et le bas prix des remèdes homéopathiques. Avec les ressources actuellement absorbées, il y aurait donc de quoi traiter plus efficacement un plus grand nombre de malheureux. La solution de la question sociale ferait ainsi un pas notable, d'autant plus que ce qui se passerait dans les hôpitaux se reproduirait dans les familles, dont l'éducation médicale se ferait rapidement.

Et ce n'est pas seulement la libre Union américaine qui sait reconnaître les services de l'homéopathie en lui livrant, par exemple, pendant la session 1894-1895, 1900 étudiants de ses collèges homéopathiques; c'est le monde entier qui s'émeut des bienfaits de la méthode nouvelle, pratiquée aujourd'hui par plus de 12.000 médecins.

L'Etat français ferme les yeux pour ne pas comprendre. Tant que vous vous servirez ainsi de lui

(1) Dr Sam. Van den Berghe, *Journal belge d'Homœopathie*, juillet-août 1896.

pour écarter toute comparaison entre vous et les homéopathes, cela équivaudra de votre part à un aveu formel d'infériorité. Si vous craignez d'être détrônés, c'est donc que vous avez de bonnes raisons pour cela ?

De même qu'on invoquait le « salut des âmes » contre les cultes dissidents, vous invoquez le sophisme de la « santé publique » pour maintenir votre monopole officiel et repousser la justice et la liberté. Le pays qui tolère dans son sein la proscription de toute une élite de praticiens et de savants, c'est le pays auquel auquel la révocation de l'édit de Nantes a coûté si cher.

L'innocence publique, non-seulement supporte ce spectacle, mais encore, en voyant, dans l'apparat des cérémonies, les princes des allopathes chamarrés de décorations, elle tressaille d'orgueil pour la « science française. »

Le Dr Contraria. Vous n'allez pas, sans doute, saper nos gloires nationales ?

Le Dr Similia. Tenez, je pense au diabète de Cornélius Hertz. Ce diabète est entré dans l'histoire sous le patronage de sommités anglaises et françaises. A en croire ces messieurs, le patient était à toute extrémité. Or ce personnage, encore plus intéressant qu'intéressé, non-seulement n'est pas mort, mais encore n'a aucune envie de mourir. L'ex grand-officier de la Légion d'Honneur vous a une résistance qui aide à comprendre qu'il ait agonisé plusieurs années sans succomber. Avec l'argent du Panama, il devait louer des diabétiques et les offrir aux complaisances officielles. Heureux diabétiques, objet convoité des râfles des détectives anglais, ils ne pouvaient suffire à

la demande. Retombés aujourd'hui dans le marasme, ils se consolent par le reflet joyeux que le génie Cornélien a projeté sur leur condition. On connaissait le diabète gras et le diabète maigre ; on connaît maintenant le diabète gai, et ce n'est pas un résultat méprisable. On a dit encore que le moribond de Bournemouth se procurait à volonté le coma du diabète au moyen de fortes doses d'émétique. Quelle que soit l'explication qu'on adopte de la résurrection du grand financier, personne ne paraissait la prévoir, et cette affaire, plus mystérieuse que jamais, n'est pas faite pour inspirer une confiance illimitée dans la science officielle et dans les « gloires nationales. »

Qu'attendre de l'État ?

Qu'il s'éveille de sa longue léthargie et entende ces paroles d'Imbert Gourbeyre : « Je ne sais quel ministre initiateur et libéral, je ne sais quel Grand-Maître de l'Université donnera la liberté à la réforme Hahnemannienne, par la pratique des hôpitaux et l'enseignement officiel, pour lui permettre de lutter avantageusement contre le nihilisme et le scepticisme de la thérapeutique actuelle ; mais le jour où luira pour la science cette liberté si simple et si élémentaire, ce grand ministre aura bien mérité de la patrie (1). »

Qu'attendre du public ?

Quoique son hébétude le mette encore hors d'état de se prononcer, c'est peut-être de lui que viendra la poussée qui forcera la main aux pouvoirs publics. Nous avons déjà la liberté politique. La liberté de conscience est en marche. La liberté médicale sui-

(1) Paroles citées par le Dr Fabreguettes dans son *Homœopathie vulgarisée.*

vra, car toutes les libertés se tiennent. Il n'est pas admissible que le grand exemple donné au monde par la République des États-Unis, qui n'a ni religion d'État ni médecine d'État, demeure indéfiniment stérile pour la République Française. Ce ne sont pas de misérables questions d'influence doctrinale qui peuvent paralyser éternellement, dans la France de 89, la libre expansion de l'art de guérir ou de soulager les hommes.

Hahnemann est le plus grand médecin qui ait paru depuis Hippocrate, comme Auguste Comte est le plus grand penseur qui ait paru depuis Aristote. La France a réparé partiellement sa longue ingratitude envers Comte en instituant un cours de philosophie positive au Collège de France. De nombreux disciples d'Hahnemann travaillent sur son sol à soulager les souffrances physiques par une thérapeutique de tendance et de résultats positifs : notre pays est trop noble et trop généreux pour les traiter indéfiniment en parias.

L'Étranger d'Elée. Autrefois j'ai ratiociné avec des philosophes grecs, et il m'en est resté du goût pour les généralisations, sinon pour la métaphysique. Il faut s'élever d'un coup d'aile au-dessus de tout ce débat.

Il en résulte qu'aucun des systèmes médicaux actuels n'est suffisant à lui tout seul. Il se présente des cas où il faut laisser là le système préféré pour recourir à un système rival. C'est la condamnation absolue de toute médecine d'État, quel qu'en soit le principe. Elle est forcément trop étroite pour parer à tout, malgré ses emprunts dissimulés. D'ailleurs, d'autres systèmes naîtront du progrès indéfini des

sciences, et il faudra en tenir compte, les englober au fur et à mesure dans une solution médicale large et rationnelle. Car il y a du bon dans tous les systèmes, plus ou moins. Actuellement c'est l'homéopathie qui présente la plus belle ordonnance, la construction la plus scientifique, les meilleurs résultats. L'allopathie n'a point de loi véritable, car le principe des contraires n'en est pas un, et elle le viole à chaque instant. La loi de l'homéopathie est le principe de similitude. C'est un vrai principe, mais il n'est pas universel, puisqu'il y a des cas de guérison par les contraires. Il ne faut donc pas faire tout dépendre de lui.

Quel sera le principe appelé à dominer la synthèse future des systèmes médicaux? Ce ne peut être qu'un principe universel. Ce sera le dynamisme, qui est déjà à la base de l'homéopathie. Le dynamisme est partout, depuis l'atome, que je ne puis concevoir autrement que comme un centre de forces, jusqu'à l'esprit, sa plus haute expression. Pour moi, le monde se réduit à un complexus de forces. Le soi-disant principe des contraires, le principe de similitude et les autres principes quelconques des systèmes thérapeutiques se fondront un jour les uns dans les autres, au sein du dynamisme universel.

Ed. Bondurand.

NOTICE SUR LE CHATEAU DE MIRABEL

POMPIGNAN (GARD)

C'est vers la fin des croisades, au commencement du XIIIe siècle, que les seigneurs de Pompignan seraient descendus du mont Saint-Jean, où ils habitaient tout d'abord, et se seraient bâti le château de Mirabel.

Il est déjà question de ce château, dans une pièce de 1237 (cart. de Saint-Sauveur de la Font).

La tradition vient corroborer ce monument écrit. Elle est, sur ce point, d'une netteté d'affirmation vraiment étonnante : Interrogez dans la campagne Pompignanaise, le premier travailleur des champs que vous rencontrerez, le plus humble berger de ce pays ; demandez leur à quelle époque Mirabel a été construit, ils vous répondront tous sans hésiter un seul instant que c'est vers la fin des Croisades.

J'ai été stupéfié de voir cette date historique si lointaine, connue de tous, de l'homme le plus instruits, comme du plus ignorant ; nous avons trouvé là, dans ce consentement général de l'opinion, une preuve évidente de la vérité de cette tradition :

toute une génération, tout un pays ne se lève pas, comme un seul homme, pour affirmer un fait faux, ou même douteux de son histoire.

Maintenant quelle est la raison qui a déterminé les seigneurs de Pompignan à quitter les sommets escarpés et stériles qu'ils habitaient, pour se fixer dans la plaine ?...

Il faut reconnaître d'abord que cette première demeure n'avait rien de bien attrayant, ni de bien commode : on devait monter là-haut toutes les provisions et les récoltes ; il n'y avait pas sur ces cimes les agréments des frais ombrages, ni le confortable d'une maison seigneuriale, tout ayant été organisé, au point de vue de la défense, dans ce château qui n'avait pas d'autre caractère que celui d'une place forte.

Et puis, ces fiers et courageux chevaliers, fatigués de cette vie continuelle de combats, avaient-ils peut-être le projet de commencer une vie plus douce et plus facile ? Les croisades presque terminées, il semblait qu'une ère de paix, une espèce d'armistice et de suspension d'armes allait s'ouvrir : on n'aurait plus à combattre en France le Sarrasin qu'on était allé affaiblir chez lui ; on vivrait peut-être en bonne harmonie de voisin à voisin, et on ne se ferait plus de guerre fratricide, maintenant que l'étranger, le Musulman, avait été pour longtemps éloigné du territoire :

Telles étaient les réflexions qui se firent peut-être les seigneurs Pompignanais.

I

PARTIE DESCRIPTIVE

Je n'insisterai point sur la signification du nom de *Mirabel*, la nouvelle installation des seigneurs de Pompignan, cette signification est trop visible, trop apparente pour tout le monde. *Mirabel*, du mot latin *Mirabile :* situation admirable.

Et de fait, ce nom n'est pas immérité, et il n'a rien d'exagéré ou de prétentieux.

Le château de Mirabel est heureusement situé presqu'au pied du mont Saint-Jean, de manière que nos châtelains n'eurent pas un long déménagement à opérer.

Il est bâti sur des terrains relativement encore élevés, de telle sorte qu'on domine de là, quoique légèrement, la plaine et le village de Pompignan.

Un grand parc d'environ six hectares, habilement dessiné, avec clairières et chemins sans fin est adjacent au château. Il est d'une manicre générale, complanté en pins, mais bien d'autres arbres et arbustes, comme le platane, le tilleul, le cyprès, le laurier, le genevrier, y apportent une agréable variété. Comme il est excessivement fourré, il est très abondant en lapins, et faisait à ce sujet les délices des seigneurs qui y organisaient des chasses.

Dans la cour principale du château, et au centre, est installé un bassin, avec jets d'eau, surmonté d'une pyramide ; ce n'est pas là un des moindres agréments de cette demeure princière. Les eaux viennent d'une source très abondante qui ne tarit jamais, même à la période caniculaire et qui est dis-

tante de la maison, d'environ un kilomètre ; elles y sont amenées dans des bourneaux en terre, munis d'intervalle à intervalle de regards coniques, pour qu'on puisse de là surveiller le régulier écoulement de l'eau, et remédier aux engorgements.

Les égoutilles des jets d'eau sont ramassées dans un vaste réservoir qui n'a pas moins de trois mètres de profondeur, et de quinze mètres de long sur quatre de large. Ce réservoir arrose par la simple ouverture d'une vanne, un jardin potager qui est en contre-bas, et où les eaux circulent facilement. Devant le réservoir et lui servant de cadre, les serres où l'on enferme l'hiver de nombreux orangers et citronniers.

Nous avons dit, appuyé sur la tradition que le château de Mirabel datait de la première moitié du XIIIe siècle ; mais il ne faudrait pas conclure de là que toutes ses parties actuelles remontent à cette époque.

Assurément, bien des constructions y sont postérieures à ces temps relativement reculés, et depuis bien des ajouts et des modifications s'y sont opérés.

A notre avis, il n'y a guère aujourd'hui que la partie qui envisage Pompignan, avec ses deux tourelles, et peut-être le rez-de-chaussée de la partie nord, et la monumentale tour carrée qui la termine qui nous paraissent du XIIIe siècle ; tout le reste aurait été bâti après, ou du moins considérablement remanié.

Il est certain que les deux parties ci-dessus nommées ont de nombreux caractères d'antiquité :

Les deux pièces du rez-de-chaussées nord, le corridor qui sépare ces deux salons de la cuisine, la

cuisine avec ses dépendances, le tout muni de voûtes massives et surbaissées, et pavé avec des grandes dalles de pierre froide, tout cela n'annonce pas des constructions récentes.

J'allais oublier l'escalier principal du château qui forme tourelle sur la cour intérieure, et qui, avec ses larges marches, sa configuration particulière en coquille, ses fenêtres basses et carrées, dénote la facture de ces époques lointaines.

Nous avions énuméré, parmi les causes qui déterminèrent les seigneurs de Pompignan à bâtir Mirabel, le désir de ne plus guerroyer ; cependant, malgré ces tendances pacifiques, ils ne voulurent pas rester sans défense, devant une attaque qui pourrait se produire.

C'est ainsi qu'en bien examinant les constructions de Mirabel, on y aperçoit de nombreux moyens de défense. Ce n'est pas que tout cela puisse être comparé de près à ce qui avait été fait, dans le même sens, sur la montagne de Saint-Jean : nous ne sommes pas ici sur des hauteurs inaccessibles ; nous ne voyons pas de fortes murailles crenelées, des donjons et des tours imprenables ; mais nous constatons cependant que plusieurs mesures ont été prises contre un assaillant possible.

Ainsi, la porte majeure du château qui est à l'ouest, est admirablement défendue par la tourelle voisine d'où l'on recevait l'ennemi par diverses meurtrières. Une de ces meurtrières au rez-de-chaussées, de grande dimension, de forme circulaire et évasée de l'intérieur à l'extérieur, permettait d'atteindre presqu'immédiatement celui qui vou-

lait franchir cette porte, et pénétrer dans la cour intérieure.

Supposé que l'assaillant eût vaincu cette première difficulté, d'autres périls l'attendaient dans la cour, à mesure qu'il voulait s'avancer de l'entrée qui donne accès dans les pièces intérieures du château.

Trois ou quatre meurtrières pratiquées dans le bûcher, et tournées d'une façon oblique, de manière à prendre l'ennemi en pleine poitrine, faisaient pleuvoir sur lui mille projectiles.

Enfin, s'il pénétrait jusqu'au seuil de la porte qui est surmontée du blason des Mirabel, on pouvait, par une dernière ouverture ménagée dans l'escalier voisin, le faire reculer, et lui faire mordre la poussière.

De plus, sur cette porte une espèce d'ouvent ou de balcon permettait encore d'éloigner l'attaquant, et de défendre efficacement cette entrée, en la rendant comme inexpugnable.

Au sujet des portes, disons une fois pour toutes que la porte du nord, aujourd'hui l'entrée d'honneur du château, donnant sur une vaste terre-plein, et jardin anglais en contre-bas, nous paraît relativement récente. La porte principale était bien primitivement celle de l'ouest que nous avons dépeinte tout à l'heure ; les précautions prises pour fortifier cette entrée, et que nous avons déjà signalées, le dénotent.

Ajoutons, pour preuves plus convaincantes, que cette porte nous paraît avoir eu autrefois un pont-levis, et les terrains vagues qui l'entourent avoir été des fossés que l'on remplissait d'eau, quand les besoins de la défense le demandaient.

Sur cette question de l'eau, quoiqu'il n'y ait peut-être pas eu à proximité un cours d'eau suffisant pour alimenter ces fossés, remarquons qu'avec la seule source qu'on a aujourd'hui, on pouvait, en la mettant en réserve, la lâcher ensuite facilement dans les fossés du château.

Nous venons de parler des moyens de défense que nous appellerons *immédiats* ; quant à la défense *lointaine*, on pouvait très bien la réaliser par les meurtrières des tourelles et celles de la tour carrée ; d'autre part, du haut de cette dernière terminée en terrasse, on atteignait aisément l'ennemi, même quand il était encore loin du château.

Nous ne voudrions pas entrer dans des descriptions trop minutieuses : nous craindrions de mériter le reproche de l'immortel Boileau écrivant dans son art poétique.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin (1).

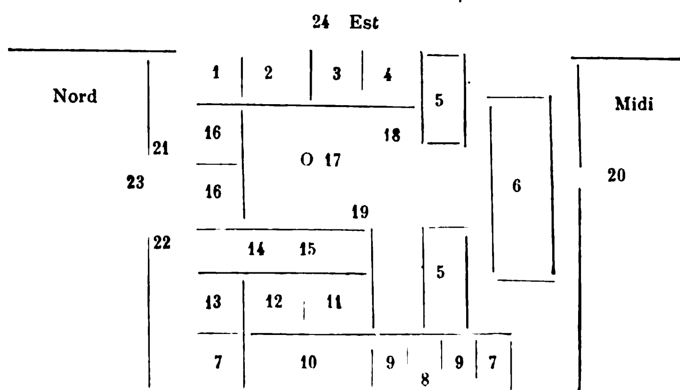
Mais, nous avons cru nécessaire de donner tous ces détails techniques sur les constructions de Mirabel, afin de faire connaître le véritable caractère de cette demeure seigneuriale que l'on peut définir :.....

Une maison de confort et d'agrément dans son ensemble, à laquelle avaient été accidentellement, ajoutés quelques travaux de fortifications.

D'ailleurs, nous complétons les indications pré-

(1) *Art poét.*, Chant I.

cédentes par le plan-à-terre du rez-de-chaussée du château dessiné ci-dessous :



LÉGENDE

1 Tour carrée ; 2 chapelle ; 3 écurie ; 4 remise ; 5 serres ; 6 réservoir ; 7 tourelles ; 8 porte principale ; 9 conciergerie ; 10 petite cour ; 11 bûcher ; 12 cave ; 13 cuisine ; 14 corridor ; 15 grand escalier ; 16 salons ; 17 bassin ; 18 cour intérieure ; 19 porte intérieure blasonnée ; 20 jardin potager ; 21 terre-plein ; 22 entrée d'honneur ; 23 jardin anglais ; 24 parc.

Remarquons, enfin, que les serres terminées par un couronnement de balustres en pierre de taille, paraissent se rattacher à l'architecture largement pratiquée au château de Versailles, et lui sont par conséquent postérieures.

Une série de balustres termine aussi heureusement la tour carrée, sous la forme d'un parapet. Ce parapet est probablement de la même époque que les serres, et sans doute de beaucoup moins ancien que la tour elle-même.

Je ne puis pas, en finissant, ne pas dire quelque chose de la chapelle : elle est dù style de la renaissance, et assez spacieuse pour une chapelle privée. On admire beaucoup au fond deux colonnes et deux pilastres corinthiens, en beau marbre rouge, soutenant la tribune. Les chapiteaux, qui sont en bronze, supportent une frise qui fait de là le tour complet du monument ; deux pilastres en plâtre et corienthiens aussi la soutiennent à l'entrée du sanctuaire. Le pavé est une très remarquable mosaïque.

II

PARTIE HISTORIQUE

Maintenant quelle est l'histoire du château de Mirabel ? En d'autres termes, quels sont les événements qui s'y sont passés, depuis sa fondation jusqu'à nos jours ?...

....

Il n'entre pas dans notre plan de faire une histoire complète de Mirabel, ni de relater tous les faits dont cette maison a été le théâtre. Nous nous bornerons à en enregistrer ici quelques-uns, choisissant les plus saillants, ceux qui ont laissé le plus de trace dans le souvenir des habitants du pays, et ceux qui nous ont paru plus intéressants, ou plus utiles à notre étude.

Tournoi fameux. — Ils n'étaient pas tendres, ni de frêle constitution, les hauts et puissants seigneurs propriétaires de Mirabel. On raconte, dans la région, qu'au moyen âge, à l'époque où les tournois étaient si en vogue, le seigneur du château de

Mirabel fit mordre la poussière à *sept* de ses adversaires, dans une de ces luttes ordinairement pacifiques. Il avait convoqué tous les chevaliers des environs, tous les fier-à-bras des châteaux voisins, à vingt lieues à la ronde, les invitant à venir se mesurer avec lui. Sept de ces invités restèrent sur le champ de bataille couchés à terre par le seigneur Pompignanais, et furent, dit-on, ensevelis non loin du château.

La tradition populaire n'est pas d'accord sur le lieu de leur sépulture. Les uns disent que les sept chevaliers reposent dans la campagne près du château du Crès, à un endroit où l'on voit une pierre énorme qui serait ainsi la pierre tumulaire de ces pauvres vaincus. D'autres prétendent qu'ils ont été enterrés dans le parc même, et l'on montre au touriste, dans l'enceinte du parc, vers la partie la plus élevée, une espèce de tertre, un *tumulus*, accident de terrain assez accentué : ce serait là que dormiraient, de leur dernier sommeil, les victimes tombées dans ce trop mémorable tournoi.

Acte notarié de 1619. — Nous avons trouvé, hélas! peu de papiers intéressants dans les archives de Mirabel.

La famille Granier du Crès, en vendant dernièrement le château, n'a pas entendu, paraît-il, vendre les pièces manuscrites, plus ou moins anciennes, plus ou moins précieuses qu'il pouvait contenir. Elle a eu soin, quoiqu'elle ait d'ailleurs laissé presque tout le mobilier, d'emporter avec elle, à Montpellier, ces papiers si chers aux archéologues ; d'après ce que nous a raconté le jardinier de la maison, elle a fait partir plusieurs malles pleines de ces manuscrits.

Nous avons donc, en dépouillant les papiers qui avaient été laissés, trouvé beaucoup de non-valeurs, des lettres, comptes et devis qui n'avaient pas une grande importance.

Il nous est toutefois tombé sous la main un acte notarié de 1619 qui nous a paru présenter quelque intérêt.

Cet acte est l'œuvre d'un notaire de Sauve, d'après lequel Crouzet, bayle du château de Mirabel, achète une parcelle de terre qui touche les terrains de celui-ci.

Outre le style et les expressions de l'époque à signaler dans cet acte d'achat, il apert de cette pièce :

1° Que le nom de Mirabel n'était pas seulement un nom de château et de domaine; c'était encore un nom de personne, un titre de noblesse porté par le propriétaire.

En 1619, comme nous le lisons dans cet acte, ce personnage était *Gaspard Alleman*, *sieur de Mirabel.*

Remarquons que cette famille a depuis assez longtemps déjà disparu du pays. Dès le commencement du siècle actuel, nous voyons, entre autres propriétaires du château, Mmes de Taulignan et de Préville, deux sœurs, nées de Montpezat, et ensuite les Granier du Crès.

A noter le nom roturier de M. de Mirabel, celui qui précédait la particule et qui était porté seul, avant l'achat des titres de noblesse. Ce nom est *Alleman*, et est le même que celui du regretté cardinal, primat d'afrique, *Allemand de la Vigerie.*

2° Crouzet, bayle de M. de Mirabel, achète proba-

blement au nom de ce dernier, et pour son compte. Il est peu probable qu'à cette époque le haut et puissant seigneur Gaspard... de Mirabel eut laissé son petit bayle acquérir une terre qui était limitrophe de celles du château. D'autre part, si Crouzet avait été le véritable acquéreur, comment expliquer que cet acte de vente se soit trouvé au château, et fait partie des papiers de M. de Mirabel

3° L'acte se passe au mas du Crès *domicile de Crouzet* : Ceci nous porte à conclure que la maison du Crès que possédait pendant ces derniers temps la famille *Granier du Crès*, et qui était la propriété la plus importe de Pompignan, après celle de Mirabel, appartenait alors aussi au sieur de Mirabel, comme d'ailleurs presque tout le territoire Pompignanais.

Elle était habitée par son bayle que lui même avait installé là : les deux châteaux étant à une très petite distance l'un de l'autre, Crouzet pouvait parfaitement de là inspecter les travaux des deux terres ; d'autre part ainsi, sa présence n'avait pas à gêner dans la demeure seigneuriale de Mirabel.

Siège de 1628. — Le château de Mirabel ne resta pas étranger aux guerres religieuses du midi de la France. En l'année 1628, Montmorency, gouverneur du Languedoc, était chargé par le roi de combattre les protestants, et le duc de Rohan qui était à leur tête ; au mois de juin de cette année, il assiégea et prit Mirabel, après s'être emparé du Pouzin. Pendant ce temps, Rohan attaquait et prenait la ville de Vézénobres (1). On peut conclure de ce fait d'armes de

(1) *Hist. gén. du Languedoc* T. V p. 564.

Montmorency que le château de Mirabel était tombé entre les mains des réformés.

On raconte que, pendant la grande Révolution, les prêtres de la contrée trouvèrent plus d'une fois un asile assuré dans l'enceinte de Mirabel.

Le château de Mirabel depuis 1789. — Comme nous l'avons déjà dit, depuis la fin du siècle dernier, nous avons à enregistrer divers propriétaires du château de Mirabel.

Mme de Taulignan, née de Montpezat, est le propriétaire qui a possédé le plus longtemps, et qui a laissé le plus de traces de son passage. Mme de Taulignan habitait ordinairement Montpellier, et ne venait qu'à certaines époques à Mirabel. Elle s'occupait beaucoup de son domaine ; elle écrivait presque journellement à son bayle et régisseur pour régler jusqu'aux moindres détails de son exploitation. Elle a fait de nombreuses réparations au château : entre autres, c'est elle qui a fait construire le mur qui borde le parc au nord et qui se compose de pierres sèches verticalement juxta-posées avec un art et un soin infinis.

Nous avons ea sous les yeux les divers devis, et notes acquittées de ces réparations ; nous avons lu une foule de missives datées de Montpellier sur un papier grossier plié en quatre. Pas de timbres-postes sur ces lettres , bien entendu ; pas de timbres d'origine non plus; seulement un timbre tout primitif qui indique qu'elles sont passées par la direction des postes. Quant aux enveloppes, elles n'étaient pas en usage : ce qui dénote le singulier progrès que nous avons fait aujourd'hui au point de vue de nos relations épistolaires.

Pour donner une idée de ce que valait en 1838, sous Mme de Taulignan, la propriété de Mirabel, nous avons cru bon de retenir et d'indiquer ici que les terres du château étaient affermées, en cette année 1838, 5.400 francs. Nous avons lu nous même le bail à ferme de l'époque passé en bonne et dûe forme.

Mme de Taulignan réparait et embellissait encore en 1858.

Cette dame étant décédée, Mirabel passa par droit de parenté, à Mme de Préville, sa sœur. Cette dernière habitait Avignon, et ne posséda qu'un laps de temps assez court.

On n'explique pas par quelle singulière idée Mme de Préville fit héritière, à sa mort, de son château de Mirabel, la ville d'Avignon. Cette donation inattendue souleva les colères de la parenté de Mme de Préville ; un long procès s'engagea, et les héritiers naturels eurent à la fin gain de cause, mais, le procès terminé, ils ne crurent pas devoir conserver Mirabel en leur possession.

Ce fut une certaine dame américaine, protestante et méthodiste qui devint alors acquéreur du château. Cette personne qui ne possèda que quelques années a laissé un bon souvenir dans la contrée. Pendant tout le temps qu'elle fut en possession du château, la chapelle fut entièrement respectée, et ne fut livrée à aucun usage profane.

Vinrent après, comme châtelains de Mirabel, les Granier du Crès qui possédaient déjà la propriété voisine du Crès dont ils portaient le nom, et qui résidaient à Montpellier.

Cette très respectable famille qui compte parmi ses membres plusieurs officiers de marine avait les

sympathies du pays ; elle rétablit le culte dans la chapelle, et Monsieur le Curé de Pompignan, l'abbé Cabit, après en avoir demandé l'autorisation à Monseigneur l'Évêque de Nimes, venait de temps à autre y célébrer la sainte messe.

Les Granier du Crès possédèrent jusqu'au commencement de l'année 1892, époque à laquelle ils cherchèrent à vendre leur immeuble.

Ce fut alors que le R. Père Robert du Tiers-Ordre de saint François qui avait fondé à Ladevèze (Cantal) une magnifique maison, évaluée à *800,000 francs* pour le soin des malades et des orphelines, concut le projet de créer une succursale de cette maison-mère.

Son but était de trouver, dans un climat relativement doux et à la campagne, une installation commode qui lui permettrait d'y transborder ses malades de Ladevèze qui se trouveraient mal des hivers rigoureux du Cantal, comme aussi de recruter dans cette nouvelle contrée des orphelines et des malades qui y bénéficieraient de son œuvre humanitaire.

Le R. Père Robert était depuis longtemps lié avec l'honorable Curé de Saint-Hippolyte, le chanoine Badaroux auquel il avait fait part de ses projets. Ces deux prêtres se mirent en relation avec M. Lahondès, curé de Pompignan, qui savait que Mirabel était en vente, et qui mit dans cette affaire un zèle et une bonne volonté vraiment remarquables. Bientôt, il fut décidé que l'on achèterait cette maison pour en faire une fille de Ladevèze.

Le pacte une fois conclu, l'acte de vente fut passé en mai 1892, chez M. Clauzel de Saint-Martin-Va-

logne, notaire à Saint-Hippolyte, dont les bienveillants efforts aplanirent toutes les difficultés.

Nous devons constater ici que la famille Granier du Crès, heureuse de céder son château pour une bonne œuvre, voulut y concourir, en étant plus que raisonnable pour son prix de vente, et en laissant, en sus du marché, aux religieuses de Ladevèze presque tout le mobilier de la maison, et une belle collection de vases contenant des oranges et des citronniers.

Et maintenant, la demande des riches et puissants seigneurs de Mirabel est devenue l'asile des pauvres, des malades et des délaissés de ce monde. Là où allaient et venaient les fiers et hauts chevaliers, vont et viennent les humbles et petites sœurs Franciscaines, soignant les malades, surveillant et instruisant les orphelines.

Dans l'immense parc, plein des odeurs bienfaisantes qui se détachent des pins nombreux, errent les santés fragiles, heureuses du grand air et de cette installation si saine.

Des réparations importantes ont été déjà faites à la maison : on a transformé les remises et écuries du château en réfectoires ; au-dessus on a créé deux dortoirs, parfaitement aérés ; à côté, au-dessus de la chapelle, a été aménagé l'ouvroir pour les orphelines. Dans la partie nord, on a exhaussé le deuxième étage, et on y a établi des chambres spacieuses et un dortoir-annexe.

La tour carrée a été aussi élevée pour qu'elle ne se perdît pas dans les constructions voisines.

Le service divin est assuré par la présence continue de deux prêtres ; en outre, Monsieur le Curé de

Saint-Hippolyte et Monsieur le curé de Pompignan sont comme les supérieurs ordinaires de la maison, et viennent très souvent la visiter ; le R. Père Robert, le Supérieur général, est là de temps à autre.

M. le docteur Bourras, maire de Pompignan, officier d'académie, est devenu le médecin du couvent, et on ne saurait trop louer son dévouement et son empressement à soigner les malades.

La chapelle ne cesse de retentir, aux heures canoniques, de la psalmodie de l'office divin que récitent onze sœurs Franciscaines.

Un cimetière a été créé à une des extrémités du parc : c'est là que reposeront à l'ombre des grands arbres, au milieu des fleurs, près des blanches haies d'aubépine, les pauvres et les deshérités de cette terre.

Et voilà la puissance de l'Eglise catholique : sous son action féconde, les vieux châteaux dépouillent la poussière du passé, revêtent une jeunesse nouvelle, et deviennent les asiles saints où la charité chrétienne recueille et soigne les malheureux.

J. L. Boudin.

LA TRAITE DES NÈGRES AU XVIII[e] SIÈCLE

On se représente d'ordinaire un négrier comme un être hors la loi, équivoque intermédiaire entre le contrebandier et l'écumeur de mer, garde-chiourme doublé d'un forban, toujours prêt à braver, le fouet à esclaves d'une main et le pistolet de l'autre, la chasse des croiseurs aussi bien que les révoltes de la cargaison humaine qu'il a entassée à fond de cale et qu'il n'hésitera pas, s'il se voit pris et s'il faut la faire disparaître, à égrener par dessus bord en un effroyable chapelet vivant.

C'est bien là, en effet, le marchand de bois d'ébène dernière manière, celui du drame et du roman et trop souvent aussi celui de la réalité, telle du moins que l'avait faite la rigueur des conventions internationales élaborées par la philanthropie du XIX[e] siècle dans le but de supprimer la traite ; car, ainsi qu'il arrive souvent, le mal, avant de céder, s'était aggravé. Prohibée, la traite n'en continua pas moins pendant longtemps ; seulement de publique qu'elle était elle devint clandestine et par cela même plus barbare (1).

(1) Un de ses adversaires les plus ardents, sans doute parce qu'il l'avait suivie de plus près sous toutes les latitudes, au cours d'une existence d'explorateur et de corsaire, le Vauclusien Morenas, affirmait en 1828, dans son *Précis historique de la traite des noirs et de l'esclavage colonial*, que depuis 1814, date des premières tentatives de répression, plus de sept cent mille esclaves avaient été encore exportés, bon nombre sous pavillon français.

Mais il n'est pas besoin de remonter bien haut dans le passé pour rencontrer un type tout différent.

Par une aberration trois fois séculaire, l'odieux trafic qui a fini par soulever la conscience de nos pères, était vu de leurs devanciers avec indulgence, tranchons le mot, avec faveur. Dans les mines et les plantations du Nouveau-Monde, ouvertes par les vainqueurs aussitôt après la conquête, les populations indigènes, restées amoureuses de leur indépendance quoique dépourvues de la force nécessaire pour la défendre ou la ressaisir, succombaient déplorablement. Leur substituer des races à la fois plus souples et plus résistantes empruntées au continent noir parut d'une générosité profitable. De là l'exode à travers l'Océan, d'une masse que les évaluations les plus modérées portent à douze millions d'hommes (1). Cette immense importation de bras n'était pas seulement tolérée par les gouvernements européens, mais encouragée par eux, favorisée, investie d'immunités, consacrée dans des actes législatifs, placée sous la sauvegarde de traités solennels. Tout le monde connaît les *asientos* que les rois d'Espagne signaient avec des particuliers ou des sociétés commerciales pour fournir d'esclaves leurs possessions d'Amérique ; en 1696 la compagnie portugaise de Guinée, s'engageait par un de ces contrats à livrer *dix mille tonnes de nègres* ! En France, depuis 1615, on avait accumulé ordonnances, règlements, arrêts et lettres-patentes sur la police et le commerce des

(1) Ce chiffre énorme paraitra encore faible, si on songe qu'en un an (1786), l'Angleterre, à elle seule, transporta jusqu'à trente-huit mille *pièces*.

nègres aux colonies, riche et misérable législation où furent puisés, au siècle dernier, les éléments d'un recueil qu'on intitula Code Noir, du nom de l'ordonnance de 1685, et qu'on aurait tout aussi bien pu appeler Code Rouge, tant certaines pages nous en apparaissent comme éclaboussées de sang. Nous y voyons que si la traite n'a été que rarement permise à tous les armateurs français, c'est qu'elle était réservée comme un privilège à certains ports ou à de grandes compagnies de commerce et de navigation. Mais, libre ou monopolisée, elle bénéficia toujours d'une protection gouvernementale hautement affirmée soit par des exemptions de droits de douane, soit même par des primes payées pour chaque tête de nègre importé. Le 2 juillet 1789, le Conseil d'État rendait encore un arrêt pour maintenir ces franchises, et la traite, un instant abolie par la Convention, mais rétablie par le Premier Consul, subsista légalement jusqu'à la Restauration.

Comment s'étonner alors, si un commerce licite et plutôt considéré était exercé par de braves marins, par d'honnêtes négociants dûment patentés, notables à l'occasion, tout comme d'autres? Ils vendaient des hommes, voilà tout; et, si leur sensibilité s'émoussait vite à ce métier, cela ne les empêchait pas de se montrer au demeurant scrupuleux en affaires, exacts à remplir leurs engagements, soucieux de faire honneur à leur signature et de tenir leurs livres et leurs comptes avec toute la régularité désirable.

Il est impossible en tout cas de contester ces vertus professionnelles au capitaine Dubosque de l'*Aimable Suzanne,* navire du port de La Rochelle parti

en février 1788, pour faire la traite des nègres à la côte d'Afrique. Nous possédons le compte qu'il présenta, à son retour, à ses armateurs. C'est un modèle de clarté, de précision et de loyauté. Les marchandises dont se composait la cargaison au départ sont énumérées et évaluées d'une part en onces et écus, valeur de traite, de l'autre en livres, sous et deniers, monnaie de France. Puis vient la liste des dépenses avec tableaux récapitulatifs ; enfin les recettes, c'est-à-dire le produit de la vente des nègres ; le tout dans le plus minutieux détail, sans une lacune, sans une omission même des menus objets perdus ou volés, comme aussi des bénéfices les plus insignifiants réalisés sur certains articles.

Excellent comptable, mandataire fidèle, le capitaine Dubosque se révèle en outre trafiquant de chair humaine fort habile. Il n'en était pas du reste à son coup d'essai, puisqu'il avait déjà fait un autre voyage avec le même navire. Aussi grâce à la peine qu'il prend de consigner d'abord en des notes semées parmi ses colonnes de chiffres, puis en quelques pages ajoutées à la fin de son mémoire, le résultat des observations recueillies au cours de ses expéditions, arrive-t-il à transformer, à son insu, une simple pièce de comptabilité commerciale en un document historique d'une réelle valeur.

Plus théorique, mais non moins curieux dans son genre, est un autre document de la même époque et de provenance analogue, qu'une même bonne fortune a mis entre nos mains et qui vient très heureusement compléter le premier. Il s'agit, cette fois, d'une assez longue notice manuscrite intitulée : *Instruction sur la côte d'Angole*, dans laquelle l'art

de la traite est exposé avec candeur, professé avec compétence, codifié en un ensemble de préceptes positifs et de formules précises ; quelque chose comme l'ébauche d'un *Manuel du marchand d'esclaves* ou du *Parfait Négrier*. Un trafiquant novice pouvait attendre les plus grands services d'un pareil guide (1).

Essayons, à notre tour, d'utiliser, en les combinant, compte et *Instruction*, pour suivre à travers les mers l'*Aimable Suzanne* et voir à l'œuvre son commandant. Nous saisirons ainsi sur le fait la traite telle qu'elle se pratiquait, il y a cent ans, dans ses conditions normales, courantes et naïvement monstrueuses.

Tout d'abord l'inventaire dressé à La Rochelle le 16 février 1788, ou, si l'on veut, « le compte et facture des marchandises chargées en cargaison par l'*Aimable Suzanne*, » va nous faire connaître par le menu la pacotille d'un négrier. D'avance nous en aurions soupçonné la composition en nous rappelant qu'elle était destinée à des sauvages, brutes vaniteuses et féroces, ivrognes incorrigibles. Verroteries ou *rassades ;* filières de corail ; caisses de *bouges* ou *cauris* (2) ; ballots de toiles blanches appelées

(1) Aussi le possesseur de ce précieux *Vade-mecum* ne s'en séparait-il pas sans peine, et, quand il consentait à le prêter, c'était à la condition qu'il lui fût exactement rendu, témoin ce billet d'envoi — fort courtois d'ailleurs — écrit au bas de la dernière page :

« Monsieur Le Maire voudra bien accomplir la promesse qu'il a fait (sic) de me remettre le présant (sic) papier Dimanche, de crainte qu'un départ précipité ne me l'enlève. J'espère en même temps avoir le plaisir de vous voir. Je suis votre très humble serviteur.

P. B. Le Biller.

« A Monsieur Le Maire officier à bord de l'Etoile, à Belem. »

(2) Les coquilles appelées *bouges* et plus ordinairement *cauris* sont encore en usage comme monnaie au Sénégal et dans quelques pays voisins. Quarante *cauris* faisaient une *toque ;* deux cent une *galine ;* quatre mille une *cabèche* et seize mille une *once*, qui pesait de quarante à quarante-une livres.

platilles ou de cotonnades aux couleurs vives ; parasols bariolés et ornés de franges ; chapeaux de nègres avec et sans panaches, bordés ou non de galons d'or et d'argent fins ou faux ; puis des armes : fusils, pistolets, sabres et couteaux ; de la poudre ; des pierres à fusil ; du fer ; enfin et surtout de l'eau-de-vie, en futailles, en flacons, en caisses, en caves, encore et toujours de l'eau-de-vie ; voilà à peu près tout ce que nous y trouvons. Mentionnons encore quelques pièces de soieries de Nimes (satin sur fil peint, *bourgue* double, Angleterre et *canicule* à grands carreaux), pour trois mille six cents livres ; la fabrication nimoise suit d'assez près l'industrie lyonnaise réprésentée, elle, par cinq mille livres environ d'articles plus luxueux. Enfin, n'oublions pas le tabac, matière d'échange indispensable dont il fallait s'approvisionner largement à Lisbonne, le principal marché d'Europe ; le capitaine Dubosque en prit en passant neuf cents rôles (rouleaux), soit pour plus de quarante-cinq milles livres.

La valeur totale de la cargaison était de deux cent vingt-cinq mille cent quatre-vingt dix-sept livres douze sous trois deniers (cinq mille huit cent cinquante-une onces huit écus). Dans cette somme les spiritueux entraient pour plus d'un quart, proportion véritablement effrayante ; et, détail significatif, tandis que pour l'ensemble des marchandises, une once correspondait à une valeur de quarante livres environ, il suffisait de quatorze livres cinq sous d'eau-de-vie pour représenter une once. C'est dire avec quelle fureur les noirs se jetaient sur les boissons alcooliques et combien des négociants rapaces devaient être portés à pousser à la consommation

d'un article si avantageux. Heureusement l'effet du poison était atténué par la cupidité même de ceux qui le répandaient. L'*Instruction* se hâte de nous avertir qu'il était presque sans exemple que l'eau-de-vie fut donnée aux noirs absolument pure. En principe, elle était toujours livrée très mitigée, fortement mouillée, dirions-nous aujourd'hui. On appelait eau-de-vie *marchande* celle qui ne contenait que moitié d'eau ; l'eau-de-vie *pure* en contenait encore un tiers et la *pure pure* un sixième.

Nous ignorons à quelle date le capitaine rochelois quittait Lisbonne; mais nous savons qu'il relâchait, le 8 mai, à Sama pour faire du bois et de l'eau, puis, le 11, à Apang, et qu'enfin il atteignait, le 16, la Côte de l'Or, but qu'il s'était proposé.

Du cap des Palmes au cap Frio, le golfe de Guinée ouvrait à la traite presque une moitié de continent comme un colossal comptoir, où la marchandise noire s'étalait dans nombre de rades et de ports échelonnés depuis le royaume d'Achanti jusqu'au Benguella. Sans doute les négriers ne se renfermaient pas dans ces limites trop étroites pour leur activité. Ils étaient de taille à embrasser dans leurs entreprises une des cinq parties du monde. Ce n'était pas trop pour eux de l'Afrique tout entière et ils n'en épargnaient ni l'extrême Sud, ni la côte orientale, ni les îles. Les deux Guinées n'en demeuraient pas moins, traditionnellement, leur pays d'élection. Mais déterminer, dans cet immense demi-cercle, le point précis où l'on opérerait n'était pas chose aisée, tant étaient diverses et graves les considérations dont il y avait à tenir compte.

Au bas de la Guinée Méridionale, la Côte d'Angola offrait trois ports de traite importants : Loango, Mayombe et Cabinda, les deux derniers plus achalandés, parce que les noirs y étaient plus abondants et de qualité supérieure. A Loango, sauf lorsque la nation Kibaugue donnait, la traite était médiocre, composée surtout de noirs aux dents limées peu prisés en Amérique ; en outre, ceux qui provenaient des parties marécageuses de la région étaient fort sujets au scorbut : « Il n'est pas extraordinaire, dit notre guide, de voir entrer à votre comptoir un jeune esclave qui parait vigoureux et à qui une chiquenaude suffirait pour faire tomber toutes les dents. » Ces inconvénients étaient compensés par des avantages et des facilités, notamment par une indépendance et une liberté d'allure dont les négriers, nous le verrons, étaient loin de jouir ailleurs. Mais un sérieux obstacle au commerce avec la Côte d'Angola consistait dans la longueur et les difficultés du voyage. L'*Instruction* abonde en détails techniques sur les deux routes à suivre, la grande et la petite. Elles présentaient à peu près les mêmes dangers : la première décrivait une vaste courbe vers le Sud, à travers une zône redoutée des marins à cause de ses calmes entrecoupés de subites tempêtes ; la seconde aboutissait bientôt à une série de mouillages quotidiens, sorte de cabotage rendu périlleux par les courants venant du large et par les bancs et battures de coraux dont le rivage était bordé à plus d'une lieue en mer. Il fallait être sans cesse sur ses gardes et surtout se défier des cartes françaises tellement mauvaises, qu'elles offraient des erreurs de plus d'un demi-degré dans l'indication des latitudes

et qu'il était impossible de les faire cadrer avec les relèvements opérés chaque jour au mouillage.

Plus courte était la traversée pour les côtes de l'Ivoire, de l'Or et des Esclaves. Mais ces parages exigeaient de celui qui voulait y aborder une connaissance approfondie, une étude préalable des lieux, tous n'étant pas favorables. Aussi ce n'était pas au hasard qu'un vétéran de la traite comme le capitaine Dubosque avait opté pour Porto-Novo, Badagry et Aunis, les ports du Dahomey et du Benin les plus propices et les mieux approvisionnés. Il avait négligé avec raison des places telles que le Grand Bassam, le cap Lahon, Saint-Paul de Mézurade, la Rivière Saint-André, moins éloignées, mais peu propres à de grandes affaires. La traite y était rare, incertaine, et la concurrence très grande. De plus les naturels de Saint-André passaiént pour dangereux ; Anglais et Hollandais commerçaient avec eux, mais avaient, paraît-il, perdu plus d'un équipage surpris de nuit et massacré.

La côte du Dahomey, comme celle d'Angola, est défendue par une barre hérissée de brisants, qui en rend l'accès impraticable aux embarcations et aux rameurs européens. Force était donc de jeter l'ancre dans une rade voisine, au Petit-Popo par exemple, d'y louer une pirogue montée par des indigènes, et de l'envoyer avec un officier explorer les marchés de la contrée. Le capitaine allait l'attendre à Juda (Whydah) et mettait le temps à profit pour s'enquérir de la situation commerciale de la place, plutôt à titre d'information que dans l'espoir d'y rien faire, les Portugais, lorsqu'ils avaient du tabac frais à échanger, râflant les plus beaux échantillons des noirs du pays.

A terre, une ligne aussi dure à franchir que celle des récifs du rivage, attendait les négriers au débarquement : c'était la foule des mains âprement tendues pour leur extorquer, sous le nom de *coutumes*, des droits et redevances variés plus ou moins consacrés par l'usage. Le seul moyen — nullement infaillible — que vous eussiez de vous soustraire à des exigences par trop brutales, c'était de composer à l'avance, avant de rien entreprendre, et tant qu'il vous était permis d'appareiller sans dommage. Aucune aide à espérer, dans ce débat, des gouverneurs des forts européens, complices le plus souvent des chefs indigènes et les surpassant parfois en avidité. Mieux eût valu faire appel à vos concurrents, intéressés du moins à ce que votre contribution ne fût pas trop exagérée, le taux le plus élevé devenant désormais applicable à tout le monde; car il en était des *coutumes* comme de nos impôts : elles pouvaient augmenter ; diminuer, jamais.

En somme, les *coutumes* constituaient une notable part des frais généraux ; d'où le soin que mettent nos documents à les détailler. C'est ainsi qu'ils vous apprendront qu'à Juda vous aurez à donner aux canotiers qui vous conduiront à terre des *bajutapeaux* et des chapeaux communs ; au *Javogan*, gouverneur nègre, qui viendra vous recevoir sur le rivage et vous introduira au fort, des soieries, des barils de farine et de bœuf salé, avec un chapeau, de castor celui-là et brodé d'or fin au point d'Espagne ; sans préjudice de force eau-de-vie pour sa suite. Puis viendront les droits perçus par le roi de Dahomey et fixés, pour un trois-mâts chargeant quatre-cents nègres, à dix-neuf captifs et demi, dont quatorze pour

obtenir la permission de traiter, les autres pour celle d'ouvrir un comptoir et d'y employer les naturels y compris l'affreux sauvage décoré du titre de capitaine Lagon. Inutile de dire que les dix-neuf captifs et demi sont fournis en marchandise. De son côté le roi vous témoigne sa satisfaction en vous offrant deux jeunes négrilles. Mais gardez-vous d'oublier le garçon qui est allé le prévenir de votre arrivée et lui transmettre vos compliments, non plus que ceux — ils ne sont que trois — qui portent la canne de Sa Majesté ; ils ne vous tiendront pas quitte à moins d'un chapeau, d'une demi-douzaine de mouchoirs et de l'inévitable bouteille d'eau-de-vie. Quand vous les aurez satisfaits, alors, mais alors seulement, vous serez autorisé à faire annoncer le commencement de la traite par un noir, qui battra le *gongon* et qui, pour sa peine, recevra aussi son flacon avec dix *galines* de *bouges*,

Mêmes *coutumes* ou peu s'en faut à Porto-Novo et à Aunis.

Mais à Badagry le capitaine Dubosque fut cruellement joué et exploité par un personnage qu'il appelle M. Acran — un européen sans doute — et qu'il qualifie de chef du lieu. Ce fonctionnaire, non content d'avoir empoché présents et *bienvenue* d'usage, exigea une somme très ronde à titre de *premières coutumes*. Il réclama ensuite des *arrière-coutumes*, dont le montant fut débattu et arrêté en vertu d'une transaction. Cela ne l'empêcha nullement de revenir à la charge uue troisième fois et d'imposer une nouvelle contribution plus forte. Bref, c'est plus de huit mille livres que l'infortuné capitaine fut contraint de verser à ce percepteur aussi infatigable que peu délicat.

Les ports de la côte d'Angola, un peu délaissés, étaient plus accueillants. Dans chacun d'eux des chefs ou *puissances* étaient institués par le roi, avec mission de protéger le commerce et de veiller à sa sûreté (1). Le premier en rang de ces fonctionnaires, le *Masougue*, s'occupait spécialement de la principale branche du commerce européen, c'est-à-dire de la traite des nègres. Il était l'intermédiaire obligé entre les négriers et le roi. C'était à lui qu'ils avaient affaire pour tout ce qui concernait la police, l'exécution des marchés, les litiges toujours à prévoir avec les courtiers. L'autorité de ces chefs se trouvait souvent contrebalancée par l'influence des grands. L'*Instruction* raconte qu'à Cabinda le prince Moïné Pandy devint, à un moment donné, redoutable, molestant le commerce, empêchant les convois de noirs d'arriver à la côte ; « ce ne fut qu'à grand peine, dit-elle, qu'on finit par le détruire. » Elle conseille donc de « s'attacher suivant les circonstances à ceux qui ont la prépondérance », en évitant toutefois tout conflit compromettant. « Je crois, ajoute prudemment son auteur, qu'un capitaine ne doit jamais se mêler des différends qui s'élèvent entre les princes du pays, si ces différends ne nuisent pas entièrement au commerce. Qu'importe que trois ou quatre gredins, qu'on nomme princes, se déchirent entre eux ? Le commerce aime la paix ; tout ce qui s'est passé à la côte d'Angole, de 1763 à 1778, le prouve. On n'y a jamais fait de très bonnes affaires, lorsque le pays n'a pas été tranquille. D'ailleur il faut être bien vain et avoir l'esprit bien pe-

(1) Ces chefs étaient au nombre de quatre : le *Masougue*, le *Moguimbe*, le *Monibelle* et le *Monibeuze*, tous amovibles, toujours prêts, sur un mot du souverain, à déposer le bonnet, signe de leur autorité.

tit, pour s'enorgueillir des petites divisions qu'on aura évitées dans le pays, pour avoir le plaisir de le pacifier ; c'est une manie et une gloriole mal placée qui n'a jamais enrichi les armements qui ont été dirigés par de pareils chefs. Si les guerres du pays arrêtaient totalement la traite, il faut faire en sorte de pacifier les deux partis, sans prendre les armes pour aucun ».

Le meilleur moyen de se concilier les *puissances* et les grands, voire même les lieutenants ou premiers ministres qui remplaçaient le roi dans les grands ports d'Augola et qui « disposaient fréquemment de beaucoup de traite », c'était de distribuer à propos des cadeaux proportionnés aux services qu'on attendait de chacun ; mais il y avait loin de là aux *coutumes* exorbitantes si rigoureusement exigées ailleurs.

Aussitôt qu'il s'était mis en règle avec les autorités, le capitaine s'empressait d'établir son comptoir, à moins qu'il n'eût l'heureuse chance de trouver un concurrent sur le point de partir qui consentît à lui céder le sien.

Suivant les lieux, le personnel du comptoir était recruté avec l'aide du *Masougue* ou imposé par le *Javogan*. Il formait toujours une petite armée, un négrier qui se respectait ne pouvant employer moins de cinq ou six garçons, un cuisinier, un jardinier, un boulanger, deux porteurs de hamac pour les officiers, deux garçons de baraque, deux blanchisseuses, une porteuse d'eau pour les besoins du comptoir, six *tangoniers* ou rouleurs d'eau pour le navire, un ou deux conducteurs de marchandises, autant de conducteurs d'esclaves, de nombreux por-

teurs en attendant la *chaîne* formée par les captifs eux-mêmes, enfin deux ou trois courtiers, rabatteurs de gibier, chargés d'amener les marchands, de servir d'interprêtes, d'entamer les négociations, etc.

C'était, on le conçoit, une grosse question que celle des salaires de tout ce monde.

A la côte d'Angola, où une grande latitude leur était laissée, les négriers mettaient en pratique cette sage maxime : promettre beaucoup, donner le moins possible. C'est du moins celle que préconise l'*Instruction* en quelques phrases assez amusantes, qui dénotent chez leur rédacteur un réel talent d'observation, des aptitudes de psychologue joints à un sens éminemment commercial. « On sera sûr, y lisons-nous, d'éveiller l'attention des premiers garçons (du comptoir) par quelque léger présent, en leur faisant surtout espérer beaucoup au départ. Rarement le noir s'attache à vous par le bien que vous lui avez fait, mais beaucoup par celui que vous lui ferez. Le passé n'est pour lui qu'un songe et les espérances futures captivent son attachement et sa fidélité. Il est bon d'avoir avec le noir une sorte de dignité, et, sans être prodigue, il est essentiel d'être généreux, surtout pour l'eau de vie, que la plupart des courtiers vous demandent sans cesse. Mais si vous avez l'art de faire valoir ce que vous donnez cela retournera à votre bénéfice. Il faut beaucoup de paroles avec le noir pour faire peu de choses et une patience à toute épreuve, surtout leur faire envisager souvent cet avenir flatteur pour eux, ce moment de votre départ où vous aurez le plaisir de leur payer un bon courtage... Dès que vous avez un

courtier, il est nécessairement attaché à vous et vous pouvez dire : je le tiens dans mes filets. Il n'ose vous[quitter de peur de perdre son courtage. Aussi le plus sûr moyen de s'attacher les courtiers est de se mettre dans le cas de leur devoir. »

Ne croyez pas cependant que les nègres d'Angola, ces grands enfants si faciles à séduire par de belles promesses, se payassent uniquement de cette monnaie. Ils connaissaient assez les blancs pour exiger d'eux quelque chose de plus immédiat. En ce qui concerne les courtiers notamment, l'usage s'était introduit de leur faire des avances. Un compte leur était ouvert et la balance s'établissait entre ce qu'ils avaient touché et le montant de leurs commissions calculées d'ordinaire à deux pièces de traite par esclave, soit à raison de cinq pour cent environ. Lors du règlement, s'ils avaient procuré de nombreuses affaires, ils voyaient le taux de leur commission s'élever encore et ils recevaient de plus une de ces gratifications pompeusement annoncées : un superbe pagne de soierie ou quelques filières de corail. Si au contraire les marchés prévus ne s'étaient pas réalisés, ils rendaient deux fois autant qu'ils avaient reçu ; cela s'appelait « leur faire double. » Les avances du capitaine étaient toujours grranties par des otages qu'il retenait à bord jusqu'au règlement. A la fin de la traite, il accordait à ses débiteurs un court délai pour dégager leurs otages. A cet effet il tirait un coup de canon et gardait son petit hunier déferlé pendant deux jours, pour les avertir qu'il allait mettre à la voile.

Toute cette diplomatie eût été fort inutile avec les Achantis, les Dahoméens ou les habitants de Benin.

Chez eux — les salaires comme le reste — tout était invariablement taxé. Il n'y avait pas à marchander, mais seulement à payer suivant le tarif en vigueur. C'était, par exemple, pour les porte-faix de un à trois petits verres d'eau de vie par colis ; pour les garçons de comptoir, les courtiers, les conducteurs, les *tangonniers,* tant de *bouges*, de mouchoirs, d'aunes d'étoffe par jour, par voyage, par barrique d'eau. Tout le personnel — même les femmes — avait droit en outre à une bouteille d'eau de vie par tête le dimanche. Le capitaine *Lagon*, chargé de la garde extérieure du comptoir, avait la sienne chaque matin ; jugez par là de sa vigilance.

Le moment était enfin venu pour le négrier de passer à la partie la plus sérieuse de ses opérations, l'acquisition de son bois d'ébène. Déjà marchands et intendants des rois et princes de la région, avec l'aide des conducteurs, poussaient vers sa tente les longues files de leur troupeau humain. S'il opérait à la côte d'Angola, il avait eu la précaution de « faire connaître son paquet, » c'est-à-dire d'annoncer la quantité de marchandises qu'il entendait donner pour un noir. Pour peu que les circonstances fussent favorables, qu'il se trouvât seul en rade, qu'il y eût chez les marchandn des stocks considérables, surtout qu'il se rencontrât quelque monarque besogneux pressé de se défaire d'une partie de ses esclaves, de ses prisonniers ou de ses concubines, l'acheteur avait bien des chances d'imposer ses conditions. Mais dans la Guinée Septentrionale, où décidément le commerce se gouvernait tout autrement, il n'était pas maître de la situation et il devait subir le cours du moment, cours très peu variable

et à peu près uniforme dans tous les ports. Le prix ordinaire était de treize onces pour les hommes et onze pour les femmes (1). A Juda par exception, ces dernières n'étaient pas cotée plus de dix onces. A quoi tenait cette dépréciation relative ? Sans doute au grand nombre d'Amazones que le roi de Dahomey jetait sur le marché ; telle était, en effet, la retraite qui attendait généralement sa garde d'honneur.

Les noirs mis en vente étaient examinés avec l'attention qu'un maquignon apporte à l'examen d'un cheval. Si vous constatiez quelque tare légère, perte d'une dent, d'une phalange du pied, tâche sur l'œil etc., vous vous empressiez de retirer de votre paquet au moins une pièce sur dix. Quand les défectuosités étaient graves, mieux valait vous abstenir. En aucun cas vous ne deviez accepter comme « pièces d'Inde » les sujets dont la taille n'atteignait pas, suivant le sexe, quatre pieds et quatre pieds et demi. Au-dessous, ils n'étaient plus de recette et ne se prenaient qu'à grand rabais. Encore l'*Instruction* voulait-elle que votre mesure fût « avantageuse de deux bons pouces. »

Aussitôt achetés, les esclaves étaient mis au *tronc,* c'est-à-dire aux ceps. Livrés au *tronquier* — brute toujours ivre préposée à leur garde et à leur entretien, — étroitement liés, exposés sans abri à toutes les violences du climat, à peine nourris, ils attendaient ainsi l'heure où il plairait à leur nouveau

(1) La valeur des noirs, à la côte de Guinée avait presque doublé depuis le milieu du XVII[e] siècle. A cette époque on les payait cinquante ou soixante écus de huit à l'once. (Sommerdyck. Voyage d'Espagne p. 129. Cologne 1666).

propriétaire de les embarquer. Quelle était l'horreur de cette situation, il est aisé de s'en faire une idée, que précisent d'ailleurs quelques-uns des chiffres du capitaine Dubosque. En deux mois que dura sa traite, du 5 juin au 5 août 1788, l'estimable négrier acheta quatre cent cinquante-huit têtes, soit deux cent quatre-vingt-deux nègres, cent quarante-trois négresses, vingt-six négrillons et sept négrilles, au prix total de cinq mille cinq cent dix onces. Son compte, qui mentionne les noms des vendeurs, de simples marchands (1) pour quelques pièces isolés, les rois d'Aunis et d'Ardrah pour les marchés importants, ne donne pas, il est vrai, les dates de tous les contrats. Mais ne somme-nous pas autorisés à admettre, sans trop de chance d'erreur, que chacun de ces malheureux fut laissé au *tronc* un mois en moyenne ? Le salaire du *tronquier* et des deux conducteurs s'éleva à six onces, près de deux cent quarante livres, ce qui suppose un service assez chargé et d'une certaine durée. Or, veut-on savoir quelle est la somme portée pour « frais de nourriture des captifs au *tronc* ? » Elle atteint le chiffre absolument dérisoire de neuf onces trois quarts, c'est-à-dire moins de quatre cents livres, environ la moitié d'un sou par tête et par jour.

Et ne croyez pas que le capitaine Dubosque fût d'une férocité exceptionnelle ; il était plutôt humain et généreux, autant que ses pareils savaient l'être. S'il n'accordait le nécessaire à ses pensionnaires qu'avec une extrême parcimonie, du moins il ne leur refusait pas le superflu, puisqu'il inscrit sur

(1) Ils s'appelaient Danayon, Dona, La Rose (un européen ?)

son compte, à la date du 2 août : « Pour l'usage et l'ornement des captifs quatre rôles de tabac, vingt-neuf ancres d'eau-de-vie, un demi-coffre de pipes, soixante-treize livres rassade. » En voilà pour plus de mille livres ! Étrange anomalie d'où l'on serait tenté d'induire que le nègre se passe à la rigueur de manger, pourvu qu'il ait de quoi se parer, boire et fumer !

Enfin, le chargement est complet. Les *bûches* (1), littéralement empilées, bondent le navire, qui, après une dernière station à l'île du Prince (2), va, le 14 septembre, cingler lentement vers l'Amérique.

L'*Aimable Suzanne* tint-elle les promesses idylliques de son nom à l'égard des infortunés qui disaient ainsi adieu au sol natal ? Hélas ! non, si nous en jugeons par le déchet subi en cours de route par la cargaison. Quatre-vingt seize cadavres furent jetés aux requins de l'Atlantique, et si meurtrière avait été la traversée que, après l'arrivée, pendant la vente, sept nouveaux décès vinrent s'ajouter à ces pertes. Les femmes — les chiffres l'attestent, — avaient bien mieux que les hommes résisté à ces épreuves. Leur faiblesse leur avait-elle valu des égards particuliers, ou bien leur vie antérieure d'esclavage et de demi-réclusion les avait-elle mieux préparées à leur nouvelle captivité ? Quant aux enfants, la mort n'avait pas distingué entre les sexes ; le moite étouffement de l'entrepont avait été également implaca-

(1) Pour les négriers, leur marchandise était du *bois d'ébène*, des *bûches*, des *pièces*, des *mulets*, des *ballots*, etc.

(2) Beaucoup faisaient escale à l'île Saint-Thomé. Le capitaine Dubosque préféra l'île dn Prince où « l'on procédait avec plus de facilité. » Il y loua des « étuves à nègres » pour baigner ses esclaves par mesure d'hygiène.

ble pour ces frêles existences écloses au grand air et poussées en plein soleil.

Les écritures du capitaine Dubosque ne désignent pas le port où il débarquait, le 16 novembre, pour vendre ce qu'il appelait sa « cargaison refaite. » Mais comme elles donnent les noms des acquéreurs (1) et que ces noms revêtent presque tous une physionomie très française, il est permis de le placer dans une de nos colonies d'Amérique.

Arrivé à destination, un négrier aurait été fort empêché d'écouler sa marchandise, s'il avait été obligé de la détailler lui-même et s'il n'avait eu la ressource de traiter avec de grandes maisons de commission, qui, moyennant un honnête bénéfice, s'engageaient à l'en débarrasser rapidement. Grâce à leurs puissants moyens d'action, à leurs agents, à leurs relations, aux éléments de publicité dont elles disposaient, elles avaient tôt fait d'éparpiller, par une série de ventes amiables ou publiques, un stock de plusieurs centaines de nègres entre les mains de leur clientèle de bourgeois en quête d'un serviteur, de planteurs auxquels un supplément de bras était nécessaire, de marchands désireux de renouveler leur assortiment. En deux semaines, du 21 novembre au 4 décembre, avec le concours de la maison Macary-Beaucamp et Cie, la cargaison de l'*Aimable Suzanne* fut réalisée à des conditions fort avantageuses. Elle donna un produit brut de neuf cent mille quatre cent cinquante livres, dont une partie

(1) Citons parmi les plus caractéristiques ceux de Maurin, Gaussin, de Sautay, Lefèvre de La Chaussée, La Grange, de Noailles, de Brosses, Le Bordais, Dugas de Rochefeuille, de Bourcel, Sablon de Flaville, veuve de Launay, de Lacombe, etc.

payée comptant, le surplus devant être acquitté en des termes échelonnés jusqu'en avril 1791. L'usage était, eu égard à la forte dépense que constituait l'acquisition d'un esclave, d'accorder des facilités de paiement contre de sérieuses garanties, sans nul doute. A l'exception d'un assez petit solde, probablement avarié et liquidé tant bien que mal, les esclaves mâles ne se vendirent pas moins de deux mille quatre cents livres; la grande majorité arriva au prix uniforme de deux mille huit cents, et deux ou trois sujets hors ligne atteignirent jusqu'à trois mille. Les négresses dépassèrent deux mille six cents livres en moyenne; les négrillons et négrilles deux mille cinq cents et deux mille livres.

Entre le prix de vente et le prix d'achat augmenté des frais généraux de traite proprements dits, la diffrence était de six-cent-soixante-quinze mille livres. Défalcation faite des dépenses, telles que commission et gages du capitaine, des officiers et des matelots, entretien et armement du navire, nourriture de l'équipage et des nègres sur les vivres de bord, frais de vente, etc., il restait encore un énorme bénéfice net. L'industrie du négrier était donc des plus lucratives.

Par elle vivait et s'enrichissait tout un monde d'individus répandu sur toute la surface du globe : armateurs, marins, industriels et négociants de la vielle Europe, fonctionnaires et gouverneurs des colonies européennes d'Afrique, marchands, courtiers, roitelets et principicules sauvages, aussi bien que commissionnaires, planteurs et colons du Nouveau-Monde.

Aussi la traite, quand on voulut porter la main

sur elle, fut-elle, comme tous les grands abus, défendue par la massé des intérêts lésés du même coup. Une immense coalition se forma en sa faveur entre les éléments les plus disparates, sur les points les plus éloignés, d'autant plus puissante qu'elle était inavouée et s'ignorait elle-même.

L'humanité cependant a triomphé. Après un demi siècle d'efforts, les nations civilisée sont réussi à effacer chez elle cette honte, et elles ne doivent pas désespérer d'y parvenir chez les peuples musulmans, ces barbares de parti pris, ces retardataires obstinés. La civilisation a toujours raison de la barbarie, quand elle veut. Le tout est qu'elle veuille.

F. Daudet.

LE CHIEN DE BERGER

DES CAUSSES, DES CEVENNES ET DU GARD

Dans le département du Gard, sur les confins de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron et dans les Cévennes, il existe encore d'assez nombreux troupeaux de moutons des Causses, vulgairement appelés caussinards, excellente race rustique ayant beaucoup d'endurance, résistant bien aux brusques changements de la température, et habile à chercher sa nourriture dans les maigres paturages qu'offre une région rocheuse, où la sécheresse sévit souvent 6 mois de l'année. La race Caussinarde sélectionnée a formé la race dite du Larzac, dont le lait est si apprécié dans l'Aveyron pour la fabrication du fromage de Roquefort. Les bergers employés à la garde de ces troupeaux, sont pour la plupart originaires de la Lozère, des Cévennes et de l'Ardèche, ils sont assistés de chiens qui peuvent se diviser en deux types très caractéristiques.

1er type. — Chien dit : chien d'Auvergne : c'est un chien de moyenne taille, plutôt petit que grand, sa tête est allongée, son museau long et pointu, ses oreilles courtes, pendantes au repos, mais dès qu'il charge,

les oreilles se dressent et deviennent droites, sa queue est horizontale et légèrement pendante, son poil est épais et rude, sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face externe des jambes où le poil est ras, sa robe est le plus généralement noire et très souvent sa gorge et le ventre sont blancs, louvet ou gris ; on rencontre quelquefois des tâches de feu au-dessus des yeux qui sont petits et vifs. La tournure de ce chien n'est pas gracieuse, il a l'air triste et sauvage, il est d'une infatigable activité et d'une intelligence extraordinaire, les pattes de derrière sont armées d'un double ergot, que les bergers appellent un *éperon*.

Le 2ᵐᵉ type, aussi répandu que son congénère, est un animal de taille moyenne, légèrement plus grand que le chien dit : Auvergnat ; la tête est ronde et assez forte, le museau court, les yeux à fleur de tête, larges et d'une intensité d'expression remarquable, les oreilles courtes et droites, la queue légèrement recourbée, tout le corps, le museau, la tête et les pattes sont recouvertes d'un poil long et soyeux, sa robe est noire ou mélangée de poils blancs ou encore d'un blanc mal teint tirant sur le marron très clair, genre isabelle, le train de derrière est également armé d'un double ergot ; ce chien se rapproche énormément du *griffon*, et est tout aussi actif, intelligent et énergique que le chien dit d'Auvergne et est plus souple : ces deux types de chiens ont un caractère décidé, ils naissent tout élevés et guidés par leur naturel, ils s'attachent à la garde des troupeaux avec une assiduité à laquelle l'éducation n'a point de part, avec une vigilance et une fidélité extraordinaires.

Ces chïens se croisent entre eux au hasard de la rencontre, mais, fait singulier, et qui selon nous, établit la constance de ces deux types ; c'est qu'à la deuxième génération d'un griffon croisé avec un auvergnat , on voit apparaître les coups de réversion, et les produits sont presque en égale proportion, ou griffons ou auvergnats.

Ces cas, que nous avons maintes fois observés sur les chiens des bergers qui gardent nos troupeaux personnels, nous conduisent à penser qu'à la suite d'un ou plusieurs concours, une sélection de l'un ou de l'autre type améliorerait cette race, perfectionnerait le dressage en modérant l'ardeur des sujets' créerait parmi nos bergers une émulation et un soin qui produiraient de bons résultats.

PANNET.

LA VENDANGE CHEZ SÉNÈQUE

La fin du mois dédié à Auguste a ramené l'opération populaire des vendanges. C'est partout la cueillette, la mise en cuve, le soutirage. Exécutés en commun, ces travaux sont bruyants et gais (1). Ils troubleraient le repos de celui qui ne vendange pas. Un vieux bon livre lui est utile, à cette heure. Un Sénèque s'offre modestement dans la pureté originelle de son texte. Pas une note ne s'interpose entre lui et son lecteur : cela nous change des estimables éditions du jour, si indiscrètes et si entreprenantes.

Dès les premières pages, *Lettres à Lucilius*, *Questions naturelles*, traités de morale stoïcienne revêtent des airs familiers de « choses lues. » On y retrouve avec bonheur ces mêmes aspirations sublimes, et aussi ces défaillances dont fut tissue la carrière tragique de Sénèque le philosophe. On y suit ses progrès vers le souverain bien, sa marche en avant vers la sagesse, et aussi son prosélytisme croissant de directeur de consciences. L'âme aime se confondre avec cette âme. Par combien de côtés ce romain est nôtre, suivant le mot de Tertullien !

(1) Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur les bas-reliefs ou les vases antiques représentant des scènes de vendanges, ou sur les toiles de Lafage, au Louvre.

Il l'est par son amour de la nature et ses goûts terriens. Quand il fréquentait les écoles ou plaidait au Forum, il aimait à prendre, à la campagne, ses jours de congé. Précepteur, favori de Néron, il se donne volontiers les dehors d'un parfait propriétaire. Ainsi réunissait-il, en son vaste génie, les plus diverses aptitudes.

Il posséda, outre des jardins urbains, souvent comparés pour leur étendue et leur beauté à ceux de Salluste, et ses villas de banlieue, — dont une lui fut fatale, puisqu'il y reçut l'ordre de se donner la mort, — de vastes terroirs en Campanie. En dépit de son mépris sincère des biens de la fortune, ce sage possédait une richesse mobilière et immobilière d'environ soixante millions de notre monnaie, mais il n'en était point possédé. Il s'en occupait cependant beaucoup. D'abord, il l'avait acquise par lui-même, car le rhéteur, originaire de Cordoue, qui fut son père, ne lui avait laissé, avec la notoriété du nom, que ses études de droit et une honnête aisance, qu'il lui fallut, du reste, partager avec ses frères. Telle était la flexibilité du génie romain, que dans tout citoyen l'on trouvait en germe non-seulement un soldat, un jurisconsulte, un magistrat, mais aussi un banquier et un homme d'affaires. La paix, la guerre, les malheurs comme les prospérités publiques avaient été, à Sénèque, comme à bon nombre de romains, des occasions de s'enrichir. Ils s'occupaient de culture, il est vrai, et de la manière qui rapporte le plus : en grand, mettant en valeur de vastes domaines avec peu de bras (1). Mais ils fai-

(1) Aujourd'hui, presque tout le monde étant propriétaire, la culture intensive paraît préférable. Elle fait produire davantage à la terre, mais c'est plutôt au profit du cultivateur qu'à celui du propriétaire.

saient marcher de pair la spéculation financière, sous forme de prêt aux villes ou aux particuliers, de participation aux adjudications publiques, au fermage de certains impôts, aux armements maritimes. Cicéron dit que son ami Pinnius avait prêté à la seule ville de Nicée six millions de sesterces, un million et demi de notre monnaie. Par l'accroissement de leurs usures, ils dévoraient les domaines de leurs voisins qu'ils expropriaient à leur profit.

De même qu'on ne prête qu'aux riches, c'est à eux surtout que laissaient leurs biens, en mourant, les vieux célibataires, les proscrits, les ménages sans enfants, les obligés reconnaissants, tous ceux aussi qu'ils pouvaient circonvenir à leur lit de mort. Tacite se fait l'écho des accusations que l'avocat Suillius avait élevées, à ce sujet, en plein Forum, contre Sénèque. (Ann., l. XIII, ch. xlii).

Les grandes fortunes territoriales, que Rome favorisait, comme les appuis, les cautions et les réserves de la fortune publique, menaçaient de tout envahir : l'Italie et les provinces. Sénèque parle de tel propriétaire dont la métairie comprenait le territoire d'un empire. (*Lettre* LXXXIX). Il dit, de certains autres, que leurs champs étaient de vraies provinces, et que les parcourir devenait un voyage. (*Lettre* XC.) Au rapport de Pline l'Ancien, six propriétaires possédaient la moitié de l'Afrique. « Nos semailles, écrit Sénèque, jonchent la banlieue des villes. Un peuple entier moissonne pour nous. » (*Lettre* LX.)

A l'administration de tels domaines Sénèque dut consacrer, durant toute sa vie, une activité énorme. La comptabilité scrupuleuse et les écritures com-

pliquées venaient d'être mises en honneur comme un moyen indispensable de bonne gestion. Les propriétaires devaient sans cesse reviser les comptes que leur adressaient leurs métayers, et pour lesquels ils exigeaient un grand détail et une netteté absolue. La lecture des lettres d'affaires venait souvent troubler leurs plaisirs ou absorber leurs journées. Dans un beau mouvement, Sénèque jette sur son bureau les missives de ses affranchis, en disant que pour lui, philosophe, il n'y a ni pertes ni profits. (*Lettre* LXXVII). Ailleurs, il se plaint qu'il lui faut sans cesse courir la place, sans doute pour vendre ses récoltes, et sans cesse compulser le calendrier. « On n'est plus propriétaire, s'écrie-t-il, on se fait gérant. » (*Lettre* XIV).

Gouverner « ce monde d'esclaves que pourraient seules nourrir les fertiles moissons des régions d'outre-mer », (*Lettre* XVII) n'est point une sinécure. Sénèque a supprimé bien des bouches inutiles et appris aux estomacs la sobriété (1) ; mais que de soucis encore !

Car, bien qu'amoureux de viticulture, Sénèque n'a point limité son activité à la production du vin. Ses villas ressemblent fort à nos mas, *mansiones*, dont beaucoup d'ailleurs sont gallo-romains d'origine. On n'y transformait pas, comme de nos jours, les fermes en usines à vin. « Semer et moissonner étaient deux plaisirs de plus pour les colons. » (*Lettre* IX.) On y avait de l'occupation à chaque saison de l'année. On taillait l'olivier. On greffait les arbres à fruit. En un même jour de la fin juin, Sénè-

(1) *Paucos ventres et bene institutos.* (*Lettre* XVII).

que vit cueillir des fèves et semer du millet. Il releva l'erreur de Virgile qui place au printemps les semailles de l'une et de l'autre de ces céréales, induisant en erreur les colons pour l'agrément des lettrés. (*Lettre* LXXXVI). Enfin, pour achever la ressemblance, les villas d'alors, comme nos mas d'aujourd'hui, présentaient, à côté d'une élégante maison de maître entre jardin et bosquet, de vastes communs, un potager et l'indispensable avenue bordée de platanes noueux aux troncs difformes. (*Lettre* XII).

Sénèque s'entendait à tous les genres de cultures. Il ne manquait pas de s'enquérir des meilleurs procédés auprès des colons expérimentés. Le propriétaire de l'ancienne villa de Scipion lui apprend à transplanter les oliviers, même vieux, et cela de deux manières (*Lettre* LXXXVI). Suivant sa préoccupation de viticulture, il adapta immédiatement ces recettes au provignage des vignes.

Ce sont surtout ses vignes qu'aime Sénèque. Il se dérobe souvent à ses occupations de la ville pour aller les visiter. Il les soigne avec tendresse. Et ses vignes le lui rendent bien. Est-il malade? Qu'il fuie seulement les odeurs de Rome, les exhalaisons de la campagne (*ager romanus*). Déjà il se sent mieux. « Jugez, dit-il, combien mes forces ont dû croître, quand j'ai pu atteindre mes vignes. J'étais le coursier qu'on rend à la prairie et qui vole à une fraiche provende. Je me suis enfin retrouvé : j'ai vu disparaître cette maigreur suspecte qui ne me promettait rien de bon » (*Lettre* CIV). Sa carrière achevée ou plutôt brisée par une cruauté de l'ombrageux Néron, c'est au milieu de ses vignes qu'il se réfugie. Entre

Naples, Baïes et Capoue, sur le rivage de Cumes ou sur celui de Pouzzolles, il goûte encore d'heureux jours. « Voici la Campanie, écrit-il, non sans enthousiasme, à Lucilius, surtout voici Naples, et, en face, Pompéï, ta patrie » (*Lettre* XLIX).

A cette époque, il a renoncé à boire du vin. (*Lettre* CVIII). Il a même voulu adopter le régime végétarien, mais il y a renoncé de peur d'être confondu avec les juifs, et rendu, comme eux et les chrétiens, responsable de l'incendie de Rome. Son esprit ouvert comprend toutefois l'usage que les autres font des bons crus. Il en parle fort à l'aise. Cet abstème sait que le vin de Campanie est apprécié et digne de l'être. Horace n'est point parvenu à acclimater auprès des gourmets le vin de la Sabine. Le falerne et le massique étaient des crus de Campanie. On les appréciait en raison des consulats dont ils dataient (*Lettre* CXIV). Ceux du consulat d'Opimius équivalaient, pour leur célébrité, à ceux que nous appelions : vins de la Comète (1). Ce tempérant émet des axiomes marqués au coin du bon sens. « Le vin qu'on puise le premier de l'amphore, dit-il, est le plus clair : le plus trouble est celui qui reste au fond » (*Lettre* CVIII). « Au fond de l'outre, dit-il encore, moindre est la quantité et pire la qualité » (*Lettre* I). Les estomacs délicats se trouvent bien, après le bain, d'une coupe de vin miellé (*Lettre* CXXII). Les voluptueux veulent boire très frais ; ils mettent de la neige ou de la glace pilée dans leur vin. C'est de ce vin qu'ils arrosent les huîtres du lac Lucrin

(1) Cf. *Martial, l.* XIII, *ép*. CXIII.

(*Lettre* LXXVIII). Sénèque pense que cet excès de fraicheur, au cœur de l'été, peut causer des obstructions du foie (*Lettre* XCV).

L'opinion des anciens sur l'ivresse n'était pas tout à fait la nôtre. Le philosophe se montre indulgent pour les premières atteintes de la gaieté (*Lettre* LXXXIII). Il affirme que « le buveur trouve plus de charme au dernier coup de vin, à celui qui le fait succomber et complète son ivresse » (*Lettre* XII). « Et pourtant, dit-il ailleurs, par manière de conclusion, la tempérance est mère de la santé » (*Lettre* XIV).

Les vignes de Sénèque étaient fort belles, pour ne pas dire les plus belles de la Campanie. Cela tenait à l'art particulier avec lequel il en dirigeait la culture. Il était un vigneron accompli. Il considérait cette partie de l'agriculture comme son domaine propre et son métier, *nostrum artificium* (*Lettre* CXII). Il possédait une méthode de greffage et une autre de taille qui lui étaient personnelles. (*Ibid*). Il se préparait par là de riches vendanges.

Il nous semble l'entendre, à la veille du jour où la cueillette va commencer, s'applaudir des résultats obtenus par son habileté, et, tout en parcourant ses vignes, formuler ces sages réflexions : « Le mérite de la vigne est dans sa fertilité. On aime une vigne dont les sarments sont chargés de grappes, dont les appuis succombent sous le faix. » (*Lettre* XLI). Ou encore : « Trop de fécondité retarde la maturité. » (*Lettre* XXXIX). Et le philosophe, qui ne perd jamais ses droits, de remarquer aussitôt qu'il en est de même pour l'âme de l'homme qui succombe parfois sous le faix d'un bonheur excessif.

Les troupes de vendangeurs sont arrivées, paniers et serpettes à la main. Ce sont les affranchis et leurs enfants, mêlés aux esclaves, que Sénèque regarde comme des égaux, des frères, parce qu'ils sont hommes. Peut-être y a-t-il, dans la troupe, quelqu'une de nos connaissances, Félicion, avec Philosite son père, ou la vieille Photia, la folle de Pauline. Peut-être celle-ci a-t-elle exigé qu'on la guidât, elle aussi, vers la vigne, car, depuis qu'elle est devenue aveugle, elle s'imagine que la maison est tombée dans l'obscurité, et elle conjure qu'on la conduise à la lumière.

Sénèque partage ses soins entre la cuve et la vigne. Il surveille le foulage cadencé des esclaves. Puis, se jetant dans une voiture rustique, attelée de mules, il se fait conduire à la vigne par un des fouleurs qui n'a pas pris le temps de remettre sa chaussure. (*Lettre* LXXIX). Il aime ces déplacements improvisés. A la vigne, son repas, c'est un morceau de pain sec, dîner sans apprêt et sans table. (*Lettre* LXXXIII). Il y joint un raisin ou des figues fraîches. Ces dernières sont son mêt préféré. Elles lui tiennent lieu de bonne chère. (*Lettre* LXXXVII).

Les grappes s'écrasent dans les chariots, s'accumulent au fouloir, sont déversées dans les cuves. A mesure que le travail avance, la gaieté des travailleurs s'accroît. Quand il est fini, une folie s'est emparée de toutes les têtes. C'est l'effet du premier vin, indiscrètement dégusté. Quand on a procédé au soutirage, Sénèque n'a pas manqué de rappeler la maxime d'Ariston, son maître, qui disait « que le vin âpre et rude dans sa nouveauté s'améliore en vieillissant, et qu'il n'est pas à l'épreuve des ans

s'il plaît au sortir de la cuve. » (*Lettre* XXXVI). Il a mis en garde ses serviteurs contre le vin qui a été frappé par la foudre : il donne la mort ou rend fous. (*Quest. nat.*, l. II).

A les voir fêter le vin nouveau, promener une gaieté exubérante autour du dieu qui aime les pampres et le lierre, à les entendre chanter les hymnes bachiques, à quoi pense-t-il donc, le doux stoïcien ?

Il se dit « qu'il y a longtemps que le philosophe a cueilli les fruits de la vie. » (*Lettre* LXXVIII). Ces vendangeurs ont un regret à voir s'écouler le temps de la récolte joyeuse. Pour eux cependant, « cet été qui fuit, l'année qui vient le ramènera. » (*Lettre* XXXVI).

Mais lui, renonçant aux longs espoirs, il va offrir à Néron le don vraiment impérial de ses belles vignes campaniennes. Le monstre refusera le don ainsi offert, mais se l'adjugera sous forme d'héritage.

Ses satellites iront, par son ordre, ouvrir les veines au vigneron de génie, au maître-vendangeur Sénèque.

E. BOUISSON.

LES FRISSONS [1]

Mon âme, as-tu pas soif du repos de chercher ?...
Le Seigneur fut pour toi doux et compatissant ;
Il t'a donné l'amour et ton cœur le ressent
Pour celle près de qui chacun voudrait marcher.

La vie est un bonheur dont pleurer est absent
Lorsqu'on la vit à deux. Va, tu peux chevaucher
Ton rêve : il ne saurait butter ou trébucher,
Car un ange, à t'aimer, ô mon âme, consent.

Son cœur est dans ton cœur, sa vie est dans ta vie :
Ton cœur en est joyeux, ta vie en est ravie,
Car pour l'Éternité vous êtes l'un à l'autre.

Retourne toi vers Dieu, mon âme, et remercie ;
Abandonne le doute et plus ne t'en soucie ;
Dieu t'a fait plus de dons qu'au prince et qu'à l'apôtre.

Ch. de SAINT-CYR.

(1) Extrait d'un volume de poésies, *les Frissons*, qui vient de paraître chez Chamuel, éditeur, Paris.

CONSULTATIONS [1]

... Le *Revue du Midi* demande, sur l'intéressante question de la réparation des monuments antiques, l'avis des maîtres de la capitale et de toutes les personnes compétentes qui voudront bien le lui adresser.

Si nous étions consultés, nous répondrions :

Félix d'Amoreux, connu dans le monde littéraire et artistique sous le nom de Jules de Saint-Félix, originaire d'Uzès, mort à Paris, le 28 mai 1874, a écrit dans son ouvrage : *Le Rhône et la Mer*, publié en 1845 :

« Qu'on ne craigne pas que je parle longuement des ruines romaines de cette ville (Nimes), si souvent décrites et visitées ; je connais mon terrain et je sais l'endroit du piége. Nous passerons donc à une distance respectueuse du sanctuaire de Diane, dont les arceaux brisés pourraient crouler sur nous ; nous ne toucherons pas même le pavé de mosaïque et de marbre des propylées qui encadrent ce joli temple, dit « Maison Carrée » par les bons Nimois, apparemment parce qu'il est long ; mais, bon gré mal gré, nous nous arrêterons pendant quatre minutes devant le cirque, dit les « Arènes, » ayant désir extrême d'exhaler notre colère, non contre Agrippa, son fondateur, mais bien contre les membres du conseil municipal du chef-lieu du département.

« Qu'est-ce qu'une ruine, sinon un témoignage sacré du temps disparu ? Or, le cirque de Nimes est un des plus grandioses souvenirs de la puissance romaine ; le temps,

(1) Voir les numéros de Juin, Juillet, Août et Septembre. Le numéro prochain, l'incident sera déclaré clos, pour deux raisons : d'abord qu'il ne convient pas de fatiguer l'attention des lecteurs sur le même sujet ; ensuite que l'opinion émise jusqu'ici dans les diverses consultations étant toujours la même, l'absence regrettable de contradiction risquerait d'égarer les lecteurs en leur persuadant que cette opinion est celle de la *Revue*. De fait, la *Revue* n'en a aucune : elle est une tribune également ouverte à toutes, sans distinction.
Et tu vitula dignus, et hic... N.D.L.D.

qui ne détruit jamais brutalemeut les antiques monuments, mais qui les renverse par degré et avec une certaine grâce sauvage qui ressemble à du goût, le temps avait brisé des gradins dans l'amphithéâtre nimois ; il avait miné et creusé certaines masses de pierre dans les piliers des portiques;, il avait fait crouler des arcs de voûte et ouvert des jours dans les fosses aux lions ; par ces crevasses, la lumière entrait et jouait avec des tons surprenants ; et puis, le temps, cet admirable artiste, avait jeté, au milieu de toutes ces grandes ruines, des arbustes, des lierres, des giroflées ; de beaux figuiers sauvages croissaient çà et là entre les blocs de travertin ; on voyait quelques lilas en fleurs dans le « podium, » là même où s'asseyait l'empereur ou le proconsul et les blanches vestales gallo-romaines.

« Enfin, ce grand cirque en ruines était comme un musée de marbre jeté au milieu d'un jardin de verdure et de parfums, tout cela avait une grâce indéfinissable ; tout cela était coloré, frais, pittoresque, sacré. La majesté du passé s'était assise rêveuse et touchante sur les ruines des Arènes.

« Eh bien ! les Vandales et les Visigoths sont sortis un jour du conseil municipal avec leurs ingénieurs, leurs architectes, leurs maçons ; ils se sont rués dans la ruine auguste ; ils ont tout taillé à coups de serpe jusqu'au plus petit lierre qui essayait encore de couronner la statue de Bacchus ; ils ont tout remanié, tout rebâti, tout plâtré, tout blanchi ; ils ont mis des soutiens odieux aux arcs qui s'inclinaient gracieusement vers le sol ; ils ont bouché les crevasses des voûtes qui ouvraient une échappée limpide sur le ciel du Midi ; ils ont fait les maçons, les manœuvres, les badigeonneurs à cœur joie ; et leur œuvre étant accomplie, ils ont croisé les bras d'orgueil devant la ruine insultée et se sont proclamés les restaurateurs du monument d'Agrippa. Ils en ont menti ; ils n'en sont que les Vandales.

« Laissons les ruines tomber dans la solitude, et ne contrarions pas l'œuvre des siècles qui est l'œuvre de l'esprit du monde. D'ailleurs, ne voyez vous pas qu'en tou-

chant aux débris antiques, vous tuez la science archéologique, ou vous la faussez, ce qui est pire encore ?

« Si les Égyptiens et les Grecs des époques modernes s'étaient plu *à restaurer* les ruines de leur pays, que saurions-nous de l'Orient aujourd'hui ?

« Prenez garde : vos aïeux vous ont légué dans leur intégrité ce qui leur restait de l'héritage de leurs aïeux ; laissez le trésor intact à vos enfants, de peur qu'un jour ceux-ci ne s'élèvent contre votre mémoire et ne vous appellent profanateurs et barbares. »

Nous sommes absolument de cet avis à cela près que nous admettons l'emploi de la serpe plutôt que celui des « pétas » de pierre, et que la qualification de « barbares » appliquée à nos prétentieux édiles doit être prise dans le sens que donnaient à ce mot les grecs d'Athènes et de Corinthe (1).

Vous me faites l'honneur, cher Monsieur, de me demander mon avis sur cette grave question : *La restauration des monuments anciens* : Faut-il réparer ? — Que faut-il réparer ? — Comment faut-il réparer ?

Je ne puis, vous le concevez, qu'effleurer un terrain si vaste. N'étant, d'autre part, ni architecte, ni archéologue de profession, mais seulement *esthéticien*, mon opinion ne peut avoir qu'une valeur générale, purement théorique. Je vous la donne, cependant, avec toutes les réserves possibles en ce qui touche les cas particuliers.

Et d'abord, afin de mettre un peu de méthode en le sujet, je distinguerai pour ou contre le parti de restauration, et quant à son mode, des convenances *physiques* et des convenances *esthétiques*.

Ce que j'appelle convenances physiques (*disconvenances* plutôt), ce sont : le défaut d'argent, le défaut de matériaux et le défaut de documents. — Passons sur le défaut d'argent ! Supposons qu'on ait le nerf de la guerre. Si, par pénurie locale ou bien impossibilité de transport, on ne peut disposer de matériaux adéquats à la construction, je pense qu'on doit renoncer à réparer les brèches faites par

(1) Note de notre collaborateur M. F. Rouvière, dans le *Petit Méridional*, du 6 août dernier.

la main du temps ou des hommes : en pareil cas, le plus sage est de consolider les ruines, en respectant leur délabrement souvent très pittoresque. Soit un édifice antique de marbre, des thermes romains par exemple : irez-vous compléter les murs avec du calcaire grossier, de la brique ?... On peut, il est vrai, supposer le cas où les matériaux primitifs eux-mêmes étant en désaccord avec le style, il y a tout profit à les remplacer par des matériaux adéquats : Supposez que « Saint-Sernin, » de Toulouse, s'écroule (ce qu'à Dieu ne plaise !) — l'architecte, muni de plans, et de taille à le reconstituer, n'aura point ce scrupule, j'espère, de maçonner une seconde fois ces nobles voûtes avec un appareil de briques ; il relèvera les murs de belles et bonnes pierres, — dont le liais a d'ailleurs été simulé sur un badigeon ! il n'y aura qu'un mensonge de moins et qu'un beau monument calcaire de plus (1).

L'absence de documents est, à mon avis, un obstacle en général absolu à la restauration d'un édifice. Ne s'agit-il que d'un détail, on peut, à la rigueur, l'imaginer, le recréer ; mais une partie tant soit peu considérable de l'ensemble, — jamais. Il faudrait, surtout dans l'art complexe et savant des XIIIe, XIVe et XVe siècles, une science, un génie égaux à ceux du maître original. Pour refaire le portail sud de Notre-Dame, il faudrait ressusciter Jean de Chelles, et nul autre qu'Erwin de Steinbach ne saurait retoucher la cathédrale de Strasbourg.

Ce très célèbre monument est un précieux exemple, justement, et que je saisis : sa flèche si merveilleuse est unique, elle *reste* unique ; et si ce défaut d'une flèche jumelle est sensible, on aime mieux encore le vide qu'elle laisse en l'espace, qu'un pastiche probablement inégal, inadéquat. On sait à quel contre-sens artistique nous a conduits le fol amour de symétrie quand même, et lorsqu'on voit l'inqualifiable « pendant » imposé à notre « Saint-Germain-

(1) Cette hypothèse de reconstruction sur documents se justifie mieux pour l'église romane que pour la « gothique. » Cette dernière, en effet, comporte, dans son exécution, un luxe artiste de détail, qui, en laissant une grande part à la *main*, ne saurait être mot à mot transcrit, sans sécheresse.

l'Auxerrois, » sans compter la tour d'entre deux, ajoutée de toutes pièces, on comprend que le vandalisme ne consiste pas seulement à détruire.

Même en admettant que rien ne nous fasse défaut, ni fonds, ni matériaux propices, ni documents, — une chose, essentielle, peut manquer : le *talent*...... Mais ici, je me sens désarmé ; car en ce temps-ci. qui se plaint si fort de la rareté du génie, la question de savoir si l'architecte désigné pour une œuvre, en a — ou n'en a pas, — n'est jamais un obstacle..... Sans doute, en commandant un monument, une restauration, l'État court cette chance : on saura bien s'il a du génie, l'architecte, quand il aura produit son architecture....

Après les cas négatifs, où toute restauration est contre-indiquée, voyons les cas positifs. Il s'agit d'un cirque romain, d'une église byzantine, d'une cathédrale gothique qui s'effrite, et qu'on veut conserver, Quel parti prendre ?

D'abord, je dirai qu'il faut se hâter, réparer *au fur et à mesure* les dégats, suivre le précepte d'Ovide,

Principiis obsta....

Une des hontes de cette époque, qui veut être dite civilisée, n'est-ce point ces délais , quand il s'agit d'Art de *Beauté* ? Il faut que la presse embouche ses trompettes avant de secouer la torpeur des commissions, qui laissent se dégrader tant d'édifices inestimables, par exemple la façade de la cathédrale de Rouen.....

Ainsi, restaurez *à mesure*, vous n'aurez pas à discuter, si souvent la restauration.

Mais prenons, enfin, les choses comme elles sont. Si vous me demandez ce qu'il faut réparer dans un édifice, et *comment* il faut réparer.... Ma réponse sera : qu'il faut, sans hésiter, tout d'abord, assurer la solidité du morceau, — remplacer les pierres suspectes par des neuves, c'est déjà fort délicat, et fort méritoire. En proportion du degré de science dont on dispose, on poussera plus ou moins loin les substitutions, les « arrachements, » les additions de parties.... Cela, c'est affaire d'expérience ; on ne peut donner de règles générales. J'émets toutefois ce principe, de pure convenance esthétique : S'il s'agit d'une ruine,

impossible à relever comme monument complet, « utilisable,» laissez-lui son caractère de ruine. Consolidez seulement, n'ajoutez rien. — Est-ce une *demi-ruine*, un édifice tel que le théâtre d'Orange, découvert et dont la structure très simple amorce naturellement la direction des grandes lignes ? — Faites, ce qu'on a fait : poursuivez les directions amorcées. Une série de gradins interrompue peut se renouer.... De même, si, sur *10* travées de nef identiques, le temps en a supprimé 2, rétablissez ces deux travées sans scrupule. — Il est vrai que l'ingénieuse variété des chapiteaux byzantins, romans ou gothiques oppose un obstacle moral au reconstructeur. Si aucun de ces chapiteaux ne ressemble à l'autre, impossible, évidemment, de copier tel ou tel type, de préférence : la conformité des travées neuves jurera certainement avec la diversité des plus anciennes. En pareil cas, c'est au tact de l'architecte à décider : un goût expert lui pourra suggérer un dessin qui, bien qu'original, participera du caractère de celui-ci ou de celui-là. — Je me permets de donner, à ce propos, une règle esthétique, que j'ai formulée quelque part : c'est la distinction essentielle à faire entre l'harmonie *par contraste* — et l'harmonie *par analogie* ! La première juxtapose avec succès deux formes éloignées ; la seconde (que j'appellerais plus précisément *mélodie*), dirige en série, telle une gamme, des formes voisines et graduées.

Mais je n'insiste pas, car le détail est infini. Passons au dernier cas, le plus général : celui d'une architecture assez complète encore en ses membres pour souffrir — ou vouloir — une restauration intégrale, — et point suffisamment intacte, cependant, pour ne pas exiger des raccords, des réfections, de multiples et divers travaux de détail.

En pareil cas, je m'en rapporte à l'érudition très avancée de nos architectes, et au respect aujourd'hui de mise en ce qui touche les chefs-d'œuvre d'autrefois. Nulle hésitation, il semble, n'est permise, lorsqu'il s'agit de fermer une nef, de clore une toiture, de refaire une croisée d'ogives. Quant au maquillage, dont on a hasardé le nom dans ce « referendum, » je le répudie nettement. Je ne veux point de mensonge, ni détrompe-l'œil ; le premier devoir d'une architecture artistique, — c'est la franchise.

Mais avant tout, de grâce, — et je finis par là, — qu'on ne commette pas la faute de retrancher, ou d'ajouter au monument primitif, sans nécessité. Qu'un bâtisseur épris de symétrie pédante n'aille point augmenter d'un transept telle église qui vécut, et peut très bien vivre sans cet élément. Il est toujours préférable, en reconstitution, de faire moins que plus, il vaut mieux, ici, rester en deçà qu'aller au-delà. — Quant à démolir, c'est une opération que seule peut nécessiter l'urgence, le besoin de sécurité. Pourtant, quand une aberration de goût manifeste, si commune au XVIII[e] siècle, a déformé la voûte ogive, a cannelé bêtement les piles, que l'intrusion absurde d'ordres classiques à déguisé les chapiteaux de l'époque, coupé les lignes ascendantes d'entablements lourds, — alors, qu'on remue pioches et marteaux. Ce n'est point l'édifice ancien qu'on détruit, c'est la verrue de l'édifice (1). — Ainsi verrai-je disparaître, tranquille, de tant de vaisseaux superbes, les retables pseudo-grecs à pilastres qui déshonorent les chapelles latérales, les disgracieuses balustrades de chœur, en clôture de parc, les baldaquins emphatiques, presque immodestes, les statues non cohérentes avec l'édifice, et tout le bric-à-brac parasite des quatre Louis....

A condition, toutefois, qu'on ne remplace point les retables borroministes par des panneaux ultra-modernes, gothiques d'intention, découpés de trèfles et de redents à l'emporte-pièce, ou moulés économiquement en stuc, avec des anges de pâte blanche et rose, et des Saint Joseph polychrômes de Saint Sulpice....

Tout à vous, dans l'amour et le respect des vieux monuments.

MAURICE GRIVEAU.

(1) On a félicité, non sans raison, M. Abadie, notre excellent architecte, auteur de l'Hôtel de Ville d'Angoulême, d'avoir fait disparaitre, à la Cathédrale, l'enceinte disparate du XVI[e] siècle. qui dérobait aux yeux, dit M. André Lefèvre, la pure et élégante abside romane ,

MONSIEUR,

J'ai suivi, avec un intérêt particulier, la polémique engagée, dans la *Revue du Midi*, au sujet de la restauration des monuments anciens, et je suis extrêmement embarrassé pour vous donner mon avis, car, si M. Henri Mazel a raison, M. Paul Clauzel n'a pas tort. Et pourtant, au fond, je ne partage pas les idées de ces deux contradicteurs qui défendent d'ailleurs leurs convictions avec autant de talent que de sincérité. Comment sortir de cet impasse? Oh! cruelle, cruelle énigme! s'écrirait le romancier cher aux dames suaves.

La restauration est un genre de sport extrêmement dangereux, je le reconnais, et, souvent, le médecin assassine le malade qu'il veut sauver. Généralement les *retapages* des ruines ont donné des résultats lamentables, sacrilèges, et l'on aurait mieux fait de laisser disparaître d'admirables morceaux d'architecture encore nimbés de leur ancienne splendeur, plutôt que de les déshonorer sous un maquillage imbécile et grotesque. Les exemples de ces douloureux avortements sont trop nombreux et trop connus pour que j'insiste, c'est l'évidence. Ceux qui connaissent les envois annuels des Grands Prix de Rome se feront une idée de l'intensité d'horreur à laquelle on atteindrait si l'on exécutait les projets de restauration de ces Messieurs.

Il y a toutefois des exceptions à la règle, et je connais certains édifices qui ont été retouchés avec une telle science, un tel goût, un tel tact, un tel respect, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'apercevoir les emplâtres mises sur les plaies de ces pierres vénérables. Si, par exemple, le château de Blois était resté une caserne d'infanterie sous le prétexte naïf qu'il eût été criminel de toucher à ces augustes murailles, on n'aurait jamais découvert les merveilleuses boiseries cachées sous des enduits de plâtre, ni les délicates sculptures dissimulées par des planches, ni les lumineuses décorations des poutres perdues sous un grossier badigeon. Doit-on regretter les intelligents travaux qui nous permettent d'admirer, dans sa virginale splendeur, ce chef-d'œuvre? J'en

doute. De même, je crois que Notre-Dame n'a pas beaucoup perdue à être consolidée et restaurée par Viollet-le-Duc, malgré les quelques erreurs qu'on est en droit de déplorer. Je me souviens qu'en discutant à ce sujet, il y a cinq ans, avec un critique d'art des plus distingués, j'essayai de défendre le pauvre architecte que mon ami étrillait de main de maître. « Votre Viollet-le-Duc, me lança mon interlocuteur, mais c'est un iconoclaste, un âne, un gâcheur de moëllons, un malfaiteur. Inutile d'être archéologue pour reconnaître sa trace ; ses bévues sautent aux yeux. Heureusement qu'il n'a pu modifier la silhouette de la basilique et que les tours et surtout la flèche, si pure dans sa svelte élégance, ont été épargnées par ce brouillon maladroit, et n'ont pas été polluées par ses tripatouillages. » Or, la flèche de Notre-Dame a été non pas réparée, mais entièrement construite par ce « malfaiteur » de Viollet-le-Duc. Il en existe plus qu'on ne le suppose de ces restaurations que personne n'attaque parce qu'on ne s'aperçoit pas de la suture.

Et puis, en toute équité, avons-nous le droit de laisser, les bras croisés, disparaître des merveilles qui appartiennent à l'humanité entière ? Le chef-d'œuvre engendre le chef-d'œuvre, et il me semble coupable de ne pas essayer de léguer aux générations à venir la joie dont nous avons nous-mêmes été saturés. Or, quelqu'imaginatif qu'on soit, il me paraîtrait difficile de reconstituer de toutes pièces par la pensée, soit le Parthénon, soit le Mont-Saint-Michel si le marbre et la pierre de ces deux sublimes poèmes architecturaux jonchaient le sol. Mais je m'empresse d'ajouter qu'on ne peut s'approcher des géants du passé que le chapeau à la main, à genoux, et quand on est saturé du parfum émanant des anciens édifices ; il faut les comprendre, les aimer, les connaître à fond et ne les défendre contre le temps qu'à la dernière extrémité.

A notre époque — et voici où je me sépare aussi bien de M. Henri Mazel que de M. Paul Clauzel — on pousse l'amour de la vieillerie, de la poussière, de la rouille, du salpêtre, du moisi, des mites, du bric-à-brac jusqu'à la

monomanie. On tombe en pamoison devant une ruine parce que ruine, et nullement parce que le monument décrépit reste d'une belle proportion et d'une hautaine allure. Que de choses médiocres nous vénérons parce qu'elles datent d'un siècle disparu ! L'archéologue et le bibelotier nous dévorent et nous abêtissent. J'en arrive maintenant à aimer le vandalisme de nos aïeux, vandalisme fécond et orgueilleux en somme, qui méprisait le passé mais créait des formes caractéristiques et rationnelles. Avec nos théories et notre fétichisme pour l'antiquaille, nous nous émasculons, nous recopions les monuments anciens, nous nous nourrissons de cendres et nous sommes incapables de produire une œuvre personnelle. Que les lecteurs de la *Revue du Midi* excusent ma franchise, mais les monuments romains de Nimes, d'Arles et d'Orange me paraissent terriblement surfaits. Ces bâtisses pédantes, froides, banales, sempiternellement les mêmes, suent l'ennui, et, si nous ne les contemplions pas à travers Virgile et Tacite, nous tomberions tous d'accord pour les trouver d'une pitoyable médiocrité. Oh ! les légendes ! Il est donc bien inutile de batailler sur ces demi-ruines qui disparaîtraient en somme sans que l'art français, notre art à nous, en souffrît le moins du monde. Le Midi possède des chefs-d'œuvre incomparables, des chefs-d'œuvre pétri avec son sang, ses ardeurs, ses enthousiasmes, sa poésie, sa sêve débordante, des chefs-d'œuvre bâtis par ses enfants et animés du génie de sa race ; ce sont ces chefs-d'œuvre là pour lesquels il devrait se passionner. Mais la Maison-Carrée, cette académique bâtisse, élevée par le conquérant, l'ennemi, le spoliateur, le dur envahisseur au cerveau d'ingénieur, ma foi qu'elle croule si elle veut. Quand elle aura disparu, peut-être les membres de l'Institut n'auront-ils plus l'idée de la mal recopier en nous offrant une seconde édition de cette odieuse Madeleine qui déshonore notre Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Frantz Jourdain.

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

LE CARDINAL DE BERNIS

I

Ce n'est pas une figure banale que celle de l'homme, qui après avoir été poète délicat et frivole, sut par son propre mérite et son patriotisme, devenir un homme d'Etat de bonne marque et un digne prélat.

En publiant cette étude sommaire que j'ai tirée de la lecture des deux volumes que M. Frédéric Masson a publiés en 1878, et des Mémoires et lettres du cardinal de Bernis, je n'ai qu'un but, c'est de jeter un jour nouveau sur cet illustre concitoyen, sottement calomnié et de modifier, si c'est possible, les jugements sévères et de parti-pris que beaucoup d'historiens ou de romanciers ont porté sur son compte. Il faut rendre cette justice à l'historien du cardinal de Bernis qu'il a su noblement disculper un ministre sur lequel on a fait peser des accusations ridicules.

Dans la vie de de Bernis, il faut distinguer deux périodes : celle de 1715 à 1755, nous montre un Bernis ami des lettres et des plaisirs, l'existence d'un

de ces abbés sans vocation du XVIIIe siècle qui papillonaient de salons en salons, l'autre de 1755 à 1794, où nous assistons à la vie d'un tout autre homme, d'un homme politique et d'un grave dignitaire de l'Église.

Bien que né à Saint-Marcel d'Ardèche, en 1715, l'année où naissait Vauvenargues, le cardinal de Bernis appartient suffisamment par l'origine de sa famille à notre région et même à notre ville, pour que cette étude puisse prendre place dans ce recueil. Il était issu de la famille de Pierre, qui tirait son nom du village de Bernis, situé entre Nimes et Lunel. Il portait d'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'un lion passant de même, armé et lampassé de gueule avec cette devise : *Armé pour le roi.*

La maison de Pierre de Bernis tire son origine des seigneurs de la baronnie de Ganges en Languedoc, qui prirent part à la première croisade en 1098. Cette origine de la maison de Pierre de Bernis a été reconnue par le procès-verbal des preuves de noblesse faites au chapitre de Lyon par le cardinal de Bernis en 1748, qui établissent par acte originaux sa filiation jusqu'à Pierre de Pierre, seigneur de Ganges qui vivait au XIe siècle. La branche à laquelle appartenait le cardinal, c'est-à-dire celle de Bernis de Saint-Marcel, fut formée par Guillaume de Pierre qui descendait de Pierre au cinquième degré (*Moreri VIII*, 352).

Il était le second fils d'un père qui avait été vingt ans capitaine au régiment de Cayeux et qui avait ensuite quitté le service après avoir dévoré cent mille écus. Ce brave gentilhomme de province

achevait de se ruiner dans son château de St-Marcel, en faisant de l'agriculture et en recevant largement ses voisins et ses amis. La mère du cardinal était une du Chastel de Condres, qui avait apporté en dot peu de fortune, mais de l'esprit, des vertus domestiques et le goût des belles lettres.

Le jeune de Bernis fut d'abord élevé par un précepteur, puis aux Barnabites de Bourg-St-Andéol. De là, on l'envoya terminer ses études au collège des Jésuites, Louis-le-Grand, à Paris où il se trouva mêlé à la jeunesse aristocratique de l'époque, où il connut La Rochefoucauld qui devint cardinal, de Montazet, archevêque de Lyon et où il eut comme maitres le P. Ponée et Tournemine, l'abbé Couturier. Il étudia ensuite la théologie à St-Sulpice et en Sorbonne.

Lorsqu'il quitta le château paternel son père, remettant le jeune voyageur à la garde de Dieu et d'un valet de chambre, lui avait dit ces paroles pleines de bon sens :

« Mon fils, vous allez dans un pays où j'ai beaucoup vécu.... Souvenez-vous que dans ce pays là vous trouverez beaucoup d'égaux et un grand nombre de supérieurs. Faites vous aimer des premiers et ne soyez jamais familier avec les autres ; sachez les respecter, ne soyez jamais leur complaisant, apprenez à obéir, mais souvenez-vous que vous n'êtes pas fait pour être le valet de personne. »

Bernis se conforma toujours à ces recommandations.

Au sortir de St-Sulpice, le jeune abbé devint chanoine et comte de Brioude, puis chanoine et comte de Lyon. Pour obtenir ces charges, il fallait être de

bonne noblesse ce qui ne faisait pas défaut à de Bernis. On pourrait croire que ces grandeurs lui valaient la fortune. Elles ne lui donnaient droit qu'à un petit bénéfice à Boulogne-sur-Mer. A Paris, il languissait dans la misère ne vivait que de quelques travaux littéraires qu'il faisait pour un libraire (1). Sa situation gênée ne l'empêchait pas d'ambitionner la cour et de conserver dans sa misère d'hidalgo, une insouciance et une gaieté extraordinaires. La nécessité le poussait, d'un autre côté, à mettre à profit les qualités de son esprit et de son érudition.

Au physique, de Bernis était ce qu'on peut appeler un joli abbé musqué et poudré du XVIII[e] siècle, à la figure intelligente, à la physionomie joviale (2). Cardinal, il a pris de l'embonpoint et sa belle tête repose sur le triple menton, de rigueur chez tout homme d'église de l'époque.

Laissons à ceux qui l'ont connu, Voltaire, Duclos, Marmontel, le soin de le dépeindre : « Je me souviens toujours de vos grâces, de *votre belle physionomie*, de votre esprit », lui écrivait Voltaire, Duclos son ami, en fait un agréable portrait : « De la naissance, une figure aimable, *une physionomie de candeur*, beaucoup d'esprit, d'agrément, un jugement sain et un caractère sûr, le firent rechercher par toutes les sociétés ; il y vivait agréablement. » Marmontel est plus railleur : « L'abbé de Bernis, échappé du séminaire de St-Sulpice, où il avait mal réussi, était un poète galant, bien joufflu, bien frais,

(1) Diderot avoue dans ses écrits qu'il dîna plus d'une fois avec de Bernis, à six sous par tête.

(2) Je possède cinq portraits différents du cardinal de Bernis, dans mes collections.

bien poupin, et qui, avec le Gentil-Bernard, amusait de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris.»

Voilà l'homme au physique. Étudions-le poète, puis ensuite nous l'envisagerons comme homme d'État et cardinal.

II

Le jeune poète débuta à vingt-un ans par des vers à *ses Dieux Pénates*, par lesquels il nous fait connaître qu'il était souvent embarrassé à trouver un logis. Il ne tarde pas à se ranger du côté de la mode et à chanter les Amours et les Zéphirs. C'est ainsi qu'il faut signaler son Ode sur *l'amour papillon*, ses épîtres sur le *goût*, la *volupté*, la *mode*, l'*indépendance*. Ces vers marchent de pair avec ceux du duc de Nivernais et de Saint-Aulaire. Son genre est celui de Chaulieu et de son compatriote La Fare. Il paraît que chanter les amours, était à cette époque là le gagne-pain des poètes (1), car d'Alembert constate que « si on leur coupait les ailes, on leur couperait les vivres.» Quel avantage sur les temps actuels où la moitié des poètes meurent à l'hôpital où y croupissent une bonne partie de leur vie ! En ce moment j'en connais trois dans ce cas. Tailhade, Strindberg, Verlaine, sans compter les inconnus !

Les vers de de Bernis sont trop connus des lettrés pour que j'en donne ici quelques échantillons. Son épître sur la *Paresse*, le fit remarquer des beaux esprits. Encouragé par le succès il publia les *Quatre*

(1) De Bernis écrivait à un ami : « Il est difficile d'être jeune et de vivre à Paris sans faire des vers.»

parties du jour, suivies des *Quatre saisons*. Aux amours succèdent les guirlandes, les bouquets, les fleurs, ce qui lui valut de la part de Voltaire, toujours railleur le surnon de Babet-la-Bouquetière (1).

Dans l'ouvrage : Lessing et la France, par E. Grucker (Paris-Berger-Levrault, 1896), je trouve cette appréciation de Lessing sur l'abbé de Bernis :

« L'abbé de Bernis dit-il, quelque part est des plus aimables poètes français. Dans ses poésies, il est sage sans effort, brillant sans faux éclat, ses vers sont enfants de la nature ; ils coulent avec la plus noble simplicité, toutes les beautés, même les règles de l'art paraissent s'y être enchassées comme par hasard, tant il est vrai que la nature est le sceau du génie. »

Cependant les vers avaient fini par lui procurer quelques moyens de subsistances ; pas assez cependant pour ses goûts raffinés et son genre de vie. Un instant découragé, il songe à entrer dans l'armée, mais il y renonce vite. Peut être serait-il devenu militaire, s'il avait pu être chevalier de Malte, comme Boufflers.

Bernis avait été recommandé par sa famille à Massillon. C'est Massillon qui lui procura son petit canonicat de Brioude. Rien de plus curieux que de voir le petit abbé des salons de Paris en présence du grand évêque qui avait prêché devant Louis XIV. Massillon l'engagea à renoncer aux vers et à embrasser la carrière diplomatique, après être entré dans le sein de l'Eglise. Bernis fit la grimace. L'Évêque de Clermont s'intéressa néanmoins à lui et le

(1) Babet était la bouquetière à la mode, du Palais-Royal.

recommanda chaudement à Fleury, mais ce cardinal, comme Massillon, lui fit comprendre que tant qu'il ferait des vers, il ne pourrait être considéré comme un homme sérieux et n'aurait rien à espérer en fait de bénéfices. « Tant que je vivrai disait-il, vous n'obtiendrez rien de moi. » Et Bernis de répondre avec esprit : « Eh bien ! Monseigneur, j'attendrai. » Le cardinal eut le bon esprit de ne pas se fâcher de cette saillie.

Cependant il se faisait de plus en plus connaitre. Ses traits d'esprits couraient tout Paris. Le monde et la ville s'entretenaient de sa personne. Madame de Pompadour voulut le connaître. Il se présenta un beau jour chez la néfaste marquise qui le complimenta sur sa mise et ses vers, et qui lui demanda, comme entrée en matière, une défintion de l'amour . L'abbé sut lui montrer plus d'estime qu'elle n'en méritait. Il lui adressa ce quatrain qui lui ouvrit la porte des dignités et de la fortune :

L'amour est un enfant, mon maître,
Il l'est d'Iris, du berger et du roi.
Il est fait comme vous, il pense comme moi,
Mais, il est plus hardi peut-être.

L'amitié de Madame de Pompadour ne lui donnait pas encore de quoi vivre. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, qui détenait l'assiette au beurre, c'est-à-dire les bénéfices ecclésiastiques demeurait inflexible, exigeant que Bernis devint prêtre. Mais le jeune abbé, qui était un homme de conscience résistait encore, ne se sentant pas suffisamment préparé à cet état. Et il répliquait par ces vers écrits au duc de Nivernais dans une épitre sur l'ambition ;

Non, tu connais trop ma droiture :
Coupable par fragilité,
Mais ennemi de l'imposture,
Je ne joins pas l'impiété
Aux faiblesses de la nature.

Enfin, la fortune semble vouloir lui sourire. Le voilà académicien un an après le duc de Nivernais, devenu son ami et son protecteur. Il rentre à 29 ans dans « l'immortalité » un peu pour ses vers, beaucoup pour sa naissance et sa réputation d'homme brillant, malgré la guerre que lui avait fait Madame de Tencin. Le caustique Piron saluait son élection de cette épigramme qui pouvait atteindre à la fois l'Académie et l'abbé : « C'est avoir bien jeune les Invalides. » Il avait, comme le voit, conquis de bonne heure ce qu'on appelait en ce temps-là « le tabouret de l'esprit. » Son discours de réception roula sur les relations entre les gens du monde et les gens de lettres. Crébillon lui répondit, peut-être un peu ironiquement lorsqu'il lui dit : « Votre génie a paru jusqu'ici tourner du côté de la poésie.» De Bernis, fut souvent choisi, à cause de sa belle prestance, pour conduire l'Académie à Versailles, chez le Roi, dans les grandes circonstances. Il avait au dire des chroniques de l'époque « une figure agréable au roi. »

Le jeune académicien profita de tous ces avantages pour essayer de racrocher au passage, son fameux bénéfice. L'embarras ne cessait de le taloner. Il alla relancer Boyer ; mais l'évêque de Mirepoix résistait toujours. Quelques amis cependant s'occupaient de lui. Le duc de Montmorency lui donnait un gîte et le cardinal de Polignac lui conseilla de

faire un poème religieux pour s'attirer les bonnes grâces du clergé. Il fit alors la *Religion vengée*, qui fut éditée à Parme, un an après sa mort.

Madame de Pompadour s'accusait aussi quelquefois de l'oublier : « Je n'ai encore pu faire de bien à l'abbé, disait-elle, c'est le seul de mes amis qui soit dans ce cas. »

Une grande dame, Madame la princesse de Rohan-Courcillon, lui payait discrètement et délicatement ses dettes de jeunesse, sous le voile de l'anonyme. Cette princesse qui était une des plus belles femmes de la Cour, se fit enfin connaître et devint dans la suite l'amie du cardinal.

Enfin le Roi, ami des poètes, songea à de Bernis. Il lui octroya 1.500 livres sur sa cassette particulière et lui donna un logement sous les toits des Tuileries. Un poète ne pouvait pas être mieux loti. Une fois dans la place, il put approcher davantage le roi. Celui-ci, après ne lui avoir soufflé mot pendant près de trois ans, se prit d'une réelle amitié pour lui. Il l'admettait « aux spectacles des cabinets particuliers et jusques dans sa loge. » Il s'accoutumait à lui et lui demandait souvent conseil. On raconte qu'un jour de Bernis sortant de chez Mme de Pompadour, fut trouvé par le roi emportant sous son bras une toile de Perse ou de brocatelle que la marquise lui avait donnée pour meubler sa chambre. Louis XV lui demanda ce qu'il portait. De Bernis lui raconta l'histoire. « Eh bien ! dit Louis XV en lui mettant dans la main un rouleau de louis, elle vous a donné la tapisserie, voilà pour les clous. »

De Bernis pensa qu'il convenait de battre le fer pendant qu'il était chaud. Il demanda au roi une am

bassade. Cette insigne faveur lui fut accordée comme par enchantement. On le nomma à Venise.

III

Ce fut aussi comme par enchantement que changea de Bernis, dès qu'il eut pris possession de son nouveau poste. Plus de vers, plus d'afféteries et de mievreries, mais une correspondance sérieuse avec Paris du Verney, le protecteur de Beaumarchais.

L'État avait hésité cependant quelques instants avant de confier l'ambassade de Venise à l'abbé de Bernis. On voulait l'envoyer tout d'abord en Pologne, mais M. de Puysieulx, Ministre des Affaires Étrangères, craignant qu'il fit dans ce pays difficile quelques sottises, préféra l'envoyer à Venise. On l'avait chargé (peut être pour le mettre à l'épreuve et lui tendre un piège), de découvrir en passant à Turin le secret d'un traité entre la Sardaigne et l'Espagne. Là où d'autres avaient échoué, il avait réussi.

L'ambassade de de Bernis à Venise fut pour lui une sorte d'apprentissage dans la politique. Nous bannirons de cette étude tous les racontars des romanciers de l'époque sur la vie de de Bernis, dans l'ancienne ville des doges, pour ne considérer sa vie que telle qu'elle ressort de ses correspondances avec du Verney et Duclos. « Ma maison est décente, bien meublée ; on n'y voit rien qui sente le cadet de Gascogne. Je tâche quelquefois qu'elle soit rangée, » écrit-il au premier. Mais il se plaignait fort qu'à Venise, il n'y eût rien à faire au point de vue poli-

tique. Il aurait préféré un poste plus important. Il profite de son inaction pour écrire de plus en plus à ses amis. Ses lettres au patriote du Verney, fondateur de l'Ecole Militaire, mériteraient toutes d'être citées, avec leurs réponses. Elles édifient complètement sur la politique de la cour de Louis XV. De Bernis ne cesse d'encourager son ami dans sa lutte contre les abus et la décadence morale et matérielle de l'État. « Je voudrais pouvoir rassembler tous les bons cœurs pour vous les donner, » disait-il. Il se met même à philosopher ; et voici son appréciation sur l'esprit philosophique du xviii[e] siècle : « Cet esprit philosophique qui est répandu sur la surface du monde, fait qu'on ne peut plus distinguer au premier abord, les fous des sages, ni les honnêtes gens des coquins. Tout le monde paraît riche parce que tout le monde a de l'argent ou de la fausse monnaie ; mais peu de jours suffisent pour démêler l'un et l'autre. »

Comme ces paroles seraient encore de saison aujourd'hui ?

Cependant de Bernis, commençait à s'ennuyer à Venise. Il craignait fort que ses amis ne l'eussent oublié dans ce poste. Dans ce pays de lagunes et de brouillards, il avait fini par contracter quelques infirmités ; l'obésité marchait de pair avec la goutte. Il y avait déjà deux ans et demi qu'il était là. Il comprenait que ses ennemis avaient tout intérêt à prolonger pour lui cette sorte d'exil. Il s'en plaignait amèrement. « Je vois clairement, disait-il, que par ces artifices, on trouvera le secret de me faire rester les bras croisés dans mon cul-de-sac. »

Paris du Verney lui écrivait de prendre patience.

Il en eut, et en avril 1755, grâce à l'influence de son ami, il était rappelé à Paris.

L'ambassade de Venise n'avait pas grossi la fortune de Bernis. Il était trop grand seigneur pour ne pas consacrer ses appointements à représenter dignement la France. Aussi ne fit-il aucune économie. Il s'empressait de recevoir à sa table les personnages de qualités, qui venaient visiter l'Italie, entre autres ce si sympathique duc de Penthièvre, le protecteur de Florian et l'homme de bien par excellence, qui passa treize jours chez lui, avec sa suite.

IV

La paix d'Aix-la-Chapelle, qui avait clos la guerre de la succession d'Autriche n'avait été qu'une tréve imposée aux nations de l'Europe par l'épuisement général, après une lutte de huit années ; aucune d'elles ne déposa les armes, elles restèrent en présence, l'Autriche et la Prusse en Allemagne, la France et l'Angleterre sur l'Océan. Au lieu de réserver toutes ses ressources pour la lutte maritime et la défense de nos colonies, la France gouvernée par Madame de Pompadour fut entraînée par Marie-Thérèse, dans une coalition contre la Prusse avec l'impératrice de Russie Elisabeth, le roi de Pologne Auguste III et la Suède (traités de Versailles 1756 et 1757). L'Angleterre prit naturellement le parti de Frédéric II. Bernis à son retour de Venise, devint l'agent confidentiel de ce traité, qui rompait pour la première fois avec les traditions de la politique de Richelieu. C'est lui qui en dessina les grandes lignes

et en régla tous les détails dans une conférence qui eut lieu à Bellevue près de Paris, au petit château de Babiole, entre Mme de Pompadour, Mr de Staremberg, ambassadeur d'Autriche et lui. Il faut rendre cette justice à Bernis c'est qu'il n'était pas favorable, au prime abord, à cette alliance, mais voyant que son opposition n'avait aucune chance de réussir il se résigna à signer ce traité, d'un côté parce qu'il ne voulait pas s'aliéner l'amitié de Mme de Pompadour de l'autre parce qu'il comprit que les raisons qu'il pouvait invoquer, seraient de peu de poids dans la balance.

Dans son patriotisme, il avait cependant senti le péril de ces négociations mystérieuses. Il s'efforçait habilement de ramener l'alliance avec Vienne à la mesure d'un traité « d'union et de garantie » qui sauvegarderait l'état de l'Europe. désintéresserait l'Autriche sans menacer la Prusse et laisserait la France libre vis-à-vis de l'Angleterre. Il comprenait que le péril de la France n'était pas sur le continent, mais du côté des colonies. L'avenir devait lui donner raison.

Les esprits légers qui ont entouré la vie de Bernis d'anecdotes et de faits romanesques sont allés jusqu'à dire que si Bernis avait pris le parti de l'Empire contre la Prusse, c'était pour se venger de certains vers que lui avait jadis décochés Frédéric II :

Je n'ai pas tout dépeint, la matière est immense,
Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

Un homme d'État doit être au-dessus de pareils traits, et ne peut compromettre l'avenir d'un pays pour assouvir sa vengeance. En 1757, il est nommé ministre d'Etat et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

La guerre de sept ans ne fut pas heureuse. Conduites par des généraux de cour, nos armées sont battues à Rosbach et à Crevelt. A l'intérieur, au moment de l'attentat de Damiens (5 janvier 1757), il montre beaucoup de présence d'esprit. Il avait l'art de concilier ce qu'il devait à la famille royale et au Dauphin en particulier, impatients de hâter la disgrâce de la favorite, qui d'un autre côté ayant été sa protectrice, lui inspirait quelque attachement et quelque reconnaissance.

Nos défaites (1) changèrent les dispositions de Bernis à l'égard de Mme de Pompadour. Il voulait à tout prix faire la paix, mais cette dernière qui ne s'était jamais servi de Bernis que comme un instrument et non comme un conseiller persista à poursuivre la guerre, sur les conseils de Choiseul, qui voulait le pouvoir.

Bernis n'en persistait pas moins dans ses idées. Le sentiment public l'accusait déjà des horreurs et des conséquences de cette guerre. Turgot dans des vers satiriques ne l'épargnait pas :

Bernis, est-ce assez de victimes ?
Et les mépris d'un roi pour vos petites ruines
Vous semblent-ils assez vengés ?

C'était injuste, car Turgot devait bien savoir que Bernis n'avait jamais bien voulu cette guerre, ou du moins il n'avait jamais approuvé la façon dont elle avait été engagée.

(1) Le ministre des affaires étrangères, l'abbé de Bernis, était effrayé des malheurs où il avait contribué à précipiter la France. Dès la défaite de Rosbach, il avait dit franchement au roi qu'on ne pouvait continuer la double guerre continentale et maritime ; que la France n'avait ni généraux, ni argent. Il finit par arracher à Louis une autorisation de négocier. Dès lors, il fut perdu dans l'esprit de Mme de Pompadour.

(Henri Martin).

Bernis ne tarda pas à éprouver les conséquences de son attitude indépendante et patriotique vis-à-vis de la Pompadour qui avait fini par l'exaspérer. Au reste, il n'était pas de force à tenir tête à la colère de cette femme et à l'ambition de Choiseul. En 1758, en même temps qu'il recevait le chapeau de cardinal, il était remplacé par Choiseul, qui ambassadeur à Vienne avait lui-même pris l'initiative de « l'affaire du chapeau, » un moment interrompue par la mort du pape Benoit XIV et reprise et décidée par Clément XIII. Il y avait longtemps que Choiseul intriguait en vue de ce poste.

Il avait reçu le chapeau « comme un bon parapluie » disait-on à la cour. C'est le 30 novembre 1758 que le roi Louis XV lui remit de ses propres mains les insignes du cardinalat, prétendant qu'il n'avait jamais fait un aussi beau cardinal. Cette fiche de consolation, n'avait pas éteint la rancune de de Bernis contre la favorite. Il lui disait : « Nous séparer à la bonne heure, rien de plus simple et de plus facile, mais pourquoi un coup de poignard ? » Pour toute réponse, il reçut une lettre du cachet du roi l'exilant à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, accepta sa nouvelle situation avec sa philosophie habituelle : « Je n'ai plus de fortune à faire écrivait-il ; je n'ai qu'à remplir honnêtement la carrière de mon état et à m'acquérir la considération qui doit accompagner une grande dignité ; pour cela la retraite est merveilleuse. »

Il arriva au château de Vic-sur-Aisne, dépendance de St-Médard, et se mit le lendemain de son arrivée, à chasser los petits oiseaux dans le parc.

Le solitaire de Ferney vient le poursuivre de ces

épigrammes, jusque dans cette retraite. Il lui donne le nom de cardinal « Bembo » et il appelle son chapeau « un ombrello » faisant allusion au « grelot » qu'il avait attaché au moment des pourparlers de Babiole.

C'est à Vic-sur-Aisne qu'il attendit son ambassade à Rome, en prenant la prêtrise en 1760 à l'âge de quarante-cinq ans. Choiseul lui en prépara les voies et quatre ans plus tard le fit nommer archevêque d'Alby (1), où il resta jusqu'en 1769. A cette époque Clément XIII mourut et de Bernis rentré en grâce, reçut l'ordre de partir pour représenter la France au Conclave. On profita de cette circonstance pour le nommer ambassadeur. La pensée de l'État était de mettre encore à profit pour le bien du pays une intelligence aussi vive que brillante, dans un milieu où les intrigues étaient fréquentes et où la politique des gens d'esprit compte encore pour quelque chose.

V

Ambassadeur à Rome, de Bernis sut garder une dignité spirituelle et ingénieuse. Il contribua en 1769 à l'élection du Pape Clément XIV, puis en 1775 à celle de Pie VI. Dans ces différents conclaves son habileté fut fort remarquée, et c'est avec beaucoup de tact qu'il traita l'affaire pénible de la suppression des Jésuites. On sait que le Pape Clément XIV mou-

(1) Mlle de Guérin écrit en 1840 dans son journal:
« Au château de Montels près d'Alby, où Bernis a été archevêque, on montrait la chambre du Cardinal, qui est aujourd'hui pleine de pommes de terre. »

rut presque immédiatement après cette suppression. Le cri de Rome, fut que le Pape mourait empoisonné par l'*aqua tofano.* « La question est restée incertaine, dit Henri Martin. Le cardinal de Bernis (1), ambassadeur de France à Rome, à l'époque de la catastrophe, après une enquête secrète sur les circonstances de la maladie et de la mort de Clément XIV, avait rédigé une relation qui devrait se trouver aux archives des affaires étrangères et qui a disparu ; le cardinal de Bernis était convaincu de l'empoisonnement de Clément XIV et d'après son témoignage, le pape Pie VI, successeur de Clément, n'en doutait pas plus que lui.»

Entre le Pape et l'ambassadeur d'Espagne, il avait fini par être l'intermédiaire le plus autorisé :

« Je suis le *calmant* de l'un et de l'autre » écrivait-il.

A Rome, le cardinal de Bernis ouvrait largement la porte de sa maison à ses compatriotes. C'est ainsi que mesdames de Genlis et Vigée-Lebrun furent royalement reçues par le cardinal. Il employait en réception et en paiement de ses anciennes dettes, les 200.000 livres de rentes que lui valait son ambassade. Malgré oela il se disait « le plus pauvre des cardinaux, alors qu'il aurait pu être le plus riche.» Il aimait à tenir table ouverte et à offrir à ses con-

(1) « Le genre de maladie du pape et surtout les circonstances de sa mort, font croire communément qu'elle n'a pas été naturelle.... Les médecins qui ont assisté à l'ouverture du cadavre s'expliquent avec prudence et les chirurgiens avec moins de circonspection.»

Dépèche de de Bernis 28 septembre :

Le père Theiner, dans son histoire du pontificat de Clément XIV, panégyrique de ce pontife, et par conséquent, livre très contraire aux jésuites, n'admet pas non plus le poison.

vives les mets les plus recherchés, tandis que sa santé altérée le forçait à dîner lui-même d'un œuf. Il avait amené à Rome son cuisinier de Venise, déjà célèbre autant que Vatel. Il écrivait à M. de Choiseul, au sujet de son luxe de table qui avait ému quelques-uns de ses détracteurs : « Un bon ou mauvais cuisinier fait qu'on parle beaucoup de la dépense d'un ministre ou qu'on n'en dit mot ; mais il n'en coûte pas moins d'être bien ou mal servi, qnoique le résultat en soit fort différent. »

« J'ai été dîner avec Angelica Kaufmann (le peintre célèbre) chez notre ambassadeur, écrit Mme Lebrun dans ses mémoires ; il nous a placées toutes deux à table à côté de lui ; il avait invité plusieurs étrangers et une partie du corps diplomatique, en sorte que nous étions une trentaine à cette table dont le cardinal a fait les honneurs parfaitement, tout en ne mangeant lui-même que deux petits plats de légumes. »

A Rome, de Bernis avait son palais au Corso et une villa à Albano. « Je tiens, disait-il, l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. »

Ce qu'il y a de plus intéressant pour le littérateur dans le séjour du cardinal à Rome, c'est sa correspondance avec Voltaire. Cette correspondance très étendue et très curieuse pourrait faire l'objet d'une étude spéciale. Elle a été publiée en 1799 par M. de Bourgoing.

C'est une véritable joûte d'esprit entre l'épicurion cardinal et son satyrique confrère de l'Académie. Dans ce tournoi de lettres, en présence d'un aussi redoutable correspondant, Bernis soutient parfaitement sa réputation d'homme d'esprit.

A Voltaire qui lui écrit : « Monseigneur, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres ! Avec ce goût-là, un estomac qui digère 200,000 livres de rente, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains... », il répond :

« Je ne suis point ingrat, mon cher confrère, j'ai toujours senti et avoué que les lettres m'avaient été plus utiles que les hasards les plus heureux de ma vie. Dans ma plus grande jeunesse, elles m'ont ouvert une porte agréable dans le monde ; elles m'ont consolé de la longue disgrâce du cardinal de Fleury et de l'inflexible dureté de l'évêque de Mirepoix... Je les ai quittées pour les affaires, sans les avoir oubliées, et je les retrouve avec plaisir. Vous me souhaitez des indigestions ; cela n'est guère possible aujourd'hui ; il y a douze ans que je suis fort sobre ; mais j'ai une humeur goutteuse dans le corps, qui n'est pas encore bien fixée aux extrémités, et qui pourrait bien m'obliger d'aller consulter l'oracle de Genève (le docteur Tronchin). Dans cette consultation, il entrerait autant de désir de vous revoir que d'envie de guérir. »

Le patriarche de Ferney ne redoute pas de consulter quant à lui, le cardinal sur sa dernière tragédie; *Cassandre* qu'il se vante d'avoir faite en six jours. Bernis l'engage fort à en mettre six autres à revoir sa pièce.

Les correspondances étrangères entre Bernis et Voltaire sont entremêlées de nombreuses plaisanteries sur toutes sortes de sujets. On a reproché à Bernis d'avoir proposé à Voltaire de traduire en vers les psaumes de David. Ce n'est pas du tout prouvé. Voltaire lui annonce son projet de lui envoyer ses

contes légers, *Ce qui platt aux Dames*, mais Bernis lui répond de se contenter de ses tragédies et de lui faire parvenir ses contes honnêtes faisant des vœux pour qu'il termine sa longue carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu.

A propos de l'affaire de la suppression des Jésuites il écrivait à Voltaire ces mots : « Je ne crois pas que la destruction des Jésuites soit utile à la France ; il me semble qu'on aurait pu les bien gouverner sans les détruire. »

La Révolution vint mettre un terme à la douce existence qu'il menait à Rome. Il eut une attitude ferme et digne en présence de cette profonde commotion qui agitait son pays. La misère succéda à l'opulence, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire : « A soixante-seize ans révolus, on ne doit pas craindre la misère, mais bien de ne pas remplir ses devoirs.» Il avoue qu'il se serait accommodé du changement de gouvernement (les ralliés ont donc des ancêtres !) dans ces quelques lignes : « Si l'on aimait le bien, la paix et l'ordre ; si l'on était de bonne foi ; si l'on était attaché à la religion qui seule est l'appui de toute autorité et de toute forme de gouvernement, jamais pape n'a été plus porté à la conciliation que celui-ci... Mais, si l'on veut tout détruire et faire une religion nouvelle, on y rencontrera des difficultés plus grandes qu'on ne croit. On n'arrache pas facilement des cœurs et des esprits d'un grand royaume, les racines profondes de la religion. »

Lorsque le 5 janvier 1791 on le met en demeure de prêter serment à la nouvelle Constitution, sous peine d'être rappelé, il répond le 22 février de la même année : « La conscience et l'honneur n'ont pu

me permettre de signer sans modification un serment qui oblige de défendre la nouvelle Constitution dont la destruction de l'ancienne discipline de l'Eglise fait une partie essentielle. » Son traitement fut supprimé et il ne vivait plus que d'une pension que lui faisait la Cour d'Espagne.

Quelques années après son rappel, il mourut à Rome à quatre-vingts ans, en novembre 1794.

Son corps resta enseveli dans les caveaux du Vatican pendant sept ans. Ce ne fut qu'en 1803 qu'il fut rapporté à Nimes, par les soins de ses neveux et enterré dans la cathédrale de cette ville, dans la chapelle de Bernis, où on lui a élevé un tombeau, qui était surmonté de son buste (1).

Ainsi finit l'existence si bien remplie d'un homme de bien et d'un fin diplomate dont notre région doit être fière et conserver pieusement le souvenir.

ADOLPHE PIEYRE.

(1) Le beau buste du cardinal de Bernis appartient à Monsieur le Comte Jules de Bernis, député de Nimes. Au château de Saint-Marcel on peut voir un grand portrait du cardinal, œuvre de Callet.

SAINT FIRMIN [1]

ÉVÊQUE D'UZÈS

Chaque pays possède un saint national ; chaque portion de territoire possède un saint local dont le culte est plus ou moins répandu, plus ou moins populaire, mais subsiste toujours en dépit des siècles écoulés et des bouleversement amenés par le temps.

C'est ainsi que Paris a pieusement conservé, à travers les âges, sa dévotion pour sainte Geneviève, que Tours honore d'une manière particulière saint Martin ; Troyes, saint Loup ; Reims, saint Rémi ; Toulouse, saint Saturnin et Uzès, saint Firmin !

Saint Firmin, évêque et confesseur, nous apprend la Liturgie de l'Eglise ; saint Firmin, la première gloire épiscopale du diocèse, nous enseignent les historiens ; saint Firmin, l'apôtre des peuples du Gévaudan, nous disent tous les anciens récits !

C'était au VI[e] siècle de notre ère : La Haute Narbonnaise, de la domination romaine, avait successivement passé sous les lois des Wisigoths puis des Franks. Elle relevait donc des rois d'Austrasie ou de Metz, la petite cité d'Utica, Ucetiensa, ou peut-

(1) Cette étude sur Saint Firmin m'a été grandement facilitée, par les précieux renseignements que m'ont fournis M. l'abbé de Laville, archiprêtre de la cathédrale d'Uzès et M. Lionel d'Albiousse, membre de l'Académie du Gard.

être plutôt Ucetia, comme l'orthographiait, dès 462, dans ses lettres, le pape Hilarius (saint Hilaire).

Devant son nom, croit-on assez problématiquement, du reste, à un fils de Caton d'Utique qui s'y serait retiré après la mort de César, dont on le croyait complice (1), Ucetia occupait, au sommet d'un plateau, une situation à la fois salubre, agréable et bien située en tant que ville fortifiée, situation qui n'a pas varié dans la suite.

Une triple ceinture de rivières entourait le plateau à sa base, et parmi elles cette Fontaine d'Eure, dont les eaux saines et limpides étaient jadis transportées à Nimes, à Nemausus, comme on disait alors, au moyen d'un aqueduc dont il subsiste encore aujourd'hui des restes imposants.

Deux vallées boisées, ainsi que les collines qui les enserrent, s'étendaient aux pieds de la petite cité.

Un des plus anciens évêchés de la Narbonnaise, qui, dit-on, n'en comptait que six (2), Ucetia, par la mort de son évêque octogénaire Rorice, petit-fils de l'empereur Avitus, voyait investi de la dignité épiscopale un jeune homme de vingt-deux ans (3).

Né à Narbonne en 516 (4), le nouveau prélat n'était pas un inconnu pour son diocèse, où depuis un an qu'il aidait et suppléait son parent Rorice, chacun avait pu apprécier sa précoce sagesse, sa rare vigi-

(1) *Mémoire historique et politique du Languedoc*, fait en 1697, par Lamoignon de Basville.

(2) Sirmond (*Notice des Cités des Gaules*).

(3) Dom Vaissette (*Hist. du Languedoc*).

(4) Bollandistes (11 oct.).

lance, et jouir des bienfaits de sa douce et ferme administration (1).

Fils d'Ingonde, descendante du grand Clovis, l'évêque Firmin appartenait donc par sa mère à la race royale des Franks. Par son père, il faisait partie de cette puissante maison des Ferréol, une des premières familles sénatoriales de la Gaule romaine. Il avait pour aïeul Tonance Ferréol, préfet des Gaules à l'époque même où Attila franchissait le Rhin, l'homme éminent qui sut, par sa modération, son mérite, et l'ascendant de ses paroles, nous apprend Sidoine Apollinaire, son contemporain et son parent, éloigner des portes d'Arles le roi des Goths (2).

Les Ferréol possédaient une fortune territoriale considérable dans l'Aquitaine et la première Narbonnaise, et notamment les deux beaux domaines de Trévidon, sur les bords du Tarn, à l'extrémité du pays des Volces Arécomiques et de Prusianum, sur les bords du Gardon, au bas des Cévennes, la résidence favorite de Tonance Ferréol (3).

Les Ferréol étaient comptés au nombre des familles chrétiennes de la Gaule, et cependant, une source autorisée (4) nous dit que les parents de saint Firmin étaient Gentils de religion. Dirigé par Dieu, celui-ci, à l'âge de douze ans, s'éloigne de la maison paternelle, se rend auprès de l'évêque d'Uzès son parent, Rorice, et c'est là qu'il reçoit le baptême.

(1) Proprium Sanctorum insignis Cathedralis Ecclesiæ Ucetiensis...... 1687.

(2) Sidoine Apollinaire (Livre VII, let. XII. — Liv. I, let. VII. — Liv. II, let. IX).

(3) Ménard (*Hist. de Nîmes*, l. I., c. 53).

(4) Proprium Sanctorum.... Ecclesiæ Ucetiensis.... ut supra.

Un prêtre religieux du nom de Laurent fut son premier maître. Avec une merveilleuse facilité, Firmin s'instruisait et ne tarda pas à devenir habile dans toutes les sciences soit sacrées, soit profanes.

Tant de savoir joint à tant de vertus, plus encore que les liens du sang qui le rattachaient à Rorice désignaient Firmin à une prompte initiation aux ordres sacrés. Aussi, nul ne s'étonna, quand, admis par l'évêque dans le clergé, le jeune diacre fut peu après ordonné prêtre. C'est alors que Rorice le prit comme conseiller, ou plutôt ainsi qu'on l'eût dit quelques siècles après comme coadjuteur. Nous avons vu la façon dont il s'acquitta de cette lourde tâche.

Dieu semblait du reste avoir des vues particulières sur cette famille des Ferréol, car, indépendamment de Rorice mort, lui aussi en odeur de sainteté, deux des frères de saint Firmin s'étaient trouvés appelés comme lui à la vie ecclésiastique : L'un, que l'Eglise mit plus tard sur ses autels, était l'évêque de Metz Aygulphus (saint Aygulphe). L'autre, Déotaire, après avoir consacré sa vie et son immense fortune aux bonnes œuvres, employa la plus grande partie de ses vastes domaines, à la création de cet évêché d'Arisidium qui a donné lieu à tant de controverses (1) et dont il fut le premier évêque. Enfin, le quatrième frère, le duc d'Austrasie Ansbert gendre du roi Clotaire, s'il n'embrassa pas la vie religieuse, donna à l'Eglise son fils saint Ferréol, le successeur de saint Firmin sur le siège épiscopal d'Uzès.

(1) Le Cointe.

Cependant, parvenu à la première charge du diocèse, saint Firmin « n'eût pas seulement la dignité de l'évêque, mais encore les vertus (1). » Le charme et la douceur dont il savait tempérer la hauteur imposante de son abord, la façon touchante avec laquelle il se rendait accessible à la foule, lui gagnaient tous les cœurs. « Il avait le don d'attirer les peuples à lui pour les instruire (2). »

Dirigeant les veuves, protégeant les orphelins, s'occupant de la conversion des pêcheurs en même temps qu'il confirmait les fidèles dans la foi, le saint prélat marchait sur les traces de ces Pères de l'Eglise, ses précurseurs et ses modèles.

Apportant une sage et rigoureuse économie dans l'administration de sa fortune, il retranchait sans pitié tout ce qui lui paraissait superflu. Elle ne devait certes pas rivaliser de magnificence avec les superbes habitations de son aïeul Tonance Ferréol, la maison de campagne que possédait saint Firmin à une lieue environ d'Uzès, et dont il faisait sa résidence, toutes les fois que les devoirs de son épiscopat ne l'appelaient point dans la cité.

La nature, du reste, s'était plu à orner cet endroit qui conservait au moyen-âge et a gardé encore de de nos jours le nom de Firminargues, Firminiacum champ de Firmin.

Là, une colline boisée venaient baigner les rameaux des derniers arbres de sa pente dans la petite rivière qui serpentait à ses pieds. Des têtes rougeâtres de rochers perçaient çà et là la verdure, ou

(1) *Proprium Sanctorum.... ut supra.*
(2) Id.

gênant la marche de l'eau la faisaient écumer comme un torrent, rompant ainsi l'uniformité de son cours. Enfin, de l'autre côté de la rivière (aujourd'hui nommée les Seynes) une épaisse forêt couvrait la hauteur jusqu'aux portes d'Uzès.

L'œuvre de Dieu, pouvait, on le voit, se passer de la main de l'homme, et nul doute que saint Firmin ne se contenta de l'œuvre de Dieu. La tradition populaire a fidèlement conservé le souvenir de son séjour en ce lieu, et montre à l'appui, sur un mamelon dominant le cours de la rivière, des vestiges bien infimes à la vérité, de ce qui fût son habitation. Toujours d'après la tradition, le saint aurait fait construire sur l'autre rive des Seynes, à peu près en face, une église et un monastère. Des restes de murs, des débris de construction retrouvés dans un champ, en cet endroit, sont invoqués pour la confirmation de cette assertion.

C'est là que le saint évêque menait une vie à demi cénobitique, « réduisant son corps à l'obéissance, par une fréquente discipline et un cilice qu'il portait toujours. (1)» Tout ce qu'il acquérait par son économie et ses jeûnes, nous est-il dit encore, il le convertissait en pieux emplois et en aumônes (2).

Travaillant de toutes ses forces à son salut et à celui des autres, son zèle infatigable ne s'arrêta point aux limites pourtant étendues de son diocèse.

Voyant la région du Gévaudan plongée encore en partie dans les ténèbres de l'idolâtrie, saint Firmin n'hésite pas. Rien ne l'arrête, ni les dangers d'une semblable entreprise, ni les difficultés qu'il devait

(1) Proprium Sanctorum... ut supra.

(2) Id.

rencontrer pour parvenir dans cette contrée montagneuse et presque inaccessible. Il accourt dans ce pays comme s'il eût été désireux d'y trouver la couronne du martyre.

Encore presque à demi sauvages, les peuples du Gévaudan étaient adonnés au culte d'une statue représentant un mulet, autour de laquelle ils se livraient à des rites étranges (1).

C'est au milieu d'une de ces cérémonies idolâtres qu'apparaît soudain saint Firmin. A son aspect, l'idole est enlevée et séparée de terre par une force invisible, puis retombe entièrement brisée.

Transportés de fureur contre le saint homme, les païens se préparent à le lapider. Déjà l'un d'eux avait saisi une pierre et allait la lui lancer, mais Dieu veillait sur son fidèle serviteur. La pierre refuse de se détacher de la main sacrilège qui en vain essaie de la projeter. En même temps, la tête du gentil était agitée de mouvements effrayants, et la gangrène se mettant d'abord à la main qui tenait la pierre, gagne peu à peu le bras, puis successivement les autres parties du corps, entraînant la mort presque foudroyante de l'homme.

Remplis de crainte à cette vue, et apercevant clairement dans ce prodige le bras de ce Dieu tout puissant dont venait leur parler l'évêque, ces peuples se jettent aux pieds de saint Firmin, en déplorant leurs erreurs, et renonçant au culte des idoles, sont dès lors comptés au nombre des fidèles (2). Le nom d'apôtre des peuples du Gévaudan resta désor-

(1) Proprium sanctorum... ut supra.

(2) Proprium Sanctorum Ecclesia Ucetiensis... ut supra.

mais attaché ainsi qu'on l'a vu au nom du pieux prélat.

Une semblable ardeur déployée à toute heure pour le service du Seigneur, devait valoir à saint Firmin des faveurs toute spéciales d'en haut. Il nous est dit, en effet, (1) « qu'émule de la pureté des anges » le saint jouissait souvent de leur entretien.

Quelquefois, lorsqu'accompagné de ses disciples, il se rendait à l'église, des chants d'une harmonie divine retentissaient à ses oreilles, et clairement il entendait les esprits célestes.

Mais les extases où le plongeaient ces apparitions miraculeuses ne faisaient point oublier à l'évêque les choses de la terre, auxquelles l'enchaînaient les devoirs de son épiscopat. Nul prélat n'a plus fait que lui pour la cité d'Uzès. Quand il était arrivé, une seule église, ancien temple de Mars purifié et donné au culte dans les premiers temps du christianisme, s'élevait dans la ville. (Il occupait à peu près la place de la cathédrale actuelle). Saint Firmin la conserva, et en fit en outre construire deux autres : L'une, au nord d'Uzès, dans l'enceinte même des murs, qu'il dédia à saint Julien, saint André et sainte Basilisse. L'autre, en dehors de la ville, dans le quartier qui prit plus tard son nom, grande et belle basilique (2), car si saint Firmin était, pour tout ce qui le concernait, d'une monacale simplicité, il n'en usait point de même pour les temples qu'il s'agissait d'élever au Seigneur. Cette basilique, dont les contemporains parlent avec admiration, fut dédiée à saint Baudile, martyr de l'Église primitive de Nimes, dont le culte

(1) Proprium Sanctorum Ecclesia Ucetiensis... ut supra.

(2) Catel (*Mémoires sur l'Hist. du Languedoc*).

était à cette époque très populaire dans les contrées méridionales.

Cependant, les intérêts locaux ne devaient pas absorber seuls l'évêque, et le saint ne tarda pas à prouver que les questions d'intérêt général pour l'Église ne le laissaient pas indifférent. Un concile des évêques des Gaules fut convoqué à Orléans en 541.

On se figure aisément ce qu'était à cette époque un voyage d'Uzès à Orléans avec des moyens de locomotion très restreints, des routes à peine tracées et bien souvent à demi impraticables, de nombreux cours d'eau à franchir, sans compter les périls très réels que l'on devait nécessairement courir dans un pareil trajet accompli dans des pays alors au lendemain seulement de l'invasion, et encore souvent troublés par de fréquentes incursions.

Mais toutes ces considérations n'étaient pas de nature à arrêter saint Firmin, qui, sans hésiter, partit pour Orléans.

Trente-huit prélats, et aussi onze prêtres et un abbé, envoyés par leurs évêques et venus de tous les points de la Gaule, assistaient au concile. Saint Firmin y prit place (1) parmi, dit-on (2), les évêques de la II[me] Viennoise. Dans ce concile, qui compte trente Canons, on se contenta de confirmer les décrets des conciles précédents et d'en ajouter quelques nouveaux.

Huit ans après, en 549 (3), sous le pontificat du

(1) Bollandistes (11 oct. — T. V, p. 636 et 638).

(2) Le Cointe place saint Firmin parmi les évêques de la II[me] Viennoise, parce que, dit-il, Uzès, qui avant son incorporation au royaume de France, appartenait à Narbonne, dépendit d'Arles, après qu'Arles passa des Goths aux Franks.

(3) Bollandistes (11 octobre).

pape Vigile, le roi Childebert, fils du grand Clovis. alors à la trente-huitième année de son règne, réunit pour la cinquième fois un concile dans cette même ville d'Orléans (1). Se pliant de nouveau aux devoirs de son sacerdoce et à la volonté royale, saint Firmin entreprit encore le voyage d'Orléans.

Le concile s'ouvrit le cinquième des Calendes de novembre (2). Nombreuse et imposante était l'assemblée. Cinquante évêques y assistaient en personne. Vingt-un autres y avaient envoyé des délégués dont dix prêtres, six archidiacres, trois diacres et deux abbés. De la IIme Viennoise, en même temps que le métropolitain d'Arles, Aurélien, on voyait l'évêque d'Uzès, Firmin (3).

Dans ce Concile fut agitée la question des trois propositions. L'unissant au siège apostolique, les Pères anathématisent et condamnent avec lui la doctrine impie de Nestorius et d'Eutychès (4).

Dans des questions aussi ardues et aussi importantes, il nous est dit (5) que l'évêque d'Uzès « brilla par sa science et sa piété.» L'histoire ne nous a pas conservé le texte des paroles qu'il prononça en cette mémorable circonstance, nous savons seulement qu'il souscrivit dans ces termes aux décisions du Concile : *In Christi nomine Firminus episcopus Ecclesiæ Ucetiensum consensi et subscripsi* (6).

Ce pendant une juste célébrité s'attachait déjà à

(1) Proprium Sanctorum Ecclesia Ucetiensis..... ut supra.

(2) Bollandistes (11 oct.).

(3) Le Cointe (559-47, 52 et 23).

(4) Le Cointe.

(5) Proprium Sanctorum... ut supra.

(6) Bollandistes (11 oct. C. V^e^ p. 538).

saint Firmin. La renommée avait porté son nom au delà des Pyrénées et des Alpes. C'est vers cette époque, que le poète Arator, sous-diacre de l'Église romaine, celui-là même qui avait mis en vers hexamètres les Actes des Apôtres, écrivait à un de ses amis des Gaules, le patrice Parthénius qu'il rangeait l'évêque d'Uzès parmi les plus illustres de l'Église catholique.

Illustre, saint Firmin méritait de le devenir, nous l'avons vu par ses éminentes vertus, mais, sa science eût pu et à bon droit lui mériter aussi ce titre. Sans être comme écrivain, à la hauteur de l'évêque de Vienne saint Avit, ou de l'évêque de Poitiers, Fortunat, il sût marcher sur leurs traces (1), dans le premier livre de la vie de saint Césaire évêque d'Arles auquel il coopéra. La reconnaissance et l'affection du disciple inspirèrent dans ce travail la plume du biographe.

La convocation d'un Concile à Paris en 555 (2) arracha encore momentanément saint Firmin à son diocèse. Le roi Childebert, à la suite des faits graves qui avaient entraîné la déposition et l'emprisonnement dans un monastère de l'évêque de Paris Saphorace ou Saffarace (3), désirait qu'une assemblée régulière statua sur cette mesure et l'appuya de son autorité.

Vingt-sept évêques déférèrent au désir de ce souverain : l'évêque d'Uzès fut du nombre. Les Pères

(1) Baillet et Mabillon attribuent à saint Firmin la coopération au 1er livre de la vie de saint Césaire, évêque d'Arles.

(2) Le Cointe place le Concile de Paris en 551, mais Labbe lui assigne comme date 555 (Gal. Chron. T. I. col. 768) et chronologie ducale des évêques d'Uzès.

(3) Saffarace (Le Cointe) — Saphorace (*Proprium sanctorum*).

du Concile confirmèrent la déposition de Saphorace convaincu du reste par ses propres aveux et le remplacèrent sur le siège épiscopal de Paris par Eusèbe (1). C'est dans les termes suivants que saint Firmin souscrivit à ce Concile : *Firminus, episcopus Ecclesiæ Ucetiæ subscripsi* (2).

Au milieu de ces multiples travaux s'écoule la vie du petit fils de Tonance Ferréol. Quarante-six années de pontificat (3) avaient épuisé ses forces, les austérités auxquelles il n'avait cessé de se livrer avaient achevé de briser son corps. Parvenu maintenant à la vieillesse, et fatigué par la maladie, il ne pouvait bouger de son lit. C'est alors qu'un ange lui apparut, et lui ordonna au nom du Très Haut de désigner comme son successeur son neveu Ferréol (4).

Saint Firmin obéit : par un dernier effort de volonté, il écrivit aux évêques d'Avignon, d'Arles et d'Orange pour les instruire de cet avis céleste et tout régler pour la prochaine élévation de son neveu à l'épiscopat (5).

Cependant la fin du saint évêque approchait. Confiné dans sa propriété de Firminiacum ou Firminargues, il voyait venir la mort en pleine connaissance et avec une sereine tranquillité. Le 15 des Ides

(1) Le Cointe (551 c. V et VI).

(2) Bollandistes (11 oct.).

(3) Les Bollandistes ne font vivre saint Firmin que trente-sept ans et le font mourir en 553. Dominis de même ne lui accorde que seize ans de pontificat ; mais le *Proprium Sanctorum....* ainsi que Dubouchet prolongent de beaucoup sa vie. Cette dernière opinion nous a paru préférable.

(4) *Proprium Sanctorum... ut supra.*

(5) Gall. Chr. (T. I, colonne 768), édit Palmé.

d'octobre, se sentant à ses derniers moments, il se fit transporter dans la petite église qu'il avait fait construire de l'autre côté de l'eau. Rassemblant ce qui lui restait de force il assista avec recueillement au Saint-Sacrifice, et, soutenu par le céleste Viatique, il rendit son âme à Dieu en faisant le signe de la Croix (1).

Grande fût la douleur du peuple en perdant celui qui avait été si longtemps le soutien des faibles et la providence des pauvres. Des funérailles solennelles furent préparées pour lui dans sa ville épiscopale. Nombreux étaient ceux qui se pressaient dans les murs de la cité pour rendre les derniers devoirs au grand évêque que la voix populaire saluait déjà comme un saint.

Sur un char traîné par quatre bœufs, l'on avait placé la dépouille mortelle de saint Firmin. Mais pour se rendre à Uzès distant d'environ une lieue de Firminargues, il fallait, ainsi qu'on l'a vu, traverser une épaisse forêt. Le funèbre cortège cheminait sous l'ombre touffue des grands arbres, par une de ces pâles et encore tièdes journées d'octobre dont les dernières chaleurs teignent de couleurs éclatantes le vert de la nature. Prêtres et serviteurs accompagnaient, la désolation peinte sur leurs visages, le corps de leur guide et maître bien-aimé, quand soudain, brisant violemment les branches sur son passage, un ours énorme sort du fourré, et, se jetant sur l'attelage terrasse l'un des bœufs et l'étend sans vie sur le chemin.

Les assistants revenus de leur premier moment

(1) *Proprium Sanctorum Ecclesiæ Ucetiensis.*

de surprise entourent aussitôt la bête féroce, s'en saisissent et se préparent à la mettre hors d'état de nuire désormais. Mais prodige merveilleux ! L'ours ne se défend pas, il n'oppose aucune résistance, il semble avoir perdu tout à coup sa naturelle férocité. Ce que voyant, on l'attelle au joug du char avec les trois bœufs qui restent.

L'animal sauvage tire le timon comme si son instinct l'eût de tout temps prédisposé à cette tâche. C'est traîné par cet étrange attelage que le corps de saint Firmin entra dans la cité.

Ce fût un grand émerveillement dans la foule ! Chacun s'approchait pour mieux contempler ce spectacle extraordinaire. Toutes les bouches publiaient les louanges du Seigneur et le remerciaient d'avoir fait éclater par ce miracle, la sainteté de l'évêque.

Une fois le corps enlevé du char funèbre et descendu dans son tombeau, l'ours fût relâché, et prenant sa course, il disparut dans les profondeurs de la forêt (1).

C'est ainsi au milieu d'un immense et religieux enthousiasme que s'accomplit l'ensevelissement du saint dans la basilique qu'il avait dédiée à saint Baudile et qui ne tarda pas à prendre son nom. Dieu seul savait quelles vicissitudes étaient réservées à ses restes.

APPENDICE

Aussitôt après la mort de saint Firmin, le peuple d'Uzès commença à l'honorer. On ne sait pas exactement quelle fût la date de sa canonisation, mais

(1) *Proprium Sanctorum insignis Cathedralis Ecclesiæ Ucetiensis... ut supra.*

dès le IXe siècle son nom était connu au loin, et sa sainteté vénérée par les princes de l'Église.

Mais vers la fin de ce même siècle, des convulsionnaires prirent prétexte de la fête de Saint Firmin, pour abuser de la crédulité du peuple. L'épiscopat s'en émut : Saint Agobard, archevêque de Lyon, en écrivit à ce sujet à Barthélemy, archevêque de Narbonne, et une lettre d'Amolon, successeur immédiat de saint Agobard nous apprend que l'archevêque de Narbonne, alors métropolitain d'Uzès, prit des mesures pour mettre fin à ces scènes regrettables. L'autorité ecclésiastique dut cacher les reliques du saint, et on les cacha si bien qu'elles ne furent découvertes que cinq cents ans plus tard vers 1431, et furent exposées de nouveau à la vénération des fidèles.

C'était principalement dans les églises Uzétiennes, Bitterreuses et Narbonnaises que saint Firmin était l'objet d'un culte spécial. Toutefois, certains indices permettent d'affirmer qu'on le vénérait encore dans bien des provinces, et en particulier au pied des Alpes dans le diocèse d'Embrun, et près de la Loire où il donnait son nom à la ville de Firminy.

Les rois descendants de Clovis comblèrent l'église d'Uzès et la basilique de Saint-Firmin de dons magnifiques, en raison de leur parenté avec le saint, et ils accordèrent à l'évêché d'Uzès et aux chanoines l'autorité sur deux villes et un plus grand territoire (1).

Auprès de la basilique où était enseveli le corps

(1) *Proprium Sanctorum... ut supra.*

de saint Firmin, s'éleva plus tard une abbaye, et un bourg populeux ne tarda pas à se former, à l'abri et sous la protection du monastère. Le tout fut fortifié et entouré de murailles. La seigneurie du bourg Saint-Firmin (1) appartenait au Chapitre de la cathédrale d'Uzès et au prévôt.

C'était le 11 octobre, jour anniversaire de sa mort, que l'on célébrait la fête du saint. Elle attirait en raison des nombreux miracles qui s'y produisaient un grand concours de peuple. Ce pélerinage annuel donna lieu à une foire, la plus importante du Midi de la France après celle de Beaucaire et qui, autorisée par lettres patentes du roi, datées du 2 mars 1358, se tint au bourg jusque vers la fin du XVI[e] siècle. Mais vers cette époque éclatèrent les guerres de religion. Entre 1575 et 1578 environ, les protestants saccagèrent Uzès et le bourg de Saint-Firmin, détruisirent de fond en comble les églises de Saint-Julien, de Saint-Firmin et de Saint-Laurent, et brûlèrent publiquement les reliques du vénérable évêque.

Ils s'emparèrent du trésor de ces églises, tous ces dons que la piété des fidèles avait accumulés sur les autels et autour des restes du saint. Ils se servirent de ces richesses estimées à douze mille cinq cents (2) livres d'argent pour enrôler des soldats contre les catholiques.

L'église de Saint-Julien fut réédifiée dans la première moitié du XVII[e] siècle, et forma une paroisse jusqu'en 1791. Elle fut alors vendue pendant la Révolution et transformée en grenier à foin. Mais l'église

(1) Catel (Mémoires sur l'Histoire du Languedoc).

(2) Proprium Sanctorum Ecclesiæ Ucetiensis.... ut supra.

et le bourg de Saint-Firmin ne se relevèrent jamais de leurs ruines. Le bourg fut supprimé comme commune et son territoire réuni à celui de la ville d'Uzès en 1793.

Après la destruction de l'église et du bourg, la foire annuelle de Saint-Firmin se tint à Uzès et subsiste encore de nos jours, mais le pèlerinage est bien loin d'avoir l'éclat qu'il avait autrefois.

Depuis quelques années cependant, l'église cathédrale possède des reliques de saint Firmin, et voici comment : Dans le courant du xve siècle, le cardinal Alphonse de Saint-Eustache, qui tenait en commande l'église Saint-Firmin dans la ville de Montpellier, diocèse de Maguelonne, désira obtenir pour cette église une relique de saint Firmin et écrivit dans ce but au pape Eugène IV, lequel, par une lettre en date du 7 juin 1431, pria l'évêque d'Uzès, Bertrand de Cadoëne, de vouloir bien remettre un membre tout entier du corps du saint au cardinal de Saint-Eustache. L'évêque d'Uzès déféra à cet ordre, et un bras de saint Firmin fut envoyé à l'église de Montpellier.

Celle-ci fut détruite par les protestants au xvie siècle, mais plus tard, au commencement du xixe siècle, le possesseur du terrain qui avait servi d'emplacement à l'ancienne église de Saint-Firmin, en faisant exécuter des défrichements, découvrit une caisse en plomb et sur laquelle on lut : *Sanctus Firminus*.

L'autorité religieuse, avertie, décida qu'une partie de ces reliques, échappées par miracle à la destruction, serait déposée à la cathédrale et l'autre à la chapelle des religieuses Ursulines.

Plus tard, en 1873, sur la demande de M. l'abbé

Pélissier, curé de la cathédrale d'Uzès, la supérieure des Ursulines de Montpellier, autorisée par son évêque, consentit à lui remettre, pour son église, des fragments de ces reliques.

De son côté, l'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, en digne successeur du cardinal de Saint-Eustache, a tenu à conserver fidèlement dans son diocèse le culte de saint Firmin, et c'est sous le vocable et la protection de ce saint qu'il a mis son Petit Séminaire.

La fête de Saint-Firmin se célèbre toujours le 11 octobre, mais l'autre fête instituée en l'honneur du saint, le 2 mai, en mémoire de l'élévation de son corps (1), fait en semblable jour, est tombée en désuétude.

MARIE DE PARSEVAL.

(1) Catel (*Mémoires sur l'Hist. du Languedoc*).

HOMMAGE

A SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT

1712

Une des dernières cérémonies d'hommage qui se soient accomplies en France, — dit Ludovic Lalanne (1), — est celle à laquelle la cour de Louis XIV assista en 1699, lorsque le duc de Lorraine vint déclarer sa vassalité à l'égard de ce prince pour son duché de Bar ; Saint-Simon en rapporte les plus minutieux détails.

Louis XIV vivait encore quand, treize ans plus tard, en 1712, un *hommage*, — entouré cependant de moins de pompe et d'appareil, — fut fait à Nimes en faveur d'un suzerain collectif, le couvent de l'ordre de Saint-Benoît, fondé sur l'Hérault, entre Lodève et Montpellier, par Guillaume, duc d'Aquitaine, célèbre par ses victoires sur les Sarrasins.

Le document qui le relate est intéressant surtout parce qu'il fait connaître une partie des biens, situés dans le diocèse de Nimes, provenant probablement des riches possessions dont le monastère avait été doté par son fondateur.

(1) *Dictionnaire historique*, 1877, p. 997.

*
* *

Marc-Antoine de Pascal, sieur de Villelle, domicilié à Uchaud, possédait le mas de Villelle, situé entre Uchaud et Vestric (1), et toutes les terres en dépendant « tant deçà que delà la rivière du Vistre, » qui avaient été vendus à ses auteurs comme « biens francs » par le baron d'Aigremont et autres, — lorsqu'il fut « assigné en féodale » en la Cour duSéné· de Nimes, à la requête des révérends pères Bénédictins du monastère de Saint-Guilhem-le-Désert, diocèse de Lodève, «pour dénombrer et reconnoistre» lesdites propriétés.

La surprise fut grande pour le sieur de Villelle dont le premier mouvement fut de résister aux Révérends Pères et d'appeler en garantie, pour le cas échéant, les anciens propriétaires qui avaient eu tort de croire ces biens affranchis de tous droits seigneuriaux.

L'instance ayant été « réglée par clausion, » le procès avait été distribué et était en état d'être jugé. Mais M. de Pascal se ravisa et examina les titres invoqués par les dominicains, principalement un « nouvel achaipt » passé par l'abbé dudit monastère à noble Jean Descat, le 4 avril 1441, reçu par Me Montbély, notaire royal et greffier de la Cour des Aides de Montpellier, et une reconnaissance passée en faveur de l'abbé et de la communauté dudit monastère par Jean de Marcoux, le 28 juillet 1469, reçu

(1) *Le Dictionnaire topographique* du Gard, de E. Germer-Durand, ne mentionne pas ce mas, qui constitue aujourd'hui, dans la commune d'Uchaud, un important domaine appartenant depuis un siècle à la famille Abric, de Nimes.

Mᵉ Montfaucon, notaire à Lodève. Il acquit la conviction du bien fondé de la demande ; il offrit en conséquence « de reconoistre » les fonds qu'il possédait « relevant de la directe desdits Révérends Pères de Saint-Benoit, de la congrégation de Saint-Maur, dud. Saint-Guilhem le désert, avec l'homage et serment de fidélité, et de payer les arrérages de lad. censive en luy en atermoyant le payement. »

La transaction fut reçue le 5 déc. 1712 par Mᵉ Pierre Séguret, notaire à Nimes (1).

Marc-Antoine de Pascal, agissant tant pour lui que pour son fils Pierre, émancipé, « et pour les leurs hoirs et successeurs » reconnut « tenir, vouloir jouir et posséder à perpétuité en emphitéoze, de la seigneurie et directe foncière desdits Révérends Pères religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, » représentés par dom Louis Duret, supérieur de la maison de Saint-Baudile de Nimes, leur procureur-fondé, savoir :

1° Le mas appelé de Villelle avec les jardin et terre joignant.... contenant 14 cetérées, 1 quarton, 10 dextres ;

2° Une terre au plan de Colorgue confrontant du levant la Clastre..., 10 cetérées, 1 quarton ;

3° Terre au chemin de Vestric conf.... du couchant la Clastre...., 3 quartons, 3 dextres ;

4° Terre même quartier.... 1 cetérée, 1 quarton, 3 dextres ;

5° Terre *id.* 1 cet., 1 quarton 1/2, 6 dextres ;

6° Terre *id.* 1 — 1 — 1/2, 6 — ;

7° Terre au plan de Colorgue...., 3 quartons 1/2, 2 dextres ;

(1) *Étude Degors*, 7ᵉ *Rég. de Séguret*, fᵒ 381.

8° Terre *id.* 1 cet., 5 dext. ;

9° Terre à Colorgue...., conf. du couchant la Clastre..,., 2 quartons 1/2, 5 dext. ;

10° Terre au plan de Colorgue conf.... du levant le chemin de Vestric, couchant le chemin des Morts et la Clastre, 8 cet., 1/2 quarton ;

11° Terre *id.*, 1/2 cetérée ;

12° Terre au fesc, 1 cet., 1 quart., 8 dext. ;

13° Terre au plan, 1 — 1/2 — 8 — ;

14° Terre — 0 — 1/2 — 11 — ;

15° Terre — 0 — 3 1/2 — 7 — ;

16° Terre — 0 — 2 1/2 — 9 — ;

17° Terre à Vialeles, 0 cet., 2 quart. 9 dext. ;

18° Terre — 1 — 1 1/2 quart. 6 dext. ;

19° Terre au plan 0 — 3 1/2 — 2 — ;

20° Terre au fesc 1 — 1 1/2 — 0 — ;

21° Terre au plan 0 — 1 1/2 — 3 — ;

22° Terre — 0 — 1 1/2 — 3 — ;

23° Terre à la Chabaude, 8 cet., 3 quart., 5 dext.;

24° Terre au plan de Vialeles, 2 cet., 1 quarton, 10 dextres ;

25° Terre à Canderie, 2 1/2 cet., 0 quart., 10 dext.;

26° Terre *id.* 1 cet., 1 1/2 — 8 — ;

27° Terre au chemin de Vestric, 2 1/2 cet., 4 quart.,

28° Terre *id.* 1 cet., 0 quart., 0 dext. ;

29° Terre *id.* 0 — 3 — 9 — ;

30° Terre au plan de Vialeles, 1 cet., 3 quartons, 8 dext. ;

31° Terre « à qui prez, » 2 cet., 3 1/2 quart. ;

32° Terre au plan de Vialeles, 1 cet., 3 quartons;

33° Terre à la Chabaude, 1 cet., 3 1/2 quart. ;

34° Terre *id.* 5 1/2 —

35° Terre au plan de Vialeles, 3 cet., 1 q. 6 d. ;

36° Terre plan de Vialeles 0 cet. 3 q. 1 d.;
37° Terre — 1 — 1 1/2 — 2 —;
38° Terre — 1 — 1/2 — 7 —;
39° Terre — 1 — 3 1/2 — 7 —;
40° Terre — 0 — 3 — 4 —;
41° Terre à Vialeles, 3 cet., 1 1/2 quart.,
42° Terre *id.* 2 1/2 —
43° Terre à la Chabaude, 3 cet., 3 1/2 quart., 2 d.;
44° Terre *id.* 6 — 1 — 7 —;
45° Terre au plan de Villele, 16 cet.;
46° Terre au chemin de Vestric, 2 1/2 cet., 7 dext.;
47° Terre à la Chabaude, 1 cet., 1/2 quart.;
48° Terre au chemin de Vestric, 1 1/2 q., 11 dext.;
49° Terre à la peire blanque, 10 cet., 1/2 q., 0 d.;
50° Terre — 1 — 1/2 — 0 —;
51° Terre — 2 1/2 — 0 — 5 —;
52° Terre — 1 — 3 — 8 —;
53° Terre — 2 — 1/2 — 2 —;
54° Terre — 3 — 0 — 4 —;
55° Terre — 1 1/2 — 0 — 0 —;
56° Terre — 0 — 3 1/2 — 0 —;
57° Terre — 3 — 0 — 10 —;
58° Terre — 4 — 3 — 3 —;
59° Terre à «qui prez», 6 cet , 2 1/2 quart., 10 dext.;
60° Terre à Peyre blanque, 2 cet., 1 1/2 q., 2 d ;
61° Terre — 2 — 0 — 10 —;
62° Terre — 8 — 0 — 0 —;
63° Terre à Claux Ferrier, 3 — 0 — 4 —;
64° Terre — 1 — 1 1/2 — 2 —;
65° Terre — 0 — 1 1/2 — 0 —;
66° Terre — 0 — 1 1/2 — 0 —;
67° Terre — 0 — 3 1/2 — 2 —;
68° Terre — 3 — 0 — 10 —;

69° Terre à Lierle 3 cet. 3 quart. 1 dext.;

70° Pré au bosc du terme 1 1/2 cet., 0 q., 4 dext.

Le tout « sous les droits de lodz, conseil, prélation, retention, advantage et censive anuelle et perpétuelle de soixante solz malgouirez (1) valant dix sols chacun faisant la somme de trente livres que led. sieur Reconoissant et les siens hoirs et successeurs à lavenir seront tenus de payer et porter anuellement à chacun jour et feste de Noël dans ledit monastère et ausditz religieux dudit Saint-Guilhen le desert. »

L'arriéré fut réglé amiablement à la somme de 900 liv. que Pascal de Villèle s'obligea « de payer ausditz rérérendz pères de jour en jour à leur réquisition », déduction faite du montant des condamnations qui seront prononcées contre le baron d'Aigremont et autres propriétaires antérieurs, les frais de procès exposés restant à la charge dudit de Villele.

Enfin, pour ce fief, le sieur de Pascal rendit « son homage » aux Bénédictins, en la personne du Père Duret « à genoux, les mains jointes et mises entre les mains dudit R. Père Duret, moyennant un baiser de paix, promettant sous le serment par lui presté sur les saints Evangille, que tant lui que ses successeurs seront toujours bons et fidelles à l'egard desditz Reverendz peres Benedictins et monastaire dudit Saint-Guilhem le desert et leurs successeurs, promet en outre led. sieur de Villele destre bon et loyal emphitéote, méliorer et ne point déteriorer lesd. fondz ny les transporter en mains

(1) Probablement pour *Melgorièn*. « Le tout » représente, au point de vue de la contenance, environ 67 hectares.

mortes et de droit prohibées mais les montrer à l'œil et de faire une ou plusieurs recognoissances et samblable homage toutes les fois qu'il en sera requis, n'imposer autre censive, pention ni servitude sur les paines de droit faisant la présente recog[ce] et susd. homage tout de même que led. De Marcoux l auroit fait par le susd. acte dud. jour 28 juliet 1469. »

F. Rouvière.

LE MOBILIER D'UNE FEMME DE PASTEUR

EN 1603

Le 28 novembre 1603, le notaire Marcelin Bruguier, de Nimes, reçut dans ses minutes une déclaration de M. Jean Moynier, « ministre de la parolle de Dieu en l'églize chrestienne et refformée de Nismes, lequel, sachant damoiselle Catherine de Lageret, sa femme, avoir apporté en sa maison et logis pluzieurs meubles lhors de leur contract de mariage et despuis, pour les avoir aquis de ses propres deniers, sans qu'il luy en aye faict aulcune recognoissance de main publique, cy n'est sullement ung rolle portant désignation d'iceux, qu'il auroict signé ; et ne vollant le dict sieur Moinier que lad. damoiselle de Lageret sa femme puisse estre privée desd. meubles après son dexcès » ; il lui reconnait les meubles portés aux rôles suivants :

« Rolle des meubles et autres chozes que honneste femme Catherine de Lageret, ma femme, m'a appourtés en ma maison le jour de noz expouzalhes, lesquelz je ne luy ay poinct recogneu de main publique.

» Premièrement deux garnimans de lictz de courtines et rideaux toilhe d'Aynau, tournés de frangettes, quatre barres de fer, une couverte blanche

neufve, une coittre et traversier plain de pleumes, ung mathelas à tenir pailhe ; doutze linseulz, huict nappes, deux douzaines et demye de serviettes ; six platz d'estaing, six siettes estaing, deux escuelles estaing, une sallière estaing, une botheilhe à tenir huille estaing, ung chaudeyron cuivre tenant deux seulhes, deux landiers fer, ung cremail, unes cremailhères, une grilhe ; quatre cabusselles, trois de fer et une louton ; une cassette louton, deux hastes, ung coffre bahut neuf avec sa clef, une caisse bois noier avec sa clef, une pallette de fer servant au feu.

» En l'année 1587, mad. femme a appourté avec soy les susd. meubles en mon logis, et en foy de ce me suis soubzsigné. Moinier....

» Aultre rolle d'aultres meubles acheptés par mad. femme de ses deniers et argent propre lhors que sa filhe, femme de mon fils' c'estoict sur le poinct de s'acourder, concistans :

» Premièremant, ung lict bois noier tourné, avec ses clavettes, tout neuf, ung mathelas à tenir pailhe, une coistre et traversier fleurine plaine de pleumes, deux aureilhers fleurine neufve, aussi plains de pleumes, une couverture de Montpellier verte neufve, ung chalon fustaine neuf, unes courtines rideaux et frangettes thoille Rouuan neuf, trois barres fer pour le lict avec leurs anneaux, le ciel du lict paincturé, une table avec deux bans tournés noier neuf, quatre tabouretz noier neuf, ung garderobe bahut neuf, deux potz fer avec leurs cabusselles, une pinte de trois pichiers et ung pichier estaing, ung tinal, une troulhadouyre et quatre terceyrolles à tenir vin, une chaire garnie de cuir noir et cloux de louton

neufz, deux petites casses de cuivre, tous les susd. meubles appartenans à mad. femme comme ayans esté acheptés de ses propres deniers ou apportés par elle à mon logis.

Faict à Nismes ce dixiesme octobre 1598. Moinier.

» Oultre tous lesquelz meubles, led. sieur Moinier a aussi déclairé que lad. damoiselle de Lageret sa femme a acheplé de ses propres deniers et apporté despuis en sad. maison :

« Savoir est ung pavilhon thoille de Rouan tout neuf avec ses frangetes, et une couverte fustaine pour lad. couchette ; plus ung pere de landiers fer garnis de deux pommes de louton chacun ; plus une chaire garnie de deux cadis viel avec ses frangettes et cloux de loutton, deux escabelles bois noier, et deux aureilhers carrés fleurine plains de pleume.

» Dizant et déclairant led. sieur Moinier tous les susd. meubles appartenir à lad. damoizelle.... sa femme.... »

Catherine de Lageret entend que son mari et elle jouissent de ce mobilier leur vie durant. Après leur décès, elle entend qu'il appartienne à damoiselle Jeanne de Deyron, sa fille, femme de M. Abel Moynier. L'acte est passé à Nimes dans la maison des hoirs de M. le lieutenant Favier, où M. Moynier fait son habitation (1).

La morale de ce texte, c'est l'heureuse simplicité que l'on savait cultiver autrefois dans la plupart des familles bourgeoises. J'ai pour la simplicité tant de goût et d'admiration, je la considère comme une condition si essentielle du bonheur, que je livre cet

(1) Archives du Gard, E. 568.

exemple archaïque aux méditations de nos contemporains, affolés d'argent, de luxe et de vanité, dupes incorrigibles de mille tracas, de mille appétits plus décevants les uns que les autres, et qui trouveraient aisément le bonheur, ou du moins la sérénité, s'ils étaient moins étrangers à la philosophie et à l'art de vivre.

ED. BONDURAND

LE ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER [1]

On lisait, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article dû à la plume d'un officier où il faisait remarquer que, par suite de l'application intégrale du service militaire, toute la jeunesse française passait entre les mains des officiers et qu'il en résultait pour eux une situation toute nouvelle, très différente de celle qui existait autrefois quand ils n'avaient affaire qu'à des professionnels.

Les officiers aujourd'hui se trouvent en contact continuel avec leurs hommes, dont ils partagent les travaux et les fatigues.

Ils ont donc une grande mission sociale à remplir et comme ils n'en espèrent aucun profit, les soldats ne peuvent les soupçonner de vouloir les exploiter.

Leur premier soin doit être de se faire aimer de leurs subordonnés ; tant qu'ils n'auront pas gagné leur affection et leur confiance ils n'auront aucune influence morale sur eux. Pour gagner cette influence il importe que l'officier connaisse les antécédents, les aptitudes, les ambitions de chacun de ses hommes et qu'il s'intéresse à tout ce qui le touche.

Il doit entrer dans les plus petits détails de leur existence et s'occuper sans cesse de leur bien être matériel.

(1) Extrait d'une brochure qui paraît en ce moment chez Chamuel, éditeur à Paris, sous ce titre : *Le rôle social de l'armée française.*

Un maître d'armes m'a parlé souvent d'un capitaine d'artillerie de son régiment qui est adoré de tous les soldats de sa batterie. Cet officier fort jeune et très distingué connaît tous ses hommes par leur nom. Il s'entretient souvent avec eux, ce qui ne l'empêche pas d'être d'une grande sévérité pour tout ce qui touche à la discipline, tout en étant très juste.

Quand il donne une punition, il fait entendre au coupable qu'il n'y a recours qu'avec regret, mais qu'il ne peut faire autrement et, s'il s'imagine que le soldat peut avoir un doute sur la justice de la punition, il arrive peu à peu et sans aucune contrainte à lui faire confesser qu'il a eu tort.

Ce jeune capitaine plein d'avenir ne prononce jamais une parole blessante pour le soldat et quand il a une remontrance à lui faire, il le prend à l'écart et lui parle comme un père à son fils. Sans cesse occupé de l'état moral de ses hommes, il veille aussi sur leur santé et se tient au courant de la qualité des denrées consommées dans sa batterie.

Le maître d'armes, qui m'a raconté plus d'une fois ces faits, ajoutait que « ses hommes le suivraient partout et se feraient casser la tête pour lui. »

J'ai pu contrôler le récit de mon maître d'armes et constater qu'il était parfaitement exact.

J'ai appris dans mon enquête le fait suivant qui n'est connu que de l'officier, du soldat qu'il concerne et de la personne qui me l'a raconté.

Un jour notre capitaine constata qu'un de ses hommes avait volé ; il le fit appeler chez lui et après lui avoir fait comprendre l'acte abominable qu'il avait commis et les conséquences qui pouvaient

en résulter pour lui, il fit appel à sa conscience. S'étant rendu compte que le coupable était sincèrement repentant, il lui fit rendre l'objet qu'il avait volé et se hâta de faire les démarches nécessaires pour que l'affaire ne s'ébruitât pas. Ce soldat, qui avait laissé à désirer jusque là, sous le rapport de la conduite, a été complètement transformé et est devenu le meilleur soldat de la batterie.

Je veux signaler encore la conduite d'un colonel qui vit retraité à Bordeaux et dont la carrière militaire a été racontée par un rédacteur du *Petit Marseillais*, M. Lucien Victor Meunier.

« Ce colonel avait, à l'intérieur de son régiment, inventé, avant qu'elle n'existât dans les Codes, la loi Bérenger, la loi de sursis et de pardon.

Un homme, dont le livret matricule était jusqu'alors vierge de toute maculature, avait-il commis contre la discipline une faute présentant quelque caractère de gravité, le colonel le faisait venir, lui parlait seul à seul, dans la salle du rapport, en ami aîné, en père ; il disait son chagrin de voir faillir un bon soldat ; à l'homme qui écoutait tête basse il faisait remarquer les dangers graves de la première faute qui, presque fatalement, conduit à d'autres. Il montrait le livret blanc, disait : « Quel dommage ! il va falloir le salir... — Une réputation perdue ; l'estime des chefs diminuée ; et cela ne s'efface pas, cette mention sur le livret, elle suit l'homme redevenu citoyen, il la retrouve quand il va faire ses vingt-huit jours, ses treize jours ; elle crée contre lui un préjugé défavorable. Et puis, ce peut-être plus grave : le soldat prend l'habitude d'être puni et les

supérieurs l'habitude de le punir ; on hésite à fourrer dedans un bon sujet, quoi de plus simple que de reboucler à la boîte celui qui en sort ? Diable ! cela peut finir par le refus du certificat de bonne conduite ; qui sait ? par l'envoi aux compagnies de discipline. Diable ! diable ! et moi qui vous suivais des yeux, qui bien des fois vous ai montré en exemple, je me disais : En voilà un qui ne partira pas d'ici sans avoir au moins les galons de première classe. Et voilà tout par terre ! vous me faites de la peine ! »

Alors l'homme remué dans tout ce qu'il y avait de bon en lui — et il y a du bon dans tout homme ; il ne s'agit que de savoir le trouver — l'homme bégayait, sanglotait. Et le colonel : « Voyons ! si on n'écrivait rien sur ce livret, me promettriez-vous de ne pas recommencer, d'effacer par votre bonne conduite le souvenir de cette vilaine aventure, à tout faire pour reconquérir mon estime, ma confiance ? Me donneriez-vous votre parole d'honneur ?... » — L'homme, éperdu, jurait, voulait s'agenouiller, embrassait la main du colonel. — « C'est bien, disait celui-ci, tout ému lui-même ; allez, mon ami... » — Le livret restait intact ; neuf fois sur dix l'homme ne recommençait pas. — S'il y avait beaucoup de colonels comme cela dans l'armée française, il n'y aurait pas tant de monde à Biribi.

Je termine par un dernier exemple des sentiments d'affection qui peuvent lier les officiers à leurs hommes :

On sait que chaque année, au retour de la revue du 14 juillet, après que les soldats sont rentrés à la caserne et ont mis leurs affaires en ordre, ils s'as-

seoient, dans chaque chambrée, autour d'une table bien dressée.

Voici ce qui s'est passé à la caserne de la rue de P..., à Paris, le 14 juillet 1897.

A six heures du soir les hommes de la compagnie X... étaient à table et sur une large carte on lisait le menu suivant :

Potage aux pâtes d'Italie
Gigot rôti
Pommes de terre frites
Salade
Confitures. — Gâteaux
Café
Vins. — Bière

Dès le début du dîner, le capitaine pénétra dans la salle, suivi de ses officiers, et adressa à ses hommes un petit discours ému dans lequel il les félicita tous de leur belle tenue pendant la revue et de leur conduite générale dans le service courant, les assurant, en outre, de sa bienveillance et de son affection.

Un soldat, désigné par ses camarades, s'approcha alors du capitaine et lui adressa une petite harangue, véritable chef-d'œuvre de tact et d'à-propos, et finit en offrant à chacun des officiers un magnifique bouquet offert par tous les hommes de la compagnie en témoignage de leur respectueuse affection. Puis, après avoir remercié de nouveau, le capitaine et les officiers quittèrent la compagnie aux cris mille fois répétés par les hommes de : « Vive le capitaine ! » soulignés d'un formidable ban où les applaudissements crépitaient comme une fusillade (1).

(1) *Le Voltaire* du 15 juillet.

Voilà dépouillée de tout caractère officiel l'âme naïve et franche de notre chère armée.

Si les officiers accomplissaient en toute occasion leurs devoirs, s'ils faisaient de leurs soldats des amis respectueux, tout en exigeant d'eux la plus stricte discipline, sans laquelle aucune armée ne peut exister, ils feraient plus pour la paix sociale que ne peut faire le philanthrope le plus éminent et le plus dévoué.

Les officiers peuvent, par suite de la situation prépondérante dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis de leurs hommes, leur apprendre le respect, l'abnégation, la discipline, qualités qui font si souvent défaut à notre race, et, après avoir fait de leurs hommes de bons soldats, les préparer à devenir des citoyens dignes d'appartenir à un grand peuple.

Si l'officier a le droit de commander, il le doit à sa seule compétence ; mais il faut qu'à la compétence il ajoute aussi la popularité.

Il doit passer pour le plus brave et le plus capable, donner l'exemple de la véracité et de la loyauté, témoigner hautement son mépris pour le mensonge et ne jamais demander à ses inférieurs de dénoncer leurs camarades, mais chercher à amener les coupables à avouer eux-mêmes leur faute.

Il doit être à la caserne ou au quartier quand les conscrits arrivent et veiller à ce qu'ils soient bien accueillis.

Trop souvent ces conscrits se plaignent de la dureté des sous-officiers : s'il en est ainsi, c'est que les officiers abandonnent à ceux-ci leur autorité et acceptent leur verdict sans contrôle.

Ne nous exposons plus à ce que d'honnêtes citoyens

prennent l'horreur de l'armée par suite d'injustices commises envers leurs enfants au service.

Sans doute l'officier a une tâche considérable à remplir, au-dessus des forces d'un homme ordinaire, mais plus elle est grande, plus haute sera aussi la considération publique pour celui qui, sans autre récompense que la satisfaction de sa propre conscience, contribuera au relèvement social de la France.

Ne conviendrait-il pas encore que les officiers coopérassent à toutes les œuvres de bienfaisance approuvées par leur général, soit comme commissaires, soit en organisant des fêtes et des carousels au profit des pauvres ?

C'est aux officiers qu'incombe la double et noble mission de préparer une armée capable de résister victorieusement à toutes les attaques du dehors et de relever moralement, physiquement et intellectuellement la nouvelle génération de la France.

L'armée coûte cher, mais elle rapportera plus quelle ne coûte si elle devient l'école du dévouement, de l'abnégation, de la discipline, de la fraternité et du respect, et nous prépare des citoyens capables de comprendre leurs devoirs autant et plus que leurs droits.

Rentrés dans la vie civile, après avoir appris à obéir, ils seront capables de commander ; aguerris contre la fatigue, ils seront devenus des hommes vaillants ; capables, en cas d'incendie, de voler au secours des personnes en danger ; en cas d'épidémie, de braver la contagion.

DE BOYVE.

DU VIGAN A TOURNEMIRE

Certains pourront être surpris de me voir consacrer plusieurs pages à la description d'une voie ferrée mais, après avoir lu les lignes qui suivent, ils se convaincront que peu de chemins de fer ont un tracé aussi tourmenté et aussi pittoresque.

Le ligne de Tournemire au Vigan, construite par l'État est à voie unique, déclarée d'utilité publique le 8 août 1879, et concédée à la Compagnie du Midi en 1883 ; elle n'a été livrée à l'exploitation que le 25 août 1896. Elle a 60 k. 833 de long et a coûté environ 600.000 fr. le kilomètre. Dans certains tunnels on a dû donner jusqu'à trois mètres d'épaisseur à la maçonnerie des pieds-droits, là le mètre courant revient à 1.883 francs. On compte dans cette ligne trente-deux souterrains, quatorze viaducs et pendant quinze kilomètres, la voie a le maximum de pente, c'est-à-dire $0^m,033$ par mètre.

L'espace très restreint dont on disposait entre la rivière et des immeubles très importants comme le tribunal et la prison, n'a pas permis de faire, pour l'agrandissement de la gare du Vigan tout ce que l'on aurait pu désirer. Les trains de Tournemire partent de l'abri métallique construit sur le nouveau trottoir. En sortant de la gare la ligne s'engage dans une tranchée, creusée dans les alluvions mo-

dernes qui sépare le quartier du Pont du reste de la ville. Elle débouche dans de magnifiques prairies, laisse à droite l'usine de Saint-Euzèbe, le hameau de Rochebelle et franchit successivement la route de Lodève à Meyrueis et la rivière du Coudeloux sur un pont à trois arches elliptiques de quatorze mètres d'ouverture. A ce point, le voyageur a, à gauche, le charmant village d'Avèze auquel le parc du château de Montcalm fait, en été, une couronne de verdure, à droite apparait la haute montagne. La plaine de Cavaillac, que l'on longe ensuite, est un bassin houiller exploité pendant de longues années ; aujourd'hui on n'y remarque plus qu'une fabrique d'extrait de châtaigners dont la haute cheminée se dresse à droite de la gare d'Avèze-Molières (3 kil.) (1). En quittant cette station, la ligne contourne un mamelon au haut duquel se groupe le dernier de ces villages et franchit l'Arre sur un pont à trois arches surbaissés de douze mètres d'ouverture. Aussitôt après l'on s'engage dans une profonde tranchée où commence la pente de $0^{m},018$. Pendant trois kilomètres, on n'a rien à voir à gauche que les diverses teintes des calcaires argileux qui forment la base de la montagne de Tessonne sur laquelle s'appuie la voie. A droite, au contraire, l'œil est charmé par l'Arre roulant ses eaux limpides au pied du remblai qui porte la route nationale n° 99 et que domine le rocher d'Esparon. Un peu plus loin la prairie minuscule qu'arrose la rivière s'agrandit et le hameau de Lasfons apparait. Un torrent gronde sous la voie qui s'engage aussitôt

(1) Les distances sont indiquées de la gare du Vigan.

sous le premier tunnel (225 mètres). Après de longues pluies ou un fort orage le voyageur, penché à la portière de gauche, apercevra à la sortie de ce souterrain un magnifique spectacle. Vingt sources, exutoires du Causse, jaillissent entre les rochers tapissant d'écume tout le flanc de la montagne et forment une rivière qu'il a fallu canaliser. Le second tunnel (422 mèt.), débouche sur le beau viaduc de Lavassac. Ce pont jeté sur l'Arre est tout en fer et acier, il pèse 418 tonnes et a coûté 382.000 f. ; il est surtout remarquable par sa portée de quatre-vingts mètres en une seule travée. Les poutres principales ont quatre-vingt-quatre mètres de long. Du pont même on aperçoit à droite le village de Bez, le viaduc de la route nationale et, en arrière, perché comme un nid d'aigle au sommet de la montagne, le hameau d'Esparon. La gare de Bez-Arre (8 k.) fait suite au viaduc ; en la quittant une partie de ce dernier village est caché par un tunnel. (165 mèt.). A sa sortie, commence la grande rampe de $0^{m},033$; le train ne marche plus qu'à vingt-cinq kilomètres à l'heure, et le voyageur peut comtempler à son aise les magnifiques points de vue qui vont se succéder à gauche. Le chemin de fer domine de belles prairies limitées, en face, par des montagnes élevées, vers le sommet desquelles monte une ligne blanche. La distance, à vol d'oiseau, est si petite et la différence de niveau est si grande que l'on a quelque peine à voir dans cette ligne la continuation de la voie ferrée. C'est à quatre cents mètres du tunnel d'Arre que le 9 janvier 1897, une masse de vingt mille mètres cubes environ se détachant de la montagne recouvrit la voie, nécessitant un transbordement

qui dura vingt jours. Le viaduc du Rieusset, que l'on atteint bientôt, est formé de six arches de treize mètres d'ouverture et à trente mètres de haut. Il est précédé par la tranchée de Campsavy, et un peu plus loin se trouve celle de la Fransisque ouvertes toutes deux dans des terrains glissants sur des filons d'argile ramollis par les eaux d'infiltration. Des travaux considérables d'assainissement ont dû être faits, soit dans ces tranchées, soit à la tête des deux souterrains qui suivent, et la rivière a dû être déviée afin de mettre le pied des éboulis à l'abri de l'action corrosive des eaux. Abandonnant la route nationale montant vers Alzon, la voie se développe ensuite dans la pittoresque vallée d'Aumessas et débouche sur le beau viaduc qui précède la gare (12 k.). Ce viaduc, tout en granit, est d'un très bel effet, formé de onze arches en plein cintre de onze mètres d'ouverture, il a trente-cinq mètres de haut et a coûté 217.000 francs. A quelques centaines de mètres, en face, on aperçoit la ligne qui décrit une boucle presque complète devant le village. En quittant la gare, la voie franchit la rivière de l'Albagne qui forme en amont de belles cascades et traverse six tunnels de peu d'importance avant d'arriver à celui de la Nougarède. La distance est si courte entre ces divers souterrains que le voyageur a à peine le temps d'apercevoir au-dessous de lui le village d'Arrigas, puis la route nationale en face le Causse de Blandas, et à l'extrême horizon, la pointe grisâtre du rocher de Roquedur.

Le tunnel de la Nougarède d'où sort une belle cascade présente des particularités intéressantes. Ainsi que cela se pratique pour tous les souterrains importants, une galerie d'avancement avait été per-

cée avant les travaux. Elle fut attaquée par les deux têtes, mais on dut l'abandonner à 291 mètres du côté Tournemire par suite de l'abondance des eaux que le sens de la pente accumulait à l'avancement. On la termina du côté du Vigan. Vers la fin, le conducteur des travaux dut redoubler de prudence, et lorsqu'il jugea que la paroi rocheuse, protégeant les ouvriers contre la poussée formidable de l'eau accumulée de l'autre côté, n'avait plus que vingt centimètres d'épaisseur, il fit mettre double charge de dynamite à une dernière mine et la galerie fut évacuée. L'explosion désagrégea le paroi, et les eaux se précipitèrent avec une violence inouïe vers l'orifice, allant grossir la rivière dont le volume fut doublé pendant plusieurs jours. Lorsque les eaux emmagasinées se furent écoulées, on pénétra dans la galerie et l'on se trouva en présence d'un ruisseau considérable qui sortait de l'une des parois, on crut à l'existence de quelque poche qui ne tarderait pas à se vider. Mais quatorze ans se sont écoulés depuis le percement, et la source qui a dû être canalisée dans le tunnel, donne toujours le même débit, sans qu'aucun des cours d'eau voisins aient diminué d'importance. Pendant les travaux, la source ainsi découverte faisait marcher une turbine actionnant une machine à air comprimé. Le tunnel de la Nougarède a 1.168 mètres de long ; il n'est séparé de la gare d'Alzon (19 k.) que par un pont sur la Vis. Cette gare est à deux kilomètres du chef-lieu de canton qu'elle dessert et au pied du mont Saint-Guiral (1.408 mèt.) que l'on aperçoit à droite. En la quittant, la voie domine la petite vallée de la Vis, qui court vers Alzon, traverse un souterrain de 259 mè-

tres, établi à grand peine au milieu de blocs de grès et de calcaires perdus dans une masse d'argile très aquifère, et débouche sur le magnifique viaduc du Cailaret.

Cet ouvrage d'art, le plus important de la ligne, est formé de neuf arches de dix-huit mètres d'ouverture sous lesquelles passe deux fois la route nationale ; il a quarante-six mètres de hauteur et a coûté 517.000 fr. Deux souterrains séparés par quelques centaines de mètres de voie découverte, font suite au viaduc. Le premier ne présente rien de particulier, le second est celui de Valcroze, dont la construction a été particulièrement difficile, et qui coûte 1.883 fr. le mètre courant. Pendant la construction, le mouvement du terrain était tel que lorsqu'on faisait silence, on entendait distinctement craquer les madriers enchevêtrés dans tous les sens,et ces madriers en chêne s'effritaient contre les parois comme de simples soliveaux. La voûte terminée s'abaissa sensiblement et dut être recommencée. Il en fut de même des pieds-droits dont il fallut tripler l'épaisseur. A la sortie de ce tunnel de 211 mètres, la voie traverse la route et arrive sur le viaduc de Valcroze qui coupe le pittoresque vallon de la Combe de Lassalle, très boisé dans le bas, et absolument dénudé dans le haut à la suite d'un violent incendie, Ce viaduc se compose de sept arches de dix-huit mètres d'ouverture et a trente-neuf mètres de haut. Après l'avoir dépassé, la voie s'engage dans le tunnel du Chapelier (808 mèt.), dont la construction a présenté les mêmes difficultés que le précédent, car ils sont tous deux percés dans des schistes broyés par le mouvement de l'écorce terrestre,

et débouche dans l'Aveyron par la vallée de Sauclières.

Là se termine la rampe de 0,033 commencée à Arre, qui n'a été diminuée que dans les tunnels, et interrompue que dans les gares. Le train reprend alors sa vitesse normale de quarante-cinq kilomètres à l'heure. En arrivant en gare, on franchit le pont en fer jeté sur la petite rivière de la Burle. La station de Sauclières (25 k.) que domine le village, dessert à gauche les hameaux disséminés sur le Causse de Campestre, et à droite, les cantons de Nant et de Trèves. En quittant la gare, la voie gravit par une pente de 0,018 le plateau du Larzac. La vue s'étend bientôt à droite sur la vallée très boisée de la Dourbie. Les derniers contreforts du Causse sont franchis sous les souterrains des Bousquillous (241 mèt.) et du Vassel (234 mèt.). Le point culminant de la ligne, qui est aussi le faîte séparatif des deux grands bassins, est atteint dans ce dernier tunnel. Partis du Vigan à l'altitude de 222 mèt., on est à 808 à deux kilomètres de Nant-Comberedonde (30 k.). A partir de cette station, la ligne se développe sur le plateau du Larzac qui, à l'époque jurassique, formait, ainsi que les autres causses, un vaste golfe que les sédiments marins ont comblé. Pendant plus de 15 kilomètres, la monotonie du tracé n'est interrompue que par la grande tranchée de la Portalerie creusée dans des dolomies grisâtres, et la route d'Espagne que l'on croise en arrivant à l'Hospitalet (42 k.). Le grand plateau calcaire, où, selon l'expression de Reclus : « Il y a trop de soleil en été, trop de neige en hiver, mais toujours trop de vent, » se continue jusqu'au tunnel du Rouquet (347 mèt) où

commence la pente de 0,018 qui amène la ligne dans la vallée du Soulsou. Après ce souterrain, la voie traverse le viaduc des Caylerets et une tranchée où, pour éviter la chûte des pierres, on a divisé le talus en une multitude d'arceaux du plus bizarre effet. Deux petits tunnels précèdent la gare de Saint-Eulalie (48 k.). De ce point, l'œil fatigué par l'aridité du Causse se repose enfin sur la vallée escarpée du Cernon. Un beau viaduc de 33 mètres de haut fait suite à la gare. Trois kilomètres plus loin, le viaduc de Lapanouse, un peu plus long et aussi haut que le dernier, précède la station du même nom (52 k.). La voie qui se rapproche de la rivière traverse ensuite deux petits souterrains et arrive sur le dernier viaduc de la ligne ; c'est celui du bassin qui a 42 mètres de haut. Le tunnel de Pépinous, qui vient après, traverse un terrain composé d'une sorte d'argile dans laquelle se trouvent des poches absolument vides. Pendant les travaux, les boisages ont été écrasés et la voûte s'est effondrée. Le dégagement de la galerie a dû être fait par le dessus au moyen de puits blindés. Après la fin des travaux, la voûte a subi encore un abaissement, mais il n'empêche pas la circulation des trains car, en prévision de ce fait, on l'avait surhaussée. Aprés la halte de Lapanouse (56 k.), les cinq tunnels qui précèdent celui de Tournemire, se succèdent si rapidement que l'on aperçoit à peine entr'eux un rayon de lumière. Le tunnel de Tournemire a 1,885 mètres de long et a coûté 1.455.000 francs, il traverse la croupe qui sépare la vallée du Cernon de celle du Soulsou. A sa sortie, le voyageur a à droite le village de Roquefort dont les maisons blanches se groupent autour

de l'énorme rocher, dans lequel sont creusées les fameuses caves. La ligne de Millau, que celle du Vigan rejoint à l'entrée de la gare, est du même côté. A gauche, Tournemire adosse ses maisons à des montagnes dénudées, du plus triste aspect. Parmi les travaux exécutés pour l'agrandissement de la gare, un des plus importants a été la construction d'une rotonde de dix machines. Ces locomotives font le service de Saint-Affrique et du Vigan ; elles pèsent quarante-cinq tonnes et peuvent marcher à quatre-vingt kilomètres à l'heure. Malgré leur puissance, elles ne remorquent d'Arre à Sauclières que soixante-cinq tonnes, c'est-à-dire cinq wagons en moyenne à cause de la déclivité de la voie.

En terminant cette description de la nouvelle ligne, je suis heureux de pouvoir faire remarquer que malgré les grands dangers qu'ont présentés certains travaux, les accidents ont été peu nombreux pendant la construction.

C. Chante.

CONSULTATIONS

Nimes, le 8 *Octobre* 1897.

Mon cher Mazel,

Méfiez-vous des architectes et surtout des archéologues. ceux-ci sont, je crois, coupables de tout le mal.

Ils sarclent, raclent et ratissent tout ce que la nature ajoute de pittoresque et d'artistique aux vieilles pierres et aux belles ruines.

Ils voient des menaces d'écroulement partout, la moindre lézarde les fait loucher, enfin, ils ont à l'état aigu la hideuse maladie de la *pierre neuve*.

Ceci étant admis, à quoi bon discuter ?

Malgré votre talent et la belle indignation de tous les artistes réunis, vous n'empêcherez jamais les commissions spéciales et irresponsables qui ont des loisirs à employer de donner leur avis ? et alors ! !

Vous demandez une consultation technique sur les moyens à employer dans les cas de consolidation urgente.

S'il est absolument nécessaire de consolider, tout est possible, à la seule condition de crédits suffisants. Seulement, les ouvriers maçons et tailleurs de pierre devraient être exclus des chantiers de consolidation, où ne seraient admis que des charpentiers avec leur outillage ordinaire, échafaudages et appareils de levage.

Enfin il devrait être interdit à l'architecte d'employer de la *pierre neuve*.

M. Lucien Magne, un maître de l'architecture moderne a consolidé les ruines du Parthénon en s'imposant un programme ainsi déterminé et, au grand honneur de l'architecte il n'y a pas de *Pétas* blanc déshonorant les restes du vieux temple doré de Minerve.

J'espère que nous n'aurons pas de sitôt l'occasion d'employer ces moyens de consolidation à la Maison Carrée et je me nuis amusé beaucoup.

« Des crampons de fer qui désagrègent les molécules de ses colonnes ? »

Des phrases de cette forme ne peuvent être dites sans rire qu'au seiu d'une commission spéciale par des hommes graves, savants, et irresponsables.

Heureusement, à moins de bombardement ou de tremblement de terre, les vieilles pierres tiennent toujours si les hommes,

Barbares, archéologues, ou architectes,
Ne s'avisent pasde les tracasser.

Il y a huit ans, un maire de Nimes, sur le conseil de sa commission d'archéologie, je suppose pour son excuse, fit gratter au vif et laver les quatre bons vieux Termes de la Fontaine, il fit aussi couper les magnifiques lauriers roses du Nymphée ; et, il aurait fait blanchir les Arènes si on lui eût voté les fonds suffisants ! Ce maire n'était pas architecte, heureusement ! Je souhaite quetvotre campagne énergique fasse ouvrir l'œil à nos édiles, et qu'à l'avenir il soit fait une distinction entre les mots. *Restauration* et *Consolidation*.

Les ruines doiventnous être conservées telles queles barbares nos pères nous les ont laisséesetilnedoit jamais être ajouté d'élément neuf à leur vieille gloire.

A part cela, on pourrait peut-être employer plus utilement les crédits et les talents des architectes à construire des monuments entièrement neufs.

Qu'en pensez-vous ?

Pour moi, je trouve cette solution infiniment désirable.

Vous le voyez, nous sommes toujours orfèvres.

Je vous serre bien affectueusement la main.

MAX RAPHEL.

Monsieur le Directeur de la *Revue du Midi*,

Vous me demandez de faire connaître aux lecteurs de la *Revue du Midi* mon opinion sur l'opportunité des restaurations aux monuments antiques de notre ville. Cette question, qui a si justement préoccupé nos concitoyens, demanderait, pour être ici convenablement exposée, la compétence de l'archéologue doublée de connaissances architecturales spécialement appliquées à l'étude de la technique grecque et à celle des Romains.

Timidement, je hasarderai mon appréciation, estimant que les hommes dont le nom fait autorité en cette matière doivent être les seuls juges décisifs.

Doit-on restaurer les monuments antiques ou seulement assurer leur conservation par la réfection des parties essentielles ? Tel est, à mon avis, la forme sous laquelle la question doit être posée, et à laquelle je répondrai : Consolidez habilement les portions essentielles, mais n'enlaidissez pas, par des plaquages inutiles, des ruines que d'imprudents essais de restitution rendraient moins précieuses. Il convient aussi d'ajouter : chaque portion d'un édifice doit être l'objet d'une enquête spéciale ayant pour but de déterminer tous les détails des réfections à exécuter et le meilleur mode d'exécution.

Un exemple frappant que tous les Nimois peuvent vérifier, permettra d'apprécier l'importance de ces vérifications préalables.

Parcourons la galerie du premier étage de l'amphithéâtre, en nous dirigeant du couchant vers le levant.

Chacun a pu admirer la perspective très particulière du couloir dont les saillies se profilant rectilignes dans le milieu de chaque retombée de voûte, rompant ainsi très heureusement la monotonie des cintres. Des linteaux monolithes supportent les retombées partout où des consolidations maladroites n'ont pas modifié l'intention de l'architecte romain.

Celui-ci avait dans la conception de cette galerie sacrifié les lois de l'équilibre et par conséquent la solidité à l'harmonie de la perspective. Les voûtes, dans leur retombée, reposent sur un linteau monolithe appuyé seulement à chacune de ses extrémités, alors que sa partie médiane supporte le poids considérable de la poussée latérale. Aussi presque tous ces linteaux sont-ils brisés suivant la direction de moindre résistance, c'est-à-dire sur le milieu qui est sans appui, ce qui a nécessité, pour les maintenir, l'établissement de tirants en fer, dont l'effet disgracieux n'échappe à personne.

Des arcs ont été construits à la place de plusieurs de ces linteaux pour corriger l'erreur d'équilibre de l'architecte romain ; mais cette disposition détruisant la symétrie demeure un non sens.

Une autre correction peu satisfaisante a conservé la ligne droite du linteau, qui n'est plus monolithe mais divisé en sections assemblées, laissant sur le milieu une clef analogue à celle d'une voûte et des portions adjacentes à axes convergents.

Enfin, dans les travaux de réfection exécutés dernièrement, des linteaux monolithes ont été rétablis. Malgré tous les soins apportés au choix de chacun d'eux, la plupart sont déjà fendus vers le milieu.

Va-t-on, à l'avenir, suivre la même méthode dans le remplacement de ces appuis essentiels ? Ne pourrait-on essayer d'encastrer, dans le sommet de chaque linteau à changer, un fer d'une épaisseur suffisante pour résister à la flexion qui résultera du poids supporté ?

On sait que les Grecs ont employé le fer pour relier les blocs d'assise de certains monuments. Ici le but est évidemment différent, mais les fers engagés dans une rainure creusée dans la partie supérieure du linteau, seraient aussi totalement invisibles, tout en assurant la conservation de la pierre sous-jacente.

GABRIEL CARRIÈRE.

En général, je ne suis pas partisan de la restauration des monuments anciens. Je ne suis pourtant pas l'ennemi des vestiges de la vie écoulée, je les aime, je les respecte, je les retrouve avec joie classés dans les musées ou demeurés à leur place primitive, mais comme on aime une aïeule, repectable dans ses vieux atours et qui deviendrait ridicule et odieuse si elle prétendait demeurer parmi les jeunes femmes, aimée de la même façon qu'elles, et faire illusion avec du maquillage et une perruque.

Il ne faut pas maquiller les vieux monuments.

Or, de même que certains êtres humains semblent plus beaux lorsque une longue existence avec des maladies et des tourments moraux, lorsque la vieillesse a ajouté quelques coups de pouces décisifs au modelé de leur visage, de même certains monuments gagnent à avoir beaucoup vécu. C'est justement le cas des monuments Romains; ils ne sont beaux qu'en ruines.

La manie de remettre à neuf les vieux monuments, date à peu près d'un demi siècle. Laissez-moi la considérer comme un symptôme des plus graves. Jusqu'à notre époque, depuis les temps historiques, le vandalisme, s'il n'a pas été cause de l'évolution de l'art architectural, du moins l'a toujours accompagnée. Détruire pour rebâtir a toujours semble naturel aux constructeurs et ainsi s'appliquait aux monuments cette loi absolue de la vie, inéluctables, du haut en bas de l'échelle des êtres. Aux éliminations successives nous devons tout ce qui a été et sera, et il est clair que si les architectes avaient toujours été les fidèles conservateurs, les patients restaurateurs, et les rats de bibliothèques qu'ils sont souvent aujourd'hui, nous n'aurions même pas les monuments mégalithiques, car on en serait encore à réparer les cavernes de l'anthropopithèque.

Lorsqu'un édifice est bâti, il répond à un ensemble de conditions, de besoins du moment, qui ne peuvent manquer de se transformer par la suite. Alors il faut transformer ou rebâtir l'édifice pour qu'il continue à répondre au genre de vie de la population.

Il arrive parfois que la population n'éprouve plus le besoin de modifier ses monuments. Alors c'est qu'elle n'a plus du tout de vie active, et l'édifice demeure inutile, décoratif et respecté. Les gothiques n'ont pas respecté les monuments romains ; sans doute au moyen âge quelques savants amateurs purent exister, qui regrettèrent la disparition des constructions antiques ; mais les maçons de génie qui construisirent les cathédrales n'eurent pas ces pensers dangereux et les architectes de Louis XIV et de Louis XV non plus ne respectèrent pas les cathédrales du moyen âge et les châteaux de la féodalité. La juxtaposition de tous les styles, de toutes les époques, dans une même ville et dans un même monument, comme cela se voit à Paris, barbarisme aux yeux des architectes modernes, et le vandalisme qui taille et rogne parmi les vestiges historiques, sont des preuves de vie intense et continue, et cela est bon à regarder et réconfortant. Quelle tristesse au contraire nous étreint, au spectacle de Nuremberg ou de Bruges, où les constructions du moyen âge conservées intactes, attestent l'ancienne importance commerciale et artistique de villes aujourd'hui déchues, où l'évolution de l'art de bâtir, interrompue, évoque la comparaison des horloges arrêtées à l'heure d'un cataclysme. Les constructions romaines du midi de la France, de l'Algérie et de la Tunisie, ont une signification plus terrible encore : elles disent une léthargie de quinze cents ans.

Une des plus profondes impressions en voyage me fut donnée (est-ce le cas de le rappeller ici), par l'amphithéâtre d'El-Djem. Figurez-vous un théâtre romain à trois ordres superposés, plus grand que ceux de Nimes ou d'Arles, mais un peu plus petit que le Colisée ; une dizaine de bicoques abritées contre lui et puis.... plus rien qu'une plaine immense et désolée, à perte de vue. Pas un palmier, pas un aqueduc, pas un champ, là où a dû grouiller jadis une population active, florissante, dont la densité est affirmée par la grandeur des arènes. Sans doute cette leçon vaut bien tout un cours d'histoire.

Pourtant, malgré la mélancolie de leur langage, j'aime mieux la sincérité des ruines que le mensonge des restaurations.

Je ne crois pas que les monuments puissent survivre dans leur intégrité à leur destination et à la forme sociale dont ils étaient l'expression ; et je sais que les restitutions sont toujours incomplètes, et qu'il est par conséquent inutile d'en essayer l'artifice. Si je considère les travaux de Viollet-le-Duc, dont l'œuvre, comme crtique et comme archéologue, est d'une haute importance, j'ai beau avoir affaire au plus grand restaurateur de monuments que nous ayons eu, eh bien ! je ne puis me défendre de faire beaucoup de réserves.

Autant que je puis juger par les paysages peints antérieurement, Pierrefonds était une merveille en ruines, et aujourd'hui, malgré les hommes du métier qui s'extasient sur l'ingéniosité et l'exactitude des plus petits détails, l'ensemble (que ce sacrilège me soit pardonné en faveur de ma sincérité absolue) m'intéresse moins qu'une fantaisie d'illustrateur.

Notre-Dame de Paris, avant sa restauration, scandalisait peut-être les archéologues. Mais les réparations, — *pas dans le style*, — les additions successives, ce qui la meublait ou l'encombrait, l'abîmait ou l'améliorait, tout cela résumait l'histoire de *la cathédrale à travers les âges*, attestait huit siècles de foi catholique. Notre-Dame nettoyée, froide et sans vie, est aujourd'hui, paraît-il, ce qu'elle aurait dû être au XIVe siècle. Je ne le pense pas : ces deux horloges pareilles de chaque côté du transept ; ces chapiteaux symétriques ; ces décors répétés dans toutes les chapelles vides et nettes ; toute cette régularité sent le fâcheux compas de l'architecte moderne ; cette glaciale archéologie ne me dit rien de la foi du moyen âge. Et quand même cela serait exact, quand même Viollet-le-Duc serait arrivé à nous donner une cathédrale toute neuve du XIIIe siècle, supprimant tout ce qui c'est passé au dedans, depuis sa construction jusqu'à nous, qui pourtant nous y promenons en vestons à carreaux et pantalons flottants, y rencontrons des chanoines, des suisses modernes, quel beau résultat, vraiment, et comme cela méritait tant de peine ! Mais personne n'est dupe du maquillage : parmi les pinacles des contreforts, nous reconnaissons tout de suite celui qui

contient la cheminée des calorifères, et le petit filet supplémentaire qui suit les moulures des arceaux, c'est, tout au long des voûtes, la conduite du gaz d'éclairage. Le mensonge saute aux yeux, j'allais dire : le cabotinage. Le monument restauré n'attend-t-il pas les figurants déguisés *en costume du temps ?*

J'ai pris ces exemples parmi des monuments du Nord avec intention,pour ne pas froisser trop de susceptibilités. La question des monuments se complique de questions de patriotisme local, très respectables, c'est évident. Je peux donc ajouter maintenant que je trouve également inutiles chez vous les racommodages que je blâme chez nous.

A quoi bon remettre à neuf le théâtre d'Orange ? Les professionnels de la politique ne pouvaient-ils trouver d'autres occasions de placer leurs boniments et de réclamer des décorations, et les hôteliers d'augmenter le prix des pensions? Quant aux représentations dites nationales, laissez moi en rire. On ne peut décemment jouer sur ce théâtre que des pièces antiques. Les malheurs d'Orestès, voilà tout ce qu'on trouve de plus *national*. Un théâtre où on ne peut jouer ni un de nos classiques à nous, ni un drame du père Hugo, ou de l'Hugo de demain — qui sait? — un théâtre *national* destiné spécialement à des traductions, à des adaptations du grec, à des restitutions de masques et de peplums, n'a plus rien à voir avec la vie, cela rappelle les déclamations de rhétoriciens dans les collèges religieux ; là du moins les auteurs grecs étaient joués en grec (érasmien) ; mais c'est du collectionnisme, cela n'intéresse que les normaliens ; en tous cas ne mérite qu'on gâte le théâtre en le reconstituant.

Décidément nos amis méridionaux auraient tort de retaper et de maquiller leurs vieux monuments, qu'ils se défient des pions et des architectes, et écoutent plutôt les rêveurs et les paysagistes.

HENRY NOCQ.

MON CHER AMI,

A l'école des Beaux-Arts, dans les concours et, plus tard à Rome, les élèves architectes sont obligés d'exécuter sur

le papier des reconstitutions de monuments antiques. Comment s'étonner qu'une fois maîtres d'eux-mêmes ils ne cherchent pas à mettre dans la pratique leurs devoirs d'écoliers ?

Changer une pierre, remplacer une colonne, reconstruire une arcade, c'est peu, et c'est le monument tout entier qui serait remanié par eux si on les laissait faire.

Je connais actuellement plus de dix projets de reconstitution et de reconstruction du Parthénon. Le gouvernement français a dans ce but, donné maintes missions. Et il n'est pas le seul. Un architecte allemand semblerait même devoir l'emporter si cette loufoquerie était admise. En effet, le Louvre et le British conserveraient leurs admirables fragments, les belles pierres dorées par le soleil attique seraient remplacées, mises comme curiosités dans le hangar d'un musée grec, et avec du carton pâte et de la ferraille, on referait ce chef-d'œuvre d'harmonie et d'équilibre. De l'original il ne resterait donc rien, et le nouveau Parthénon, facilement démontable, pourrait servir pour l'exportation, figurer dans les expositions les plus hétéroclites de l'ancien et du nouveau continent.

Cette reconstitution durerait dix, quinze ans. Un autre viendrait alors qui prouverait que le prédécesseur s'est trompé, et, ainsi, le Parthénon irait s'émiettant irrémédiablement.

Soyez certain que, si on laissait faire vos architectes de Nimes, d'Arles et d'Orange, il en serait de même.

Ce sont de fort honnêtes gens, mais ils ont été mal initiés ; ils ont le préjugé de l'éducation étroite qui est entrée dans leur cervelle encore plus exigüe, et puisqu'ils ont eu honneurs et gloire en restituant tant bien que mal, plutôt mal, des monuments dont il ne restait que d'infimes vestiges, ils trouvent très mauvais que ce qui est parfait sur le papier et qui fut cause de fructueux encouragements, soit néfaste en réalité.

Ces positivistes, gens de calcul et de froide raison, oublient la force acquise par les matériaux confiés à dame nature, leur cohésion, leur patine qui les rend invulnérables aux intempéries. Et c'est parce qu'ils ignorent cela, qu'ils grat-

tent les belles pierres des cathédrales, et qu'ils remplacent dans les monuments antiques, par des matériaux qui, s'effritent, des blocs que la dynamite ébranlerait à peine.

On oublie trop aussi que les choses ne sont belles, très souvent, que parce que la patine des siècles a passé sur elles, harmonisant les tonalités, élaguant le superflu. L'œil moderne voit ainsi les beautés qui lui plaisent et n'a plus à songer à tel détail qui le choquerait. Ceci s'applique très peu à une pure œuvre attique, mais assez, à mon avis, aux monuments romains, solides mais lourds, plus *cossus* que beaux véritablement.

Une de mes impressions les plus fortes ressenties dans votre Provence a été les *antiques* de Saint-Rémy.

Mais j'avoue que, tout en reconnaissant l'élégance de l'arc, la beauté intrinsèque du tombeau, mon impression a été décuplée par la fruste silhouette de ces objets découpés sur les grandes lignes des Alpilles solitaires.

Prenons du gothique et laissons la Provence. Les ruines de Pierrefonds ont été longtemps célèbres. Viollet-le-Duc, avec tout le talent et l'argent nécessaires, les a reconstituées, et l'ensemble est mesquin. C'est que bien des éléments qui rendaient formidable autrefois le château et pittoresques, ses ruines — le village tout petit et la forêt très sombre — ont été remplacés par d'autres contingences qui le condamnent à être simplement quelconque près de son lac et de ses restaurants à prix fixe.

Décidément on ne devrait jamais toucher aux vieilles choses. Rien n'est ridicule comme les vieux beaux. Et l'art n'est que le miroir de l'humanité. Que les architectes laissent donc aux charlatans les chevelures blanches et les moustaches noires.

CHARLES SAUNIER.

Moussou lou doutour (1).

A parla franc, vous réspoundrai que siéu partisan decida, dins la mesuro counvenènto, de la restauracioun de nosti

(1) Réponse à une lettre de M. le Dr Elie Mazel.

mounumen. Car es tout clar que se, pèr coumplaire au magagnum di *dilettanti* pantaiaire e dis artisto de passage, devian leissa li rouino talo que lou tèms li fai, es segur qu'à cha pèiro touti nostis antico s'avalirien à ras de sou. Un eisèmple : en Avignon, li bàrri merleta que courounon la vilo an, lou sabès, sis ennemi, en plen counsèu municipau. E dequé dison li manjobarri, per moutiva la démoulicioun d'aquelo glori papalino ? Dison que menaçon ruino. Mai supausas que fugon restaura touti en plen, coume s'es fa pèr un bon tros, degun, franc d'èstre nèsci, parlara plus de li toumba.

Avès dins la memo vilo l'espetaclous Palais di Papo, que desempièi cènt an e mai, s'es desmembra e desoundra pèr li besoun d'uno caserno. Quint incounveniènt i' aurié de lou restaura de-founs dins touto la magnificènci d'archi-teituro prouvençalo qu'éu avié dou tèms di papo ?

S'èro pas que la causo sarié vuei inutilo, cresès-ti que s'un richas, coume aquéu mège marsihès que, dou tèms de Neroun, leguè dès milioun de sestèrci à sa vilo pèr rebasti si barri, cresès-ti que s'un riche, pèr un caprice reiau, voulié remounta sus Rose li 24 arcado dou Pont de sant Benezet, sarié pas quaucarèn de bèu pèr Avignoun ?

Vous countestarai pas qu'en fa de mounumen anti noun faugue èstre reserva. Mai pamens vese pas que la restauracioun dou Cièri, talo que l'eisecutou pèrso una proupriacioun i representacion scenico, amendrigue en rèn que fugue la majesta dou vièi tiatre.

Quau poudrié trouva à redire à la recoustitucioun de l'Arc triounfau d'Aurenjo, talo que la faguè l'architèite Caristie, s'estudiant qu'à n'en soustraire e à n'assoulida li tros, sènso remenda li detai ! E bastoque dins noste Arle, i'a dous o tres cènts an, un Caristie d'aquéu tèms i'aguesse restaura aquel Arc Amirable que vuei n'en soubro que lou noum !

Mai arriben is Areno, qu'es, se iéu noun m'engane, lou pica de la daio. Dou moumen que lou pople nimesen e arlaten vou se servi, coume si paire, d'aquélis enclaus gigant pèr li courso e coumbat de biou, n'es-ti pas necessàri de rèndre à l'anfitiatre touto l'integrita, l'asseguranço e

lis eisanço que coumporto lou bourboui d'un poupulas envahissènt ? Faudra-ti, pèr supli is amatour dou pintouresc,ié leissa pèndre de clapas qu',assenti pèr lou gèu, podon, un jour de courso, escracha li badaire ! Faudra-ti, pèr lou plesi de quauque vaigue tantalori, leissa de precepice à tout caire e cantoun, pèr que li gènt se ié debausson !

Aco, voulès qué vous lou digue ? es un pau coume l'afaire de la Prouvènço e de sa lengo. N'i'a qu'en parlant de la Prouvènço talo qu'èro autre-tèms e de si castelano e de si troubadou, li vesès touti penetra d'amiracioun et de respèt. Mai que s'avise, la Prouvènço, de dire qu'es pas morto e que, pèr se restaura, elo demande un vèire d'aigo... — Chut ! ié cridon, siès morto ! siès bello coume aco, mignoto, rèsto morto. —

Lou sentimen d'aquéli qu'amon lou bèlli rouino, à coundicioun que rèstoun rouino, me rapello tambèn aquéu di gènt qu'amon li paure, à coundicioun que rèston paure.

Eh ! bén, nàni, dou moumen que s'entretèn li catedralo, que fugue Nosto-Damo de Paris o Sant-Trefume, dins l'estat de perfecioun que demando l'estile d'aquélis édifice, à noste avis li mounumen, fugon-ti rouman o grè, que soun encaro à noste usage o bèn à nosto jouïssènço, podon reçaupre mai o mens la restauracioun vougudo. L'essenciau es que la deco se remude abilamen, en touto certitudo de ço que dèu se releva. E se, pèr quàuquis an, li pèiro blanco jurou emé li pèiro rousso, coume la machicouladuro que vèn Enri Revoil de remetre à la cimo dou castèu de Tarascoun, rapelen-nous que lou soulèu aura lou tèm d'acoulouri e d'armounisa tout aco.

Pousquessian-ti, coulègo, trouva pèr nautre un restauraire que perèu nous tapèsse coume aco li trau d'argno e nous requinquihèsse dins lou péu blound o brun de noste bèu jouvènt ! Es la gràci que nous souvète couralamen,

F. MISTRAL.

Maiano, 9 de setèmbre.

DOCUMENTS INÉDITS

D'HISTOIRE LOCALE

UNE RÉCEPTION DE PRINCES A NIMES

2, 3 et 4 Mars 1701.

Les ducs de Bourgogne et de Berri, petits-fils du roi Louis XIV, s'arrêtèrent à Nimes, à leur retour d'Espagne, où ils étaient allés accompagner le duc d'Anjou, les 2, 3 et 4 mars 1701. L'historien de notre ville, Léon Ménard, nous a donné, de la réception que leur firent les citoyens de Nimes, un récit qui pourrait satisfaire complètement notre curiosité, (*Histoire de la Ville de Nismes*, tome V., pp. 369 et suiv.). Il manque seulement à son tableau les couleurs sous lesquelles on sent percer le mouvement, la vie. Le correct et froid historien ne pouvait les trouver sur sa palette. Son oncle, le prieur-curé d'Aubort, Jean Ménard (1), était meilleur peintre et peut-être aussi plus fin écrivain. Il nous a laissé du même évènement un tableau plus animé et dont quelques détails ne manquent pas de piquant. Sa relation est celle d'un témoin oculaire qui était en position de bien voir, qui savait bien voir et qui, en écrivant à une femme de grande distinction et d'un esprit très sérieux, a voulu être exact,

(1) V. sur Jean Ménard, L. Ménard, *Histoire de la Ville de Nismes*, t. VI., pp. 431 et suiv.

véridique et spirituel. Cela ne manque pas de charme. On lira certainement sa lettre à Mme la marquise de Toiras (1) avec plaisir, même après les pages de son neveu, Léon Ménard.

Mme la marquise de Toiras (Françoise-Louise de Bérard, dame de Bernis, de Fontarèches, de Vestric, de Nages et de Solorgues) était, en 1701, veuve, depuis dix ans, de Jacques-François Bermond de Caïla, marquis de Toiras, capitaine des chevau-légers Dauphin, brigadier des armées du roi, tué au combat de Leuze, en 1691.

Madame Du Noyer, dans ses lettres historiques et galantes, met dans la bouche du célèbre évêque de Nimes, Esprit Fléchier, le récit touchant de l'amour de Mlle de Bernis pour M. de Toiras, son cousin, de la mort héroïque du marquis à l'affaire de Leuze, de la fermeté avec laquelle Mme de Toiras apprit la mort de son mari et enfin de sa fidélité constante à la mémoire de celui qu'elle avait aimé.

J. SIMON.

Relation de ce qui se passa a Nismes a L'arrivée de Messeigneurs Les Princes, Le Duc de Bourgogne et Le Duc de Berry (2).

A Madame de Toiras, par M. Menard prieur d'Aubort,
A Madame La Marquise de Toiras,

« Vous voulez bien Madame que je prenne la liberté de vous ecrire, pour vous apprendre par une

(1) V. Mme Du Noyer, *Lettres historiques et galantes*, édition de Londres, t. I, pp. 143 et suiv.

(2) Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Nimes, supplément, nº 424, pp. 60 et suiv.

petite relation ce qui s'est passé a l'entrée des Princes. Notre ville de Nismes est comme vous savez Madame une des plus anciennes du monde, elle a de quoi satisfaire les gens les plus envieux par ses fameuses antiquités, ces restes de la grandeur romaine qui subsistent encore presque dans leur entier, lui donnent un air si venerable qu'on ne sauroit la voir sans etre surpris, ainsi Madame il me semble que nous n'aurions qu'a la montrer telle qu'elle est pour donner un grand spectacle a ceux qui y arrivent, mais comme Messeigneurs les princes meritent bien qu'on leur en donne de toute maniere, il etoit juste de joindre toute la magnificence dont nous sommes capables a celle de nos ancettres,et de leur marquer par nos empressemens, par nos arcs de triomphe, par nos feux d'artifice, par nos acclamations de joye, et par nos petits presens quels etoient les sentimens de nos cœurs, par ces mouvements exterieurs, et jusques aquel point peut aller l'amour des peuples pour notre auguste monarque par cette extreme allegresse que leur a causé la vûe de ces illustres enfans.

« Ainsi Madame apres avoir vû presque tout ce jour qui etoit le mardy, une file continuelle de fourguons, de mulets de bagage ; des chevaux de main, et des gens qui les conduisoient, nous vimes arriver un nombreux cortege de carosses, dans l'un desquels etoient nos princes, avec Mr le Marechal de Noailles, accompagnés d'une partie des cent suisses du Roy, et des gardes du corps, et suivis d'un nombre infini de peuple, et de je ne scai combien de jeunes marchands qui etoient allés a leur rencontre, si bienfaits et si propres, qu'il seroit difficile

de trouver une jeunesse plus florissante, et d'un air si noble, et si peu mechanique, qu'on les auroit tous pris pour des gens de qualité.

« Les Princes s'arreterent a l'entrée de l'Esplanade pour y recevoir les harangues des consuls qui les attendoient la en Robe rouge precedés de leur pertuisanier, et suivis de tout le conseil en habit de Deuil ; et accompagnés d'une excellente musique ; et d'une bande de violons qui faisoient une symphonie agreable. Monseigneur Le Duc de Bourgogne ecoutoit asses patianment, apuié sur son coude, L'orateur de la ville, mais Monseigneur le Duc de Berry le tiroit de tems en tems par la manche pour lui faire remarquer un arc de triomphe qu'on avait dressé a leur honneur a l'entrée de cette place ; aussi etoit-il tres remarquable, quoiqu'il ne fut que de verdure, sa hauteur etoit prodigieuse, et cepandant toutes les proportions en etoient bien gardées, il etoit couronné des armes du Roy, des Princes, et de la ville, les rameaux de cyprès et de laurier dont il étoit garni, etoient si bien rangés et entrelassés si proprement, qu'on y voyait les colomnes, les chapiteaux, et les corniches, et tout ce que L'architecture a accoutumé de faire pour orner de semblables ouvrages, d'ailleurs il etoit embelly d'une infinité de fleurs et de fruits, dumoins autant que la saison en pouvoit permettre, et des devises en lettres d'or.

« Apres que tout le monde eut admiré cet ouvrage, ou l'on trouva plusieurs finesses de L'art, quoiqu'il n'y eut que du champetre, on entra dans la ville au bruit du canon toutes les maisons jusqu'aux toits etoient remplies d'un nombre infini de peuple, les rues bordées de la bourgeoisie en armes, de fontaines de

vin coulant de tout coté. Le pavé de la ville etoit unicomme la glace, on avait tapissé toutes lesavenues et tout retentissoit de cris de joye, et d'allegresse, et parmi ces acclamations nosseigneurs les princes furent conduits au palais Episcopal, ôu Monseigneur l'Eveque de Nismes les attendoit, et ou il les reçut avec cet air et cette honetteté qui lui est si naturelle et qu'il a pratiqué si longtems a la cour de M. leur pere.

« Des qu'ils furent arrivés ils se renfermerent dans leur apartement pour se delasser, peu de tems apres ils furent visibles, les seigneurs qui les accompagnoient entrerent dans leur chambre, pour moy je suivis M. de Nismes, ce fut alors que je les vis a mon aise et que je remarquai en leur personne et dans toutes leurs manières cet air de grandeur et de majesté qui les distingue si bien du reste des hommes, et cette douceur, et cette affabilité qui leur gagne d'abord le cœur de tous ceux qui ont l'honneur de les voir de pres, ils jouerent au berland, et ce fut la que j'observai comme l'on fait ordinairement au jeu ; un sens rassis, admirable en Monseigneur de Bourgogne, et une vivacité charmante en Monseigneur de Berry, qui ayant manqué un coup qu'il croyoit infallible, s'ecria d'une maniere fort agreable, et qui fit rire tout le monde ; a mon Dieu que je suis malheureux de ce seul coup ma fortune etoit faitte, il est vrai qu'il ne s'agissoit en tout que de cinq ecus : Le jeu fini, on leur servit a souper dans la grande salle, ou l'on avoit fait une barrière de charpente pour les garantir de la foule, mais cette precaution fut inutile, et ni la vigilance des gardes, ni la voix des huissiers ne furent capable d'em-

pecher le bruit ni d'arreter les femmes qui assiegoient leur table, les plus laides, et les plus horribles toujours les premieres, et les plus empressées a se faire voir, comme si elles meritoient d'etre regardées, les mieux faittes, et les plus jolies n'osant presque pas se produire: je vous avoue Madame qu'a ce spectacle je tremblai pour le sexe de notre ville, et je craignis que la vue de ces effrontées ne fit croire a nos princes que les femmes de Nismes ne fussent toutes des monstres comme celles-la.

Il vous faloit la Madame pour justifier le contraire et pour leur donner de plus nobles idées, ils auroient vû en votre personne que la Cour ne renferme pas ce qu'il y a de plus accompli dans le monde, et que les provinces ne laissent pas d'avoir quelquefois des chefs-d'œuvre de douceur, et de modestie d'esprit, et de bonne grace.

Après le souper ils allerent voir de leur fenetre un feu que la ville leur fit dresser à la cour du Chapitre, il reussit a merveille, il dura tres longtemps, pas une fusée, pas un serpenteau ne manqua, tout y brilloit, tout y tonnoit mais avec tant d'ordre et de menagement, que rien n'y fut precipité, aussi chaq'un ût le loisir de se satisfaire, et les princes ont avoüé qu'ils n'ont pas vû de mieux Entendu, ni de plus agreable dans leur route.

« Apres cela madame, je me retirai, le lendemain il se passa des choses encore plus dignes de votre curiosité, ils allerent, le matin, a l'eglise cathedrale, ils y entrerent tambour battant, precedés et suivis des Suisses du Roy, et des gardes du corps, et accompagnés de M. le marechal de Noailles, et d'une foule de courtisans qui s'empressoient pour enten-

dre la harangue, que Mr de Nismes, revetu de ses habits pontificaux et suivi de son Chapitre leur fit à l'entrée de la nef, ce grand prelat leur parla comme il scait si bien faire, d'une maniere digne de luy et des plus grands princes du monde, il en fut ecoute magré le bruit d'une foule prodigieuse de peuple, avec une affection que rien ne pût distraire, et qui ne marquoit pas moins le plaisir qu'il y prenoit, que le gout qu'ils ont deja pour les bonnes choses. La harangue etant finie, Mgr le duc de Bourgogne dit a Mr de Nismes. Mr nous vous sommes fort obligés des belles choses que vous venez de nous dire, et Mgr le duc de Berry ajouta fort agreablement, et d'une maniere fort obligeante, en verite voilà un beau discour. On en a parlé tout le jour. Mr le maréchal de Noailles lui a dit en venant diner chez luy (car Mr de Nismes tient trois tables pendant ces trois jours de dix-huit couverts chaqu'une). Monsieur votre eloquence, est de vingt-cinq ans, et il seroit à souhaitter qu'il en fut ainsi de votre age. En meme tems les Mrs de ceremonie lui en vinrent demander une copie de la part de Mgr le duc de Bourgogne, pour l'envoyer au Roy ; pour moy qui en fus enchanté, et qui en etois sans doute le plus proche apres les Princes, je ne scaurois cependant vous la redire il faudroit avoir en main des expressions aussi nobles que ses pensées, il n'y a que lui qui le puisse faire, mais en attendant que vous ayez ce plaisir, Madame, je puis bien vous parler de l'economie de son discour, qui etoit de faire voir quel etoit le bonheur des peuples de connoitre les Princes qui sont nézpour leur commander, et ensuite quel devoit etre le plaisir des Princes d'entendre

leurs acclamations de joye, et de voir ces mouvemens affectueux qui marquent et la tendresse, et les hommages de leur cœur ; il parla ensuite du Roy, qui en les envoyant avoit fait partir du centre de la grandeur, les plus vifs rayons de sa gloire, et se multipliant en la personne de ses petits-fils, il prenoit plaisir de faire voir au monde une posterité capable de le gouverner, de la, il descendit au motif de leur voyage, et leur parla de ce sacré depot qui leur avoit eté confié, et qu'ils venoient de remettre entre les mains des espagnols, des merveilleux effets que cette alliance alloit produire, il leur dit qu'il etoit bien juste qu'apres que notre auguste monarque avoit donné des Roys a nos voisins pour la gloire, il nous montrat pour notre consolation ceux qu'il reserve a ses peuples ; Enfin sa harangue se termina par leurs eloges particulieres, par leurs qualitez personnelles par la pieté qu'ils avoient herité de recompenser les vertus, par les soins qu'ils prenoient de se former sur les exemples d'un Roy qui leur apprend l'art de commander, par leur soumission à l'egard d'un pere qui tout grand qu'il est, leur enseigne celui d'obeir tout cela fut accompagné de mille vœux ardens qu'il fit pour leur conservation, pour leur gloire temporelle, et pour leur salut eternel, apres quoi il les conduisit aux pieds du grand autel, ou ils entendirent la messe d'un des chapelains du Roy qui les sert, mais avec tant d'edification que les catholiques en furent charmés, et les nouveaux convertis confondus : au sortir de la messe ils rentrerent dans leur palais, ou ils reçûrent les complimens de l'academie et du presidial, et en meme tems les Mrs de ville leur offrirent des presents de bougie, de confiture, douze

douzaines de sachets de santeur faits au petit metier, et les mieux travaillés du monde, deux magnifiques sultans de satin rouge et blanc garnis de meme odeur et enrichis d'une belle broderie d'or, deux couvre-pieds aussi de santeur, et douze poches de meme, tout ceci leur plut si fort, que dans le moment Mgr le Duc de Bourgogne ordonna qu'on fit embaler les sultans, les sachets et les couvertures et qu'on les envoyat incessamment a Madame la Duchesse de Bourgogne, heureux d'avoir trouvé quelque chose de leur gout et de n'avoir pas eté prevenus par Mgrs de Montpellier d'ou la plupart de ces choses nous etoient venues, et qui pourtant ne s'aviserent pas de leur en presenter.

Ils dinerent ensuite, apres leur diner ils monterent a cheval pour aller voir nos antiquitez, tous les seigneurs montez pour la plus part sur des chevaux anglois les suivirent, ils entrerent dans l'amphitheatre, ils allerent au plus haut ou Monseigneur de Nismes les attendoit pour leur expliquer toutes choses, et apres avoir admiré cet illustre monument de la grandeur romaine, ils allerent a la maison quarrée qu'ils admirerent encore davantage, et qu'ils trouverent bien encore d'un autre gout. Dela passant par la porte de la Magdelaine, ils furent à la Fontaine pour y voir, et cette source qui ne tarit jamais, et les restes magnifiques de ce fameux Temple de Diane ou les plus habiles architectes trouvent toujours de quoi s'instruire ; mais ces choses la ne les surprirent pas tant qu'un spectacle qu'on leur donna sans y penser, qu'ils apercurent de loin, et qu'ils trouverent encore plus beau lorsqu'ils en furent proche. C'étoit quinze ou seize mille

personnes tant hommes que femmes que le desir de voir les princes à cheval et le hazard avoient si bien rangés sur les rochers de la Fontaine, et d'une maniére si pressée que tout étoit rempli depuis le bord de la montagne jusqu'au plus haut; c'etoit proprement un amphitheatre animé, et vous eussiez dit Madame a les voir decamper lorsque les Princes partirent que c'etoit une armée en deroute; pour moy je n'ay jamais rien vû de plus surprenant et Mr le Marechal de Noailles qui a toujours honoré de son amitié, et de sa protection cette ville, et qui faisoit si bien valoir tout ce que nous faisions, ne pouvoit s'empecher d'obliger de tems en tems les princes a porter leur vûe sur ce grand peuple qui s'empressoit si fort de les voir, et de les suivre partout. Ils virent en se retournant les dehors de la ville qui sont fort beaux, comme vous le scavez Madame, ils visiterent le fort, ils passerent au milieu du Cours, on leur fit remarquer en passant et la grandeur, et la beauté des cazernes et enfin rentrerent par la porte de la couronne ; ils se rendirent a l'Eveché contens de leur promenade, et plainement satisfaits de cequ'ils venoient de voir. Quelque temps apres ils reprirent leur jeu de Berland, ils souperent ensuite toujours accompagnés, ou plutot incommodés d'une aussi grande foule que le premier jour.

« Les marchands auxquels ceux qui commandent dans la province avoient deffendu pour je ne scai quel pretexte de prendre les armes, s'aviserent pour marquer aumoins leur zele en quelque chose, eux qui l'ont si bien fait en toute autre rencontre de prendre chaqu'un un grand flambeau de cire blanche, et de passer ainsi jusqu'au nombre de trois ou

quatre cens sous les fenetres des Princes qui leur firent l'honneur de les voir, d'ou ils allerent precedés d'une bande de violons allumer un feu d'artifice a l'Esplanade, qui ne reussit pas neantmoins comme l'autre, quoiqu'ils n'y eussent rien épargné, et qui leur coutat beaucoup.

« Enfin Madame ils sont partis ce matin apres avoir ouï la messe aux jesuites, fait de grandes aumones aux hopitaux, aux religieux mandians, et aux particuliers : ils ont dedomagé un bourgeois dont la maison se brula hier au soir, et donné beaucoup d'etrennes, et aux domestiques de Mr de Nismes, et a ces enfans qui leur ont offert les presens au nom de la ville ; on les a accompagnés bien avant hors de nos fauxbourgs, avec mille acclamations de joye, et toute sorte de benedietion ; ils vont coucher ce soir à Beaucaire, ils passeront en provence. Voila Madame ce que j'ay crû vous devoir apprendre, par une petite relation, qui pour n'etre pas des plus polies ne laisse pas d'etre des plus fidelles, et qui me donne occasion de vous assurer que je suis avec autant de respect que d'affection Madame votre tres humble, et tres obeissant serviteur.

« MENARD, Prieur d'Aubort.

« *A Nismes le 3e mars 1701.* »

CONTES DE CRÉPUSCULE

LE MAGE ET ŒSTYOS, ROI D'ECBATANE

Pour Paul Adam.

Lorsque la nouvelle des victoires d'Œstyos sur les Hérules fut parvenue à Ecbatane, le peuple exulta et ses chants de joie se prolongèrent très avant dans la nuit tiède et bleue. De tous côtés s'organisaient des danses rythmiques où les femmes, de leurs mains délicates, effeuillaient des fleurs, où les éphèbes, à la lueur des feux allumés en signe de réjouissance, brandissaient les glaives courts et les longues lances ornées de topazes serties d'or vert. Les coupes s'entrechoquaient et des hymnes bruyantes s'élevaient des demeures ; on libéra des prisonniers qui s'étonnèrent des cris et de la foule après avoir passé des mois hors de la ville à moudre péniblement le grain, et des citoyens mugnificents les vêtirent d'habits neufs et leur firent servir des repas somptueux. Dans les temples, des offrandes furent placées au pied des statues sacrées, et Persida, femme du roi Œstyos, se dépouilla de ses bijoux, de ses lourds colliers, de ses peignes ciselés et de ses bracelets massifs, en faveur des clémentes déesses. Agathyros, premier magistrat d'Ecbatane, déclara libres ses esclaves, donnant à chacun d'eux un

coin de terrain fertile et une somme d'argent pour acheter les instruments nécessaires au labour; et beaucoup d'autres citoyens suivirent son exemple. Les riches courtisanes donnèrent des fêtes somptueuses.....

Les nuits se passaient à chanter sur les terrasses; des poètes célébrèrent, en vers scandés et triomphaux, la victoire, et des musiciens adaptèrent à leurs strophes d'harmonieuses musiques. Et des groupes attentifs se formaient autour des vieux soldats, qui rajeunissaient à conter la joie des luttes homicides, et le bonheur envahissant leur âme grossière, lorsque, autrefois, ils pillaient les maisons ennemies, chargeaient de chaînes les hommes et enlevaient les vierges apeurées, dont les lèvres, jusqu'alors inmeurtries par de sauvages baisers, n'avaient bégayé que des cantiques, et dont le corps avait été voué, un soir pieux, aux dieux cléments. Et les retours triomphants, les apothéotiques marches à travers les sables brûlants, — les rois, les femmes, les soldats blessés, soigneusement attachés à la remorque des chars de guerre, — et les douceurs du lit après les fatigues glorieuses !... La foule écoutait ces récits et battait des mains.

Les laboureurs avaient quitté leurs champs et étaient venus dépenser à Ecbatane l'argent que des années entières d'épargne leur avaient permis d'amasser. Tous attendaient impatiemment le jour où les gardes des remparts annonceraient l'arrivée des troupes victorieuses.

Trente nuits de fêtes s'étaient écoulées, lorsque, au matin, un homme descendit de la plus haute tour de la ville annonçant : « Les voici ! »

A l'horizon on voyait s'avancer une troupe confuse. Le soleil, qui se levait, éclairait nettement un long serpent défilant au loin, entre les palmiers, et, par moments, luisait l'or des chars de guerre.

Le serpent se déroulait lentement, et l'on pouvait maintenant distinguer les bataillons, carrés imposants, bardés d'acier et hérissés de lances luisantes. Dans l'air calme monta une grande clameur. La foule y répondit ; de craintives femmes pleuraient en songeant que peut-être, le soir, un triste veuvage ferait désolées et vides leurs maisons, et que leurs douleurs s'aggraveraient du bonheur des autres ; la foule, stupide, les tourna en dérision et chassa des remparts, à coups de pierres, une d'entre elles, prétendant avoir vu, en songe, son époux mort, les yeux fermés et la barbe souillée de sang coagulé, car les peuples n'aiment point que des pensées tristes s'étalent à côté de leurs joies.

Les préparatifs de triomphe étaient pressés. On dépouillait les jardins de leurs fleurs au profit des arcs dressés à chaque carrefour. Des enfants activaient, en soufflant dessus, les charbons allumés dans les cassolettes d'argent, d'où monteraient tout à l'heure les blondes et odorantes fumées d'encens pur. Les courtisanes se maquillaient savamment et oignaient leur lourde chevelure de rares parfums syriaques....

On ouvrit toutes grandes les portes, et l'avant-garde entra dans la ville. Des appels joyeux déchiraient l'air et vibraient dans la lumière flamboyante du midi. Et le gros des troupes pénétra enfin. Les chevaux blancs hennissaient et se cabraient sous les talons nerveux des jeunes hommes cuirassés d'or

qui les montaient. Les casques fulguraient, et les archers défilaient, souriants, les flèches sonnant dans le carquois sur leurs épaules nues et brunies par le soleil. Des femmes leur jetaient des bouquets de roses et ils attachaient les fleurs d'amour à leur arc. Les généraux, impassibles, passaient dans leurs chars lamés d'acier bleui. Et le roi Œstyos parut. Les quatre chevaux qui traînaient son char d'or fin, gemmé de pierreries, frémissaient, les yeux ardents, la bouche impatiente et fumante. Leur croupe noire luisait et de l'écume tachait leur poitrail et leurs flancs.

La foule clama : «Longue vie à Œstyos triomphateur et aimé des dieux. Il est celui qui fait trembler et rentrer sous terre ses ennemis, celui dont le nom seul terrifie les peuples. Il est ardent à la conquête et léger à la poursuite. Les dieux le chérissent et l'ont fait grand. Il fond sur les insoumis avec la rapidité du faon de nos montagnes ou comme l'aigle qui, des hauteurs, se laisse tomber sur sa proie, les griffes puissantes. Gloire à lui qui sut vaincre et dont la mort ne veut pas, car elle perdrait en lui, son meilleur pourvoyeur ! »

Le roi souriait et inclinait ses lèvres sur les enfants que, radieuses, des femmes lui tendaient pour que son baiser les fit forts et glorieux. Derrière lui marchaient péniblement les rois vaincus, parés de tous leurs atours pour que leur honte fut plus grande, les soldats enchaînés, couverts de sang et de sueur, les yeux baissés ; les paysans emmenés avec leurs femmes et leurs enfants, par droit de conquête, et songeant douloureusement à leurs terres ravagées, leurs maisons brûlées, leurs troupeaux

A l'horizon on voyait s'avancer une troupe confuse. Le soleil, qui se levait, éclairait nettement un long serpent défilant au loin, entre les palmiers, et, par moments, luisait l'or des chars de guerre.

Le serpent se déroulait lentement, et l'on pouvait maintenant distinguer les bataillons, carrés imposants, bardés d'acier et hérissés de lances luisantes. Dans l'air calme monta une grande clameur. La foule y répondit ; de craintives femmes pleuraient en songeant que peut-être, le soir, un triste veuvage ferait désolées et vides leurs maisons, et que leurs douleurs s'aggraveraient du bonheur des autres ; la foule, stupide, les tourna en dérision et chassa des remparts, à coups de pierres, une d'entre elles, prétendant avoir vu, en songe, son époux mort, les yeux fermés et la barbe souillée de sang coagulé, car les peuples n'aiment point que des pensées tristes s'étalent à côté de leurs joies.

Les préparatifs de triomphe étaient pressés. On dépouillait les jardins de leurs fleurs au profit des arcs dressés à chaque carrefour. Des enfants activaient, en soufflant dessus, les charbons allumés dans les cassolettes d'argent, d'où monteraient tout à l'heure les blondes et odorantes fumées d'encens pur. Les courtisanes se maquillaient savamment et oignaient leur lourde chevelure de rares parfums syriaques....

On ouvrit toutes grandes les portes, et l'avant-garde entra dans la ville. Des appels joyeux déchiraient l'air et vibraient dans la lumière flamboyante du midi. Et le gros des troupes pénétra enfin. Les chevaux blancs hennissaient et se cabraient sous les talons nerveux des jeunes hommes cuirassés d'or

qui les montaient. Les casques fulguraient, et les archers défilaient, souriants, les flèches sonnant dans le carquois sur leurs épaules nues et brunies par le soleil. Des femmes leur jetaient des bouquets de roses et ils attachaient les fleurs d'amour à leur arc. Les généraux, impassibles, passaient dans leurs chars lamés d'acier bleui. Et le roi Œstyos parut. Les quatre chevaux qui traînaient son char d'or fin, gemmé de pierreries, frémissaient, les yeux ardents, la bouche impatiente et fumante. Leur croupe noire luisait et de l'écume tachait leur poitrail et leurs flancs.

La foule clama : «Longue vie à Œstyos triomphateur et aimé des dieux. Il est celui qui fait trembler et rentrer sous terre ses ennemis, celui dont le nom seul terrifie les peuples. Il est ardent à la conquête et léger à la poursuite. Les dieux le chérissent et l'ont fait grand. Il fond sur les insoumis avec la rapidité du faon de nos montagnes ou comme l'aigle qui, des hauteurs, se laisse tomber sur sa proie, les griffes puissantes. Gloire à lui qui sut vaincre et dont la mort ne veut pas, car elle perdrait en lui, son meilleur pourvoyeur ! »

Le roi souriait et inclinait ses lèvres sur les enfants que, radieuses, des femmes lui tendaient pour que son baiser les fit forts et glorieux. Derrière lui marchaient péniblement les rois vaincus, parés de tous leurs atours pour que leur honte fut plus grande, les soldats enchaînés, couverts de sang et de sueur, les yeux baissés ; les paysans emmenés avec leurs femmes et leurs enfants, par droit de conquête, et songeant douloureusement à leurs terres ravagées, leurs maisons brûlées, leurs troupeaux

égorgés ; les vierges honteuses de leur nudité devant les foules ; les femmes pleurantes tenant, contre leur sein tari, les petits enfants affamés. Devant ces misères la foule ricana sans comprendre quels désespoirs envahissaient ces êtres de tristesse et de douleur, exulta de leur détresse.

Le triomphal cortège arriva enfin au temple, car Œstyos voulait, avant toutes choses, remercier les dieux propices.

Et voici que, sur le parvis, un mage en robe de deuil apparut, tandis que la foule grondait de le voir vêtu de cette façon, un jour de fête. Sa barbe blanche descendait en flots d'argent sur sa poitrine, et les rides de son visage disaient les veilles passées à l'étude des astres et des livres. Il étendit ses mains pâles sur la foule et, s'adressant à Œstyos :

« Roi, dit-il de sa voix chantante, les acclamations de tes sujets charment agréablement ton oreille et tes narines respirent avec volupté le parfum de l'encens que l'on brûle en ton honneur.

« Tu songes en ce moment, peut-être, que ton nom glorieux passera à la postérité et que l'histoire enregistrera le récit de tes victoires. Et pour que la renommée te fasse un nimbe éclatant, tu as été porter la mort dans des contrées où des hommes vivaient en paix, des hommes ayant les mêmes joies et les mêmes tristesses que nous, leur foyer, leurs affections. Les roues pesantes de tes chars meurtriers ont écrasé les épis de blé, et tes torches incendiaires ont mis le feu à d'innombrables trésors. Tu es passé sans voir les larmes ; dédaigneux, tu n'as point entendu les gémissements de ceux que mirent à mal les flèches de tes archers, les glaives de tes

soldats, les faux tranchantes de tes chars de guerre. Que d'intelligences ont été anéanties par tes soins, que d'espoirs brisés par tes armes !

« Tu traînes après ton triomphe la horde misérable de ceux que tu accablas, et tu ne songes pas que ces hommes sont faits de même essence que toi-même.

« Mais il va venir Celui qui dira bien toutes ces choses. Les astres m'ont prédit sa venue prochaine. Il naîtra en Judée et des mages déposeront des présents à ses pieds, et des bergers l'adoreront. Il grandira, inconnu et caché, loin des foules turbulentes, mais le jour où il s'affirmera, la face du monde sera changée. Oh ! je le vois, allant par les chemins et bénissant les peuples. Il dira que les biens de ce monde sont vains et qu'il faut s'aimer, qu'il n'est pas bon de parfumer son corps si on laisse son âme croupir dans la pourriture. Pour mieux l'entendre, des hommes et des femmes le suivront tous les jours ; il guérira les infirmes par l'apposition de ses mains douces et pâles, et rendra la vie aux morts. Il enseignera que la guerre est chose cruelle et que sont injustes les folles conquêtes, que son Père (car il se déclarera fils du vrai Dieu), détournera sa face auguste de ceux qui furent cruels. Et pourtant, il sera miséricordieux à tous ; des prostituées obtiendront de lui le pardon et l'une d'elles, belle entre les filles des hommes, essuiera ses pieds de l'or de sa chevelure. Mais il sera terrible pour les méchants qui n'auront point aimé leurs frères.

« O roi, renvoie chez eux ces malheureux et rends leur l'argent et les objets précieux que tu leur pris,

si tu veux que le Galiléen te regarde plus tard, dans les pays de lumière, avec des yeux de bonté. Laisse les retourner chez eux, ils béniront ta mémoire et apprendront ton nom à leurs petits enfants, pour qu'ils le glorifient à travers les âges ! »

Et Œstyos rendit la liberté aux captifs, malgré les protestations de la foule. Les rois baisèrent ses mains miséricordieuses et les femmes, les soldats et les paysans se prosternèrent à ses pieds. Dans l'or du couchant ils s'en allèrent et, à la nuit, on les vit disparaître dans les lointains endormis.

Le lendemain une cabbale se forma contre le roi et le vieux mage. La foule assiégea le palais et le collège des prêtres, réclamant qu'on lui livra Œstyos et son conseiller. Et, cruelle, furieuse d'être frustrée des richesses qu'elle attendait de la victoire, elle lapida le roi et le mage, irritée de la bonne action qu'ils avaient faite la veille.

Dans les yeux d'Œstyos et du mage passèrent, quand la mort arriva, de tendres lueurs, comme s'ils voyaient déjà s'ouvrir devant eux de lumineuses contrées, où le Nazaréen les recevait en souriant de bonté, et les auréolait, pour être morts martyrs, au nom des Idées de Bonté qu'il allait bientôt affirmer devant des peuples qui ne le comprendraient pas et, aussi farouches que les Ecbataniens, le feraient mourir de mort ignomineuse, lui qui laisserait sur ses chemins toutes joies et dont la voix tendre prononcerait d'impérissables paroles de Douceur, de Paix et d'Amour.

MARIO PÈCHERAL.

(*Moulin Péladan, oct. 97*).

SOUVENIRS DE GENOLHAC

A l'église.

Aimez-vous un gracieux réveil dans la fraîcheur de votre chambre haute de l'hôtel semi-rustique ? allez vous loger sous l'ombre du clocher. Quoique mystiquement et pompeusement baptisées et consacrées dans leur blanche et coquette parure du grand jour, les cloches demeurent légèrement capricieuses et originales : ce n'est pas pour rien qu'on voit et entend les choses de si haut ! Graves, solennelles, même parfois maussades parmi le tapage prosaïque et l'atmosphère épaisse des villes, elles vous ont, à la campagne, des sonneries d'argent et de cristal qui dissipent l'ombre grisâtre du spleen matinal succédant trop souvent aux rêvasseries nocturnes. Évidemment, simple affaire de sympathie insaisissable entre ces habitantes perpétuelles de l'air pur et les forêts profondes et vibrantes, les sources mélancoliques qui, sous le charme de leurs accords éthérés, n'en soupirent que plus tendrement dans l'ombre...

En fait d'ombre et de mystère, introuvables, à cette heure matinale, dans le sanctuaire de Genolhac. Une irradiation, un flamboiement, un éblouissemen. Toute la puissance illuminatrice du soleil semble se concentrer sur l'immense verrière qui, par un caprice anti-artistique et médiocrement liturgique, tient lieu de

retable. Croyant humble et timide, dans quel recoin du saint lieu ensevelir ta silencieuse adoration ? Et toi, incrédule angoissé, où cacheras-tu la vague indécision de tes vaporeuses espérances ?....

De plus, une formidable sonnette — le « grelot, » cette fois tonitruant, du bon général Roussel de Courcy — épouvante les échos à l'élévation. Même l'édifice a été naguère restauré, retapé, modernisé, pour le désespoir de ceux qui veulent, avec M. Henri Mazel, que les vieilles choses soient rajeunies sans qu'elles et nous puissions nous en douter...

Mais passons ; le vitrail flamboyant et étourdissant symbolise les feux du cœur brisé et ouvert largement pour l'humanité ; le célébrant est absolument évangélique, hiératique, sous ses blancs cheveux, avec sa voix harmonieuse et pieusement timbrée ; enfin, la façade nord de l'église granitique a gardé son archaïque cachet, et le clocher sa géométrique originalité : à leur ombre dort le presbytère, parmi la verdure et les fleurs, comme dans son nid un oiseau...

La Moline.

Un fragment, égaré au penchant des Cévennes, du paradis des premiers jours. Fontenelle assurait que l'on trouve ici-bas deux beautés supérieures à toutes : d'abord nos mères et nos sœurs, et puis... les roses. Mais, Monsieur, et la verdure donc ? et l'eau, que les anciens proclamaient la plus belle des inventions divines ?... Volontiers je lui chanterais un hymne enivré, car, snr la nappe blanche des soirs radieux, elle me charme dans sa prison de cristal ; elle me fascine, elle me ravit, encadrée dans les

frondaisons opaques, les verdoyantes magnificences de la *Moline* de Genolhac !...

Sans ombre de dissertation, avec quelle simplicite de moyens le grand Artiste produit de merveilleux ensembles, de prodigieux effets ! De grands arbres en foule, des rochers gris semés au hasard dans les prairies épaisses, et puis l'eau partout : ruisseaux qui courent pressés ou qui mollement glissent ; bassins limpides qui dorment ; cascades qui chantent ; éparpillement de perles liquides qui se faufilent, avec à peine un murmure, dans l'éparpillement embaumé des herbes perpétuellement baignées : voilà tout le mystère ; pas plus malin que çà ; et pourtant, comme ce paysage est exquis, rassérénant, suggestif !

Par un heureux hasard, l'homme ne l'a pas trop gâté : les deux ou trois maisons ou greniers à fourrage jetés par là, un peu à l'aventure, animent légèrement la solitude sans la trop dépoétiser; même, dans un coin écarté, les débris d'une vaste mécanique quelconque ajoutent, avec un peu de bonne volonté, la note mélancolique des choses mortes presque sans avoir vécu...

Du sommet des hautes forêts qui dominent le vallon, tombe une impression de grandeur sereine et de paix. Volontiers, aux plus somptueux bâtis en Espagne, je préférerais une chaumière en cet exil riant, même cette éphémère tente du voyageur qui se replierait à la première averse dorée des feuilles automnales... Et dire que le marquis de Carabas possesseur de ces mâles opulences, n'a pas daigné s'y offrir le plus mesquin pavillon ! Vraiment les paysans de nos villages ne se trompent pas complète-

ment quand ils répètent que souvent Dieu envoie les plus succulents morceaux, à ceux qui n'ont ni dents ni estomac...

Fraîcheur nocturne.

Pas une mince affaire, à neuf heures du soir, de se débrouiller dans les étroites, profondes et populeuses ténèbres de l'interminable rue qui d'un bout à l'autre traverse la cité de Génolhac. Car, ce soir du moins, l'honorable allumeur municipal a négligé d'éclairer ses lanternes. A force de tâtonnement et de diplomatie silencieuse, nous avons cependant franchi les portes imaginaires de la ville. Promptement laissons derrière nous le petit centre lumineux de la gare, et enfonçons-nous dans la sereine et embaumée noirceur de la campagne, sans abandonner le ruban blanc qui nous amènerait à Chamborigaud.

Tout-à-coup, sur notre gauche, dans l'enfoncement, un bruit sourd, une immense respiration pénible, un douloureux halétement, et immédiatement la flamboyante énormité des yeux rougeâtres de la locomotive... Voyageurs de la nuit, Dieu vous conduise ! Où donc allez-vous, fiévrieux et empressés ? Lourds ou légers, que sont donc vos bagages: allégresses ou angoisses, espérances ou douleurs, apaisements ou alarmes poignantes ? Jamais l'humanité ne voyagea sans ce supplément, depuis l'aurore de la locomotion jusqu'aux jours de la malle-poste, du train éclair... et de l'inévitable bicyclette.

Toujours à gauche, la gorge ténébreuse où la rivière roule perpétuellement son éternel murmure, A peine quelques lueurs aux rares maisons épaisses dans ces bas bas-fonds, maintenant presque lu-

gubres, mais d'où s'élève une calme et aromatique fraîcheur, ou sur les pentes sombres qui les dominent et vont se perdre dans les étoiles.

A droite, des hauteurs abruptes où dans les bosquets s'accrochent des maisons et des villas, tandis que de minces ruisseaux dégringolent avec prestesse et tombent en gerbe folle dans la rigole du chemin. Leur léger bruissement n'empêche pas de nous arriver les jappements endiablés d'un microscopique caniche blanc, lequel se donne la menaçante importance d'un gardien nocturne. Mais voici qu'un grondement de tonnerre éteint la voix enrouée du petit animal : une large échancrure dans la montagne, et sur une pente quasi verticale de rochers blancs dévale à grand fracas un ruisseau sérieux, pour aller s'abîmer dans les gouffres creusés autour des piles du pont insolemment aérien qui enjambe le précipice. Nous nous penchons sur la profondeur fascinatrice. Grandiose et menaçant en plein jour, ce paysage est maintenant sinistre et lugubre. La nocturne illusion exagère à l'infini le creux noirâtre des abîmes attirants, et le terrifiant remplace le pittoresque.

A quelque cinquante mètres plus bas que le pont redoutable, nous avons admiré ce matin un minuscule pont-aqueduc, le plus gracieux du monde, transbordant, d'une lèvre à l'autre du ravin, un exquis ruisseau emperlé, destiné à vivifier les près lointains. L'élégant à deux pas du terrible, le charme avoisinant l'épouvante : il en est ainsi dans la nature comme dans la vie de l'homme.

Les poumons délicieusement saturés d'air balsamique, nous rentrons à pas lents, salués par les

dix heures qui tombent harmonieusement du beffroi. Bonne vieille cloche qui a sonné tant d'heures, sonne-nous les heures inconscientes d'un sommeil réparateur, en attendant les doutes et les inquiétudes du réveil.

Sur le chemin de Concoules.

Les catholiques de Génolhac dorment le grand sommeil sous la caresse du soleil symbolique. mais non loin des belles ombres où chantent les oiseaux leurs refrains d'indépendance et d'espoir. Nous saluons à notre gauche ces voyageurs se reposant des meurtrissûres du chemin, et à notre droite vivante et laborieuse activité, assez peu agréablement signifiée par la rauque clameur de l'affreuse mécanique passant sa vie à déchiqueter cruellement, à dévorer sans pitié — pour les réduire je ne sais en quelle drogue industrielle — les antiques géants des forêts voisines et lointaines. Une larme sur ces beaux arbres morts de mort violente, eux qui ne demandaient qu'à tomber noblement. exténués de vieillesse, sur les grands rochers enguirlandés de verdure, parmi la plainte sympathique des brises et des torrents.

Des pins à gauche, rangés en bataille, escaladant la pente fleurie et embaumée ; des bois à droite, encore des bois, toujours des bois, dans les creux et sur les cîmes, toute la gamme des verdures ; et au loin encore et toujours des forêts, jusqu'à l'ultime horizon. D'aucuns trouveraient cela monotone, mais nous appartenons de cœur à la *Socité des Amis des Arbres* : des arbres et de l'eau, des ruisseaux et des arbres, peu nous importe le reste !

En cette verte et profonde et vaporeuse immensité boisée se perdent quelques métairies ou maisonnettes, blanches ou grises, solitaires, mélancoliques, tremblantes, énigmatiques : qui sous ces toits champêtres est venu ensevelir sa vie, ses espérances et ses douleurs ?... Et l'on se prend à envier ces heureux ermites !... Mais voici qu'une béante et noire gueule granitique vomit une locomotive enflammée, sournoisement attendue par une autre bouche d'antre ouverte à peu de distance ; et notre rêverie érémitique, pourchassée par cette folle et fantastique apparition, s'enfuit avec les capricieux panaches de fumée...

Surtout, paisibles habitants de Concoules, gardez-vous de moderniser vos délicieuses maisons de pierre grise, si bien en harmonie avec la splendide verdure qui les encadre !

Adieux.

Ma suprême matinée de la Moline. Je choisis le ravin aimé par dessus tous. Assis sur une large pierre, dans le lit même du torrent, je contemple et je médite. Devant moi le ruisseau glisse à pic sur une vaste paroi verticale polie comme le marbre. Cascade silencieuse, ou sanglotant à peine, recueillie par un gouffre limpide, légèrement verdâtre, gouffre souriant où ne pourrait se noyer que sa désespérance la plus enragée. Quelques troncs d'arbre, enguirlandés d'une végétation folle par les incomparables pompes funèbres de la nature, semblent encadrer le magnifique bassin. L'épaisse brume qui tombe ce matin des montagnes accroche des draperies légeres aux châtaigniers immenses qui sur-

plombent la ravine solitaire. Les oiseaux, mis en train par cette humidité qui leur rappelle le printemps, secouent les branches sur ma tête et m'aspergent gracieusement...

Je me demande si cette mélancolique et gracieuse gorge de montagnes a pu beaucoup changer d'aspect. Plus sauvage sans doute — et par conséquent plus belle — il y a deux ou trois siècles, elle gardera dans le cours des temps sa poétique et originale physionomie. Et les hommes continueront de venir ici chercher autre chose que la fraîcheur réparatrice parmi les ardeurs estivales... Car l'âme la plus lourde garde en sa profondeur intime un reste d'inspiration vers l'idéal. Le « sentiment de la nature » — inséparable dans les âmes élevées du sentiment religieux — est un délicieux commencement de satisfaction donné ici-bas à ces précieuses aspirations du voyageur terrestre. Tandis que deux heures de conversation futile et mondaine vous fatiguent et vous diminuent, quelques instants de calme solitude dans un beau cadre rustique vous donnent une suave impression de calme et de sérénité. Les grandes forêts chantent, surtout dans la paix des nuits ; les frais vallons murmurent une strophe plus humble ; l'harmonieuse pureté des eaux virginales est un cantique à la puissance et à la clarté éternelle : autour de Génolhac l'âme peut délicatement prêter l'oreille et s'enivrer de ces limpides mélodies.

ALPHONSE HENRY.

POÈTES RHODANIENS

I. THÉODORE AUBANEL

La Provence donne des fruits qui ne se peuvent transporter. Pour goûter dans toute leur saveur ces produits que le Nord à raison de nous envier, il faut être né au pays du soleil, — rester attaché au sol natal, braver vent et poussière, — parler enfin la langue sonore que Rome transmit avec ses lois à l'Europe méridionale.

Rien ne parviendra jamais à modifier ces conditions climatériques : ni trains internationaux, ni « voyages économiques », ni snobisme surtout.

Le félibrige est un de ces fruits méridionaux qui résistent invinciblement à l'exportation. L'air de là haut le stérilise, comme l'olivier. L'humidité des brumes l'enroue, l'atrophie et le tue, comme les cigales.

On dit que le Midi monte. C'est possible ; et d'ailleurs, pourquoi pas ?

Mais, s'il veut vivre, le félibrige se gardera de tenter l'ascension vers Paris, fatale à tant de choses...

Après les solennités cosmopolites d'Orange, est-il inopportun de rappeler cette loi des *milieux ?* est-il défendu de dire, que pour nos poètes, Fonsé-

gugne, Maillane, Saint-Rémy, Avignon, Arles, Marséille et Nimes vaudront toujours l'Institut de France, fût-il princièrement doté des ombrages historiques de Chantilly ?

Notre grand F. Mistral le sait mieux que personne; avant lui, avec et comme lui, Aubanel et Roumanille l'avaient éprouvé.

Certes, tous les trois auraient pu conquérir au soleil de Paris une bonne place de premier rang parmi les écrivains de langue française. Ils ont préféré marcher à la lueur de *Santo Estello* et lutter contre le courant auquel tant d'autres, pour leur repos et leur profit, trouvaient plus avantageux de céder, ou plus facile.

Puisque le Nord commence à découvrir le Midi, on nous permettra d'évoquer dans cette *Revue* les morts du félibrige pour les présenter — peut-être sous un jour nouveau — à la jeune génération qui les connut à peine ou qui les connut mal.

Commençons par Théodore Aubanel, le premier disparu, et partant le plus oublié.

***

Ibi hæc incondita solus.
VIRGILE.

Aubanel, d'abord ; le cœur qui vibre, le charmant auteur de la « *Miougrano* ». On ne compte plus les articles sur Th. Aubanel ; plusieurs sont signés de noms célèbres et beaucoup n'ont d'autre défaut que celui d'avoir vieilli ; néanmoins, il faut bien le dire, dans aucun on ne retrouve *notre* Aubanel et la plupart tiennent plus de la légende officielle que de l'histoire indépendante. Les *Dévots* d'Aubanel, dès longtemps habitués à cette légende auront

le chagrin de chercher ici sans la rencontrer l'image traditionnelle. Dans le champ du télescope le rayonnement de l'astre s'éteint ; la forme réelle se manifeste seule, moins éclatante, mais plus précise, nous allions dire plus ressemblante.

Tel sera le portrait que nous dessinons en traits hardis mais non hasardés.

Aubanel assure en vers qu'il descend d'un capitaine grec portant cuirasse au temps de Barberousse. Va pour le capitaine grec ! d'autant que nul, sur la côte d'azur, ne peut affirmer qu'il ne descend pas d'un capitaine grec du temps de Barberousse. Ce qui est plus certain, c'est que les Aubanel appartiennent à une famille de Provençaux des Alpes placée entre la petite noblesse et la bourgeoisie, portant blason, donnant consuls et chanoines, puis, comme toute bonne famille Avignonaise, comptant parmi ses femmes quelque beauté florentine ou génoise. Ceux qui recherchent dans la descendance l'évolution des *cellules* ancestrales trouveront là une explication aux contradictions du génie de Théodore qui fut à la fois si spiritualiste et si passionné.

Au siècle dernier l'imprimerie des Aubanel occupait le premier rang parmi les maisons d'Avignon et les Papes, encore maîtres du Comtat, l'avaient honorée d'une distinction particulière en conférant à son chef le titre, alors peu prodigué, d'imprimeur du Saint-Siège. Même aujourd'hui sous la direction de M. Jean Aubanel, fils de Théodore et neveu de Charles, la firme de la maison est encore : Aubanel frères, imprimeurs de N. S. Père le pape et de Mgr l'Archevêque d'Avignon. En 1854, à la mort de Lau-

rent Aubanel, les deux frères Charles et Théodore, prirent la direction de l'imprimerie (1).

*
* *

Théodore fut le poète auteur de la *Grenade entr'ouverte*, des *filles d'Avignon* et du *Pain du Péché*. Un vrai poète, bien au-dessus des banalités de l'éloge fleuri sans amendements et sans critique. Dire d'Aubanel qu'il fut un grand poète, c'est-à-dire trop ou pas assez à l'égard de celui que Mistral appelle un *Miougranié souvage*. Grand poète ! certes Aubanel le fut ; en quoi et comment le fut-il ? car ce n'est ni le nombre, ni la variété de ses œuvres qui l'ont fait grand parmi ses frères en félibrige.

Il a publié seulement deux recueils : la *Miougrano entre-duberto*, qui restera son chef-d'œuvre ; *Li fiho d'Avignoun* qui, sans ajouter beaucoup à la gloire poétique de leur auteur, ont soulevé contre lui des bourrasques d'opinion et des tempêtes de calomnies, que la mort a, seule, pu calmer.

Puis, — après l'œuvre *première*, « œuvre de jeunesse et d'honneur (2) », — l'œuvre *seconde*, celle de la maturité, sous forme de poèmes destinés au théâtre : *lou pan dau Pecat*, *Cabral* et *lou Raubatori*. Parlons, en premier lieu, des drames d'Aubanel, et parlons-en comme il l'aimait, en toute franchise.

(1) Ajoutons ce détail, donné dans « *l'Imprimerie* », que Laurent Aubanel, au commencement de notre siècle, non content d'être imprimeur libraire, fondait des caractères, et que de sa fonderie sont probablement sorties les dernières fontes sur *hauteur* d'Avignon. — Cf. M. Ch. Boy, félibre, dans l'*Intermédiaire*, de Lyon, août 1894. Ce journal a publié sous cette date un article sur Aubanel, avec portrait.

(2) La *Miougrano*, dernière pièce.



Lou Pan doù Pecat est jusqu'à présent le seul de ces drames qui ait affronté l'épreuve de la représentation publique ; les deux autres sont encore à peu près inédits, *Cabral* même semble perdu pour toujours (1).

On a beaucoup parlé d'Aubanel, auteur dramatique Malgré tant et de compétents éloges (2), je crois que le théâtre ne fut jamais la voie du félibre amoureux.

On sent, dans ses pièces, que le poète ne se meut point à l'aise dans ce dédale de subtilités, de conventions, de roueries même qui constituent l'art d'écrire pour la scène. D'ailleurs, pourquoi ne pas l'avouer tout de suite ? Le génie provençal se prête d'assez mauvaise grâce aux exigences du genre théâtral ; nous parlons ici du drame et non de la comédie, et nous aurons l'occasion de revenir sur ce point à propos d'nn autre poète.

La langue elle-même, qui est l'expression de ce génie, la langue félibréenne, — pour le moment du moins, — a plus de charme que de solidité, et si le poète veut par hasard la plier aux accents tragiques, si artificiels, hélas ! — nos vieux errements littéraires font accuser l'auteur de réalisme, d'outrance et de brutalité (3). Car il faut en prendre son parti, le théâtre, tel qu'il existe aujourd'hui, n'est pas le lieu des poésies naïves, ni le fait des jeunes littératures; c'est un fruit d'arrière-saison, c'est l'été de la Saint-Martin des langues vieillies, qui, à force d'art et de

(1) *Cf. Lud. Legré.*

(2) Conférence de M. L. Bernard, prof. de philos. au Lycée de Montpellier. *Aubanel et ses œuvres*, 18 mars 1891. Avignon, imp. Aubanel, in-8°.

(3) Voir la *note* à la fin de l'article.

virtuosité, espèrent suppléer à l'inspiration défaillante pour réparer d'irréparables décadences. Aubanel était à l'autre pôle de ce système. Et puis, parmi nous, le théâtre, surtout en vers, portera longtemps la marque de sobriété solennelle que les poètes dramatiques du XVIIe siècle lui ont imprimée. Les hardiesses puériles du romantisme n'ont pas encore fait oublier aux lettres l'art profond, la trame méthodique et aussi l'emphase tant soit peu pédantesque, sans lesquels les maîtres du théâtre, Racine excepté grâce à Boileau, — ne concevaient pas une œuvre écrite en vue de la scène.

Aubanel était trop indépendant pour se plier au joug, pour s'atteler à cette machine pesante et compliquée ; trop respectueux aussi de son art, pour l'abaisser aux faciles pochades du théâtre vulgaire. Il tenta l'aventure. Le succès de son premier drame fut un succès de circonstance, disons tout, de surprise ; les amis du félibre reconnurent leur poète accoutumé ; le public, — la masse qui vient au spectacle pour suivre à moitié distraite les péripéties d'une histoire qu'elle n'a pas la peine de lire, — ne fit guère autre chose que souligner les audaces de telle ou telle situation présentée dans un idiome qui, tout autant que le latin, brave dans les mots la pruderie sournoise d'un auditoire blasé. Mais la portée poétique, le côté artiste de l'œuvre, la ciselure patiente du verbe, tout cela passait par dessus la tête des auditeurs et bien au-dessus !

Non, Aubanel, tel que nous l'avons connu, admiré, aimé, Aubanel vivant, vibrant, débordant de sève, Aubanel, amoureux d'art sincère et de foi, — mais plus encore personnel et délicat, — n'était pas

et ne serait jamais devenu un poète de théâtre. Il lui fallait une scène plus étroite : la scène intime de l'élégie amoureuse, l'*hœc incondita solus* de Virgile, où tout, décor, action, temps, émane du poète et y revient aboutir ; où l'auteur met en scène son propre cœur, son pauvre cœur, palpitant, navré, triomphant, vaincu ; son cœur, tout seul et nu, acteur, héros unique d'un drame minuscule et cependant complet ; varié et cependant toujours le même ; miniature de drame, peinte avec chaleur, sur le vif, jamais de *chic* ni de souvenir, par touches légères ; art de tempérament, de nuances, de caresses, de teintes douces ; art dédaigneux de la foule, haut de couleur pourtant, comme le flanc entr'ouvert de la grenade, cet emblême frappant de notre regretté félibre.

Mais il ne fallait pas demander à Aubanel d'agrandir ces tableautins, d'en élargir le cadre, de développer leurs incidents menus. On le vit bien, lorsque, sur le Théâtre-libre, le *pain du péché* (1), en vers français cette fois, fut révélé au public parisien. Les acteurs de M. Antoine ne parlaient plus l'enthousiaste langue d'Aubanel ; la traduction avait pourtant été pieusement calquée sur l'original par une main amie, par un poète délicat qui avait essayé de transplanter le délicat félibre. Effort louable, résultat incertain : l'arbuste succomba.

J'ai hâte d'en finir avec ce que l'on pourrait appeler l'erreur d'Aubanel, je veux dire son théâtre, pour

(1) Écrit en 1863, *lou pan dou pécat* que son auteur appelle lui-même une œuvre folle, étrange, endiablée, fut représenté le 28 mai 1878, à Montpellier, durant les *fêtes latines* organisées par la société des Langues Romanes. La traduction française par Paul Arène, a été jouée à Paris, (Théâtre-libre) le 26 avril 1888

retrouver ailleurs le poète de l'amour et de la beauté.

***

Ici, dans *li fiho d'Avignoun*, dans la *Miougrano*, à part la monotonie des sujets, suite étincelante de variations sur un thème unique, il n'y a qu'à louer sans réserves, parce que tout est naïf au sens latin du mot (*nativus*), je veux dire ingénu, naturel, sans la moindre ombre de prétention. C'est le jugement porté par Jean Reboul (1) :

... Si quelqu'envieux reptile
Traitait nos filleuls de bâtards
Nous dirions à M. Zoïle :
« Ils sont flattés de vos brocards.
« Il est des domaines sublîmes,
« Par vos pareils en vain rêvés,
« Là, les fils les plus légitimes
« Sont toujours les enfants *trouvés.* »...

Ah ! la *trouvaille* personnelle sans réminiscence, sans adaptation, la vraie paternité ! Les poètes français de notre temps ne brillent guère par ce côté là. Le félibre n'est pas ce poète bel esprit tel que, depuis Ronsard, se l'est forgé la littérature de langue d'*oui* ; c'est le chanteur qui *trouve* en lui-même et en lui seul ses concerts et ses inspirations ; il chante, parce que le soleil l'enivre, comme la cigale, brune fille des étés méridionaux : *lou souleu me fai canta.* Ce n'est pas la tête qui lui dicte ses vers, c'est le cœur ; point de « doctes ivresses » point d'enthousiasme compassé, de mythologies, de moyen âge,

(1) J. Reboul, à Aubanel, 1859.

d'exotisme ou d'érudition ; l'auteur ne traduit que lui-même, il ne sait et ne raconte d'autres légendes que les fables de l'amour dont il est ensorcelé : *ibi hœc incondita solus* !

En se plaçant à ce point de vue, il devient très délicat de juger une œuvre comme la *Miougrano* ; pour apprécier de tels poètes, il faudrait élire un jury de poètes qui, avant de se prononcer, ferait table rase de *toutes* les théories d'école. Qu'on se garde de crier au paradoxe ; mais le félibrige n'est si mal jugé par ceux qui, en France, se piquent de littérature et de goût, que parce que l'on s'obstine à imposer au gai savoir un joug pour lequel il n'était point fait. Les fourches Caudines et le lit de Procuste ne lui conviennent pas. Après tout, c'est peut être Paris qui est le grand coupable. Mais, revenons à notre Aubanel, sans nous brouiller avec personne...

Le 15 février 1885, Aubanel écrivait à Ludovic Legré son meilleur ami : « Il y a un joli article à faire en me présentant comme *un grand amoureux de la beauté et de l'amour ;* comme *un chrétien fervent et croyant* ; comme *patriote et français...* » Vous venez de lire en quelques mots la profession de foi, la définition exacte d'Aubanel, de son esprit, de son cœur et de son beau talent. Comme pièces à l'appui Aubanel cite lui-même le sonnet *A la Croix* et la *Cansoun de l'an que vèn*, écrite après l'année terrible. Il convient d'y d'y joindre un psaume de deuil et de mort, intitulé *la Guerre* et le sombre sonnet de Prométhée *(Proumétèn)* que M. L. Legré a publié, pour la première fois, dans son intéressant *Récit d'un témoin*. En lisant ces pièces on voit

que l'enthousiaste félibre de la *Miougrano* a pratiqué fidèlement trois cultes : l'art — la patrie — la religion ; fidèle jusqu'à la passion intense , il en a vécu, il en est mort, ses amis le savent : il en est mort.

*
* *

Car Aubanel était une âme simple, une âme saine, une âme forte, égarée dans les chemins tortueux de notre fin de siècle. Il eut un malheur, le plus grand et le plus irréparable de tous pour un poète à l'heure où nous sommes : il fut un *sincère.* Il appartenait à la famille des artistes qui pensent et croient que l'art doit être *vécu* et non pas *truqué*.

En tête de sa *Miougrano*, il écrivait à Madame Aubanel cette dédicace : « *Aquèu libre es touto ma vido...* » Il aurait pu ajouter : *E touto ma vido es amour*.

« Le nom d'Aubanel, en effet, signifie tout à la fois : jeunesse éternelle de cœur, amour de la beauté, du pays natal, de la langue maternelle..... Aubanel, c'est la loyauté même (1). »

Mais cette loyauté lui faisait perdre de vue que, parmi ses lecteurs, une part dépasserait sa pensée ; et qu'une autre ne la comprendrait pas. Il aurait dû, ou bien n'écrire « que pour ses amis » ou bien faire précéder ses poésies d'un humble avant-propos où, dûment agenouillé devant sa majesté le public, lui, l'auteur candide, le loyal félibre, l'amoureux sincère des étoiles, serait venu préciser une fois pour toutes, en termes définitifs, l'idée qu'il se faisait du poète, de

(1) M. Lèop. Bernard. *Conférence* citée plsu haut.

la poésie, de l'art, de l'amour et de la beauté. A la lumière de ces notions l'œuvre et l'ouvrier eussent — peut être — été acceptés et tenus pour grands, pour plus grands qu'on ne l'imagine ; l'artiste, mieux compris, eût été acclamé, même par delà la Provence et par delà... Paris.

Mais l'article « admirable », — le mot est d'Aubanel, — que le félibre rêvait ne fut jamais écrit ou plus exactement, il fut contremandé par le poète découragé... L'auteur jeta ses livres dans la mêlée ; lise qui voudra ! comprenne qui pourra ! surtout qu'on ne lui demandât point d'être l'écho sonore des croyances, des luttes, des doutes ou des aspirations sociales de son temps : *incondita solus !*

Aubanel n'a voulu qu'oublier et faire oublier les tristesses de la vie réelle ; son œuvre « naturelle, jeune, vivante et délicieuse, » n'est qu'un commentaire perpétuel de ces mots : « nous sommes les grands amoureux et tout ce qui est beau fait battre nos cœurs (1). » Tout ! nature ! Dieu et Patrie !

Voilà tout l'*Art poétique* du félibre avignonais ; sa lyre est monocorde, nous en convenons ; mais elle est cependant variée, et certes ce n'est pas peu de chose que les rares mérites signalés par les critiques les plus autorisés : « douces notes d'amour »... (Sainte Beuve) ; « poète de la passion vraie » (Lud. Legré) ; « livre de Nature », « l'âme même de la Provence respire dans ces pages enflammées » (Mistral). Là dessus tout a été dit ; nous ne voulons pas y revenir et nous n'esquisserons même pas l'analyse des deux volumes d'Aubanel. D'autres l'ont

(1) T. Aubanel.

fait avant nous, et nous ne pourrions que répéter une leçon déjà apprise. Quelques lignes suffiront pour chacun des volumes publiés.

La *Miougrano* est une sorte de trilogie qui se déroule sous les rubriques de : *Liv.e de l'Amour*, l'*Entrelueur* ou l'*Eclaircie*, le *Livre de la Mort*. Une dédicace à Notre-Dame, — vous avez bien lu — clôt le volume. L'auteur y met aux pieds de la Vierge « Vie, espoir, amour », son ouvrage charmant, le premier en date, comme en valeur, le chef-d'œuvre! Un bel *avant-propos* de Mistral le présente et l'analyse.

La premiére édition porte le millésime de 1860.

Les *Filles d'Avignon* forment un recueil mêlé de pièces de circonstances et de poésies diverses, sans ordre ni plan déterminé. La première pièce est ce fameux *Capitaine Grec* (préface) dont on a tant parlé et que nous rappelons plus haut. Puis, se succèdent la *Vénus d'Avignon*, celle d'*Arles*, plus célèbre et mal comprise par la plupart des critiques, la *Comédie de la Mort*, dédiée à Théophile Gautier, les *Forgerons*, à Alphonse Daudet. Une courte apostrophe aux *Félibres* termine chaleureusement l'ouvrage.

* * *

Un détail jusqu'ici peu remarqué et pourtant caractéristique de l'œuvre d'Aubanel est, surtout dans la *Miougrano*, le choix des épigraphes. Ce choix aurait dû, ce me semble, donner l'éveil à la critique, puisqu'il révélait sûrement le secret des lectures et des études de l'auteur. D'Arnaud Daniel à Dante, en passant par Bernard de Ventadour, Gaucelme Faydit, Pierre Vidal et Bertrand de Lamanon, Aubanel

nomme, dans ces courtes citations, les poètes qui, plus réellement que le capitaine du temps de Barberousse, furent ses ancêtres et ses parrains dans l'*Art de trouver*. Mais il n'appartient à aucune école, il ne se rattache de près ou de loin à aucune coterie; il n'a point formulé de doctrine, il n'a point laissé de disciples : *hæc incondita solus*.

Il fut *spontané*.

Il restera, comme l'a fort judicieusement remarqué Mistral (1), « celui qui a posé sur le front de la poésie la couronne la plus fraiche et la plus *naturelle* qu'ait jamais tressée poète du Midi, — et même de la France. » Retenez ces lignes.

Aubanel, sans qu'il l'ait jamais soupçonné, garde la note peu banale de nos vieux poètes d'avant la Renaissance, d'avant même le xv[e] siècle, l'absence de pédantisme. *Aucun* souvenir classique ne se rencontre dans ses vers ; on jurerait, à le lire, qu'il n'a même pas entr'ouvert les élégiaques de l'antiquité, ceux dont il était jadis recommandé de « feuilleter nuit et jour les *tendres* écrits » et auxquels les critiques, à la remorque de Sainte-Beuve, ont tant de fois et toujours si peu justement comparé l'auteur primesautier de la *Miougrano entre duberto*.

Rythmes, pensées, images, sentiments, tout appartient en propre à Aubanel : c'est, encore une fois, le troubadour créateur qui, de son fonds, tire une poésie virile, armée de pied en cap et qui ne doit rien à personne ; l'artiste primitif dont tout, jusqu'au paganisme inconscient, rappelle certains *quattrocentistes* italiens, naïvement passionnés, fougueuse-

(1) Discours prononcé aux funérailles d'Aubanel.

ment naturels, dont les ravissantes trouvailles pein tes ou ciselées, scandalisent les théoriciens, et dont les inoffensives hardiesses déconcertent le docte alignement des catalogues.

***

Le félibre est dépaysé.

Notre temps aime les poètes-penseurs, les « bouches d'ombre, les enfants du siècle qui nous redisent l'inquiétude de l'homme sur la destinée, le sondement douloureux des grands problèmes moraux, le doute sur les bases mêmes du bonheur et de la vertu, les conflits tragiques entre l'aspiration individuelle et la règle sociale (1) ».

Dans la *Miougrano*, ne cherchez rien de tout cela. Aubanel s'est gardé de l'y mettre.

Il n'est que poète, mais il l'est tout entinr !

Il ne sort pas de la sphère poétique ; il n'entend abstraire aucune quintessence ; il ne célèbre aucun pontificat ; il ne prêche, ni ne dogmatise : il se contente de chanter de son mieux, « *avena tenui,* » sans penser à rien ni à personne qu'à ses idéales amantes, incarnées pour lui dans *Zani*.

Il ne raisonne pas ; il admire.

Il ne veut pas douter, mais croire.

Il se défend de discuter : il aime !

Ce n'est qu'un élégiague. Mais quelles élégies !

Si Stendhal a dit vrai, — ce qui ne lui arrive pas souvent, — s'il faut écrire pour se faire plaisir à soi-même, sans se préoccuper des critiques, Aubanel a été cet auteur-là, cet oiseau rare !

(1) M. G. Paris.

Quau conto, soun mau encanto.

Courage peu vulgaire et que bon nombre de nos contemporains ne comprennent plus.

Aubanel, d'ailleurs, n'a jamais manqué de crânerie, et son audace, cruellement expiée plus tard, nous montra l'imprimeur du Saint-Père devenu l'apologiste de cette *Vénus d'Arles* que le poète trouve encore trop vêtue à son gré. La pièce est connue.

On pourra lire dans les biographies le douloureux récit des dernières années du félibre. Nous n'avons pas, Dieu merci ! à retracer cette triste histoire, à reprendre cet itinéraire des tribulations suprêmes et des terribles désenchantements. « La mort a tout apaisé (1) ». Les épines se sont desséchées.

Nous aimons à le croire, mais il est une dernière injustice qu'il faudrait épargner à la mémoire littéraire d'Aubanel, la seule dont nous ayons à nous occuper ici.

***

Je le disais plus haut : il n'est pas possible de dresser la généalogie intellectuelle d'Aubanel. Cependant aucun de ceux qui ont écrit, à propos de notre *Miougranié souvage*, n'a manqué de proposer une filiation artistique.

Les uns après les autres, ils ont demandé : à qui faut-il comparer l'auteur des *Filles d'Avignon ?*

Je réponds nettement : à personne.

Ni Pétrarque, ni Musset, ni Chénier, ni Tibulle ne sont les frères aînés du félibre, quoiqu'on en ait écrit.

(1) Dr Pamard, Éloge d'Aubanel devant l'Académie d'Avignon.

Auprès de lui, le sonnettiste italien est un cérébral.

Le chantre de *Rolla* un sceptique et un sensuel.

Tibulle un viveur nonchalant qui se laisse bercer au murmure de ses vers sans relever la tête pour chercher l'au-delà.

André de Chénier enfin, un joli fruit glacé du XVIII siècle, je veux dire un poète artificiel et froid dans ses poèmes « antiques sur des pensers nouveaux », un très adroit, très érudit, très élégant traducteur qui souvent sonne faux.

Aubanel vibre et rayonne toujours.

Sa poésie, Victor Hugo le lui écrit en 1860, « est faite pour la lumière » ; ou plutôt, laissons-le se définir et se chanter lui-même, car il s'est bien connu :

... la pouésio es coumo lou soulèu
Trélusis sus lou mounde, e l'escaufo, e fai viéure.
Aquéu *soulèu di jouine et di for et di bèu*
Urous quau ié saup courre, urous quau lou saup véire.

C'est par là que Aubanel doit vivre.

Il reste, il restera le poète de la *Miougrano Entreduberto* et surtout, le chantre de Zani, comme Lamartine reste celui d'Elvire. Zani ! ne cherchez pas ce que cache ce nom familier, de tournure vénitienne. Le cloître seul pourrait vous répondre. Mais n'allez pourtant pas croire à un roman. Depuis longtemps Zani avait quitté le monde — qu'elle ne connut jamais — , que le félibre l'aimait et la chantait encore, avec son ingénuité, sa franchise, ses subtilités enfantines, sa cordialité quelque peu banale, fantasque même, jamais hypocrite.



Tel fut Théodore Aubanel.

Si l'on nous reproche de ne rien dire de la *langue* qu'il a parlée, nous renverrons les critiques aux premières lignes de cette étude :

Il faut *ne rien dire* du dialecte provençal quand l'on ne parle pas soi-même.

Entre les grands félibres, d'Aubanel sut conserver toujours à son style une originalité indépendante et fière. nulle académie, nulle école, nul dictionnaire, fût-ce le *Trésor du félibrige*, n'en formula jamais le lexique, n'en fixa l'ortographe ou n'en maîtrisa la syntaxe. Partie du cœur, cette langue s'adresse au cœur et à lui seul, sous la forme d'une musique exquise, infiniment douce, dont on peut savourer l'harmonie berceuse, mais dont il faut se garder, sous peine de rompre le charme, d'analyser les nombres et de compter les vibrations.

Nous le verrons plus tard, l'idiome compliqué de Frédéric Mistral se prête royalement à la dissection des syllabes et des rythmes, à cette dernière surtout dans laquelle l'auteur de *Nerto* s'élève fort au-dessus de Victor Hugo et marche de front avec Malherbe et Ronsard ; le chant d'Aubanel ne connaît pas la structure puissante des strophes de *Mirèio* et de *Calendau* ; il semble même dédaigner la science et l'érudiction qui parfois déconcertent le lecteur du « *Rhône* » mistralien ou de la *Reino Jano*.

Il se pare uniquement de la grâce : *hœc incondita solus*.

A Roumanille il laisse la couleur du terroir.

A Mistral, le souffle et l'ampleur.

Pour lui, il garde l'aimable spontanéité,

Voilà pourquoi, sur le piédestal de la statue élevée à Aubanel en 1894, par ses compatriotes, nous aimerions à lire ces mots — trop classiques peut-être, parce qu'il sont de Virgile — mais si justes pour qui connut Théodore, et qu'on nous pardonnera d'avoir souvent rappelés au cours de cet article :

.... *ibi hœc incondita solus*
.... *studio jactabat inani.*
(Virg. Bucol. 2. v. 5. 6.)

Ils résument l'œuvre et l'ouvrier.

J. Ballivet.
past. arcad.

(*A suivre*).

Note à la page 527 (3).

(3) L'Académie du Gard comptait parmi ses membres, vers 1807, Louis Aubanel à qui Nimes doit d'intéressantes recherches sur ses monuments antiques, une *statistique du Gard* et un corpus *d'inscriptions diverses*. C'est surtout par ses poésies languedociennes que cet Aubanel est connu ; il a donné dans notre dialecte une traduction des œuvres attribuées à Anacréon : « On ne saurait nier que le traducteur n'ai tiré tout le parti possible de l'idiome dont il s'est servi ; mais quiconque connaît la nature du *patois* languedocien ne sera pas étonné si nous ajoutons que cette traduction est infiniment inférieure au texte grec. Il est impossible, quoiqu'on fasse, qu'un langage uniquement consacré depuis des siècles à exprimer les choses de la vie commune, puisse rendre la grâce simple et naïve d'Anacréon. Il paraît au reste qu'Aubanel voulait essayer jusqu'à quel point le patois peut se plier à tous les tons. Il nous semble qu'après cet essai dû à un homme d'esprit et de goût, il doit être acquis que le *patois* languedocien n'est propre ni au genre gracieux ni au genre élevé et qu'il ne peut être employé avec succès que dans le genre grivois et dans le poème burlesque. »

Ces lignes sévères, écrites en 1854, coïncident presque avec la fondation du félibrige. (Hist. litt. de Nimes. Michel Nicolas. t. 3. p. 235).

BALLADE DE L'OR

Au temps lointain des grandes épopées,
De l'Idéal et des combats fiévreux,
Damasquiné sur des nobles épées,
L'or était pur entre les mains des preux.
Las ! il n'est plus aujourd'hui de vaillance
Et nos ardeurs vont à d'autres objets.
La Foi, l'Honneur tombent en oubliance ;
L'Or est le Roi, nous sommes ses sujets.

Pourquoi courir de folles équipées
Et s'engager en ce chemin scabreux
D'illusions si vite dissipées?
La gloire est loin ! Les périls sont nombreux.
Tandis que l'or, vrai Signe d'Alliance,
Fait aboutir les plus hardis projets
Et des puissants force la bienveillance.
L'Or est le Roi, nous sommes ses sujets.

A s'enrichir les foules occupées
Ne songent guère aux âges bienheureux
Des troubadours errants, des mélopées,
Des chevaliers superbes, valeureux
Qui, pour leur Dame, allaient sans défaillance
Chercher la mort en de lointains trajets.
Même l'Amour connaît sa surveillance !
L'Or est le Roi, nous sommes ses sujets.

Princes altiers, rois et têtes huppées
Fiers souverains, vous avez mains sujets
De crainte pour vos places usurpées :
L'Or est le Roi, vous êtes ses sujets.

JULES RIMET.

BIBLIOGRAPHIE

LE KHALIFE DE CARTHAGE, par Henri Mazel, au *Mercure*, Paris.

Je viens de lire le dernier ouvrage paru de M. Henri Mazel, *Le Khalife de Carthage*, et je veux dire tout le bien que je pense de ce drame pathétique, au charme pénétrant en certaines pages, aussi émouvant, dans sa noble fierté et sa belle couleur, que *Le Charriot de Terre cuite*, traduit de façon savoureuse, par Victor Barrucand.

Les lourds parfums des aromates précieux montent des cassolettes, ouvragées patiemment par les habiles guillocheurs, et fleurent aussi les essences subtiles et grisantes des roses ; sur Carthage flamboie le soleil, et les carènes endormies se balancent mollement sur les ondes bleues ce pendant que les poètes chantent la gloire de la rivale des deux Romes. — Et voici Eudoxie, courtisane jadis et maintenant enfiévrée d'ambition, qui affole les hommes, Haroush, Hakam, Persée, Omar, et les autres, par ses sourires prometteurs et la grâce de son corps perdu en de frêles et pâles mousselines. Elle rêve de trône d'or, de rois tributaires qui s'agenouilleraient devant sa grâce, de pays conquis par ses armées, de gloire, et, perfide, traitresse, oublieuse des serments, elle souille ses mains blanches du sang chaud qu'à flots elle fait verser, après un dernier sourire, un geste badin, à l'adresse des victimes qui l'aiment toujours, bénissant son bras cruel. —Et c'est Omar, khalife farouche, qui fait mourir son fils Hakam et sa fille, la douce Soléima, et brûler Carthage ; —Haroush, le roi de Saba, à l'âme tendre, aux lèvres bégayant de timides et ex-

quis aveux, et dont la hululante voix chante, de dessous terre, son amour pour Eudoxie, lui qu'Omar fit jeter en un fossé après lui avoir fait crever les yeux et mutiler les oreilles.

Voici encore Khaldours, le roi Numide, qui rêve d'Eudoxie, du haut des altiers remparts, sous le ciel étoilé ; — Kahina, la reine humble ; —Persée, le roi grec, à l'élégant langage; Aryasounda, le roi d'Ophir et Obka, au cruel prosélytisme. — Tous ces rois barbares ou policés n'agissent que pour Eudoxie, l'intrigante imposant sa volonté à leur volonté, armant leur bras pour le crime, consciente de sa force redoutable.

Et le livre se termine splendidement par une scène grandiose, une royale tuerie qui vêt de pourpre Eudoxie souriante et heureuse du trône si longtemps convoité et conquis enfin... A quel prix ! L'auteur nous la montre à la dernière scène armée dans l'ombre, contre Omar, le vieux khalife, et nous pressentons que, perverse toujours, pour régner seule, elle n'hésitera pas à tuer son mari Omar, le tigre que ses gestes menus et calins ont doucement dompté.

Le livre de M. Mazel est un beau livre, bien charpenté, bien senti, vigoureusement écrit. Il y fait montre d'une louable érudition et a su, avec talent, décrire la sublime esthétique de ces époques disparues, les longues théories d'éléphants de guerre, les fougueuses charges des cavaliers arabes, la majesté imposante des rois à la barbe fleurie, et surtout la grâce morbide d'Eudoxie, fleur perverse, fleur abominable, qui s'épanouit, velourée, tentante, sur sa tige frêle, dans le jardin où chantent de sanglotantes sources, et dont le maudit parfum tue ceux qui, confiants, viennent le respirer et en meurent, le sourire aux lèvres.

M. P.

LE SONGE D'UNE NUIT D'AUTOMNE, drame astral, par Albert Mirabaud, chez Chamuel à Paris, chez Lavagne à Nimes.

Ce drame astral ne plaira peut-être pas aux esprits positifs qui estimeront qu'on s'y perd trop souvent dans

l'irréel : mais il fera les délices des mystiques et des symbolistes qui aiment la nuit et ses songes vagues. Ils y verront comment un jeune poète, Raphel, reçoit en rêve par l'entremise de son aimée, Edmée, la mission de régénérer les hommes, et comment un Archange lui fait savoir que le succès de cette mission dépend précisément du meurtre d'Edmée. Ce drame astral, d'une originalité incontestable. est écrit en un style qui dérange souvent nos vieilles habitudes classiques, mais dont les incorrections voulues, les ellipses hardies et les brusques irrégularités s'accomodent parfaitement à l'étrangeté du sujet.

UN COIN DES CÉVENNES. PROMENADES AUTOUR DU VIGAN, par Ch. Chante, 1 vol. chez Lavagne.

La *Revue du Midi* a déjà publié de cet ouvrage un extrait, *du Vigan à Tournemire* ; elle pourra peut-être en publier d'autres. Nos lecteurs seront heureux de parcourir avec un guide aussi sûr et aussi avisé que M. Chante un coin de France qui a le double mérite d'être leur petite patrie d'abord, et puis une Suisse en miniature, semée de richesses naturelles et pittoresques de toutes sortes.

POÈMES 1887-1897, par Stuart Merrill (Mercure de France 1897)

Les poètes dits symbolistes commencent à réunir en volume de format classique les plaquettes de toute taille et de toutes nuances qu'ils donnèrent ces dix dernières années. C'est le commencement de la consécration. Heureux poètes ! un seul volume suffit souvent à leur gloire; Vigny, Baudelaire, Hérédia tiennent en 300 pages et que d'autres y pourraient tenir ! Parmi ces poètes symbolistes, Stuart Merrill est un des plus brillants et des plus personnels ; peu ont su évoquer mieux que lui les paysages de rêve « où il passe sous des étendards Des rois fous d'avoir suivi la lune » et « Où des reines lourdes de butin Boivent le sang du soir dans des coupes. » Son œuvre est à lire et son nom à retenir.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

SENSATIONS DE LA CHARTREUSE

Étes - vous allé à la Chartreuse de Valbonne ? « Aucun bruit humain ne parvient jusqu'à ces hauteurs, d'où l'âme plonge dans l'infini ! »

Vous vous êtes senti séparé du monde, de ses bavardages et de sa foule, et vous avez, en un instant, éprouvé la joie de rester seul avec vos pensées.

Depuis, vous avez désiré, plus d'une fois, retourner à votre rêve. En tous cas, vous vous êtes promis de revenir, faisant trêve aux agitations de la vie moderne, demander quelques heures douces à ce Val du Bonheur.

Qui n'a joui, dans la solitude des grands bois et dans le calme du vieux cloître, des bienfaits du silence et du recueillement ? Alors, la pensée, élevée au-dessus des jugements capricieux du monde, a volé vers les hautes régions, planant dans un libre essor sur les discordes vaines et les querelles insensées qui encombrent et fatiguent la vie.

*
* *

Tout cela, M. l'abbé Léon Cros l'a ressenti dans un rapide séjour à Valbonne ; et, de ses « sensa-

tions », il a fait un délicieux petit livre, j'allais dire un charmant poème (1).

Comme il est coquet ce volume, léger d'aspect, sorti des presses de la maison Gervais-Bedot ! Il attire, on l'ouvre et l'on est étonné de tout ce qu'il contient.

Il y a de l'histoire, de la critique, de la littérature, de l'art, de la poésie, en prose comme en vers, de la politique, des idées sur tout, et, en vérité, des idées point banales. Ne craignez rien cependant, l'ordre règne, bien que l'auteur déclare avoir écrit « sans souci de l'arrangement et de la méthode ».

D'ailleurs, l'ami avec lequel cause M. Cros ne manque pas de logique, et les idées se suivent fort bien sans se mêler ni se ressembler. Vous savez, au reste, que la causerie donne toute liberté ; elle va, elle vient, elle se précipite, elle se calme, elle fait mille méandres... et c'est parfait si elle coule limpide, claire, intéressante. Telle est la causerie de M. l'abbé Cros ; elle aime les audaces littéraires, les grandes et hautes figures, les images fortes et brillantes. Jugez-en :

« Depuis le moyen âge, l'ordre de Saint-Bruno vit, se multiplie et prospère. Il est le plus rigoureux des ordres monastiques ; il n'a pas changé un iota à ses règles ; il écrase notre mollesse, nos vertus bourgeoises du poids de son obscur héroïsme ; il tourne le dos, si l'on peut s'exprimer de la sorte, à cette « theatrality » dont parle Carlyle, et il reste le refuge des grandes âmes que le monde n'a pu satisfaire : fleurs épanouies du matin, certaines de ne jamais se

(1) Léon Cros, *Sensations de la Chartreuse*, Nimes, Gervais-Bedot, libraire-éditeur.

flétrir à l'ombre de ces cloîtres ! Chênes renversés par la tempête et changés soudain en timides roseaux, pliant sous le joug jusqu'à la mort, sans jamais se rompre, heureux de plier, eux, les orgueilleux chênes d'autrefois ! »

Une chose frappe chez les Chartreux. Au-dessus de tous les ordres religieux, celui-ci s'est conservé, depuis 700 ans, dans une union si parfaite et une observance si inviolable de ses règles qu'il n'a jamais eu besoin de réforme. Il doit cela, sans doute, à la célébration régulière et annuelle des chapitres généraux, à la soumission complète au prieur de la Grande-Chartreuse, qui est toujours le général-né, et à d'autres pratiques qui empêchent l'esprit du monde de pénétrer dans ses cloîtres. Mais ne le doit-il pas encore à la solitude et au silence perpétuels dont il fait profession ? à l'incessante contemplation de Dieu et de l'éternité, à l'exclusion du monde et du temps ? Voilà bien le secret de « la force et de la permanente jeunesse de l'ordre de Saint-Bruno ! Il est au-dessus du temps, et c'est pourquoi « ses annales ne sont presque jamais l'écho des évolutions sociales ».

Par là même les Chartreux sont les soldats de l'Église les plus indépendants vis-à-vis des hommes.

Grâce à Dieu, malgré tout, le clergé séculier ne manque pas d'élan ni d'énergie, mais peut-il avoir la liberté d'allure des religieux ? Et le bon curé à 900 francs n'est-il pas classé, qu'il proteste ou non, dans la catégorie des fonctionnaires ? Vous savez quels dangers il court.

« Toute la conduite du clergé paroissial est, en somme, une question de nuances et de doigté, et

l'Évêque lui-même, s'il n'est un administrateur parfait, doublé d'un fin diplomate, ne parviendra point à être maître chez lui. »

Les moines sont maîtres chez eux. Mais les hommes ne respectent pas toujours la paix des cloîtres. Et même à Valbonne on a subi leurs brutalités.

« Les tempêtes des révolutions ont soufflé sur cette oasis ; puis on a relevé les ruines, et l'on s'est remis à chanter dans cette vallée du Bonheur : *Vallis Bona* ! Oiseaux et moines ont rebâti leur nid, et de la forêt comme du couvent monte sans cesse le plus harmonieux concert. Le moine a la gaieté de l'oiseau, il chante comme lui, même quand son cœur est triste, même dans les larmes. Dans nos villes et dans nos campagnes l'homme ne chante plus, car il n'entend plus la « *voix des choses* » et l'ennui morne et plat devore les âmes ! »

Le monastere de Valbonne a connu les dévastations des guerres religieuses. Il a dû être restauré ou reconstruit plusieurs fois, notamment au commencement du XVII[e] siècle, après le pillage et l'incendie dûs aux calvinistes des Cévennes.

Pendant la période révolutionnaire, il a subi la loi commune de l'aliénation, et n'est redevenu propriété des moines qu'en 1836. A cette époque il fut racheté, au prix de 65.300 francs, et un an après les Chartreux s'y fixaient encore.

Aujourd'hui le personnel du couvent, religieux, novices ou frères convers, se compose d'environ quarante membres, venus d'un peu partout, les uns rassasiés des avantages du monde, les autres fatigués des agitations de la vie, tous désireux d'expier ou d'aimer seul à seul avec Dieu.

Ainsi ; de même qu'après la tempête les oiseaux reprennent leurs harmonies interrompues par l'ouragan, les moines, après le passage des fureurs humaines redisent à Dieu les sublimes louanges des hymnes et des psaumes.

M. l'abbé Cros va vous montrer ces moines ; écoutez-le :

« Le frère convers qui nous accompagne nous glisse un mot du passé de ces hommes, et cela sonne à nos oreilles comme les inscriptions qu'on lit sur les tombes. Celui-ci a *été* un brillant officier ; celui-là a *été* un grand médecin ; celui qui ouvre la porte de cette cellule, au bout du cloître, *était* un artiste célèbre ; regardez ce vieillard, avant de venir à la Chartreuse, il *était* humble curé de campagne dans les environs ; et ce jeune, qui vient vers nous, *était* à Rome, au Séminaire Français, il y a deux ans, etc. »

Ce jeune ! Quels souvenirs il ressuscite en moi ! C'est Rome la divine ! C'est Rome avec son pape et ses églises ! Rome avec ses catacombes et ses cirques ! Rome avec ses cérémonies et ses pauvres ! C'est Rome, sa campagne, ses ruines, ses grandeurs éternelles et ses admirables laideurs, comme ce *ghetto* maintenant disparu ! Avec vous, mon Père, nous avons vu tout cela, nous avons aimé tout cela.

Et voilà que vous avez enseveli ces souvenirs de rêve dans le mystère de la Chartreuse ! Et vous cachez dans une humble cellule les éclats d'une science constatée par les titres les mieux acquis ! *Optiman partem elegisti* !

Que le lecteur bienveillant m'excuse si j'ai salué, sans raison, cette robe de moine, cet ami qui n'est

plus de la terre : le cœur a des raisons que la raison ne connait pas !



L'âme poétique de M. l'abbé Cros s'est enthousiasmée devant « les horizons splendides de la vie contemplative. » Elle s'arrête à étudier la règle des Chartreux et se plait à regarder l'œuvre du passé. Par sa puissance les hommes qui l'ont prise pour guide et pour maitresse ont triomphé de la nature la plus ingrate.

« Si dans leur solitude ils trouvent des marais, ils les dessèchent ; si la forêt tient trop de place, ils la réduisent. Ils sèment, ils plantent, ils défrichent, ils bâtissent, et, lorsque nous venons, nous, les curieux, les avides de sensations, les blessés ou les vaincus de la vie, tout est à souhait : il y a de l'ombre, des coins délicieux, des champs fertiles, du bon air, des livres, des silences pacifiques, toutes les joies divines du cœur et de l'esprit...

« Chants sacrés des moines, leçons du cloître, avis et conseils des saints, éclairs éblouissants sur le néant et la grandeur de l'homme, joies pacifiques de l'esprit rassasié de vérité et d'idéal, joies suaves du cœur guéri de ses blessures et transporté par les ivresses du bien, sourires du soleil, sourires du bien, sourires de l'air embaumé comme aux meilleurs jours de la jeunesse, sourires de notre amitié, hier modeste brin d'herbe, aujourd'hui arbre immense, plein de fleurs et d'oiseaux ; toutes ces richesses, le bois les avait rassemblées, ici, sur cette hauteur silencieuse comme un sanctuaire, pour le triomphe suprême de l'âme. »

Voilà les enthousiasmes ! Voici les retours vers la vie d'en bas. De la paix du cloître, des enchantements de la forêt cartusienne la pensée retombe vers les tumultes de la terre, vers les agitations des hommes.

Ecrivains, artistes, hagiographes, apologistes, critiques, apostats, défilent dans une causerie où le blâme rencontre sans heurt la louange, où les impressions fugitives escortent sans conflit les jugements raisonnés. C'est Michelet, « toujours hanté du spectre catholique » ; c'est Huysmans, aux « *meâ culpa libertins* » ; c'est Renan, c'est Jules Lemaître; c'est Harpagnies, ce « maître du paysage » ; c'est Tissot ; c'est Lesueur, le peintre hagiographe de Saint-Bruno ; c'est Philippe de Champaigne ; ce sont les Veuillot, les Montalembert, les Lacordaire, les Père Hecker, les hagiographes savants et illustres, les écrivains pieux et tendres, les apologistes anciens et modernes.

De temps à autre le défilé s'interrompt, une critique se fait jour, une malice éclate, et l'on prêche, à bon droit, la réforme hagiographique. En vérité, nous avons trop de fadeurs.

Je ne sais quel prêtre aurait formé le projet d'écrire une vie de saint. L'Evêque l'ayant appris, lui dit un jour : « Je vous souhaite, Monsieur l'Abbé, de donner un peu d'air à votre saint. Jusqu'ici on leur fait, en général, trop sentir l'enfermé. »

Il est probable que sur ce conseil l'abbé aura donné un peu d'air à son saint. Quoi qu'il en soit, il est bien certain qu'on n'a pas toujours donné aux saints, nos modèles, la figure de chair qu'ils devaient avoir. N'étaient-ils pas des hommes comme nous, quoique meilleurs ?

La réaction devait venir ; elle est venue. Plaise à Dieu qu'elle se fasse avec sagesse et qu'elle ne tombe pas dans d'autres excès.

Des vies de saints bien faites, avec science, avec critique, d'une plume habile et d'un cœur aimant, quelle apologie pour l'Eglise ! Et certes, ce n'est pas que les apologistes fassent défaut, ni qu'ils soient dépourvus de talent, mais c'est peut-être que le peuple ne les comprend pas !

Vous voyez, comment à la Chartreuse, en rêvant sous les grands bois, les questions sociales elles-mêmes surgissent. Par contraste la vie paisible des moines, vous ramène aux tumultueuses pensées du monde. On pourrait dire bien d'autres choses encore à propos de Valbonne ! Mais tout finit, les heures les plus tristes comme les journées les plus douces, et M. l'abbé Cros a dû quitter les hauteurs sereines du monastère.

« C'est le soir ! C'est l'heure du départ. Nous sortons de cette solitude, de ce val du bonheur par la jolie route qui mène à Pont-Saint-Esprit.

« Le crépuscule est d'une douceur infinie. On entend le long du chemin sous les branches enveloppées d'ombres de petits cris mystérieux et tendres, des appels, des gazouillements vagues et pleins de sommeil : ce sont les oiseaux et tous les hôtes de la forêt en train de chercher ou d'aménager l'asile de la nuit.

« Nous marchons en silence, bercés par cette voix de rêve qui monte et du monastère, et de la forêt et de l'horizon assombri, et surtout de notre âme. »

C'est ainsi que chante le poète et, peut-être fini-

rais-je par me laisser prendre à ses visions et ravir à ses chants.

Mais parfois une parole amère, ou près de l'être, me rappelle aux réalités des faiblesses humaines. Les rêveries tranquilles de l'esprit et les joies pacifiques de l'âme n'ont pas suffi à faire oublier les inquiétudes de la vie ou les puérilités de certaines dévotions. On a pour les unes et pour les autres quelques phrases irritées, quelques notes discordantes dans cette symphonie de sensations où M. l'abbé Cros a fait chanter la nature et la foi, le poète et le chrétien. Qu'importe un motif vif, si l'œuvre est bonne, une note aiguë si la mélodie est sereine !



S'il fallait conclure nous dirions : ce livre n'est pas un livre dévôt, c'est un livre d'impressions, mais l'impression est toute de flamme et de lumière. Le style harmonieux et sonore est plein d'imagination et de réalitè, souvent il est ému, quelquefois pieux, Ici ou là on pourrait trouver pas mal à corriger ou à reprendre, mais les idées générales sont saines et justes; et l'on ne peut, hélas ! que ratifier la plupart des critiques éparses le long de ces pages riches en surprises.

D'ailleurs, comme le dit M. l'abbé Cros après Veuillot : le tout est de n'aborder jamais les régions de l'absurde.

Ces régions-là, Monsieur l'abbé, vous ne les avez pas abordées. Il ne vous en pas coûté d'éviter cet écueil : ne suffisait-il pas que votre livre fût le chant d'une âme ?

Louis Bascoul.

L'INSCRIPTION DU TEMPLE DE VIENNE

En 1834, Prosper Mérimée s'arrêta à Vienne :

« Ma première visite, dit-il, fut pour le musée, établi à présent dans un petit temple antique, autrefois converti en église et horriblement défiguré. Les colonnes qui entouraient la *cella* ont été engagées dans une ignoble maçonnerie, et comme si ce n'était pas assez de barbarie, on a rogné les cannelures des colonnes, afin de les faire entrer dans l'alignement de ce mur de clôture » (1).

C'est tout ce qu'il note sur l'extérieur du temple de Vienne. Il ne parle pas des trous de l'inscription du fronton.

Avant 1807, Millin avait visité Vienne. Schneider, professeur de dessin, était alors conservateur du musée de Vienne, et avait formé un recueil de dessins des monuments antiques de la ville.

Voici comment il s'exprime sur le temple d'Auguste et de Livie :

« Nous visitâmes enfin l'édifice appelé *Temple d'Auguste*. Il est d'ordre corinthien ; il a 60 pieds de longueur sur 40 de largeur, et il était ouvert de tous les côtés. Ses colonnes sont composées de plu-

(1) Prosper Mérimée, *Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, pp. 105 et 106. Bruxelles, 1835.

RESTITUTION DE L'INSCRIPTION DU TEMPLE DE VIENNE

DIVO AVGVSTO IMP CAE  SARI OPTIMO MAXIMO

ET DIVAE AVGVSTAE

sieurs assises ; elles ont 25 pieds de hauteur, en y comprenant les chapiteaux et les bases, qui portent sur un socle. Ces élégantes colonnes étaient cannelées : mais lorsqu'on en remplit les intervalles pour faire de cet édifice une église, une main barbare brisa les cannelures, et l'on engagea tellement les colonnes dans la maçonnerie, qu'on peut à peine les apercevoir...........

« Ce temple est gravé dans l'*Histoire de l'église de Vienne*, par Charvet (p. 281), tel qu'on suppose qu'il a existé. Spon l'a représenté tel qu'il est aujourd'hui (*Mélanges d'antiquités*, p. 159); mais la figure qu'il en a donnée est bien maussade. M. Schneider a dessiné tous les détails avec un soin extrême : il y reconnaît aussi un temple ; et en suivant la méthode de l'illustre Séguier, il a cru, d'après l'inspection des trous dans lesquels étoient fixés les clous qui attachoient les lettres, en pouvoir rétablir l'inscription, qui, selon lui, est ainsi conçue :

CONS·DIVO·AVGVSTO·OPTIMO·MAXIMO·
ET·DIVAE·AVGVSTAE·

« D'après cette inscription, ce temple auroit été consacré par le peuple de Vienne à Auguste et à Livie ; mais cette explication ne me paroît qu'une conjecture absolument destituée de fondement.

« D'abord la distance des clous est une indication trop incertaine pour donner autre chose que des probabilités. Les mêmes lettres ne sont pas toujours attachées aux mêmes points, ainsi que j'ai eu l'occasion de m'en convaincre dans plusieurs inscriptions de Nimes, qui.......mettent la chose hors de doute. Depuis la découverte de M. Séguier, plusieurs per-

sonnes ont voulu lire l'inscription du temple de Vienne : mais, ainsi que j'ai pu m'en assurer par la correspondance de M. Séguier, que l'on conserve dans la bibliothèque de Nimes, les trous de cette inscription sont, dans les copies qu'il a reçues, placés de plusieurs manières différentes ; il y a un très grand nombre de ces trous dont on ne tient aucun compte, ainsi qu'on peut le voir par une des copies de cette inscription que j'ai fait figurer *pl. XXVII, n° 3.*

« Si ce temple a été élevé en l'honneur d'Auguste et de Livie, ce n'a pu être que sous le règne de Tibère ; car, de son vivant, Auguste voulut qu'on joignit à son culte celui de Rome, et non celui de Livie.

« Cet édifice, respectable par son antiquité, avoit été donné aux religieuses et consacré à Notre-Dame de la Vie. Depuis la Révolution, la société populaire y a siégé : ce lieu a été enfin rendu au premier usage qu'on lui avoit supposé (Chorier prétend que cet édifice est un ancien prétoire) ; c'est aujourd'hui la salle d'audience du Tribunal de commerce (1). »

Millin est injuste envers la méthode de déchiffrement d'après les trous de scellement des lettres de bronze, parce qu'il ne savait pas se servir de cet instrument délicat et périlleux. Mais cette méthode a donné de trop beaux résultats pour pouvoir être sérieusement contestée.

M. Otto Hirschfeld, dans le douzième volume du *Corpus inscriptionum latinarum* (2), a donné un des-

(1) Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. II, p. 49 à 52.

(2) P. 228. Berlin, 1888.

sin des trous de l'inscription du temple de Vienne, d'après un dessin très soigné exécuté par Schneider, au moyen d'un échafaudage. Ce dessin figure dans le deuxième volume des manuscrits de Schneider, *qui tabulatis,* dit M. Hirschfeld, *ad templum exstructis, accuratissime delineavit.* Dans le premier volume, se trouvent la restitution qu'il a essayée, et une lettre de Séguier sur cet objet.

M. Hirschfeld donne la bibliographie de l'inscription. Il rappelle ensuite qu'avant Schneider, Charvet fut le seul à parler des trous, et s'exprimait ainsi :

« Les trous de l'architrave semblent présenter ces mots : ET DIVAE AVGVSTAE... Entre les lettres AV il y a un faux trou, et à l'V de la syllabe GVS on ne voit que deux trous presque perpendiculaires. Un voyageur très versé dans l'antiquité, après avoir examiné avec soin ce monument, me dit, en 1769, qu'il avait aperçu dans la frise les vestiges des mots : DIVO AVGVSTO CAESARI ; que, dans la suite des temps, on y avait ajouté, sur la frise, dont on avait coupé les filets, parce que ce n'est point le lieu des inscriptions : ET DIVAE AVGVSTAE. »

M. Hirschfeld se demande si ce voyageur n'était point Schmidt, car Séguier, dans sa lettre à Schneider, dit : « Il y a longtemps que Mr. Schmidt me communiqua la position des trous qui ont fait connaître le relevé des mots : DIVAE AVGVSTAE. »

L'inscription est en deux lignes. Parlant de la seconde, M. Hirschfeld, par l'examen des trous d'après une photographie et d'après Schneider, déclare qu'il faut lire ET DIVAE AVGVSTAE. Relativement à la première ligne, il dit que la lumière n'est pas

encore faite. M. Allmer, en effet, fait remarquer que la lecture de Schneider, approuvée par Séguier : CON SEN (*consensu senatus*) DIVO AVGVSTO OPTIMO MAXIMO, ne répond nullement aux trous et ne saurait être admise par un épigraphiste. On ne peut accepter davantage les mots ET IOVI, que Séguier voulait intercaler entre AVGVSTO et OPTIMO, dans l'espace laissé par un ornement de bronze, dont on voit de façon très apparente les trous de scellement, et que Schneider et Delorme ont très heureusement supposé avoir été une aigle aux ailes éployées, *aquilam alis expansis*.

« Dans l'état actuel de la frise, dit M. Allmer, cité par M. Hirschfeld, le mot DIVO est difficile à recomposer, et l'on a peine à comprendre que M. Schneider n'ait éprouvé aucun embarras pour le lire. Aux quatre lettres du mot AVGVSTO qui ont laissé sur la pierre « des empreintes taillées au ciseau », maintenant fort peu apparentes, on peut ajouter le premier V. Les trous creusés pour l'A du même mot avaient d'abord été placés trop près de la dernière lettre du mot précédent, et ceux du T avaient été disposés en sens inverse. Le lapicide a réparé ces méprises en en creusant d'autres à distance convenable et dans le bon sens. Il manque un trou à l'S du mot AVGVSTO ; il y a deux trous sans emploi devant le premier O du mot OPTIMO ; il y a également un trou surnuméraire après le premier A du mot AVGVSTAE sur l'architrave ; il en manque un au second A (il y a ici un *lapsus calami* pour second V) du même mot. »

M. Hirschfeld déclare que la lecture MAXIMO, de Schneider, ne lui paraît pas douteuse, non plus

qu'à M. Bormann, qu'il a consulté à ce sujet. Il ajoute qu'il y a un faux trou dans la seconde M. et deux dans l'O, où, pour ma part, je n'en vois qu'un. Il pense qu'à la place de MAXIMO il y avait auparavant OPTIMO. Il est vrai que cette hypothèse impliquerait l'existence de dix faux trous, nombre énorme. En outre, si l'on fait d'AVGVSTO le second mot de la première ligne, il paraît assez bien correspondre aux trous, quoiqu'il y ait une difficulté pour les lettres A et S Il termine sa notice en disant :

« Conjecturis in re incerta abstinere praestat ; sperandum est fore ut, foraminibus denuo a viro perito examinatis, quid in versu priore fuerit certo exploretur.»

Voilà donc quel était l'état de la science en 1888. On admettait la lecture de la seconde ligne. Quant à la première, le commencement comportait de l'incertitude et le milieu une lacune.

C'est le 20 mars 1897 que j'ai abordé cet intéressant problème.

Voici le résultat de mon examen.

La seconde ligne a été bien lue. Elle ne contient qu'un faux trou, après le premier A d'AVGVSTAE.

Pour la première ligne, il faut naturellement éliminer CON·SEN· et la commencer par DIVO, qui correspond bien aux trous. Le second mot est AVGVSTO, qui correspond bien aux trous. Il n'y a qu'un faux trou dans le second V. Le dernier mot est MAXIMO, avec un faux trou dans la seconde M et un autre dans l'O. L'avant-dernier mot est OPTIMO, avec un faux trou dans l'M et pas de trou du tout pour le T.

Reste la lacune du milieu. Il faut lire IMP·CAESARI. Il y a un faux trou au C et trois au premier A de CAESARI. Ces trois faux trous s'expliquent très bien par la maladresse de l'ouvrier, qui avait d'abord renversé sa lettre. Un exemple de cette confusion se voit au fronton de la Maison-Carrée, où l'ouvrier, au second mot AVGVSTI, avait d'abord creusé ses trous pour VA. Il rétablit ensuite AV, ce qui fait trois faux trous à chacune de ces deux lettres. Pour tout le reste, CAESARI correspond bien aux trous. Les deux trous sans emploi que signalait M. Allmer devant le premier O d'OPTIMO appartiennent à l'I de CAESARI.

Schneider a donc deviné, plutôt qu'il n'a lu, les mots DIVO AVGVSTO, car il les a mal situés dans l'inscription. Il les a placés beaucoup trop à droite, de sorte qu'ils ne correspondaient pas avec les trous. En cela les réserves de M. Allmer étaient justifiées, sinon dans leur détail, du moins dans leur tendance négative. Quand il dit, par exemple, que les trous du T avaient d'abord été disposés en sens inverse, cette observation devient sans réalité pour le T d'AVGVSTO, qui était six rangs plus loin vers la gauche, et doit s'appliquer au premier A de CAESARI.

L'inscription du temple de Vienne doit donc se lire :

DIVO·AVGVSTO·IMP·CAESARI·OPTIMO·MAXIMO·
ET·DIVAE·AVGVSTAE· (1).

Cette lecture a soulevé une objection pour les

(1) Au divin Auguste, empereur, césar, très bon, très grand, et à la divine Augusta (Livie).

mots IMP CAESARI. M. Héron de Villefosse, qui a bien voulu communiquer mes conclusions à l'Académie des Inscriptions, s'exprime ainsi (1) :

«... Le mot *divus* précédant le nom d'un empereur signifie que cet empereur a reçu, après sa mort, les honneurs de l'apothéose. Dès qu'il a un culte officiel, l'empereur divinisé n'est plus appelé *imperator Caesar* ; il est simplement désigné par le mot *divus*, suivi de son nom habituel. C'est le cas d'Auguste sur le monument de Vienne. Les mots *Imperator Caesar Augustus* désignent Auguste vivant ; les mots *divus Augustus* désignent Auguste mort. Ces deux expressions, s'appliquant au même empereur, ne peuvent donc se trouver réunies dans le même texte. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir un recueil d'inscriptions latines. »

Cette objection serait grave sans l'évidence matérielle de la lecture IMP. CAESARI. L'M, notamment, de IMP, ne peut être niée, et il n'y a pas de théorie admise qui puisse prévaloir contre une constatation expérimentale. Il n'y a d'absolu que dans le domaine des mathématiques. Les règles épigraphiques, c'est nous, modernes, qui les avons formulées, pour la commodité de la science. Mais au fond elles ne sont que des usages, qui peuvent souffrir des exceptions. L'inscription de Vienne en est la preuve.

C'est sans doute le plus grand intérêt de cette inscription. Elle révèle, soit une sorte d'hérésie théologique locale, soit plutôt un grand désir de clarté chez les dédicants du temple, qui ont tenu à rappe-

(1) *Compte-rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 28 mai 1897.

ler les principaux titres du défunt, afin qu'il n'y eût pas, dans l'esprit des provinciaux de Vienne, l'ombre d'une confusion possible.

On remarquera que ma lecture des quatre premiers mots, les seuls qui fussent en discussion, est celle qui de beaucoup laisse subsister le moins de faux trous. Abstraction faite du premier A de CAESARI, qui avait été manifestement placé d'abord renversé, elle n'en laisse subsister que *deux*. C'est là une justification qui ne semble pas à dédaigner quand on s'attache avant tout à l'étude de la pierre et à la discussion des trous.

Ed. Bondurand.

LE CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-ÉCOSSAISE A ÉDIMBOURG

Et d'abord, qu'est-ce que cette *Société franco-écossaise* ? Oh rien de politique ni même officiel, une simple société privée, et d'autant plus utile, dont le but, quel pourrait être plus louable, est de resserrer les liens de l'Écosse et de la France ? Ses présidents Lord Reay pour l'Écosse, M. Casimir Périer pour la France, ses chevilles ouvrières, M. Gordon pour la branche écossaise, 128 à George Street, Édimbourg (pourquoi ne pas indiquer les adresses aux bons vouloirs « épars dans le futur? ») Et un montpelliérain, M. Paul Melon, 24, place Malesherbes, Paris, pour la branche française, ses membres des professeurs, des étudiants, des gens du monde, des dames même. La société fut fondée l'an dernier, et une députation écossaise cordialement invitée, à cette occasion, à la Sorbonne ; cette année, l'invitation était rendue, et comme réputation oblige, l'était somptueusement. On ne saurait trop faire connaître la cordialité de telles réunions qui ne seront certes pas les dernières (1);

(1) On a même parlé de la ville où se tiendrait le prochain Congrès ; ce serait Montpellier. En ce cas Nimes pourrait adresser une invitation à nos visiteurs d'Ecosse ; d'une part les liens étroits rattachent les églises calvinistes des deux pays ; d'autre part il

voilà pourquoi le souvenir de l'*anniversany meeting* des 12-17 juillet 1897, mérite d'être conservé en quelques brèves notes.

Il n'est point besoin de dire que les liens qu'il s'agit de resserrer entre les deux pays, sont d'ordre purement intellectuel ; peut-être même, dans la séance d'ouverture du Congrès, insista-t-on un peu trop des deux côtés sur ce fait qu'il ne s'agissait plus de lancer les archers de Saint-André contre la chevalerie de Saint-Georges, la chose allait de soi, d'autant que même après son union loyale et volontaire avec l'Angleterre, l'Écosse avait continué à entretenir avec la France des relations qui suffiraient, abstraction faite des anciennes alliances, à légitimer la société qui s'est donnée pour rôle de les renouer et développer. Tous les Parisiens qui ont gravi la montagne Sainte-Geneviève, connaissent dans la rue Cardinal Lemoine, cette grande bâtisse qui porte encore au-dessus de sa porte, l'inscription « Collège des Ecossois » ; même au cours de ce siècle l'Écosse n'a pas été sans exercer sur la France une influence directe et profonde, l'économie politique d'Adam Smith, la philosophie de Thomas Raid, les recherches de Lister sur l'antisepsie, de Simpson sur l'anesthésie, ont eu chez nous, un contre-coup dont nul ne nie l'importance. D'ailleurs, tant de raisons rapprochent les deux pays, sans qu'il soit

se trouve que les deux empereurs nimois, Hadrien et Antonin, sont mêlés de près à l'antique histoire calédonienne ; les deux murs qui portent les noms de ces Césars, englobent la basse Ecosse ; on sait que c'est la petite défaite que fit éprouver un chef scot nommé Arthur, aux légionnaires de l'époque de l'invasion des barbares, et qui fit re uler la domination romaine du mur d'Antonin au mur de Nadion, qui fut l'origine de la grande légende conquérante et chevaleresque du Roi Arthur.

nécessaire de remonter aux champs de bataille de Robert Bruce et de Wallace ! L'Écosse n'est-elle pas une véritable sœur de la France, par la race d'abord, par le type ensuite qui fait le français à peine dépaysé, quand il se trouve dans un quartier populaire d'Édimbourg ou de Glasgow, par le caractère enfin, en dépit des profondes modifications dûes à la réforme, par ce mélange de vivacité, de goût oratoire, de légèreté, de génie artistique qui se trouve dans les deux peuples, et qui seul prouverait la sincérité de sympathie que les Ecossais nous témoignent ?

Et pour ce qui concerne la France, n'est-ce pas le rôle de notre pays de servir de trait d'union à tous les peuples, et loin de nous étonner qu'il y ait une société chargée d'entretenir les liens entre l'Écosse et nous, ne devrions-nous pas être surpris qu'une société semblable n'existe pas entre chacun des pays civilisés et le nôtre ? Pourquoi n'y aurait-il pas aussi des sociétés franco - portugaise, franco - romaine, franco-suédoise ? Ce fut sinon certes notre raison d'être historique, du moins une de nos missions, et non la moindre, que de servir ainsi d'intermédiaire entre les nations. Pendant les dix ou douze derniers siècles, ce rôle nous fut facilité par l'admirable position que nous occupions au centre de l'Europe d'alors ; chacune des quatre grandes régions de la chrétienté, les Allemagnes, les Espagnes, et l'on pourrait dire aussi les Italies et les Angleterres, ne communiquaient guère avec les trois autres que par nous; à notre part de fécondation personnelle nous avons joint, dans cette forêt de fleurs qui est la civilisation, l'apport des pollens étrangers ; de là la pré-

dominance que nous avons si longtemps tenue, cette magistrature de l'esprit humain, dont Joseph de Maistre nous reconnaissait l'exercice. Aujourd'hui, sans doute, il n'en est plus de même, par le progrès de la Russie et par le *regrès*, puisque le mot est à la mode, de l'Espagne, la France n'est plus la caisse de résonnance de l'Europe, c'est l'Allemagne qui est l'intermédiaire naturel du monde slave, et en dépit des transitoires amitiés politiques, c'est à elle plus qu'à la France que profiteront tous les progrès réalisés de Saint-Pétersbourg à Odessa. Pourtant nous gardons quelques débris de notre rôle médiéval ; en dépit, par contre, de la triple alliance, nous restons le courtier obligatoire de l'Italie, à plus forte raison de l'Espagne; loin de jalouser les symptômes de renaissance des pays latins, nous devrions les provoquer et les développer, car tout renouveau à Naples ou à Lisbonne nous profiterait ; que de réserves encore, hélas gaspillées et trop gravement compromises dans les Républiques espagnoles et portugaises du Nouveau-Monde, et quels espoirs n'éveillent pas les progrès, encore bien lents, de l'Algérie-Tunisie, et de ce que devrait être le Maroc, où la France et l'Espagne s'entendirent pour interdire définitivement cette région aux convoitises de tous ceux qui n'y ont nul droit. Même sans caresser ces hypothèses, et en prenant l'avenir tel qu'il semble, par malheur pour nous, devenir plus probable, si la civilisation future doit être une sorte de dualisme, d'un côté l'Europe continentale, de l'autre les pays parlant anglais, n'est-il pas du devoir de la France de conserver et d'accroître ses relations avec la plus grande Bretagne ? Macalay, dans un passage très connu, et

digne de l'être, car il est un curieux exemple de la sérénité inconsciente de l'orgueil anglais (1), a avoué que la France avait toujours été le porte-voix de l'Angleterre en Europe. Mais cet aveu chaque peuple doit le faire, et si dans l'avenir, comme jusqu'ici, le monde breton (*british* devient le genre dont *english* n'est qu'une petite espèce) n'entre en relations avec le monde européen, et réciproquement que par notre canal, la part de la France sera encore assez belle pour que nous ne rougissons pas trop au souvenir de notre ancienne primauté d'esprit, dont nous aurons fait du moins le possible pour rester dignes.

A ce point de vue la *Société franco-écossaise* peut jouer un rôle important, si important qu'il faudrait souhaiter le jet d'autres ponts-volants entre les deux mondes ; le champ est si vaste qu'il y a place pour plusieurs efforts parrallèles et d'ailleurs différents, car il ne faudrait pas que ce fussent toujours les mêmes bonnes volontés, qui de l'une à l'autre repassassent, comme des figurantes de théâtre ; ce sont, par exemple, des français protestants, et la chose est compréhensible, qui ses ont intéressés les premiers à la *Société franco-écossaise* ; pourquoi des français catholiques ne prendraient-ils pas l'initiative d'une société franco-irlandaise, pourquoi des français-bretons ne fonderaient-ils pas une société franco-galloise ? La vieille Angleterre elle aussi, pourrait avoir son trait d'union spécial ; à leur arrivée à Édimbourg, les congressistes français furent aimable-

(1) Je fais surtout allusion au passage : Le great discoveries in physics, in metaphysics, in political science are ours, etc ». On trouverait un autre et non moins curieux exemple de la tournure d'esprit dans l'*Introduction à la Science sociale*, d'Herbert Spencer.

ment invités à s'arrêter à leur retour à Londres, par le Président du *Comité d'entente cordiale* entre les deux pays, et plusieurs d'entre-eux, si je suis bien informé, ont accepté l'invitation ; peut-être de cette entrevue, résultera-t-il une société franco-anglaise, et bien d'autres, franco-américaine, franco-australienne, franco-sudafricaine, devaient suivre, et parmi toutes ces sociétés, le premier rang, certes, devrait revenir à une société franco-canadienne (1) : le Canada semble bien destiné à devenir le lien des Bretons et des Français, comme la France devrait l'être des Bretons et des Européens, et c'est pitié de voir combien la mère patrie, ratatinée dans ses mesquineries boulevardières, se préoccupe peu de son ancienne colonie qui a eu le tort, peut-être, de garder sa foi à nos anciennes idées morales et sociales, mais qui reste aussi fidèle au souvenir, à la langue, aux traditions, à l'amour de la France, cet amour dont est fait par un contre coup subtil son loyalisme anglais, principale garantie contre l'absorption dans le monde yankee, et qui mériterait mieux qu'un tel dédain, car le jour n'est pas loin, M. Élisée Reclus le précise même, où il y aura plus de français du Canada que de français de France !

* * *

Le 12 juillet dernier, nous nous trouvâmes donc, une quarantaine de français, réunis dans la grande salle de l'*University Union*, l'hôtel de l'association

(1) Une *Revue des deux Frances* vient justement de se fonder, bureaux Paris, rue de Provence et Québec, 29, rue Saint-Jean. C'est déjà quelque chose.

des étudiants d'Édimbourg ; à notre tête M. de Franqueville, membre de l'Institut, représentant M. Casimir Périer ; autour de lui, M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, M. Troost, digne représentant de cette chimie qu'on nous a si âprement reproché d'avoir appelé un jour, une science française, MM. Croiset, Boutroux, Larnaude, Bonnet-Maury de l'Université de Montpellier, M. de Billy de l'ambassade de France à Londres, bien d'autres encore, dont l'énumération serait trop longue ; une vingtaine d'autres membres inscrits, s'étaient excusés de ne pouvoir, au dernier moment, venir. Parmi ces quarante présents, presque toutes les régions de France étaient représentées, et ceci est parfait, mais non toutes les variétés professionnelles, et ceci me semble moins louable. Si j'osais, je dirais que la branche française de la société, semble se recruter un peu trop exclusivement dans le milieu professoral ; non que je souhaite la voir s'adresser au milieu politicien, mais peut-être gagnerait-elle à imiter la branche écossaise, où, à côté des professeurs, nombreux et éminents, se trouvent aussi des banquiers, des clergymens, des industriels ; aussi pourrait-elle faire appel aux littérateurs et aux artistes qui, je crois bien, ignorent tous jusqu'au dernier, son existence, et regretteront, peut-être, en l'apprenant, de n'avoir pu se joindre à temps au cortège ; au cours du voyage, nos peintres auraient pu noter de pittoresques falaises ou de délicats effets crépusculaires, nos musiciens, recueillir de savoureuses mélodies indigènes, comme cette chanson goëlique, d'un charme si étrangement armoricain,quenous entendîmes dans un concert donné par

l'Association des étudiants, nos architectes, étudier les efforts persévérants et souvent heureux, de leurs confrères d'Outre-Manche , qui font trouver nos maisons, hôtels isolés ou casernes à cinq étages, si ternes et si monotones, au retour de ce pays où le moindre cottage, avec sa variété de lignes, sa fantaisie d'allures, et sa parure de fleurs et de verdure grimpante, atteste un autre effort vers le beau. Tous auraient certainement gagné à ce voyage de découverte dans un *ultima Thule* qui n'a rien de barbare, et beaucoup, alléchés par l'indéniable renaissance artistique du monde celte, auraient sûrement poussé jusqu'à Glasgow, une des plus vivaces sources de cette renaissance , car, et ceci nous surprendra peut-être nous autres français, toujours un peu mondains, la jeune école d'art écossais n'est pas née à Édimbourg, la ville lettrée qui s'enorgueillit de son surnom d'Athènes du Nord, mais à Glasgow, la ruche laborieuse et trafiquante, le véritable cœur de l'Écosse, nouvelle preuve de cette union nécessaire de la vie et de l'art, que nos artistes, trop souvent dédaignent.

Ce n'est pas que Glasgow réponde à l'idée que nous nous ferions volontiers d'une cité d'art. La ville est banale : on n'y a même pas la sensation d'immensité que donne Londres, après qui elle vient tout de suite, avec ses 800.000 habitants ; quelques rues à angle droit, une place bordée d'édifices cossus, l'Hôtel de Ville entre autres et parsemée de statues à l'aspect funèbre (on abuse du bronze, là-bas), et c'est tout. Pour ne pas emporter de Glasgow un souvenir trop quelconque, il faut sortir de la ville, aller d'abord à l'extrême est, voir la vieille ca-

thédrale et sa crypte ténébreuse, et, tout près de là, le cimetière qui s'étage en terrasse sur une colline et évoque un souvenir inattendu de campo-santo génois, et puis à l'extrême ouest, au West-and-park, d'où l'on découvre sur un plateau, au-delà d'un vallon verdoyant, les somptueux bâtiments de l'Université, car Glasgow, métropole industrielle, se pique aussi d'être une ville savante, tout comme Édimbourg, Saint-André et Abardon (la petite Écosse, on le voit, a autant d'universités que la grande Angleterre); mieux encore, il faut descendre la Clyde sur un de ces beaux steamers qui la sillonnent sans cesse depuis le jour où le père des bâteaux à vapeur en fit jaillir les eaux sous ses palettes, et passer la revue de ces énormes chantiers, plus retentissants de coups de marteau que les ruelles de Brescia, où se forgent, se boulonnent et se lancent les deux tiers des coques en fer construites en Angleterre, qui sont presque les deux tiers des coques en fer construites dans le monde, haie de docks, de quais, d'ateliers qui se prolongent pendant des milles et des milles, et donnent une des sensations les plus formidables que puisse produire le spectacle du travail humain.

Quel contraste avec Édimbourg ! La capitale de l'Écosse est bien sans doute aussi, surtout avec ses faubourgs Leith et Portobello, une ville travailleuse où ne manquent pas les hautes cheminées, mais ce n'est pas à l'attirail industriel qu'elle doit son attrait. La nature a bien préparé le sol ici ; grâce à elle, Édimbourg, si Glasgow est la plus puissante ville du Royaume-Uni après Londres, en est la plus jolie, avant Londres. On ne peut pas rêver de cité bâtie

plus à souhait pour le plaisir des yeux. Partout des perspectives changeantes, horizons dentelés de montagnes ou miroitants de nappes d'eau, frais vallons ou collines pittoresques ; au centre de la ville le vieux château dont l'histoire est l'histoire même du royaume, s'accroupit sur un éperon à pic de trois côtés, ne communiquant avec le plateau que par un mince pédoncule, une esplanade-glacis au-delà de laquelle se plonge la grande rue (vraiment large comparée à ses sœurs parisiennes, la rue Saint-Martin ou la rue Saint-Denis), du vieil Édimbourg jusqu'au triste palais de Holyrood, qui dort là-bas dans un bas-fonds ; là défilent les vénérables monuments de l'ancienne Écosse, le palais du Parlement, la cathédrale Saint-Giles, la maison de John Knox, le cimetière de Greyfrian, où fut signée la Covenant et où dorment les dix-huit mille victimes que la persécution anglicane fit en Écosse en moins de trente ans, de 1661 à 1688 (nous n'avons pas eu le monopole de l'intolérance religieuse) ; autour de ce nombril, où ne manquent certes ni les vieilles maisons vermoulues, ni les ruelles tortueuses et abruptes, rayonnant les vastes quartiers neufs de la ville, au sud l'Édimbourg universitaire, les facultés, les écoles, le muséum, au nord l'Édimbourg commerçant et riche avec ses vastes rues monumentales, ses jardins, ses palais, et cette admirable terrasse de Princes street qui longe le vallon-jardin, au-delà duquel se relèvent les pentes escarpées du château, avec aussi, non plus sur son flanc, mais en face, un autre fond de décor, la colline de Carlton, surmontée de tours crénelées, de belvédères et d'une colonnade inachevée qui, de loin, et dans la brume, se profile sur le ciel comme un Parthénon auguste.

Et Édimbourg n'est pas, loin de là, la seule ville pittoresque d'Écosse ; à Stirling, le vieux château couronne une montagne plus haute et plus abrupte encore ; du haut des parapets on voit se dérouler, jusqu'à l'horizon, la plaine immense, les champs bariolés comme un riche tapis, pour parler comme le poète, pâturages et moissons blondes, forêts sombres et jardins clairs, champs de culture souvent transformés en champ de bataille, car Stirling, à peu près à égale distance de Glasgow, d'Edimbourg et de Pesth, est la clé stratégique de l'Ecosse et six batailles décisives se sont livrées sous les échanguettes de sa citadelle; dans l'intérieur du palais aussi le sang a coulé ; on montre encore la salle où le roi Jacques II poignarda de sa main Douglas : Stirling était alors une des résidences des rois, Jacques II naquit au château et aussi Jacques V qui y bâtit un palais carré à colonnes torses, d'un étrange goût renaissant sous ce ciel hyperboréen ; tous les héros d'Écosse ont ici leur souvenir ; Robert Bruce, une statue devant le château de Wallore un monument en forme de phare sur une colline voisine ; mais aujourd'hui tous ces souvenirs belliqueux se sont adoucis ; quelques highlanders, en costume de parade gardent seuls ces vieilles forteresses, les canons qui allongent leurs gueules de bronze vers les quatre coins de l'horizon restent muets et du haut des murs ce ne sont point les fers de lance qu'on voit luire mais les branches vertes, humides de la dernière averse, et qu'un rayon de soleil fait étinceler dans la plaine.

Que d'autres noms il faudrait citer si nous faisions, comme il en était autrefois la mode, un « voyage

pittoresque » en Écosse. Porth la vieille ville si longtemps capitale du royaume, Dunfermline qui garde en sa cathédrale, la tombe de Robert Bruce, Oban la gracieuse, assise au bord de sa baie tachetée de yachts, Dundee, la patrie des marmelades, une ville plus grande que Rouen ou Toulouse, prenant dans la brume, avec ses cheminées et ses tours d'église, un aspect presque féérique quand on s'approche d'elle par le pont gigantesque qui traverse l'estuaire du Tay, Saint-Andrews enfin, la métropole religieuse universitaire d'Ecosse, dépassée et de beaucoup par d'autres « jeunesses », mais restée vivante avec ses collèges, ses hôtels qui en font le Dieppe ou le Trouville d'Édimbourg, et son immense plage chère aux joueurs de golf, un jeu que nos pères ont joué pendant des siècles sous le nom de mail (quelle ville de France, n'a pas son cours du mail) ? et qui nous revient, sous son nom écossais sans que nous le reconnaissions, il y a si longtemps que le français ne joue plus ! Saint-Andrews est fière de son golf, plus peut-être que de son Université ; nous croisons dans les rues le convoi d'un officier précédé de *bag-pipers*, jouant une marche funèbre d'un caractère étrange, et l'on porte derrière le cercueil les balles et les crosses, comme chez nous l'épée et les croix ; sur d'autres tombes, nous voyons sculptés les mêmes instruments, et les épitaphes mentionnent l'habileté du défunt au jeu national de l'Écosse. Par contre de son importance religieuse, Saint-Andrews n'a conservé qu'un souvenir ; le presbytérianisme a égalisé toutes les paroisses et il n'y a plus d'évêque ici, au moins dans la hiérarchie protestante, pour réclamer en faveur de

son siège, la primauté que lui valut l'antique tempête qui jeta sur la plage le vaisseau de saint Regulus, chargé des reliques de l'apôtre saint André ; de son ancienne gloire primatiale, la ville n'a conservé que des ruines, ruines du château des évêques, tour Saint-Régulus, ruines surtout de la cathédrale, pittoresques et lamentables, ouvrant sur le ciel leurs vastes porches et leurs rosaces béantes. Toute l'Écosse d'ailleurs est semée de ruines d'églises ; la Réforme, ici comme ailleurs et plus qu'ailleurs, fut violemment iconoclaste ; des 360 croix rustiques que conservait l'île d'Iona, deux seulement subsistent ; en ruines aussi les anciennes et riches abbayes de Bryburgh, de Malrose, de Kelso, d'Holyrood, de Fedburgh, de Lincluden, de Swatheart, bien d'autres encore ; ces ruines il est vrai, restent en quelque sorte vivantes, avec leur manteau de lierre et leur tapis de gazon, les cimetières qui les entourent, reçoivent encore des dépouilles, et les prières semblent voltiger autour de leurs piliers disjoints ; les hommes ont détruit, mais ils ne sont pas acharnés à leur œuvre mauvaise ; en Écosse comme en Angleterre, les voûtes des nefs étaient en bois ; un incendie suffisait pour faire crouler la toiture et une partie des murs de soutènement, mais tous le gros œuvre restait debout ; de là, parfois la conservation d'autant plus mélancolique des ruines, à Holyrood, une des grandes baies du transept est intacte, à Saint-André, le portail, le mur d'abside, tout un côté de la cathédrale subsistent ; à Melrose, tout près de la frontière anglaise, les ruines semblent un décor romantique, les vastes roses et les baies immenses ont conservé leurs meneaux délica-

tement ouvragés, les piliers du chœur fusent d'un seul jet vers l'azur, et les grandes herbes frissonnent au vent du soir qui passe sur les tombes.

Toutes ces villes ou presque, les Congressistes ont pu les voir, conduits par leurs hôtes d'Edimbourg, reçus par des députations locales, à Stirling par le lord-provost, en habit de garde française, à Saint-André, par le principal et le corps professoral de l'Université ; toutes les attentions avaient été prévues ; de somptueux lunchs attendaient les voyageurs, le spectacle de cérémonies solennelles leur était réservé, à Saint-André, par exemple, la réception universitaire d'une étudiante, la première doctoresse en droit d'Angleterre ; des trains spéciaux les emportaient et les ramenaient, ralentissant à dessein en vue des monuments ou des beaux paysages, château de Kinros, ville de Dunferline et surtout pont du Forth, l'admirable Forth-bridge, chef-d'œuvre de granit et d'acier enjambant en trois pas monstrueux l'énorme bras de mer s'enfonçant dans l'isthme qui est le cœur de l'Écosse au devant de la Clyde, où Antonin avait jadis bâti son mur à plus de cent kilomètres en avant du mur de Hadrien et que l'on parle maintenant de couper par un canal qui décuplerait l'importance d'Edimbourg et de Glasgow. Peu de « travaux d'art » comme disent les ingénieurs, donnent une égale impression de puissance et d'indestructibilité ; le viaduc de Garabit est plus vertigineux et peut-être plus élégant de courbe, mais il n'a pas l'admirable panorama du Forth-bridge avec les grosses prairies de Fife, au nord, les faubourgs populeux d'Edimbourg au sud, et sous vos pieds la vaste nappe d'eau vive, clapotante et irrisée qui se

perd d'un côté dans les montagnes, de l'autre dans la hauter mer, sillonnée par de grands vapeurs qui passent sous les arches gigantesques comme des bateaux-mouches, la nappe d'eau aujourd'hui calme comme un beau lac ensoleillé, mais qui doit avoir ses jours terribles, cette épave le dit, un trois-mâts naufragé près d'une rive dont la mâture inclinée seule dépasse les claires vaguelettes.

(A suivre) HENRI MAZEL.

LE BONSOIR

Nous nous tenions tous deux sur le seuil de ta porte,
Tu rentrais dans ta vie où je ne te suis pas.....
La clarté de la lune était timide et morte,
Et les rameaux tremblants semblaient parler tous bas.

Et tu laissas ma main se poser sur la tienne ;
Mes yeux, voyageurs las, te quittaient, pleins d'émoi ;
Chers soirs, il n'est donc rien aux yeux qui vous retienne?
Le bruit froid du battant déjà tombait sur moi.

Derrière nous, le soir d'été, tendre et charmant,
S'ouvrait ; là-haut brillaient les étoiles ; aucune
Ne brillait d'aussi loin que ton regard dormant.

Un parfum me venait d'un tilleul écarté....
Je vis ton escalier que blanchissait la lune,
Et songeai que tes pas blesseraient sa clarté.

L. Legouis.

(Du *Mercure*).

NOTES SUR L'ART MÉRIDIONAL

A PROPOS DE L'EXPOSITION LAHAYE

A M. Marcel Médard.

Les intérieurs provençaux et certains paysages de M. Alexis Lahaye, exposés ces jours-ci dans la galerie des Arts, à Nimes, affilient ce peintre de vision septentrionale aux officiels metteurs en cadres du Midi.

L'expression artistique d'une race.

Il s'agit de cette race du Midi dont le far-niente se complaît si bien à des allures d'activité.

Des poètes imaginatifs, ses fils, lui ont apporté une conscience. Ces descendants des troubadours, épris d'archéologie et de vocables périmés, ont appliqué à la terre natale des dénominations antiques, l'ont appréciée suivant les images de leur littérature. Avec abondance, ils ont fourni quelques raisons à leurs dires, les témoignages que pouvaient être un passé agréablement et facilement littéraire, une académie gasconne de galanterie médiévale. Bases de tout un système d'illusions, de toute une série d'apothéoses. Dans les gazettes locales, les *chantres* accrédités ont célébré la grandeur du pays et des hommes, la beauté des œuvres. La table des matiè-

res humaines, a dû s'augmenter d'une action méridionale, d'une littérature, d'un art.

D'un art ? — Mais avant tout, une simple constatation s'impose. C'est un lyonnais, Puvis de Chavannes qui seul a renoué, dans les deux panneaux synthétiques qui décorent l'escalier du musée de Marseille, le fil d'azur et d'or, ténu, qui relie à la tradition antique, les descendants improbables de Gyptis la Phocéenne. Les œuvres qui expriment au plus exact et au plus haut degré les flamboiements paroxystes, les intensités de la terre du Midi sont la série des toiles rapportées d'Antibes par Claude Monet, de Vernon (Eure), les études peintes aux alentours d'Arles, par Vincent Van Gogh, un hollandais. Les faits seuls sont ironiques.

Un méridional, cependant, a donné la sensation d'un génie de la race. Avec plus que du talent, Monticelli fut le voyeur des tons exaltés, des riches et des somptueuses harmonies. Mais le déséquilibré, le fou de couleur git ignoré dans le cabanon des collections particulières. Au musée de Marseille, il est comparse, à la cantonade d'une cimaise où Montenard et Moutte sont les beaux ténors.

Montenard, Moutte, et puis aussi Saïn, Olive, Meissonnier, Gagliardini, d'autres pareils, c'est toute l'école des peintres méridionaux, la gloire de la race, l'expression picturale synonyme exactement de l'expression littéraire du Midi des félibres. Aux murs des salons, des musées, ces peintres déploient la rengaine uniforme de leurs mensonges. Entre les baguettes d'or lourd, l'outremer est déchaîné, le plâtre et la craie s'étalent, le vermillon ruisselle. Tricolores les marines, tricolores les intérieurs, tricolores les paysages. Tricolore, à la façon des

drapeaux économiques qui ornent les gendarmeries de village, la nature se tend. Sur des mers de cobalt émaillé, entre de coulisses de caps ocreux, des ciels de tole peinte pèsent. Sur le repoussoir immuablement bleu des ciels et des eaux lapididifiés, toute une figuration — tartanes et calanques, figures et rocs, oliviers et maisons — se découpe comme au ciseau. Toute une nature est figée par un art de truquage, maçonnée à jamais par les artifices du couteau à palette.

Une race répudie les brumes. Elle rejette dédaigneusement toute invasion d'idée, de pensée. Bruyamment, avec des réclames, elle déclare préférer la forme et la couleur, opter pour la beauté plastique. Elle se prévaut de son ciel comme Attique, d'une mer qui baigne aussi l'Acropole, elle se grise de superlatifs. — Et voilà : un artiste de son sang est un des plus furieux coloristes du siècle, elle l'ignore, toujours. L'intelligence de l'art vrai lui semble interdite. Ses peintres ignorent leurs pays, ils sont les ouvriers du mauvais travail, des basses besognes, fausses et bâclées. Sur le poncif du plus habile, ils s'escriment tous sans critique. Et ce ciel tant célébré, ce ciel digne de servir de toile de fond au Parthénon, ce ciel, au moins léger et lumineux, n'a jamais pu être autre chose, sur les toiles de ces notables peintres, qu'un badigeon de vil maçon.

M. Alexis Lahaye.

Dans la Galerie des Arts, à Nimes, du 1er au 30 novembre, soixante cadres forment l'exposition du peintre Alexis Lahaye

Celui-ci est un homme du Nord qui a voulu forcer à l'expression de la nature méridionale un tempérament d'artiste définitivement rebelle. Aux seules généralisations philosophiques d'un Puvis de Chavannes, à la vision panthéiste et à l'amour éperdu de toute la nature d'un Claude Monet, aux divinations d'un Van Gogh, l'exil est fécond. Mais des exceptions de telle sorte ne peuvent infirmer cet enseignement de Gustave Geffroy : « L'artiste doit être d'un pays. — Du pays où il est né si c'est possible. S'il l'a quitté, qu'il y retourne, qu'il aille y rechercher ses souvenirs, qu'il les évoque doucement, qu'il les fasse se lever des chemins, des angles des ruelles, qu'il les fasse sortir des clartés matinales, des soirs qui se vaporisent en poudroiement d'or, en buées de sang, en mousseline grise, — qu'il les appelle, qu'il les assemble autour de lui, qu'il les force à parler dans son œuvre ».

M. Alexis Lahaye, mesuré, délicat, eut le rare bonheur, dès sa rencontre avec les peintures, de reconnaître celle de son tempérament. Alors, Edouard Manet et ses disciples divulguaient de nouvelles lois de peindre, toute une nouvelle série de prétextes à tableaux. Surtout devant l'art de Berthe Marizot, devant celui d'Ernest Duez, M. Alexis Lahaye trouva son chemin de Damas. Dès le Salon de 1879, un envoi remarqué, *Sous les Oliviers*, donnait la note du peintre, celle-ci : un goût pour la nature agréable et plaisante, pour la nature sans heurts et sans outrances ; une vision de cette nature encore adoucie, élégante et poudrerizée de gris argentins, de gris roses, de gris lilas, de gris tendrement bleutés. Puis un métier sobre et simple, une facture exacte et honnête.

D'ailleurs, de ce tableau du Salon de 1879, l'essentiel conservé demeure, la *Rêverie* (1) de cette exposition. « Sous des oliviers, une femme vêtue de gris perle, avec un fichu d'un bleu tendre autour du cou et de séduisants bas bleus dans des soulier assortis à la robe...., peint dans des tons fins délicieux, dans une gamme de pâleurs argentées, de verts noyés de lait, de gris et de bleus discrets (2) ». Les plus notables facultés de M. Alexis Lahaye se sont prononcées dans l'exécution de ce thème et en même temps tous les éléments de son art s'y sont réunis. Il n'est pas un découvreur de formules, mais il sait être un intelligent des évolutions nécessaires. Des études classiques lui ont enseigné la rigidité d'un dessin immuable ; il sait ne s'en souvenir que juste assez pour être capable d'une solide construction. Le reste, il le demande aux vrais maîtres de son temps. Comme eux, il peint son époque, comme eux, il cherche dans l'observation scrupuleuse des appuis à ses sentiments personnels.

La jeune femme assise sous les oliviers rit-elle, rêve-t-elle ? Ce qui est certain, c'est qu'elle est. Au cours de la promenade autour de la villa, elle s'est assise. A ses côtés , sur l'herbe , elle a posé son panier à menus ouvrages. Elle est logique dans le frais décor ; ainsi, elle constitue un feuillet de notre vie contemporaine, un des feuillets les plus nets d'une série qui serait celle des *Mondanités*. La toile est également un exemple de vraie bonne peinture, de métier excellent. Dans toute une harmonie de tons frais et craintifs, la brosse s'est jouée

(1) Appartient au Musée de Nimes.

(2) J. K. Huysmans. *Le Salon de* 1879.

sans lourdeurs et sans défaillances, épousant les formes sans insister, glissant sur la fragilité des teints et des étoffes, discrète servante d'un œil attentif à la subtilité des notes de couleurs, des accords gris.

Dès le Salon de 1879, donc, l'effort de M. Alexis Lahaye avait abouti. Cet artiste possédait la conscience et les moyens techniques de son art, l'accès d'une route libre et large. Seize ans écoulés, au Salon de 1895, la route suivie aboutissait à l'œuvre maîtresse, à *La Joie du Matin* (1).

De quel intérêt ne serait pas pour l'intelligence de l'histoire de l'art, après la dissection de tant d'autres psychologies, celle de l'artiste. Voici un peintre en possession d'une parcelle de la toute vérité artistique, propriétaire dans le domaine de l'art, d'un coin de terrain qu'il a su augmenter et cultiver avec bénéfice. Et soudain, sans qu'aucune cause apparaisse visible, ce peintre se rue aux terres de l'erreur, fait courir à son art l'aventure du voyage d'exploration.

C'était un art bien décidé que celui de M. Alexis Lahaye, mais un art décidément moderne et décidément septentrional. Son aventure a été le Midi.

A l'exposition de la Galerie des Arts, des peintures s'efforcent de représenter des paysages, des scènes de nature provençale. Car, M. Alexis Lahaye a désiré appliquer à la transcription de cette nature, si différente de celle à laquelle tant d'affinités le liaient, ses facultés de peintre gris, d'artiste doué d'un sens précis du moderne. Il a abandonné les

(1) Appartient au Musée de Nimes.

plages du Nord qui avaient valu à son art ce *Soir à marée haute (Witstable)* si surprenant de finesse. Pour les anachroniques filles d'Arles, il a délaissé la femme de son temps, la femme de la *Rêverie*, celle de la *Joie du matin*. Alors, le talent dévié s'est dérobé sur la voie inconnue. L'œuvre complète et une s'est dispersée, hachée par la lutte, par la conciliation essayée et impossible d'éléments extrêmes. Les preuves sont là : les paysages, de la même froideur à toutes les heures, les Arènes blafardes, Saint-Trophime indécis. Puis, l'erreur plus grave et plus définitive des intérieurs provençaux. Ici, ce n'est pas seulement comme dans les paysages, l'œil et la main du peintre qui ont protesté mais encore tout lui-même, la meilleure partie de lui-même. Les intérieurs provençaux ne peuvent être prétendus tels que par la forme, par la couleur des costumes de celles qui les habitent. C'est bien peu. Non seulement les conditions nécessaires de couleur, d'atmosphère n'ont pas été réalisées. mais toutes celles de quelque vérité. Le moderne s'est vengé. Son spectre est venu troubler le travail du peintre volage. — C'est-à-dire qu'il existe d'une part des femmes qui font évoluer dans le cadre particulier de la Provence, maisons et champs, une ampleur de ligne, une grâce spéciale. Et que, d'autre part, M. Alexis Lahaye a peint des antichambres, des nurseries meublées d'appliques Louis XIV, de tables Louis XVI, de tubs, où des dames du monde parées des atours du dimanche des femmes de Provence, repassent et soignent des gosses, et cousent, ou bien tout simplement, posent.

Une vérité.

Devant la nature. ainsi que devant un sphynx impassible et narquois, est amoncelé l'amas meurtri des œuvres inintelligentes, des fausses interprétations. Les cadavres pantèlent de ceux qui ont voulu ravir par fraude le sens de l'énigme.

Un jeune homme s'est découvert. Il y a quelque mois, à Paris, les feuilles d'art disaient pour la première fois, à propos d'une exposition chez Le Barc de Boutteville, le nom de René Seyssaud. Et c'étaient moins des œuvres que le préfacier du catalogue présentait au public, qu'un peintre.

René Seyssaud est du Midi. Après tant d'autres qui échouèrent, il a voulu saisir, fixer cette âme de la terre méridionale, le soleil. A toutes les heures du jour, à celles surtout où l'astre flamboie de toutes ses flammes, attentif, il a essayé de retenir sur ses toiles un peu, le plus possible de l'insaisissable lumière. Il a poursuivi les rayons impalpables. Il les a vu courir sur les moissons fauves, s'abattre lourdement sur le plancher battu des aires, sincurver au fond des sentiers caillouteux, s'attarder aux murs de pierres sèches. Ici ils exaltaient le vert des mûriers, les ocres et les cinabres des sillons argileux, là, ils escaladaient l'à-pic des carrières, puis, paresseux, muaient et transmuaient les flots encadrés de rocs de la Méditerranée. Parfois, clairs et limpides, ils laissaient fuir au loin les roses horizons, parfois, plombés, ils dardaient drus et compacts sur un premier plan et les fonds s'estompaient, noyés dans les bleus opaques, dans les vapeurs tourbillonnantes.

La poursuite fut de chaque jour, de chaque heure.

Et parce que l'esprit, l'œil et la main de l'artiste étaient sincères, point faussés par les artifices ni les tricheries, l'œuvre naquit forte. Quelques uns des paysages exposés chez Le Barc de Boutteville, étaient éclairés par le plus vrai soleil qui puisse éclairer œuvre de peintre, par ce soleil qui ne se borne pas à teindre la nature d'outremer, de vermillon et d'ocre jaune invariablement, mais qui, protéique, embrase et pénètre tout, baigne des mêmes ondes lumineuses et l'homme et le rocher et la maison et l'arbre, fait vibrer la nature, enveloppant le monde de sa superbe unité.

Pour avoir livré son secret, le sphynx n'a pas écroulé sa splendeur vengeresse. Des hommes l'ont réduit pour leur part, doués, les uns de génie, les autres d'intelligence volontairement patiente et probe. Mais à la porte du temple, sur le seuil de porphyre, il aiguise encore ses ongles d'or pour les carnages des arts menteurs.

LÉOPOLD PIERRE.

BIBLIOGRAPHIE

MORTEVILLE, par Maurice Pottercher (Bussang. (Vosges.

Les lecteurs de la *Revue du Midi* n'ignorent pas le Théâtre du Peuple, du à l'initiative, à la persévérance de quelques vosgiens : un hangar en pleins champs, les montagnes pour toile de fond, de vrais arbres pour coulisses. Ce qu'il faut ajouter, c'est que les œuvres représentées sur ce théâtre sont très remarquables et que la dernière, *Morteville*, est un pur chef d'œuvre ; il y a eu certainement plus de force et de grandeur sur le hangar de Bussang que dans les quinze ou vingt places théâtres-palais de Paris. Ah si l'exemple de M. Sotterher pouvait être suivi, et si les départementaux travaillaient à la décentralisation autrement qu'en pérorant dans des réunions électorales ! Que de choses il y aurait à faire, qu'on dira ici quelque jour peut-être !

QU'ELLES SOIENT DES ÉPOUSES ET DES MÈRES par Lydie Martial. (*Bibliothèque de la Nouvelle Revue*).

A un moment où la préocupation féministe est aussi bruyante qu'étendue, il est bien de citer des livres comme celui-ci, qui par leur simple titre donnent la meilleure solution possible du problème. A ne rien céler, il y aurait bien quelques réserves à faire sur le livre lui-même, l'auteur croit trop à l'éducation officielle et pas assez à l'éducation morale personnelle, mais la bonne foi et la générosité de l'auteur sont parfaites, et quand bien même chaque lectrice ne se rappellerait que le titre de cet ouvrage pour le mettre en pratique, cela serait déjà énorme.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNERALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

LES SYNDICATS AGRICOLES

ET LA CRISE SOCIALE

Autre chose est de conquérir une liberté ; autre chose de savoir s'en servir. Le prolétariat français demandait avec impatience le droit de former des syndicats professionnels pour la défense du travail, droit légitime s'il en fut et dont la négation fut une lourde erreur de la Révolution. La loi du 21 mars 1884 est venue lui donner satisfaction ; désormais tous les travailleurs français peuvent, sans distinction aucune, former entre eux des associations professionnelles, investies de la personnalité civile, pouvant couvrir et protéger l'individu isolé contre les excès inévitables d'une concurrence industrielle poussée à l'excès, conséquence de la lutte à outrance pour la production à bon marché. A leur tour ces groupes ont la faculté de s'unir et de former, sous le nom d'unions, de véritables représentations professionnelles qui, par leur puissance et leur étendue, pourraient utilement prévenir les conflits entre le capital et le travail. L'idéal proposé par le législateur était beau ; la réalité fut assez triste. Dès la loi promulguée, les syndicats ouvriers, qui fonctionnaient par tolérance, affirmèrent leur exis-

tence ; mais leur premier soin fut de se soustraire aux obligations de publicité, pourtant bien légères, qui leur étaient imposées ; leur second fut de profiter de l'investiture reçue pour accentuer leur caractère politique. De l'organisation de la mutualité entre gens de même métier appelés à vivre ensemble, il ne fut pas question ou si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Par contre ces syndicats déployèrent toute leur énergie pour proscrire le malheureux camarade, qui, soit timidité, soit au contraire excès d'indépendance, refusait de s'enrôler dans leurs rangs : au nom de la liberté on lui refuse le droit de travailler librement. Ils organisent des grèves, ce qui est légitime et parfois nécessaire, mais ce qui est toujours une crise grave pour les salariés, et ils les organisent sans nécessité, en laissant prendre la direction à des politiciens sans scrupule en quête de réclames électorales; ils font des députés, des sénateurs, des maires, se grisent de théories plus ou moins nuageuses, et finalement oublient de faire leur métier social, qui est de fortifier l'unité de travail qu'est l'ouvrier isolé par l'appoint de ses camarades.

Aussi les syndicats industriels ont ils rapidement trompé les espérances qu'on avait mises en eux, et, comme il arrive toujours, on s'en est pris au principe, qui n'en peut mais. Si la loi libérale de 1884 a été faussée complètement dans les milieu industriels elle a produit par contre des résultats féconds dans le monde rural. Les syndicats agricoles se sont multipliés, faisant œuvre de saine démocratie, étendant jusqu'au moindre hameau leur influence bienfaisante et témoignant des énergies latentes qui existent en-

core dans notre patrie. Dans le bilan de la liberté d'association, la colonne de l'avoir l'emporte encore et de beaucoup, sur celle du passif ; ses défenseurs peuvent en tirer fierté et sont ainsi autorisés à concevoir de plus vastes espérances.

Certes les syndicats agricoles n'ont pas atteint encore le point culminant de leur ascension, et n'ont pas donné tous les résultats qu'on peut attendre d'eux. Leur action sur certains points est embarrassée par toute sorte d'obstacles, retardée par les préjugés de ceux-là même qu'ils servent, rendue confuse par notre longue déshabitude de l'association ; des dissensions intimes ont surgi ; des échecs partiels se sont produit. Dans le rapide tableau que je vais en faire je ne chercherai à dissimuler ni les unes ni les autres ; ce qui demeure après l'élimination nécessaire est encore vraiment beau ; c'est le plus pur de notre France, le plus intime élément de notre race, Jacques Bonhomme patient et fin, robuste et courageux, arraché à son long sommeil léthargique, mis en marche vers le progrès, rendu à la conscience de ses forces et du meilleur usage qu'il peut en tirer, et tout simplement en train de résoudre par la consolidation de la famille et de la petite propriété, un des problèmes les plus irritants de la crise sociale.

Certes dans un pays fortement centralisé comme le nôtre, ou l'activité intellectuelle et le renom mondain viennent tout entier aboutir à ce merveilleux et fatal Paris, que nous maudissons et que nous adorons à la fois, il semblait que les ruraux dussent renoncer à constituer une force d'opinion assez puissante pour contrebalancer les influences citadi-

nes. Isolés dans leur métairies ou leurs hameaux, dispersés sur les coteaux ou dans les vallées, perdus dans les bois ou dans les landes, ils n'avaient entre eux aucune cohésion et paraissaient devoir être toujours divisés par les jalousies de classes, les querelles de clochers et les haines de famille. Qu'y a-t-il de commun, sinon l'indifférence d'un côté et une vague envie de l'autre, entre le riche viticulteur de l'Hérault et l'Angevin dont la récolte de blé est dépréciée, entre le grand propriétaire d'herbages normands et le pâtre aux quelques brebis errantes dans les maigres pâturages des Alpes et du Ventoux ?

Les syndicats agricoles ont réalisé cependant ce problème difficile et complexe de réunir tout ce monde et d'en faire une unité sociale compacte, dirigée par de grandes idées générales professionnelles, ayant un objectif semblable et une ligne de conduite à peu près identique. Certes on ne saurait s'attendre en cette occurrence à une hiérarchisation savante et une parfaite unité; tous les vrais libéraux seraient les premiers à déplorer une centralisation déplorable, qui rendrait stériles les efforts des plus courageux. Assez de mandarinat chinois, sans y ajouter le mandarinat agricole : de plus en plus on ne faira rien de bon sans la liberté. Le plus grand mouvement social agraire de notre siècle est celui initié en Allemagne par Raiffeisen, vers 1850; il n'a pris toute son ampleur qu'en passant par la conception plus libérale d'un de ses élèves, M. le docteur Haas. Les initiateurs du mouvement syndical français aspirent à faire plus grand encore et savent qu'ils ne peuvent y arriver qu'en sursatu-

rant, pour ainsi dire, des doctrines individualistes les masses profondes de nos campagnes.

II

Il est possible aujourd'hui de mesurer les résultats actuels du mouvement syndical agraire et d'en mesurer assez exactement le développement prochain. Ce qui est rigoureusement démontrable en mécanique, l'impulsion proportionnellement croissante du mouvement acquis, ne l'est pas sans doute au même degré en matière sociale ; il n'y en a pas moins entre les deux ordres de phénomènes, physiques et moraux, une évidente affinité. Toute évolution sociale, qui correspond à un besoin de l'humanité ou d'une fraction de l'humanité a des débuts plus ou moins lents ; puis le mouvement s'accélère, se précipite et s'étend avec une intensité de plus en plus grande. Au début, les syndicats agricoles passèrent ignorés, presque conspués. Comme ils manifestèrent tout d'abord leur existence par des achats en commun d'engrais et de matières premières, tous ceux qui de près ou de loin tenaient à ce commerce, et ils sont nombreux dans nos campagnes, y virent des concurrents qu'il importait d'étouffer dans l'œuf ; d'autres ne voyant que l'étiquette « syndicats » y soupçonnaient des associations révolutionnaires destinées à socialiser la terre et à transformer les ouvriers agricoles en autant d'émeutiers ; le plus grand nombre demeurait indifférent et se bornait a sourire. Les fondateurs de syndicats étaient considérés comme de doux phi-

lanthropes, pleins de bonnes intentions, mais quelque peu chimériques et naïfs ; on leur accordait tout au plus une compatissante sympathie et on leur souhaitait de ne pas trop manger d'argent dans leurs bonnes œuvres. Je me souviens qu'il y a dix ans, au congrès des sociétés coopératives de consommation tenu à Tours en 1887, quelques uns des initiateurs de l'action agricole, frappés de l'identité de but et de moyens existant entre leurs syndicats et les coopératives, voulurent créer des relations entre ces deux groupes. Deusy fut choisi pour présider la délégation envoyée à Tours ; Deusy dont le monde syndical déplore la perte récente, n'était rien moins qu'un naïf ; sans doute, il avait de l'apôtre, l'âme généreuse et l'ardente foi, mais d'un apôtre militant et toujours prêt à la lutte ; il mettait au service de ses idées une éloquence forte et incisive, quelque peu tribunitienne, appuyée sur des chiffres et d'une logique serrée ; c'était l'honnête homme par excellence, qui tenait pour le premier devoir de combattre pour ses idées et repoussait toute compromission. Il choisit dans cette réunion d'ouvriers industriels comme thème de son discours, la nécessité de la protection pour le relèvement de l'agriculture en France. C'était audacieux ; lui et ses compagnons de lutte cherchèrent naturellement des appuis dans le monde agricole. Il existait bien à cette époque à Tours un syndicat, mais il était purement nominal encore ; les ruraux ne connaissaient pas la puissance de l'instrument mis à leur service et se désinteressaient de toutes ces questions d'association Ils s'abstinrent et Deusy resta seul avec deux jeunes amis pour soutenir le renom de la démocratie rurale.

Grâce à lui, le principe de l'union entre syndicats et coopératives fut adopté par le congrès. Depuis lors, quel chemin parcouru ! Les syndicats agricoles sont admis aujourd'hui dans les congrès coopératifs ; ils ont voix consultative au comité central ; ensemble, les deux groupes sociaux ont fait campagne pour le vote définitif de la loi sur les sociétés coopératives; ils se rencontrent dans les congrès internationnaux ; leur devise est la même et hautement s'affirme : « Les économistes disent : la lutte pour la vie ; nous disons, nous : l'Union pour la vie.» (1)

D'un autre côté la quantité et la qualité des personnes qui s'occupent directement des syndicats agricoles se sont accru de manière fort sensible. Densy trouverait aujourd'hui dans tous les départements un groupe nombreux d'amis qui lui fairaient cortège. Le succès a ses partisans, toujours, mais surtout quand il répond à des nécessités d'intérêt et à des besoins impérieux d'opinion. Il s'affirme alors avec d'autant plus d'éclat, qu'il pare d'un certain vernis d'idéal la nécessité de mener à bien ses affaires.

III

Cette préoccupation de l'opinion devait fatalement avoir son retentissement dans les sphères officielles. Le programme de l'exposition de 1900, contient une section des syndicats agricoles, largement développée et dont le jury d'admission réunit des hommes

(1) Toast porté par M. Kergall au banquet commun des syndicats et des coopératives au palais de l'industrie, en 1894.

d'opinion bien diverse, mais tous dévoués à l'œuvre commune. Les circulaires du ministère de la guerre prescrivent la présence dans les commissions de ravitaillement des présidents des syndicats agricoles. Dans d'autres ministères, on comprend qu'il y a là des forces précieuses à utiliser et qui s'offrent sans rien demander, ni faveurs officielles, ni rémunération d'aucune sorte. Notons cependant que les bureaux ne suivent qu'avec répugnance l'impulsion venue d'en haut : ils ont l'administrative crainte de tous ceux qui ne sont ni enregimentés, ni classés et qui se refusent à rien devoir au gouvernement, pas même la plus petite décoration. Dans un certain nombre de départements, les circulaires ministérielles sont restées lettre morte ; dans d'autres, on a essayé de glisser un œil curieux dans l'intérieur des syndicats agricoles et de connaître nominativement la liste de leurs membres. Tout cela est l'œuvre de plumitifs décontenancés. Plus haut que toutes les mesquines considérations de bureau, parle l'intérêt électoral. Dans un pays de démocratie et de suffrage universel déchaîné comme le nôtre , les autorités sociales s'imposent et forcent les résistances les plus obstinées. Il faut ou se transformer ou disparaître ; choisir entre un byzantinisme exclusivement occupé à se maintenir tant bien que mal ou l'évolution toujours en marche vers une amélioration constante des formes sociales. Le récent discours de M. Deschanel, a été pour beaucoup une révélation des syndicats agricoles, en même temps qu'il en fut la glorification. Plus significative encore est la méfiance professée à leur égard par les adversaires de la propriété individuelle, collectivistes

théoriciens ou révolutionnaires. Tous soupçonnent dans ces associations professionnelles rurales une force nouvelle, qui n'a point encore dégagé sa formule définitive, mais que l'on sent essentiellement pondérée, ennemie de toute violence, rattachée au passé par les liens d'un atavisme profond et d'un amour puissant de la terre, et qui cependant ne laisse passer aucune idée sociale nouvelle sans lui emprunter ce qu'elle a de vrai et d'utile, force qui depuis sa mise en mouvement s'avance avec une lenteur réfléchie et comme pesante vers un but nettement déterminé, le relèvement de la petite propriété et l'amélioration du sort de ceux qui la travaillent. Dans les hautes sphères de la bourgeoisie industrielle et de l'école économique, on leur pardonne presque leurs opinions de protection douanière à outrance en faveur de la puissance de résistance sociale qu'ils représentent. Dans les milieux socialistes, on considérerait comme une des plus nobles et des plus utiles conquêtes, de s'emparer de quelques syndicats agricoles ou de pouvoir en fonder de purement ouvriers. Des tentatives ont été faites dans cette direction ; elles ont échoué et cet insuccès, mieux que toutes les statistiques, démontre combien la grande propriété joue un rôle effacé et tient peu de place dans notre pays et combien rares sont les ouvriers agricoles, purement salariés.

D'un côté comme de l'autre, on se tromperait fort, si on ne voyait dans les syndicats agricoles que des résultantes destinées à demeurer immobiles de divers courants rétrogades. Il y a autre chose dans ce mouvement superbe qui emporte les populations rurales, un souffle nouveau qui traverse ces âmes

neuves et jusqu'ici sans horizons, ou plutôt, comme on l'a dit éloquemment, qui ne voyaient toujours que le même coin de l'horizon et ne soupçonnaient pas qu'il pût en exister un autre (1). Ce sont des gens d'affaires qui les fondent et qui ont pour premier élément d'action l'intérêt immédiat. Mais ce sont aussi des chercheurs d'étoiles, qu'inquiète un idéal et qui ont une foi profonde et sincère dans leur œuvre. La conscience de ce que peut l'association libre naît à peine parmi tous les ruraux et déjà ils abordent avec une vaillante crânerie tous les problèmes angoissants de l'heure présente : coopération de consommation et de production, crédit mutuel personnel, assistance mutuelle, éducation professionnelle, retraites ouvrières, orphelinats, assurances contre les accidents, la mortalité du bétail etc., etc. Il n'est pas une des formes de la mutualité dont on ne trouve des exemples d'application dansles syndicats agricoles, tout cela sans doute, avec un certain désordre inhérent à la jeunesse, avec ici des insuccès partiels qui serviront d'enseignement pour l'avenir ; là avec des résultats acquis qui sont de précieux encouragements ; parfois des bonnes volontés qui s'émoussent ; plus souvent de nouvelles recrues qui apportent le précieux concours de jeunes ardeurs inquiètes de mieux faire que leurs devanciers. Quel sera l'aboutissement final de cette activité et de cette énergie qui contrastent si fort avec les veuleries modernes ? Nul encore ne peut le pressentir exactement. Nous savons seulement que ce sera long : La plupart de ceux qui ont été les premiers ouvriers auront de-

(1) Toast du comte de Chambrun, au congrès rural de Nice, février 1897.

puis longtemps disparu ; de ceux qui resteront, d'aucuns seront peut-être surpris des résultats qu'ils auront contribué à produire ; d'autres seront venus, qui, à leur tour, voudront porter plus loin l'idée féconde et la légueront encore à de nouveaux successeurs, dont nous ne pouvons même imaginer les conceptions sociales, mais qu'inspirera de plus en plus le vif sentiment de la solidarilé humaine.

IV

L'histoire des syndicats est bien courte encore ; et cependant elle est déjà très touffue et remplie d'utiles enseignements. La liberté des associations professionnelles était à peine annoncée dans un programme officiel, que les agriculteurs l'escomptaient et formaient des sociétés pour l'achat en commun des engrais et des matières premières nécessaires à leur industrie. En mars 1883, un an avant le vote de la loi, et alors qu'on ne savait pas même si elle serait applicable à l'agriculture (1), M. Tanviray, professeur départemental, organisa, dans le Loir-et-Cher, le premier syndicat connu suivant le projet déposé par M. Waldeck - Rousseau. Le fait démontre, en passant, deux choses ; d'abord qu'il faut savoir, dans certains cas, oser précéder le législateur et lui montrer la voie où il doit s'engager ; ensuite que les pre-

(1) Le projet de loi primitif ne visait pas, en effet, l'agriculture. Ce fut M. Ondet, sénateur du Doubs, qui, entrant en séance au moment de la lecture de l'article Ier, cria de sa place et sans monter à la tribune : « et agricoles ». Plusieurs sénateurs ajoutèrent aussitôt : « Certainement, et agricoles ». L'adjonction fut votée sans difficulté et passa également à la chambre.

miers syndicats n'ont pas été fondés exclusivement par des réactionnaires, comme on le prétend trop souvent. Dès la promulgation de la loi, la puissante société des agriculteurs de France organisa tout à la fois le *Syndicat Central des Agriculteurs* et l'*Union des Syndicats*, deux institutions absolument séparées et qu'on confond trop souvent ; en même temps, cette société confiait à un de ses membres, M. Sénart, ancien président de Chambre à la cour d'appel de Paris, le mandat de rédiger un type de statuts, qui est encore le modèle du genre. Ce fut le regretté Deusy qui prit l'initiative de ces diverses fondations, bientôt aidé par le regretté marquis de Dampierre, alors président de la société, dont l'esprit large et généreux était ouvert à tous les progrès intéressant l'agriculture.

La région du Midi, où la propriété est très morcelée, fut la première à se servir de la liberté d'association. Dès 1884, les syndicats d'Allex et de Die furent fondés dans la Drôme sur l'initiative de MM. de Gailhard-Bancel et Fontgalland ; la société d'agriculture de Vaucluse formait également un syndicat départemental, dont le premier président fut M. Ducos, aujourd'hui député. Au mois de décembre de cette même année fut créé dans le même département, à Sarrians, un petit syndicat communal qui, comme la mère célèbre des contes de fées, a eu une nombreuse progéniture et a tellement essaimé autour de lui, que l'arrondissement de Carpentras, où il était situé, compte aujourd'hui 17 syndicats en pleine activité sur 32 communes.

A partir de 1885, le mouvement de fondation des syndicats agricoles s'accentua avec une rapidité qui

ne devait plus s'arrêter. L'aride nomenclature des noms qui viennent s'ajouter les uns aux autres, n'offre d'intérêt que pour les spécialistes (1). Il suffira d'appeler l'attention sur le principal facteur du développement de ces institutions ; *Les Unions de Syndicats* et sur trois grandes dates de leur histoire qui marqueront les progrès accomplis parcourus, à savoir : le Congrès coopératif de Grenoble en 1893, le premier Congrès National des Syndicats Agricoles de France tenu à Lyon en 1894 et le Concours Chambrun en 1897.

(*A suivre*). GEORGES MAURIN.

(1) On peut suivre la croissance annuelle de ces associations dans la série des *Annuaires des Syndicats Agricoles* publiés par M. Hautefeuille ; Paris, dans lesquels on trouvera des renseignements très utiles.

D . M
L·TREBONIO
NICEPHORO
PATILLO·COPONI
MAXIMIVS
EPAPHRODITVS
AMICO·OPTIMO

E. CHABAS. Fecit

UNE HOTELLERIE NIMOISE

AU XV[e] SIÈCLE

LE LOGIS SAINT-JACQUES (1)

Les dépôts publics ou privés nous ont conservé le souvenir de près de 200 hôtelleries dont les enseignes, — parfois artistiques, dans la composition desquelles l'esprit gaulois trouvait souvent son compte, — se balançant à la porte d'entrée ou resplendissant au pignon aigu des logis, ont été, pendants de longs siècles, le signe du rendez-vous des habitués et l'asile des nombreux voyageurs de passage dans l'antique cité d'Antonin.

Il y avait là, à l'époque romaine, sur la voie Dominitienne allant d'Espagne en Italie, des hôtelleries ouvertes pour la commodité des classes pauvres, des marchands et des voyageurs d'affaires, les riches usant de l'hospitalité privée. C'était la *caupona*, où on recevait nourriture et logement. Le cippe, ou plutôt la pierre tumulaire élevée par Maximius Epaphroditus à son excellent ami Lucius Trebonius Nicephorus Patillus, cabaretier nimois, trouvée dans une maison voisine des Arènes et conservée au mu-

(1) Cette étude, détachée d'un ouvrage que prépare l'auteur sur *les logis de Nîmes*, a été lue dans l'une des séances du Congrès archéologique de France tenu dans notre ville au mois de mai dernier.

sée épigraphique (1), est le plus ancien document à la disposition de l'historien local.

Aussi a-t-il excité la curiosité des savants, — et ils sont nombreux, — qui l'ont connu. Pour ne parler que des plus modernes, Ménard et Pelet n'ont vu à la quatrième ligne, dans le mot *Patillo*, datif de *Patillus*, qu'un cognomem de plus à ajouter à Nicephorus ; les auteurs du *Corpus* ont pensé que le cabaretier, le *copo* ou *caupo* Nicephorus était une sorte de cumulard, un cabaretier doublé d'un pâtissier ; Mommsen dit que Patillus est un second surnom, ce qui ferait dater notre pierre du IIe ou du IIIe siècle, époque où, à Rome on se donnait des surnoms à profusion, vanité moins répandue cependant dans les Colonies ; enfin, j'ai entendu soutenir l'opinion, — bien paradoxale, — qu'il fallait peut-être lire *patella* au lieu de *patillo* et ne voir dans ce mot que l'indication de l'enseigne du logis, une poêle, un petit plat ou une assiette.

Quoi qu'il en soit, cette pierre, élégamment sculptée, dénote que si notre cabaretier, dont la condition servile se révèle par son nom d'esclave, Nicephorus, était vaniteux au point de se donner plusieurs surnoms, son ami Epaphoditus, affranchi comme lui, à ce qu'il paraît, partageait ses goûts ; ces rinceaux de fleurs, dont il ne reste qu'une partie sur le côté gauche, les moulures de la corniche et de la base, disparues lorsque le maçon moderne a voulu utiliser la pierre, attestent au moins la sincère et tendre dre amitié du survivant ainsi que sa situation de fortune.

(1) No $\frac{898}{228}$

2324

Anno · dni · m · ccc · primo · die · dnica · tne · kl · aprilis · obiit · martinus · d' arsacio · hostalarius · ne mansi · cui · ai · a · regi · escat · i · pace · amen · orate · p · eo · pr · me

E. CHABAS, Fecit

Un autre monument conservé au musée lapidaire, nous fait abandonner ces *caupones* romains qui, d'après Martial, étaient très experts dans l'art de mouiller le vin ; il nous permet de passer d'une enjambée à la première année du XIVᵉ siècle. C'est une petite colonne cylindrique de 1 mètre 25 de hauteur portant, à 0 mètre 45 de la partie supérieure, deux facettes d'hexagone de 0 mètre 60 sur 0 mètre 10, sur lesquelles est gravée une inscription en caractères gothiques décrite par M. Germer-Durand (1), relative à l'hôtelier Martin, d'Assas ou d'Arsac, mort le dimanche 30 mars 1301.

Les noms d'autres hôteliers de la même époque nous sont revélés, non plus par des documents lapidaires mais par nos archives. Pons Signan, hoste, « alberguier », figure, à la date du 16 novembre 1304, sur un livre de reconnaissance de l'hôpital (2) et paie, plus tard, une « directe » à la Confrérie de l'Hôpital Saint-Jacques (3). Guillaume Poncet, possesseur de vignes à Valdegour, est aussi inscrit sur le « Livre des Censes » de l'hòpital (4), et, parmi les membres de ladite confrérie, fondée le 23 juin 1321 pour favoriser les pélerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice, on trouve trois aubergistes : R. del Boireau, R. Peguola et Guirart d'Irlanda (5).

Vers le milieu du siècle, en 1348, l'horrible peste, — si énergiquement décrite par Boccace, — dont mourut Laure de Noves, pour laquelle Pétrarque eut

(1) *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1872, p. 106. Musée nº 2324.

(2) *Arch. Hospit.* E.

(3) Numéro 2066 de l'ancien classement des *Arch. Hospit.*

(4) *Arch. Hospit.* B.

(5) Bondurand, *le Livre des Pèlerins de Saint-Jacques* (Mém. de l'Acad. de Nimes, 1883, p. 83 et suiv.).

surtout un amour « littéraire » d'après M. Mézières, — la peste, disons-nous, fit de tels ravages à Nimes, que toutes les hôtelleries se fermèrent. Si bien que le duc d'Anjou, arrivant à Nimes vingt-quatre ans après, le 3 mars 1372, prit logement dans la maison de Garsinde de Languissel, « n'ayant pu trouver des hôtelleries (1) ». Il est vrai que sa suite était nombreuse, puisque l'année suivante il revint et qu'on dût lui retenir 110 lits (2).

La retraite de la Cour romaine eut aussi son contre-coup à Nimes. La résidence des Papes à Avignon pendant 72 ans, — dit Ménard (3), — n'avait pas peu contribué à rendre le commerce de Nimes florissant et à y faire rouler l'argent avec abondance. Aussi s'y ressentit-on longtemps de leur éloignement.

De plus, les hôteliers étaient tenus de payer à la ville « un demi-gros d'argent pour chaque journée de cheval ou de mulet reçus chez eux, deux patacs s'ils ne le gardaient qu'à la dînée et une obole blanche à la couchée (4). Il n'est pas douteux que ces redevances aient nui à la multiplicité des hôtelleries.

En dépit de ces circonstances défavorables, Nimes comptait, à la fin du XIVe siècle et au XVe siècle, un assez grand nombre d'hôtelleries. C'étaient celles de Johan Cornadel qui reconnaît à l'abbesse de Saint-Sauveur « ung hermp situat al terrador da Nemza, al luoch apelhat ad Ayras Vieilhas (5) ; celle d'Antoine

(1) Ménard, *Histoire de Nismes*, II, 297.
(2) Id., II, 317.
(3) Id., II, 323.
(4) Id., III, 4.
(5) Bondurand, *Reconnaissances féodales* (Mém. de l'Acad. de Nimes. 1884, p. 87).

Pellegrin (1) ; le *Cheval-Blanc*, à la rue Caguensol, la *Coquille*, à la porte Saint-Antoine où se trouvait auparavant l'hôpital Saint-Jacques, lequel retirait et hébergeait les pauvres ; la *Coupe d'Or*, rue Sabaterie ; la *Couronne*, bâtie sur le *Castellum Morrocipium* (2), où descendirent, en 1404, le comte de la Marche, prince du sang et de la maison de Bourbon (3), en 1434, Baubignon et les autres réformateurs (4) ; l'*Écu de France*, l'*Étoile*, les *Trois Faucons*, les *Fleurs de Lys* (5) ; le *Lion*, où fut passé, en 1351, un exploit d'ajournement au Parlement de Toulouse de trois citoyens de Nîmes (6) ; le *Mouton Blanc* ; le *Paon*, où logea, en 1380, le sénéchal de Carcassonne qui accompagnait le cardinal d'Amiens (7) ; la *Pomme*, qui donna asile, le 2 août 1362, aux Espagnols chargés des ôtages anglais à la suite du traité de Clermont du 23 juillet (8), la *Pomme Rouge*, les *Deux Pommes*, les *Trois Rois*, *Saint Antoine*, *Saint Jacques*, *Sainte Marthe*, *Saint Georges*, le *Sarrazin*, rue Trésorerie, le *Sauvage*, rue de la Fruiterie, etc., etc. (9).

(1) *Arch, Dép.* E, 117, et Ménard (*op. cit.*) III, preuves 150.
(2) Germer-Durand, *Cartulaire du Chap. de la Cathéd.*, p. 127.
(3) Ménard. (*op. cit,*) III, 12.
(4) Bardon, *Histoire d'Alais*, p. 180.
(5) Ménard, (*op. cit.*) III, preuves, 52 et 155.
(6) *Arch. Munic.* N. N., 1.
(7) Ménard, (*op. cit.*) III, 22, et preuves, 26.
(8) Ménard, (*op. cit.*) II. 236.
(9) Au xvie siècle, M. Puech (*Une ville au temps jadis*, p. 289) n'a compté que 29 logis. Voici la liste des 67 que nous avons relevés indépendamment de ceux cités ci-dessus qui existaient encore : l'*Agnus Dei*, l'*Aigle*, l'*Amour*, au bourg des prêcheurs, l'*Ange*, l'*Arbaleste*, les *Arènes*, l'*Aventurier*, les *Balances*, le *Bœuf Rouge*, la *Bothelhe*, le *Cade*, la *Carde*, le *Caporal Géant*, le *Cerf-Volant*, le *Chapeau Rouge*, le *Cheval Rouge*, les *Ciseaux* ou *Tailhans* ou *Trois Ciseaux*, la *Cloche* ou *Campane*, la *Colombe*, les *Trois Couronnes*, la *Croix Blanche*, la *Croix d'Or*, le *Cygne*, le *Dauphin*,

*
* *

L'hôtellerie où pendait pour enseigne l'image de *Saint Jacques* était établie hors la porte de la Couronne, à l'angle du chemin de Nimes à Avignon et des fossés de la ville, sur l'emplacement actuel du square de la Couronne, en face le chemin allant au pont de la Servie et de la Reynette (aujourd'hui ruelle du Louvre) (1).

l'*Esclop*, l'*Escudelon*, les *Quatre Fils Aymond*, le *Flascon*, le *Gal*, le *Gavel*, le *Griffon*, la *Jambe de Bois*, *lou Lebraou* ou *Levrier*, la *Licorne*, la *Madeleine*, les *Trois Maures*, *La Navire*, *Notre-Dame*, l'*Ours*, les *Trois Pigeons*, le *Porc-Epic*, le *Renard*, la *Romaine*, la *Rose*, *Saint Castor*, *Saint Christol* ou *Christophe*, *Sainte Barbe*. *Sainte Luce*, *Saint François*, *Saint Honorat*, *Saint Jean*, *Saint Julien*, *Saint Marc*, *Saint Michel*, *Saint Pierre*, *Saint Sébastien*, la *Salamandre*, la *Sirène*, le *Soleil*, la *Souche*, la *Tête Noire*, la *Tortue*, la *Tourmagne*, la *Truie qui file*, la *Vache*, les *Deux Voleurs*.

(1) Extrait du « présage de 1480 » certifié par Cassan, greffier et secrétaire de la ville, en ce qui concerne les biens de Jean Barbery (Barbier), *arch. dép.*, G. 198 : *Quoddam hospitium in quo fit diversorium Sti-Jacobi situm extrà portale Coronæ cum suis pertinentiis, confr. per Longum cum itinere publico tendente Avenionem et cum fossatis villæ, itinere puclico in medio, et pariter cum terra hæredum Antonii Chantalis et feneria hæredum Petri Desayes, carreria publica in medio.* » Le même extrait se trouve reproduit dans un « sommaire et copie de titres » (*Ibid.*).

Le logis St-Jacques est signalé comme hors des murs, près la porte de la Couronne, par tous les actes notariés (*Bernard*, 30 oct. 1530, 9 oct. 1531, etc.), par un « sommaire » que Léon Ménard, conseiller au Présidial, collationna (*arch. dép.* C. 194), et par le « livre de Prat 1609, » fº 44 (*ibid.*)

Plusieurs œuvres charitables ont été placées sous l'invocation de St-Jacques, fils de Marie Salomé, apôtre de Jésus-Christ.

Dès le XIIIe siècle (Vincens et Baumes, *Topographie de la ville de Nismes*, 1802, p. 41) nous avions deux hôpitaux pour les pélerins qu'attiraient St-Gilles et Notre-Dame-de-Vauvert ou qui allaient visiter Saint-Jacques, en Galice. Le premier, l'hôpital Saint-Jacques, *domus peregrinorum Nemausi S. Jacobi*, était dans la ville, tout près de la porte Saint-Antoine, à la place où fut ensuite l'hôtellerie de *la Coquille* ; il avait été bâti pour les pélerins sains ; quatre prieurs, dont le premier était prêtre, le régissaient ; il fut supprimé en 1483. L'autre, l'hôpital St-Marc, situé près de la porte des Carmes, recevait les pélerins sains et malades qui perdaient la santé dans ces voyages de dévotion ; il fut cédé aux consuls au XVIe siècle ; sur son emplacement on cons-

Copie du Plan
fait par Mr. de Séguier
(Procès en Féodale de 1766
Arch. dép. G. 198)

Levant

Vent Droit

Terre de Claude Lagerec

Vallat du Pont de Marc et des Cau…

En 1460. Rx par Antoine Chantal, fils de Jacques. En 1485. Rx par Eustache Gaufred, mari de Catherine Chantal, sœur d'Antoine.

Terrain du fief du Chapitre sous la Cense de six den.s de contenance de 7. Emin.s 3/4. Rx par Claude Aubert le 2 9bre 1646 et par Dame Francoise de Rozel le 23 Avril 1752.

Le logis du Navire 48 Cart.

Maison du Reconnaissant

Le 3 Mars 1525. Reconnu par Arnaud Gaufrès confront du couchant

…vignon

R…
Cathe…
Pierre Ma…
père de C…

30 Juin 1617 parran
de Pierre Alègre
acquise de Jacques Alègre
Rx. le 25 7bre 1623 à Lévêq par
Claude Maltret qui l'acquit
le 16 Aoûl 1623.

Mon d'Aubert
17 Cart.

Chemin d'...

Mar...

...ières

...d'Eustache Gaufred et
...Chantal auparavant de
...et ensuite de Jacques Chantal
...ine.

Traverse allant du Chemin d'Avignon aux Cauquières

Cimetière

Terroir de Mr. de St. Odorite

En 1609. Mon de Mr. de
Châteauneuf 59 Cart. 7p 1/2

Logis de St. Jacques
58 Cart. 1/4 pr. acquises par
Mr. de Chateauneuf du
Sr. de Paradès en 1624.

Mon de Rolland Beynier
97 Cart. 2 p.

Chemin du
Pont de la Serre

Logis
du
Luxembourg

Chemin entre le Fossé ou Dougue

Couchant

En 1454, elle était tenue par Martin Benoît qui reconnut, le 8 novembre, une cense de cinq deniers à l'hôpital (1).

Là vient loger, le 15 mai 1483, Jean de Ferrières, seigneur de Presles, sous-gouverneur et lieutenant en Languedoc, auquel les consuls donnent, pour présent de ville, 21 torches, 8 livres de dragées, une salmée et sept émines d'avoine (2) et quelques bouteilles de vins (3). Le notaire Albenas y passe deux

truisit ensuite le collège (Ménard, *op. cit.* II, 54 et IV, 11; Michel, *Nimes et ses rues*, I, 33; Goiffon, *les hôpitaux*, p. 10).

La *confrérie de St-Jacques* fut fondée en 1321 pour favoriser les pélerinages à St-Jacques-de-Compostelle; elle avait dévié depuis longtemps de son but lorsqu'elle disparut, vers 1550. (Bondurand, *le livre des pélerins de St-Jacques*, mém. de l'Acad. 1883, p. 43, et le *second livre*.... mém. de l'Acad. 1894, p. 97, — réglement du prévôt de la Cathéd. et des consuls touchant le rang des confréries aux processions, 29 mai 1337; — Puech, *la Renaissance...*, p. 15, 16 et les notes).

Il y eut aussi au XIIe siècle, près de la porte d'Espagne (aujourd'hui porte de France) une hôtellerie « spécialement affectée par la dévotion publique à ceux des pélerins de St-Jacques-de-Compostelle qui venaient de l'Est de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. » (Germer-Durand, *Enceintes successives*.... p. 16). C'était apparemment, comme tous les logis placés sous le patronage de St-Jacques, une œuvre indépendante des précédentes, une hôtellerie de charité où tout passant n'ayant ni ami, ni sou, ni maille, trouvait à s'héberger gratuitement, où les pélerins et les pauvres trouvaient asile. Il en est question en ces termes, longtemps après sa disparition, dans un bail « à nouveau sens et inféaudation » passé par Antoine Fauquier, bourgeois, à Pierre Roure, menuisier, le 21 avril 1604 : « Ung cazal de maison et jardin sictué hors la présante ville et aux faux bourtz de Sainct Anthoine appellé de la Carretarié... confrontant du levant et daure droicte et du marin avec troies rues publicques, du couchant avec Mathieu Rossel et les hoirs de Chaudeyrac... lequel cazal que cy devant soulloit estre le lotgis de Sainct Jacques icelluy Roure sera tenu bastir et édiffier et rendre habitable. » (minutes du notaire Ursi, *arch. dép.* E, 325).

(1) *Arch. hosp.* B, sommaire de reconnaissances.

(2) L'avoine fut portée au logis par des *gavots* (montagnards) auxquels les consuls payèrent un sou quatre deniers. (*arch. mun.* R. R. 8).

(3) Ménard (*op. cit.*) IV, 12.

actes le 27 janvier 1494 (1). En 1495, les capitaines des « francz archiez d'Auvergne » passant près de la ville au nombre de 600, y dînent (2) de même que, peu après, des suisses envoyés à Narbonne, — où l'on avait mis une armée de 2.000 hommes en vue de la défense de la frontière menacée par Ferdinand, roi d'Espagne. Les consuls avaient été invités à leur fournir la « dépense de bouche » par Guichart d'Albon, seigneur de Saint-André, lieutenant-général du roi en Languedoc (3).

A la fin du xv[e] siécle, les héritiers de Jean Barbier, « Ludovica Guarrete et Petrus Barberii in legibus licentiatius mater et filii », baillent à loyer ce logis, — moyennant cent florins par an payables, par quarts, tous les trois mois, — à Dominique Trossière, par bail du 2 novembre 1500 suivi d'un inventaire des meubles qui le garnissaient. Le bail nous apprend que l'hôtellerie Saint-Jacques avait conservé quelque chose des *mansiones* romaines puisque les voyageurs pouvaient y trouver des chevaux frais. Mais l'inventaire reproduit ci-après permet de se rendre compte de ce qu'était une hôtellerie à une époque, troublée par les routiers et les Tuchins, où, à Nimes, la plupart des maisons étaient construites en bois :

(1 *Arch. dép.* E. 554.

(2) *Arch. mun.* RR, 10 ; la ville paya de ce chef à l'hôte 4 l. 18 s. 6 d.

(3) « *Item solverunt dicti domini consules pro dono facto domino Sancti Andree, locumtenenti in armata mandata apud Narbonam contra regem Aragonum, quando ultimate reddiit Narbonam, et transivit per presentem civitatem, in deffrayando equos et servitores suos a diversoriis sancti Jacobi et Coronæ, per deliberationem consilii, pront inde posita fuit in fractibus ville decem libras Turonensis ; ideo hic pro expensa, X lib. Turon.* » Comptes des consuls, 20 mars 1495, Ménard, *op. cit.* IV, preuves 62, col. 2.

A la porte, une lanterne.

Un premier corps de logis comprenant deux pièces : une salle, où on mangeait et couchait, et une chambre.

Le corps principal est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Au rez-de-chaussée : 1° la cuisine ; 2° la cuisine « basse » ou office servant aussi de buanderie ; 3° une « salle basse » ou salle à manger des voyageurs ; 4° un « mangeur bas » ou salle à manger des valets ; 5° la chambre des valets à côté ; 6° une chambre donnant sur le jardin, au fond duquel se trouvaient les écuries, chambre dans laquelle on mangeait au besoin ; 7° une « arrière-chambre », et 8° une quatrième chambre, celle de l'hôte.

Au premier étage, six chambres : 1° la chambre « bardée », ainsi désignée parce qu'évidemment les autres n'étaient pas dallées ; 2° la chambre de l'Ange ; 3° la grande chambre sur la salle ; 4° l'arrière-chambre ; 5° la chambre sur la rue ; 6° une autre « arrière-chambre dite de Saint-Christoffle », donnant aussi sur le jardin (1).

L'ameublement est des plus confortables pour l'époque. L'essence des bois de lit n'est pas indiquée, mais le soin avec lequel on fait connaître que les « caisses », tables, « tréteaux », marchepieds, bancs, buffets, etc..., sont en sapin, noyer ou cerisier, nous permet de penser que les « litoches » étaient en chêne (2).

(1) Les noms de l'*Ange* et de *Saint-Christophe*, donnés a deux chambres, viennent probablement d'images qui les décoraient suivant une coutume assez générale à cette époque.

(2) Parmi les bois propres à l'ameublement, le chêne était, dans notre pays comme dans toute la France, l'essence la plus employée.

Grands, moyens ou petits, les lits sont généralement à marche-pieds de sapin formant ou non « caisse » (1), entourés de rideaux à franges, garnis de couettes, de matelas et de traversins de plumes, de couvertures blanches ou bigarrées. Une caisse ou coffre servant à la fois d'armoire et de siège, une table, un ou deux tréteaux ou tabourets de bois, complètent l'ameublement d'une chambre. Si elle comporte une cheminée, l'âtre est garni de chenêts à torsades ou à « col de poyre. » Enfin « la grande chambre est ornée d'un « candélabre » ou plutôt d'un lustre en cornes de cerf.

A la salle à manger on trouve des tables, des bancs, un buffet et une caisse ou coffre à serrer les nappes. La décoration de la cheminée comprend des chenêts « à la grand sorte et rudelle et ung candélabre de fer pandu la-dessus. » La vaisselle (plats, écuelles, pintes, aiguieres) est d'étain, les « bassins » et les chandeliers de cuivre et de laiton.

La cuisine est bien pourvue d'ustensiles, — ce qui indique qu'on faisait évidemment bonne chère en ce logis, — et dans un coin on découvre un tonneau de vin de Beaune... aigri.

Dans ce logis, — alors que l'hôte se nommait Pierre Chapelier (2), — descendit, en 1520, le provincial des observantins passant à Nimes avec plusieurs autres religieux du couvent d'Avignon, pour

(1) Il y en a cependant deux sans marchepieds et un « fins à terre. »

(2) Il est cité dans plusieurs actes notariés : 8 janvier 1514, 9 août 1514, 17 janvier 1515 (*Bernard*), — ce dernier acte désigne, comme serviteurs du logis, Jean Pataud et Nicolas Ysoard, — 15 avril 1515 (*Murtin*), 9 janvier 1516 (*Nicolas Janin*), 23 février 1523 (*Pinhol*), 13 novembre 1528 (*Guessi*) etc..., et dans une pièce des *arch. dép.* G 194, du 8 janvier 1526.

aller en Italie assister à un chapitre général de leur ordre (1).

Le successeur de Chapelier, François Vernet, fut appelé,en 1533, à fournir du foin,à sept sous le quintal, à l'occasion du passage de François I[er] (2). Puis, l'hôtellerie fut tenue par Etienne Tendron (1541), Pierre Faget (1543), Claude Faget (1548) et Barthélemy Faget (3) lequel avait Jacques de Bosco pour précepteur de ses enfants (4).

Le logis est encore cité en 1564 (5). Les consuls y vérifient les pintes en 1602 (6). Jean de Paradès, avocat, le baille à loyer, en 1610, à Étienne Deilau, maître de postes, « ensemble lestable et escuyeries qu'est dans lenclos dud. logis et despendances d'icelle », pour deux ans, au prix annuel de 50 livres (7). François de Paradès le loue, le 10 décembre 1616, pour trois ans, au prix de 70 livres par an (8), à Pierre Roux, hôte et boulanger (9), qui mourut en 1624 (10).

(1) La ville paya leur dépense : « Item ount poié lesdictz seigneurs consuls à Pierre Chappelier, hoste de sainct Jacques,pour la despence faicte au logis de S. Jacques par le maistre provincial de l'ordre des observantins, et aultres observantins d'Avignon, alans tenir leur chapitre delà les mons, pour l'honneur de Dieu, deux livres, seize soulz...» Comptes des consuls (Ménard, *op. cit.* IV, preuves, p. 99, col. 2.). — Pierre Chapelier fit construire, à proximité de St-Jacques, une maison où il établit une hôtellerie à l'enseigne de *St-Pierre* (*arch. dép.* C. 194).

(2) *Arch. dép.* C. 623.

(3) *Arch. dép.* E. 349, Ursi, 14 février 1551.

(4) Puech, *La Renaissance*, CXXIII.

(5) 25 août, Ursi, *Arch. dép.*, E, 358.

(6) *Arch. mun.*, F. F. 14, f° 178. L'hôte était alors Abraham Camus qui passa, plus tard, au *Lion d'Or*.

(7) 30 avril, Guiran. *Arch. dép.*, E, 242.

(8) *Arch. dép.*, E, 246. Guiran.

(9) *Arch. dép.*, E, 244, Guiran, 26 août 1614.

(10) Testament du 4 déc. 1624, *Arch. dép.*, E, 255, Guiran.

Il disparut bientôt après pour faire place à deox autres hôtelleries (1).

(INVENTAIRE DE L'AN 1500)

« Despuis a esté fait linventoire et description desd. biens meubles dud. lougis de Saint-Jaques présent lesd. Dominique Trossiere le 6e de novembre 1500.

« Et premierement a lantrée de la porte dud. lougis une lanterne.

« Item a la chambre des vallets qu'est a lantrée de la porte une litiere sive litoche (2) moyenne avecques ses marchepiés et une cossière (3) et son traversier (4) pesant 71 livres.

« Item une flassade (5) biguarrade (6) blanc noir et gris.

« Item à la cousine (7) basse amprès (8) lad. chambre un buffet a quatre piés et ung tinel (9) pour faire la buée (10).

« Item au puis ung ferrat (11) seuclat de fer avecque ung tros (12) de chayne sa corde et seucles.

(1) Mémoire de Henri Donzel, *Arch. dép.*, *G.* 194.

(2) Litocho, lietocho (de *lecticula*, *lectica*, litière) châlit, bois de lit, lit, couche. (*Mistral*, lou tresor dou felibrige).

(3) *Coulceiro*, *coucèiro*, couette, lit de plume, matelas.

(4) Traversin de lit.

(5) Couverture de lit.

(6) Bigarrée.

(7) Cuisine.

(8) Après.

(9) *Tineù*, *tinèl*, cuvier pour la lessive.

(10) Lessive.

(11) Seau, vaisseau à tirer, à puiser et porter l'eau. *Roquefort*, Glossaire de la langue romaine. — Seau cerclé de fer.

(12) Tronçon, morceau de quelque chose.

« Item au mangeur bas (1) prés du jardin ung grant banc a deux botz (2).

« Item a la chambre quest dessus le jardin une table deux trateaux un banc a deux botz et un banc a quatre piés de sapin.

« Item ung buffet a quatre piés de sapin.

« Item un caplit (3) grant avecques ses marchepieds et sa flassade blanche.

« Item une cossere et son travercier poisant ung quintal 24 l.

« Item ses cortines (4) et franges avecques ses encastres (5) et ung linseul a la haulte bot.

« Item ung caplit de litoche fins a terre avecques ses cortines et franges et a la haulte bot ung linsol.

« Item une petite flassade.

« Item une cossere poisant 51 livres.

« Item en la cheminée ungtz capfuocz (6) faitz a rozes dobles tortices (7).

« Item a la riere chambre une litoche mejane (8) sans marchepiés et un petit banc a quatre piés avecques ses cortines et franges et un linsol a la hault bot.

« Item une cossere et son travercier poisant 80 et huyt livres.

(1) Probablement salle à manger des valets.

(2) Bout, extrémité. Il y avait probablement un appui à chaque bout de banc.

(3) Châlit, bois de lit.

(4) Tenture, ce qui environne un lit, les rideaux, les pentes du tour de l'impériale ou ciel de lit.

(5) De *incastrare*, cadre auquel sont attachés les rideaux de lit.

(6) Cap, de *caput* tête, et fuocz ou fuoc de *focus* feu, — chenêt, landier.

(7) *Toursade* ou *tortis*, torsade.

(8) Moyenne.

« Item une flassade blanche picassade de nœr.

« Item a la sale basse deux tables de sapin avec leurs trateaux ung banc a deux botz de sapin et ung banc de serisié a quatre piés.

« Item ung buffet de sapin a quatre piés ; a la cheminée ungtz captuocz a la grant sorte et rudelle (1) dessus et ung candelabre de fer pandu la dessus.

« Item une caysse sans couverte de sapin pour exposser les nappes.

« Item deux bassins bons et souffizans de loton.

« Item une tisane (2) de coyre (3).

« Item cinq platz destaing et douze escuelles plates poisant tout 35 livres.

« Item trois pintes et deux aiguieres pesant tout 14 livres.

« Item 6 candelabres de loton.

« En la chambre de loste :

« Item En la chambre de loste près de la sale basse deux caplitz lun grand et lautre petit, le grand avec ses marchepies et ungtz encastres petitz et grands.

« Item une flassade blanque demy usade avecque une cossere et son travercier de la grant forme poisant 88 livres.

« Item deux caysses de noyer grandes et une autre fort vielhe de sapin faicte a cayssons.

« Item une pile (4) a tenir huyle de pierre tenant environ huyt canes (5).

(1) *Rudello*, rouelle, partie arrondie sur ces chenêts qui supportait les pots.

(2) Bouillote à faire la tisane. Le contenu qualifie ici le contenant.

(3) Cuivre.

(4) Auge.

(5) Ancienne mesure. La *canne* équivaut aujourd'hui au décalitre.

« Item un petit tapis figurat (1) et velutat.

« En la cuisine :

« Premierement une table cousinieyre (2) avec deux bancz a deux botz et lautre a quatre piés.

« Item deux petits capfuocz et un cremail (3).

« Item unes endelhieres (4).

« Item une grasilhe (5).

« Item ung grant andes.

« Item ung dressoir a tenir escuelles a cinq mejans (6).

« Item une liquefroye (7) et ung mortier de pierre.

« Item une certan (8) traucade et une autre neufve grande et un autre vieilhe.

« Item une grant casse (9) et une petite a cue (10).

« Item ung petit peyrol (11).

« Item une pale de fer servant a la cousine.

« Item ung grand aste (12) de fer et ung méjan.

« En la chambre bardade (13) sur le sellier :

« Premierement ung caplit avec ses marchepiés et une caysse de sapin.

(1) A figures.

(2) De cuisine.

(3) Crémaillère.

(4) Du bas latin *Andena*, landier, chenêt, grosse barre de fer qui, dans le foyer, soutient les branches qui brûlent.

(5) Gril.

(6) *Méjean* est pris ici dans le sens de cloison, division, séparation et non dans celui de moyen.

(7) Léchefrite.

(8) Une poêle.

(9) Casserole.

(10) Casserole à queue.

(11) Chaudron.

(12) Broche à rôtir.

(13) Pavée de bards, dalles.

« Item une flassade blanche demy uzée.

« Item une cossere en son traversier de plume poisant 81 livres.

« Item une cortines et franges et ses castres et ung linseul a la hault bot.

« Item une petite table de sapin et deux trateaux de noyer.

« Item un banc a quatre piés.

« Item une litoche en sa cossere et travercier poisant tout 15 livres avecque un sobresel (1) par dessus dun linseul et un pendant sans franges.

« Item une petite flassade biguarrade a barres et un linseul pendant à la hault bot.

« Item une bote (2) de vin aigre de beaune.

« En la chambre de langel (3) :

« Premierement ung caplit avec ses marchepiés.

« Item un petit caplit de moyenne forme sans marchepiés.

« En la grant chambre dessus la sale :

« Premierement une table en ses trateaux de sapin.

« Item un banc a deux botz.

« Item un banc a quatre piés.

« Item un buffet a quatre piés.

« Item deux capfuocz de la moyenne sorte faitz à col de poyre (4).

« Item ung candelabre de bane de serf (5).

« Item ung grand caplit avecques ses marchepiés lun en caysse celluy qui est au piés et lautre sans caysse.

(1) Ciel de lit.

(2) Tonneau.

(3) L'ange.

(4) Boule en forme de poire terminant le haut du chenet.

(5) Cornes de cerf.

« Item une cortine et ses franges blanches et les encastres. .

« Item une cossere en son travercier poisant ung quintal 18 livres et ung linsol a la hault bot.

« Item une litoche sans marchepiés et une cortine avecques ses franges ung linsol a la hault bot en ses encastres.

« Item une petite Cossere a lad. litoche en son travercier poisant 60 livres et une petite flassade barrade de noir et de gris.

« En la riere chambre :

« Premierement un caplit et ses marchepiés.

« Item une cortine en ses franges et encastres et ung linsol pendant a la hault bot.

« Item une flassade blanche petite value.

« Item une cossere en son travercier poisant 80 moins une livres.

« En la chambre sur la rue :

« Un grand caplit et ses marchepiés de sapin.

« Item une cortine et franges et un linsol pendant a la hault bot.

« Item ung encastre de cortines.

« Item une flassade blanche demy usée.

« Item une cossere en son travercier poisant un quintal deux livres.

« Item une table de sapin vieilhe avecques ses trateaux aussi de sapin.

« Item ung banc a deux botz.

« Item ung autre banc a quatre piés.

« Item deux capfuocz assez grans lung sans teste (1) et lautre en plate (2) de fer.

(1) Boule terminant le haut du chevet.

(2) Barres.

« Item ung buffet a quatre piés.

« A la riere chambre de Saint-Christoffle :

« Premierement deux caplitz lung mejan et l'autre petit.

« Item une grande couverte de cortines sur le grand caplit sans franges.

« Item un linsol a la hault bot.

« Item une cossere poisant ung quintal une livre.

« Item une couverte de cortines sans franges a la petite litoche et un linsol a la hault bot.

« Item une couverte blanche demy uzée en troys barres noires.

« Item a la petite litoche une cossere poisant 46 livres.

« Item une flassade barracanade (1) de noir et blanc.

« Item une table sans trateaux de sapin.

« En la maison devant le lougiz :

« Premierement ung buffet de sapin a quatre piés couvert d'une petite cortine blanche.

« Item une table de sapin en ses trateaux de sapin.

« Item ung banc a deux botz de sapin.

« Item ung banc a quatre piés.

« Item deux petitz capfuocz lun sans teste et lautre en teste.

« Item ung grand caplit en ses marchepiés.

« Item ses cortines en franges.

« Item ung linseul pendant a la hault bot en ses encastres.

« Item une cossere poisant ung quintal 18 livres en son travercier.

« Item une flassade blanche bonne aucunnement uzée.

(1) Bariolée.

« Item ung caplit petit et une cortine et petites franges ung linseul a la hault bot et un autre petit a l'esponde (1) devers le paret (2).

« Item une flassade blanche demy uzée biguarrade de noir.

« Item une cossere poisant 43 livres en son travercier.

« Item a la riere chambre ung caplit sans marchepiés.

« Item une flassade barracanade de roge et noir, jaune et blanc demy uzée.

« Item une cossere poisant 74 livres en son travercier.

« Item une cortine sans franges et un linseul a la haulte bot.

« Item ung petit trateau.

« Item deux mesures davoyne de fuste (3).

« Item une barruete (4) a porter le fems (5).

F. Rouvière.

(1) Bord d'un lit, pan d'un bois de lit, côté du lit faisant face à la chambre, ruelle entre un lit et le mur.

(2) Paroi, muraille.

(3) Mesures en planches faites d'un même arbre et reliées ensemble.

(4) *Baroueito*, *baroueto*...., brouette.

(5) Du radical *Fem*, fumier.

NOEL GOTHIQUE

Noël ! Noël ! — Cloches joyeuses,
Carillonnez votre chanson ;
Tintez et grelottez, heureuses ;
Est né le divin Enfançon !
— Laissons le feu couver sous cendres.
Nous retrouverons au retour
Flammes fantasques, salamandres
Qui se pourchassent tour à tour.
Nous vuiderons piots et bouteilles,
Buvant bière de Gambrinus
Ou vin clairet, issu de treilles
Sous lesquelles ronfla Bacchus.
— Dans le ciel noir pas une étoile.
Paris de blanc s'est revêtu,
Car la neige enfarine et voile
Maint logis au vieux toit pointu.
— Noël ! Noël ! Bandes joyeuses,
Est né le divin Enfançon !
— Noël ! Noël — Cloches heureures,
Carillonnez votre chanson.

*
* *

— Venez ça, ribauds et commères,
Et voyez, sous le cierge d'or
Sous le dais orné de chimères
Jésus, Marie et puis encor
L'ânon et le beuf charitable
Qui pour échauffer le Mignon
Soufflent sur lui. Et dans l'étable
Dont la paille emplit le pignon

Portant l'encens, l'or et la myrrhe
Melchior — Gaspard — Balthazar
Dont plus d'un vil truand admire
Les belles chausses de brocart.
— Voyez l'Enfançon ! Dans sa crêche
Il rit, tout ebaubi, joyeux
En jouant avec une mèche
De l'or pâle de ses cheveux.
— Vétu de cadis de Beaucaire,
Ayant le turban sur le chef,
Tenant la varlope et l'equerre,
Voila Messire Saint Joseph ;
Et, pâle et blonde sous le cierge,
En hennin blanc, en cotte azur
C'est Madame la sainte Vierge
Au regard douloureux et pur.
Dans le fond, cette troupe sombre
— Levant tous les bras vers le ciel —
Ce sont les pastours, qui dans l'ombre
Ont vu l'étoile de Noël.

Tous les grands saints montent la garde,
Rangès autour de l'Enfançon,
Saint Georges tient la hallebarde
Et saint Michel l'estramançon

***

Noël ! Noël ! Cloches joyeuses,
Chantez nous un gai carillon,
Car déjà, les lampes fumeuses
S'allument pour le reveillon.
— Noël ! Noël ! Chantons la gloire
De l'Enfançon, ce roi divin —
Noël ! Noël ! Versez à boire,
Emplissez nos piots de bon vin....

JULES PERROUX.

LE CONGRÈS [1]

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-ÉCOSSAISE A ÉDIMBOURG

(suite)

Mais tout ceci est la partie récréation du Congrès et l'autre partie nous réclame. Trois matinées entières sont consacrées aux séances de travail, chacune, occupée par quatre conférences successives suivies de discussions ; surabondance de richesses peut-être ; à l'avenir, puisque de tels Congrès deviennent à la mode, il y aurait avantage à donner plus de temps à ces séances ; en assignant aux conférenciers des locaux différents, les congressistes, suivant leurs goûts, choisiraient entre les discussions qui deviendraient plus complètes et plus profonde. Sur les douze lectures prévues au programme du Congrès, deux sont consacrées à Pasteur, la proportion

(1) La première partie de cet article parut sans que je fusse mis à même d'en corriger les épreuves. De là plusieurs coquilles, solécismes comme *la Covenant*, ou barbarismes, comme Nadion pour *Hadrien*, Aberdon pour *Aberdeen*, Pesth et Porth pour *Perth*, etc. Le lecteur les aura relevées de lui-même ; mais je tiens à rectifier d'autres fautes moins aveuglantes et qu'on pourrait ainsi croire de mon fait. C'est ainsi que l'omission d'une ligne de mon manuscrit me fait attribuer à l'Université de Montpellier des professeurs de l'Université de Paris. De même les croix de l'ile d'Iona sont des croix *runiques* et non rustiques. Enfin la phrase relative à « ce que devrait être le Maroc où la France et l'Espagne s'entendirent pour », doit être rétablie ainsi: « ce que devrait être le Maroc *si* la France et l'Espagne *s'entendaient* pour interdire définitivement ce pays aux convoitises de ceux qui n'y ont nul droit. »

n'est point injuste. D'autres se rapportent aux lettres : M. Croiset développe l'influence du mouvement néo-héllénique dans la littérature française, en un discours dont la simplicité rappelle, dit un auditeur, la belle ordonnance d'un temple grec ; M. le professeur Ramsay, d'Aberdeen, expose quelques réflexions perspicaces sur Virgile et Horace. Sir Monstuart Elphinstone Great Duff conte ses souvenirs d'Oxford, de 1847 à 1850, et ces simples notes rendent vivante l'antithèse de nos universités à nous et des universités anglaises, surtout de celles d'autrefois où les langues modernes et les sciences n'avaient pas droit d'entrée et qui vouaient leurs étudiants à l'unique étude du grec, du latin et des mathématiques. « Quand on compare l'Oxford de ce temps-là avec celui d'aujourd'hui, on se demande s'il y a eu progrès réel », songe mélancoliquement le conteur en répondant d'avance à ceux qui seraient trop vite tentés de s'enthousiasmer pour la vie nouvelle d'Oxford, d'une part les études plus larges, plus ouvertes au souffle du dehors, d'autre part les exercices athlétiques, presque aussi importants que les études, et enfin les préoccupations sociales et pratiques dont les anglais savent ne jamais se désintéresser, et qui ont abouti à cette étonnante œuvre de *l'University extension* qui, à elle seule, suffirait à expliquer la grandeur de l'Angleterre, comme notre système du Concours général à expliquer le racornissement de la France. Et au fur et à mesure que se déroule la causerie de l'orateur, nous revoyons tous la vieille ville universitaire si vénérable et si toujours jeune dans son nid de verdure, grasses prairies où serpentent de claires rivières, ville char-

mante où l'air est si doux qu'on se demande même si l'on peut y travailler, tellement tout vous invite à la rêverie délicate et à la paix sereine. Peu auparavant j'y avais passé d'exquises heures, et je revoyais les antiques rues bordées de façades gothiques, les manteaux de lierre jetés sur les tours, la grande salle de Merton College où les professeurs dînent en toge et en bonnet carré, et les beaux jardins calmes où pendant que le crépuscule s'attardait dans le ciel, nous devisions sur les anciens murs transformés en terrasses en laissant nos regards errer sur les vertes pelouses de Christ-Church.

D'autres conférences plue intéressantes encore se rapportent aux relations réciproques des deux pays, M. Brander Hatt retrace l'histoire depuis 1326 de ce collège parisien des Écossais, qui, même après la réunion des couronnes anglaise et écossaise, subsiste longtemps comme une preuve des anciennes étroites relations de nos pays. M. le professeur Ritchie, de Saint-Andrews, étudie les rapports des quatre universités écossaises et de leurs modèles du continent, et relève, chemin faisant, les caractères qu'elles ont conservés encore du moyen-âge. De l'enseignement, on passerait sans peine aujourd'hui à la politique ; M. le professeur Kikpatrick, d'Edimbourg, dans des notes en français sur la Constitution française, compare notre logique droit constitutionnel au monument gothique mais vénérable des anglo-écossais. M. Mackay, shériff de de Fife et Kinross, dit à son tour les relations qui se trouvaient entre les anciennes justices des deux pays ; les créations judiciaires de Jacques V portent la marque d'une époque où les haines, avivées encore par le désastre de Flod-

den, étaient intenses entre Anglais et Écossais, et où « l'union avec la France, pour employer les expressions du conférencier, était beaucoup plus probable que l'union avec l'Angleterre ; » de là des ressemblances curieuses, par exemple le droit romain admis comme loi subsidiaire, fait étrange pour un pays qui avait à peu près complètement échappé à la domination des Césars, bien qu'on ait voulu faire venir le costume highlander, jupon court et jambes nues, de l'ancienne tenue des légionnaires ; et aussi la conception même, rigide et absolue, du droit qui interdisait l'appel contre les décisions du Parlement en France, le limitait strictement en Ecosse, et dans les deux pays prohibait le divorce de la loi et de l'étiquité, la justice étant considérée comme une et indivisible et s'appuyant, à la différence de l'Angleterre, plus sur les principes que sur les précédents et sur la raison que sur l'usage.

Les communications de M. Boutroux et de M. Rowand Anderson furent d'un intérêt plus général. En une causerie d'une sureté élégante et limpide, tout à fait française d'allures, M. Boutroux dit les relations de la philosophie écossaise et de la philosophie française au cours de ce siècle, depuis le jour (l'anecdote malicieuse de Taine n'est point tout à fait sans fondement) où Royer Collard, achetant sur les quais un livre de Reid, se trouva « pour trente sous » avoir fondé la philosophie officielle de l'Université. De cette philosophie il est d'usage aujourd'hui, le sens commun n'est plus guère à la mode, de sourire, mais quand elle sera tout à fait entrée dans ce musée serein qu'est l'histoire, peut-être lui rendra-t-on meilleure justice ; à défaut de grand constructeur

d'idéologie, elle a suscité des esprits curieux et avisés comme Victor Cousin et de belles âmes comme Jouffroy ; c'est déjà beaucoup ; elle a eu aussi le mérite de ne pas décourager la recherche désintéressée de la vérité, et la meilleure preuve c'est qu'elle a été supplantée par des doctrines hostiles, ce qu'elle n'aurait pas permis si elle avait été le couvercle de plomb que l'on a dit parfois. Le jour suivant, l'influence de l'architecture française sur l'architecture écossaise, traitée par M. Rowand Anderson, nous révéla un nouvel aspect des rapports de nos deux pays. Jusqu'au XIVe siècle, l'influence anglaise avait été prépondérante et nous retrouvons au nord de la Tweed, des spécimens des diverses phases du style anglais: vieux normand, anglais primitif, décoré, fleuri et géométrique ; de même l'Angleterre saxonne avait, sous Édouard le confesseur, subi déjà l'influence artistique de la Normandie. Mais à partir du XIVme siècle, la scission entre les deux royaumes s'accuse et l'on peut reconnaître dans les églises écossaises, notamment à leurs chevets polygonaux, aux réseaux entrelacés des fenêtres, à l'emploi fréquent d'arcs surbaissés une influence étrangère bien différente du style perpendiculaire qui sous les Tudors régnait en Angleterre. C'est en effet le moment où, par suite du mariage de Jacques V et de Marie de Guise, l'influence française allait devenir prédominante, modifier l'architecture ecclesiastique et présider à l'évolution qui renouvela l'architecture civile en transformant les donjons féodaux en résidences seigneuriales. Le règne de Marie Stuart, fille de Jacques V, devait voir l'apogée de l'influence française et aussi sa ruine, en architecture comme en bien d'autres choses.

C'est sous ce règne, en effet, que s'est effectué le divorce de l'Écosse et de la France, et ce n'est pas la reine qui en fut la cause. Marie Stuart, cette autre Marie-Antoinette, fut le jouet et la victime des circonstances, elle n'en fut ni l'auteur, ni la lointaine directrice. Ici comme ailleurs ce fut la Réforme dont les conséquences se tournèrent contre nous. Du jour où l'Ecosse se ralliait au calvinisme de John Knox, elle devait s'éloigner de la France et se rapprocher de l'Angleterre. L'accession des Stuarts au trône des Tudors ne fit que ratifier une union cordiale déjà sans réserves. L'uchroniste peut sans doute se demander s'il en aurait été ainsi, au cas où la France, elle aussi, aurait abandonné la vieille Église romaine; les deux calvinismes français et écossais auraient pu alors continuer la lutte contre le catholicisme bâtard des anglicans ; à distance, nous voyons bien que c'est la France, au XVIe siècle, qui a tenu le sort de la chrétienté dans ses mains ; si, à l'exemple d'Henri VIII, un de nos rois avait créé une sorte de *high-church* gallicane, ni l'Espagne, ni le Portugal, ni l'Autriche, ni aucun des petits états italiens, n'aurait été capable de sauver l'édifice papal. La France, il est vrai, y aurait probablement perdu sa grandeur aux temps d'Henri IV et de Louis XIV, et n'aurait peut-être pas sensiblement amélioré sa position présente. Peut-être aussi l'histoire du monde aurait-elle été profondément troublée ; si la France s'était faite protestante avec Henri de Navarre, qui sait si l'Angleterre ne se serait pas refaite catholique avec Jacques ou Charles Stuart? Du moins, et sans chevaucher les hypothèses, pouvons-nous dire que ce ne furent pas les imprudences ou les violences de

Marie Stuart qui compromirent une situation déjà perdue; l'âme toute latine de la reine, « du sang, de la volupté et de la mort », perdue au milieu de puritains farouches et demi-barbares, ne fit que précipiter la crise ; ce qui reste presque inexplicable pour l'historien, ce qui n'a tenté encore, je crois, aucun psycho-sociologue, ce sont les motifs obscurs qui poussèrent ces celtes hyperboréens, si frères des Irlandais qu'autrefois c'étaient eux qui s'appelaient Irlandais quand les Irlandais s'appelaient Ecossais, à embrasser le protestantisme, qui, sans leur cas, (car celui des Finlandais est négligeable), ne devrait être considéré que comme le christianisme des peuples de race ou de tradition germanique.

Pour ne pas se rapporter aux relations de l'Ecosse et de la France, la conférence de M. Saroléa, sur les chaires de littérature française dans les universités anglaises, ne doit pas être négligée, puisqu'elle est d'un intérêt plus étendu encore. Il en avait naguère exposé l'idée dans la *Revue française d'Édimbourg*, une revue qu'il a fondée là-bas et qui se consacre à cette œuvre si louable de rapprochement et de connaissance réciproque des deux pays. Convaincu de l'avenir prépondérant de la langue anglaise, il voudrait, car n'étant point français mais belge, il ne se place pas à notre point de vue national, infuser à cette langue, et plus précisément à cette prose (la poésie anglaise n'a besoin de rien), ces qualités de perfection classique qu'il ne trouve, depuis l'antiquité classique, que dans la nôtre. Le sujet est grave, en effet, ainsi que les rêves qu'il suggère forcément. Comme il s'en est jadis fallu de peu que les deux pays parlent aujourd'hui la même langue! quelques mesu-

res mieux prises sous les premiers rois normands, un peu moins d'importance alors donné au latin (ah ! si la Réforme avait éclaté trois siècles plus tôt !) un courant d'émigration française un peu moins vers les ossuaires de Palestine, un peu plus vers les grasses plaines de la Tamise et de l'Ouse, une conception moins étroite de leur rôle chez les Capétiens, il n'en fallait pas davantage ; le grand roi Édouard III, l'héritier légitime, malgré qu'on en ait dit, des fils de Philippe-le-Bel, montait sur le trône de France, et les deux pays restaient plus frères par la langue (quand il n'en serait demeuré plus tard que cela !) que les Frances d'oc et d'oil. Et, ceci pouvait se faire non-seulement sans froisser le sentiment national des insulaires, mais même sans ôter à leur langue son individualité ; pourquoi le mouvement si curieux de scission qui s'est effectuée entre la poésie et la prose ne se serait-il pas complété, et pourquoi les Anglais, refoulant dans leurs vers leur vocabulaire et leur syntaxe saxonnes, n'auraient-ils pas parlé et écrit une langue à peine différente de la nôtre ? L'œuvre est importante à laquelle M. Saroléa, pour revenir à lui, convie ses collègues ; aussi se plaindrait-il plutôt de la façon dont on les recrute ; les professeurs de littérature étrangère dans les universités, dit-il, ne devraient pas se réduire au rôle modeste qui incombe aux maîtres de langues vivantes dans l'enseignement secondaire ; que ces maîtres se bornent à des exercices de traduction et de prononciation, rien de mieux, mais les professeurs d'universités devraient être capables d'idées générales et se considérer moins comme des instituteurs bilingues que comme des traits d'union de civilisations

parallèles. Sans doute, ceci rendrait plus difficile encore le recrutement de ces messieurs, puisqu'ils seraient obligés d'être non-seulement grammairiens et philologues, mais encore philosophes, historiens et même sociologues, la sociologie étant à l'ordre du jour, du moins l'idée de M. Saroléa est noble et mérite d'être discutée ; c'est à cette discussion que seront, paraît-il, réservés les prochains numéros de la *Revue française d'Édimbourg*.

(*A suivre*). HENRI MAZEL.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

A MA MÈRE. — A tous ceux qui espèrent.

Le Rédempteur

NOËL

MUSIQUE
d'Ant. CHANSROUX Père et Fils

PAROLES
d'Ant. CHANSROUX Fils

PIANO ou ORGUE

Introduzione

Moderato expres.

mf

rall.

Recitatif *(Largo)*

Le genre humain por - tait les fers de l'escla - va ge; Et le faible souf - frait le règne des puis

sants; Tout n'était qu'injusti - ce, opprobre haine et ra - ge; Mais le ciel envo - ya le Fils de l'Homme au

sa - ge: Pour ren dre la jus - ti - ce et le Droit triom - phants!

expres.

dim.
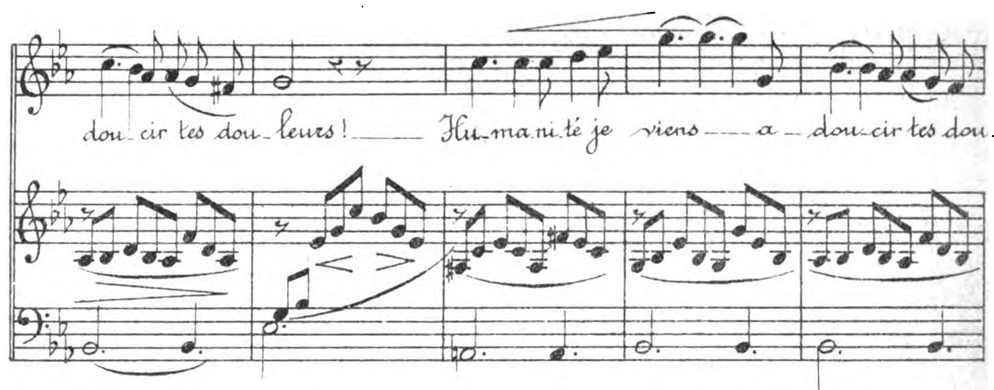
métr. 92 Largo
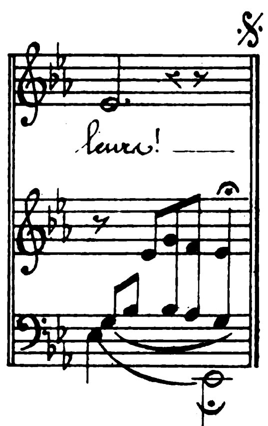
Il vint, et d'u_ne voix___ Qui don_nait l'es_pé_ran_ce; Il dit au cœur rempli___ d'a_mer_tu_me et de pleurs!

rall.

a tempo

Je suis le Fils de Dieu___ dont la toute puis_san_ce: Chan_ge en ce jour bé_ni___ le Cour_roux___ en Clé_mence; Hu_ma_ni_té je viens___ a_





al signo pour la 2me et 3me Strophe

LE RÉDEMPTEUR

NOEL

RÉCITATIF

Le genre humain portait les fers de l'esclavage,
Et le faible souffrait le règne des puissants ;
Tout n'était qu'injustice, opprobre, mal et rage,
Mais le Ciel envoya le Fils de l'Homme, un sage,
Pour rendre la justice et nos droits triomphants.

I

Il vint : et d'une voix qui donnait l'espérance,
Il dit au cœur rempli d'amertume et de pleurs :
Je suis le Fils de Dieu, dont la Toute — Puissance
Change, en ce jour béni, le courroux en Clémence ;
Humanité, je viens adoucir tes douleurs.

II

Je viens pour te donner la Joie et la Prière !
Je viens pour éloigner ton calice de fiel !
Je viens pour t'éclairer, car je suis la Lumière !
Je suis la Liberté, grande ! immortelle ! entière !
La sainte Liberté, fille élue du Ciel !

III

Peuple ! adore du Christ la sagesse profonde,
Imite ses vertus. Vous tous, princes et rois,
Vous, qui vous disputez l'empire de ce monde,
Dans son humble berceau, du Bien source féconde,
Venez, en ce beau jour, venez puiser vos lois.

Saint-Gilles, décembre 1873.

Ant. CHANSROUX.

LOU REDEMTOUR

NOUVÈ

RECITATIÉU

Li malurous uman vivien dins l'esclavage ;
Lou paure, adoulènti, maudissié lou michant :
L'ahiranço pertout marcavo soun passage ;
Subran lou Cèu mandé lou Fièu de l'Ome : un sage ;
E lou dré fugué trioumflant.

I

Vengué diré : « Amoussas lou fio de la vengènço ;
O Vaùtri, cór empli d'amarun e de plour ;
Nascud doù Pairé-Dieù, dùn mot de ma pouissènço,
Revire en aquèu jour sa couléro en Clamènço,
Vene acaba vosti doulour

II

Vène pèr vous douna la joio e la Preguièro ;
Vene pèr envessa vosto coupo de fèu ;
Vene pèr faïré lume ! — Amount, l'aubo proumièro.
De vosto Libertà, santo ! eternalo ! entièro
Lùsis itant que lou Soulèu.

III

Ansin digué : — Davans sa sapiènci perfoundo,
Pople ! Clinas lou front ! — e vaùtri, prince e rei !
En liogo d'envéja la glori que s'esfroundo,
Dins sa bresso, ounte l'àmo assèdado s'aboundo
Pouscas de mèlicouso lei.

Sant-Gile 1873.

Antoni CHANSROUX.

TABLE PAR LIVRAISONS

Livraison du 1er Juillet 1897.

Le Congrès Archéologique de Nimes	François Durand.	7
Frœschwiller	Général Bertrand.	14
Un Précurseur du Félibrige, Pierre Bonnet, poète beaucairois (1784-1858)	Albert Durand..	45
Croquis de Voyage (La Vaunage).	Pr. Falgairolle .	73
Questions d'éducation	Pierre Guérin...	86
Les Troupes du passage à Nimes au xviie siècle	F. Rouvière	104
Sur les Monuments antiques de Nimes, Réponses à M. Henri Mazel	Paul Clauzel....	122
	Adolphe Pieyre..	132
Chronique		139
Bibliographie		141

Livraison du 1er Août.

Le véritable emplacement de l'habitation de Pétrarque, à Vaucluse	Gustave Bayle...	145
La Banque de France et le renouvellement de privilège	F. Bruneton	160
Historique du Mont-Duplan	Henri Noel	182

Règle œnologique nouvelle......	JULES GAL.......	192
L'esprit de Rivarol, d'après des documents et des livres nouveaux......................	LOUIS BASCOUL...	196
L'Expédition Andrée pour l'exploitation aérostatique des régions polaires	G. LAVERGNE.....	213
Sur les Monuments antiques de Nimes......................	HENRI MAZEL.....	227
Consultations..................	P. DE CHAVANNES.	234
Chronique....................	....	235
Nécrologie....................	....	239
Bibliographie..................	....	237

Livraison du 1er Septembre.

L'Esthétique des Villes.........	Dr ÉLIE MAZEL...	241
Le Général Bourras............	J. RÉDIER.......	259
La Conversion de Lacordaire....	E. SARRAN.......	271
Le véritable emplacement de l'habitation de Pétrarque à Vauluse (fin)	GUSTAVE BAYLE ..	293
Antigone au Théâtre d'Orange...	JACQUES ROCAFORT	316
Là-Haut ! (poésie).............	ANT. CHANSROUX.	327
La Question des Monuments antiques de Nimes (suite des consultations)......................	....	328

Livraison du 1er Octobre.

Dialogue Philosophique.........	E. BONDURAND...	337
Notice sur le Château de Miribel.	J. BOUDIN.......	355
La Traite des Nègres au XVIIIe siècle	F. DAUDET	372

Le Chien de berger des Cévennes.	PANNET..........	394
La Vendange chez Sénèque......	C. BOUISSON.....	397
Les Frissons (Poésie)..........	CH. DE SAINT-CYR.	406
La Question des Monuments antiques de Nimes (suite des consultations). MM. F. Rouvière, Maurice Griveau, Frantz Jourdain......................	....	407

Livraison du 1er Novembre.

Le Cardinal de Bernis..........	ADOLPHE PIEYRE..	417
Saint-Firmin, évêque d'Uzès....	M. DE PARSEVAL..	437
Hommage à Saint-Guilhem du Désert au XVIIIe siècle...........	F. ROUVIÈRE.....	456
Le Mobilier d'une femme de pasteur en 1603.................	ED. BONDURAND..	463
Le Rôle social de l'officier.......	DE BOYVE........	467
Du Vigan à Tournemire (Notes de Voyage)....................	CH. CHANTE.....	474
La Question des Monuments antiques de Nimes (Suite et fin). MM. Max Raphel, Gabriel Carrière, Henri Nocq, Charles Saunier, F. Mistral..............	....	383

Livraison du 15 Novembre.

Documents inédits d'histoire locale : Une réception de princes à Nimes, 2, 3 et 4 mars 1701...	J. SIMON.........	497
Contes de Crépuscule : Le Mage et Œstyos, roi d'Ecbatane.....	MARIO PÉCHERAL.	508
Souvenirs de Genolhac........ .	ALPHONSE HENRY.	515

Poètes Rhodaniens : I. Théodore Aubanel .... J. BALLIVET 523
Ballade de l'or................. JULES RIMET..... 541
Bibliographie................. 542

Livraison du 1er Décembre.

Sensations de la Chartreuse (de Valbonne).................... LOUIS BASCOUL... 545
L'Inscription du Temple de Vienne (Isère)..................... ED. BONDURAND.. 554
Le Congrès de la Société franco-écossaise, à Édimbourg....... HENRI MAZEL 563
Le Bonsoir (poésie)............ L. LEGOUIS 578
Notes sur l'Art méridional, à propos de l'exposition de M. Lahaye. LÉOPOLD PIERRE .. 579
Bibliographie................. 588

Livraison du 15 Décembre.

Les Syndicats agricoles et la Crise sociale...................... GEORGES MAURIN. 589
Une Hôtellerie nimoise au xve siècle (Le Logis Saint-Jacques), avec planches................ F. ROUVIÈRE..... 603
Noël gothique (poésie).......... JULES PERROUX... 622
Le Congrès de la Société franco-écossaise, à Édimbourg (suite). HENRI MAZEL 624
Le Rédempteur (poésie et musique) A. CHANSROUX.... 633

TABLE PAR SUJETS TRAITÉS

HISTOIRE RÉGIONALE ET LOCALE

Les Troupes de passage à Nimes au XVIIe siècle, *F. Rouvière* 104
Le véritable emplacement de l'habitation de Pétrarque, à Vaucluse, *G. Bayle* 145
Historique du Mont-Duplan, *Henri Noël* 182
Le Général Bourras, *J. Rédier* 259
Notice sur le Château de Miribel, *J. Boudin* 355
Le Cardinal de Bernis, *Adolphe Pieyre* 417
Saint Firmin, évêque d'Uzès, *Marie de Parseval* 438
Hommage à Saint-Guilhem du Désert au XVIIIe siècle, *François Rouvière* 456
Documents inédits d'histoire locale : Une réception de princes à Nimes, 2, 3 et 4 mars 1701, *J. Simon* 497
Une Hôtellerie nimoise au XVe siècle (Le Logis Saint-Jacques), avec planches, *François Rouvière* 603

LITTÉRATURE

Un Précurseur du Félibrige, Pierre Bonnet, poète beaucairois (1784-1858), *Albert Durand* 45
L'Esprit de Rivarol, d'après des documents et des livres nouveaux, *Louis Bascoul* 196
Antigone au Théâtre d'Orange, *Jacques Rocafort* 316
Poètes Rhodaniens : I. Théodore Aubanel, J. *Ballivet*. 523

ARCHÉOLOGIE

Le Congrès archéologique de Nimes, *François Durand*. 7
L'Inscription du Temple de Vienne (Isère), *Edmond Bondurand* 554

Sur les Monuments antiques de Nimes, Réponses à M. Henri Mazel, *Paul Clauzel et Adolphe Pieyre*. 122, 132

VARIÉTÉS

Frœschwiller, *Général Bertrand*.................... 14
Questions d'éducation, *Pierre Guérin*................ 86
La Banque de France et le renouvellement de son privilège, *Fernand Bruneton*........................ 160
L'Esthétique des Villes, *Dr Élie Mazel*............... 241
La Conversion de Lacordaire, *E. Sarran*............. 271
Dialogue philosophique, *E. Bondurand*............... 33
La Traite des Nègres au XVIIIe siècle, *F. Daudet*...... 372
Le Mobilier d'une femme de pasteur en 1603, *Edmond Bondurand*................................... 463
Le Rôle social de l'officier, *De Boyve*................ 467
Le Congrès de la Société franco-écossaise, à Édimbourg, *Henri Mazel* 578, 624
Notes sur l'Art méridional, à propos de l'exposition de M. Lahaye, *Léopold Pierre*...................... 588

SCIENCES

L'Expédition Andrée pour l'exploration aérostatique des régions polaires, *Gérard Lavergne*................ 213

AGRICULTURE

Règle œnologique nouvelle, *Jules Gal*................ 192
Le Chien de berger des Cévennes, *Pannet*........... 394
La Vendange chez Sénèque, *C. Buisson*.............. 397
Les Syndicats agricoles et la Crise sociale, *G. Maurin*. 589

VOYAGES

Croquis de Voyage (La Vaunage), *Pr. Falgairolle*..... 73
Du Vigan à Tournemire, *Ch. Chante*................. 474
Souvenirs de Genolhac, *Alphonse Henry*............. 515
Sensations de la Chartreuse (de Valbonne), *L. Bascoul*. 545

NOUVELLES

Contes de Crépuscule : Le Mage et Œstyos, roi d'Ecbatane, *Mario Pécheral*............................ 508

POÉSIES

Là-Haut ! *Antoine Chansroux*........................ 327
Les Frissons, *Ch. de Saint-Cyr*..................... 406
Ballade de l'or, *Jules Rimet*......................... 541
Le Bonsoir, *L. Legouis*............................. 579
Noël gothique, *Louis Perroux*....................... 622
Le Rédempteur, *A. Chansroux*...................... 633

BIBLIOGRAPHIE

Une Race, de Stépbane............ *Jacques Rocafort*. 141
Paul Verlaine et ses Contemporains, d'un Témoin impartial........... *Id.* 141
Dom Polycarpe, premier abbé de Notre-Dame-des-Neiges, de l'abbé Reydon........................ *Id.* 142
Sa Femme, de Paul Guiraud....... *Id.* 142
Li Pirenèu, de Marius André....... *Id.* 235
Toulouse chrétienne, Histoire des Capucins, t. III, du P. Apollinaire.. *Id.* 237
Le Khalife de Carthage, de Henri Mazel........................ *Id.* 542
Un coin des Cévennes, Promenades autour du Vigan, de Ch. Chante. *Id.* 544
Poèmes, de Stuart Merrill......... *Id.* 544
Le Songe d'une Nuit d'Automne, de Albert Mirabaud................ *Id.* 543
Morteville, de Maurice Pottecher... *Id.* 588
Qu'elles soient des épouses et des mères, de Lydie Martial........ *Id.* 688

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

BASCOUL (Louis).

— L'Esprit de Rivarol, d'après des documents et des livres nouveaux.................... 196

— Sensations de la Chartreuse (de Valbonne)... 545

BALLIVET (J).

— Poètes Rhodaniens : I. Théodore Aubanel. . 523

BAYLE (G).

— Le véritable emplacement de l'habitation de Pétrarque, à Vaucluse.................. 145

BERTRAND (Général).

— Frœschwiller 14

BOUDIN (J).

— Notice sur le Château de Miribel............ 355

BONDURAND (E).

— Dialogue populaire........................ 33

— Le Mobilier d'une femme de pasteur en 1603. 463

— L'inscription du Temple de Vienne (Isère)... 554

BOUISSON (C).

— La Vendange chez Sénèque................ 397

BOYVE (De).

— Le Rôle social de l'officier................. 467

BRUNETON (Fernand).

— La Banque de France et le renouvellement de son privilège............................ 160

CHANSROUX (Antoine).
— Là-Haut ! (poésie)........................ 327
— Le Rédempteur (poésie et musique)......... 633

CHANTE (Ch).
— Du Vigan à Tournemire (Notes de Voyage)... 474

CHAVANNNES (Puvis de).
— Sur les Monuments antiques de Nimes, Réponses à M. Henri Mazel......... 122, 132

CLAUZEL (Paul).
— Sur les Monuments antiques de Nimes, Réponses à M. Henri Mazel......... 122, 132

DAUDET (F).
— La Traite des Négres au xviiie siècle........ 372

DURAND (Albert).
— Un Précurseur du Félibrige, Pierre Bonnet, poète beaucairois (1784-1858)............ 45

DURAND (François).
— Le Congrès archéologique de Nimes........ 7

FALGAIROLLE (Pr).
— Croquis de Voyage (La Vaunage)............ 73

GAL (Jules).
— Règle œnologique nouvelle.................. 192

GUÉRIN (Pierre).
— Question d'éducation...................... 86

HENRY (Alphonse).
— Souvenirs de Genolhac.................... 515

LAVERGNE (Gérard).
— L'Expédition Andrée pour l'exploration aérostatique des régions polaires........... 213

LEGOUIS (L).
— Le Bonsoir (poésie)....................... 579

MAURIN (Georges).
— Les Syndicats agricoles et la Crise sociale... 589

MAZEL (Dr Élie).
— L'Esthétique des Villes.................... 241
MAZEL (Henri).
— Le Congrès de la Société franco-écossaise, à Édimbourg 578, 624
NOEL (Henri).
— Historique du Mont-Duplan................ 182
PANNET.
— Le Chien de berger des Cévennes.......... 394
PARSEVAL (Marie De).
— Saint Firmin, évêque d'Uzès.............. 438
PÉCHERAL (Mario).
— Contes de Crépuscule : Le Mage et Œstyos, roi d'Ecbatane......................... 508
PERROUX (Jules).
— Noël gothique............................ 522
PIERRE (Léopold).
— Notes sur l'Art méridional, à propos de l'exposition de M. Lahaye..................... 588
PIEYRE (Adolphe).
— Sur les Monuments antiques de Nimes, Réponse à M. Henri Mazel 122, 132
— Le Cardinal de Bernis.................... 417
RÉDIER (J).
— Le Général Bourras 259
RIMET (Jules).
— Ballade de l'or 541
ROCAFORT (Jacques).
— Antigone au Théâtre d'Orange............. 316
ROUVIÈRE (François).
— Les Troupes de passage à Nimes au xviie siècle. 104
— Hommage à Saint - Guilhem du Désert au xviiie siècle 456
— Une Hôtellerie nimoise au xve siècle (Le Logis Saint-Jacques), avec planches 603

SAINT-CYR (Ch. De).
— Les Frissons (poésie)...................... 406
SARRAN (E).
— La Conversion de Lacordaire........ 271
SIMON (J).
— Documents inédits d'histoire locale : Une réception de princes à Nimes, 2, 3 et 4 mars 1701.................................. 497

NIMES - IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

